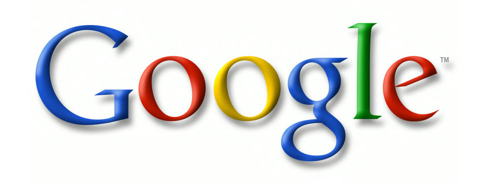
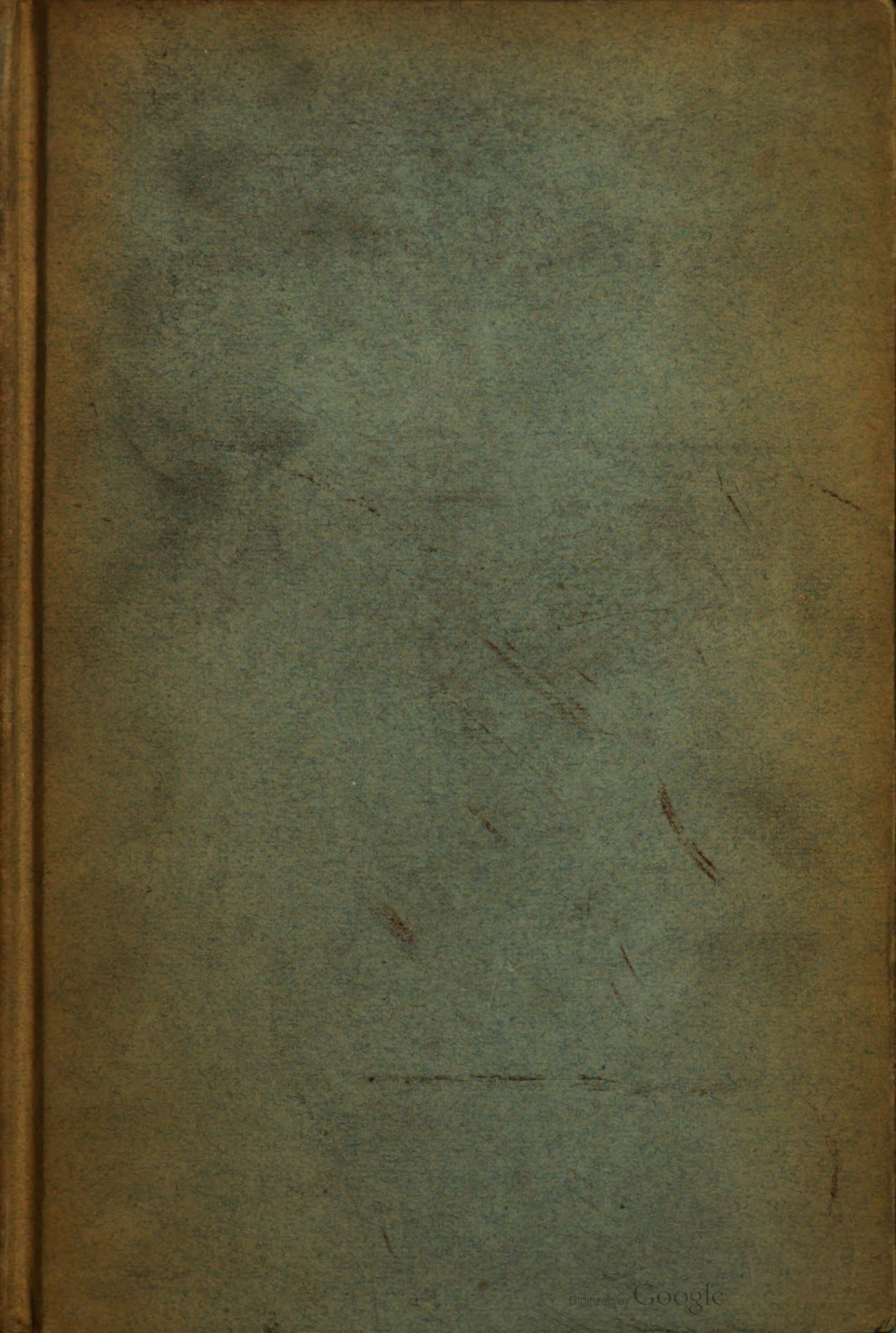




ANNÉE 1901. compl. N° 1. 950836 15 JANVIER.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ECRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXXVI.

SOMMAIRE

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie EMMANUEL VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez ALBERT GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

AVIS IMPORTANT

Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.

Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.

Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

France et Algérie :	*Union postale, Etats-Unis et Canada :*
Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr.	Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr.

La Guadeloupe, La Réunion : **28** fr.; Indes Orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet; ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 JANVIER — 15 AVRIL 1901

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

L'UNIVERSITÉ

CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ECRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXXVI.

15 JANVIER — 15 AVRIL 1901





ON S'ABONNE : A **Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris**, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A **Londres**, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid**, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A **Montréal (Canada)**, chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.



ENFOUISSEMENT ET DÉCOUVERTE

DE LA

VRAIE CROIX

DU CALVAIRE ET DU SAINT-SÉPULCRE

L'invention de la vraie Croix par sainte Hélène, en 326, rapidement propagée, suscita un merveilleux enthousiasme dans le monde chrétien. Malgré la difficulté des communications, les pèlerins partirent en foule pour visiter les Saints Lieux.

Les premières versions de la miraculeuse découverte, écrites en grec, demeurèrent inconnues des races latines. Les Occidentaux n'eurent, pour satisfaire leur curiosité, que les récits des voyageurs, hommes de bonne foi, mais portés par leur ignorance et par leur imagination à grossir ou à dénaturer les faits. Les écrivains de l'Italie et de la Gaule incapables, par suite de l'éloignement, de discerner le vrai du faux, substituèrent inconsciemment la légende à l'histoire.

Dès l'année 494, dans le Synode tenu à Rome, le pape Gélase s'émut du danger. Il songea, comme pour les livres canoniques, à distinguer les œuvres apocryphes de celles qui méritaient créance. Quoiqu'il n'ait point donné une forme officielle à sa décision il estima que l'impératrice Hélène, en se rendant à Jérusalem pour y pratiquer des fouilles,

avait obéi à une impulsion surnaturelle; que la vraie Croix avait été distinguée des croix des deux larrons par une guérison miraculeuse; enfin, que toutes autres allégations devaient être laissées à la convenance des fidèles.

Depuis lors, les écrits spéciaux se sont multipliés, entourant d'obscurités ce fait pourtant bien simple. Lorsque les Bollandistes écrivirent leur commentaire de la fête du 3 mai ils remirent les choses au point (1). Pour eux, il faut s'en tenir au récit de Théophane (2) en y ajoutant ce qu'apprennent Rufin (3) et Sozomène (4). Sous leur plume sincère et mesurée, les fouilles de sainte Hélène deviennent lumineuses. Leur œuvre d'édification n'est en somme qu'une page d'histoire.

Après eux, mais en nous plaçant à un point de vue exclusivement humain, recherchons l'origine des reliques de la Passion dans les documents originaux; dans les constatations de faits que l'on peut qualifier de témoignages muets (5); enfin, glanons les détails épars dans saint Jérôme, Eusèbe de Césarée, saint Paulin de Nole, Théodoret, Socrate, saint Cyrille et Grégoire de Tours.

Nous arriverons à cette conséquence consolante que, lorsque l'Eglise éclaire la foi des chrétiens, les érudits peuvent et doivent arriver aux mêmes solutions par la voie beaucoup plus longue des recherches historiques.

(1) *Acta Sanctorum*, mai, I, 365.
(2) MIGNE, *Patrologie gréco-latine*, CVIII, col. 119 et 120.
(3) *Idem*, *Patrologie latine*, XXI, col. 475 et 476.
(4) *Idem*, *P. G. L.*, LVII, col. 920 à 934.
(5) Voir l'ouvrage magistral de M. ROHAULT DE FLEURY : *Mémoire sur les instruments de la Passion*, Paris, in-4°, Lesort, 1870.

I

OU FURENT DÉPOSÉS LES INSTRUMENTS DE LA PASSION APRÈS LA DESCENTE DE LA CROIX

La banlieue septentrionale de Jérusalem était riante au début de l'ère chrétienne. Cinq siècles de culture avaient rendu au sol sa fécondité. On ne voyait que plantations d'oliviers, de figuiers et de vignes, dont le Christ s'inspira dans ses paraboles : « Toute la campagne d'alentour, dit « Flavius Josèphe (1), était si pleine de maisons qu'elles « auraient pu composer une bonne ville..... » Aussi, parlant de la reconnaissance faite par Titus peu avant le siège de l'an 70, le même historien ajoute : « Ce n'étaient, jus- « qu'aux murs de la ville, que des haies, des fossés et des « clôtures de jardins. » (2)

Jérusalem ne possédait qu'une source, celle de Siloë, mais l'industrie des indigènes, suppléant à la nature, avait creusé sous les pentes de Gareb et dans les vallées de Benhinnom et du Cédron des citernes pour recueillir les eaux de pluie (3). Outre les réservoirs, soit naturels, soit faits de main d'homme, les rochers sur lesquels reposait l'enceinte d'Ezechias contenaient de nombreuses et grandes excavations. L'une d'elles, sise à « un vol de flèche des remparts », était si vaste que les Perses s'en servirent, en 614, pour y interner leurs prisonniers (4).

Selon la loi mosaïque le corps des holocaustes était brûlé hors des camps et des villes. Jésus, l'holocauste divin,

(1) *Histoire ancienne des Juifs*, xv, 12. J'ai suivi la traduction d'Arnauld d'Andilly.

(2) *De bello Judaïco*, iv, 7.

(3) Fons perennis aquæ, cavati sub terra montes et piscinæ cisternæque servandis imbribus (Tacite, *Histoires*, v, 11).

(4) Récit du moine anonyme de Saint-Sabas. Voir la traduction de l'arabe dans : *La prise de Jérusalem par les Perses en 614*, de M. Couret, Orléans, Herluison, 1896, p. 37.

devait être immolé en dehors des murs pour que l'effusion de son sang sanctifiât son peuple (1). Il fut crucifié aux portes Nord de Jérusalem, au milieu de ces verdoyants domaines.

Le lieu du supplice, dont le Golgotha occupait le centre, n'excédait pas cent mètres de l'ouest à l'est. Il était limité, au sud et à l'orient, par la seconde enceinte ou mur d'Ezéchias qui formait une équerre au-dessous de cet endroit et, à l'occident, par une pente dans laquelle Joseph d'Arimathie avait creusé un sépulcre. Il était si proche des habitations que, des remparts, les hébreux lisaient l'inscription placée, par ordre de Pilate, au-dessus de la tête du Christ (2).

Comme le reste de la campagne il était couvert de vergers et de jardins dans lesquels, d'après la coutume hébraïque, se trouvaient des grottes sépulcrales. Il devait être traversé par un chemin rejoignant la route de Sébaste. La porte qui y accédait se nommait, d'après Josèphe, *Gonath* ou des *Jardins* (3). Au nord de la porte d'Ephraïm, sous les murs, s'ouvrait une de ces excavations profondes qui est devenue la chapelle de l'invention de la Sainte Croix.

S. Jean écrit : « Il y avait au lieu où il (le Christ) avait « été crucifié un jardin ; et, dans ce jardin, un sépulcre « tout neuf où personne n'avait été mis... » (4). C'était la propriété de Joseph d'Arimathie. Marie Magdeleine y rencontrant le Seigneur, après sa résurrection, le prit pour le jardinier (5).

Quelques mètres seulement séparaient le Golgotha du sépulcre où le corps fut déposé et de l'excavation où les croix furent enfouies.

La mort du Christ, ordonnée par sentence des magistrats hébreux revêtue de l'approbation de Pilate, eut lieu en la

(1) SAINT PAUL, *Epitre aux Hébreux*, XIII, 11 et 12.

(2) S. JEAN, *Evangile*, XIX, 20.

(3) R. P. ZANECCHIA, de l'ordre des frères prêcheurs : *La Palestine d'aujourd'hui*, Lethielleux, Paris, tome I, pp. 235 et 236.

(4) *Evangile*, S. JEAN, XIX, 41.

(5) *Loc. cit.*, XX, 15.

forme romaine. La coutume juive ne reprit son empire que pour l'ensevelissement du corps et l'enfouissement des instruments du supplice (1).

Les Juifs lapidaient; les Romains crucifiaient.

Ce n'est point que les Juifs ignorassent la croix. Ils s'en servaient au cas de grands crimes pour suspendre des criminels préalablement mis à mort (2). Aussi le mot *croix* leur est-il presque inconnu; ils disent le *gibet*, la *potence*, le *bois*. Le Deutéronome porte (3) : « 22) Lorsque « un homme aura commis un crime digne de mort et « qu'ayant été condamné à mourir il aura été attaché à « une potence, — 23) son cadavre ne demeurera point à « cette potence, mais il sera enseveli le même jour, parce « que celui qui est pendu au bois est maudit de Dieu (4); « et vous prendrez garde de ne pas souiller la terre que « le Seigneur votre Dieu vous aura donnée pour la pos- « séder » (5).

Toujours pour que la terre ne fût pas souillée, cadavre et instruments de supplice disparaissaient à jamais dans la nuit qui suivait l'exposition (6).

Les Romains, eux, attachaient le condamné, vivant, à la croix à l'aide de clous (7) qui lui traversaient les pieds et les mains. Le corps du supplicié, privé de sépulture, demeurait exposé jusqu'à ce que les oiseaux l'eussent dévoré (8). Une sentinelle demeurait près du gibet pour empêcher l'inhumation (9).

Jésus fut donc crucifié vivant. Comme son agonie pou-

(1) Sicut mos est Judecis sepelire (S. Jean, xix, 40).
(2) R. P. Didon, *Vie de Jésus*, tome II, p. 334.
(3) Cap. xxi.
(4) Maledictus a Deo est qui pendet in ligno.
(5) Voir des exemples de l'application de cette règle dans Josué, viii, 29-x, 26.
(6) Solemne erat patibulum una cum corpore defuncti sepultura tradere (Habac. Sanhedrin in cap., xv, cité par Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, 3me éd., II, 266.)
(7) Parfois, rarement, à l'aide de cordes.
(8) Non pasces in cruce cervos (Horace, *Epître*, I, xvi, 48.)
(9) Pétrone, *Satiricon*, cxi. — Junge Plaute, *Miles gloriosus*, II, iv, 19.

vait durer plusieurs jours, et que, d'ailleurs, l'exposition de son cadavre eût profané la solennité de Pâques, les princes des prêtres obtinrent de Pilate que, par dérogation aux coutumes romaines, la mort des condamnés serait hâtée par la mesure inusitée du brisement des jambes (1) et que, conformément aux prescriptions du Deutéronome, l'ensevelissement des corps et l'enfouissement des gibets auraient lieu le soir même.

Les rabbins ont ainsi résumé les règles à suivre : « Que « nul ne soit suspendu à un arbre tenant au sol par les « racines... ; car le bois doit être enseveli avec le supplicié, « afin que ce dernier ne laisse pas au monde le souvenir de « sa flétrissure et que l'on ne dise pas : Voilà le bois d'où « pendait un tel ou un tel ! Quant à la pierre avec laquelle « quelqu'un a été lapidé; ou le glaive avec lequel il a été « décapité; ou le lacet avec lequel il a été étranglé, que « tous ces objets soient enfouis seulement dans le cachot « du supplicié et non dans le sépulcre même » (2).

Les dimensions de la grotte de Joseph d'Arimathie ne permettaient pas de procéder légalement. La seconde chambre, celle dans laquelle le corps fut déposé, est longue de deux mètres et large de un mètre quatre-vingts (3). Or la croix du Sauveur, d'après les probabilités et les dimensions de la croix (4) de S. Dismes, le bon larron, mesurait environ 15 pieds pour la tige et 7 à 8 pieds pour la traverse, soit $4^{m}50$ et $2^{m}25$ (5).

(1) Crurifragium.

(2) Nemo suspenditur ad arborem solo innatam, sed ad avulsam, ne forte excisio ejus sit molesta ; quia lignum una cum suspenso sepeliendum est, ne reliquat turpem in mundo memoriam, aut dicatur : ecce de hoc ligno pendebat iste vel iste.

Sic et lapis quo aliquis obrutus, gladius quo decapitatus, sive mantile quo alignis strangulatus, omnia hæc sepeliuntur, in carcere tamen occisi, non in ipso sepulcro.

(Maïmon. *Sanhedrin*, xv, cité par M. Rohault de Fleury, *Mém. sur les instruments de la passion*, p. 51).

(3) Zanecchia, *loc. cit.*, I, pp. 280 à 283.

(4) Conservée à Rome, dans la basilique de Sainte-Croix in Jérusalem.

(5) Rohault de Fleury, *loc. cit.*, pp. 73 et 74 et planches 2 et 3.



C'est donc par suite d'une erreur matérielle que Socrate fait retrouver la Vraie Croix dans le Saint-Sépulcre (1). S. Jean décrit l'état du tombeau lorsque, avisé de la résurrection, il accourt suivi de S. Pierre. La lecture du texte donne l'impression d'une étroite cellule où le corps se trouvait seul (2). L'apôtre Pierre n'aurait pu y pénétrer et s'y mouvoir aisément si elle avait été encombrée par les instruments de la passion (3).

La dérogation aux coutumes juives avait été autrement importante. La famille des suppliciés par la croix perdait tout droit sur leurs cadavres. Bois et corps disparaissaient mystérieusement, enterrés à l'insu de tous. Mais l'exécution appartenait à Pilate. Or la loi romaine, recueillie plus tard par Ulpien, disait à l'occasion des crucifiés : « Leurs « corps ne seront pas autrement ensevelis, à moins que « cette faveur n'ait été demandée et obtenue. » Il est vrai que le pouvoir d'appréciation du magistrat était limité. « Et que jamais le permis ne soit donné lorsque le crime « est particulièrement grave », ajoute le jurisconsulte (4).

Quand le divin Maître eut rendu le dernier soupir, Joseph d'Arimathie, disciple secret, usant du crédit que lui donnait sa haute situation, accourut et supplia Pilate de l'autoriser à ensevelir le corps (5). Le gouverneur, las d'être l'instrument de la haine des Juifs, manifesta une dernière fois sa croyance à l'innocence du Christ en faisant droit à la requête.

A partir de ce moment, la dépouille mortelle de l'Homme-Dieu appartient à sa mère ; elle est baignée des larmes de Marie-Madeleine ; elle est embaumée avec les cent livres de myrrhe et d'aloès de Nicodème (6). Et les passants, à la

(1) *Hist. eccles.*, I, 17. MIGNE, *P. G L.*, LXVII, col. 118 à 122.
(2) S. JEAN, *Evang.*, XX, 6 et 7.
(3) S. LUC, XXIV, 12.
(4) Corpora non aliter sepeliuntur, quam si fuerit petitum et permissum... et nonnunquam non permittitur, maxime majestatis causa damnatorum.
(Ulpien f. 1. De cadaveribus punitorum, *Digeste*, XLVIII, 24).
(5) *Evang. selon S. Jean*, XIX, 38.
(6) *Ibid.*, 39.



vue de la pierre roulée devant la grotte, diront en dépit du Sanhédrin : « C'est la tombe de Jésus le Nazaréen, crucifié par ordre des princes des prêtres. » Quant aux croix, elles disparaîtront, suivant l'usage, avec les corps des larrons Gesmas et Dismes, sans doute par les soins des gardes du Temple, dès que les disciples, surpris par la nuit, auront fermé le sépulcre et regagné le Cénacle.

En tirant une ligne presque droite de cent mètres environ, le sépulcre est à l'occident; le Calvaire, au centre; la chapelle de Sainte-Hélène, à l'orient. L'identité des lieux n'est pas douteuse. L'évêque Macaire les a consacrés, dès 327, par l'érection d'autels maintenus aux mêmes endroits depuis quinze siècles.

Les trois croix et probablement les corps des larrons y ont été profondément enfouis. En 1621, Louis XIII envoya à Jérusalem un ambassadeur, M. Deshaye, chargé de décrire les lieux saints. On lit dans son rapport (1) : « En sortant « de cette chapelle (2), on rencontre à main gauche un « grand escalier qui perce la muraille de l'Eglise pour des« cendre dans une espèce de cave qui est creusée dans le « roc. Après avoir descendu trente marches il y a une cha« pelle, à main gauche, que l'on appelle vulgairement la « chapelle de Sainte-Hélène, à cause qu'elle était là en « prière pendant qu'on faisait chercher la sainte Croix. « L'on descend encore onze marches jusqu'à l'endroit où « elle fut trouvée... »

Rien n'a été sensiblement modifié par les travaux de réfection qui ont suivi l'incendie de 1808. D'après Pierre Loti, dont la description met en relief l'enfouissement (3) : « Dans une obscurité profonde on descend à la chapelle « de Sainte-Hélène par un large escalier d'une trentaine « de marches, usé, brisé, dangereux comme une ruine « éboulée... Tout en bas, la chapelle de Sainte-Hélène, « après la nuit qu'on vient de traverser, s'éclaire de grands

(1) Rapporté par CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem.*
(2) La chapelle consacrée à l'endroit où Notre-Seigneur fut dépouillé par les soldats et où ses vêtements furent partagés et joués.
(3) *Jérusalem*, p. 59.

« rayons de jour, qui arrivent pâles et bleuâtres par les « meurtrières de la voûte... C'est là qu'on éprouve, de la « façon la plus angoissante, le sentiment des effroyables « passés, On y entend à peine, en rumeur indistincte, les « cloches et les chants d'en haut. Derrière l'autel, un autre « escalier encore... descend plus bas dans la nuit plus « noire. »

Le P. Zanecchia (1) dit que cette chapelle se trouve à sept mètres au-dessous de la basilique et qu'on en descend, par treize degrés, dans la chapelle de l'Invention de la sainte Croix, qui a 7 mètres 50 de longueur, 5 mètres de largeur et autant de hauteur. Involontairement on songe aux excavations transformées en prisons par les Perses et à celles où la Sœur Emmerich prétend que les disciples dispersés se cachèrent pendant la nuit terrible de la Passion.

Quelles mains ont caché les croix au fond de ce gouffre où elles ont reposé, inconnues, jusqu'en 326? L'empereur Constantin, dans sa lettre à Macaire, rapportée par Eusèbe de Césarée (2), suppose que les chrétiens avaient creusé cet abri pour préserver la vraie croix des profanations. Supposition erronée! Les Juifs, en se conformant aux prescriptions légales, furent les auteurs de l'enfouissement.

Après avoir surveillé les préparatifs de l'embaumement, ils allèrent trouver Pilate et lui dirent : « Seigneur, nous « nous sommes souvenus que cet imposteur a dit : Je res- « susciterai trois jours après ma mort. Commandez donc « que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de « peur que ses disciples ne viennent dérober son corps et « ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts; « et ainsi la dernière erreur serait pire que la première. « Pilate leur répondit : Vous avez des gardes; allez, « faites-le garder comme vous l'entendrez. Ils s'en allèrent « donc, et, pour s'assurer du sépulcre, ils en scellèrent la « pierre et mirent des gardes » (3).

(1) *La Palestine d'aujourd'hui*, I, 286.

(2) Quod communi omnium hoste sublato. Eusèbe, *De vita Constantini*, III, 30. Migne, *P. G. L.* XX, 1090.

(3) S. Matthieu, xxvii, 62 à 66.

Le Calvaire, le sépulcre et la porte de Gonath, furent occupés militairement par les pires des soldats, ces gardes fanatiques et cruels qui depuis l'arrestation de Jésus n'avaient cessé de le frapper et de lui cracher au visage. La mise du sépulcre sous les scellés, c'était l'expulsion de la Vierge et des apôtres. Joseph d'Arimathie fut arrêté en punition de sa noble intervention, si l'on croit l'évangile apocryphe de Nicodème.

Voilà les bourreaux maîtres du Calvaire, seuls avec la Croix pendant la nuit du Vendredi saint. Le grand prêtre, intéressé à étouffer les protestations que son crime soulevait parmi une part importante de la population, fit disparaître tout ce qui rappelait la passion. La loi le prescrivait d'ailleurs. Il fit jeter les croix et les corps des larrons dans l'excavation qui répondait aux nécessités de la situation. Elle était d'une profondeur qui défiait les perquisitions. Voisine de la porte d'Ephraïm, elle devait servir de réceptacle pour les *détritus* de la cité dont l'accumulation allait recouvrir les gibets d'une couche épaisse (1).

Cette conjecture, dictée par le bon sens, s'appuie sur une raison juridique. L'exécution d'un condamné, dans ses moindres détails, appartient aux pouvoirs publics. Or, l'enfouissement des croix, des pierres, du glaive, du lacet, en droit hébraïque, était partie intégrante de l'exécution. Les Juifs y procédèrent donc selon la loi. Cinquante mètres au plus séparent le Calvaire des escaliers de la chapelle de Sainte-Hélène. « On peut dire que les instruments du supplice ont été enterrés sur le lieu même de l'exécution » (2).

La main des Juifs se reconnaît à d'autres indices. Des fidèles auraient-ils jeté la croix du salut pêle mêle avec les

(1) Gretser (*De cruce*. I, 63) a soutenu cette manière de voir il y a longtemps, le premier, croyons-nous : « Carnifices cruces Christi et latronum in vallem monte Golgotheo subjectam præcipitasse, terraque obruisse, deinde egestis ac exoneratis super illas totius civitatis sordibus, vallem oppletam fuisse, crucesque sub sordium acervo, obrutas delituisse. »

(2) Rohault de Fleury, p. 50.

croix des voleurs dont l'un était mort en blasphémant? Auraient-ils confondu la relique sacrée avec les gibets de vulgaires criminels?

Le sacrilège commis est la signature du grand prêtre. Ce dernier et ses artisans gardèrent si bien le secret que les disciples ignorèrent toujours où gisaient les croix. Lorsque sainte Hélène arriva à Jérusalem, son premier soin fut de s'assurer du concours des descendants des persécuteurs. Elle trouva un Juif, issu sans doute de race sacerdotale, qui put lui indiquer, grâce à des papiers de famille, l'endroit précis où la sainte relique était cachée (1).

La Vraie Croix, rougie du sang versé par le fils de Dieu pour le salut des hommes, a reposé pendant trois siècles au fond d'une crevasse, vraisemblablement sous les immondices versés quotidiennement sur elle par les gandousiers de Jérusalem.

II

TRADITIONS ET HYPOTHÈSES SUR LES AUTRES RELIQUES DU CHRIST. LE CÉNACLE. — LA FUITE A PELLA. LES LIEUX SAINTS PENDANT LE SIÈGE DE TITUS

Le quarantième jour après la résurrection, le Christ mena trois disciples sur le sommet du mont des Oliviers et après leur avoir fait ses dernières recommandations, il s'éleva vers le ciel et disparut dans une nuée (2) en laissant sur le sol l'empreinte de son pied gauche (3).

Les disciples revinrent à Jérusalem : « 13) et étant « entrés *dans une maison*, ils montèrent dans une chambre « haute où demeuraient Pierre, Jean, Jacques, André, « Philippe, Thomas, Barthélemi, Mathieu, Jacques fils

(1) Qui paterno quodam scripto edoctus rem indicavit. (Sozomène, *Hist. eccles.*, II, 1. — Migne, *P. G. L.*, LXVII, 929 à 934.)

(2) *Actes des apôtres*, I, 9.

(3) Zannechia, *loc. cit.*, I, 433 et 434.

« d'Alphée, Simon appelé le zélé et Judes frère de Jac-
« ques 14) qui persévéraient tous dans un même esprit,
« en prières avec les femmes et Marie mère de Jésus et ses
« frères (1).

La maison que saint Luc ne désigne point est le *Cénacle* où saint Epiphane précise que les disciples se rendirent après l'Ascension (2). C'est là que les apôtres reçurent le Saint-Esprit; là que le Christ célébra sa dernière Pâques: le nom suffit à le démontrer, *cénacle* venant de *cœnaculum*, salle à manger. Adamnan, sous la dictée de l'évêque Arculfe, pèlerin vers l'an 670, en trace un croquis dans lequel on lit (3), sur le fond, à gauche : « endroit de la cène du Seigneur » et à droite : « là l'Esprit-Saint est descendu « sur les apôtres. » Bède le vénérable, vers 720 nous apprend que l'église du cénacle avait été fondée par les apôtres parce que là, ils avaient reçu l'Esprit-Saint et participé à la cène du Seigneur (4).

Jésus se rendait chez un initié, comme le prouve le ton familier de ces paroles : « 18) Allez chez un tel et lui dites : « le Maître vous envoie dire : Mon temps est proche, je « viens faire la Pâque chez vous avec mes disciples (5). » Ce fidèle donna asile, dès lors, à l'Eglise naissante, à la Vierge et aux apôtres. « Ceux qui croyaient étaient tous unis « ensemble et possédaient toutes choses en commun (6). »

Le Cénacle appartenait à saint Marc l'Evangéliste, d'après Théodose, pèlerin vers 530 (7); à saint Jacob,

(1) *Actes des apôtres*, I.

(2) In quem discipuli, posteaquam Salvator in cælum ex Oliveti monte subvectus est, sese recipientes *cænaculum* conscenderunt.

(S. EPIPHANI, *Liber de mensuris et ponderibus*. 14. MIGNE, *P. G. L.*, XLIII, 259 et 262)

(3) ARCULFI, *Relatio de locis sanctis ab Adamnano Scripta*, § XIX, (TOBLER, *Itinera et Descriptiones Terræ Sanctæ*, Genève, Fick, in-8, 1877, t. I, p. 160.)

(4) Ab apostolis fundatam, eo quod ibi spiritum sanctum acceperint... : in qua etiam locus cene Domini venerabilis ostenditur.

(BEDA Venerabilis, *De locis Sanctis*, III. TOBLER, *loc. cit.*, I, 218).

(5) S. MATHIEU, XXVI.

(6) *Actes des apôtres*, II, 44.

(7) *De terra sancta*, § VI, TOBLER, I, 65.

d'après Antonin Martyr, pèlerin vers 570 (1). Les actes des apôtres (2) paraissent confirmer la première tradition. Saint Pierre, délivré de la prison « ayant pensé à ce qu'il « ferait, il vint *en la maison de Marie, mère de Jean, sur-« nommé Marc*, où plusieurs étaient assemblés et en « prières. » La désignation précise de saint Luc ne peut viser que le Cénacle.

D'après Bède le vénérable (3) et le moine Bernard, pèlerin vers 870 (4) la Vierge Marie y aurait vécu, depuis la Passion, entourée des apôtres et des disciples et y serait morte, si sa fin terrestre peut se nommer la mort (5). Dans le croquis de la basilique de Sion (6) donné par Adamnan, on voit à la droite de la porte, à l'angle du mur, un signe avec cette légende : « Ici sainte Marie trépassa (7). »

Les textes précités de saint Epiphane et de Bède le vénérable prouvent que dès les premiers jours les apôtres transformèrent le Cénacle en oratoire (8). Théodose constate, dans la relation de son voyage de 530, que la colonne de la flagellation y avait été transportée et qu'en outre on y vénérait la couronne d'épines, placée au milieu de la basilique, et la lance dans le sanctuaire (9). Ce qui se passait au VI[e] siècle n'est sans doute que la répétition de ce qui se passait le lendemain du supplice,... car le Cénacle échappa à la destruction de Titus (10) et chez les premiers chrétiens tout fut tradition immuable.

Quel frémissement devaient éprouver les apôtres, eux

(1) *Perambulatio Locorum Sanctorum*, § XXII (TOBLER, I, 103).
(2) XII, 12.
(3) Ibique Sancta Maria obierit, *Ibid.*
(4) *Itinerarium Bernardi monachi Franci*, § XI (TOBLER et MOLINIER, II, 315.)
(5) Sur l'opinion de ceux qui font mourir la Vierge à Ephèse voir ROHRBACHER, *Histoire de l'Eglise*, Lyon, Briday, 1872, t. I, p. 261.
(6) Elevée par Constantin sur l'ancien Cénacle.
(7) Hic Sancta Maria obiit.
(8) THÉODOSE (*loc. cit.*) nomme la basilique de Sion : mater omnium ecclesiarum.
(9) Et est ibi in media basilica Corona Spinea... Inde venis ad Sacrarium. Et ibi est lancea (TOBLER, I, 65.)
(10) S. EPIPHANE, *Ibid.*

les témoins du sanglant sacrifice, lorsqu'ils priaient agenouillés devant la couronne d'épines, la seule dont la royauté soit éternelle, à l'endroit où le divin maître, sorti du tombeau, apparut disant : la paix soit avec vous !

C'est un besoin éternel du cœur que de s'entourer des objets ayant appartenu à nos chers morts. Les familles conservent pieusement les vêtements et les décorations de leurs membres tombés pour la patrie. Les protestants vénèrent à Genève la chaire de Calvin. Et la sainte Vierge, Magdeleine, et le disciple bien-aimé n'auraient pas recueilli avec amour les instruments de souffrance de leur fils, de leur ami, de leur maître ? Certaines suppositions sont tellement naturelles qu'elles sont historiquement plus vraies que les textes des vieux grimoires.

La composition du premier trésor ressort des Evangiles. *Longin*, son nom n'est probablement qu'un sobriquet qui signifie *la Lance* (λογχη), a eu le bonheur de recueillir la première relique. Sa vue était mauvaise. Le jet de sang et d'eau qui jaillit du flanc du Sauveur lui frappa les yeux et le guérit instantanément. Il recueillit le sang de sa victime dans une ampoule qui ne le quitta plus et qui fut retrouvée dans son tombeau, près de Mantoue (1), sous le règne de Charlemagne (804) (2).

La descente de croix commence en présence des légionnaires devenus bienveillants. Ces hommes rudes et simples avaient violenté le Christ lorsqu'ils le croyaient criminel. Mais ils avaient vu, entendu et compris. Le centurion eut l'insigne honneur de reviser le premier la sentence de Pilate lorsque, désignant du doigt le cadavre du Christ pendu au gibet, il s'écria : C'était vraiment le fils de Dieu (3). La Vierge pouvait pleurer en paix. Le respect des Romains la protégeait contre la rage des Juifs.

(1) *Acta Sanctorum*, 15 mars, t. II, mars 370.

(2) A la demande de l'Empereur, le Pape se rendit à Mantoue pour procéder à une enquête et reconnut le sang du Christ, ainsi que l'indiquait une inscription placée sur l'ampoule, et la tombe de Longin (Eginhard, *Annales des Francs*, année 804. Traduction Teulet, p. 114).

(3) S. Matthieu, xxvii, 54.

La Couronne d'épines dut lui être remise la première. Jean avait hâte d'enlever l'odieux insigne qui paraissait déchirer des chairs devenues insensibles. Puis les clous furent arrachés un à un et jetés à terre à mesure de l'avancement de la déposition (1). Le corps glissa et fut déposé aux pieds de la mère de Dieu, la tête sur ses genoux. On procéda à la dernière toilette. On lava les plaies du cadavre. Est-il admissible qu'on ait abandonné au hasard la couronne d'épines, les clous, l'éponge et les linges imprégnés de sang ?

La loi romaine attribuait aux exécuteurs les vêtements et les anneaux de peu de valeur des suppliciés (2). Les bourreaux s'étaient donc partagés les vêtements et avaient tiré au sort la robe sans couture (3). Est-il possible que Joseph d'Arimathie et Nicodème, hommes considérables et fortunés, ne les aient point rachetés, de suite, au poids de l'or ?

Quant à la lance qui avait percé le flanc du Christ, propriété soit de l'état romain, soit du soldat, elle demeura entre les mains de ce dernier. Longin reçut le baptême et quitta le service. La vraisemblance veut qu'il ait fait don de l'arme à l'Eglise naissante.

Trois jours après le supplice, à la nouvelle de la résurrection, Pierre et Jean accourent. « 6. Simon-Pierre... « entra dans le Sépulcre ; il vit les linceuls qui y étaient, « — 7 — et le suaire mis sur sa tête, qui n'était pas avec « les linceuls, mais plié en un lieu à part. » (4). Est-il croyable que suaire et linceuls du Maître monté au ciel à la vue des disciples aient été traités comme des linges sans valeur ?

Les reliques du fils appartenaient à la mère. Elles durent être portées et vénérées au Cénacle puisque c'est là que la vierge Marie a passé les derniers jours de son exil terrestre.

(1) R. de Fleury, 169.

(2) Ulpien (*De panniculariis*), l. 6, *De bonis damnatorum*, *Digeste*, xlviii, 20.

(3) S. Matthieu, xxvii, 35. S. Jean, xix, 23 et 24.

(4) S. Jean, xx.

Le Cénacle était situé sur le mont de Sion, au Sud, près des remparts. La salle de la Cène occupait la partie inférieure, d'après le croquis d'Adamnan. Les apôtres logeaient dans la partie haute (1). Ils y demeuraient portes closes, de crainte des Juifs (2), et n'ouvraient qu'à bon escient, comme il advint pour Pierre délivré par l'ange des prisons d'Hérode (3). Ils ne sortaient que pour se rendre au Temple où ils priaient confondus avec les hébreux (4) ou pour vénérer le Saint Sépulcre devenu, dès le premier jour, l'objet d'un culte ardent (5). Les scribes et les pharisiens les haïssaient, mais le peuple les aimait (6) et respectait leur asile.

Lorsque le sang coula de nouveau, les pierres du martyre de saint Etienne, rejoignirent au Cénacle la couronne d'épines et la lance (7).

Trente ans plus tard, Jérusalem était en pleine effervescence. Les Juifs croyaient que les temps prédits par le prophète Daniel approchaient. Ils persistaient à nier le caractère divin de Jésus. Mais, convaincus que le Messie apparaîtrait, pendant un bouleversement général, pour leur donner la victoire, ils s'agitaient contre la domination romaine. Les Zélotes se comptaient. Les Sicaires, dont Jean de Giscala allait devenir le chef, dévastaient la campagne sans exception de partis. Des rumeurs sinistres troublaient les fidèles dans le Cénacle. Saint Epiphane prétend qu'un ange leur apparut pour leur enjoindre de fuir la ville sainte devenue la cité maudite (8).

(1) *Actes des Apôtres*, I, 13.
(2) S. JEAN, XX, 19.
(3) *Actes des Apôtres*, XII, 13 et suiv.
(4) *Loco cit.*, III, 1.
(5) Qui Christiani fidem sequebantur, post mortem ejus, monumentum istud magnopere coluerunt (SOCRATE, *Hist. eccles.*, I, 17. MIGNE, *P. G. L.*, LXVII, 118 à 122.)
(6) *Actes des Apôtres*, II, 5, 37 ; — IV, 21.
(7) THEODOSE, § VI ; *Antonin Martyr*, § XXII. D'après le voyage d'Arculfe on aurait conservé également à Sion la pierre *sur laquelle* S. Etienne a été lapidé § XIX. — BÈDE LE VÉNÉRABLE (§ III) parle comme Arculfe (*Itinera* de Tobler).
(8) *De mens. et pond.*, § 15. MIGNE, *P. G. L.*, XLIII, 262.

Le miracle apocryphe était inutile. Les chrétiens se souvenaient des dernières paroles de Jésus. « Lorsque « vous verrez Jérusalem entourée par une armée, alors « sachez que la désolation est proche. Alors que ceux qui « sont dans la Judée s'enfuient dans les montagnes, et que « ceux qui sont au milieu d'elle en sortent. Car ce seront « des jours de vengeance. » (1)

Les apôtres Pierre et Paul, martyrisés en 65 ou 66, avaient donné, aussi, cet avertissement suprême : « Que « bientôt Dieu enverrait aux Juifs un roi qui les vaincrait; « qui raserait leurs cités; qui, dans un siège, les réduirait « par la faim et par la soif. Qu'alors, ils se nourriraient « de chair humaine et qu'ils se détruiraient les uns les « autres. Qu'enfin, captifs de leurs ennemis, ils verraient « devant eux, torturer leurs femmes, violer et prostituer « leurs vierges, asservir leurs fils, écraser les enfants à la « mamelle, ravager toutes choses par le feu et par le fer et « disparaître à jamais leur peuple emmené captif loin de « la patrie. » (2)

Cette effroyable et trop véridique prédiction était attestée par un écrivain païen du IIe siècle, Phlégon (3), dans ses chroniques malheureusement perdues. L'analyse de cet important témoignage a été sauvée par Origène, qui écrit : « A la vérité Phlégon dans le XIIIe ou, si je me trompe, « dans le XIVe livre de ses chroniques, attribue au Christ « la prescience de certains événements futurs, quoi qu'il « se trompe en disant Pierre au lieu de Jésus ; et il atteste « que la prédiction s'est réalisée. » (4)

C'est Origène qui se méprend. Phlégon a nommé Pierre à bon escient et la prédiction à laquelle il fait allusion est celle que rapporte Lactance.

Les chrétiens avaient vu le double signe : 1° l'abomination de la désolation dans le sanctuaire, par le triomphe

(1) S. Luc, XXI, 20 à 22. Junge, *S. Mathieu*, XXIV, 15 et 16.

(2) Lactance, *Divinarum institutionum*, IV, 21. Migne, *P. L.*, VI, 516 et 517.

(3) Affranchi d'Hadrien.

(4) Origène, *Contra Celsum*, II, 14, Migne, *P. L.*, XI, 823 et 826.

des Zélotes et des Sicaires (1) ; 2° l'armée romaine entourant Jérusalem sous le commandement de Cestius Gallus, en octobre 66 (2). Puis, l'avertissement de Pierre et de Paul avait franchi les mers, car Eusèbe de Césarée nous apprend qu'ils avaient été prévenus par les conseils inspirés de très saints personnages (3).

Jésus avait prescrit la fuite précipitée : « Que celui qui « sera dans les champs ne retourne point pour prendre sa « tunique... Je vous le dis en vérité cette race ne passera « point que toutes ces choses ne soient accomplies (4) ». L'Eglise de Jérusalem obéit. Elle ne se laissa point abuser par la retraite de Cestius. Si elle eût attendu l'approche de Titus elle serait demeurée prisonnière de Jean de Giscala qui lui aurait interdit de sortir de la ville (5).

Les fidèles firent leur exode sous la direction de l'évêque Siméon, parent du Sauveur, que Trajan fit martyriser à l'âge de cent vingt ans. En quittant le Cénacle, ils n'oublièrent point les plus précieux des souvenirs du crucifiement. Alors commence un éparpillement des reliques, dont les traces seront manifestes encore en 326, et qui ira jusqu'à l'oubli de certaines.

M. de Champagny (6) estime avec raison que le départ eut lieu peu après la campagne de Cestius Gallus, c'est-à-dire au commencement de l'année 67. M. l'abbé Fouard (7) croit qu'il eut lieu pendant le siège. « Aux jours où Simon « lançait ses bandits contre Jean de Giscala, dit-il, dans le « trouble des mêlées et l'accablement qui les suivait, la « garde des portes était moins rigoureuse. On profita ap- « paremment pour fuir de quelqu'une de ces relâches. » Son

(1) JOSEPHE, *De bello Jud.*, II, 23.
(2) *Loc. cit.*, II, 37.
(3) Ex oraculo quod viris quibusdam sanctissimis divinitus editum fuerat (*Hist. eccles.*, III, 5).
(4) S. MATTHIEU, XXIV, 17 et 34.
(5) JOSEPHE, *ibid.*, V, 26.
(6) *Rome et Judée au temps de la chute de Néron*, Paris, Bray, 1865.
(7) *S. Paul et ses dernières années*, 2e édit., Lecoffre, 1899, pp. 357 à 360.

appréciation heurte le sens général des textes. En fuyant le carnage, les chrétiens auraient cédé à un sentiment humain. Les circonstances commandaient si peu le départ que les chroniqueurs l'expliquent par l'apparition d'un ange et les prédictions d'hommes très saints. Eusèbe précise qu'il eut lieu avant le commencement des hostilités (*ante initium belli*).

Le libre choix ne fut point laissé aux fidèles. L'avis des *hommes très saints* leur enjoignait (*jussa fuisset*) de franchir le Jourdain, de gagner la Décapole, dans le royaume pacifié d'Agrippa, et de se fixer à Pella (Kharbet Fahil), place forte sise « dans les montagnes. » (1) Les réfugiés trouvèrent dans ce site enchanteur, colonisé par des vétérans d'Alexandre, la paix et la tolérance des sceptiques adorateurs de Jupiter (2).

Je n'ai pas à raconter le siège de Jérusalem (70), à montrer Eléazar et 2.400 zélotes campant dans le Saint des saints ; Jean de Giscala et 6.000 bandits occupant le Temple ; Simon de Gioras retranché dans Sion avec les prêtres et le peuple ; les trois partis se faisant la plus cruelle des guerres devant l'ennemi et rivalisant de génie et de crimes ; tous mourant comme des patriotes et d'héroïques malfaiteurs.

On ne peut passer sous silence un détail du lamentable siège. Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! avait hurlé la foule en délire, lorsqu'elle demandait la mort de Jésus (3). Sa voix ne fut que trop entendue. Les prisonniers connurent les affres de la torture. « Car, dit « Josephe (4), la haine et la colère dont les soldats romains « étaient animés faisaient souffrir à ces misérables, avant « de mourir, tout ce que l'on peut attendre de l'insolence « des gens de guerre. »

(1) Ex oraculo quod viris quibusdam sanctissimis divinitus editum fuerat, ante initium belli ex civitate migrare, et oppidum quoddam trans Jordanem, Pellam nomine, incolere *jussa fuisset*. (Eusèbe, *Hist. eccles.*, III, 5, Migne, *P. G. L.*, XX, 222).

(2) Pour la description de Pella lire Fouard, p. 360 et Guerin, *Galilée*, t. I, pp. 289 et suiv.

(3) S. Matthieu, XXVII, 25.

(4) *De Bello Jud.*, V, 28. Traduction A. d'Andilly.



Les assiégés, pressés par la faim, tentaient-ils de fourrager ? Ceux qui étaient pris étaient aussitôt crucifiés. Il ne se passait point de jours que cinq cents victimes, davantage parfois, subissent ce supplice. D'après Josephe « à « peine pouvait-on suffire à faire des croix et à trouver de « la place pour les planter (1) ». La forêt des gibets, épaissie par les bandes des oiseaux de proie, cachait aux regards les travaux de circumvallation.

Il ne resta pas un habitant de l'antique et populeuse cité. Ceux qui portaient les armes furent égorgés, à l'exception des plus beaux que le vainqueur réserva pour le triomphe et pour les fauves du Colysée. Le reste, réduit en esclavage, fut dirigé vers tous les ergastules de l'Empire.

Quelques jours avant la Passion : « Jésus sortait du Tem- « ple. Un de ses disciples lui dit : « Maître ! regardez « quelles pierres et quelles constructions. Jésus lui répon- « dit : Tu vois tous ces grands édifices. Il ne restera pas « pierre sur pierre qui ne soit renversée (2) ». Titus, pour détruire le foyer de rébellion, ordonna de ruiner la ville jusqu'en ses fondements. Il confia ce travail à la X[e] légion Fretensis (celle de Sicile). Josèphe écrit (3) : « Son ordre fut « si exactement exécuté qu'il ne parut plus aucune marque « qu'il y eût eu des habitants. »

A son retour de Césarée, il trouva les légionnaires renversant les murs avec ardeur, sur les indications des prisonniers, pour rechercher les trésors enfouis pendant le siège. Jérusalem était déjà une solitude (4). Aux pieds du mont Sion, sur lequel plusieurs édifices demeuraient intacts, on ne voyait que décombres d'où partaient sans trêve le bruit des coups de pioche et parfois la sonnerie du *bucinium* transmettant les ordres du centurion.

Chateaubriand estime que le siège de l'an 70 ne modifia pas l'aspect des lieux saints. En 33 le Golgotha se trouvait hors de la ville. En 42 le roi Agrippa construisit un troi-

(1) *De Bello Jud.*, v, 28. Traduction A. d'Andilly.
(2) S. Marc, xiii, 1 et 2.
(3) *De bello Jud.*, vii, 1.
(4) *Loc. cit.*, vii, 15 et 27.

sième mur d'enceinte qui engloba le mont Gareb, Bezetha ou la ville nouvelle, et par suite le saint Sépulcre (1). A sa première reconnaissance Titus estima que là était le point faible qu'il fallait attaquer (2). Si les événements avaient suivi un cours normal, le calvaire aurait été bouleversé par les travaux d'approche.

Mais la première enceinte fut forcée en face du Temple. Titus occupa le camp des Assyriens et la vallée du Cédron. La cité fut forcée par le Temple et le mont Acra. L'ancien jardin de Joseph d'Arimathie ne souffrit pas des hostilités.

Vint la destruction de l'enceinte d'Ezéchias. Les soldats se bornèrent à renverser les pierres et les laissèrent amoncelées. L'excavation qui renfermait les croix était au pied du mur et s'étendait probablement au-dessous. Elle dut être définitivement recouverte par les ruines.

Le Calvaire se trouvait à cinquante mètres. Il sortit, sans doute, indemne de la dévastation. Il en fut de même, à plus forte raison, du saint Sépulcre, situé beaucoup plus loin. La pierre qui l'obstruait et qui fut trouvée intacte en 326 le préserva de tout dommage.

III

LE CÉNACLE. — ENFOUISSEMENT DES LIEUX SAINTS SOUS LES FONDATIONS D'ŒLIA CAPITOLINA.

La destruction de Jérusalem ne fut pourtant pas absolue. Titus respecta « le pan de mur qui regardait l'Occident », ainsi que les tours colossales d'Hyppicos, de Phazaël et de Mariamne (3).

L'angle nord-est de l'enceinte de David, à Sion, c'était le palais d'Hérode qui, enlevé sans résistance sérieuse, était

(1) Josephe, *Antiquités juives*, xix, 7.
(2) *De bello Jud.*, v, 17.
(3) Joseph, *De bel. Jud.*, vii, 1.



presque intact. Puisque la xe légion campait sur les ruines, on devait lui assurer des cantonnements dans cette partie peu endommagée de la cité.

Outre la caserne, il fallait des demeures pour les fournisseurs. Les Romains affectèrent à cet usage le quartier voisin du palais et avec lui le Cénacle. « Le Cénacle était « construit dans la partie supérieure de Sion, dit saint « Epiphane (1), avec quelques édifices voisins et sept syna- « gogues conservés comme des abris isolés. De tous ces « bâtiments il demeura seul debout jusqu'aux temps de « Constantin, ainsi qu'une salle d'ombrage dans une vigne, « pour employer les paroles de l'Ecriture. »

Les Juifs transportèrent à Césarée le siège de leur vie religieuse et leurs écoles rabbiniques.

On suppose que les chrétiens revinrent de Pella à Jérusalem dès la fin de la guerre (2). Leur retour s'effectua sans opposition. Ne s'étaient-ils pas comportés en sujets fidèles en quittant la cité rebelle avec la famille d'Agrippa, l'allié des Romains et le souverain de Pella ?

Ils rapportèrent au Cénacle la Couronne d'épines et la lance de Longin. Les vêtements et les linceuls du Christ demeurèrent disséminés.

Les chrétiens de Jérusalem, Juifs d'origine, ne se distinguaient pas extérieurement des Hébreux judaïsants. Parmi leurs évêques il n'y eut pas un seul gentil jusqu'au temps d'Hadrien (3). Ces derniers pratiquaient les coutumes mosaïques qui n'étaient pas proscrites par le Nouveau-Testament. Jusqu'en 137 ils adjoignirent la circoncision au baptême (4). Résulta-t-il une confusion de ces sacrements communs ? Toujours est-il que seuls, entre tous les chrétiens de l'empire, ils furent molestés par Hadrien.

(1) *De mens. et pond.*, § 14. — MIGNE, *P. G. L.*, XLIII, 259 et 262.

(2) Inde post eversam urbem regressi ingentibus, § 15. — Il est vrai que quelques lignes plus haut, parlant du voyage d'Hadrien, S. Epiphane écrit : « Jam enim ex urbe Pella reduces docere cœperunt. »

(3) Quos omnes origine hœbrœos fuisse memorant (EUSÈBE, *Hist. eccles.*, IV, 5).

(4) Proinde cum episcopi qui ex circoncisione erant, per id temporis defecerint (*Ibid.*)

Lorsque l'empereur fit son voyage. « Depuis cinquante-« deux ans, écrit M. Renan (1), la ville était assise en sa « désolation, n'offrant aux yeux qu'un tas d'immenses « blocs descellés et renversés les uns sur les autres. Seuls, « quelques groupes de pauvres maisons, la plupart chré-« tiennes, se détachaient sur le sommet du mont Sion. « L'emplacement du Temple était plein de chacals.

« Ces ruines inspirèrent à Adrien la pensée que lui ins-« piraient toutes les ruines, le désir de relever la ville « détruite, de la coloniser... »

Les Juifs attendaient d'une année à l'autre l'*étoile qui devait sortir de Jacob et le sceptre qui devait surgir d'Israël* (2). L'empereur estima qu'il était sage, pour ruiner les espérances messianiques, d'effacer jusqu'au nom de Jérusalem. La ville nouvelle devait être exclusivement romaine et se nommer *Œlia Capitolina* en souvenir d'Œlius Hadrianus, son fondatur, et de Jupiter Capitolin.

La légion Fretensis, toujours campée près des ruines du Temple, déblaya le sol (3). De nombreux colons latins arrivèrent vers l'an 122. Le soin d'organiser et de peupler Œlia fut surtout confié aux vétérans. L'estampille de la légion, L·X·F et LE·X·FR (légion X Fretensis) se retrouve encore sur beaucoup de tuiles et de briques provenant des fouilles (4).

A l'endroit où s'élevait le Temple d'Hérode, les Romains construisirent un temple à Jupiter Capitolin, devant lequel se dressait, sur l'emplacement du Saint des saints, la statue d'Hadrien. M. Renan, qui mêle aux sujets sérieux la note gouailleuse d'un aimable sceptique, trouve que Jupiter Capitolin est le dieu dont « l'attitude et la tenue grave » rappelle le plus Jehovah (5).

Les Juifs prisèrent peu ce que M. Renan présente presque comme une délicate attention. Des mesures qu'Hadrien

(1) *L'Eglise chrétienne*, 4e éd., chap. II, pp. 21 et suiv.
(2) *Nombres*, XXIV, 17.
(3) Duruy, *Histoire des Romains*, v, 130.
(4) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1872, p. 158. — Zanecchia, *loc. cit.*, I, p. 188.
(5) *Loco cit.*, p. 27.

édicta pour entraver la circoncision furent le prétexte d'une révolte générale (1). Akiba reconnut dans Barkokaba l'étoile qui devait sortir de Jacob. La Judée prit les armes. Le péril devint tel que l'empereur rappela de Bretagne Jules Sévère, son meilleur général. La victoire de Titus avait ruiné Jérusalem; celle de Sévère anéantit la Judée. Cinquante places fortes et neuf cents bourgs furent rasés. Barkokaba périt sur le champ de bataille. Akiba, prisonnier, fut déchiré avec des dents de fer rougies à blanc. Les survivants servirent de pâture aux bêtes du cirque.

La révolte suivit de près la fondation de la ville nouvelle (2). La Judée fut transformée en un désert (3) où les loups et les hyènes pullulaient en paix. Œlia Capitolina fut interdite aux rares survivants qui cependant furent autorisés à venir pleurer une fois l'an, sur les ruines du Temple, moyenant le paiement d'une taxe.

Bar-Kokaba avait trouvé le loisir de persécuter les chrétiens pendant l'écrasement de son peuple et de faire périr dans les supplices ceux qui refusaient de blasphémer le nom de Jésus (4).

« Œlia, avec sa colonie romaine, était fortement gar-« dée... Sans doute la route entre Œlia et Césarée, ville qui « était le centre de la domination romaine, demeura libre « également. Œlia, de la sorte, ne fut jamais cernée par l'in-« surrection. Le maintien des communications était facile, « grâce à une ceinture de colonies établies au nord, à l'ouest, « et au nord de la ville, et surtout grâce aux places de Nico-« polis, de Lydda, assurées aux Romains. Il est donc pro-« bable que la révolte, dans sa marche vers le nord, ne dé-« passa pas Bether et qu'elle n'atteignit pas Jérusalem. » (5)

(1) Spartien, *hadr.*, 13.
(2) Dion Cassius, *Histoire romaine*, lxix, 12.
(3) Ita ut omnis pene Judæa, relicta sit deserta (*Eod.*, 14.)
(4) S. Justin, *Apologia pro Christianis*, i, 31 (Migne, *P. L.*, vi, col. 375.)
Eusèbe, *Hist. eccl.*, iv, 8.
Orose, vii, 13.
(5) Renan, *Ibid.*, pp. 201 et 202. Voir appendice I (p. 541) : Jérusalem a-t-elle été assiégée et détruite une troisième fois sous Adrien.

Les travaux de construction de la ville nouvelle recommencèrent à la fin des hostilités. Il n'y avait plus de Juifs. Hadrien s'en prit aux chrétiens, sans les mettre à mort comme Bar Kokaba : un édit prohibait les persécutions (1). Les chrétiens vénéraient le Saint Sépulcre et le Calvaire : on désaffecta ces diverses localités pour les consacrer aux faux dieux.

Les païens entourèrent le Golgotha d'un mur de soutènement. Le lieu était en contre-bas : ils accumulèrent au-dessus (2) vingt pieds de fondations fortement cimentées. Là où était un vallonnement, ils firent une terrasse de plus de cent mètres de longueur sur laquelle ils tracèrent un jardin avec une statue de Jupiter, exactement au-dessus du Saint Sépulcre et, au-dessus du Calvaire, une statue de Vénus, en marbre, dans un petit temple (3). La mesure allait contre l'intention de son auteur en indiquant aux races futures l'endroit précis où étaient enfouis les monuments vénérables dont on voulait perdre le souvenir.

Aucun simulacre ne fut dressé au-dessus de l'excavation des trois croix; preuve évidente que les chrétiens en ignoraient l'existence et n'en avaient fait l'objet d'aucun culte.

Enfin, — rien ne fut oublié, — Bethléem, Bethléem lui-même fut transformé en bois consacré à Adonis.

Saint Jérôme écrivait à saint Paulin de Nôle (4) : « De-« puis Hadrien jusqu'à Constantin, pendant environ cent « quatre-vingts ans, l'idole de Jupiter a été adorée au lieu « de la résurrection et une statue en marbre de Vénus sur « la roche où a été plantée la Croix. Les persécuteurs s'ima-« ginaient détruire la foi à la résurrection et à la Croix, en « souillant les Lieux Saints par le culte des idoles. Et

(1) Epistola Adriani (Aug. Minicio Fundano procons.) Ne quis Christianorum indicta causa puniatur. (Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 9.)

(2) Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 26. — Migne, *Ibid.*, col. 1086.

(3) Rufin, *Hist. eccles.*, I, 7.

Socrate, *Hist. eccles.*, I, 17.

S. Théophane, *Chronographie*, anno 317. Migne, *P. G. L.*, CVIII, 119 et 120.

(4) Epist. 49 ad Paulinum. *Lettres choisies de saint Jérôme*, par l'abbé Lagrange, pp. 206 et 207.

« notre Bethléem, ce lieu le plus auguste du monde dont « le prophète a chanté : *La vérité est sortie de cette terre*, « fut couverte d'un bois sacré consacré à Adonis, et on « pleurait l'amant de Vénus dans la grotte qui a entendu « les vagissements de l'enfant Dieu. »

Les païens avaient agi avec perfidie. Ils voulaient que les chrétiens, en vénérant le Calvaire, parussent adorer Vénus. Les chrétiens désertèrent le jardin profané et renfermèrent leur culte dans leur cœur (1). Mais ils n'oublièrent pas les lieux qu'ils abandonnaient.

L'écrasement de l'an 137 métamorphosa le diocèse de Jérusalem. L'église de la Circoncision disparut. Les fidèles, recrutés parmi les gentils, eurent enfin un évêque, Marc, qui se contenta du baptême (2).

Les latins transplantés se dégoûtèrent d'Œlia et l'abandonnèrent. Les chrétiens y vécurent en paix jusqu'à Dioclétien, isolés et libres. Le miracle des huiles à Pâque de l'an 162, sous l'empereur Commode, prouve que le culte s'y pratiquait publiquement (3). L'évêque Alexandre construisit même une bibliothèque célèbre par ses riches collections, qui subsistait au temps d'Eusèbe de Césarée (4). Nous sommes loin des Catacombes.

IV

INVENTION DE LA VRAIE CROIX, DU TITRE ET DES CLOUS DE LA PASSION

Cent quatre-vingts ans se sont écoulés depuis l'enfouissement des Lieux Saints. La Croix, dont la représentation était interdite même dans les Catacombes, entre

(1) Rufin, *Hist. eccles.*, I, 8. — Migne, *Eod.*, 475.

(2) Primus post episcopos ex circumcisione Sacerdotium illius civitatis suscepit Marcus. (Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 6).

(3) Eusèbe, *loc. cit.*, VI, 9.

(4) *Ibid.*, VI, 20.

en pleine lumière, avec le Labarum, après la bataille du pont Milvius, (312). Constantin a quitté Rome pour n'y plus revenir. Il trace l'enceinte de la future Constantinople sur l'emplacement de Byzance. Il préside le concile de Nicée. Heureux d'avoir contribué à la pacification de l'Eglise, il donne à Macaire, évêque de Jérusalem, la mission d'élèver une basilique à l'endroit où avait été le Calvaire, pour remercier Dieu d'avoir sauvé l'intégrité du dogme (1).

Constantin n'était point baptisé. Sa mère, qu'il aimait passionnément et qu'il avait associée à l'Empire en qualité d'*Augusta*, était chrétienne depuis quelques années. Dans l'ardeur de sa foi elle rêvait de renverser les murs de la païenne Œlia, de rendre à la lumière le Calvaire et le Saint Sépulcre, d'édifier une cité qui serait la capitale de la chrétienté et qu'elle nommerait *Hélénopolis* (2). Elle voulait mieux encore : l'invention de la Vraie Croix, si mystérieusement disparue que, depuis la Passion, nul ne l'avait vue, ni ne savait où elle gisait (3).

Les Pères n'hésitent point à voir l'inspiration dans ce désir devenu une obsession (4). Les songes vinrent plus tard. La primitive Eglise prenait en sérieuse considération les rêves des personnes âgées. Elle croyait que dans la nuit l'âme, lorsque le corps s'anéantit par le sommeil, entend plus librement la voix de Dieu. L'apôtre Pierre dit aux Juifs de Jérusalem : « Dans les derniers temps, « dit le Seigneur, je répandrai de mon esprit sur toute « chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes

(1) Utque grati animi monumentum consecraret Deo, pro episcoporum concordia, et pro se ac liberis suis, imperioque Romano, Hyerosolymis juxta locum qui Calveriæ dicitur, ecclesiam Deo fabricare constituit (SOZOMÈNE, *Hist. eccles.*, II, I).

(2) *Henelopolim voluit appellari* (SOCRATE).

N. B. — Toutes les citations sont extraites de la traduction latine des pères grecs publiée dans la *Patrologie grecque-latine* de Migne.

(3) Quæ cum pie affecta esset erga religionem Christianorum, votis omnibus optabat adorandæ Crucis lignum reperire. (*Sozom.*)

(4) Quæ divino, ut exitus docuit, inspirata consilio. (S. PAULIN DE NOLE, Epist. 31, ad. Sever.).

« gens auront des visions, *et vos vieillards auront des « songes.* » (1). Or, c'était dans des rêves que sainte Hélène recevait le conseil de partir (2), et ses visions étaient tellement précises qu'elle voyait l'endroit qu'il fallait attaquer dans ses fouilles (3).

Constantin consentit d'autant plus volontiers au voyage de sa mère qu'il avait prescrit à Macaire de remplacer la Vénus d'Hadrien par une église « qui serait la plus grande « et la plus belle de l'univers. » Il vida d'abord le trésor public entre les mains de l'auguste voyageuse (4). Puis il l'autorisa, sous forme de rescrit sans doute, à mettre à bas les maçonneries de l'esplanade d'Œlia (5).

Profitant du calme dont l'Orient jouissait depuis la chute de Maximin et de Licinius, les Juifs revenaient peu à peu dans le quartier d'Acra. Ils se groupaient à nouveau « dans l'espérance de rebâtir le Temple à l'ombre » (6) de de la future basilique.

Craignait-on quelque réveil de leur haine intolérante? L'Empereur donna à Hélène une escorte militaire dont l'aide fut précieuse. « Les légionnaires ont conquis le monde « par la pioche autant que par le glaive. » (7) C'est par la pioche qu'ils vont ajouter à la conquête de l'univers celle des reliques du Christ.

Malgré ses quatre-vingts ans l'impératrice franchit allègrement la distance (8), suivie par des chars remplis d'argent monnayé (9).

Macaire, accompagné de ses ouailles, alla au devant

(1) *Actes des Apôtres*, II, 17.

(2) Divinis admonita visionibus. (S. THEOPHANE, Chronographie anno 317.) — A deo in somnis admonita. (RUFIN.)

(3) ... ad locum cœlesti sibi indicio designatum. (RUF.)

(4) ... patefactis ad opera sancta thesauris, toto fisco erat. (S. PAULIN.)

(5) Eum rogavit ut sibi facultatem daret cuncta illic loca... purgare (*Ibid.*)

(6) Dom Marie BERNARD, *L'Eglise devant les Barbares*, I, 40.

(7) Victor DURUY.

(8) Regina illa venerabilis ut venit Hierosolymam diligenter. (S. PAULIN.)

(9) Cum ingenti pecunarium pundere. (THEOPHANE.)

d'elle et la reçut avec les honneurs qui lui étaient dus (1), honneurs simples mais sans précédents au sortir de l'ère des martyrs, consistant en une procession imposante avec des chœurs de vierges chantant les psaumes. Réunis enfin dans Œlia, dont les assises récélaient la sainte Jérusalem, la souveraine et le pasteur se préparèrent à leur mission divine en fuyant le tumulte des réunions publiques, en jeûnant, en exhalant dans la solitude d'ardentes prières (2).

Hélène et Macaire marchaient en plein inconnu. Pour retrouver le Calvaire et le Sépulcre, il suffisait de renverser des murs, tout le monde le savait. Mais la vraie Croix ? (3).

Un pressentiment portait également l'évêque à la chercher au-dessous et près du temple de Vénus (4). Macaire se disait aussi que, quelles qu'eussent été les précautions d'Anne et de Caïphe, l'enfouissement n'avait pu être effectué sans laisser des traditions dans les familles des princes des prêtres. Aussi, convoqua-t-il en un conseil préliminaire, non seulement les chrétiens éminents par leur savoir et leur sainteté, mais ceux des Juifs dont la notoriété était la plus grande (5). Les Juifs, toujours politiques, se montrèrent empressés. Ils firent comparaître, paraît-il, un de leurs coreligionnaires venu de l'extrême Orient, qui possédait par des papiers de famille l'indication tant désirée (6). Grégoire de Tours prétend qu'il se nommait Jude ou Judas, qu'il se convertit, et qu'il reçut au baptême le nom de Cyriaque (7).

(1) Cum debito honore Imperatrici factus obviam patriarcha. (Theop.)

(2) Una cum ipsa semotus a comitatus tumultu, cum mentis tranquillitate fervidis orationibus et jejuniis vacans. (*Eod.*)

(3) Desiderati ligni perquisitionem agebat. (*Eod.*)

(4) Divino tandem nutu, locus, quo Veneris impuræ templum ac simulacrum erecta fuerant, ipsi Macario manifestatus est. (*Eod.*)

(5) Non solum de Christianis doctrina et sanctitate plenos viros, et de Judæis peritissimos... in Hierosolymanis congregavit. (*Eod.*)

(6) Sive indicio cujusdam hebræi in orientibus partibus degentis, ut quidem aiunt, qui paterno quodam scripto edoctus rem indicavit. (*Sozom.* II, 1.)

(7) Procedente Juda hebrœo, qui post baptismum Quiriacus est vocatus. (*Hist. eccles. des Francs*, I, 34.)

A côté du moyen humain la tradition place, en les lui préférant, les moyens surnaturels, signes miraculeux et révélations par les songes (1).

On se mit à l'œuvre. La population rivalisa d'ardeur avec les légionnaires (2). Les travailleurs doutaient parfois de l'utilité de leurs efforts, mais lorsqu'ils voyaient l'*Augusta*, au milieu d'eux, à genoux dans la poussière, priant avec ferveur, le regard au ciel, ils reprenaient courage (3).

On travaillait nuit et jour. Vingt pieds de maçonneries en profondeur sur cent mètres en longueur, ne s'abattent point aisément. Au lieu d'attaquer la partie occidentale qui recélait la grotte de Joseph d'Arimathie, les démolisseurs, (suivant, soit les indications de Jude, soit, si l'on veut, les révélations faites par Dieu à Hélène et à Macaire pendant leur sommeil), cherchèrent à l'Orient l'excavation dont ils ne tardèrent pas à trouver l'orifice (4).

Plusieurs hommes seulement purent continuer de front l'œuvre commencée. Ils attaquaient sans trêve, par l'étroite ouverture, les gravats, les immondices, les pierres accumulés dans l'entonnoir de rocher. Les démolisseurs s'enfonçaient graduellement sous le sol... et rien ne paraissait. A sept mètres de profondeur (5) la gorge s'élargit. Les travailleurs déblayèrent une grotte naturelle assez spacieuse. Etait-on au fond du gouffre? Tout espoir était-il perdu? Les songes de Macaire et d'Hélène étaient-ils aussi mensongers que les papiers de Jude?

A force de sonder les parois, on s'aperçut que, sur l'espace dégagé, s'ouvrait l'ouverture d'un couloir descendant plus bas encore. Le travail reprit. L'impératrice, d'après

(1) Sive ut verius opinari licet, Deo signis quibusdam ac somniis eum ostendente. (*Sozom.*)

(2) Parataque mox civium pariter et militari manu, brevi laborem istius molitionis hausit (S. Paulin. *Epist. ad. Sev.*)

(3) Contra spem omnium, sed secundum ipsius tantum reginæ fidem. (*Eod.*)

(4) Alta egestione reseratis terræ sinibus, abditæ crucis arcana patuerunt. (*Eod.*)

(5) C'est la profondeur de la chapelle de sainte Hélène. (Voir le § 1.)

la tradition (1), ne quittait plus la première grotte. Elle priait à genoux au milieu des décombres. Cet endroit se nomme encore la chapelle de Sainte-Hélène. Enfin le pic heurta un bois de grande dimension. Les démolisseurs exhumèrent troix croix de supplice et une tablette portant l'inscription rapportée par l'Evangile.

A partir de l'invention, l'historien se trouve en présence de deux versions qui, sans se contredire, présentent les faits sous un jour différent. Pour saint Ambroise, la vraie croix se distinguait des croix des deux larrons par un indice décisif. Voici le résumé de son récit. La première émotion passée, sainte Hélène s'assit et lut les évangiles, puis elle appliqua le texte. Trois croix gisaient devant elle. Celle du milieu portait, fixée par des clous ou par une adhérence suffisante, une tablette avec ces mots : Jésus Nazaréen, roi des Juifs.

Les princes des prêtres avaient dit à Pilate : ne mettez pas qu'il est roi des Juifs, mais qu'il s'est dit roi des Juifs. Pilate répondit : « Ce qui est écrit est écrit. » Saint Ambroise tient cette réponse pour inspirée ; il ajoute qu'elle signifie : « J'ai écrit non ce qui vous plaît, mais ce « que doivent connaître les siècles à venir ; j'ai écrit non « pour vous, mais pour la postérité ; c'était presque dire : « pour qu'Hélène, lorsqu'elle lira, reconnaisse la croix du « Seigneur (2) ».

Ambroise avait la confiance de Théodose ; nul n'était mieux placé pour recueillir les témoignages de Constantin et d'Hélène, présents encore dans la mémoire des souverains de l'Orient (3).

(1) Voir le rapport de Deshaye à Louis XIII.

(2) Sedit ad Evangelii lectionem ; invenit quia in medio patibulo prælatus titulus erat, Jesus Nazarenus rex Judæorum. Hinc collecta est series veritatis, titulo crux patuit Salvatoris, hoc est quod petentibus Judæis Pilatus respondit, quod scripsi, scripsi ; id est : non ea scripsi quæ vobis placerent, sed quæ ætas futura cognosceret ; non vobis scripsi, sed posteritati ; propemodum dicens : habeat Helena quæ legat, unde crucem Domini recognoscat.

(*De obitu Theodosii* — 45).

(3) Mgr Gerbert incline à cette manière de voir. (*Esquisse de Rome chrétienne*, II, 270).



Saint Jean Chrysostôme donne une version analogue. Il rapporte le mot de Pilate et conclut : « Il devait arriver « que, dans l'avenir, la Vraie Croix serait recherchée; que « les trois croix seraient confondues ; que l'on reconnaî- « trait celle du Sauveur d'abord à ce qu'elle serait au « milieu, puis à ce qu'elle porterait la tablette (1) ».

Si la tradition est exacte, si le le Christ seul a été cloué sur la croix et si les larrons ont été attachés aux gibets à l'aide de cordes seulement, la sélection devenait plus aisée. La Vraie Croix se reconnaissait aux trous faits dans le bois par les pointes des grands clous.

Les Bollandistes, avec la majorité des premiers chroniqueurs, s'en tiennent à la preuve par le miracle. Selon Sozomène, il était impossible de discerner la croix du Sauveur de celles des larrons. La tablette se trouvait bien dans l'excavation, mais séparée des gibets qui gisaient confondus (2). Aussi, l'enthousiasme fit place au doute, puis à la tristesse.

Or, en ce temps là, une grande dame de Jérusalem était à l'agonie (3). Macaire, témoin de l'anxiété de tous, s'écria : « Apportez toutes les croix et que Dieu montre celle qui a « porté le Sauveur. » Il se rend, suivi d'Hélène et de la foule, à la maison de la mourante, tombe à genoux et profère ces paroles : « Seigneur qui, par la passion de ton Fils « unique sur la croix, a daigné accorder le salut à l'huma- « nité ; et qui, actuellement, a inspiré à ta servante de « rechercher le bienheureux bois sur lequel a été attaché « l'auteur de notre salut, montre avec évidence, parmi ces « trois croix, celle qui fut dressée pour la gloire divine ; « sépare la de celles qui n'ont servi qu'à un vulgaire sup- « plice ; que cette femme qui gît expirante revienne « des portes de la mort dès que la touchera le bois du « salut (4) ».

(1) Homélie 85 — alias 84 — in Joannem n° 1 (MIGNE, *P. G. L.*, LIX, 461).

(2) Alibi vero juxta eumdem locum tres inventæ sunt cruces ; et alia separatim tabella.

(3) RUFIN, I, 7.

(4) Textuellement traduit de Rufin (*loc. cit.*, I, 8).

Les contacts de la première et de la seconde croix ne produisirent point d'effet. A l'approche de la dernière, la dame ouvrit les yeux, se leva, et, se trouvant plus active et plus vigoureuse que lorsqu'elle était en santé, elle parcourut sa maison en glorifiant la toute puissance de Dieu (1).

La plupart des vies de saints ajoutent ou substituent à ce miracle la résurrection d'un mort. Macaire fait apporter les croix sur une place de Jérusalem. A l'heure de none passe le convoi d'un jeune homme mort la veille. L'évêque tente la redoutable épreuve. La foule recule d'épouvante lorsque le corps, revenu à la vie, se dresse sur les pieds. Ce fait n'est rapporté ni par les écrivains grecs ni par les *Acta sanctorum*. Si je ne me trompe il est apocryphe. La légende aura pris naissance dans l'empire d'Occident : l'imagination aidant, une guérison devient une résurrection. Saint Paulin de Nole, le premier, donne le miracle tansformé (2). Sulpice Sévère résume la lettre de son ami (3). D'Occident la nouvelle revient à Constantinople où Sozomène, surpris, la mentionne sous cette forme dubitative : « *on prétend* même qu'un mort aurait été ressus-« cité de la même manière (4) ».

Rufin, Théodoret et Sozomène parlent des clous de la passion sans dire où ils ont été trouvés, ni s'ils ont été trouvés en même temps que la Croix. Socrate précise qu'ils étaient dans le saint Sépulcre (5). Comme il y place aussi, par erreur, les trois croix son texte n'est point probant. Saint Théophane reste dans le vague : « On découvrit le « Saint Sépulcre et le Calvaire, dit-il, et, près de là, à « l'Orient, on retira trois croix. Des recherches plus mi-« nutieuses firent aussi trouver les clous (6) ». Grégoire de Tours rapporte une tradition différente d'après laquelle

(1) *Loc. cit.* La version de Rufin, la plus détaillée, est conforme à celles de Théodoret, de Sozomène et de Théophane.

(2) Epist. 31 ad Sever. n° 5. — MIGNE, *P. L.*, LXI, Col. 325 à 330.

(3) *Histoire sacrée*, II, 35.

(4) Aïunt etiam mortuum eodem modo ad vitam esse revocatum (*loc. cit.*).

(5) Nam et hos in monumento repertos.

(6) Sed et studiosius investigantibus clavi etiam reperti.

Hélène les aurait recueillis, mais après l'invention de la sainte Croix (1). M. Rohault de Fleury (2), se lançant dans les hypothèses, suppose que l'impératrice les aurait achetés. A lire l'ensemble des chroniqueurs avec attention on en ... que les clous, comme les croix, étaient enfouis et que leur découverte fait partie intégrante de l'invention.

Les clous n'étaient point avec les croix, c'est-à-dire dans la partie des lieux saints inconnue des chrétiens, où les Juifs seuls avaient eu accès. A cela se borne la certitude. La supposition la plus vraisemblable est que, tombés entre les mains des disciples, ils étaient déposés au IIe siècle dans le saint Sépulcre, devenu, comme le Cénacle, un lieu consacré. C'est parce que les chrétiens venaient prier devant la pierre qui lui servait de clôture qu'Hadrien fit dresser au-dessus la statue de Jupiter. Les Romains, lorsqu'ils enfouirent les lieux saints, durent procéder rapidement, d'après un plan concerté à l'avance, pour éviter une sédition. Les chrétiens, pris à l'improviste, n'eurent point le temps de retirer la relique qui demeura sous les assises d'Œlia depuis l'an 137.

La pieuse découverte fut accompagnée de fêtes où l'humilité des souverains du IVe siècle confond ceux qui sont habitués à la vanité et à l'égoïsme des libres-penseurs modernes. Hélène réunit, dans un banquet, les vierges de Jérusalem consacrées au Seigneur. Elle se fit la servante des servantes de Dieu, et, de sa main redoutée d'Augusta, elle leur servit les aliments et leur versa les boissons (3). Les malheureux surtout profitèrent de la joie publique et des cérémonies religieuses suivies d'abondantes aumônes et de grâces accordées aux condamnés (4).

L'invention de la Vraie Croix mérite-t-elle créance ? Saint Jérôme, le guide le plus sûr pour les antiquités hébraïco-

1) Ab Helena regina post ipsius sacræ crucis inventionem reperti sunt *De gloria Martyrum*, I, 6. - Ed. Renouard, t. I, p. 19.

[illegible] ., p. 169.

3) Rufin, *loc. cit.*

(4) Sozom., *loc. cit.*

chrétiennes, a inspiré le plus ancien de nos auteurs, Rufin Tyrannius ou Torannius, qui l'avait rejoint en Orient vers 374. Théodoret, évêque de Cyr en Syrie, né en 387, est connu par son érudition et son impartialité. Il en en est de même de Socrate. Quant à Sozomène, né en Palestine au début du v[e] siècle, avocat à Constantinople, il s'explique sur les sources dont il s'est inspiré; ce sont les attestations des descendants immédiats de la première heure. Il affirme qu'il est certain de ce qu'il avance (1).

Il y a aussi de ces coïncidences qui sont éloquentes. Faut-il ajouter avec M. l'abbé Gosselin (2) : « Avant le « règne de Constantin on ne voit pas que personne soit « jamais venu à Jérusalem pour adorer la croix du Sau- « veur; depuis Constantin, rien n'est plus commun dans « l'Eglise que ce pieux pèlerinage... On voit enfin la céré- « monie de l'*adoration de la croix*, établie à la même « époque, en mémoire de cette précieuse découverte et des « *fêtes* instituées pour en perpétuer le souvenir. »

Peu d'évènements sont donc aussi bien établis.

M. Duruy a écrit une page qui dépare son *Histoire des Romains* (3). L'opération, d'après lui, était dirigée par un Juif qu'il qualifie « d'habile homme ». Il insinue « qu'on « avait fait trouver une croix par sainte Hélène, comme « on fait trouver par un visiteur inexpérimenté une mé- « daille récemment enfouie. » Bref, l'impératrice aurait été victime d'une mystification.

Où le savant historien a-t-il trouvé ce qu'il avance? S'il connaissait les chroniqueurs analysés plus haut, il devait savoir que la mystification était impossible; que trois croix d'une hauteur de quatre mètres et du poids de cent kilos l'une, ne passaient point comme de vulgaires muscades d'escamoteurs, surtout au milieu de la foule des chrétiens

(1) Et hæc quidem a nobis relata sunt prout accipimus; quippe qui ea didicerimus ex viris qui ista accurate norant, et ad quos rerum istarum notitia, continua generis successione a patribus ad filios pervenerat.

(2) *Notice sur la sainte Couronne d'épines*, etc., p. 14, Le Clère, Paris, 1828.

(3) Tome VII, pp. 144 et suiv.

et des légionnaires qui travaillaient nuit et jour; qu'enfin les croix ont été trouvées au fond d'un cul-de-sac, d'une gaîne de pierre, impénétrable à l'aide de la pioche ailleurs que par l'excavation à l'ouverture de laquelle Hélène et Macaire veillaient en se relayant.

Dès qu'un sujet touche à la religion, les hommes les plus érudits ne veulent pas tenir compte des témoignages et n'écoutent plus que leurs préventions.

Deux objections plus sérieuses méritent examen.

I. On a dit que le bois de la croix du Seigneur n'aurait pu rester longtemps dans la terre sans s'y décomposer. Rien n'est plus brutal qu'un fait. L'excavation a été scellée en 137 par les fondations d'Œlia. Les croix ont été enfouies au moins cent quatre-vingts ans sans être altérées : c'est un échec pour la thèse des adversaires de l'authenticité.

A la demande de M. Rohault de Fleury, M. Decaisne, membre de l'Institut, et M. Pietro Savi, professeur à l'Université de Pise, ont examiné au microscope des parcelles de la Vraie Croix provenant de Sainte-Croix in Jérusalem à Rome, de la cathédrale de Pise, du Dôme de Florence et de Notre-Dame de Paris. Les savants naturalistes estiment que ces fragments étaient d'une essence unique, le bois de pin (1).

« Quant à la conservation du bois, ajoute M. R. de « Fleury, les recherches modernes me fournissent une « foule de réponses. Je citerai Herculanum et Pompeï, qui « nous ont fourni beaucoup de fragments de bois antiques. « Puis, si on attribue leur préservation à l'action du feu, « j'offrirai comme exemple irréfragable les étais étrusques « retrouvés par M. Simonin (2) dans les mines de Campa- « glia, les cintres enfouis dans les constructions de pisé des « acqueducs de Carthage, et les pilotis récemment décou- « verts dans le port de cette ville bien plus ancienne que « Notre-Seigneur et que les savants ont reconnu provenir « *des mêmes espèces de bois que la Vraie Croix.* »

(1) R. DE FLEURY, *loc. cit.*, p. 62.

(2) *La Toscane et la mer Thyrrhénienne*, 1868, p. 34.

Les derniers bois, présentés à l'Académie des Sciences par M. Péligot, le 11 mai 1857, ont été reconnus par M. Decaisne pour être « des bois résineux de la famille des conifères et « probablement *d'une espèce de pin ou de sapin* (1). »

L'archéologie préhistorique confirme ces exemples. Sans doute, en général, le bois se décompose et disparaît, mais parfois aussi il dure aussi longtemps que les pyramides. Pour l'âge de la pierre polie, M. Mortillet écrit (2) : « Les « haches moyennes étaient fixées directement à un manche « en bois, en forme de massue... Les palafittes de la Suisse « ont fourni plusieurs de ces manches portant encore la « hache en pierre (3). On en a trouvé aussi en Angleterre (4). »

Le même naturaliste, étudiant le terrain Robenhausien, constate la rareté du bois dans l'archéologie préhistorique. Cependant on possède nombre de manches d'outils. « Ce « qui est le plus commun, d'après lui (5), ce sont les dé- « bris de constructions. Les pilotis abondent. Si la partie « qui était dans l'eau libre et surtout à l'air est détruite, « celle qui est dans le fond des lacs, ou qui se trouve « emprisonnée dans la tourbe, est parfaitement conservée. « Si bien conservée qu'on a exploité ces pilotis comme bois « d'ébénisterie. Ils servent surtout à faire des imitations de « vieux meubles.

« Les tourbières ont aussi livré des portions entières « de planches qui soutenaient les habitations au-dessus de « l'eau... *Ce sont les dépôts de vase et les formations tour- « beuses qui ont préservé ce bois de la destruction.* »

L'excavation, devenue la chapelle de Sainte-Hélène, se trouvait dans des conditions identiques. Son ouverture, analogue à celle des citernes, recevait les eaux de pluie. Mais tandis qu'on puisait l'eau des citernes, les eaux tombées dans l'excavation coulaient jusqu'à des profondeurs où les jardiniers de la porte d'Ephraïm ne pouvaient les

(1) R. de Fleury. *Loc. cit.*, p. 53.
(2) *Le préhistorique*, p. 543.
(3) *Musée préhistorique*, nos 439 et 440.
(4) *Loc. cit.*, no 441.
(5) *Le préhistorique*, p. 556.

atteindre; elles y croupissaient, humectaient les détritus qui recouvraient les gibets, et faisaient de ces détritus ces boues et ces vases qui recouvraient le bois sacré d'une gangue de nature à le rendre inaltérable.

Pourquoi, d'ailleurs, refuser la durée à la Vraie Croix, alors que nos musées abondent en bois préhistoriques ayant plus de quatre mille ans d'existence?

II. La seconde objection est tirée du prétendu silence d'Eusèbe, évêque de Césarée (1). Duruy la résume ainsi : (2) « (Eusèbe), historien de l'Eglise et de l'Empereur, a dû « s'informer soigneusement de tout ce qui fut exécuté pour « rendre les lieux saints aux fidèles. Et, en effet, il raconte « longuement comment on retrouva le Saint Sépulcre, « mais il ne connaît pas l'invention de la Croix (3). Lui « qui attache tant d'importance au monogramme, au *Labarum*, à la croix mise par le prince sur les boucliers de ses « soldats, comment n'a-t-il pas célébré cette découverte « qui justifiait l'enthousiasme dont témoignent tant de « pages de ses écrits pour les mérites ineffables du *Signum* « *salutare et vivificum*. Il n'en parle point... parce que la « légende se forma après sa mort qui suivit de près celle « de Constantin. »

Duruy en est resté aux Centuries de Magdebourg. Des réfutations il n'a cure. Eusèbe a comblé sa prétendue lacune dans d'autres passages de ses œuvres. Sa vie de Constantin contient une lettre de l'Empereur à Macaire, qui commence par ces mots : (4) « La grâce de Notre « Sauveur est si grande que toute parole est insuffisante « pour narrer le miracle qui vient de se produire. Car « avoir trouvé le monument de la très-sainte Passion, « caché depuis tant d'années sous terre pour le soustraire à « l'ennemi commun et l'avoir rendu au jour pour qu'il

(1) Développée dans les *Centuries de Magdebourg* (IVme centurie Cap. 13). — Réfutée par ROHAULT DE FLEURY, GOSSELIN (pp. 11 et suiv.). GRETSER (*De Cruce*. I, 63). BENOIT XIV (*De Festis*, I, XIV, nos 10, 11, 12), TILLEMONT (*Memoires*, t. VII, p. 639.)

(2) *Histoire des Romains*, VII, 145 et 146.

(3) *Vie de Constantin*, III, 25.

(4) *Idem*, III, 30, MIGNE (*P. G. L.*, XX, 1090.)

« étincelât librement devant les fidèles, cela dépasse toute « admiration. »

Les écrivains religieux du ɪᴠ^e siècle se servent de deux expressions, similaires en apparence, mais qui désignent deux choses différentes : *monument de la résurrection* et *monument de la passion*. La première se rapporte au Saint-Sépulcre; la seconde à la Vraie Croix. Eusèbe parle donc de l'invention de la Croix et la traite de miracle. Que devient l'affirmation de M. Duruy?

On cite également le passage suivant de la Chronique d'Eusèbe, à l'année 326 : « Hélène, mère de Constantin, avertie « par des visions célestes, trouva à Jérusalem l'instrument « du salut des hommes. » Scaliger croit que ces mots sont interpolés. Et, de fait, ils ne figurent point dans toutes les éditions et notamment dans la Patrologie de Migne.

Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, né dans cette ville en 315, contemporain et peut-être témoin de l'événement, puisqu'il avait onze ans lors du voyage d'Hélène, rappelle à l'empereur Constance, dans une lettre écrite vers 350, les fouilles de son aïeul. Il dit : « Sous l'empire de Constantin, « votre père, très chéri de Dieu et d'heureuse mémoire, *le « bois salutaire de la croix fut trouvé à Jérusalem ;* et « la bonté divine a donné à ce religieux empereur la « consolation de découvrir les lieux Saints auparavant « enfouis... » (1).

Voilà qui est décisif, cette fois. Un habitant de Jérusalem, qui avait onze ans en 326, rappelle au petit fils d'Hélène, au fils de Constantin, l'invention de la Vraie Croix qui fut la gloire de son père et de son aïeule. La preuve est surabondante pour tout homme que n'aveugle point l'esprit de secte.

Reste une dernière question. Les chroniqueurs exposent les uns la preuve humaine, les autres la preuve miraculeuse. Faut-il choisir entre elles ? S'en tenir à l'une ou à l'autre ?

(1) *Sancti Cyrilli epistola ad Constantium*, § 3, Migne, *P. G. L.*, xxxiii, 686.

M. l'abbé Gosselin (1) dit avec raison : « Il est vrai que « les auteurs qui rapportent en détail l'histoire de l'inven- « tion de la sainte Croix, ne s'accordent pas entièrement « sur quelques circonstances de ce fait. Les uns disent que « la Croix de Jésus-Christ fut manifestée par son titre ; les « autres par la guérison miraculeuse d'une personne malade; « ...mais rien n'est si commun que de voir les historiens, « même les plus exacts, s'accorder sur la substance d'un « fait dont ils racontent diversement les circonstances ».

Sans qu'il y ait contradiction de témoignages, chacun choisit dans une série de faits ce qui le frappe le plus et omet tout le reste comme insignifiant. La vérité est dans la coordination de toute les dépositions sincères. En quoi l'inspiration divine, les songes et les visions d'Hélène, s'opposent-elles à ce que Macaire ait réuni les notables de Jérusalem et tenu compte des papiers de famille du juif Jude ou Judas? En quoi l'adhérence du titre à la vraie croix est-elle exclusive d'un miracle?

Rufin donne la clef du problème lorsqu'il écrit : « Le « titre écrit par Pilate en lettres grecques, latines et hébra- « ïques se trouvait là : mais il n'indiquait pas *assez évidem- « ment* quel était le gibet du Seigneur (2) ».

La place du titre indiquait donc encore quelque chose, puisque Rufin trouve que l'évidence n'était pas complète. Il est probable qu'Hélène et Macaire avaient devant eux les présomptions graves, précises et concordantes qui constituent la preuve humaine... preuve bornée puisqu'elle laisse toujours place à l'erreur. Rufin a raison. Cela ne suffisait pas pour placer le bois sur l'autel et pour exiger de l'humanité qu'elle se prosternât devant lui. Hélène et Macaire ont prié; un rayon d'en haut est tombé sur le gibet; un petit miracle, comme on en voit tant à Lourdes, est survenu.... et la pauvre preuve humaine, avec ses incertitudes, s'est effacée devant le signe de Dieu.

(1) *Loc. cit.*, pp. 11 et 12.
(2) Sed nec ipse *satis evidenter* dominici prodebat signa patibuli.

L. de Combes.



LA VIE

VAUT-ELLE D'ÊTRE VÉCUE ?

Cette question, un pasteur anglais, M. Mallock se l'était posée, jadis, dans une œuvre qui obtint quelque retentissement. Sa réponse ne satisfit pas tout le monde; elle satisfit si peu toute une catégorie d'intellectuels qu'ils reviennent aujourd'hui sur le sujet, avec des intentions peu favorables à M. Mallock. Un savant américain, M. William James, se demande, à son tour, si la vie vaut d'être vécue. Ce n'est pas un personnage de peu d'importance que M. William James. Il occupe une haute situation, peut-être une situation prépondérante, dans la célèbre université de Harvard, en même temps qu'il fait sentir sa puissante influence sur tout le corps enseignant américain.

Cependant, si nous discutons aujourd'hui ses conclusions, ce n'est pas qu'elles se recommandent par leur originalité, c'est parce qu'elles nous permettent de saisir sur le vif un état psychologique extrêmement curieux, et je me hâte de le dire très, très inquiétant.

Voici un homme placé sur les hauts sommets d'une société riche, un peu enivrée de sa puissance, qui se regarde, à tort ou à raison, comme la société de l'avenir. Les responsabilités d'un homme aussi éminent sont grandes. Mais n'a-t-il pas toutes les qualités requises pour les porter allègrement ? Il a la respectabilité, il a l'autorité, il a l'expé-

rience des hommes, il a l'allure ecclésiastique et un parler légèrement onctueux, il prêche l'action, et à sa façon, l'action morale; surtout, il se proclame très religieux. Jamais écrivain ne fit du mot religion un usage moins modéré. M. William James se considère comme un homme très religieux, chargé d'une mission religieuse avec laquelle toute sa vie semble se confondre.

Or, cet homme grave et religieux se déclare désarmé ou presque en face de toutes les solutions anarchistes; il comprend le désespoir, il comprend le suicide, il comprend la révolte, la haine, le désir violent de tout détruire, l'athéisme, le positivisme agnostique, etc., etc. Il est vrai qu'après avoir reconnu, ou presque, le bien fondé de toutes ces négations, il prêche aux révoltés les circonstances atténuantes en faveur des croyances positives, il demande grâce pour l'hypothèse, au delà; il supplie ceux que tourmente la pensée du suicide de vouloir bien patienter encore quelques années et de vouloir bien essayer de quelques remèdes empiriques dont il ne se porte pas garant, d'ailleurs.

Il importe de remarquer, avant même que commence la discussion de ses théories, il importe de remarquer, dis-je, que M. William James est protestant, protestant émancipé, mais foncièrement protestant. Quand un catholique abjure sa foi, il se range aussitôt du côté des ennemis de l'Eglise avec les francs-maçons, les libres-penseurs et hérétiques de toute étiquette. Chez nos voisins les protestants, il n'en va pas de même : leur solidarité politique n'a d'égale que la superbe de leur tolérance dogmatique. On peut ne pas croire en Dieu, on peut combattre toutes les institutions morales fondées par le christianisme et demeurer en rapports intimes avec la congrégation protestante. J'ajoute que M. William James représente, peut-être mieux que personne, la synthèse de tous les protestantismes qui sont bon teint. Il est Américain, mais il s'est assimilé la littérature anglaise et la philosophie allemande: parmi nos maîtres français, il cite... Jean-Jacques...

Aux optimistes bien portants, il ne faut jamais demander

si la vie vaut d'être vécue. Ils vous répondraient avec le vieux Whitman : « Combien délicieux de respirer l'air pur, de parler, de se promener, de saisir quelque chose par les mains, et d'être le Dieu inconcevable que je suis ! Oh ! combien ravissantes les choses jusqu'à l'ultime particule ! Oh ! spiritualité de l'univers ! Je chante le soleil de l'aube au crépuscule. Je me baigne dans l'esprit de la nature et dans la beauté de toutes ses créations. Je chante les égalités modernes ou antiques. Je chante les finalités de toutes manifestations. Je dis : Que l'Univers se perpétue, que la Gloire demeure ; car je ne vois nulle imperfection dans la nature ; nulle cause ou résultat dont la fin soit lamentable... »

M. William James ne prend peut-être pas assez de précautions pour dissimuler le dédain très profond que lui inspire la philosophie de son vieux Whitman. Sans doute, l'optimisme de cet excellent homme n'a rien de bien transcendant, mais il est écrit dans la Genèse que Dieu jugea le monde, chose bonne, et nous savons, par la foi, que tout concours à la réalisation d'une œuvre générale qui sera définitivement excellente et belle. Mais il y a beau temps que M. James William le prend à l'aise avec les Livres saints, superstitieusement vénérés par ses ancêtres. Un optimiste, à ses yeux, ne saurait être un vrai penseur.

Toute son attention, toute sa piété, toute son admiration, toute sa sympathie vont aux pessimistes, évadés du calvinisme, hommes malheureux, mais habiles, qui connaissent à la fois l'art de la mise en scène et la métaphysique allemande. Voyez et oyez plutôt. Thompson, l'auteur de la *Cité de la Nuit terrible*, Thompson a remplacé le vieux Whitman. Il décrit quelque part une congrégation réunie, la nuit, dans une grande cathédrale. Il note la fin du sermon :

« Ah ! mes frères en la vie ! Combien la vie est triste et brève ! Quelques années encore, puis, viendra la délivrance. Ne pourrons-nous pas les supporter, ces années de dur labeur ? Mais si vous ne pouviez la remplir, cette misérable

vie, ne pourriez-vous pas en finir à votre gré, sans la crainte du réveil après la mort ? »

Thompson ne note pas seulement la fin du sermon, il admire longuement la beauté de la scène. Les vibrations de la voix, comme celles d'un orgue, faisaient frémir les voûtes, observe Thompson, puis lentement elles s'évanouissaient. La résonnance dans nos âmes de ces paroles de consolation était triste et pénétrante comme les sonorités d'un *Requiem*. La congrégation dans l'ombre restait silencieuse, méditant ces paroles : Finissez-en à votre gré.

N'en déplaise à M. William James : la beauté de cette scène, que je ne conteste pas, manque cependant d'imprévu. Souvent, dans nos petits séminaires, des élèves de seconde font de ces petites compositions, qui soutiendraient aisément le parallèle avec la page de M Thompson. Décrire les lampes, les voûtes, les effets de l'orgue, mais c'est l'a b c d des humains.

D'autres remarques s'imposent à notre esprit latin qui feront sourire, sans doute, les Anglo-Allemands, convaincus de leur absolue supériorité. Ces descendants des fameux iconoclastes du XVI[e] siècle n'ont plus tant horreur de la liturgie catholique, ils en comprennent les beautés, ils voudraient bien se les approprier. Mais ils ne veulent pas se rendre compte qu'on ne va pas impunément contre la force des choses. Dans ce cadre religieux, moyennageux, mystique, catholique, qui est la cathédrale, le prédicateur, cher à M. William James, profère un discours anarchiste et satanique. Il paraphrase le *non serviam*, il excite ses auditeurs à secouer un joug qui est doux, et un fardeau léger, après tout. Est-ce que j'exagère ? « Mes frères, mes pauvres frères, il en est ainsi : il n'y a rien de bon en cette vie ! Mais elle va finir et ne ressuscitera jamais. Nous ne savions rien d'elle, avant la naissance, et nous n'en saurons plus rien quand nous serons endormis au tombeau. »

Et en écoutant ces paroles lugubres, M. William James songe aux 3.000 suicides, que l'heureuse administration des Etat-Unis, enregistre, paraît-il, chaque année. A ceux de ses compatriotes qui seraient tentés d'imiter ces trois

mille déserteurs, M. William James se déclare incapable d'offrir la moindre consolation. Il existe bien un commandement de Dieu qui défend le suicide. Mais M. William James, estimant que ce commandement n'est ni généreux ni décisif, abandonne les désespérés de la vie, ou du moins la plupart d'entre eux, à leur misérable sort. Ceci me paraît déjà fort étrange.

Par contre, l'éminent professeur-prédicateur de Harvard croit tenir en réserve, quelques raisons décisives de vivre ou du moins de ne pas mourir à l'usage de quelques malheureux humains peu nombreux, il est vrai, mais qu'il juge lui, extrêmement intéressants. Mes paroles, dit-il, ne peuvent prétendre remédier qu'au métaphysique *taedium vitae* (dégoût de la vie) qui apparaît si souvent chez les hommes enclins à la réflexion abstraite.

M. William James constate ce fait, sans même essayer de répondre à certaine objection qui devrait se présenter naturellement à son esprit. Puisque la réflexion abstraite engendre l'amour du suicide, renonçons à la réflexion abstraite et supprimons les chaires de philosophie néo-kantienne. Ou plutôt contentons-nous d'enlever à la réflexion abstraite cet énorme égotisme et ce tant ridicule orgueil dont l'a dotée la philosophie allemande. Des hommes contractèrent jadis l'habitude de la réflexion profonde qui ne connurent jamais le *taedium vitae* et ces hommes s'appelaient Platon, saint Augustin, saint Thomas et Malebranche. Mais M. William James qui prend en pitié Leibnitz daigne-t-il étudier saint Thomas ?

Nous voilà donc arrêtés dès le début de la discussion, et par une difficulté sans doute insurmontable. Messieurs les kantiens et les néo-kantiens sont convaincus que leurs conceptions dépassent les conceptions de tous les philosophes du temps passé; ils se persuadent qu'ils détiennent la seule vraie méthode philosophique. Ils consentent à reconnaître que cette méthode les conduit à une sorte de nihilisme agnostique, à toutes ou presque toutes les négations aux conclusions les plus désespérantes, mais ils sont fiers tout de même de ce beau résultat, et du haut des ruines intel-

lectuelles et morales qu'ils ont accumulées comme à plaisir, ils ne daignent pas même répondre aux timides objections que suggèrent le bon sens, l'humilité, la charité chrétienne et le *sermon sur la montagne.* Fi du bon sens qui ne peut suffire qu'à des esprits latins, fi de l'humilité et de la charité qui ne sauraient convenir à des peuples supérieurs. Quant à l'Evangile, nos philosophes savent le compléter et le corriger par le néo-kantisme. L'homme n'a pas à s'humilier puisqu'il est Dieu, puisqu'il représente la plus belle et la plus haute partie de Dieu!

Fort bien, mais en dépit de toutes ces belles déclarations, nos penseurs, après s'être proclamés dieux, n'en éprouvent pas moins les communes misères de l'humanité; ils sentent la petitesse et l'insignifiance de leurs personnes; s'étant fermé par leur agnosticisme orgueilleux le monde métaphysique et le monde surnaturel, ils n'ont sous les yeux, que de dures et plates réalités, et ils s'abandonnent au désespoir. Eux, les savants, eux les professeurs de morale, ils n'ont pas le courage de vivre, tandis que des religieuses, des servantes, des paysans, des prêtres supportent allègrement leurs peines et attendent avec confiance, le jugement de Dieu. M. William James rougit de toutes ces défaillances de ses confrères, et il s'applique à relever leurs courages abattus. Cela s'appelle, je crois, dans le langage sibyllin que ces Messieurs empruntent volontiers à Carlyle, *sarcire sartores.*

Pour consoler ses chers métaphysiciens, M. William James se livre d'abord à une série de considérations pseudo-religieuses qu'il me paraît inutile de souligner. Arrivons tout de suite aux arguments importants. La première consolation que M. William James offre à ses amis, c'est une profession de haine au Dieu des bonnes gens, au Dieu de la littérature. Niez le Dieu de la religion naturelle, haïssez-le de toute votre âme et vous vous sentirez consolés, délivrés, et peut-être, peut-être alors trouverez-vous quelque raison suffisante de ne pas vous suicider. On croirait que je plaisante ou que j'exagère; je suis donc bien obligé de citer.

« Je ne puis en conséquence, dit M. William James, je ne puis, malgré les protestations du poète, m'empêcher de considérer comme un bien le fait que le culte superstitieux du Dieu de la nature soit en baisse continue chez tout esprit libre et cultivé. Et pour exprimer mon opinion sans réserves, j'ose affirmer, au risque d'offusquer la foi de certaines personnes, et en dépit de l'orthodoxie, que la première condition pour entrer en une intime correspondance avec l'univers consiste à se mettre en rébellion ouverte contre l'idée qu'un tel Dieu puisse exister...

Cette protestation du Moi est la plus importante manifestation de la vie. Le Non absolu avait dit : « Vois-tu, tu es sans père, maudit, et l'univers est à moi ». Mais le Moi pouvait désormais répondre : « Je ne suis plus à toi, je suis libre et je veux te haïr à tout jamais ». A partir de ce moment, dit Teufelsdrockh, c'est-à-dire Carlyle, je fus un homme. »

Et notre ami, le pauvre James Thompson écrit aussi : « Qui est le plus misérable en ce lieu de douleur ? C'est moi, je suppose ! Et pourtant je préfère ce Moi misérable, plutôt que d'être celui qui fit de telles créatures pour sa propre disgrâce. La chose la plus vile l'est moins que toi dont elle tient son essence, ô Dieu. Maître ! O créateur de toute peine et de tout péché ! O Être abhorré, méchant et implacable ! Pour toute ta puissance visible ou cachée, pour tous les temples élevés à ta gloire, je ne voudrais pas accepter la triste responsabilité d'avoir créé de tels hommes, en tel monde ».

M. William James veut nous faire entendre que cette façon de s'exprimer représente l'affranchissement intellectuel des plus hautes intelligences. Nous disons, nous, que ce sont là de purs blasphèmes, des blasphèmes gratuits, odieux, ridicules et grossiers. Un charretier embourbé auquel échappent des jurons mérite, jusqu'à un certain point, les circonstances atténuantes. Mais que dire de ces prétendus penseurs qui froidement, méchamment et copieusement insultent Dieu ? Et pour que le tableau soit complet, en face de Dieu qu'ils couvrent d'injures, ils dressent en le

glorifiant leur imperceptible Moi, leur atomistique Moi, leur Moi, dont ils ne comprennnent pas qu'il est haïssable.

M. William James ajoute avec une sorte de joie, que cet état de révolte contre Dieu est fréquent chez les calvinistes. Tous ces évadés de Genève « s'accordent à dire qu'ils ont éprouvé une joie indicible lorsqu'ils sentirent qu'ils pouvaient se passer de la sombre idole calviniste. » Il y a là un problème délicat et intéressant que nous n'oserions pas poser, nous, mais dont un protestant autorisé nous fournit gracieusement les données les plus scabreuses. Comment la haine de Dieu sort-elle naturellement de la crainte de Dieu telle qu'on l'enseigne dans les églises calvinistes ? Pour l'honneur des églises calvinistes je persiste à croire que l'éminent professeur de Harvard se trompe.

Une fois la haine de Dieu implantée dans l'âme de l'aspirant au suicide, les motifs de confiance et de réconfort se présentent à lui dans l'ordre suivant : « Il y a presque en tout homme un ressort puissant de vitalité qui, spontanément, se met à fonctionner dès qu'il pose à terre le fardeau des responsabilités métaphysiques illimitées. La certitude que vous êtes autorisés à quitter la vie selon votre gré, et qu'un tel acte n'est ni monstrueux ni impie, produit dans l'esprit une détente excessivement favorable. La pensée du suicide n'est plus alors une sorte de défi coupable et perd son caractère d'obsession.

« Cette petite vie est tout ce que nous avons à endurer, et la paix du tombeau nous est assurée à tout jamais », dit Thompson. Et il ajoute : « Je pèse et je médite ces paroles et elles me réconfortent ». Ne pouvons-nous pas tout au moins, attendre vingt-quatre heures de plus, simplement pour lire le journal et les lettres du lendemain. »

C'est très sérieusement que le plus haut dignitaire, ou un des plus hauts dignitaires de la docte et riche et illustre université de Harvard propose à ses très intellectuels lecteurs, un aussi étrange raisonnement. Le même penseur trouvait tout à l'heure insuffisant et peu décisif le commandement de Dieu qui nous défend de nous tuer, il l'écartait

d'un geste dédaigneux. Il ose maintenant, au nom de la plus haute métaphysique, nous présenter de pareilles billevesées. Le plus douloureux, c'est que la pauvreté de ce raisonnement ne frappe ni ne scandalise ses admirateurs. M. de Pressensé présente au public français la dissertation de M. William James en termes dithyrambiques, il ne formule pas la moindre restriction.

Mais, continue M. William James, il y a mieux que la simple curiosité qui puisse être éveillée chez les pessimistes ; car lorsque les impulsions d'amour et de vénération sont mortes, il reste encore les impulsions combattives qui, *au premier appel*, montreront leur vitalité... Faisons donc un appel chaleureux au désespéré qui ne voit que le mal en ce monde ; et, attirant son attention sur ces maux mêmes dont la vue l'accable, proposons-lui d'ajourner encore un peu l'exécution de son suicide pour voir s'il n'aurait pas son petit rôle à jouer dans ce grand combat avant de s'en aller. »

Ce deuxième argument en faveur de la vie, ne vaut peut-être pas mieux que le précédent, si, toutefois, il n'est pas pire, mais il m'inquiéterait davantage. Lutter contre le mal, c'est fort bien, mais encore faut-il savoir en quoi consiste le mal, selon M. William James. Il indique comme dignes de haine, les politiciens, les spéculateurs et les spoliateurs de toute espèce. Sur les spoliateurs nous serons facilement d'accord. Oui, combattons énergiquement tous ceux qui violent certain commandement de Dieu : « Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient. » L'opinion sévère que M. William James émet sur les spéculateurs n'a rien de surprenant. Nous avons toutes sortes d'excellentes raisons, nous autres chrétiens du vieux continent, nous avons toutes sortes d'excellentes raisons, dis-je, de ne pas aimer les spéculateurs..., et nous ne les aimons pas. Mais que la condamnation des spéculateurs et de leurs œuvres, parte de Harvard, voilà qui nous déconcerte un peu. Puisque M. William James, pour employer une expression qui lui est chère, se plaît à aller jusqu'à la racine même des choses, allons au moins une fois jusqu'à la racine

même des choses. Si on supprimait les colossales entreprises de New-York et de Chicago, l'université de Harvard serait-elle l'université de Harvard ?

Qu'à cela ne tienne, répondra peut-être M. William James. Nos idées ne dépendent ni de l'opulence de nos fondations ni de la beauté de notre administration universitaire. Que demain toutes ces richesses viennent à disparaître et nous enseignerons la même philosophie; nous dirons les grandeurs du panthéisme et nous proclamerons l'évidence de l'agnosticisme métaphysique. Certes, si j'entendais M. William James me tenir ce langage, je ne mettrais pas en doute sa sincérité. On a le droit de penser tout de même qu'il se tromperait. Entre la philosophie des Anglo-Allemands et l'activité commerciale des Anglo-Allemands, existe une relation, une relation étroite qu'il serait puéril de nier. Les Latins, qui valaient bien nos conquérants modernes, savaient mieux se connaître, ils avouaient qu'étant donné les limites des forces humaines, leur faiblesse relative en esthétique et en philosophie était une conséquence naturelle de leur supériorité politique. Que d'autres communiquent la vie au marbre et à l'airain, qu'ils excellent dans l'art oratoire, qu'ils décrivent le mouvement des astres ! Le Romain se souvient que sa mission propre est de commander les peuples. Nos Anglo-Saxons, parce qu'ils sont les plus riches et peut-être, je dis peut-être, les plus forts, se considèrent comme les maîtres dans tout ce qui regarde la haute spéculation. Laissons-leur cette immense illusion, puisqu'aussi bien nous ne réussirions pas à la leur enlever. Mais ne nous lassons pas d'étudier, d'aimer, de glorifier nos maîtres à nous, les saint Augustin et les saint Thomas qui sont des penseurs tout autrement remarquables que les Kant, les Carlyle et les Nietchze.

En attendant, il est permis de regretter que des préposés au pouvoir spirituel tels que M. William James, impriment aux idées de leurs compatriotes et de leurs coreligionnaires une direction aussi dangereuse. Il excite au combat des hommes naturellement combattifs et impérialistes,

c'est-à-dire aspirants à la domination universelle ; il leur dit : « Fourbissez vos armes, soyez forts, soyez toujours prêts à combattre. » Combattre contre qui ? M. William James, malgré son habileté incontestable, laisse deviner, ici, quelque embarras. Sans doute, il finit par trouver un objectif, les spoliateurs, les spéculateurs, mais, après cette indication vague, il s'arrête court. C'est là, ce me semble, renverser l'ordre des éléments moraux et intellectuels qui entrent dans la notion de guerre. Montrez-nous le mal, définissez-le, déterminez aussi exactement que possible son intensité et son étendue, expliquez-nous ses conséquences, et, vous ferez naître en nous le désir rationnel et légitime de le combattre. Mais, quand des hommes, naturellement enclins à être contents de leurs forces et de leurs opinions, entendent régulièrement des excitations à une guerre dont l'objet n'est pas déterminé, ils risquent fort d'engager la lutte avec le premier groupe qui se rencontrera sur leur chemin. Un malentendu, si faible soit-il, une discussion insignifiante, un rien suffira pour déchaîner la bataille. Les vainqueurs vérifieront, après coup, si leurs griefs étaient authentiques, et, après coup, ils trouveront des approbateurs, voire des panégyriste en prose et en vers.

A un peuple jeune, riche, énivré de sa puissance, tel que le peuple américain, M. William James et ses collaborateurs devraient donner, ce me semble, d'autres conseils.

Mais nous voici sortis des prolégomènes dont l'auteur confesse d'ailleurs la choquante médiocrité ; nous sommes avertis qu'on aborde les grands arguments.

M. William James, qui ne croit pas en un Dieu personnel et qui va professer tout à l'heure une théologie d'une indigence lamentable, M. William James se proclame derechef religieux, vous entendez bien, très religieux et afin que personne ne se méprenne sur ses intentions, il souligne le mot religieux. Telle est la mode chez les mieux informés de nos intellectuels panthéistes. Je l'expliquais tout dernièrement à un excellent curé de campagne, aussi clairement qu'il m'était possible. « Je crois vous comprendre, me répondit le curé. Vos panthéistes imaginent

un Dieu imparfait et susceptible de grandir, de progresser, de se perfectionner, un Dieu qui tire peut-être une partie de sa force vitale et un accroissement de son être de notre propre fidélité (1), bref, ils imaginent et prônent un Dieu qui n'est pas un Dieu. Vos panthéistes ne sont que des athées soucieux de donner une forme savante ou censément savante, à leur athéisme. Ils me rappellent certain mauvais paroissien qui prétendait concilier son immortification scandaleuse avec la fidélité aux lois de l'Eglise. Tous les vendredis matin, il plongeait dans l'eau un gigot, en disant : « Je te baptise carpe » et il ajoutait : « Tout ce qui sort de l'eau est poisson. » Vos panthéistes font de même ; ils disent à leur irréligion : Je te baptise religion. »

Pour vouloir trop simplifier les choses, notre excellent curé exagérait un tant soit peu. Il est bien permis de penser, cependant, que l'insistance avec laquelle des panthéistes, touchés par le scepticisme, se proclament religieux, ressemble à de la diplomatie enfantine et relève, en tout cas, d'une information historique et psychologique très défectueuse. Religieux, les fétichistes le sont, à leur manière. Lucrèce, lui aussi, était religieux, à rebours, je le confesse, mais il était religieux lorsqu'il invectivait avec tant de violence, les divinités antiques et leurs adorateurs. La frénésie, d'où était sorti l'*Ecrlinf* de Voltaire, ne représente qu'une déviation, une déformation du sens religieux. Peut-être nos panthéistes feraient-ils preuve de goût, s'ils déployaient avec moins d'affectation leurs sentiments religieux.

Où leur diplomatie devient dangereuse, c'est lorsqu'ils rattachent leur sentiment pseudo-religieux ou plutôt leur phraséologie religieuse, à la science. Que les panthéistes comptent dans leur rang des spécialistes très remarquables, des géologues, des ingénieurs, des philologues, des archéologues, nous ne songeons pas à le nier. Mais si ces hommes éminents, et d'ailleurs sympathiques, ignorent leur caté-

(1) Ces expressions sont de M. William James.

chisme, ce qui arrive trop fréquemment, nous les récuserons comme de simples terrassiers. Restent les philosophes de profession. Théoriquement, ils devraient faire porter leurs études sur des questions qui se rattachent à la théologie ; en fait, ils s'appliquent uniquement à rendre impossible la théodicée. Ils font preuve, dans cette œuvre néfaste, de beaucoup d'érudition et de talent, c'est vrai, mais si notre souverain à tous, le suffrage universel, soupçonnait toutes les niaiseries qu'on raconte sur le Moi dans les chaires de philosophie, depuis cinquante ans environ, il supprimerait le traitement de tous ces kantiens. L'abus du mot science nous hypnotise, nous ahurit. Quand donc saurons-nous renvoyer les chimistes à leurs cornues et les ingénieurs à leurs machines et les criticistes à ce Moi dont ils prétendent ne pouvoir sortir? Ce ne sera pas leur faire injure, mais leur rendre service. Nous parlons religion, Messieurs, apportez-nous des arguments religieux.

M. Willian James, il faut lui rendre cette justice, voit très bien les côtés faibles de ceux qu'il appelle les *scientistes*. « J'ai attendu affirmer, dans notre Université même et par plus d'un pédagogue, que toutes les conceptions fondamentales ont déjà été découvertes par la science et que les temps futurs n'auront qu'à remplir la lacune des détails. Mais la plus élémentaire réflexion sur la réalité des faits suffira pour montrer la naïveté de telles conceptions » Et M. William James démontre cette naïveté.

Après quoi il prouve à nos scientistes, à nos positivistes, que l'ignorance systématique des vérités religieuses dont ils se targuent d'ordinaire, est quelque chose d'absolument chimérique. Vous croyez, leur dit-il en substance, éluder la grande question de l'au-delà en refusant de la poser : vous vous trompez absolument, puisque ne pas poser la question, c'est la résoudre tout de même d'une façon négative. » Si le penseur n'avait aucun enjeu dans l'inconnu, aucun besoin vital d'ordonner sa vie selon les possibilités de l'au-delà, il est clair que la neutralité philosophique constituerait la meilleure des attitudes. Mais malheureusement, non seulement la neutralité est impraticable vis-à-vis de soi-même,

mais elle l'est encore plus lorsque les relations extérieures exigent que nous choisissions une alternative quelconque. C'est pourquoi les psychologues disent que la croyance et le doute sont des attitudes qui influent directement sur la vie, et que chacune d'elles entraîne une conduite particulière... Si je refuse de croire à l'indignité d'une personne, je dois lui donner ma confiance, comme si elle en était digne... Ne pas être *pour* signifie souvent dans la pratique, être *contre*, en sorte que la stricte neutralité est impossible ».

M. William James a absolument raison, mais il est trop évident qu'il ne connaît pas notre Pascal, car il n'eût pas ainsi traduit en une prose aussi lourde, la règle des paris formulée en un si beau langage par l'auteur des *Pensées*.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que jusqu'ici, les arguments de M. William James ne répondent pas à ce qu'il nous avait annoncé au milieu de nos études. Il n'est pas encore sorti des précautions oratoires et des raisonnements négatifs. Enfin il prononce un mot positif : « Nous devons avoir confiance, dit-il, en nos appétits religieux... Et se confier en nos appétits religieux signifie qu'il faut savoir vivre sous leur bienfaisante lumière, et agir *comme* si le monde invisible qu'ils suggèrent était une vivante réalité ! Cette *intuition*... suffit pour donner du prix à la vie. Et si vous supprimez cette assurance intérieure, *si vague soit-elle*, vous enlevez du même coup à ces personnes l'intérêt de la vie... Et même *en supposant* qu'on ne puisse atteindre à la *certitude*... en résulte-t-il qu'on doive considérer comme une utopie paradisiaque la foi en un monde futur ? N'est-ce pas là une *attitude* que nous sommes parfaitement libres d'adopter pour en inspirer notre vie ? Mais j'entends le positiviste qui s'écrie : « Des possibilités, des hypothèses ! Quel usage voulez-vous que j'en fasse ? » Et je lui réponds : Ne fait-on pas des hypothèses ??... »

Quel langage et quel ton ! La chimère de Rabelais se nourrissait d'intentions secondes, M. Renan vivait de l'ombre d'une ombre, mais ces deux régimes représentent de l'intempérance, quand on les compare à ce que nous

offre M. William James. Pour lui, faire un acte de foi, c'est prendre une attitude, oui, vous avez bien lu, une attitude. En fait de vie religieuse, ce qu'il a trouvé, c'est... une hypothèse ? non pas même, mais un résidu d'hypothèse. Puis, voyez quelle attitude il prend vis-à-vis des scientistes: il gémit, il supplie, il adjure, il conjure. Tout à l'heure, il a prononcé sur les catholiques quelques mots brefs, dédaigneux, très durs et pleins de sous-entendus maintenant, devant ses frères les scientistes, il pleure comme son ami Thompson. A-t-on la certitude ? leur demande-t-il ?... Est-on sûr ?... Il se peut même que...

J'espère qu'on ne m'accusera pas de manquer d'égards envers le très respectable M. William James. Mais la pauvreté de sa méthode intellectuelle nous rappelle invinciblement certains dialogues primitifs que je ne puis désigner autrement, ici, et dans lesquels les deux interlocuteurs se renvoient indéfiniment la même épithète. «Votre doctrine dit-il aux positivistes, c'est le néant, l'absolu néant. — Ah ! lui répondent les positivistes, avec sang-froid, mais vous-mêmes, qu'enseignez-vous ? — Oh ! moi, ce que j'enseigne, ce n'est pas tout à fait le néant, du moins j'essaie de le croire. C'est peut-être même quelque chose, mais j'avoue qu'il m'est impossible de le prouver. En tout cas, ma doctrine n'est pas plus absurde que la vôtre, et si elle demeure encore fort obscure, ce dont je conviens, elle deviendra peut-être un jour, mais plus tard, bien plus tard, lumineuse ».

Ne croyez pas que j'exagère ce qu'il y a de négatif dans la doctrine d'un adversaire, afin de le mieux combattre et lisez : « Est-ce que notre foi, dit M. William James, est-ce que notre foi, en l'existence de ce monde invisible pourra aussi se vérifier ? Qui sait ? Nous répétons qu'il s'agit là d'un peut-être et que ce ne sont que des possibilités qui constituent l'essence de la situation. Mais j'avoue ne pas comprendre pourquoi cette existence même du monde invisible ne dépendrait pas, en partie, du zèle personnel avec lequel nous répondons à l'appel des sentiments religieux ?..»

Dans la Bible que citaient si volontiers les ancêtres de M. William James, il y a un mot qui me paraît caractéri-

ser merveilleusement cet état d'esprit ; il est écrit, en effet : *Evanuerunt in cogitationibus suis.*

Toutefois, l'étude de M. William James témoigne d'une qualité intellectuelle d'ordre inférieur, il est vrai, mais contre laquelle nous devrions bien, nous autres, Français, nous mettre en garde. Il a mis en tête de son article le titre créé par Mallock, titre beau, en somme, retentissant et attrayant, pour ne nous dire finalement, rien, rien, rien.

Eh bien, à cette question, quand on la pose dans nos églises, ou dans nos revues, nous avons, nous catholiques, quelque chose à répondre. M. William James veut-il prendre connaissance de quelques formules, qui bien que n'ayant rien de commun avec la philosophie néo-Kantienne, ne laissent pas de satisfaire pleinement l'esprit et le cœur.

« Ceux que Dieu a connus par sa prescience, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût lui-même le premier-né entre beaucoup de frères. »... « La fête de tous les Saints, me paraît plus grande en quelque manière que celle de Pâques ou de l'Ascension ; car c'est le mystère qui rend Notre-Seigneur parfait ; car Jésus comme chef n'est parfait ni accompli, s'il n'est uni avec tous ses membres qui sont les Saints ». Et encore : « La Croix est le seul point fixe placé au centre du monde pour arrêter l'entraînement fatal de toutes choses à la mort. O croix, arbre de vie, unique espoir du monde, ta vue est effrayante aux hommes de la nature ; elle les révolte, les scandalise ; ils n'y voient que mort et torture ; ils ne voient pas la sève divine, puissante et réparatrice, circuler dans les fibres cachées, ni les anges monter et descendre au-dessus du corps crucifié. Bien différente de toute la scène du monde qui séduit du dehors et ne donne que mort et dégoût quand on y entre, l'âme trouve que ton approche est dure. Mais celui qui te pénètre entre dans la ligne, vivante dans la voie substantielle, hors de laquelle tout est ténèbres et misères. »

Ces principes ne sont pas demeurés, chez nous, à l'état de lettre morte, ils n'ont jamais cessé d'inspirer, de diriger de vivifier les existences les plus humbles et les plus illustres. Mabillon qui était bien plus instruit que M. William James s'écriait sur son lit de mort : *Deus veritatis !* Bossuet disait : *Scio cui credidi*, et plus près de nous, Louis Veuillot dictait cet admirable testament qu'on ne se lasse pas de relire :

Placez à mon côté, ma plume
Sur mon front le Christ mon orgueil
Sous mes pieds mettez ce volume ;
Et clouez en paix le cercueil.
Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la croix ;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*
. . . .
Je fus pécheur et sur ma route
Hélas ! J'ai chancelé souvent ;
Mais grâce à Dieu, vainqueur du doute,
Je suis mort ferme et pénitent.
J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi ;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

Voilà qui est bien humiliant pour nos mandarins si haut placés sur l'échelle de l'intellectualisme. Quand on leur demande quelques renseignements même très élémentaires sur le sens de la vie, ils hésitent, ils ânonnent, ils ne paraissent pas se comprendre eux-mêmes, ils font rire la galerie, ce pendant que notre mère l'Eglise garde toujours intactes les paroles de la vie éternelle. Et non-seulement elle les garde, mais elle apprend encore aux siens l'art d'approprier ces paroles de vie aux aspirations morales de nos générations les plus contemporaines. Oui, c'est bien humiliant pour Messieurs les intellectuels ! Nous qui

sommes incapables d'admirer sans réserves, Carlyle, Hartmann et Nietzche, nous savons que nous ressusciterons un jour, que nous verrons Dieu face à face, nous savons où est la résurrection et la vie. La vie éternelle, c'est connaître d'abord Dieu, le seul vrai Dieu, non pas le Dieu impersonnel des panthéistes, le Dieu-devenir, mais le Dieu d'Abraham et de saint Paul, le Dieu de Léon XIII et des Petites Sœurs des pauvres, puis de connaître le Fils de Dieu qui est Jésus-Christ.

Mais il ne suffit pas de constater la pitoyable banqueroute de la pensée anglo-allemande ; nous pouvons et nous devons peut-être soumettre quelques observations à ses représentants :

« Non seulement, Messieurs, vous en êtes réduits à une foi imperceptible, on peut le dire, et impalpable, mais vous faites des aveux d'où devraient sortir de graves inquiétudes. Hé quoi, vous déclarez que vous n'exercez aucune action sur l'âme du peuple, et puis tranquillement, sans plus vous occuper d'elle, vous consacrez votre vie à des subtilités infiniment plus propres à développer le scepticisme qu'à le comprimer ? Qu'est-ce donc qu'une aristocratie intellectuelle qui ne s'inquiète point des intérêts religieux du peuple ? Elle n'a plus de raison d'être, elle n'a qu'à disparaître ; elle ressemble désormais à ce musée d'Alexandrie qu'on avait surnommé le poulailler des Muses ».

Mais il y a plus inquiétant que cela. Le nihilisme d'en haut, prendra contact tôt ou tard avec le nihilisme d'en bas, celui des foules, et lorsque ce contact se produira, quelles explosions ne faudra-t-il pas craindre ? Déjà même, aux anarchistes, aux révolutionnaires, à tous les révoltés que peuvent bien répondre, que peuvent bien opposer surtout, des intellectuels qui tout en déclarant ne rien comprendre à la vie, proclament leur impuissance à la supporter et laissent deviner tant de colères cachées ? Cette société moderne qu'on a jadis tant adulée serait donc plus gravement atteinte que nous ne pensions.

Mais peut-être M. William James veut-il parler unique-

ment de .ses chers Anglo-Saxons? J'inclinerais d'autant plus volontiers à le croire que de l'autre côté de l'Atlantique, un Anglais vient de faire entendre, ces jours-ci, un nouveau cri d'alarme. Les temps sont bien changés, depuis le jour encore récent où M. Edmond Demolins chantait, avec l'enthousiasme que l'on sait, la supériorité des Anglo-Saxons.

Nous attendons qu'il se mette d'accord avec le très savant M. William James et avec lord Charles Beresford, premier amiral de sa gracieuse Majesté.

Abbé Delfour.



LA

DERNIÈRE RÉVÉLATION

La Genèse raconte le commencement des choses; l'Evangile peint le milieu des jours; l'Apocalypse annonce la fin des temps. Cette trilogie est d'une incomparable beauté. Les feuilles de l'Apocalypse laissent échapper les parfums d'une si pénétrante poésie que personne ne peut les éviter. Les libres penseurs les respirent comme les croyants. Leur ressource suprême consiste à les exagérer, à noyer la prophétie sous la poésie, à se représenter saint Jean non comme un révélateur, mais comme un chanteur une sorte d'*aede*. L'Apocalypse devient un simple poème.

L'Apocalypse n'est pas un poème. C'est une prophétie, une des plus grandes prophéties, celle qui clôt la révélation : « Révélation de Jésus-Christ... à son serviteur Jean... Bienheureux celui qui lit, écoute et observe les paroles écrites dans cette prophétie, car le temps est proche. »

Les pages de l'Apocalypse sont pleines et imprégnées et débordantes d'une personnalité devant laquelle s'effacent toutes les autres personnalités. « Je suis l'Alpha et l'Oméga, le principe et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, et qui était, et qui doit venir, le Tout-Puissant. »

La personnalité de Jésus-Christ est comme le reflet de l'Apocalypse. C'est Jésus-Christ qui révèle et c'est Jésus-Christ qui est révélé. « Jésus-Christ qui est le témoin fidèle, le premier né des morts, le prince des rois de la terre... Voici qu'il vient avec les nuées, et tout œil le verra, et aussi ceux

qui l'ont frappé, et toutes les tribus de la terre pleureront à cause de lui. Oui, qu'il en soit ainsi. »

C'est en ces termes que saint Jean annonce le sujet principal de l'Apocalypse.

Le fils de Dieu est le premier objet de sa vision Il se montre à l'apôtre dans uue auréole de blancheur neigeuse, d'or parfaitement pur, d'airain incandescent, de flammes, d'étoiles et d'éclat solaire. Sa voix ressemble à la voix des grandes eaux : « Je suis le premier et le dernier et le Vivant par excellence. J'ai été mort et voici que je vis dans les sièrles des siècles et je tiens les clefs de la mort et de l'enfer. Ecris donc les choses que tu as vues et celles qui sont maintenant et celles qui doivent leur succéder ».

Vraisemblablement, les choses qui sont maintenant désignent l'état des sept églises d'Asie. Les choses qui doivent se dérouler plus tard désignent la seconde vision, c'est-à-dire la prophétie proprement dite.

Celle-ci est une suite de visions qui se déroulent sous les yeux de saint Jean dans un cadre dont rien n'égale la magnificence. Le ciel s'ouvre. Dans les profondeurs sublimes paraît un trône et sur le trône Celui qu'aucun homme ne peut contempler durant la première vie. Les teintes rouges du jaspe et les teintes orangées de la sardoine planent sur lui. Un arc-en-ciel d'émeraudes entoure le trône. Devant le trône s'étend une mer de cristal. Puis viennent les quatre animaux symboliques et les 24 vieillards. Les assistants au trône de Dieu chantent la gloire de celui qui par un acte de sa volonté a créé le ciel et la terre. Dieu tient dans sa main droite une feuille écrite au recto et au verso, roulée sur elle-même et maintenue par sept sceaux. C'est le livre de l'avenir. Un seul peut rompre les sceaux et lire le volume. Ce révélateur unique c'est le lion de la tribu de Juda, la racine de David, l'Agneau immolé pour le salut des hommes, le Christ Dieu. Il s'approche du trône, prend le livre de la main de Dieu et s'apprête à rompre les sceaux. En ce moment tous les êtres crées éclatent en transports de reconnaissance, les quatre chérubins, les vingt-quatre vieillards, les anges nombrés par milliers de

milliers, toutes les créatures enfin qui sont dans le ciel et sur la terre et sur la mer et dans la mer et sous la terre. Le Christ est acclamé comme le Sage et le Fort. Les sceaux vont s'ouvrir. Quelle sera la révélation? Ici, les lecteurs qui espéreraient une nouvelle interprétation de l'Apocalypse éprouveraient une déconvenue. Les interprétations de la grande prophétie sont presque innombrables. Tous les Pères, tous les docteurs s'en sont occupés. Outre les commentateurs qui ont scruté l'ensemble des Ecritures, elle a eu ses commentateurs spéciaux. Tout semble avoir été dit. Rien de ce qui a été dit ne satisfait pleinement. Ne caressons donc pas l'espoir de trouver mieux ni même de trouver autre chose. Notre but, en entrant dans cette étude, est de préciser certaines conclusions par l'analyse de la prophétie. Nous analyserons beaucoup et nous interpréterons peu.

LE CADRE

Il n'est pas inutile de commencer l'analyse en étudiant ce qu'il y a de plus extérieur dans la prophétie, c'est-à-dire l'horizon, l'appareil, les personnages au milieu desquels se déroulent les visions de saint Jean.

Saint Jean au moment où il reçoit la révélation se trouve à Patmos. Les flots bleus de la Méditerranée bornent sa vue de toutes parts. Dans la vision, la scène change. L'apôtre se trouve dans le Paradis et non loin du trône de Dieu. Sans doute, le ciel ne lui apparaît qu'à travers les symboles. Mais c'est le ciel. De là saint Jean peut contempler le monde inférieur et visible en son entier, les étoiles, la lune, le soleil et la terre dont il distingue les continents et les océans. Il voit les vaisseaux sur les mers et les hommes sur les rivages. Inutile de chercher ici les lois de l'optique naturelle, puisqu'il s'agit d'une vision surnaturelle. Les spectacles qui se succèdent devant le prophète se passent soit dans le ciel lui-même, soit dans les espaces assez vagues

qui séparent les deux mondes, soit précisément dans les asstres et sur notre globle. Bien que l'apôtre soit le plus souvent devant le trône de Dieu, il lui arrive de se déplacer et d'arriver jusqu'à la terre.

Les personnages qui se meuvent autour de la prophétie proprement dite sont de trois sortes. Il y a d'abord l'ordonnateur souverain qui a tout créé et qui gouverne tout. Il est assis sur le trône, un seul Dieu en trois personnes. C'est le moteur universel et immobile. Il y a ensuite les exécuteurs de ses décrets. Ce sont les anges. Il y en a des milliers et des milliers. Mais quarante-deux remplissent un rôle spécial dans les scènes prophétiques. Il y a enfin les témoins, les spectateurs. Ce sont les quatre chérubins qui apparaissent couverts d'ailes et d'yeux. Ce sont ensuite les vingt-quatre vieillards. Ils contemplent ce qui se passe au-dessous d'eux et interviennent dans l'action par leurs hymnes en rapport avec les événements. Toute comparaison à part, ils rappellent le rôle du chœur dans le drame antique. Il y a enfin saint Jean lui-même qui voit, entend, interroge et est interrogé.

Cette partie extérieure de l'Apocalypse ne doit pas être perdue de vue. Elle est d'un haut intérêt dogmatique. C'est la révélation du lien qui unit les choses divines et humaines. L'unité de Dieu, la divinité du Christ, le gouvernement de la Providence, le ministère des anges, la communion des saints sont mis dans un jour éclatant. C'est la grande réalité. C'est en même temps le grand invisible. Rien de tout cela n'apparaîtra aux hommes placés au milieu des événements.

L'ENSEMBLE

On doit distinguer sept phases dans la révélation. Ces phases se différencient par des caractères extérieurs que personne ne peut refuser de reconnaître.

I

Les Sceaux

La première série des révélations est contenue dans l'ouverture successive, relativement rapide et ininterrompue des six premiers sceaux.

Il y a en réalité sept tableaux :

(1) Un guerrier couronné, armé de l'arc et monté sur un cheval blanc, marche à la victoire.

(2) Un cavalier, monté sur un cheval alezan, reçoit un glaive et sème la guerre autour de lui.

(3) Un personnage monté sur un cheval noir, tient une balance à la main et annonce la famine.

(4) La mort montée sur un cheval pâle traîne l'enfer après elle et extermine les hommes.

(5) Sous l'autel de Dieu, les âmes des martyrs demandent vengeance au Seigneur.

(6) Tremblements de terre, obscurcissement des astres, chute des étoiles, mouvement du ciel se repliant comme la feuille d'un livre, effroi des hommes, le grand jour de la colère de Dieu.

(7) (Suite du sixième sceau). Le dénombrement des élus.

C'est là un véritable ensemble. Il est clos par les acclamations des chérubins, des vieillards et des anges. Il est si bien distinct du reste qu'un silence d'une demi-heure se fait dans le ciel après l'ouverture du septième sceau.

II

Les Trompettes

L'ouverture du septième sceau comprend tout le reste de la prophétie. Cela se conçoit. L'ouverture des six premiers sceaux a permis de lire quelques passages seulement, puisque la feuille ne s'est développée qu'à peine. L'ouverture du septième sceau rompt la dernière attache. La feuille peut être lue d'un bout à l'autre et de chaque côté. Mais là

encore les tableaux se groupent en séries distinctes les unes des autres.

Voici les tableaux qui se déroulent à chaque sonnerie de trompettes :

(1) Une grêle de feu et de sang tombe sur le tiers des continents. Le tiers des arbres et la totalité des herbes périssent.

(2) Une haute montagne tombe tout enflammée dans la mer, ensanglante le tiers des eaux, tue le tiers des poissons et détruit le tiers des navires.

(3) Une grande et ardente étoile (Absynthe) tombe sur le tiers des eaux courantes. Ces eaux deviennent amères et mortelles.

(4) Le soleil, la lune et les étoiles perdent leur lumière par tiers.

(5) Le cinquième tableau nous montre d'innombrables légions de sauterelles symboliques s'échappant du puits de l'abyme sous la conduite du démon exterminateur (Apollyon) et tourmentent les hommes.

(6) Au sixième tableau, une cavalerie forte de vingt millions de combattants franchit l'Euphrate et détruit le tiers de l'humanité. Les impies foulent la cité sainte pendant quarante-deux mois. Les deux témoins de Dieu, après avoir accompli les plus grands prodiges, sont tués par la Bête qui monte de l'abyme. Leurs corps restent pendant trois jours et demi sans sépulture sur les places de la ville où leur Seigneur a été crucifié. Ensuite ils reprennent vie et montent au ciel.

(7) Dans le septième tableau, les morts sont jugés, les saints récompensés et les impies perdus.

Lorsque le septième ange sonne de la dernière trompette, le jugement n'est pas dépeint mais annoncé par les actions de grâces, les bénédictions et les acclamations des vingt-quatre vieillards. C'est une finale semblable à celle qui termine le sixième sceau.

III

Les Combats

Les sonneries de trompettes ont pris fin et la prophétie entre dans une phase nouvelle. Une troisième série commence, indiquée par une suite non interrompue d'événements parfaitement liés entre eux. L'unité se révèle non plus par les accessoires, mais par les choses elles-mêmes.

(1) *Dans le ciel.* — La Femme couronnée, le Dragon aux sept têtes et aux sept diadèmes, le Fils de la Femme. Enlèvement du Fils de la Femme jusqu'au trône de Dieu, transfert de la Femme dans une solitude, chute de Satan et de ses anges sur la terre.

(2) *Sur la terre.* — Combats de Satan contre la Femme.

(3) *Sur le bord de la mer.* — Double apparition.

Apparition de la Bête aux sept têtes et aux dix cornes.

Le Dragon communique sa puissance à la Bête. Une des sept têtes de la Bête est grièvement blessée, puis guérie. Les hommes adorent simultanément le Dragon et la Bête. Celle-ci a le pouvoir pendant quarante-deux mois.

Apparition d'une seconde Bête ayant les cornes semblables à celles de l'Agneau et la parole semblable à celle du Dragon. C'est le faux prophète et le faux thaumaturge. Il fait prosterner les hommes devant l'image de la Bête, grave le caractère de la Bête dans leur main droite et sur leur front et exclut des relations sociales les plus indispensables ceux qui n'ont pas dans la main droite ou sur le front le caractère ou le nombre de la Bête. Ce nombre est un nombre d'homme. C'est 666.

(4) Apparition de l'Agneau debout sur la montagne de Sion, entouré de cent quarante-quatre mille élus qui ont le nom de l'Agneau et celui du Père écrits sur leurs fronts, et sont vierges.

(5) Prédication de l'Evangile éternel sur toute la terre.

(6) Babylone tombe.

(7) Apparition du Fils de l'homme assis sur une nuée blanche, ordonnant la moisson et la vendange de la terre.

Les grappes sont jetées dans le grand lac de la colère de Dieu. Le lac est foulé en dehors de la cité. Le sang déborde en telle abondance que les chevaux en ont jusqu'au mors dans un rayon de 1.600 stades.

On arrive ainsi de la Femme resplendissante sous toutes les lumières à la mer de sang (1).

IV

Les Coupes

La prophétie des coupes forme une quatrième série. La vision remonte. Elle part non plus de la terre foulée par les derniers combats, mais de la mer de cristal qui affleure le bas du trône de Dieu. Les vainqueurs chantent l'hymne du triomphe, le temple divin du témoignage s'ouvre et on en voit sortir sept anges tenant sept coupes d'or, pleines des vengeances divines. Ces vengeances sont les derniers châtiments exercés par Dieu sur la terre.

V

Babylone

Les différentes séries prophétiques semblent être en germe les unes dans les autres. Ainsi, la prophétie des trompettes introduit la Bête sur la scène des évènements terrestres. La prophétie des combats développe l'origine, la nature, les débordements et les combats de l'homme de péché. Dans cette dernière prophétie, les anges annoncent l'approche de la chute de Babylone et du jugement. La prophétie des coupes annonce de nouveau la chute de la Bête et celle de Babylone. La série qui commence décrit longuement ces deux chutes. C'est une série nouvelle.

(1) Un des anges qui ont versé les coupes invite saint

(1) La partition septenaire que nous avons adoptée pour ce numéro ainsi que pour les numéros v, vi et vii n'est pas dans le texte, mais nous paraît conforme au texte. Ceci soit dit sans prétention dogmatique.

Jean à le suivre dans le désert. L'ange et l'apôtre se trouvent en présence de la Bête sur laquelle est assise une prostituée. L'ange révèle à saint Jean que cinq des têtes de la Bête représentent cinq des empereurs qui ont déjà persécuté l'Église, que la sixième est le persécuteur actuel, que la septième est un persécuteur à venir mais dont la domination sera courte, que la Bête est le grand persécuteur des derniers temps. Ses dix cornes sont dix rois qui lui prêteront main-forte. La prostituée, assise sur la Bête, est la grande ville dont les ressources seront au service de la Bête et des dix rois. C'est Babylone. Les rois qui d'abord serviront la Bête, se tourneront ensuite contre Babylone. Telle est l'explication angélique.

(2) Un ange, si éclatant de gloire, que toute la terre en est illuminée, annonce la chute de Babylone.

(3) Une voix partant du ciel ordonne à tous les saints de quitter Babylone.

(4) Un ange soulevant un rocher, le laisse tomber dans la mer et déclare que Babylone va être ainsi précipitée.

(5) Tous les saints du ciel se réjouissent de la chute de Babylone.

(6) Une voix sortant du trône déclare que le temps des noces de l'Agneau est venu et que l'épouse est prête.

(7) Le ciel s'ouvre. Apparition du Verbe de Dieu monté sur un cheval blanc. Les armées du ciel le suivent couvertes de lin et montées sur des chevaux blancs. A son aspect, l'ange qui est dans le soleil appelle tous les oiseaux du ciel au grand souper de Dieu.

Sur la terre, la Bête et le Faux prophète, entourés de rois et d'armées innombrables, s'apprêtent à combattre le Verbe de Dieu et ses anges. La Bête et le Faux prophète sont pris et sont jetés vivants dans l'étang de feu qu'alimente le soufre. Le reste est frappé de l'épée à deux tranchants et tous les oiseaux du ciel se rassasient de leur chair.

VI

Les Temps

Le Dragon est le sujet principal de cette sixième série. C'est le grand acteur invisible dans les révoltes des hommes contre Dieu. Il a paru faisant la guerre à la Femme et suscitant la Bête. Le prophète, après avoir dépeint les destinées de la Bête, revient à celles du Dragon. Ces destinées, on peut le dire, remplissent les temps.

(1) Comme le Dragon séduisait les peuples, un ange descend du ciel pour le lier.

(2) Il le lie dans le puits de l'abyme pour mille ans.

(3) Toutes les âmes des martyrs, depuis les premières jusqu'aux dernières persécutions, subissent un premier jugement immédiatement après leur sortie du corps.

(4) Elles règnent avec le Christ pendant mille ans. C'est la première résurrection.

(5) Après mille ans le Dragon est délié. Il rassemble Gog et Magog et les conduit au combat contre le camp des saints et la cité bien aimée.

(6) Le feu du ciel tombe sur les impies. Le Dragon est précipité dans l'étang de feu où la Bête et le Faux prophète souffriront durant les siècles des siècles.

(7) Tous les morts ressuscitent. Les éléments, la mort et l'enfer rendent leur proie. Tous sont jugés selon leurs œuvres. Ceux qui ne sont pas écrits dans le livre de vie, sont précipités dans l'étang de feu. C'est là la seconde mort.

VII

L'Eternité

(1) Saint Jean voit la nouvelle Jérusalem descendant du ciel comme une épouse parée pour son époux.

(2) Une voix partant du trône annonce que c'est là le tabernacle de Dieu avec les hommes.

(3) Voix de Celui qui est sur le trône : « Je suis l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin. Celui qui vaincra m'aura pour Dieu et il sera mon fils. »

(4) Un des sept anges qui ont répandu les coupes, transporte saint Jean sur une montagne très élevée, d'où l'apôtre voit la céleste Jérusalem dans son ensemble et dans ses détails.

(5) L'ange lui montre ensuite le fleuve de vie qui s'échappe du trône de Dieu et de l'Agneau.

(6) Jean veut se précipiter aux pieds de l'ange pour l'adorer. L'ange l'en empêche et lui adresse les dernières paroles de Celui qui l'envoie.

(7) Jean atteste à toutes les églises la vérité divine de la prophétie qu'il vient d'écrire.

LE PLAN

La prophétie de saint Jean expose le triomphe définitif et éternel du Bien sur le Mal. Le Bien peut vaincre le Mal de deux façons, c'est-à-dire en récompensant les bons et en punissant les mauvais. Ces deux résultats résument et caractérisent certainement toute la prophétie. Le Dragon, l'Antechrist, le Faux prophète et leurs adeptes disparaissent finalement de la scène du monde. Ils sont tous précipités dans le lac de feu, d'où la fumée de leurs tourments montera dans les siècles sans fin. C'est là l'oubli dans ce qu'il a de plus profond et de plus désespérant. Le Verbe de Dieu se vengera ainsi de ses adversaires. Le même Verbe de Dieu épousera la nature humaine régénérée et fidèle. Il l'admettra à la contemplation de la divine essence dans les splendeurs de la céleste Jérusalem. Ce sera là le triomphe par excellence du Bien.

Ce but de la prophétie ne peut faire doute pour personne, puisque la céleste Jérusalem qui éclaire la fin de la prophétie, remplira l'éternité. Il n'y a rien au-delà.

Reste à savoir qu'elle est la méthode du prophète en

décrivant les événements qui doivent amener cette solution.

Le prophète a-t-il suivi un ordre ? Les visions se déroulent-elles devant saint Jean dans l'ordre des temps ? Les évènements doivent-ils se succéder dans la réalité comme ils se succèdent dans la révélation ?

Sans doute, il y a un ordre. Les œuvres humaines les plus imparfaites ne sont jamais sans quelque ordre. L'ordre est la marque de l'intelligence. La prophétie, venant de l'intelligence infinie, doit être ordonnée et elle l'est en effet. Beaucoup d'interprètes en concluent que la prophétie apocalyptique est une histoire anticipée, montrant à saint Jean les évènements futurs dans l'ordre même de leur accomplissement. Pour eux, tout se suit chronologiquement et d'un bout à l'autre. Il leur semble monstrueux que l'ordre des faits soit interverti et que le voyant mette tantôt en avant ce qui est après et tantôt après ce qui est avant.

La réponse est aisée. Il y a un milieu entre l'ordre chronologique perpétuel et le désordre chronologique. Il y a ordre chronologique parfait dans chacune des sept séries. Mais il est impossible de placer toutes ces séries bout à bout. Il est impossible de ne pas voir (et cela abstraction faite de toute interprétation) que certaines séries ne sont pas la suite chronologique des précédentes. Il est donc naturel de conclure que le prophète dans chacune des séries parcourt les mêmes temps, mais raconte des événements différents, à peu près comme un historien qui raconterait le règne de Louis XIV en décrivant d'abord les faits de guerre, puis les illustrations littéraires, puis les traités de commerce, et continuant ainsi jusqu'à l'achèvement complet du tableau.

Dans ce système la prophétie des *sceaux* est comme une synthèse de toutes les autres. C'est un prélude grandiose résumant toute l'histoire des temps chrétiens. On voit d'abord le Verbe de Dieu qui entreprend la lutte contre le mal. C'est le cavalier au cheval blanc. La plupart des interprètes s'accordent sur ce premier point. Les différents fléaux déchaînés sur le monde par les ennemis de Dieu

seraient symbolisés par les trois autres cavaliers. Les prières des saintes victimes du mal et demandant vengeance à Dieu peignent au vif les sentiments des bons en présence des mauvais qui semblent remporter la victoire. C'est là la plainte éternelle. La raison providentielle qui prolonge l'existence du monde est parfaitement indiquée. Dieu attend que le nombre des élus soit complet. Enfin viennent les dernières épreuves et les temps ont vécu. C'est là, il est vrai, une interprétation qui est loin d'être universelle. Beaucoup voient dans le sixième sceau, les bouleversements qui accompagnèrent la chute de Jérusalem, ou les dernières persécutions des Césars, ou la prise de Rome par les barbares. D'après eux le dénombrement des élus serait un dénombrement particulier. Le plus illustre partisan de ces interprétations restreintes, Bossuet, avoue que la prophétie peut désigner en même temps et une catastrophe particulière et la catastrophe finale. En tous les cas, l'interprétation que nous suggérons, est certainement la plus conforme au texte, puisque les paroles de saint Jean rappellent celles du Christ prédisant les derniers jours. Personne au surplus, ne saurait prouver qu'elle est fausse et cela nous suffit pour l'instant.

La série des *trompettes* se termine très certainement par la fin des temps, puisqu'il y est question de la Bête et du jugement.

La série des *combats* n'est pas la continuation des trompettes. La preuve en est claire. Tout ce qui regarde la Femme, le fils de la Femme et le Dragon est antérieur à l'apparition de la Bête, antérieur par conséquent à la sixième trompette, antérieur à plus forte raison au jugement. Point de recours, comme on le voit à l'interprétation. Cette prophétie des combats se rapporte aux derniers jours du monde dès l'instant au moins où apparaissent la Bête et le faux prophète.

La prophétie des *coupes* se rapporte du commencement à la fin aux derniers jours, puisque l'effusion de la première coupe frappe les hommes inféodés à l'Antechrist. Néanmoins cette prophétie n'est pas le prolongement de la précédente.

La prophétie des combats se termine par la moisson et la vendange de la terre et il ne saurait rien y avoir au delà. De plus et en dehors de toute interprétation, Babylone tombe dans la prophétie des combats immédiatement avant la vendange. Elle tombe de nouveau à l'effusion de la septième coupe. L'effusion de la première coupe ne peut donc suivre les vendanges de la terre. Ces deux prophéties donnent des détails différents sur des événements d'une même époque. La prophétie de *Babylone* à son tour remonte plus haut que celle des coupes. Elle signale les persécuteurs antérieurs à saint Jean lui-même, tandis que la prophétie des coupes commence au règne de l'Antechrist. D'autre part elle finit avec les temps puisque sa fin coïncide avec celle des coupes. La prophétie des coupes contient les derniers fléaux qui doivent affliger la terre. Rien de plus certain. On le lit sans interprétation dans le texte même. « Et je vis sept anges ayant les sept dernières plaies, puisque ces plaies ont consommé la colère de Dieu ». La dernière coupe renverse Babylone, pendant que la prophétie de Babylone se ferme sur la chute simultanée de Babylone, de l'Antechrist et de son vicaire. Ces deux prophéties se terminent donc avec les temps.

La prophétie des *temps* contenant les destinées du Dragon ne saurait faire suite à Babylone. Il n'y a rien de plus évident, quoi qu'en disent certains docteurs récents.

Pendant mille ans, Satan est lié et les saints règnent avec le Christ. Après mille ans, Satan délié rassemble tous les impies sous sa bannière, les conduit au dernier combat contre Dieu et tombe avec eux sous la foudre : tel est le résumé de la prophétie. Ces mille ans sont symboliques et représentent une longue suite de siècles. Prenons-les cependant pour mille ans. Si ces mille ans commencent après la chute de Babylone et de l'Antechrist il devient impossible d'admettre que la chute de Babylone et de l'Antechrist soit la dernière vengeance de Dieu avant le jugement. La vengeance de Dieu est évidemment celle qui tombe sur les rois et les impies rassemblés par le Dragon contre l'Eglise de Dieu. La prophétie entre ainsi en contradiction avec

celle des coupes et celle de Babylone. Ici encore, point d'interprétation proprement dite. La contradiction n'étant pas admissible, il faut bien admettre que l'écrasement de l'Antechrist étant le dernier fléau de Dieu, l'écrasement du Dragon étant également le dernier fléau, ces deux écrasements sont contemporains et représentent les deux faces d'un même cataclysme.

La chute du Dragon coïncidant avec celle de l'Antechrist, les mille ans de l'enchaînement Satanique nous reportent bien haut vers les premiers jours de notre ère.

Les mille ans de l'enchaînement Satanique se confondent avec les mille ans du règne des saints, le commencement et la fin de ce règne correspondent avec l'enchaînement et le déchaînement de Satan.

Quel que soit le sens donné à ces prophéties des temps, il est impossible de rien intercaler entre la chute de l'Antechrist et celle du Dragon.

Dans la prophétie de Babylone, un ange annonce que le temps des noces de l'Agneau est venu et que l'épouse est prête. C'est annoncer clairement la fin des âges. Il est donc impossible que la chute de l'Antechrist et celle de Satan ne coïncident pas.

Dans la prophétie des combats, le Dragon est précipité sur la terre pour peu de temps. Dans ce peu de temps il rencontre l'Antechrist. Comment pourrait-on dire qu'il y est précipité pour un peu de temps, s'il devait y être précipité une seconde fois, après mille ans d'intervalle. En réalité, les tableaux prophétiques représentent des événements à peu près parallèles.

Si la prophétie était une œuvre d'art, on serait en droit de scruter le motif de cette disposition. Toute œuvre artistique relève de la raison humaine. La prophétie n'en est pas là. C'est une œuvre divine. Il faut se borner à constater la marche des visions.

La proportion entre le prologue et l'épilogue est évidente. Le prologue annonce la vie bienheureuse et l'épilogue la dépeint.

Si nous passons aux cinq visions qui forment comme le

corps de la prophétie, nous remarquons que le jugement général qui est comme la transition entre la vie de la terre et la vie bienheureuse est signalée dans la première et la dernière des cinq visions. Dans la série des trompettes, le jugement est simplement annoncé. Dans la série des temps il est décrit.

La résurrection, qui doit précéder le jugement est annoncé seulement à la dernière vision. On doit remarquer une sorte de gradation dans la peinture des événements qui précèderont la résurrection. Dans la série des trompettes, la lutte commence entre l'Antechrist et les saints. Dans la série des combats, cette lutte arrive à son paroxysme. Le vicaire de l'Antechrist étend sa tyrannie, jusqu'aux dernières limites. Dans la série des coupes, l'empire de l'Antechrist est à son déclin. Dans la série de Babylone, l'Antechrist et son vicaire sont précipités dans le feu éternel. Dans la série des temps, Satan est précipité avec l'Antechrist. Telle est la marche.

Entre l'ouverture des six premiers sceaux qu'on peut regarder comme un prologue et l'apparition de la Jérusalem céleste qui est un incontestable épilogue se déroulent cinq visions distinctes. Ces visions sont successives, mais les événements prophétisés ne le sont pas tous. Tel est le résultat amené par l'analyse et ce résultat est considérable.

(*A suivre*) Frédéric de Curley, *S. J.*



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XII

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA TRIPLE ALLIANCE

(Suite)

III

Le moment approchait où l'Europe devait être exactement renseignée sur la nature des rapports établis entre l'Italie et les puissances de l'Europe centrale. Au mois de mars 1883, une vive discussion s'engagea, à la Chambre italienne, sur la politique étrangère du cabinet Depretis-Mancini. Les principaux orateurs de la droite et du centre, et, en particulier, MM. Minghetti, Sydney Sonnino et Marselli, critiquèrent sans ménagements la conduite de M. Mancini dans les affaires d'Egypte et ne lui épargnèrent

(1) Voir les numéros de décembre 1898, janvier, mars, juin, juillet, septembre, octobre, novembre 1899, janvier, février, mars, mai, juin, août, octobre et décembre 1900.



pas leurs blâmes pour son attitude vis-à-vis de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche.

Quant aux affaires d'Egypte, M. Minghetti et ses collègues, fortement appuyés par M. Crispi, reprochaient vivement à M. Mancini d'avoir repoussé les avances de l'Angleterre qui, au mois de juillet 1882, avant et après le bombardement d'Alexandrie, avait proposé à l'Italie de s'associer à son entreprise destinée à rétablir l'ordre en Egypte (1). Pour

(1) On a souvent voulu mettre en doute cette proposition de l'Angleterre. Il est impossible de partager ce sentiment lorsqu'on a lu les dépêches diplomatiques échangées, aux mois de juin et de juillet 1882, entre le ministère des affaires étrangères d'Italie et le *Foreign Office*. Les avances de lord Granville devinrent plus pressantes encore lorsque M. de Freycinet, alors président du conseil, eut refusé formellement le concours de la France. Mais, en Italie comme en France, on faisait alors une politique de sentiment, on méconnaissait le rôle que l'Europe devait jouer en Egypte vis-à-vis d'un aventurier vulgaire tel qu'Araby-pacha que les radicaux italiens appelaient avec emphase : le Garibaldi de l'Egypte ! et l'on abandonna tout à l'Angleterre, sauf à regretter amèrement plus tard, alors qu'on ne pouvait plus réparer la faute commise, d'avoir laissé échapper l'occasion d'asseoir solidement l'influence française et italienne sur les bords du Nil. L'Angleterre fut bien plus avisée, et puisque la France et l'Italie se refusaient à l'aider dans son entreprise égyptienne, elle prit, seule, la tâche de débarrasser les Etats du Khédive des prétoriens qui s'en étaient emparés. Après le rétablissement de l'ordre, le cabinet anglais ne voulut partager avec personne le bénéfice d'une affaire qu'il avait su mener à bonne fin et ceux qui lui avaient refusé leur concours ne purent que gémir sur leur manque de prévoyance et leur aveuglement.

Les radicaux italiens, et même certains modérés, accusaient l'Angleterre d'avoir agi contre le droit des gens et d'avoir accompli une œuvre barbare en bombardant Alexandrie. Cette même opinion fut exprimée par la presse républicaine française, sauf de rares journaux plus clairvoyants que les autres. Tout autre fut le langage des hommes d'Etat sérieux. Tandis qu'en Italie, MM. Minghetti, Crispi, Sonnino et d'autres membres éminents du Parlement blâmèrent vivement la conduite de MM. Depretis et Mancini et leur reprochèrent amèrement d'avoir laissé échapper une occasion unique pour étendre l'influence de l'Italie en Orient, et cela par crainte des déclamations grotesques des journaux et des politiciens libéraux ou radicaux, en France, M. le duc de Broglie prononça un très remarquable discours au Sénat (26 juillet 1882) où il apprécia fort bien le rôle de la flotte anglaise devant Alexandrie :

« Il n'y a pas beaucoup d'honneur à faire des ruines, s'écria-t-il, mais le gouvernement anglais a sauvé le prestige de sa puissance et

ce qui avait trait aux rapports entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche, M. Minghetti et ses collègues, tout en approuvant la nouvelle politique adoptée par le ministère et les alliances qui en étaient le résultat, déclarèrent hautement que M. Mancini était l'homme le moins propre à en tirer des conséquences avantageuses pour l'Italie.

Pris ainsi à partie, M. Mancini estima que s'il ne donnait pas des explications satisfaisantes, le ministère ne résisterait pas aux attaques de ses éminents adversaires. Plutôt que de se maintenir dans une prudente réserve, en s'exposant à une défaite certaine et peu honorable, le ministre des affaires étrangères se décida à faire de graves révélations.

« M. Mancini, dit M. Chiala, profita de l'occasion qu'on lui offrait pour dire, d'une manière plus précise que M. le comte Kalnoky ne l'avait fait (devant les Délégations austro-hongroises), en quoi consistait l'union intime entre l'Italie et les puissances de l'Europe centrale, et il insista, plus que la nature délicate de son sujet ne le comportait, à mettre en relief les grands avantages que l'Italie et l'Europe tireraient d'une telle union. Voulant ensuite justifier sa politique dans la question égyptienne, il affirma que peut-être le temps n'était pas éloigné où l'Italie pourrait faire valoir son action en faveur d'une cause plus grande et plus conforme à ses intérêts.

« Cette phrase produisit une impression très vive sur la Chambre et surtout sur les personnages qui assistaient à la séance du haut de la tribune diplomatique. On crut s'apercevoir qu'elle ne sonnait pas d'une façon excessivement agréable (*sic*) aux oreilles du nouvel ambassadeur de France, M. Decrais.

« Ce passage fut immédiatement corrigé dans le compte

donné aux populations orientales une idée de sa force qui restera gravée pour longtemps dans leur imagination ».

Pour ce qui regarde les avances faites par l'Angleterre à l'Italie au sujet de la participation de cette puissance à l'expédition d'Egypte, voy. le *Blue Book Egyt* (1882), où l'on peut lire les documents diplomatiques qui se rapportent à cette question. Voy. aussi CHIALA, *La Spedizione di Massaua* (Turin, librairie Roux, 1888), première partie, pp. 67 et suiv.

rendu analytique. Néanmoins la forte impression de la première heure se maintint même lorsque, au bout de plus de dix jours, on distribua le texte officiel du discours de M. Mancini où, à la suite de réclamations venues de Vienne, on avait dû supprimer ou modifier plusieurs passages concernant les bases de l'Union intime entre l'Italie et les puissances de l'Europe centrale. » (1)

M. Mancini était un célèbre avocat et un des orateurs les plus éloquents de l'Italie. Il était, en outre, un éminent professeur de droit international, et c'est pour cela qu'on l'avait appelé au ministère des affaires étrangères. Mais cela ne suffisait pas pour faire de lui un diplomate. Les habitudes du barreau ne l'avaient guère accoutumé à la réserve si nécessaire chez un diplomate et surtout chez un ministre des affaires étrangères. Sans doute, il faisait de louables efforts pour modérer la fougue de son éloquence et pour prendre des allures conformes à ses nouvelles fonctions.

Mais, de temps en temps, sa nature reprenait le dessus, ses habitudes d'avocat se faisaient jour à travers ses déclarations diplomatiques devant la Chambre et le Sénat, et alors sa langue le trahissait et il laissait échapper des secrets qu'il ne devait pas dévoiler. C'est ce qui lui arriva précisément, à la Chambre, dans la mémorable séance dont je viens de parler.

Lorsque M. Depretis s'aperçut de l'émotion que le discours de son collègue, malgré les corrections qu'on y avait introduites après coup, avait produite en Europe, émotion qui se comprend aisément sans qu'il soit nécessaire d'en expliquer les motifs, il envoya à son journal, le *Popolo romano*, un article destiné à corriger, autant qu'on le pouvait, l'impression que les paroles imprudentes de M. Mancini avaient faite dans les chancelleries. Le *Popolo romano* s'exprimait ainsi :

« Nous avions déjà remarqué l'autre jour, dans le résumé analytique du discours de M. Mancini, une phrase qui a

(1) Voy. Chiala, *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. xi, pp. 333-334.



besoin d'être éclaircie. Et c'est précisément celle où, répondant aux députés qui désirent des entreprises guerrières, M. Mancini a dit que « *d'autres occasions peut-être non éloignées s'offriraient à l'Italie de mettre ses forces au service d'une cause vraiment grande.* »

« Il n'est pas inutile de remarquer que l'ordre suivi par M. Mancini dans son discours est celui-ci : 1° rapports avec l'Autriche et l'Allemagne ; 2° question de l'*Italia irredenta* ; 3° rapports et questions pendantes avec la France ; 4° rapports avec l'Angleterre et question égyptienne ; 5° considérations politico-morales ; 6° questions secondaires et conclusion.

« Or la phrase de M. Mancini fait précisément partie des considérations politico-morales (*sic*).

« Il est parfaitement vrai qu'on pouvait en faire à moins (*sic*). Mais il faut pourtant réfléchir qu'il s'agissait de considérations abstraites, et que lorsqu'un orateur commence par dire que la vie des peuples est longue. et qu'une occasion « peut-être non éloignée » s'offrira de donner la preuve de notre force, cet adjectif « non éloignée » se rapporte à la vie longue (*sic*).

» Or, comme la vie des peuples, pour être longue, doit compter plusieurs siècles, l'occasion qui s'offrirait dans cinquante ou cent ans ne serait pas éloignée par rapport à une vie de plusieurs siècles (?!!)

« C'est pourquoi, puisque, avant que cinquante années ne s'écoulent, nous avons le temps de réfléchir si l'occasion qui se présentera alors sera vraiment digne d'une grande cause et telle, par conséquent qu'elle nous engage à donner la preuve de notre force à la face du monde, il nous semble que la discussion sur cette fameuse et belliqueuse phrase de l'honorable M.Mancini peut être renvoyée à une époque éloignée, sans porter le moindre préjudice aux intérêts politiques et économiques de l'Italie, qui a vraiment une occasion imminente de prouver au monde sa propre valeur, et cette occasion c'est l'abolition du cours forcé du papier monnaie qui commencera le 12 avril.... »

M. Depretis voulait échapper aux critiques de la presse

et aux réclamations de la diplomatie par des phrases qu'il croyait spirituelles. En réalité, son article (qu'il l'eût écrit ou inspiré peu importe) ne fut pris au sérieux par personne, ni en Italie ni au dehors. Mieux valait se taire que de donner des explications grotesques, et le président du conseil eût été bien inspiré s'il avait jeté au panier l'article du *Popolo romano*. Mais M. Depretis, ayant contracté l'habitude de ne rien prendre au sérieux et de se tirer d'affaire, à la Chambre, par des procédés analogues, avait sans doute la naïveté de croire que la presse étrangère et les chancelleries se contenteraient de quelques plaisanteries d'un goût, d'ailleurs, fort discutable. Il ne tarda pas à se convaincre que personne n'ajoutait foi à ses rectifications.

La publication du texte officiel, et dûment remanié, du discours de M. Mancini ne diminua point l'impression que les paroles imprudentes qu'il avait prononcées à la tribune de la Chambre avaient produite. Tout le monde, en effet, avait pu lire ces paroles dans les journaux et personne ne se souciait de consulter les actes du Parlement. On savait, d'ailleurs, que toute correction faite après coup n'avait qu'une importance fort relative et que, si on voulait connaître la vérité, il fallait s'en tenir à la première version communiquée par le télégraphe à la presse européenne, bien que cette version elle-même eût été, elle aussi, l'objet de corrections et d'atténuations.

En France, le discours de M. Mancini fit une mauvaise impression non seulement dans les cercles politiques indifférents ou hostiles au gouvernement italien ; mais même parmi ceux qui avaient toujours témoigné des sentiments de profonde sympathie à la Péninsule. M. Charles de Mazade, grand admirateur de Cavour et de son œuvre, qu'il avait illustrée dans un remarquable volume (1), celui-là même qui, le 15 janvier 1883, se réjouissait de « l'intimité renaissante », entre la France et l'Italie, tenait un tout autre langage le 1er avril :

(1) *Le comte de Cavour*, par Charles DE MAZADE, un vol. in-8°. Paris, librairie Plon.

« Un des points culminants de ces récents débats du parlement de Rome, disait-il, est évidemment ce qui touche aux rapports de l'Italie avec l'Autriche et l'Allemagne. Il est clair que dans les divers camps il y a un égal désir d'être ou de paraître en intimité avec les deux grands empires. C'est, depuis quelques années, le rêve obstiné de la politique italienne! M. Mancini n'a rien négligé pour constater l'existence de cette intimité. Il a même laissé entrevoir un fait qui ne serait pas sans quelque importance; il a donné à comprendre, par quelques paroles mystérieuses, qu'il y aurait un traité. Soit! on peut se demander seulement quelle est la signification de ce traité d'alliance « pacifique, inoffensive » qui serait une précieuse garantie pour l'Italie.

« ... La vérité est que dans ces détails, dans ces divers exposés de la politique italienne qui se sont succédé, il y a un sous-entendu : il y a un autre personnage pour lequel on n'a que de bonnes paroles, mais qu'on traite un peu trop visiblement en suspect, c'est la France... C'est comprendre étrangement la politique de son pays. Que les Italiens aient été émus un instant de l'occupation de Tunis par la France, c'est possible, mais c'est une affaire finie, ils le déclarent eux-mêmes, en ajoutant qu'il n'y a plus à y revenir. Ministres et députés parlent en hommes désireux de maintenir l'intimité traditionnelle des deux pays. A quoi sert alors de mettre dans la politique cette contradiction qui consiste à vouloir vivre en bonne amitié avec la France en paraissant, d'un autre côté, prendre ses mesures contre elle? » (1)

L'éminent écrivain qui appréciait de la sorte la nouvelle politique de l'Italie, oubliait deux faits essentiels pour comprendre exactement les vraies causes de cette politique. Il ne tenait aucun compte de la réaction conservatrice qui se manifestait au-delà des Alpes contre le radicalisme qui se faisait fort de l'amitié des républicains français. Il pre-

(1) Voy. Charles DE MAZADE, revue de la quinzaine, dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er avril 1883.

nait au pied de la lettre les déclarations de la presse touchant les affaires de Tunis, sans s'apercevoir que cette attitude était imposée aux Italiens par la politique des cabinets de Berlin et de Vienne ; mais que, dans leur for intérieur, ni les hommes d'Etat ni les membres du Parlement, ni les journalistes, ni les simples citoyens n'admettaient, en Italie, que l'affaire de Tunis fût « une affaire finie ». Les insistances de M. Mancini auprès de M. le comte Kalnoky pour insérer dans le traité de la Triple Alliance une clause touchant l'équilibre dans la Méditerranée, le prouvent surabondamment. C'est, en partie, dans l'espoir de prendre, à une époque plus ou moins rapprochée, une revanche contre l'occupation française de la Tunisie que l'Italie avait adhéré à l'alliance austro-allemande. En tout cas, les critiques de M. de Mazade ne pouvaient rien changer à la situation internationale par la raison bien simple qu'elles venaient trop tard, et que l'engagement entre l'Italie et les deux grands empires de l'Europe centrale était irrévocablement pris et que le cabinet de Rome ne pouvait plus s'y soustraire. C'est ce qui ressort parfaitement du discours que M. Mancini prononça, le 11 avril 1883, au Sénat où, tout en cherchant à corriger l'impression que son imprudent discours du mois de mars avait produite, il affirma nettement que l'Italie était dans les rapports les plus intimes avec l'Autriche et l'Allemagne. Le ministre des affaires étrangères s'exprima ainsi :

« Je remercie de tout cœur les orateurs qui m'ont précédé pour avoir tous, du premier au dernier, sans distinction d'opinions, bien voulu reconnaître que, grâce aux soins du cabinet actuel, l'acheminement donné à la politique étrangère de l'Italie, au cours des deux dernières années, a abouti à une amélioration sensible, et que cet acheminement est conforme aux intérêts italiens et à l'opinion de la grande et plus intelligente majorité du peuple italien.

« Je les remercie plus particulièrement encore pour être tous tombés d'accord à estimer que notre rapprochement et l'établissement de rapports plus cordiaux et plus intimes avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie méritaient d'être

approuvés. Les premiers résultats de ce fait se sont déjà manifestés dans le parfait accord qui règne entre les trois gouvernements sur les principales questions d'intérêt général et dans la croissante influence de l'autorité morale de l'Italie dans l'aréopage européen... »

M. Mancini s'efforça ensuite de prouver qu'il n'avait point commis d'indiscrétions dans son discours du mois de mars à la chambre des députés et que son langage avait été exactement conforme à celui que M. le comte Kalnoky avait tenu aux Délégations, à Budapesth (1). Le ministre des affaires étrangères manifesta son étonnement en présence des polémiques que son discours avait soulevées, et il déclara qu'il ne céderait pas à la tentation de s'occuper de tous les bruits qu'on avait fait courir touchant la politique étrangère de l'Italie, soit pour les réfuter, soit pour les confirmer.

« Un seul fait est évident, s'écria-t-il, et il est vraiment important, et j'ajouterai que quiconque ne le voit point est aveugle : l'Italie n'est pas isolée en Europe. Dans sa politique de paix, d'ordre et de sagesse, étrangère à toute

(1) Ceci n'est pas du tout exact. Sans doute, si M. Mancini ne tient compte que de son discours inséré *in extenso* dans les *Actes parlementaires*, il dit la vérité. Mais c'est là un procédé d'avocat défendant une mauvaise cause ; car M. Mancini n'était pas assez naïf pour croire qu'on ignorât à l'étranger que le discours inséré aux *Actes parlementaires* avait subi de nombreuses suppressions et corrections et qu'il n'était pas du tout conforme à celui que le ministère des affaires étrangères avait prononcé à la Chambre. Que le discours remanié et corrigé fût de tout point conforme à celui que M. le comte Kalnoky avait prononcé, quelques mois auparavant, aux Délégations réunies à Budapesth, il n'y a pas à en douter le moins du monde, puisque ce discours de M. Mancini avait précisément subi, avant l'impression du texte officiel dans les *Actes parlementaires*, les coupures et les corrections nécessaires pour le rendre absolument semblable à celui de M. le comte Kalnoky. Ce qu'il eût été impossible de prouver c'était la parfaite conformité du véritable discours de M. Mancini avec le langage du chancelier autrichien. Et voilà pourquoi je dis qu'en affirmant cette conformité, M. Mancini n'est pas exact. D'ailleurs si le langage du ministre italien n'avait pas été fort différent de celui de M. le comte Kalnoky, comment pourrait-on expliquer les réclamations du cabinet de Vienne et les corrections et suppressions qui furent introduites dans le texte officiel sur sa demande ?

intention hostile, elle travaille en plein accord avec d'autres *(sic)* grandes puissances, avec une activité modeste, et peut-être non sans quelque mérite, à contribuer au maintien de la tranquillité de l'Europe et au progrès pacifique de la civilisation dans le monde.

« Cette coopération n'a été et ne sera jamais prêtée avec un esprit servile (1) ou d'aveugle dépendance, comme M. le sénateur Caracciolo di Bella nous le conseillait fort bien ; mais, au contraire, nous donnerons notre concours tout en préservant jalousement les prérogatives de notre indépendance et de notre politique et de la dignité nationale.

« Et cependant, Messieurs, il y a des gens qui, dans le but de dénier toute valeur à notre politique, prévoient qu'elle demeurera stérile de conséquences matérielles, faute d'occasion d'entreprendre une action commune.

« Ces personnes ne comprennent point que ce serait là précisément le plus grand et bienfaisant effet d'une telle politique, parce que, dans ce cas, elle exercerait admirablement son efficacité préventive (*sic*). Et, en épargnant les calamités de la guerre et de ses chances incertaines, elle devrait être considérée comme une politique capable de rendre service même aux vrais intérêts bien compris des autres gouvernements qui seraient, par là, éloignéa de toute imprudente ou dangereuse tentative (*sic*).

« Dans les présentes conditions de l'Europe, le gouvernement, Messieurs, ne se laissera point entraîner hors de ces bases de sa politique. Il s'appliquera en même temps à cultiver et à développer les rapports les plus intimes et les plus cordiaux avec l'Angleterre et à améliorer incessamment, et avec le soin le plus sincère, nos relations avec la France, afin de les rendre de plus en plus normales et amicales.

« Il est indifférent de discuter à présent sur la nature de ces rapports. Ce qu'il importe de savoir, c'est qu'ils existent réellement et qu'ils sont tels que je les ai définis, qu'ils sont intimes, directs et fondés sur une égalité parfaite avec

(1) M. Mancini dit : « *con uno spirito satellizio* », ce qui, traduit mot à mot, signifierait : « avec un esprit de satellites ».

l'Autriche et l'Allemagne. Ce qu'il importe de savoir aussi, c'est que ces rapports le ministère saura les maintenir et les développer avec le plus grand zèle et avec beaucoup de fermeté, afin que les intérêts italiens en éprouvent les bienfaits ».

Dans ce discours, M. Mancini s'était montré plus réservé que lorsqu'il avait répondu aux critiques de MM. Minghetti et Sonnino. Il s'était même efforcé de calmer les inquiétudes de la France, et il se flattait qu'on lui en saurait gré à Paris. Il oubliait que ce qu'il avait dit touchant l'action préventive de la Triple Alliance qui empêchait « les imprudentes et dangereuses tentatives » de ceux qui voudraient troubler la paix, pouvait être interprété en France comme une opposition formidable à toute idée de revision du traité de Francfort et que, par conséquent, cette phrase devait faire une mauvaise impression dans un pays qui ne pouvait se résigner aux pertes territoriales qu'il avait subies en 1871. Il ne faut donc pas s'étonner si le discours de M. Mancini ne reçut point en France l'accueil que son auteur en attendait.

« Ce qui est clair, disait M. de Mazade, c'est que l'Italie a trouvé une assez triste occasion de témoigner avec aussi peu de tact que de profit ses sentiments équivoques à l'égard de la France. L'Italie est libre de choisir ses alliés, de porter ses préférences à Vienne ou à Berlin ; elle s'est exposée aujourd'hui à n'être plus prise au sérieux lorsqu'elle ne cesse de protester de ses dispositions cordiales pour une nation voisine, avec laquelle elle a certainement intérêt à vivre en bonne intelligence et qu'elle traite cependant avec une si étrange liberté » (1).

Ce discours de M. Mancini ne demeura point sans écho dans les chambres françaises. Au Sénat, M. le duc de Broglie interrogea le gouvernement sur la Triple Alliance. L'éminent sénateur ne réclamait point du ministre des affaires étrangères une réponse qui pût compromettre son

(1) Voy. Charles de Mazade, Chronique de la quinzaine de la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 avril 1883.

pays vis-à-vis des autres pulssances. Il se bornait à constater que les déclarations faites aux Parlements de Rome et de Budapesth (1) ne laissaient plus de doute touchant une alliance ou du moins une simple entente diplomatique établie entre l'Italie et les puissances de l'Europe centrale, et il demandait à M. Challemel-Lacour, le successeur de M. Barthélemy-Saint-Hilaire au département des affaires étrangères, s'il pouvait faire connaître au Sénat l'obet et les conditions de cette entente, et s'il pouvait donner l'assurance qu'elle ne menaçait en rien les intérêts particuliers de la France, ni l'action que la France avait le droit d'exercer dans toutes les questions qui touchaient aux intérêts généraux de l'Europe.

« Ma raison principale, s'écriait M. le duc de Broglie, ma raison principale pour importuner de ces interrogations M. le ministre, c'est que parmi les motifs qui ont été donnés officiellement pour expliquer cette allianee de trois gouvernements européens, en dehors et à l'exclusion des autres, je n'en ai trouvé aucun qui offre une explication réellement satisfaisante...

« On nous dit, en effet, que cette alliance est un acte essentiellement pacifique, qu'elle a le maintien de la paix pour but unique; d'où naît immédiatement cette question : quel est donc le péril qui menaçait la paix? quel est le trouble inconnu et inattendu qui a provoqué des précautions également inopinées?

« On nous dit ensuite que c'est une alliance purement défensive. La même question s'élève alors sous une autre face : défensive de quoi ? Pour avoir quelque chose à défendre, il faut que quelque chose soit menacé. Quel était l'intérêt sérieux touchant l'une des trois puissances qui fût compromis, et dans quelles mesures avaient-elles lieu de s'inquiéter?

« Je ne sais si, comme on l'a prétendu, cette union défensive s'étendrait jusqu'à une garantie réciproque du

(1) Ce n'est pas au discours que M. le comte Kalnoky prononça devant les Délégations réunies à Budapesth que M. le duc de Broglie fait ici allusion, mais à un discours de M. Koloman Tisza, président du ministère hongrois, à la Chambre des députés de Hongrie.

statu quo territorial des divers Etats de ces puissances. C'est un point qui a été contesté à la tribune de Pesth et que je m'étonne de voir encore affirmer dans les journaux. Mais, en ce cas, ma question serait plus pressante encore; car quel est le point de territoire appartenant à l'une de ces puissances qui fût exposé à un danger quelconque exigeant une triple garantie?

« ..... Ce mot *défensive* est, vous le savez, bien élastique. Il faudrait avoir, je ne dis pas seulement bien peu d'habitude des transactions diplomatiques, mais bien peu même de connaissance de l'histoire pour ne pas savoir que d'une alliance *défensive* à une alliance *offensive* la différence est légère et le passage aisé, la transition est souvent insensible, et cela par la raison toute simple que quand le malheur veut qu'un conflit se déclare entre deux nations, aucune des deux parties ne convient jamais que c'est elle qui a pris l'agressive. Nul, pas même l'agresseur le plus audacieux, foulant aux pieds le plus ouvertement la justice, ne veut convenir que c'est lui qui a le premier tort.

« La fable du loup et de l'agneau est de tous les temps et de tous les pays; toutes les parties belligérantes, dans toutes les guerres, ont toujours cru ou fait semblant de croire qu'elles étaient en défense légitime et qu'elles avaient le droit d'appeler à leur aide tous ceux qui étaient liés envers elles par une alliance quelconque, fût-elle simplement défensive.

« Et en vérité, dans presque tous les cas, le véritable agresseur est presque toujours difficile à connaître. Quelqu'un, par exemple, pourrait-il dire, qui a été l'agresseur, en 1859, du Piémont ou de l'Autriche? qui a été l'agresseur, en 1866, de l'Autriche ou de l'Allemagne?... Et nous-mêmes, Messieurs, faisons tout de suite notre confession : quand nous sommes entrés en Tunisie, avec un traité de conquête dans notre poche, n'avons-nous pas dit que nous étions attaqués par les Kroumirs que nous n'avons pas même pu rencontrer?...

« Plus j'avance, vous le voyez, et moins je trouve d'explication suffisante, et, par conséquent, rassurante.

« J'arrive à ce qui nous touche plus directement nous-mêmes. On nous a dit, et on nous répète, que l'alliance n'a aucun caractère d'hostilité contre la France. Je suis prêt et même très porté à le penser ; je suis très disposé à m'abstenir à cet égard de toute supposition malveillante... Mais ce qui est impossible, c'est de changer la nature des choses. Or, il n'est pas possible de méconnaître que, parmi les puissances qui contractent en ce moment alliance, il y a en deux qui sont limitrophes de la France ; l'une qui borne presque toute notre frontière du nord et la moitié de celle de l'est ; l'autre qui s'étend sur la seconde moitié de cette même frontière et qui partage avec nous le commerce et la domination de la plus grande partie du littoral de la Méditerranée. Quand on a tant de points de contact, on a nécessairement des occasions de démêlés et de conflits. C'est ce que le voisinage amène toujours entre nations comme entre individus. Sans croire donc à une idée préconçue, peut-on dire qu'il est bien rassurant pour la France de penser que, si elle a un démêlé avec une des trois puissances qui forment le centre de l'Europe, ce démêlé lui sera en même temps commun avec toutes les autres et que dans toutes les difficultés qui pourront naître, la partie se jouera toujours à un contre trois ? N'est-ce pas là une situation dont nous ne devions pas légitiment nous préoccuper ?

« S'il fallait encore, comme en 1878, prendre séance dans un Congrès où seraient appelées toutes les puissances européennes, est-il indifférent à la France d'y entrer seule, pour se trouver en face d'une coalition formée d'avance par trois au moins de ceux avec qui elle aurait à délibérer ?

« Est-ce qu'un ministre des affaires étrangères de France peut envisager cette situation sans une profonde inquiétude. Pour ma part, je l'avoue, je trouverais M. le ministre doué d'un bien rare sang froid, si cette masse formée par la concentration, par la coagulation de toutes les forces de l'Europe centrale, ne pesait pas pendant son sommeil d'un poids un peu lourd sur sa poitrine.

« L'année dernière, à pareille époque à peu près, quand ce résulat se préparait, car il est certain qu'on en voyait

dès lors les menaces et les symptômes, on nous disait qu'en regard de ce rapprochement, s'il avait lieu, nous aurions comme compensation d'autres alliances possibles avec d'autres puissances d'Europe. On ne nous parlait pas de la Russie, avec laquelle cependant nos rapports étaient excellents, qui nous avait rendu récemment un service éminent, mais qui, pour des raisons que je n'ai pas à débattre, ne paraissait pas attirer l attention particulière de nos gouvernants. En revanche, on nous parlait beaucoup de l'alliance anglaise. Ce mot d'alliance anglaise était même répété avec complaisance, à cette tribune, comme à celle de l'autre chambre. On l'a redit plusieurs fois... Je ne crois pas que personne soit tenté en ce moment de parler de nouveau de l'alliance anglaise. La déplorable issue de l'affaire d'Egypte en a fini pour longtemps, j'ai peur, avec tout ce qui de près ou de loin ressemblerait à une telle alliance... Que nous reste-t-il alors de nos relations avec l'Europe, sinon l'isolement absolu, état bien voisin de l'impuissance?

« Voilà le fait. Je voudrais de grand cœur que le mal en fût atténué par la déclaration de M. le ministre..... Au moment où on va nous demander de disperser une partie de nos forces pour les porter aux extrémités lointaines du monde et au delà des mers, nous avons besoin d'entendre le gouvernement nous assurer que rien ne menace ni la sécurité ni la dignité de la France sur le continent et qu'on n'aperçoit, de ce côté, même à l'horizon, aucun germe de complication future ».

Le langage de M. le duc de Broglie était clair et précis. Il révélait chez l'éminent orateur une grande clairvoyance et réclamait une réponse catégorique de la part du gouvernement. Ne pouvant se soustraire à ce devoir, M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, s'efforça de calmer les inquiétudes patriotiques du Sénat. Mes lecteurs qui ont suivi pas à pas les négociations qui aboutirent à la signature du traité de Vienne du 20 mai 1882, sont en mesure d'apprécier mieux que personne le plaidoyer de M. Challemel-Lacour.

« M. le duc de Broglie, s'écria le ministre des affaires étrangères, M. le duc de Broglie a appelé l'attention du Sénat sur le rapprochement de l'Italie et des deux empires de l'Europe centrale. Je me sers de ce mot, rapprochement, parce que, c'est celui qui a cours en Allemagne, dans le pays où l'on est le plus à même de savoir la vérité des choses, et parce que ce mot, le plus juste peut-être (*sic*) parce qu'il est le plus vague, exclut presque l'idée de convention, de traité, d'alliance formelle, ayant un but spécial, impliquant, par exemple, quelque garantie territoriale (*sic*)..... Or, je crois que ce rapprochement existe, qu'il est difficile de douter qu'il soit, à l'heure qu'il est, réellement effectué, et qu'on ne peut pas nier davantage qu'il ait une véritable importance. Mais ce qu'on peut dire, et ce que l'honorable duc de Broglie n'a pas dit, quoique très certainement il l'ait aperçu, c'est que ce rapprochement n'introduit pas, à proprement parler, un élément nouveau dans la politique européenne (*sic*); il est déjà ancien et anciennement connu. Aux mois d'octobre et de novembre derniers, M. de Kalnoky, le chancelier de l'Empire austro-hongrois, en a parlé, et à plusieurs reprises; il en a dit, à cette époque, à peu près tout ce que l'on en sait aujourd'hui. Il y a dix-huit mois, en novembre 1881, vers l'époque d'une visite royale à Vienne, qu'on n'a pas oubliée, on eut connaissance dans les chancelleries et l'on fut informé, en France, de certains arrangements qu'on préparait et qui étaient fort analogues, sinon tout à fait identiques à ceux dont on parle aujourd'hui ; et ces informations ne produisirent alors qu'une très légère émotion. On n'en ignorait cependant ni les circonstances ni les conditions essentielles, et parmi ces conditions il s'en trouvait une, la plus intéressante pour nous, qui se retrouverait, à ce qu'il paraît, dans l'acte dont on fait tant de bruit depuis quelques semaines, c'est l'exclusion formelle de toute pensée d'hostilité à l'égard de la France.

« Eh bien, les négociations, ébauchées ou conclues à cette époque, n'étaient elles-mêmes que la suite, la conclusion d'incidents qui remontaient assez loin. Et pour ne

pas chercher plus loin, en 1873, il y eut une visite royale, celle de Victor-Emmanuel à Vienne, puis à Berlin, qui fut fort commentée ; le ministre des affaires étrangères, à cette époque, était l'honorable duc de Broglie. Je pense qu'il ne manqua pas d'observer ce présage et qu'il sut l'interpréter. Deux années après, en 1875, il y eut deux autres visites impériales, l'une à Venise, l'autre à Milan. L'honorable duc de Broglie n'était plus ministre, mais son ami, son collègue, son collaborateur fidèle, M. le duc Decazes, l'était, et je suis sûr qu'il comprit l'importance de ceux qui n'étaient évidemment que des préliminaires.

« Je ne veux pas, Messieurs, faire l'énumération des incidents de cette nature, parler de toutes les tentatives commencées, interrompues, reprises qui ont été signalées et commentées en leur temps. Si je les rappelle, ce n'est pas pour atténuer un fait qui, récent ou ancien, a son importance et son intérêt, mais il faut bien faire comprendre que l'acte, le fait, l'incident ou l'événement diplomatique, comme on voudra l'appeler (*sic*), qui fait l'objet de la question de M. le duc de Broglie, se rattache par ses origines à toute une série de démarches. Ce qu'il importe de ne pas perdre de vue, c'est que depuis longtemps les positions sont prises, qu'elles sont connues. Et si le rapprochement actuel met en un plus haut relief et entoure d'une lumière plus éclatante une certaine situation de l'Italie à l'égard des deux empires (*sic*), il ne la constitue pas (?).

« La politique, Messieurs, — il est peut-être bon de le rappeler en ce moment — la politique ne se fait pas uniquement ni surtout, et même elle ne se fait guère en vertu d'arrangements verbaux ou écrits, mais souvent factices et passagers, quelquefois équivoques, et dans lesquels les diverses parties portent des dispositions particulières ou poursuivent des fins distinctes ou opposées ; la politique se fait en raison d'intérêts constants, permanents et plus ou moins sagement compris. Et c'est en considérant ces intérêts et en s'en rendant, s'il est possible, un compte exact qu'on peut apprécier la valeur, la durée et l'avenir des actes diplomatiques.

« Si l'arrangement dont il est question, si le rapprochement de l'Italie et des deux empires de l'Europe centrale s'explique suffisamment, vous l'avez vu — et M. le duc de Broglie est très loin de l'admettre, — par une pensée pacifique ; s'l n'est pas simplement un triomphe de la politique conservatrice ; s'il n'a pas seulement ce but généreux mais abstrait, mais s'il vise, comme plusieurs nous ont fait charité de nous en avertir, soit la France, soit la Russie, soit la Turquie, ou même l'Angleterre — car tous ces pays ont été représentés comme visés par cet acte diplomatique, et comme particulièrement ou collectivement intéressés dans ce fameux rapprochement — si une de ces interprétations est la vraie, — il serait certainement intéressant de le savoir ; il serait mieux de le rechercher ; mais il n'est pas facile, et peut-être il serait impossible de l'établir.

« Le fait est — et il faut que nous nous tenions aux faits — que le ministre des affaires étrangères d'Italie, dans son discours au Sénat, et M. Tisza, à la table (1) des députés hongrois — et celui-ci dans un langage dont nous avons été touchés — ont tous les deux, avec des nuances qu'il est inutile de noter, mais avec une égale clarté, protesté contre toute pensée d'hostilité à l'égard de la France.

« Eh bien, ces protestations, je les tiens pour sérieuses, j'y crois, j'en admets la sincérité ! Il serait, à mon sens, injuste, il serait téméraire et peu sage de conclure de l'existence — avérée, soit — d'un rapprochement diplomatique à l'existence d'une pensée plus ou moins lointaine d'agression contre la France. Non, je ne crois pas à une pensée d'agression. Je n'y crois pas parce que les paroles de paix prononcées à la face de l'Europe ont une valeur et une sanction ; je ne crois pas à cette hostilité parce qu'il n'y a pas d'homme d'Etat, digne de ce nom, parce qu'il n'y a pas d'homme sensé qui puisse croire que la France pourrait être évincée du concert européen sans que la paix en fût compromise et bien d'autres intérêts menacés.

(1) En Hongrie, les Chambres sont appelées *tables*. On dit : la table des députés et la table des magnats.

« Je ne partage pas, Messieurs, les préoccupations patriotiques, je veux le croire (*sic*), mais exagérées de M. le duc de Broglie. Je le déclare : nous ne sommes ni émus ni déçus, nous ne prenons pas ombrage d'un rapprochement dans lequel nous ne voyons rien qui nous étonne et même rien qui, quant à présent, nous menace, et dont nous nous réservons, d'ailleurs, de suivre le développement éventuel avec toute l'attention qu'il mérite et avec tout l'intérêt qu'il peut avoir pour nous.

« Encore une fois, nous ne partageons pas les préoccupations de M. le duc de Broglie, mais sans nous endormir pour cela dans un optimisme qui serait trop innocent. Notre situation dans le monde, notre situation géographique même nous impose le devoir d'être vigilants. Mais on proclame hautement et nettement qu'on n'en veut pas à notre sécurité — et j'y fais entrer la place à laquelle nous avons droit parmi les nations, — qu'on ne nourrit pas contre nous de pensées d'hostilité. Eh bien, dussé-je être taxé de naïveté, cette déclaration me rassure.

« Je regrette, Messieurs, de ne pas en savoir, sur cet acte diplomatique, autant qu'il le faudrait pour répondre complètement à M. le duc de Broglie. Je lui dirai cependant, sans me flatter de l'espoir que cette déclaration soit d'un grand prix pour lui, que cet événement, quelle qu'en soit l'importance actuelle, quelque portée qu'il puisse avoir dans l'avenir, n'a rien changé ; et j'ajoute que j'ai la confiance qu'il ne changera rien, ni à nos relations politiques avec les puissances, ni à nos dispositions à leur égard, ni aux règles de conduite que nous nous sommes imposées, que nous comptions pratiquer dans la suite comme conformes à notre dignité et à nos intérêts... »

Ces citations sont, certes, un peu longues. Il m'a semblé pourtant qu'elles étaient nécessaires pour faire voir à mes lecteurs quels étaient les sentiments de la droite et du gouvernement en présence des révélations de M. Tisza et de M. Mancini sur l' « arrangement » conclu entre Rome, Vienne et Berlin.

En terminant son discours M. Challemel-Lacour raille



de nouveau les inquiétudes patriotiques de M. le duc de Broglie; il l'accuse d'agiter le pays : il parle du « bruit qui se fait depuis trois ou quatre semaines » au sujet du susdit « arrangement », et il affirme que « le pays doit être éveillé »; mais que s'il est éveillé « il n'est pas inquiet » et que « la voix si écoutée de M. le duc de Broglie ne réussira pas à troubler sa tranquillité », parce que « ce pays, si amoureux qu'il soit de la parole, n'aime plus les discussions stériles (*sic*), et il sent instinctivement qu'à certaines heures le silence seul est fier, le silence seul a de la dignité. »

Il serait presque cruel d'insister aujourd'hui, après presque vingt ans, sur la « naïveté » de M. Challemel-Lacour et sur son ignorance touchant la véritable portée du traité du 20 mai 1882. Je veux croire que M. le ministre des affaires étrangères était de bonne foi, alors qu'il se montrait si optimiste à la tribune du Sénat (1); mais il est certain que toutes ses prévisions ont été démenties par les faits postérieurs. La paix n'a pas été troublée, mais la Triple Alliance, et surtout l'Allemagne, en ont tiré les

(1) Il y a cependant une chose que l'on ne saurait admettre facilement. En parlant du discours de M. Mancini, M. Challemel-Lacour ne tient compte que de celui que le ministre italien prononça à la tribune du Sénat. Il semble oublier que M. Mancini a prononçé un premier discours à la Chambre des députés et que ce discours était tellement imprudent qu'il fut contraint de le modifier d'abord dans le compte rendu analytique, puis, plus radicalement encore, dans la version *in extenso* publiée par les *Actes parlementaires*. Or, M. Challemel-Lacour ne pouvait pas ignorer ce premier discours. M. Decrais, ambassadeur de France, près la Cour du Quirinal, assistait à la séance de la Chambre et, suivant l'expression fort juste de M. Chiala, les paroles du ministre des affaires étrangères d'Italie « ne sonnèrent pas agréablement aux oreilles » du représentant de la France. Est-il possible, est-il vraisemblable que M. Decrais n'ait point renseigné son chef sur cette mémorable séance, et ne lui ait pas fidèlement rapporté les paroles de M. Mancini ? Il est difficile de le croire. Et, d'ailleurs, même à part le rapport que M. Decrais a certainement envoyé à M. Challemel-Lacour sur cet incident, le ministre des affaires étrangères ne pouvait ignorer les polémiques que le discours de M. Mancini avait soulevées dans la presse française et étrangère, et c'est là précisément « le bruit » qui durait « depuis trois ou quatre semaines » auquel M. Challemel-Lacour fait allusion dans la

meilleurs bénéfices. L'influence diplomatique de la France dans le monde a subi cette diminution que M. le duc de Broglie prévoyait si bien et que les progrès du radicâlisme et du socialisme ont aggravée encore. Certes, la France est, encore aujourd'hui, une grande et puissante nation avec laquelle tout le monde doit compter; mais là n'est pas la question. Il s'agissait plutôt de savoir si, en faisant une politique sage et conservatrice, la France ne pouvait pas par hasard empêcher le groupement de forces considérables qui est le résultat de la Triple Alliance. Et c'est là le reproche que M. le duc de Broglie pouvait faire au gouvernement de la République et que M. Challemel-Lacour entrevit au fond de l'interrogation de l'éminent sénateur.

En réalité, bien que la majorité du Sénat donnât gain de cause à M. Challemel-Lacour contre M. le duc de Broglie, le plaidoyer du ministre des affaires étrangères était loin de démentir les craintes patriotiques de l'éloquent orateur de la droite. Sans doute, la Triple Alliance ne menaçait point la France d'une guerre d'extermination, mais elle n'en était pas moins un groupe puissant d'Etats qui pouvaient un jour soumettre la France à une rude épreuve.

M. Chiala apprécie de la manière suivante le discours de

péroraison de son discours en réponse aux demandes très catégoriques de M. le duc de Broglie.

Dans ces conditoins, comment admettre qu'un homme de la valeur et de l'intelligence de M. Challemel-Lacour pût sérieusement ne tenir aucun compte du premier discours de M. Mancini pour ne s'arrêter qu'au second ? M. Challemel-Lacour devait savoir mieux que personne que le langage de M. Mancini à la tribune du Sénat italien n'exprimait pas exactement la pensée de l'orateur et que le but de ce second discours était précisément d'effacer, autant qu'il le pouvait, l'impression fâcheuse produite en Europe par ses révélations imprudentes du mois de mars. Dans ces conditions, on ne peut guère admettre que M. Challemel-Lacour fut sincère lorsqu'il prétendait réfuter M. le duc de Broglie en étalant un optimisme que rien ne justifiait. On doit croire plutôt que la pensée de ne pas reconnaître les fautes commises par le gouvernement de la République et surtout la crainte de donner raison à un éminent adversaire monarchiste n'eurent un tel poids sur l'esprit de M. Challemel-Lacour qu'ils lui dictèrent un langage peu exact et peu digne d'un ministre sérieux.

M. Challemel-Lacour. Je reproduis son commentaire parce qu'il est l'œuvre d'un partisan de la Triple Alliance et d'un adversaire de M. le duc de Broglie. On verra qu'au fond, M. Chiala, sans le dire, est bien forcé d'admettre que les préoccupations patriotiques de l'illustre ministre de ce qu'on a appelé « l'ordre moral » étaient parfaitement justifiées.

« Le ministre Challemel-Lacour, dit-il, avait raison d'affirmer que la France n'était pas inquiète. En effet, mieux que personne, il savait bien que, depuis quelque temps, l'Allemagne avait abandonné la pensée d'une guerre offensive, et que tous ses efforts étaient uniquement tournés à sauvegarder de toute atteinte la possession des territoires qu'elle avait conquis en 1870. Cependant, si la France n'était pas inquiète pour la sécurité de ses frontières, elle ne pouvait pas rester indifférente vis-à-vis de l'entente italo-germanique, parce que si, un jour ou l'autre, elle eût voulu entreprendre une guerre de revanche, elle se serait heurtée inévitablement non seulement à l'Allemagne, mais aussi à l'Italie. Les hommes d'Etat français n'avaient pas besoin de connaître les clauses du traité pour être certains que des engagements contractés par les alliés visaient cette hypothèse ». (1)

M. Chiala, en historien impartial, s'étonne que MM. Depretis et Mancini aient pu croire qu'en se procurant ce qu'il appelle « le bénéfice de la garantie allemande » pour l'occupation de Rome, ils pussent échapper à « l'inimitié française ». Inimitié, c'est beaucoup dire sans doute, mais il est clair que les ministres italiens se trompaient en croyant qu'on pouvait s'allier avec M. de Bismarck et être, en même temps, en excellents termes avec la France. (2)

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. xi, pp. 348-349.

(2) Voyez à ce sujet les confidences faites par le prince Napoléon. Elles sont reproduites par le *Journal des Débats*, numéro du 12 avril 1891.

(*A suivre*) Comte Joseph Grabinski.



A TRAVERS LA THESSALIE

Une excursion en Thessalie est féconde en surprises de tout genre. La première vous attend au départ, quand vous allez vous munir d'un billet pour la traversée du Pirée à Volo. Instruit par une coûteuse expérience, vous vous préparez à laisser au guichet une somme assez rondelette, quand vous entendez l'employé scander ces simples mots avec toute la majesté d'un oracle : « Un passage de première classe, cinq drachmes. » Nous allons donc faire une traversée de vingt-sept heures pour trois francs et quelques centimes! Cette générosité, dans un pays cher à Mercure, n'est point banale; mais attendons la fin... Trois compagnies rivales font le service du Pirée à Volo : et c'est la guerre entre corsaires; c'est la concurrence impitoyable, effrénée; c'est à qui descendra au tarif le plus invraisemblable; et c'est aussi la faillite à brève échéance; mais les compagnies auront la voluptueuse consolation de s'être mutuellement ruinées, et cela est très grec : *Timeo Danaos :*

Jusque dans leurs faveurs je crains leur cruauté.

Notre bateau, *la Thessalia* sortit du port à sept heures du soir; j'eus bientôt fait la connaissance d'un caloyer qui retournait au mont Athos et lié conversation avec quelques passagers qui se rendaient à Ædypso. Ma qualité de français fit converger vers moi tout ce que le bateau grec emportait de curiosité indiscrète et me valut l'honneur

d'être interviewé. C'est qu'en effet nous étions au milieu du mois d'août de 1899. On se rappelle — on doit se rappeler — ce qui faisait alors le fond de toutes les conversations et défrayait les colonnes des journaux du monde entier. Un passager grec — et c'était certainement un esprit cultivé car il parlait par métaphores — me dit que la France, qui jusqu'alors baissait d'une manière inquiétante, allait reconquérir toutes les sympathies du monde en général et la sienne en particulier. Enfin Athènes, l'ingrate république, rappelait Aristide-le-Juste de l'exil!... Un autre me prit par le bras et, laissant de côté le bibelot des comparaisons antiques, me susurra dans l'oreille cette phrase impertinente : « Si cela continue, vous allez devenir la fable des nations. » Je souffrais cruellement, je l'avoue, de voir la France toisée et discutée par ces gens-là; et durant cette nuit tiède, tandis que le bateau dessinait une courbe autour de l'Attique et doublait le cap Sunium, tout en rêvant à la vanité des jugements humains, je passai sur le pont de longues heures, accoudé sur le bord du navire et hypnotisé par une traînée lumineuse qui s'en allait, à l'horizon de la sombre mer, rejoindre le large disque de la lune d'or.

Décrirai-je l'aménagement du bateau à l'intérieur? Car il faut bien se décider à prendre quelque repos après les heures de rêverie éperdue dans la profonde nuit. Est-il bien à propos de dépeindre ce salon (?) qui sert aussi de cabinet de travail, de fumoir, de dortoir et de salle à manger? Maintenant que la brise marine vient de nous battre les tempes, à quoi bon faire pénétrer le lecteur dans cet air humide et chaud, épais et nauséabond? Si j'osais dire que les passagers sont entassés là, dans d'étroits casiers oblongs qui ressemblent moins à des couchettes qu'à des chenils, peut-être me soupçonnerait-on de pousser le tableau à la caricature; et l'on aurait sûrement quelque peine à se faire à cette idée, que chacun des trente passagers a vingt-neuf témoins qui assistent à son petit lever. — Donc je ne dirai rien de cet ignoble réduit.

Remontons sur le pont du bateau; il est cinq heures du matin; nous naviguons dans les eaux de l'Euripe, l'étroit

bras de mer resserré entre l'île d'Eubée et les côtes de la Béotie; à gauche la baie de Vathy, l'ancien port d'Aulis; Aulis où claquaient au vent les voiles de la flotte grecque; Aulis qui vit le sacrifice d'Iphigénie; Aulis où les soldats d'Agamemnon et d'Achille, d'Ulysse et de Ménélas faisaient retentir le péan triomphal avant de s'embarquer pour le siège de Troie. Mais où sont les neiges d'antan? Les profanes passent indifférents devant la plage déserte où tout le passé, avec ses héros et ses dieux, dort le sommeil du lamentable évanouissement :

Et tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.

On salue bientôt de vieux murs d'enceinte crénelés et délabrés, battus par les eaux de la mer, un port encombré de barques multicolores, la blanche aiguille d'un minaret qui domine des toits en terrasses : c'est Chalcis qui s'éveille toute riante sur un petit promontoire de l'Eubée. Ici l'Euripe se resserre en forme de canal; un ilot chaperonné de fortifications le divise en deux bras et communique avec Chalcis par un pont tournant de dix mètres, avec le continent par un pont de pierre trois fois plus long.

« C'est sous le pont tournant qu'on remarque le curieux phénomène du flux et du reflux de l'Euripe. Le courant, avec une vitesse de trois kilomètres à l'heure, se dirige pendant un certain temps du Nord au Sud; puis, après quelques minutes d'immobilité, se précipite en sens inverse avec la même rapidité; ces changements de courant se répètent jusqu'à quatorze fois durant les vingt-quatre heures; mais le nombre de ces espèces de marée varie selon les phases de la lune. Ce phénomène, que la science moderne ne peut expliquer, avait attiré l'attention des savants anciens. On avait mêlé le grand nom d'Aristote à la question et l'on contait que le philosophe, impuissant à résoudre le problème, s'était noyé de désespoir. » (1)

Le bateau poursuit sa course vers le Nord-Ouest et

(1) HAUSSOULLIER.

passe en vue d'Ædypso, renommée pour ses eaux sulfureuses. Plutarque vint se mêler quelquefois à la société brillante de cette antique ville d'eau et le moraliste y prit peut-être plus d'un croquis pour illustrer ses traités de l'*Indiscrétion* et du *Bavardage*. De nos jours encore c'est le rendez-vous obligé de tout le monde grec élégant qui vient chercher des distractions plus que problématiques sur ces coteaux mornes et brûlés.

Nous voici maintenant dans les eaux du golfe de Lamia que j'ose recommander aux impressionnistes avides de sensations rares et en quête de couleurs pour leur palette.

Sous un soleil ardent, en plein midi, la vaste mer n'est plus qu'une nappe brillante, aveuglante; on a cette sensation que le navire s'ouvre un passage à travers des flots de lumière pondérable; et là-bas, tout au fond du golfe qui éclate comme une surface d'argent poli, se dessinent les hauteurs qui commandent le défilé des Thermopyles. Nous n'aurons plus jusqu'au soir de spectacle sensationnel; mais la vision qu'on emporte est de celles qui vous mettent pour longtemps du soleil dans le cœur.

Quand nous arrivâmes en vue de Volo, l'unique port de la Thessalie, par une de ces belles nuits d'Orient, les quais éclairés dont les mille feux se renversaient dans le clapotis lumineux de la mer, la flotte grecque évoluant au fond du golfe, les torpilleurs qui dardaient leurs projections électriques dans l'obscure profondeur et sur notre bateau dont les armatures de cuivre et le grand mât accrochaient la lumière crue, tout cela composait une féerie incomparable pour l'enchantement des yeux. Je garde encore dans l'œil la vision de ce port où toute la population de Volo se rassemble le soir pour respirer la brise de la mer; et l'on sent passer je ne sais quel courant d'allégresse à travers ces groupes animés et ces toilettes voyantes, au milieu de ce va-et-vient d'un monde élégant avec ses conversations chantantes et sa langue sonore, dans cette atmosphère tiède où les notes gaies d'un orchestre montent sous le ciel constellé.

C'est qu'en effet Volo est une ville heureuse; ce port,



où s'éparpillaient, il y a quelque vingt ans, les cabanes d'un modeste village, a vu surgir, depuis l'occupation grecque, une ville florissante de vingt mille âmes, assise au fond d'un golfe tranquille, entre les ruines de Pagases et d'Iolchos, au pied du Pélion, aux pentes boisées, où les Piérides à la belle chevelure jetaient aux brises du passé leurs strophes caressantes, en marquant la cadence avec les brodequins d'or. (1)

C'est là que les Grecs, après avoir fait fortune à l'étranger, aiment à venir savourer les délices d'un repos laborieusement gagné. Ils viennent de la Russie, de l'Egypte, de l'Amérique, où ils ont vécu leur vie miséreuse d'émigrés, se privant de tout, amassant lepta par lepta, drachme par drachme, de colossales fortunes, trésor sacré, conservé dans une arche intangible qui s'ouvrira seulement sur la terre natale. Si la mort les surprend en chemin, ou s'ils consentent à mourir exilés, n'ayant plus de famille qui les attire vers la mère-patrie, ils légueront leur fortune à ce pays pauvre qu'ils rêvent d'enrichir, à ces villes désertes et mornes qu'ils veulent voir prospères ; et les orphelinats, les hôpitaux, les écoles, les monuments artistiques et les hôtels princiers surgissent sur la plage de Volo ou le long des boulevards d'Athènes, où les Grecs modernes prétendent faire refleurir aux jours qui viendront la gloire des jours anciens.

Et pourquoi non ? Pourquoi cette terre ne serait-elle plus généreuse ainsi qu'aux temps passés ? Le même soleil se lève sur ses champs d'oliviers et sur ses vignes, à travers le même ciel bleu. Il est un autre peuple, dispersé aux quatre vents mais de vitalité tenace, qui traverse les autres nations sans s'y mêler, et va pleurer de temps en temps sur les murs de son ancienne capitale en gardant au cœur

(1) Οτ' ἀνὰ Πήλιον αἱ καλλιπλόκαμοι
Πιερίδες, ἐν δαιτὶ θεῶν
χρυσεοσάνδαλον ἴχνος
ἐν γᾷ κρούουσαι
Πηλέως εἰς γάμον ἦλθον.

EURIPIDE, *Iphig. à Aulis.*

l'espoir de les relever un jour. Le Grec, lui aussi, a un passé dont il est fier, des ruines qui le lui rappellent; lui aussi traverse en indifférent les patries d'adoption où aborde successivement sa vie aventureuse, gardant toujours au cœur l'amour de ses Parthénons écroulés, et dans ses grands yeux noirs la vision des îles d'or qui émergent des flots bleus de l'archipel; il a, lui aussi, un esprit délié, apte aux affaires, âpre au gain, sachant réaliser à l'étranger une fortune jalousement réservée à la restauration du vieil honneur et des anciens temples. S'il est vrai d'ailleurs qu'il y ait une justice pour les peuples et s'il est vrai que la nation grecque aime éperdument la Panaghia, la Vierge toute sainte, pourquoi Marie reconnaissante ne ferait-elle pas à Dieu la prière que Marie de Béthanie fit au Sauveur pour le frère bien-aimé ? Et pourquoi n'entendrions-nous pas un jour, non plus l'appel de Celui devant qui les bandelettes des morts se déchirent, mais l'ordre de la Providence criant, dans un coup de foudre, à un peuple longtemps endormi : « Lazare! Lazare, lève-toi! »

*
* *

La Thessalie dut être primitivement un grand lac encaissé dans un immense amphithéâtre de montagnes : à l'ouest les chaînes d'Agrafa et du Pinde ; les monts Khassia et Kamvounia au nord; l'Olympe, l'Ossa et le Pélion du côté de la mer. C'est par la trouée de Tempé, profonde déchirure ouverte dans l'énormité de ces derniers massifs par un bouleversement préhistorique, que les eaux trouvèrent une issue, laissant à découvert les vastes plaines de Thessalie, marécageuses mais grasses et fertiles et qui, de nos jours encore, ont l'air d'être humides et molles d'un récent déluge.

Célèbre, dans le domaine de la légende, par les souvenirs d'Apollon, pasteur de troupeaux chez Admète, par

la naissance d'Achille et la glorieuse expédition des Argonautes qui partit du golfe d'Iolchos, la Thessalie n'a joué qu'un rôle effacé dans l'histoire antique. Province turque jusqu'en 1881, cédée à cette date aux Grecs, elle a passé par une épouvantable crise commerciale, quand le départ des anciens possesseurs a laissé en jachère de vastes terrains qui demandaient une robuste main-d'œuvre. La dernière guerre, qui a accumulé des ruines et aggravé les misères, a contribué encore à donner à ces plaines tristes un aspect morne et désolé.

Le voyageur ne vient donc point chercher en Thessalie les rares débris d'un passé insignifiant ou obscur, ni visiter de splendides monuments dans ces villes de l'intérieur, lugubres comme des cimetières turcs et qu'on nomme Larisse, Trikkala, Kalambaka, Elassona ou Tyrnavo. C'est dans deux recoins perdus de cette province, plus riche de grandioses spectacles que de drachmes sonnantes, c'est aux couvents des Météores et dans les gorges de Tempé que le touriste va chercher d'inoubliables émotions.

*
* *

Le nom de Tempé suscite dans notre imagination tout un essaim d'images riantes. Sa fraîcheur, sa beauté pittoresque étaient jadis et sont restées légendaires ; les mythes antiques et les poètes de la Grèce et de Rome l'ont peuplée d'éternels souvenirs. C'est là qu'après avoir tué le terrible dragon, qui défendait les abords du Parnasse et de Delphes, Apollon vint se purifier dans les eaux du Pénée ; c'est là que Daphné se dérobant aux poursuites du dieu fut métamorphosée en laurier. Les vers d'Ovide sont dans toutes les mémoires :

... At conjux quoniam mea non potes esse,
Arbor eris certe, dixit, mea : semper habebunt
Te coma, te citharæ, te nostræ, Laure, pharetræ.

Dans cette vallée, chère au dieu des vers, Delphes envoyait tous les neuf ans une théorie de jeunes éphèbes qui venaient y faire de magnifiques sacrifices et y tresser des couronnes de laurier. Maintenant la vallée est déserte; il n'y a plus de processions liturgiques, plus d'autel, plus de bateliers joyeux qui se laissent emporter à la dérive sur le fleuve, en chantant. Seuls des paysans ou des chevriers viennent y recueillir des rayons de miel, comme au temps d'Aristée. Parfois aussi passent à cheval le long du Pénée quelques rares voyageurs, alléchés par les récits des poètes, ces harmonieux chantres du mensonge dont le monde sera éternellement dupe. Ils viennent voir — les imprudents! — si la vallée est aussi fraîche que l'ont rêvée Horace ou Virgile, aussi poétique que dans les vers de Catulle et de Lucain, aussi imposante que dans les pastorales d'Elien ou de Théocrite. Après avoir cueilli les lauriers de Delphes nous voulons, comme Fénelon, goûter les délices de Tempé, amorcés par une curiosité décevante dont nous serons victimes, comme Psyché, pour avoir voulu de trop près contempler le visage du dieu.

De Volo, point de départ obligé de toutes les excursions qui rayonnent en Thessalie, on se rend d'abord à Larissa par une ligne de chemin de fer de soixante kilomètres. Durant le voyage, dans ces compartiments où s'entassent Grecs, Juifs, Turcs et Valaques, en traversant ces localités dont les noms ont des sonorités étranges, Guerli, Kililer, Tsoular, Topouslar, il semble que l'on change peu à peu d'atmosphère et que l'on sorte décidément du royaume grec. L'impression s'accentue encore, à la vue de Larissa, la ville triste, la cité turque par excellence avec ses dômes et ses nombreux minarets, parfaitement ennuyeuse et insignifiante même avec son immense place de la Préfecture, où l'on peut entendre le soir des concerts sans prétention artistique ou une voix qui gémit lamentablement la ballade du roi de Thulé.

Il faut sept heures à cheval pour se rendre de Larissa à Tempé. C'est une route ennuyeuse, à travers une plaine monotone, sans arbres, sans maisons. Les fièvres règnent

en maîtresses à travers ces champs humides où les variations de température, entre le milieu du jour et le crépuscule, offrent des écarts de vingt degrés et plus, où l'on avance le matin dans l'épaisseur grise des brouillards et à midi sous un soleil de plomb.

J'avais eu la malchance de tomber sur le plus méchant agoyate qui se trouve, je pense, depuis l'Olympe jusqu'au Ténare ; pipeur, voleur, sournois, menteur, blasé, « au demeurant, le meilleur grec du monde. » Il devait me procurer de bons chevaux et m'amena deux bêtes qui soutenaient fort mal la réputation de la Thessalie, vantée par Homère pour l'élevage de magnifiques coursiers, la Thessalie qui avait fourni Bucéphale au vainqueur de Porus; mon homme qui devait être prêt à quatre heures du matin n'était pas encore arrivé à cinq heures et je ne tardai pas à m'apercevoir que ce sinistre mercenaire, payé pour me conduire comme l'indiquait copieusement son nom d'agoyate (ἀγωγιάτης du verbe ἄγω : mener, diriger) ne connaissait absolument pas le chemin.

On arrive, après cinq mortelles heures, en vue du village de Baba; et le spectacle qu'on a devant les yeux ne manque pas de grandeur. A droite le mont Ossa, en face le massif de l'Olympe « rassemble-nuages » dont le sommet conique est enveloppé de vapeurs qui lui font comme une ceinture de gaze flottante; entre les deux montagnes une vaste échancrure où s'engouffre, avec les eaux du Pénée, un envahissement de luxuriante végétation. C'est la célèbre Tempé, connue au Moyen-âge sous le nom de Lycostomo, *Gueule-du-Loup*, et qu'on nomme aujourd'hui les gorges de Baba.

On chevauche encore pendant une heure avant de dépasser le khani d'Ambelakia qui se trouve à l'ouverture du défilé. Pour donner une idée précise du paysage qui s'offre alors aux regards je ne saurais mieux faire que de prendre exactement le contre-pied de tout ce qu'en ont dit les Anciens, poètes ou prosateurs. Le Pénée, d'après la fantaisie d'Ovide, roule à travers Tempé des ondes écumantes et remplit la vallée d'un bruit rauque, en même

temps qu'une buée s'élève des eaux qui se précipitent avec fracas (1).

Tite-Live parle aussi très sérieusement du Pénée retentissant qui coule au pied des vertigineux escarpements de Tempé (2). Elien, et c'est lui qui a raison, nous apprend au contraire que le fleuve promène paresseusement ses eaux lentes comme de l'huile (3). Que si maintenant nous consultons Pline l'Ancien, nous en serons quittes pour relever une erreur de plus. Le vénérable savant prétend que le Pénée est d'une limpidité de cristal : par malheur, il y a peu de fleuves dont les eaux soient plus troubles que les siennes, pas même le Tibre dans ses plus beaux jours. Il n'est pas moins délicat de mettre Catulle et Tite-Live d'accord quand ils nous dépeignent les parois des gorges de Tempé. Le poète les voit toutes vertes de forêts dressées sur le penchant de l'abîme (4). L'historien se figure au contraire des escarpements dénudés, une déchirure formidable dans une masse vive de rochers. Et je songe aux philologues d'outre-Rhin qui recherchent avec une patience naïve des emplacements de villes ou de champs de batailles d'après les données des textes anciens.

Sans doute il y a de la verdure à Tempé : des arbres de toutes sortes, platanes gigantesques, frênes, chênes, ormes, yeuses, oliviers sauvages forment sur les bords du fleuve des berceaux de verdure où s'entremêlent des buissons de jasmins, de térébinthes, de lentisques et de lauriers-cerises ; on y trouverait même encore le *laurus nobilis* cher à Phœbus Apollon ; mais ce qui fait l'incomparable beauté de

(1) Est nemus Æmoniæ, prærupta quod undique claudit
Silva : vocant Tempe ; per quæ Peneus, ab imo
Effusus Pindo, spumosis volvitur undis :
Dejectuque gravi tenues agitantia fumos
Nubila conducit, summasque aspergine silvas
Impluit; et sonitu plusquam vicina fatigat.

(2) *Terret et sonitus et altitudo per mediam vallem fluentis Penei amnis.* TITE-LIVE, XLIV, 6.

(3) Πηνειὸς ποταμὸς ἔρχεται σχολῇ καὶ πράως ἐλαίου δίκην.

(4) *Tempe quæ silvæ cingunt superimpendentes.* Epith. Thes. et Pel. v. 285.

ces gorges et leur donne un caractère de surprenante originalité c'est un mélange de grâce riante et de sauvage grandeur ; c'est un parterre d'éternelle verdure, de végétation luxuriante et drue resserrée entre des rochers abrupts, désolés ; des gorges violemment ouvertes entre le Pélion et l'Olympe par un bouleversement géologique formidable, et tout au fond le cours tranquille du Pénée limoneux et épais au milieu d'un fouillis d'arbres qui trempent leurs branches au fil de l'eau.

Quand un orage se déchaîne dans ce défilé rien n'en saurait rendre le caractère de sombre horreur.

Pendant que nous avançions, mon agoyate et moi, le long de la rive droite du Pénée (1), sur cette route romaine où l'on peut encore observer les traces de la double ornière creusée par les antiques chariots dans les rochers qui affleurent le sol, de lourdes nuées poussées par un vent d'orage roulaient dans la direction de Tempé. Bientôt nous fûmes emprisonnés, dans ce défilé, sous une voûte très basse de nuages dont les masses d'un violet foncé, avec de livides tons de cuivre sur les bords, tamisaient le peu de jour qui nous descendait par l'évasement des parois. La sauvage vallée avait un caractère de sombre grandeur ; j'avais rêvé de tels décors pour les drames d'Eschyle. Mais quand de larges gouttes d'eau tombèrent, l'inquiétante et prosaïque réalité me fit passer un frisson d'angoisse dans le cœur, car nous étions loin de toute maison habitée et sans trop savoir ce que nous allions devenir. Espérant toutefois trouver un refuge dans quelque khani, nous lançâmes, sous l'ondée torrentielle, nos chevaux à bride abattue. Bientôt un incendie d'éclairs flamba dans les profondeurs, en même temps que le tonnerre éclatait et retentissait lugubrement dans ces ténébreux couloirs. Les habits ruisselants, emportés dans notre chevauchée à tous hasards, nous étions bien loin de cette Tempé de Céladons que les poètes nous avaient promise.

(1) Sur la rive gauche le fleuve serre la montagne de si près qu'un homme aurait toutes les peines du monde à s'y frayer un passage.



Quand nous arrivâmes vers la sauvage langada d'Ané-mou-Trypi qui s'ouvre dans les flancs de l'Ossa comme un affluent du Tempé, la pluie se mit à nous inonder avec une telle violence, la foudre faisait un tel vacarme, qu'instinctivement nous fîmes volte-face pour revenir sur nos pas. Je renonçai à voir la vallée dans toute sa longueur, la fameuse inscription de Cassius Longinus (1), le *Castro tis Horéas*, et surtout à jouir du magnifique spectacle qu'on doit avoir devant les yeux, lorsque en débouchant de Tempé, l'on se trouve en présence de la mer et qu'on voit le mont Athos se dresser tout là-bas dans les profondeurs de l'horizon.

Et pendant que nos chevaux s'élançaient ventre à terre du côté d'Ambélakia, que nous laissions derrière nous une Tempé telle que Dante dut rêver l'entrée de son Enfer, alors que nous grelottions dans nos habits détrempés, loin de tout abri, mon guide se tourna vers moi; devant ma mine renfrognée et mon air piteux il partit d'un grand éclat de rire et me lâcha ce mot : *Dem bérazi !* « Qu'est-ce que ça fait ? » En compagnie de ce funèbre stoïcien, moins honnête que Mercure, plus impénétrable que les mystères d'Eleusis, avec un homme qui vous administrait une consolation de façon si cavalière, avec de pauvres chevaux fourbus, à travers une plaine désespérante et détrempée où nous dûmes patauger durant sept longues heures, le retour à Larissa — comme on le pense — n'eut rien de particulièrement folâtre.

Je ne conseille à personne d'aller à Tempé ; non que je garde rancune à la vallée — qui n'en peut mais — du dénoûment lamentable de mon excursion ; mais à vouloir contrôler ainsi les descriptions des poètes, nous nous

(1) Cette inscription est gravée dans le rocher, à droite de la route; c'est avec beaucoup de peine, paraît-il, qu'on peut déchiffrer aujourd'hui les mots suivants : L. CASSIUS LONGINVS PRO. COS. TEMPE MUNIVIT. Les habitants du pays appellent cette inscription : *Gramménon alas* « le compte du sel » parce que dans leur ignorance ils croient qu'on a inscrit dans la pierre la dépense du sel qui a été faite pendant la construction de la voie romaine.

réservons de cruels désenchantements. Il se peut qu'il y ait plus de choses dans la nature qu'on n'en rêve dans certaine philosophie ; il y a sûrement moins de choses dans n'importe quel paysage qu'on n'en rêve avec Homère ou Virgile. Au lieu d'aller, au fond de la Thessalie, nous embourber en pleine réalité, tenons le regard intérieur ouvert sur une autre Tempé, éden splendide dont les strophes des poètes ont évoqué la vision en nous.

* * *

Les deux plus beaux sites de la Thessalie, dit avec raison l'explorateur danois Ussing, se trouvent à la source et à l'embouchure du Pénée. Après avoir visité la vallée que le fleuve traverse avant de se jeter à la mer, dirigeons-nous vers les champs fertiles où il prend naissance et où se dressent les rochers farouches des Météores.

Une ligne de chemin de fer traverse la Thessalie en diagonale et joint Volo à Kalambaka. C'est un parcours de 161 kilomètres, à travers de riches campagnes et des terres plantureuses qui n'ont point l'aspect des plaines d'orient, et font penser plutôt à quelques paysages de la Bresse ou du Forez. On gravit d'abord une pente assez raide : la vue s'étend sur la mer, sur le port ; à l'horizon, quelques villages coquets, Makrinitsa, Portaria, Ano-Volo s'étagent sur les contreforts du Pélion ; on a bien vite dépassé les champs arides qui, de l'autre côté du golfe, représentent l'emplacement de l'antique Pagases et l'on arrive à Velestino, champ de bataille tristement célèbre de la dernière guerre ; on aperçoit, sur la droite, le vaste lac Bœbeis, les hauteurs d'où Smolenski, avec une artillerie défectueuse, opposa une défense désespérées aux forces ottomanes, enfin dans un bouquet de verdure, le hameau qui vit naître le grand poète Rigas ; les Grecs y saluent avec respect le berceau de leur indépendance et racontent volontiers aux touristes comment Rigas, l'aède des temps

modernes, parcourait jadis les campagnes, prêchant la guerre sainte à ceux qu'il appelait ses petits orphelins et jetant à la Grèce frissonnante ce vigoureux appel : « Mieux vaut vivre seulement une heure de liberté que quarante ans de servitude ou de cachot » :

Καλλίτερα μία ὥρα ἐλεύθερα ζωή
Παρὰ σαράντα χρόνια σκλαβία καὶ φυλακή (1).

(1) Rigas naquit vers le milieu du siècle dernier à Phères, là même où Euripide a placé la scène de sa tragédie d'Alceste. Elevé dans l'école alors très florissante de Zagora, il devint plus tard maître d'école du bourg de Kissos. C'est là, au pied des pentes boisées du Pelion, en expliquant à ses concitoyens les pages glorieuses qui racontaient les exploits de leurs aïeux, qu'il conçut l'idée généreuse d'affranchir la Grèce du joug musulman. Il vint à Bucharest, se mit en relation avec des armatoles, ou miliciens montagnards, se lia avec un certain nombre de Turcs mécontents et en particulier le pacha Pasvandoglo, qu'il poussa à la révolte ouverte contre le sultan. Un peu plus tard, il se rendit à Vienne où il prépara l'exécution de ses plans, et fonda une association politique. Vers la même époque paraissaient différents opuscules partis de sa main et entre autres, une traduction de l'*Anacharsis* de Barthélemy ; enfin il publia ses poésies qui respiraient l'amour de la liberté ; et la Grèce électrisée entendit sur les monts et à travers les plaines sonner sa Marseillaise : « *Defté pædes tôn Ellinôn* » et la fameuse élégie patriotique : « *Hôs poté pallikaria* » où le poète enthousiaste exhortait tout ce qu'il y avait de chrétiens et de grecs dans la péninsule à secouer la domination de l'Islam.

Le vaillant Thessalien passait en Italie pour s'aboucher avec Bonaparte, quand il fut arrêté par des émissaires autrichiens, en compagnie de son ami Perrævos ; ce dernier fut relâché après un court interrogatoire, tandis que Rigas était livré, avec cinq conjurés, au gouvernement turc, qui avait réclamé l'extradition. On était en 1798. Le pacha de Belgrade aux mains duquel ils furent remis, prenait ses mesures pour les envoyer à Constantinople quand il fut informé que l'ami de Rigas, le pacha Pasvandoglo, gardait tous les passages et se préparait à sauver les prisonniers. Il fut décidé qu'on noierait les conspirateurs dans le Danube, ce qui fut exécuté. Quand vint le tour de Rigas d'être jeté dans le fleuve, le robuste patriote brisa ses liens et assomma le bourreau. Quelques-uns prétendent qu'il mourut fusillé, d'autres pensent qu'on l'étrangla dans une prison. On sait seulement que le protomartyr de l'indépendance grecque jeta ces dernières paroles aux exécuteurs : « Vous immolez un homme, mais vous ne tuerez pas l'idée que j'ai semée au cœur de la Grèce. »

La patrie reconnaissante a élevé au grand homme une statue à Athènes devant le portique de l'Académie.

Plus loin, à l'entrée d'une plaine qui s'étend à perte de vue, Pharsale, petit village, mais grand renom, puisque c'est là que César et Pompée se disputèrent l'empire du monde. Enfin après avoir admiré au passage Karditsa entourée d'immenses plantations de tabac, et Trikkala bâtie en amphithéâtre et très gracieuse avec ses minarets et ses dômes qui lui donnent un air de ville musulmane, nous arrivons à Kalambaka, et, derrière cette ville, à l'issue des gorges, par où le Pénée débouche des défilé du Pinde, c'est enfin la fantastique apparition des *Météores !*

Les Météores (τὰ Μετέωρα) sont des rochers qui se dressent au milieu de la plaine et offrent un spectacle étrange et magnifique. Qu'on se figure une forêt de roches gigantesques qui surgissent brusquement sur l'horizon, découpant sur le bleu du ciel des formes prodigieuses, aiguilles élancées, pyramides ou cônes irréguliers, pilastres lourds, menhirs ou cromlecks; qu'on imagine l'énormité d'une ville cyclopéenne détruite, avec les lignes bizarres de ses murs croûlants et les masses formidables ou menaçantes de ses tours ruinées; on se croirait transporté soudain aux âges préhistoriques, devant un coin de cette nature colossale où se traînaient les hideuses formes d'animaux antédiluviens; songez maintenant qu'il y a, au sommet des rochers, sur l'étroite plate-forme des cîmes, des monastères, avec leurs toits en parasol, leurs étages surplombants, leurs constructions en bois ou en pierre qui débordent dans le vide de toutes parts. Ces gigantesques colonnes supportant des communautés-stylites, sont formées de conglomérats. L'action du temps, de la pluie ou de la foudre qui les a rongées, déchiquetées, fendues ou fait voler en éclats, leur a donné des formes tourmentées et bizarres; et dans ce coin perdu au fond de la Thessalie, où se sont réfugiés autrefois l'ascétisme et la prière, sanctifié par des générations de moines durant cinq cents ans, on songe à des batailles effarées de Titans, ou à des embuscades de Klephtes, tant cette contrée vous a un air lugubre et louche de passage mal famé. (1)

(1) Il n'y a pas longtemps, dix ans à peine, ce pays était franche-

Il n'est pas fait mention des Météores chez les écrivains de l'antiquité. Pouqueville a prétendu retrouver dans ces rochers abrupts l'Ithomé aux flancs escarpés, dont parle Homère (1); mais l'identification est parfaitement inacceptable (2). D'autres encore ont voulu y reconnaître l'emplacement de Phaloria mentionnée par Tite-Live, la première ville thessalienne que rencontra le consul romain Flaminius, descendant du mont Kerketios ; mais cette place forte qui offrit aux Romains une vigoureuse résistance et finit par être emportée d'assaut, se place vraisemblablement assez loin de là dans la direction de l'ouest.

Un manuscrit, remontant à 1542 (3) et découvert par Heuzey dans les archives des couvents, est le seul document qui nous renseigne sur l'histoire des Météores. Leur fondation remonte au XIVe siècle, alors que les rois serbes étendaient jusqu'en Thessalie leur domination tyrannique. A cette époque d'incertitude et de troubles, affolés par les guerres civiles, pris de terreur panique devant les incursions des brigands turcs, serbes et albanais qui les cernaient de toutes parts les habitants cherchèrent un refuge dans les gorges et les retraites inaccessibles des Météores. Il se forma là tout un peuple de cénobites contemplatifs. On éleva à la *Panaghia* une première chapelle, le sanctuaire de Doupianis, résidence du supérieur général de la nouvelle Thébaïde qui, pendant de longues années, resta l'higoumène c'est-à-dire le directeur officiel de tous les monastères érigés dans cette solitude (4). Un moine de la résidence de Doupianis, Kyr Nilos édifia quatre nouveaux sanctuaires

ment inabordable, à cause des bandes de brigands armés qui l'infestaient. Il fallait se faire accompagner par d'imposantes escortes; encore le malheureux excursionniste n'était-il pas même sûr de ses gardes du corps.

(1) Οι δ' εἶχον Τρίκκην καὶ 'Ιθώμην κλωμακόεσσαν *Iliade*, II, 729.

(2) C'est à 40 kilomètres de là, dans le village de Phanari, qu'il faut chercher l'Ithomé d'Homère.

(3) C'est un mémoire adressé par les cénobites à l'évêque de Staghi (Kalambaka) dont ils relevaient : nous citons entre guillemets les emprunts que nous avons cru devoir y faire.

(4) Tout le territoire abandonné aux anachorètes portait le nom de σκῆτις; de là le nom du supérieur : ὁ πρῶτος τῆς σκήτεως.



« qui pourraient au besoin servir de forteresse, car les brigands semaient dans la campagne une grande terreur ». Peu à peu les ermites affluèrent ; et c'est alors que se produisit toute une floraison de monastères plus ou moins indépendants.

Plus tard, Kyr Grégorios et son disciple Kyr Athanasios chassés du mont Athos, furent attirés par « l'alléchante célébrité des Météores », et vinrent habiter sur le rocher qui porte encore le nom de Stylos. Le premier finit par s'ennuyer dans ces gorges sauvages et partit pour Constantinople, tandis qu'Athanasios demandait au supérieur général de la Skêtis, c'est-à-dire de tout l'ensemble des monastères, l'autorisation d'aller habiter sur le rocher de Platys Lithos, où il bâtit une chapelle et un monastère. A sa mort le monastère comptait déjà neuf moines, et parmi eux un prince. Joasaph Paléologue, fils d'Ourésis et neveu de Douschan, les deux plus célèbres rois de Serbie, avait renoncé au sceptre pour venir dans ces retraites impénétrables s'ensevelir dans le repos et l'oubli. Grâce à la générosité de sa sœur Kyra Angélina, le prince-anachorète embellit et enrichit son monastère qui portait le nom de Météoros.

C'est à peu près vers la même époque que fut bâti le couvent de Varlaam, par un moine du même nom qui était venu dans la contrée en compagnie de Kyr Athanasios. Nous sommes arrivés aux plus beaux moments de l'histoire de la Skêtis : les cénobites gardent leur règle avec une exactitude scrupuleuse et le supérieur exerce, avec une autorité reconnue, une rigoureuse surveillance.

Le relâchement dans l'observance des canons ne tarda pas à se produire, accompagné des symptômes toujours inquiétants de la discorde. Au couvent de Météoros, un certain Galaction arrive à se faire nommer higoumène, à prix d'argent, et jette le désordre dans le monastère par une administration fantasque. Enfin ses supérieurs, le métropolitain de Larissa, Dionysios, et le patriarche de Thessalonique, Nymphon, avec toutes les peines du monde finissent par le chasser, l'excommunient et, ajoute la chro-

nique, « l'on peut voir encore sa peau de damné tendue comme un tambour (1) ». Le monastère d'Hypanandi fut ruiné et perdu « par Mikhaël Moukhthouri (2) ; celui de Pantocrator par Stravothodori qui du reste habitait *à peu près tout seul* dans le couvent (3). Les moines de Rosani, il est vrai, restèrent toujours édifiants ; mais c'étaient de vrais bohémiens qui habitaient les résidences de Kallistratos et d'Haghia Trias. » Les rivalités s'envenimèrent, le désordre arriva à son comble et la décadence des Météores fut lamentable. Vingt-quatre couvents s'étaient réfugiés, dès les premières années, sur ces énormes forteresses naturelles ; au XVI[e] siècle on en comptait quatorze ; de nos jours il en reste sept où vivent encore environ une trentaine de moines et de frères ou caloyers : Météoros, Varlaam, Aghios Stéphanos ont encore une certaine importance ; les quatre autres sont Aghios Nicolaos, Aghia Moni, Rosani et Aghia Trias. La richesse légendaire des moines a fait place à la pauvreté souffreteuse, sauf peut-être à Haghios Stéphanos qui aurait encore, paraît-il, quelques revenus sérieux.

Tout ce que l'on peut dire des Météores ne rend pas l'impression dont on est secoué, quand on se trouve subitement transporté au milieu de l'invraisemblable paysage, où le rocher Saint-Michel dont la ville du Puy est fière apparaîtrait comme une aiguille insignifiante, où les bastilles qu'on admire dans la Suisse saxonne sur la rive droite de l'Elbe, feraient l'effet des gracieuses tourelles d'un château de plaisance. On chevauche d'abord à travers champs pour s'engager bientôt dans d'étranges défilés ; ce sont de toutes parts des rochers qui dressent à quelques centaines de mètres leurs parois verticales ou leurs fantastiques silhouettes ; le chemin ou plutôt le passage qui circule dans ce dédale est encombré de pierres, de brous-

(1) D'après les croyances populaires, le corps d'un excommunié était incorruptible, mais sa peau se noircissait et se tendait sur le squelette.

(2) Ὑπό τινος Μιχαὴλ Μουχθούρη, ἔχοντος καὶ δύο παῖδας.

(3) Μηδένα ἄλλον τινὰ ἐσχηκότος εἰ μὴ γυναῖκά που κρυπτῶς.

sailles et, par endroits, barré d'énormes quartiers de roche arrachés par les coups de foudre. Bien mieux que le vaste Olympe et les masses de l'Ossa et du Pélion, ces rochers bizarres, d'architecture tourmentée et sauvage, ces monstrueux blocs, cet amoncellement de pierres, donnent l'idée d'un champ de bataille où se serait livrée une lutte formidable entre les titans et les dieux.

Pendant les deux heures que les chevaux mettent à l'assaut de ces passages affreusement roides, à travers les entrecolonnements prodigieux, les couloirs sombres et les gigantesques pilastres des Météores, l'imagination est obsédée par des visions surhumaines.

On arrive enfin au pied du rocher de Varlaam, énorme colonne sur laquelle a vécu durant plusieurs siècles tout un peuple de stylites. Le monastère, qui se dresse audacieusement tout à la cîme, surplombant avec ses bâtiments irréguliers en pierre ou en bois, offre le spectacle le plus pittoresque. L'ascenseur qui permet d'arriver au sommet n'a rien de banal et mérite une petite description.

Quand la petite caravane, dont je faisais partie, fut en vue du monastère, les caloyers postés en observation firent descendre une corde terminée par un crochet et nous jetèrent un filet aux larges mailles. Mon bel enthousiasme — je l'avoue en toute humilité — tomba platement en présence des instruments du supplice et devant les parois menaçantes de ce rocher, haut de 80 mètres, le long duquel j'allais être hissé. Mais j'étais venu de trop loin et pour jouir de sensations rares; il ne serait pas dit que je me serais lâchement dérobé. L'amour-propre fait affronter des épreuves devant lesquelles reculerait peut-être l'amour platonique de la vertu. Donc, avec plus de résignation que d'ardeur, je m'assis à la turque au milieu du filet largement étalé sur le sol, les agoyates ramassèrent les quatre extrémités pour les accrocher au crampon du câble; et quand je fus, là, serré dans ce réseau de mailles, le corps plié en trois, le menton entre les genoux, dans la posture d'Agamemnon égorgé par Clytemnestre, et dans l'impossibilité de faire un mouvement, un de mes compagnons

cria aux moines : « *Parté!* — Enlevez ! » La corde s'étira lentement et le filet s'enleva de terre.

La première minute de cette excursion aérienne, ne fut pas trop douloureuse ; j'entendais distinctement les appels de mes compagnons restés en bas :

Kalo taxidi! — Bon voyage !

Isæ kala? — Es-tu bien ?

Peu à peu les voix se turent. A vingt ou trente mètres au-dessus du sol, dans le silence et dans le vide, une pensée noire se mit à tournoyer éperdûment autour du filet :

Si la corde se rompait ?...

Les bras paralysés, je n'avais rien où me prendre ; au-dessous de moi les mailles du filet, qui n'offrait qu'une assiette sans consistance, et faisait l'effet de céder au moindre mouvement, laissaient voir le vide béant; et c'était toujours la même pensée qui revenait comme une hantise :

Si la corde se rompait ?...

Car enfin l'hypothèse n'était pas chimérique ; il y avait avec cela cent autres accidents possibles : si les moines lâchaient prise ? si une des branches du rudimentaire cabestan venait à se briser ? Quelle chute vertigineuse ! Ces réflexions macabres qui m'arrivaient en foule, précises, obsédantes, juste au moment où j'étais très haut suspendu dans le vide, les sombres masses de rochers auxquelles ma vue se heurtait de tous côtés, finirent par me donner le vertige. Je fermai les yeux ; un frisson d'angoisse me passa par le corps, tandis que, avec une fixité cruelle, la même pensée me revenait toujours :

Si la corde se rompait ?...

Le câble tenait bon, mais il me semblait que les caloyers tiraient avec une lenteur désespérante et je ne crois pas avoir passé jamais par de tels moments de lancinante anxiété. Enfin j'entendis leurs voix se croiser au-dessus de moi. Encore quelques secondes, et j'arrivai à la hauteur de la plate-forme. Le filet fut saisi par un fort grappin et amené à l'intérieur. L'ascension était heureusement termi-

née; mais je devais être singulièrement pâle, quand j'allai me présenter à l'higoumène qui m'attendait dans la cour.

L'accueil est charmant ; la bienvenue me rit dans tous les yeux. On m'offre le verre d'eau et la confiture traditionnelle connue sous le nom de *glyko;* et je commence la visite des lieux après avoir vidé un verre de cognac, dont je me suis réjoui dans mon cœur.

Des constructions de toute sorte, en bois, en pierre, hangar, masures, cellules, cloîtres, chapelle... C'est l'entassement, le fouillis, au milieu duquel la plate-forme, avec ses quelques arbres souffreteux, vous a un air maussade de cour de prison. C'est un intérieur misérable, où manque la lumière, où ne circule aucun effluve de vie, où l'on a la sensation de respirer de l'air stagnant qui serait très vieux. Devant la chapelle, disposée en forme de croix, un vestibule ouvert où les moines entassent la récolte. L'intérieur du sanctuaire est sombre ; on dirait une geôle; comme dans toutes les églises byzantines, pas d'autel visible; rien que deux icônes qui décorent le narthex. Les peintures murales qui ont une certaine valeur artistique disparaissent dans l'obscurité. Et je ne puis m'empêcher de songer à nos temples catholiques, depuis la petite chapelle toute parfumée d'encens, jusqu'à la vaste cathédrale aux larges verrières. Oh ! combien la vie autour de nos tabernacles, est plus chaude et plus intense que dans cette église de Varlaam qu'on dirait désaffectée ou frappée d'interdit (1).

Il y a peu de curiosités (2) à voir dans le monastère, si

(1) Cette église consacrée à *Tous les Saints* ne remonte qu'à 1548. Elle fut fondée par les moines Nectarios et Théophanès, et remise à neuf en 1780.

(2) Je cite, pour mémoire, le réfectoire assez vaste, un bâtiment appelé ξενών, réservé aux étrangers, aménagé avec goût, et curieux avec sa cheminée soutenue par des piliers; la bibliothèque est bien entretenue, mais il ne faut pas s'attendre à y faire des trouvailles; les manuscrits les plus precieux, les anciens livres liturgiques, les vieilles archives: rescrits d'empereurs, bulles d'or, acte de donations, trouvés par Heuzey, tout se trouve depuis longtemps à Athènes en lieu sûr. Le monastère de Varlaam conserve encore, dans une petite boîte d'argent, une main de saint Jean Chrysostôme.

l'on excepte ses habitants (1). J'avise dans la cour un vieux caloyer qui marche en s'aidant d'un long bâton, et porte une blouse trop courte, minable, qui fut noire dans des temps très anciens et tourne maintenant visiblement au vert; et nous échangeons quelques mots :

— Quel âge as-tu ?

— Soixante-dix ans.

— Es-tu content ici ?

— Enchanté ! Il y a trente ans que je ne suis pas descendu.

J'exprime alors aux moines le désir de prendre leur photographie; la proposition est accueillie avec enthousiasme; nous attendons quelques instants l'higoumène qui a eu la coquetterie d'aller faire un brin de toilette; enfin, j'ai le plaisir d'enregistrer sur les pellicules de mon Kodak les bonnes figures de mes hôtes qui, pour la circonstance, ont pris des attitudes un peu raides, mais pleines d'une irréprochable dignité.

Un bon caloyer veut admirer tout de suite le résultat de l'opération et j'entreprends de lui exposer, à grands renforts de gestes, copieusement et laborieusement, comme quoi j'ai bien la photographie, et comme quoi cependant je ne l'ai pas encore. Hélas ! mes explications passent à des hauteurs vertigineuses par dessus la tête de mon élève... Mais, compris ou non, il faut songer à partir, à moins de faire comme ce touriste qui une fois arrivé au sommet de Varlaam, suant la peur et moitié évanoui, jura qu'il aimait mieux se faire caloyer pour le reste de ses jours que de risquer la descente.

Je demande aux moines s'il n'y a pas moyen d'éviter la terrible corde. Il y a bien en effet des échelles rudimentaires et flottantes appliquées à la paroi du rocher, mais l'higoumène pense qu'il y aurait danger pour un novice de s'y aventurer. Il me reconduit donc prudemment vers le cabestan où est enroulé le câble, me fait ses adieux, me

(1) Le personnel se décompose ainsi : deux moines, quatre caloyers et deux ou trois serviteurs.



recommande de lui envoyer une photographie et — *hôra kali !* — me laisse seul avec les exécuteurs des très hautes œuvres. Je me sens de nouveau emmaillotter dans le réseau fatal, et tout d'un coup... Qu'on veuille pour un instant se mettre à ma place : j'ai vu le mécanisme en bois où s'enroule la corde et tout cela m'a paru primitif, vermoulu, peu rassurant ; au-dessous de moi quatre-vingts mètres exactement... Et tout d'un coup, dis-je, je suis lancé dans le vide et j'ai le corps traversé par une sensation aigüe, que je voudrais ne plus éprouver jamais.

Si les moines font tourner trop vite le cabestan, la corde prend un mouvement de balancier qui jette contre le rocher le corps du patient ligotté dans le filet ; si la manœuvre s'accomplit avec une sage lenteur c'est un supplice d'un autre genre, c'est la douloureuse anxiété qu'on savoure à loisir, et pendant laquelle on fait les réflexions de Panurge épeuré : « Heureux ceux qui plantent choux ; car ils ont toujours un pied en terre, et l'autre n'est pas loin. »

Après quelques trois minutes, qui me parurent longues comme trois jours sans pain, je mis le pied sur le sol avec allégresse, enchanté d'avoir fait l'ascension dramatique, plus heureux encore de n'avoir pas à la refaire, car on pouvait pénétrer de plain pied dans le second monastère où nous devions nous rendre.

Nous nous dirigeons au sud des Météores, où se trouvent, en grand nombre, de petits monastères, pour la plupart abandonnés, qui se dressent sur les crètes des rochers ou se blottissent dans des cavernes qui baîllent largement le long des parois. Après avoir gravi pendant une heure à travers des broussailles, jusqu'au mont Koukoula, nous arrivons en face d'Haghios Stéphanos. Le sommet du rocher où s'élève le monastère est au niveau du plateau où nous sommes arrivés ; il n'en est séparé que par une échancrure étroite et profonde sur laquelle les moines ont jeté un pont levis ; ce n'est pas sans une appréhension instinctive, qu'on s'aventure, par dessus un sombre ravin de trente mètres, sur ce frêle ouvrage composé de planches disjointes, large à peine de trois pieds et dépourvu de garde-fou.

Le monastère de Haghios Stephanos, bâti au XIVe siècle par l'empereur Jean Cantacuzène, compte aujourd'hui moins de dix moines ou caloyers, et offre peu de curiosités aux visiteurs, sinon, conservée dans une riche cassette, la tête de saint Kharalambos, martyr d'Ephèse. L'église est assez grande, mais d'une austérité glaciale; les peintures murales de la petite chapelle ont été détériorées par les Turcs; mais je dois signaler ses boiseries admirablement fouillées et d'un goût exquis; combien de moines se sont voués à cette œuvre de patience et de prodigieux travail! Et l'on songe instinctivement à ces pieux artistes du moyen âge qui passaient leur vie, dans les recoins les plus obscurs d'une cathédrale, à sculpter, pour le regard de Dieu seul, des ornements que la postérité ne verra jamais.

Du haut du rocher de Saint-Etienne, qui se dresse à pic à une hauteur formidable du côté de la plaine, on voit se dérouler à l'ouest un splendide panorama. C'est la fin du jour. Au fond du décor, d'un côté les monts Kassia, de l'autre la chaîne du Pinde. Au pied des Météores, une gracieuse plaine où les larges champs de maïs, les plantations de tabac et les prés roux apparaissent comme des tapis multicolores négligemment éparpillés; et les eaux du Pénée, qui se divisent en une multitude de ruisseaux, à travers ces campagnes aux tons brunis par l'approche du crépuscule, jettent par endroits des reflets métalliques aux rayons du soleil couchant.

Les pentes, par où nos chevaux redescendent, sont assez ardues et encombrées de broussailles, d'arbustes et de buissons; la route est longue, fatigante; la nuit nous surprend en chemin et quand nous arrivons, enfin, à Kalambaka nous nous reposons avec délices et faisons honneur à la *pyta* (1) thessalienne, préparée par les soins du chef de la caravane, le consul de France, M. Naggiar, de douce et maternelle mémoire.

Nous n'avons voulu à aucun prix accepter l'hospitalité

(1) Gâteau de fabuleuse dimension, fait avec des œufs, du lait, de la farine, du fromage, de la viande et nombre d'autres ingrédients.



des moines; leurs lits n'offrent pas tout le confortable nécessaire et livrent trop souvent le pauvre voyageur à d'invisibles bourreaux qui s'acharnent sur une proie inespérée avec de terribles suçoirs. D'autre part, il est parfaitement inutile de chercher un hôtel à Kalambaka. Par bonheur, le directeur du chemin de fer a daigné mettre à notre service deux wagonnets sur lesquels nous prenons place ; et bientôt nous sommes emportés à toute vitesse, sur la pente des rails, au milieu de la nuit.

Je renonce absolument à rendre mes impressions durant cette équipée nocturne. Les rochers des Météores, dont les arêtes accrochaient la lumière bleue et pâle des rayons de lune, dressaient leurs silhouettes mornes, leurs profils étranges sous la profondeur veloutée et demi-obscure du ciel. Et à mesure que la vision reculait vers l'horizon, noyée dans une lumière laiteuse, il me semblait voir encore des murs croûlants, des tours découronnées, une de ces villes apocalyptiques, aux monstrueux remparts, que Victor Hugo, le poète visionnaire, entrevoyait d'un œil effaré.

A. Rochette.



LE SAC DE YONG-TCHEOU

RACONTÉ PAR WONG-HSIU-CHIU

On sait qu'au XVIIe siècle de notre ère de profondes révolutions ébranlèrent la Chine. Le caractère avare et cruel de l'empereur Hoaï-tsang avait rendu impopulaire la dynastie des Ming. Jusqu'à huit révoltes, sorties de différentes villes, menacèrent à la fois l'empereur, et les Tartares en profitèrent pour marcher sur Péking. Ce peuple chinois, qui avait derrière lui un si long passé de civilisation, et qui comptait alors, si l'on en croit les statistiques du temps, « 3.636 hommes illustres, renommés pour leur vertu, leur science, leur courage et leur vaillance ; 208 filles, femmes ou veuves qui par leur chasteté, leur courage et leurs actions héroïques s'étaient rendues dignes d'une éternelle mémoire, et 90.000 bacheliers sortant des meilleures écoles » (1), ce vieux peuple, au fond pacifique, se trouva livré tout à coup à toutes les horreurs d'une guerre sauvage.

Se voyant perdu, l'empereur rédigea l'édit suivant : « J'ai perdu le royaume que j'avais hérité de mes pères. J'ai achevé en moi la race royale, que tant de rois, mes ancêtres, avaient perpétuée jusqu'à moi. Je vais donc me fermer les yeux pour ne pas voir mon empire détruit ou dominé par un tyran. Je ne puis plus paraître devant ceux

(1) Pères Mestini et Maghellan, missionnaires en Chine au XVIIe siècle.

qui, ayant été mes enfants ou mes sujets, sont présentement mes ennemis et des traîtres. Il faut que le prince meure puisque l'Etat meurt aussi » (1). Après cela, il se pendit à un arbre de son jardin.

C'était en 1644. Il avait trente-six ans. Son premier ministre imita son exemple, ainsi que les impératrices.

Les Tartares, trouvant Péking sans empereur, la prirent sans résistance. Ils se répandirent ensuite dans les provinces, et trouvèrent à Yang-tchéou Shih K'ofa qui y avait rallié les forces dispersées de l'empire.

Yang-tchéou est située dans la même région que Shanghaï, au nord-ouest de cette dernière ville. Si le récit auquel nous nous référons est exact, elle était alors fort peuplée et devait avoir plus d'un million d'habitants. Elle se défendit dix jours, ou plutôt le sac de la ville dura ce temps, car ce ne fut pas une défense.

Un certain Wang-Hsin-chi nous a laissé la relation de ce qui lui advint, à lui personnellement, pendant ces dix terribles journées. Cette relation eut une certaine vogue, et au milieu du XVIIIe siècle un empereur de race tartare s'imagina même qu'elle contribuait à son impopularité, et ordonna en conséquence que toutes les copies en fussent brûlées. Une seule, dit-on, échappa. Elle fut traduite en anglais, et parut depuis dans la *Nineteenh Century*. C'est la traduction de cette traduction que nous donnons aujourd'hui.

Si notre Chinois n'a pas d'autre mérite, il a toujours celui d'avoir été le témoin oculaire de ce qu'il raconte. Il me semble aussi que son récit jette quelque jour sur le caractère de cette race jaune, si difficilement compréhensible à des Européens. Certes, ce n'est pas précisément beau de voir ce pauvre homme passer de cachette en cachette, se défendre en donnant tour à tour son or, ses vêtements, tout ce qu'il a, et quand il n'a plus rien, pleurer. Ce n'est pas beau, mais c'est instructif. Cela donne la mesure de la différence qu'il y a entre les Célestes

(1) *Chine*, par Mgr Pauthier.

et nous. Ils ne sont peut-être pas aussi féroces qu'on le dit ; ils éprouvent beaucoup des bons sentiments que nous éprouvons nous-mêmes, mais il semble qu'un certain orgueil leur soit inconnu. Attaqués par un plus fort qu'eux, la dernière idée qui leur vient, c'est de dégaîner et de mourir en se défendant.

Ils n'ont rien d'héroïque et ils l'avouent sans peine. Voilà leur défaut : voilà, à en juger d'après ce récit, la vraie muraille qui séparera éternellement un Chinois d'un Français.

*
* *

« Le quatorzième jour du quatrième mois de 1644, Shih K'ofa, ayant été battu sur la rivière Paiyang, se jeta dans Yang-tchéou, dont il ferma les portes devant l'ennemi. Jusqu'au vingt-quatrième jour, veille du jour où la ville fut prise, les portes furent barricadées et gardées par des soldats. Ma maison était située dans la partie orientale de la ville neuve. Le quartier, placé sous la protection du commandant Yang, était plein d'officiers et de soldats. Je logeais deux soldats, et tous mes voisins comme moi. Il n'y avait pas d'outrages que ces soldats ne commissent ; chaque jour il fallait leur donner des sommes énormes. Cela ne pouvait durer, et nous nous réunîmes pour inviter le commandant à une fête. Je fis mon possible pour lui témoigner mon respect, et par là nous nous mîmes bien avec lui. Nos attentions lui plaisaient ; il nous débarrassa de nos soldats qu'il envoya un peu plus loin. Il était amateur de musique, jouait très bien du chalumeau et désirait faire la connaissance de quelque chanteuse en renom avec qui il eût passé son temps. Un soir, il nous pria à dîner ; il ne pensait qu'à se réjouir, quand tout à coup on lui remit un papier de la part du commandant en chef. A sa vue, il changea de couleur et courut au mur de la ville. Sur quoi, nous nous dispersâmes tous.

Le lendemain, le commandant en chef lança une proclamation d'après laquelle il se rendait responsable de tout; il prévenait la partie civile de la population qu'elle n'avait pas à s'occuper de la défense de la ville. Ceux qui entendirent et comprirent se mirent à pleurer. Au même moment, le bruit se répandit qu'une victoire avait été gagnée par les soldats, postés hors de la ville.

Dans l'après-midi ma femme, et quelques-unes de ses amies, arrivèrent de Kwa-tchéou; elles fuyaient devant les déserteurs de l'armée du marquis Hsing-Ping. Ma femme avait été longtemps absente; notre rencontre à ce moment fut navrante pour tous deux. Une ou deux personnes me dirent alors que l'ennemi était sur le point d'entrer dans la ville; je courus aux renseignements. Quelques-uns disaient que le marquis de Ching-nan arrivait pour nous délivrer. Je vis que les gardes, sur le mur de la ville, étaient toujours à leurs postes. J'allai jusqu'au marché où je ne trouvai que des gens affolés. Beaucoup couraient, les cheveux en désordre et les pieds-nus. Je demandai des nouvelles. Le cœur battant et les lèvres tremblantes, ils étaient incapables de répondre. Soudain parurent des cavaliers qui venaient du nord de la ville et se dirigeaient vers le sud. Ils ne gardaient pas leurs rangs; ils ressemblaient aux vagues de la mer et entouraient un homme que j'appris être le commandant en chef. Il me sembla qu'ils avaient essayé de s'échapper par la porte orientale, et que, repoussés par l'ennemi, ils cherchaient à gagner la porte du sud. Cela me fit penser que l'ennemi était dans la ville. Alors arriva du côté du sud un cavalier, qui marchait à pas lents, les rênes lâches, et montrant un visage baigné de larmes. Deux soldats étaient accrochés à la tête de son cheval, et refusaient de se séparer de lui. Cette vue est encore devant mes yeux, et je suis fâché de n'avoir pas su le nom de ces trois amis.

A peine le cavalier s'était-il éloigné que les hommes qui étaient sur le mur de la ville en descendirent précipitamment, jetant loin d'eux leurs armures. Quelques-uns d'entre eux étaient blessés. Le mur était maintenant désert.

Les jours précédents, le commandant en chef, considérant que le mur était trop étroit pour permettre aux fusils de tourner facilement, avait établi une plate-forme de bois qui faisait communiquer ce mur avec les maisons voisines, et donnait ainsi de l'espace pour les manœuvres. Cet ouvrage n'était pas fini quand l'ennemi s'élança sur le mur en faisant luire les épées. Les défenseurs de la ville, en se mêlant au peuple, formèrent une telle foule que la grande route se trouva bloquée ; alors ils montèrent sur cette plate-forme et escaladèrent les maisons. Comme les planches étaient encore mal assujetties, ils tombaient comme des feuilles mortes, à mesure qu'ils y mettaient les pieds. Huit ou neuf sur dix furent tués ainsi. Le bruit des hommes grimpant sur les maisons était comme celui des armes qui se choquent, et quand ils brisaient les tuiles en marchant sur les toits, on aurait dit qu'il pleuvait et grêlait. De tous côtés, ce n'était qu'un craquement prolongé. Les gens alarmés sortaient de leurs maisons, ne sachant que faire, où aller! Les vestibules, les salons, et même les chambres à coucher se trouvèrent bientôt pleines de nos soldats, qui y étaient ainsi arrivés par les toits, en cherchant un refuge ; les habitants ne pouvaient les en chasser. Hors de la ville, les maisons étaient toutes fermées, et c'était un calme de mort. Le derrière de mon salon regarde le mur de la ville. De ma fenêtre, je pouvais voir des soldats marchant du sud à l'ouest. Ils gardaient un ordre sévère, et marchaient sans hésitation, malgré une forte pluie. Je crus que c'étaient des soldats chinois réguliers, et mon cœur se raffermit. Soudain mes voisins, qui s'étaient concertés pour recevoir l'armée victorieuse, frappèrent violemment à ma porte. Ils avaient disposé une table sur laquelle ils brûlaient de l'encens, pour montrer qu'ils n'avaient aucune intention de défier l'ennemi. Il était évident qu'il n'y avait rien autre à faire, et rejeter leur conseil eût été absurde. Je répondis donc : « oui! oui! » Ensuite, je changeai de vêtements, et je regardai si l'ennemi arrivait. Mais rien ne parut d'un long moment.

Je retournai à la fenêtre de mon salon, et regardant vers

le mur de la ville, je vis que les soldats étaient moins nombreux, que quelques-uns marchaient et que d'autres faisaient halte. Soudain m'apparut mêlée à eux une troupe de femmes : elles portaient le costume des femmes de Yang-tchéou. Je commençai à m'alarmer, et, me retournant, je dis à ma femme : « L'ennemi est déjà dans la ville. Si les choses tournent mal, il vaut mieux vous tuer. » Ma femme consentit et dit en pleurant amèrement : « Voici un peu d'or que j'ai économisé, prenez-le, car pour moi, je n'ai aucune espérance de survivre. » A ce moment, quelques citoyens entrèrent en criant : « Ils arrivent ! ils arrivent ! » Je sortis pour voir. Plusieurs cavaliers venaient du nord, au petit trot. A mesure qu'ils avançaient, les gens leur souhaitaient la bienvenue, courbant la tête et semblant causer avec eux. Ce fut alors un sauve qui peut ! Quoique pressés les uns sur les autres, nul ne consultait son voisin, nul ne savait où il allait. Quand l'ennemi se rapprocha, je constatai que ce qu'il voulait d'abord, c'était de l'argent, et qu'il n'était pas trop exigeant. Ils prenaient le peu qu'on leur donnait, sans demander davantage. S'ils demandaient et qu'on leur refusât, ils menaçaient de leurs épées, mais je n'en vis aucun frapper personne. Comme ils atteignaient ma porte, un des cavalier me désigna et, se tournant vers son compagnon, il lui dit : « Amène-moi cet homme habillé de bleu. » Le cavalier descendit avec l'intention de se saisir de moi, mais voyant que je fuyais, il me laissa aller et remonta à cheval. Je me dis « J'étais pourtant vêtu comme un paysan ! Pourquoi voulait-il me prendre ? » Mon frère étant venu, nous nous consultâmes sur cet incident. Nous pensâmes : « Le quartier est habité par de riches marchands, et sans doute ils nous prennent pour tels. Que faire ? » Nous enfilâmes un chemin de traverse, et demandâmes à mon frère aîné de se charger de nos femmes. Toute la famille se rendit, par une forte pluie, à la maison de mon second frère, derrière les tombes de la famille Ho, où il n'y a que des gens pauvres : je demeurai le dernier pour voir ce qui allait arriver. Mon frère entra et dit : « Le sang coule dans les rues. Viens, et qu'il nous soit au moins donné de mou-

rir ensemble. » Je pris les tablettes de mes ancêtres, et me rendis avec lui à la maison de mon second frère. Elle abritait, à ce moment, mes deux frères aînés, un plus jeune, une de mes belles-sœurs, un de mes neveux, ma femme, mon fils, enfin deux des sœurs et un des frères de ma femme.

Comme le jour baissait, on entendit dans les rues le bruit des soldats ennemis qui tuaient le peuple, et nous nous cachâmes sous les toits. Il pleuvait à verse, et nous fûmes obligés de nous mettre plusieurs sous une seule couverture; nous étions transpercés. Un bruit de gémissements nous arrivait d'en bas; ce bruit était horrible. Au milieu de la nuit, nous descendîmes dans la maison, et nous allumâmes du feu avec un briquet pour cuire quelque nourriture. A ce moment des incendies éclatèrent de tous les côtés : dix maisons étaient en flammes dans notre voisinage; le ciel en était éclairé. Au milieu de continuelles explosions, on entendait les cris de gens qu'on battait dans les rues : c'était à ne pas y tenir. Quand la nourriture fut prête, nous nous regardâmes les uns les autres en tremblant. Nos larmes coulaient si abondantes que nous ne pouvions nous servir de nos baguettes. Ma femme me reprit l'or qu'elle m'avait donné, et l'argent divisé, le partagea entre moi et mes trois frères. Chacun devait cacher sa part dans ses cheveux, ses souliers, ses habits et sa ceinture. Ayant découvert de vieux souliers qui avaient l'air misérable, ma femme nous les fit mettre. Ainsi nous passâmes la nuit entière sans fermer l'œil. Pendant ce temps, il y avait un certain bruit : ce bruit ressemblait à la voix des oiseaux dans les airs, aux notes d'une flûte ou encore à la voix de petits enfants qui auraient crié; il semblait que la cause en fût proche de nous, nous l'entendîmes tous.

26e jour. Le feu commença dès que le jour parut. Nous remontâmes sur le toit pour nous y cacher. Il y avait déjà plus de dix personnes cachées dans les gouttières. Tout-à-coup un homme grimpa sur le toit, suivi par un soldat portant un glaive nu : celui-ci, nous apercevant, abandonna l'homme qu'il poursuivait et courut sur nous. Terrifié, je descendis pour me cacher ailleurs, et mon frère me suivit.



A partir de ce moment, nous fûmes séparés des femmes, et sans savoir si elles étaient vivantes ou mortes. Les soldats, qui craignaient que beaucoup de gens n'échappassent en se cachant, imaginèrent alors de proclamer un armistice. A cette nouvelle, un certain nombre sortirent de leurs cachettes et les suivirent : ceux qui sortirent ainsi pouvaient être cinquante ou soixante, dont la moitié était des femmes. Mon frère me dit : « Nous ne sommes que quatre ici, et si nous rencontrions des soldats armés nous serions morts. Nous avons meilleur compte de suivre ceux-ci. On a, dans une foule, plus de chances de se sauver. Mais mourons plutôt que de nous séparer ! » Nos idées étaient confuses : nous nous demandions ce qui valait le mieux ; enfin nous nous décidâmes à nous joindre à la foule qui suivait les soldats. Ceux-ci se jetèrent sur mes frères et leur arrachèrent leur or, mais ils ne me touchèrent pas. Tout-à-coup des femmes m'appelèrent par mon nom. Je les regardai et je reconnus deux concubines de mon ami Chu-Phu. Je les priai vivement de me laisser tranquille. Elles étaient échevelées, nu-pieds et avaient de la boue jusqu'aux chevilles. L'une d'elle portait une fillette. Un soldat lui donna un coup de fouet, et jetant l'enfant dans la boue, enmena la foule plus loin. Il y avait trois soldats au devant, portant une épée nue ; un derrière, portant une lance : le troisième se trouvait au milieu, marchant sur la droite, et veillant à ce que personne ne s'échappât. Nous étions plusieurs dizaines, conduits comme des bœufs et des moutons. A la moindre hésitation, c'était le fouet ou la mort. Les femmes furent liées ensemble comme un collier de perles. A chaque pas, il y en avait qui tombaient et se relevaient couvertes de boue. Le sol était jonché d'enfants, sur les corps desquels avaient passé les chevaux et les hommes ; il était souillé de leurs intestins et de leurs cervelles. On n'entendait qu'une plainte. Tous les fossés et tous les étangs étaient pleins de cadavres jusqu'au bord, et teints de sang. A ce moment, nous entrâmes dans une maison qui était celle du colonel Tao-You-gyen : nous y entrâmes par derrière ; elle était remplie de cadavres dans toutes les pièces ; je crus que j'allais mourir là.

Nous hésitâmes si nous allions plus loin; nous retournâmes dans la rue, et enfin nous entrâmes dans une autre maison appartenant à un négociant du Chan-Si. Trois soldats étaient logés là. L'un d'eux surveillait des femmes qui étaient en train de tirer des vêtements de malles dont les pièces étaient jonchées. Il y avait des piles hautes comme des montagnes de satins de couleurs. En voyant entrer nos soldats, ces femmes commencèrent à rire et à les attaquer. Ils conduisirent tous les hommes dans le vestibule de derrière, et retinrent les femmes dans une chambre latérale. Une table carrée garnissait le milieu du vestibule; trois tailleurs et une femme d'âge moyen y travaillaient à confectionner des vêtements. La femme était de la ville, très bien habillée et cousant comme s'il n'y eût rien d'extraordinaire. Elle était très insinuante, et, quand elle voyait quelque chose de joli, elle le demandait aux soldats pour sa parure. Pas l'ombre de honte. Les soldats nous dirent: « Quand nous prîmes la Corée, nous capturâmes des femmes par dizaines de milliers, sans toucher à une seule. D'où vient que les femmes de votre grande Chine sont aussi éhontées? » Hélas: c'était le résultat de l'anarchie. Les soldats déshabillèrent les femmes de la tête aux pieds, et firent prendre leurs mesures par la tailleuse. Elles étaient sans défense; elles devaient donc se soumettre et prirent des vêtements neufs. Inutile de parler de leur humiliation : elles auraient voulu être mortes. Quand ce fut fait, ils les emmenèrent avec eux pendant qu'ils buvaient et mangeaient. Il n'y avait pas d'outrage qu'ils leur épargnassent, n'ayant pas le moindre souci de la morale.

Tout-à-coup un soldat tira son épée, et s'élançant, il s'écria : « Venez, sauvages. » Ceux qui étaient devant, et, parmi eux, mon frère aîné, avaient déjà été liés avec des cordes. Mon second frère dit: « Nous sommes perdus! Que faire? » Il saisit ma main et m'emmena avec mes autres frères. Les soldats avaient lié plus de cinquante hommes; ils levaient leurs épées en poussant des cris; nous nous crûmes morts. Pas un ne remuait. Je suivis mon frère aîné dans le vestibule; là aussi des exécutions s'apprêtaient. Ils

passaient par rangs, l'un après l'autre. Au premier moment, j'aurais voulu être à leur place. Cependant un mouvement se fit dans mon cœur, comme si les esprits venaient à mon aide. Je retournai dans le vestibule. Il s'ouvrait par côté sur un appartement, mais j'y aperçus de vieilles femmes : impossible de m'y réfugier. Tout-à-fait en arrière de ce vestibule se tenaient un grand nombre de chameaux qui bouchaient le chemin. Mon cœur battait très fort ; je me glissai sous le ventre de ces bêtes et je sortis. Si elles s'étaient effrayées, elles m'auraient piétiné, et mis en poudre. Je traversai plusieurs pièces, sans trouver la porte. Il y en avait une pourtant, qui donnait sur un petit chemin de traverse. Quand je la découvris, elle était fermée ; je dus retourner du côté par où j'étais entré.

Là, j'entendais le bruit d'hommes qu'on massacrait. J'étais plus effrayé que jamais et ne savais absolument que faire. Sur la gauche se trouvait une cuisine, où quatre hommes préparaient le dîner. Je les priai de me prendre à leur service, offrant d'aller leur chercher de l'eau. Je pensais pouvoir ainsi m'échapper. Mais ils ne voulurent rien entendre. « On nous a comptés, dirent-ils, avant de nous mettre ici ; si l'on nous recompte et qu'on en trouve un de plus, nous serons suspects, et malheur à nous. » J'insistai, je tourmentai ; sur quoi ils se mirent en colère et ils voulaient me jeter à la boucherie. Je sortis donc, l'esprit à l'envers. Il y avait dans le passage un rayon en planches, portant des pots de terre. Je grimpai sur le rayon et m'accrochai à un de ces pots, mais il était vide, il vint et je tombai par terre. Que faire ? Je gagnai une porte latérale, et me jetai sur la poignée de la serrure. Je la secouai cent fois sans qu'elle s'ouvrît. Je tapai avec une pierre, mais j'avais peur qu'on m'entendit de la rue ; je revins donc à la poignée que j'ébranlai de nouveau. Mon doigt était meurtri et tout en sang. Enfin la poignée tourna, mais il restait une barre à tirer. Cette barre était d'*Hibiscus syriacus*, et l'humidité l'ayant gonflée, elle résistait plus encore que la poignée. Pendant que j'essayais de forcer la porte, les gonds cédèrent, et elle tomba par terre avec un

pan de mur, faisant un bruit pareil à celui du tonnerre. Je m'élançai dehors, et vraiment je ne sais d'où pouvait me venir la force que je me sentais. Je courus sur l'arrière de la maison, vers la partie qui regardait le mur de la ville.

Ce mur était plein de soldats et de chevaux ; impossible d'en approcher. Je me dirigeai vers une maison, qui était située sur la gauche de celle dont je venais de sortir et j'y entrai furtivement. Il n'y avait pas une seule des places où l'on peut se cacher qui ne fût déjà prise, et l'on ne voulut pas me recevoir. Je fis ainsi le tour de plus de cinq bâtiments ; ils étaient tous également pleins. Je revins dans la rue. Les soldats y passaient comme un fleuve, et toute la population effrayée l'avait désertée. Je finis enfin par entrer dans une maison où se trouvait un lit surmonté d'un baldaquin. Je grimpai par une colonne, et je me cachai sur le baldaquin ; là, pour un moment, je respirai. Mais voici que j'entendis à travers le mur la voix de mon frère qui criait, puis un coup d'épée, puis plus rien. Un instant après, j'entendis mon second frère dont la voix était celle de quelqu'un qui implore. « J'ai un peu d'or, disait-il, caché dans le sol de ma maison ; laissez-moi aller vous le chercher ! » Un coup fut la réponse et sa voix cessa de résonner. Alors mon esprit m'abandonna, et mon cœur se mit à brûler comme de l'huile chaude. Pas une larme, mes yeux restaient secs, mais mes intestins étaient noués, ils me semblaient prêts à se rompre ; je n'avais plus conscience de rien.

Voilà qu'un soldat amena une femme dans la chambre. Il prétendait user du droit du vainqueur. D'abord elle refusa, mais il faut bien céder à la force. Cependant elle dit : « Cet endroit est trop près du marché ; nous ne pouvons rester ici plus longtemps ». Et il l'emmena.

L'appartement avait un plafond fait avec des tapis, et qui n'était pas assez solide pour porter un homme, mais on pouvait s'en servir pour grimper jusqu'à des poutres qui étaient au-dessus. Avec les deux mains j'accrochai une de ces poutres. Mes pieds reposaient sur une autre placée plus bas. Le tapis s'étendait au-dessous ; l'endroit était absolument sombre. Peu après quelques soldats entrèrent

et donnèrent des coups d'épée dans les tapis, cherchant à s'assurer s'il n'y avait là personne ; heureusement ils crurent que non. De sorte que tout ce jour se passa sans que je revisse un soldat. Mais à côté de moi, le glaive continuait à frapper. Le bruit de cavaliers qui passaient dans la rue était toujours suivi de celui que faisaient des dizaines d'hommes et de femmes pleurant et demandant grâce. Quoiqu'il ne plût pas, le soleil était caché ; je ne pouvais distinguer s'il était jour ou nuit. Après un certain temps, je n'entendis plus dans le voisinage ni soldats ni cavaliers, mais seulement des gémissements et des sanglots. Je pensais à mes deux frères qui étaient tués, et à mon frère aîné, à ma femme et à mes enfants de qui je n'avais aucunes nouvelles. Le désir me vint de les sauver, si par hasard ils vivaient encore ; je descendis de ma poutre et sortis dans la rue ; elle était pleine de têtes humaines et de corps. C'était trop sombre pour que je pusse les reconnaître ; je me baissais et demandais à ces corps qui ils étaient : naturellement ils ne répondaient pas. Cependant je vis des lumières venir du sud, et je me hâtai de laisser la voie libre, me serrant le long du mur de la ville. La route était encombrée de cadavres ; je tombai plusieurs fois, rien que de frayeur, et faillis devenir comme l'un d'eux. Ensuite je me jetai dans un chemin de traverse où je me heurtai à des gens qui fuyaient, tous causant, dans cette obscurité, autant de terreur que j'en éprouvais moi-même. La grande rue, grâce aux torches, était aussi claire qu'en plein jour. Entre six et dix heures, je gagnai la maison de mon frère. La porte en était close et je n'osai frapper. En écoutant cependant, j'entendis la voix d'une femme, que je reconnus pour celle de ma belle-sœur, et je me hasardai à taper légèrement. Ma femme vint ouvrir. Mon frère aîné était revenu, et ma femme et mes enfants étaient tous avec lui. Je pleurai avec mon frère, mais je n'osai pas lui dire que nos autres frères étaient morts. Ma belle-sœur s'enquit d'eux et je fis une réponse évasive. Je demandai à ma femme comment elle s'était échappée. Elle me dit : « Pendant que les soldats vous poursuivaient

et que quelques-uns s'enfuyaient avec vous, je fus laissée derrière avec notre fils Pong. Nous sautâmes du toit et eûmes la chance de ne pas nous tuer. Pourtant ma sœur se blessa à la jambe. Nous étions tous couchés par terre lorsqu'un soldat nous fit entrer dans une chambre où plusieurs personnes étaient liées, et il leur ordonna de nous surveiller. Il sortit et fut remplacé par un autre soldat qui laissa aller les femmes. A ce moment j'aperçus Mme Hung, et nous revînmes ici en causant : c'est ainsi que je me suis échappée. »

Mme Hung est la belle-mère de mon second frère. Ma femme m'interrogea sur mes frères et pleura longtemps quand je lui eus tout dit. Mme Hung prit un peu de vieux riz et me conseilla d'en manger. Cela m'étouffait. Cependant des incendies éclataient de tous côtés, en plus grand nombre encore que la veille. Nous quittâmes furtivement la maison, et nous dirigeâmes vers des champs où des corps étaient entassés, parmi lesquels quelques-uns vivaient encore. A une certaine distance, au milieu d'un bois touffu, se trouvait située la tombe de la famille Ho ; un bruit immense en arrivait, le bruit de gens pleurant et gémissant, de pères appelant leurs enfants, et de maris réclamant leurs femmes. Mais c'est de tous côtés qu'arrivaient des bruits semblables, et c'était horrible à écouter. Nous retournâmes à la maison de Mme Hung. Ma femme voulait se suicider. Je causai avec elle toute la nuit pour l'en empêcher. Enfin le jour parut.

27e jour. Je demandai à ma femme où nous pourrions nous cacher. Elle me conduisit par un chemin borgne, sur l'arrière de la maison, dans un endroit où quelques cercueils avaient été déposés parmi de vieilles tuiles cassées qui gisaient alentour, montrant clairement que personne depuis longtemps n'était venu par là. Nous prîmes un peu d'herbe sèche, et nous nous plaçâmes derrière les cercueils, cette herbe posée sur nous comme un tapis. Ma femme s'accroupit par devant et moi par derrière. Le moindre mouvement découvrait nos têtes, et nous ne pouvions étendre nos jambes sans les montrer. Nous respirions avec

précaution, et avions arrangé nos bras et nos jambes de manière à tenir le moins de place possible. Nous venions à peine de reprendre nos esprits lorsque le bruit du massacre et le tintement des épées se rapprochèrent. Un cri confus de gens demandant grâce de la vie s'échappait de toutes les bouches. Qu'ils fussent dix ou cent, quand ils rencontraient un seul soldat, ils courbaient la tête et attendaient la mort ; pas un n'essayait de se sauver. Quant aux femmes et aux jeunes filles, il semblait que leurs cris ébranlassent la terre. Je n'en dis pas davantage. Dans l'après-midi les cadavres formaient des monticules, tant il y en avait. Heureusement vers le soir, nous nous esquivâmes. Pong avait dormi profondément sur le cercueil. Du matin au soir il n'avait ni crié, ni fait aucun bruit, ni demandé à manger. Quand il voulait boire, je prenais une tuile cassée et je lui donnais de l'eau puisée dans le fossé. Il se rendormait. Quand il s'éveilla, nous le prîmes dans nos bras et partîmes. Mme Hung vint avec nous. Nous apprîmes alors que ma belle-sœur avait été capturée, et que mon neveu qui était encore un bébé, était perdu. Hélas ! quel chagrin ! être séparé en deux jours de mes frères, de ma belle-sœur et de mon neveu ! Nous commençâmes à chercher du riz, et, n'en trouvant point, nous essayâmes de dormir ensemble quoique dévorés par la faim. Cette nuit-là, ma femme essaya de nouveau de se tuer, mais Mme Hung la retint.

Le vingt-huitième jour, je dis à mon frère aîné : « Nous ne savons pas qui mourra aujourd'hui. Si par bonheur vous échappez, je vous prie d'avoir soin de Pong. » Mon frère pleura et me rassura. Nous étions en train de quitter l'endroit où nous étions pour en chercher un autre. Mme Hung dit à ma femme : « Hier je me suis cachée dans un coffre où j'ai été bien en paix ; si vous vouliez aujourd'hui prendre ma place ? » Mais ma femme refusa et retourna se cacher derriere les cercueils. A ce moment des pillards entrèrent, et, ouvrant de force le coffre, ils se saisirent de Mme Hung, ils la fouettèrent pour tirer d'elle ce qu'elle savait. Mais elle se refusa absolument à dire où nous étions. Je l'en remercie beaucoup.

Bientôt les pillards arrivèrent en nombre, et se mirent à notre recherche. Ils suivirent tous les endroits où l'on pouvait se cacher; quand ils arrivèrent aux cercueils ils s'en allèrent. Mais bientôt leur succéda une troupe de soldats qui criaient très fort. Leur aspect était horrible. J'en vis un s'approcher de moi et promener contre mes jambes une longue lance. J'eus peur et je sortis. Cet homme était chinois et guidait les soldats; j'avais déjà vu son visage quoique je ne trouvasse pas son nom. J'implorai grâce, et lui me demanda de l'argent. Quand je lui en eus donné, il s'en alla disant : « Vous en avez, de la chance ! » Ma femme sortit alors de sa cachette. Les soldats s'en allaient, cependant nous n'étions pas encore rassurés. Il vint un jeune homme habillé de rouge, portant une longue épée. Il la leva sur moi comme pour me frapper, je lui donnai de l'argent, mais c'est à ma femme qu'il en voulait surtout. Celle-ci, qui était enceinte de près de neuf mois, s'était laissée tomber à terre et refusait de se relever. J'exposai au soldat sa situation, ajoutant qu'elle avait été malade la veille, quand elle était tombée d'une maison, et je dis que j'avais peur qu'elle mourût. « Comment pouvez-vous, lui dis-je, lui demander de se relever ? »

L'homme habillé de rouge ne me crut pas qu'il ne se fût assuré de ses yeux de la vérité de mes paroles. Mais il s'en alla traînant avec lui une jeune femme, une jeune fille et un enfant. L'enfant appelait sa mère avec de tels cris qu'il le tua d'un coup sur la tête, emmenant seulement la femme et sa fille. « Cet endroit, dis-je, est trop à tous les vents; il faut en trouver quelque autre plus sûr, pour nous y cacher ! » Ma femme avait, cette fois, voulu se suicider, ce qui me peinait énormément, quoique je vis par moments que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire.

Absolument désespérés, nous finîmes par nous pendre à une poutre, mais la corde cassa et nous tombâmes. Nous n'étions pas encore relevés que des soldats entrèrent dans la maison; heureusement ils laissèrent sans la visiter la chambre où nous nous étions réfugiés. Nous sortîmes en courant et entrâmes dans un grenier à foin. Il était plein de

paysannes. Elles reçurent ma femme, mais pas moi. J'en trouvai un autre, plus au sud. Du foin y était entassé jusqu'au toit. Je gagnai le sommet où je me blottis après m'être couvert de foin. Je me croyais en sûreté. Mais un soldat étant entré et ayant grimpé sur le foin, il se mit à le fouiller avec sa longue lance. Je sortis et demandai grâce, je donnai en même temps un peu d'or. Il chercha encore et tira du tas de foin plusieurs hommes. Tous lui donnèrent de l'or et il nous laissa aller. Quand il fut parti, nous rentrâmes dans la grange. Je remarquai en outre plusieurs tables carrées, couvertes de foin, et sous lesquelles se trouvaient des espaces vides qui pouvaient abriter vingt ou trente hommes. Je m'y glissai avec d'autres, et cette fois, je me croyais en sûreté, quand le mur du bâtiment s'écroula inopinément, laissant un trou par lequel on pouvait nous voir. Les soldats s'empressèrent de nous frapper avec leurs lances. Bon nombre, qui étaient devant, furent grièvement blessés. J'eus le poignet endommagé. Plusieurs furent pris, mais comme j'étais protégé par eux, j'eus le temps de fuir et de gagner la grange où étaient les femmes.

Ma femme et quelques autres gisaient sur l'herbe; elles avaient maculé leurs corps avec du sang, mêlé de la terre à leurs chevelures et couvert leurs visages de cendres. Elles étaient affreuses; on ne les distinguait plus qu'à leurs voix.

J'implorai ces femmes, et elles me laissèrent prendre une place sous le foin. Elles étaient au-dessus de moi. Je me retenais de respirer, je n'osais pas remuer, j'étais près de suffoquer. Ma femme me fit passer une tige de bambou que je mis à mes lèvres, l'autre extrémité étant à l'air libre; cela m'empêcha d'étouffer. Dehors, tout à côté de nous, un soldat tua deux hommes d'un seul coup. Ce fut prodigieux et ne peut se décrire. Toutes les femmes, sur le foin, tremblaient. Soudain ce fut un cri d'angoisse. Les soldats entrèrent, mais, chose étrange! ils sortirent sans avoir fait attention à ce cri. La nuit tomba, les femmes se levèrent, et je sortis avec elles. La sueur coulait sur moi comme de la pluie. Quand on n'y vit plus du tout, je retournai avec ma femme à la maison de Mme Pung. Cette dame s'y trou-

vait avec son mari et mon frère aîné qui nous dit : « Ils se sont saisis de moi aujourd'hui, et ils m'ont forcé à porter des fardeaux, mais ils m'ont payé et fourni un laissez-passer pour revenir ici. Des monceaux de cadavres bouchaient la route, et le sang coulait à flots »... La nuit suivante, nous dormîmes d'un profond sommeil.

Le lendemain était le vingt-neuvième jour. Nous avions tenu cinq jours, et je commençais à me dire que peut-être j'en échapperais, après tout. On parlait cependant d'un massacre général dans la ville. Les habitants, quoiqu'à moitié morts de frayeur et de privations, songeaient à se sauver, mais les difficultés étaient grandes. Anciennement, il y avait eu un fossé autour du mur; il était presque desséché, et ceux qu'attirait la réputation de richesse de la ville entrèrent par là pour s'y livrer au pillage. De nouveau nous nous reprîmes à craindre pour notre essai de fuite. Mon frère aîné renonçait à nous laisser et à s'en aller seul. Jusqu'à l'aurore, nous ne pûmes nous arrêter à aucun projet. L'ancienne cachette n'était plus bonne; ma femme, dans l'état où elle était, redoutait les outrages. Nous finîmes par nous cacher dans l'herbe, le long de l'étang. Ma femme et Pong s'étendirent sur l'herbe. Plusieurs soldats passèrent et s'attaquèrent à elle, mais elle s'en débarrassa avec un petit cadeau. A la fin il en vint un plus cruel, qui avait une bouche de souris et des yeux de hibou. Il était hideux. Il voulait saisir ma femme. Sans se relever elle lui répéta l'histoire qu'elle avait dit à l'autre. Il ne voulut rien entendre et lui ordonna de se tenir debout. Elle était décidée à résister jusqu'à la mort. Le soldat la frappa dans le dos avec son épée. Le sang traversa ses vêtements : ils en étaient trempés de part en part. Ma femme m'avait dit avant cet incident : « Si quelque danger imminent se présente, je mourrai. Oubliez que vous êtes mon mari, et n'intercédez pas pour moi, de peur d'avoir à le payer trop cher. » Je restais donc caché dans l'herbe à une certaine distance, tout à fait comme si je ne voyais rien. Je la croyais mourante. Le soldat ne voulait pas la lâcher ; il avait enroulé sa chevelure plusieurs fois autour de son bras. Dans sa cru-

auté, il se mit à la battre ; il parcourut avec elle, autour de la grande rue, un espace équivalent à celui où peut porter un arc ! à chaque pas il la frappait d'une manière sauvage. Soudain ils rencontrèrent une troupe de cavaliers, dont l'un s'adressa au soldat en mandchou : alors il laissa aller ma femme. Elle revint en pleurant. Elle était blessée dans toutes les parties du corps. De grands feux s'allumèrent en tous sens. Du côté du tombeau de la famille Ho, il y avait des baraques où l'incendie se communiqua tout de suite. Ceux qui y étaient réfugiés en sortirent donc ; comme ils en sortaient ils furent attaqués, et pas un sur cent n'eut la vie sauve.

Il y en eut par centaines de brûlés dans les maisons ; personne ne pourrait dire combien. Ces incendies diminuant le nombre des endroits où les habitants auraient pu se cacher, ils tombaient entre les mains des soldats qui les tuaient, sans même accepter leur or. On ne pouvait se sauver qu'en se couchant parmi les cadavres, sur le bord d'une route. Moi (*sic*), ma femme et mon enfant, nous nous réfugiâmes derrière une tombe, où nous eûmes soin de souiller avec de la boue nos figures et nos jambes, jusqu'à ce que nous n'eûmes plus rien d'humain. Le feu devenu intense se mit aux arbres du cimetière; le reflet en était comme les éclairs, et le bruit comme celui de l'écroulement d'une montagne. Le vent soufflait avec fureur. Le soleil était caché et le ciel était noir. On eût dit des démons chassant devant eux et cherchant à tuer des centaines et des milliers d'habitants des enfers. A force de terreur, je tombais souvent dans un état comateux, où je ne savais plus si j'étais encore de ce monde.

J'entendis cependant un bruit singulier qui retentit dans mon cœur. Je me retournai et j'aperçus, à une certaine distance, mon frère qui se battait avec un soldat. Mon frère s'en était tiré parce qu'il était le plus fort, mais le soldat le poursuivait. C'était celui qui, la veille, avait essayé d'emmener ma femme. Pour un moment, je perdis mon frère de vue, quelle émotion ! Puis, soudain, il arrive nu, échevelé, pressé par le soldat : il venait me demander

de l'argent pour sa rançon. Il ne me restait qu'une pièce. Je la donnai au soldat qui fut furieux et tomba sur mon frère à coups d'épée. Celui-ci roula sur la terre, le corps couvert de sang. Mon fils, Pong, se leva et s'accrocha au cou du soldat, criant et demandant grâce (mon fils n'avait que cinq ans). Le soldat nettoya son épée sur les vêtements de Pong et recommença à frapper mon frère, qui était presque mort. Alors il me tira par les cheveux et me frappa du revers de son épée, insistant pour avoir de l'argent. Je lui dis : « Je n'en ai plus. Si de l'argent seul peut me sauver, je mourrai ! Mais vous pouvez me demander tout autre chose. » Il me traîna par les cheveux jusqu'à la maison des Hung. Là, des objets appartenant à ma femme, et ses vêtements, avaient été mis de côté. Je les lui offris. Il prit tout l'or, les perles et ce qu'il y avait de bon parmi les vêtements. Apercevant au cou de mon fils une chaîne d'or, il la coupa aussi avec son glaive. Comme il s'en allait, il me dit : « Je ne veux pas vous tuer, mais quelqu'autre s'en chargera ! » D'où je conclus que la rumeur qui avait couru d'un massacre général n'était pas sans fondement, et je me résolus à mourir. Je laissai mon fils à la maison et courus avec ma femme au secours de mon frère aîné. Il portait au cou une blessure profonde, et une autre pire encore à la poitrine. Nous le soulevâmes et le rapportâmes à la maison des Hung. En réponse à nos questions, il dit qu'il ne souffrait pas. Il dormait par intervalles. Nous le déposâmes sur le lit et sortîmes pour nous cacher de nouveau dans le cimetière. Tous nos voisins étaient étendus sur des tas d'herbe. Un homme me dit : « C'est demain le massacre général : tout sera tué ; vous avez meilleur compte de laisser votre femme et d'essayer de vous sauver avec moi. » Ma femme m'engageait à suivre son conseil, mais je pensai à mon frère aîné grièvement blessé et je refusai. Jusque-là l'argent que nous avions nous laissait un peu d'espérance : mais voilà qu'il n'en restait plus ; le désespoir me prit. Je m'évanouis et fut assez longtemps sans revenir à moi. Ensuite les incendies recommencèrent. J'entendis trois coups de fusil à une certaine distance : les

soldats qui erraient çà et là diminuaient en nombre. Ma femme, tenant Pong, s'assit sur un tas de décombres avec Madame Hung.

Quelques soldats passèrent traînant quatre ou cinq femmes. Les deux plus âgées se désolaient, tandis que les jeunes riaient. Ensuite il vint deux autres soldats et ils se disputèrent les femmes. Un d'entre eux, qui parlait mandchou, essaya de les séparer, mais il en survint un autre : celui-ci aida à transporter les plus jeunes de ces femmes sous quelques arbres qu'il y avait dans le voisinage. Je reconnus l'une d'entre elles pour une belle-fille de la famille de Tsiao. Cette famille s'était conduite dans le temps de manière à mériter quelque châtiment de ce genre. Au milieu de mes alarmes, je ne pus m'empêcher de faire des réflexions.

Soudain je vis un homme armé, habillé de rouge, portant le chapeau mandchou et des bottines noires, qui venait sur la route. Il n'avait pas 30 ans. Ses traits étaient nobles. Il était suivi par un homme en gilet jaune, dont l'aspect était brave et majestueux. Plusieurs hommes de Yangtchéou les suivaient. L'homme habillé de rouge me regarda gravement et me dit : « Vous ne ressemblez pas aux autres; dites-moi qui vous êtes ? » Je crus échapper en me donnant pour quelque personnage, et je lui fis un conte. Alors, désignant les femmes, il demanda qui elles étaient. Elles lui dirent la vérité. Il dit « Demain paraîtra une proclamation du prince qui mettra fin au massacre, et vous en sortirez tous vivants. » Il ordonna à ceux qui le suivaient de nous distribuer des habits, et nous demanda depuis combien de temps nous n'avions pas mangé. Je répondis : « 5 jours. » Il nous commanda de le suivre. Nous ne savions qu'en penser, moi et ma femme, mais nous n'osâmes pas hésiter. Nous vînmes à une maison où se trouvaient une abondance de bonnes choses, riz, poisson, etc... Il dit à une femme : « Traitez bien ces gens-là ! » Ensuite il nous laissa. La nuit était tombée. Mon beau-frère avait été fait prisonnier, et nous ne savions s'il était vivant ou mort. Ma femme s'inquiétait beaucoup de lui. A

ce moment, une vieille femme nous apporta du riz et du poisson. Cette maison n'était pas loin de celle de madame Hung. Je pris un peu de poisson et de riz, que je portai à mon frère. Il ne se trouva pas en état d'en avaler plus de quelques bouchées. Je nettoyai ses cheveux et en lavai le sang. J'avais le cœur comme si on y eût enfoncé un couteau. Ce jour-là nous entendîmes dire que le massacre était arrêté, et chacun reprit courage. Le lendemain était le 1er jour du 5e mois. Quoique l'avidité des pillards semblât émoussée, cependant il y eut encore des meurtres et des vols. On fouilla et l'on mit au pillage toutes les riches maisons. Toutes les jeunes filles au-dessus de 10 ans furent capturées, sans exception. Ce jour-là, le marquis Hsing Ping revint à Yang-tchéou, et il n'y eut pas une bribe de soie ou un grain de riz qui échappa à sa bouche de tigre. Cette scène de destruction ne peut pas se décrire.

Le second jour, le bruit courut que le préfet et les magistrats étaient rétablis. Il parut des proclamations pour rassurer le peuple, et un édit ordonnant aux moines du temple de brûler les cadavres. On trouva dans le temple des quantités de femmes dont les unes étaient mortes de frayeur et les autres de faim. Je me suis informé du nombre de cadavres que les moines avaient brûlé, et j'ai su qu'il y en avait eu plus de 800.000. Dans ce nombre ne sont pas compris les gens qui s'étaient tués dans leur puits ou dans leur chambre, ni ceux qui avaient été pendus ou brûlés dans les maisons.

Le troisième jour parut une proclamation qui mettait fin à nos souffrances. Je me rendis avec Madame Hung à la porte Chüek K'ou pour y recevoir une part de riz. Ce riz, recueilli par le commandant en chef, formait un tas aussi haut qu'une montagne. En très peu de temps, il n'en restait plus. Ceux qui venaient le recevoir étaient pour la plupart blessés à la tête ou au front. Beaucoup avaient des bras et des jambes cassés ; leur visage était balafré : on voyait couler le sang comme la cire autour des chandelles.

En allant chercher leur riz, quoique beaucoup fussent parents et amis, ils se regardaient de travers ; les plus forts,

après avoir emporté leur part, en venaient chercher une autre. Les vieux, les faibles et les blessés ne purent s'en procurer ce jour-là.

Le quatrième jour, il fit beau temps et le soleil brilla, mais l'odeur des cadavres était fort incommodante. On brûlait des corps de tous les côtés, et la fumée s'en élevait comme un épais brouillard... Ce jour-là je brûlai du coton et des os humains, dont j'appliquai les cendres sur les brûlures de mon frère. Je fis cela en pleurant et avec un sentiment inexprimable.

Le cinquième jour, ceux qui s'étaient attardés dans leurs cachettes en sortirent peu à peu. Quand ils rencontraient leurs amis, ils se mettaient à pleurer, sans rien dire. Nous cinq, quoique moins abattus, nous n'osions rester à la maison. Nous nous levions de bonne heure et dînions dans des endroits solitaires. Quelques malfaiteurs continuaient à errer par bandes, et quoique non armés ils menaçaient le peuple et demandaient de l'argent. Ils tuèrent plus d'un homme et se saisirent de plus d'une femme. Je ne sais si c'étaient des gens du pays ou des Mandchous. Ce jour-là, mon frère aîné mourut de ses blessures. Au commencement de nos malheurs, nous étions huit en tout, tant frères que belles-sœurs, neveux, femmes et enfants ; et maintenant nous restions trois. Encore n'ai-je pas compté parmi les morts les frères et sœurs de ma femme.

Du vingt-cinquième jour du quatrième mois, au cinquième du cinquième mois, il y a dix jours. Ce que j'ai raconté sur ces dix jours, c'est ce qui m'est arrivé à moi-même et que j'ai vu de mes yeux. J'ai dit les choses comme elles ont été, et n'ai pas tenu compte de ce qui m'a été raconté par d'autres. Si, à l'avenir, il se rencontre des gens dont le bonheur soit parfait et la paix continuelle, et qui, à cause de cela, ne songent pas à la morale et passent leur temps à dissiper les biens qu'ils possèdent et à en mal user, s'il se rencontre de telles gens, c'est pour eux que j'ai écrit. Qu'ils considèrent mon récit comme un avertissement, et qu'ils tremblent !

FLORIDY.



BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la littérature française, I, *depuis les origines jusqu'à la fin du XVIe siècle ;* II, *depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours* ; avec illustrations d'après les manuscrits et les estampes de la Bibliothèque nationale, par Emile FAGUET, de l'Académie française, 2 vol. in-8° de 481 et 475 pages. Paris, PLON, 1900.

Dans les divers tomes de l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud, l'occasion s'était déjà offerte à M. Emile Faguet de condenser la substance de ses réflexions sur les principales phases de notre évolution littéraire. C'est une tâche qu'on s'étonnerait de lui voir reprendre aujourd'hui dans les deux volumes récemment parus de son *Histoire de la littérature française*, s'il ne s'y agissait que d'un pur remaniement de la forme, d'une simple « refonte » d'idées déjà anciennes et maintes fois exprimées. Mais il est probable qu'après toute une vie consacrée à l'étude de nos grands auteurs, des conclusions plus neuves ou plus fermes ont apparu à son vigoureux et lucide esprit. Et il a tenu à nous en faire part.

C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'il accentue de plus en plus son indulgence — le mot est bien faible, disons : son admiration — pour le XIXe siècle qu'il place tout à côté du XVIIe, avec lequel il lui découvre une étrange et très honorable parenté : il observe, en effet, que les questions religieuses qui touchent aux sommets les plus élevés de la pensée et de l'art, ont été considérées par ces deux siècles comme les plus importantes.

On sait, du reste, que M. Faguet n'est pas le premier de nos critiques qui songe à couronner ses travaux par une promenade à travers les « époques » de la littérature nationale. Tout naguère, deux de ses collègues de l'Université, MM. Lanson et Brune-

tière lui avaient, si j'ose le dire, donné l'exemple. Entre la synthèse riche et brillante mais un peu touffue du premier, et les généralisations du second, il existait peut-être un genre intermédiaire à adopter, une méthode à prendre, un ton à soutenir qui auraient à la fois plus d'aisance, de largeur et de souplesse. Là réside bien l'originalité de l'ouvrage de M. Faguet que n'encombrent ni les théories, ni les anecdotes, ni les détails d'érudition et de bibliographie. Sans grand souci des transitions qu'il dédaigne, uniquement préoccupé d'atteindre l'expression la plus sincère d'une pensée sincère, il s'est contenté pour cela d'être clair, incisif, négligé même, quand il fallait. Il a cité beaucoup, ne redoutant pas qu'on qualifiât son livre d'*anthologie* pourvu qu'il fît aimer davantage nos grands écrivains. Il s'est attaché, comme un grand peintre qu'il est, à leurs traits essentiels qu'il a crûment dégagés des traits accessoires, pour rendre plus vivantes, plus simples, les études d'âmes auxquelles si volontiers il se livre (1). Et, comme pour marquer plus fortement ce parti-pris de peindre d'abord afin de mieux juger ensuite, il a voulu que l'éditeur enrichît son livre d'une collection d'autographes, d'une galerie de portraits authentiques, d'après les estampes de la Bibliothèque nationale : par là il invite le lecteur à pénétrer, à l'aide d'indices extérieurs, jusqu'au tempérament intime de nos grands auteurs. — Bref, il nous manquait une *Histoire de la littérature* usuelle qui fût aussi lue que consultée : M. Faguet vient probablement de nous la donner. Et il a utilisé, du même coup, l'idée d'une documentation par l'image qui a décidément son prix, même en littérature. C. B.

Julian von Speier († 1285), Forschungen zur Franziskus — und Antoniuskritik, zur Geschichte der Reimoffizien und des Chorals. Von J. E. Weiss, Dr phil. 1900. 1 vol. in-8 de VIII-155 pp. Munich, J. J. Leutner'che Buchhandlung.

Julien de Spire, appelé aussi le Teutonique, occupa la charge de maître de chapelle à la cour de France sous Louis VIII, et peut-être aussi sous Louis IX. Il entra ensuite dans l'Ordre des Frères Mineurs, dont il devint le poète liturgique et le compositeur musical : il fut aussi pendant longtemps à Paris « *corrector mensæ* », c'est-à-dire qu'il reprenait les fautes de

(1) P. 397, M. Faguet appelle Louis Veuillot « le père Duchesne du catholicisme » : inutile de dire que voilà un portrait manqué !

celui qui lisait au réfectoire. Gonzaga, dans son histoire de l'Ordre séraphique, qui malheureusement n'est pas toujours d'une autorité indiscutable, l'appelle bienheureux et affirme qu'il a été célèbre par ses miracles.

Toutefois, Julien était tombé dans un oubli presque complet, quand l'attention a été attirée sur lui par les discussions qui ont surgi de nos jours relativement à l'histoire des origines franciscaines. De plus, les travaux récents sur l'hymnologie et l'histoire de la musique religieuse au moyen âge ont fait ressortir le mérite du Minorite allemand dans ses créations liturgiques. Le Dr J. E. Weiss, dans un travail qui fait honneur au Séminaire d'histoire ecclésiastique de Munich, s'est efforcé de rassembler les traits historiques de cette figure, et de la reconstituer dans la mesure du possible. Il étudie successivement dans Julien de Spire l'historien, l'hymnographe, le musicien. Pour donner une idée de cette solide étude, il nous faudrait plus d'espace que nous n'en avons. Essayons toutefois de signaler les points qui ont attiré plus particulièrement notre attention.

L'auteur adopte l'opinion du P. Ferdinand-Marie d'Araules, d'après laquelle Julien serait l'auteur de deux vies anonymes publiées par les Bollandistes, l'une de saint François, l'autre de saint Antoine de Padoue. Nous aurions souhaité qu'il reprît la démonstration du sympathique Frère-Mineur, mais pour la corroborer et l'établir par des preuves nouvelles. Car l'argumentation de l'érudit Franciscain ne nous a pas convaincu. Çà et là, nous avons constaté aussi des traces d'inexpérience, qui d'ailleurs ne nous surprennent pas et ne nous font pas douter du mérite du Dr Weiss : il débute dans l'étude des origines franciscaines, où il est si facile de faire des faux pas, tant l'obscurité est grande. Ainsi, il admet sans hésiter la date de 1227, que M. P. Sabatier assigne au *Speculum perfectionis :* or il est certain qu'ici l'éditeur de cette œuvre s'est trompé. Il reproduit, sans l'avoir contrôlée, la traduction que le Dr Lempp a faite du passage de la *Vita auctore anonymo* publiée par les Bollandistes : *Parentes non longe manentes.* Or, en se reportant au contexte, il est facile de constater que le texte signifie, non pas que les parents de saint Antoine moururent jeunes, mais bien qu'ils habitaient près d'une église de Lisbonne. Plus loin, il aurait été plus exact de dire que le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais avait été rédigé, non en 1264, mais avant 1264, peut-être même vingt ans plus tôt. Mais nous aurions

mauvaise grâce à insister sur de tels détails, que nous rencontrons parfois dans les travaux les plus consciencieux.

Le Dr Weiss étudie ensuite Julien de Spire comme hymnographe, et il le place, comme tel, à un très haut rang, le premier. A ceux qui songeraient à s'en étonner, en se rappelant notre grand poète liturgique, Adam de Saint-Victor, l'auteur rappelle que celui-ci n'a composé que des proses et des séquences, qui d'ailleurs ont été abandonnées après un décret du Concile de Latran en 1215. Les hymnes et, d'autre part, les antiennes et les répons rimés, sont d'ailleurs pour faire apprécier Julien de Spire, et nous attendons avec impatience qu'une bonne édition en soit faite par un savant compétent.

Enfin, le Dr Weiss étudie son héros comme compositeur musical, et à ce propos, il nous fait brièvement l'histoire de la musique religieuse au moyen âge. Pour montrer que le rôle de Julien de Spire a joué de son temps, il entre dans des détails techniques où il se fait comprendre plus difficilement, et que lui-même résume de la manière suivante : « Julien se trouva sur la limite de la monodie et de la polyphonie : il est le maître de la période mélodique et de l'art de varier les tons. »

En terminant cet article, nous saluons dans le Dr Weiss un savant dont le début est plein de promesses. Nous sommes heureux de voir apparaître un nouveau travailleur dans le champ des études franciscaines, et nous espérons qu'il contribuera pour une bonne part à faire la lumière sur les questions encore controversées. A. Lepitre.

The Paraclete. Le Paraclet, par William Clark, professeur à l'Université de la Trinité à Toronto, 1 vol. in-12 de 236 pages. — Edinburg, T. et T. Clark, 1900.

Sous ce titre, M. W. Clark publie une série de huit conférences données par lui en 1899 à l'Université de Michigan. Il a lu, pour les préparer, nous dit-il, tous les principaux traités sur le Saint-Esprit, anciens et modernes. C'est beaucoup ; mais ce qui vaut mieux encore, il a réfléchi personnellement sur son sujet, et en a puissamment fouillé et coordonné les divers aspects. Ces aspects sont traités sous les titres suivants : 1° Le Saint-Esprit vrai Dieu ; 2° Le Saint-Esprit promis par le Père ; 3° Son rôle dans la formation du second Adam ; 4° Dans la création de l'Eglise ; 5° Dans l'enseignement de l'Eglise ; 6° L'Esprit-Saint vivificateur ; 7° Avocat ; 8° Témoin intérieur.

Le ton général de ces conférences est celui de la théologie, mais d'une théologie qui expose plus qu'elle ne démontre, et qui s'explique à elle-même son sujet plus qu'elle ne raisonne. L'auteur, membre de la Haute-Eglise, part du Christianisme, c'est-à-dire de l'Anglicanisme, reçu et indiscuté, de la Bible reconnue comme inspirée, et toute remplie du Christ et de son œuvre. C'est dire qu'il est dans la note franchement surnaturelle, qu'il ne craint même pas de toucher parfois aux considérations mystiques. Sa critique est du même ordre. M. Clark n'ignore pas les difficultés que les rationalistes ont élevées sur tel ou tel texte, sur telle ou telle interprétation, sur telle ou telle doctrine : mais pour lui il en appelle simplement à la foi et au sens général que présentent les passages en question. De cette position d'ensemble prise par le conférencier résultent dans son œuvre une certaine ampleur de vues, en même temps qu'un souffle religieux intense et profond qui en fait, avec une œuvre instructive, une œuvre de bonne et saine édification. Je ne vois qu'une seule page qu'un catholique n'aurait pu signer : c'est celle qui concerne l'autorité de l'Eglise (pp. 140-141). En anglican convaincu, M. Clark ne croit pas que la direction doctrinale imprimée par le Saint-Esprit à l'Eglise aille jusqu'à la rendre infaillible. Peut-être en eût-il jugé autrement, si, au lieu de baser, comme il l'a fait, ses conférences exclusivement sur l'Ecriture, il les avait un peu plus appuyées sur ces « disciples du Christ », je veux dire sur ces Pères dont il nous parle au même endroit. Il y a un certain saint Irénée, pas bien éloigné du Christ, qui a écrit : *Ubi enim ecclesia*, *ibi et Spiritus Dei*, *et ubi Spiritus Dei illic Ecclesia et omnis gratia* : *Spiritus autem veritas* (*adv. Hæreses*, III, 24, 1). Cela ressemble singulièrement à l'infaillibilité.

A relever encore dans la première conférence quelques légères inexactitudes historiques. Le *Martyrium Polycarpi* n'est pas de la première moitié du IIe siècle, mais plutôt de la deuxième (de l'an 156). Le concile de Constantinople de 381 a condamné dans son premier canon les Pneumatomaques, mais il n'est pas l'auteur du symbole qui porte son nom, et dont les termes, en ce qui regarde le Saint-Esprit, manquent encore de la rigueur désirable. Enfin j'ai été surpris de voir M. Clark omettre sur la divinité du Saint-Esprit le texte de Tertullien (*adversus Praxeam*, 13), d'autant plus précieux qu'il est unique, dans sa précision, avant le IVe siècle.

J. TIXERONT.

La « legenda trium sociorum », nuovi studi sulle fonti biografiche di san Francesco d'Assisi, par Salvatore MINOCCHI, extrait de l'*Archivio storico italiano*, t. XXIV, an. 1899, t. XXVI, an. 1900; Florence, chez l'auteur, via S. Reparata, 35, 1900, in-8°, 139 p., une phototypie.

Les études franciscaines continuent à être à l'ordre du jour. Les sources biographiques de saint François, en particulier, sont l'objet de nombreux travaux. L'un des plus récents et des meilleurs est celui de M. l'abbé Minocchi sur la légende des Trois compagnons.

Ses conclusions sont les suivantes :

1° La légende dite des *Tres socii* est appelée à tort de la sorte; elle n'est point l'œuvre des frères Léon, Rufin et Ange.

2° L'ouvrage des Trois compagnons se trouve, au moins en grande partie, dans le *Speculum perfectionis*. Toutefois le *Speculum perfectionis*, tel que les manuscrits le conservent et que M. Paul Sabatier l'a édité, ne date que de 1318. Il se compose: *a)* du *Speculum perfectionis* de frère Léon et de ses compagnons, présenté, en 1246, à Crescentius de Iesi, général de l'ordre; *b*) de documents divers réunis, dans un but de polémique, en 1318, par un frère mineur du parti des spirituels. M. Minocchi essaye de reconstituer le *Speculum perfectionis* primitif; des cent vingt-quatre chapitres du *Speculum* actuel quatre-vingts appartiendraient à frère Léon, quarante-quatre au compilateur de 1318.

3° La légende intitulée abusivement des *Tres socii* forme un tout complet. Elle doit être attribuée à ce Jean, notaire du Saint-Siège (le Jean de Ceperano de Wading) que Bernard de Besse, secrétaire de saint Bonaventure, nomme en second lieu dans sa liste des biographes de saint François : Thomas de Celano, Jean, Julien de Spire, saint Bonaventure. Cf. *Analecta franciscana*, t. III, Quaracchi, 1897, p. 666. Elle a été écrite vers 1242 ou 1243.

La première de ces conclusions paraît solidement établie. Ni le contenu des soi-disant *Tres socii* ne s'harmonise avec la lettre d'envoi qui ouvre cette légende, ni les idées de cette légende ne correspondent bien aux idées des *zelanti* dont Léon, Rufin et Ange étaient les représentants principaux.

Les arguments qui aboutissent à la deuxième conclusion sont ingénieux. Sont-ils tous démonstratifs ? Nous n'oserions le dire. Mais l'essentiel de la thèse de M. Minocchi est plausible. Que

le *Speculum perfectionis* actuel soit, dans sa substance, l'œuvre de frère Léon ; qu'il n'ait pas été écrit en 1227 mais en 1246 ; qu'il ait subi des additions et des retouches, c'est ce que nous avons cru au moment de sa publication. Cf. *Université catholique*, t. XXVIII, 1898, p. 397. Sur ces points, M. Minocchi a projeté une nouvelle et vive lumière, grâce aux données de la critique interne. La difficulté résulte de ce que la critique externe ne confirme pas, pour l'heure, cette manière de voir. Les manuscrits placent la lettre d'envoi des Trois compagnons, non pas avant le *Speculum perfectionis*, mais avant la légende dite des *Tres socii*. M. Minocchi suppose que la lettre fut mise en appendice au *Speculum* et que, les *Tres socii* ayant été copiés à la suite du *Speculum*, ainsi qu'on le constate dans plusieurs manuscrits, les copistes en vinrent, par erreur, à rattacher la lettre aux *Tres socii* et non au *Speculum*. Quant à la date de 1318, elle est fournie par un manuscrit de la bibliothèque Ognissanti de Florence, qui serait des environs de 1370, le plus ancien, par conséquent, et le plus précieux de tous les manuscrits qui renferment le *Speculum*. Le *Mazarinus* 1743, dont la finale donne, d'après M. Paul Sabatier, la date de la composition du *Speculum*, ne ferait que reproduire, avec une faute facilement explicable (*anno Domini* M° CC° XXVIII° pour M° CCC° XVIII°), la finale du codex d'Ognissanti.

L'attribution des *Tres socii* au notaire Jean repose sur Bernard de Besse et sur le *Vaticanus* 7339. Bernard de Besse énumère les quatre biographes de saint François : Thomas de Celano, Jean, notaire du Saint-Siège, Julien de Spire et saint Bonaventure. Il reproduit principalement, dans son œuvre, la légende de saint Bonaventure, mais, en même temps, il recueille quelques traits épars dans les autres légendes et négligés par saint Bonaventure ; or, lui qui n'a pas mentionné la légende écrite par les trois compagnons, Léon, Ange et Rufin, fait des emprunts aux *Tres socii* actuels. En outre, Bernard de Besse enregistre l'incipit de la légende de Jean : *Quasi stella matutina* ; or, si nous n'avons plus le vrai prologue primitif dans les manuscrits de ce qu'on appelle les *Tres socii* qui viennent des spirituels, un manuscrit indépendant, le *Vaticanus* 7339, possède un prologue qui commence ainsi : *Præfulgidus ut lucifer et sicut stella matutina*. Ce n'est pas assez pour une preuve absolument rigoureuse ; c'est assez pour établir une forte présomption, surtout si l'on admet la réalité de la dépendance

de Bernard de Besse, vis-à-vis des *Tres socii* actuels. Cette dépendance, M. Minocchi aurait dû l'établir plus longuement. Du reste, si les *Tres socii* actuels ont pour auteur un notaire de l'Eglise romaine, tout s'explique : certains détails de style, ce qui est dit des rapports de saint François avec la curie pontificale, la position adoptée parmi les controverses franciscaines, et jusqu'aux anachronismes et aux erreurs que le P. Van Ortroy a relevés dans son étude retentissante — et qui se heurte à bien des difficultés — sur la légende dite des Trois compagnons, *Analecta bollandiana*, t. XIX, 1900, pp. 119-97 : inexplicables sous la plume de frère Léon, ces légères inexactitudes n'ont rien qui surprenne de la part d'un biographe étranger à l'ordre de saint François.

Pendant que M. Minocchi maintenait la date des *Tres socii*, mais en enlevait la paternité aux trois compagnons pour la donner à Jean de Ceperano, le P. Van Ortroy soutenait que l'œuvre des compagnons intimes de saint François n'est autre que la seconde *Vie* de Thomas de Celano, et que les *Tres socii* actuels « sont un habile pastiche datant au plus tôt de la fin du XIIIe siècle », *loc cit.*, p. 120, cf. 129, 140. Cette théorie suscitera des contradicteurs ; dans un court appendice, M. Minocchi la combat vivement.

De plus en plus à ceux qui veulent connaître saint François la question se pose en ces termes : Quel est le vrai François d'Assise, celui des opuscules du Poverello, des *Tres socii* actuels et du *Speculum perfectionis*, ou celui de Thomas de Celano (au moins dans sa première *Vie*) et de saint Bonaventure ?

Félix VERNET.

Boniface-Louis-André de Castellane (1758-1837), ouvrage orné de 18 gravures et de 5 portraits, 1 vol. in-8 de 378 pp. — Paris, Plon, 1900.

Madame la comtesse de Beaulincourt-Marles, née Castellane, a réuni toute une série de documents de famille qui permettront de se faire une idée de la vie et de la carrière de Boniface-Louis-André de Castellane (1758-1837), père du célèbre maréchal. Ces pièces, on le devine, sont d'importance très diverse. Les unes, peu nombreuses, se rapportent à l'éducation donnée au futur maréchal par ses parents ; on y glanera à peine quelques détails inédits sur la précocité de ses goûts

militaires. Les autres relatent, dans une espèce de journal destiné au jeune officier qui débute en Espagne, les mille incidents dont se compose la vie quotidienne d'un préfet du premier Empire. Boniface de Castellanne a été envoyé à Pau, ou sa grande occupation consiste à recevoir les hôtes illustres qu'attire le voisinage des Pyrénées : en 1807, le roi et la reine de Hollande se rencontrent à Cauterets et s'y réconcilient sous les yeux de l'aimable et bienveillant préfet ; en 1808, les allées et venues de princes sont continuelles : Murat, le grand-duc de Berg, puis l'Empereur lui-même et le roi d'Espagne, Charles IV, passent ou séjournent à Bayonne. Le préfet des Basses Pyrénées n'a pas une heure de répit, il trouve néanmoins le moyen de contenter tout le monde. C'est qu'il excelle à faire sa cour, sans rien abandonner de sa dignité et tout en gardant son franc-parler. « Castellane, lui dit un jour l'Empereur, vous êtes un pacha ici ; les préfets, à cent lieues de la capitale, ont plus de pouvoirs que moi. « Et lui, de répondre : « Oui, sire, les préfets font payer les impôts, vous fournissent des hommes pour faire la guerre, pendant qu'ils maintiennent la tranquillité dans l'intérieur : en un mot, les préfets sont les cuisiniers de la gloire : ils apprêtent les plats, vos généraux les mangent. »

M. de Castellane reprit souvent ce journal qu'il adressait à son fils en guise de correspondance ; il le continua toutes les fois que les hasards de la guerre obligeaient le jeune homme à un nouvel exil loin de sa famille. Il est impossible d'analyser ces notes au jour le jour qui ne manquent d'ailleurs ni de variété, ni d'intérêt. Indiquons seulement au lecteur, pour qu'il s'y reporte à l'occasion, les pages très curieuses où Boniface de Castellane raconte la visite qu'il fit, à Parme, à S. M. Marie-Louise (pp. 286-290). « Ce qu'il y a de singulier, observe-t-il, c'est qu'elle a parlé de la France comme si seulement elle y avait voyagé et sans laisser la possibilité de rien dire, ni du rôle qu'elle y a joué, ni de son fils, ni de rien de semblable. On voyait que ces matières lui paraissaient indiscrètes ou l'auraient fait trop souffrir... » L'archiduchesse nous a beaucoup parlé de l'empereur François et des souverains de l'Europe, *mais son fils n'a pas même été nommé.* »

Quant aux pièces qui ont trait à Boniface de Castellane, sans émaner de lui, j'oserai dire qu'elles ne sont pas, dans leur ensemble, moins intéressantes que son Journal et sa correspondance. Elles se trouvent au début du volume consacré à sa

mémoire. Leur objet est de mettre sous les yeux l'histoire des relations de la famille de Castellane et des habitants d'Aubergenville pendant la Révolution. M. de Castellane avait été arrêté sans motif, incarcéré à la Conciergerie, puis au Plessis, malgré les observations du Conseil général de la commune d'Aubergenville. Il s'agissait d'obtenir sa délivrance. Alors que personne n'osait parler en faveur d'un noble, soixante paysans de cette commune s'offrirent pour répondre de lui auprès des comités révolutionnaires. La négociation eut lieu par l'intermédiaire d'une famille Courcelles, dont Mme de Beaulaincourt-Marles publie cinquante-quatre lettres adressées au détenu. Ces lettres sont, malgré quelques obscurités, très attachantes et très instructives. Après avoir condamné au hasard avant le 9 thermidor, les tribunaux acquittaient maintenant au hasard, et avec une lenteur déconcertante : chaque jour, pendant 4 mois, M. de Castellane put espérer son élargissement, chaque jour il y dut renoncer; et il n'aurait pas manqué de s'abandonner aux plus sombres pressentiments, s'il n'avait été soutenu, encouragé par le dévouement et la tendresse infatigables de la famille Courcelles. C. B.

Memoirs and Correspondence of Conventry Patmore, by Basil Champneys. 2 volumes in-8° de 396 et 468 pages. Chez Georges Bell and sons, à Londres, York street, Convent Garden. Prix : 40 francs.

Conventry Patmore, célèbre poëte anglais, mort le 26 novembre 1896, est très peu connu en France, où l'on connaît fort peu les choses d'Angleterre. Nous croyons que le plus grand nombre des français, même parmi les esprits les plus cultivés, n'ont jamais lu ni entendu prononcer les titres de ses plus beaux poëmes : *The Angel in the House*, l'Ange dans la maison, ses *Odes*, etc. Bien entendu il n'en existe pas de traduction française. Cependant Conventry Patmore mérite d'être connu, à tous les points de vue. Sa poésie, sans avoir le mérite de celle de Tennyson, est noble, élevée, et présente de grandes beautés.

Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans Patmore c'est sa personnalité, très accentuée, très originale, ayant des défauts très marqués et des qualités tout à fait remarquables. Né et élevé dans le protestantisme, Conventry Patmore, après s'être

longtemps senti attiré vers le catholicisme, se convertit à Rome en 1864. Il demeura jusqu'à la fin de sa vie bon catholique. Ce côté de sa vie n'a été qu'imparfaitement saisi par son biographe. Cela devait être. M. Basile Champneys est protestant. Il prête à Patmore, de la meilleure bonne foi du monde, des idées qui, si elles eussent été réellement les siennes, l'eussent empêché d'être réellement catholique. Mais les inexactitudes involontaires et inévitables sont corrigées par le soin que M. Champneys prend de nous apprendre que, depuis sa conversion jusqu'à la fin de sa vie, le poëte se montre constamment préoccupé de tenir ses convictions religieuses en parfaite harmonie avec l'enseignement de la sainte Egliee catholique, apostolique Romaine.

Ces deux volumes sont plutôt un recueil de documents pour la biographie et l'œuvre de Patmore qu'une biographie proprement dite. Parmi ces documents figurent surtout des lettres écrites par le poète ou bien qui lui furent adressées. Un assez grand nombre de ces lettres n'offrent qu'un médiocre intérêt pour le public français, si tant est qu'elles en offrent. Mais il reste dans ces deux volumes, cette défalcation faite, de quoi intéresser vivement ceux qui, connaissant la langue anglaise, ne sont indifférents ni à la belle poésie, ni à l'étude d'une grande personnalité, même quand cette poésie et cette personnalité nous viennent d'Angleterre.

Nous ajouterons que vingt-cinq belles illustrations et trois fac simile, la qualité du papier, la beauté de l'impression, et la reliure, justifient le prix en soi élevé de ces deux volumes.

P. Ragey, *Mariste.*

Thomas Paine et la Révolution dans les deux mondes (1737-1809), par M. D. Conway, traduction de Félix Rabbe, 1 vol. in-8 de xl-460 pp. — Paris, Plon, 1900.

Aux yeux de son biographe, M. Conway, Thomas Paine apparaît comme le « grand citoyen de l'humanité. » A ce titre, son étrange figure devrait être fort connue parmi nous. Elle ne l'est presque pas. Si l'on songe pourtant que cet obscur quaker, petit commis à huit cents francs, devint un jour secrétaire des affaires étrangères de son pays et contribua puissamment à la fondation de la grande République américaine pour qui sa plume valut, dit le proverbe, l'épée de Whasington; si l'on

songe, au surplus, qu'une portion considérable de sa vie s'est écoulée en France où il trouva tantôt un aide généreux pour ses compatriotes, tantôt un sûr refuge pour lui-même; qu'il fut élu député de quatre départements français à la Convention où il eut, dans le procès de Louis XVI, une attitude courageuse qui lui attira la haine de Robespierre; qu'on put ainsi, pendant plusieurs années, le considérér comme un véritable Français, on sera peut-être plus curieux d'étudier son caractère, son rôle politique, surtout ses écrits où il y a un indéfinissable mélange de confiance en l'Etre suprême et d'irréligion pratique, ce qui lui a valu, à lui déiste, l'admiration enthousiaste des incrédules...

Paine méritait-il pour cela la minutieuse enquête entreprise par M. Daniel Conway et l'épais volume qu'il lui consacre? Assurément non. Ce qu'il y a de plus piquant dans la vie de Paine, ce n'est pas, après tout, ce qui nous est révélé de cet idéologue candide et lourd, c'est plutôt la psychologie du biographe lui-même, telle qu'elle apparaît à travers tout l'ouvrage. Visiblement M. Conway s'est voué à un culte un peu naïf pour son héros. En fidèle pieux de sa mémoire idéalisée, il a parcouru toutes les archives du monde pour l'y retrouver. Il a *vénéré* dans plusieurs musées de ses vrais reliques, il s'est attendri lorsqu'il a eu la joie de toucher ses lunettes. — C'est alors qu'il s'est décidé, suivant ses propres expressions, « *à râcler la couche de goudron* qui avait noirci Thomas Paine pendant un siècle. »

C. B.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.





CONSTITUTION APOSTOLIQUE

DE

SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

SUR LES

INSTITUTS DE RELIGIEUX A VŒUX SIMPLES

LÉON ÉVÊQUE

Serviteur des Serviteurs de Dieu.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

L'Eglise fondée par le Christ a enfanté, par sa force et sa fécondité divines, dans les siècles écoulés, mais surtout à notre époque, de très nombreuses familles des deux sexes unies par le lien sacré des *vœux simples* et dont le but est un saint dévouement aux diverses œuvres de religion et de miséricorde. La plupart, sous l'impulsion de l'amour du

Christ, ont franchi les limites de leur cité ou de leur diocèse; et étant parvenues, grâce à une règle et à une direction uniques, à une forme spéciale de communauté parfaite, elles se répandent tous les jours davantage.

Elles sont de deux sortes : les unes ont été approuvées seulement par leurs Evêques et sont appelées pour ce motif *diocésaines;* les autres ont en outre obtenu une intervention du Souverain Pontife, qui en a reconnu les règles et statuts, ou qui même les a loués ou approuvés.

Mais, quels doivent être les droits des Ordinaires, vis-à-vis de cette double catégorie de familles religieuses, et réciproquement quels sont les devoirs de ces dernières à l'égard des Evêques? Plusieurs pensent que cela est incertain et demeure sujet à controverse.

Evidemment, pour ce qui est des communautés *diocésaines*, la question n'est pas aussi difficile à trancher, puisqu'elles ne doivent leur existence et leur force qu'à la seule autorité des Evêques.

Mais le cas est certainement plus grave pour les autres, qui ont été approuvées par le Saint-Siège. Car elles se répandent en un grand nombre de diocèses, et partout elles ont le même droit et une seule direction; c'est pourquoi il est nécessaire d'admettre à l'autorité des évêques sur elles un certain tempérament et des limites déterminées. Pour fixer jusqu'où doivent aller ces limites, on peut se baser sur la ligne de conduite suivie d'ordinaire par le Saint-Siège dans l'approbation de ces Communautés : le Saint-Siège approuve telle Congrégation déterminée à titre de pieuse société à vœux simples *sous le gouvernement d'un Supérieur général, tout en sauvegardant la juridiction des Ordinaires, et dans la forme prescrite par les Canons et les Constitutions apostoliques.* D'où il ressort que ces Communautés ne peuvent être rangées parmi les Congrégations *diocésaines* ni être soumises aux évêques, sauf dans le territoire de chaque diocèse et tout en maintenant intacts l'administration et le gouvernement de leur Supérieur général respectif. Conséquemment il est aussi interdit aux Supérieurs généraux de ces sociétés d'empiéter sur les droits et

sur les pouvoirs des Evêques, qu'aux Evêques eux-mêmes de s'arroger quoi que ce soit de l'autorité de ces Supérieurs. S'il en était autrement, ces Congrégations auraient autant de Supérieurs que d'Evêques dans les diocèses desquels se trouvent leurs membres, et c'en serait fait de leur unité d'administration et de gouvernement.

L'accord et l'entente absolue dans l'autorité des Supérieurs de Congrégation et des Evêques est nécessaire ; mais par là même il est indispensable de connaître et de maintenir en leur intégralité les droits de chacun.

Pour que désormais, toute controverse supprimée, il en soit parfaitement ainsi, et afin de préserver partout de toute atteinte l'autorité des Evêques, que Nous voulons, ainsi qu'il est juste, toujours inviolée, sur l'avis conforme de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, Nous avons édicté deux sortes de prescriptions : les unes concernent les Communautés qui n'ont pas encore obtenu la recommandation ou l'approbation du Saint-Siège, les autres visent celles dont le Saint-Siège a soit reconnu les Constitions, soit loué ou approuvé le but.

* * *

La première partie comprend les mesures ci-après :

I. L'Evêque ne peut admettre dans son diocèse une Communauté nouvellement fondée qu'après en avoir examiné et approuvé les règles et constitutions, c'est-à-dire si elles ne sont contraires ni à la foi, ni aux mœurs, ni aux sacrés Canons, et si elles sont bien adaptées au but poursuivi.

II. En droit, aucune maison de Communauté nouvelle ne pourra être fondée sans l'assentiment et l'approbation de l'Evêque. Celui-ci n'accordera l'autorisation de fonder qu'après avoir recherché avec soin quelles sont les personnes qui la lui demandent, si leurs intentions sont droites et honnêtes, si elles sont prudentes, si elles sont guidées

principalement par le zèle de la gloire de Dieu, de leur salut et du salut du prochain.

III. Autant que possible, les Evêques, au lieu de fonder ou d'approuver une Communauté nouvelle, appelleront plus utilement une Communauté déjà approuvée et dont le mode d'action soit conforme au but désiré.

Que, si ce n'est peut-être en *pays de missions*, on n'approuve presque jamais aucune de ces Communautés qui, sans s'assigner de but précis et spécial, embrassent l'exercice de l'universalité des œuvres de piété et de bienfaisance, même les plus disparates.

Les Evêques ne permettront la fondation d'aucune Communauté ne possédant pas les revenus nécessaires à l'entretien de ses membres.

Ils n'approuveront qu'avec de sérieuses précautions, et même difficilement, les Communautés qui vivent d'un gain fourni par quelques-uns de leurs membres ; ils agiront de même pour les Communautés de femmes qui assistent les malades chez eux jour et nuit.

Si une nouvelle Communauté de femmes a pour but d'établir dans ses immeubles des maisons de santé où hommes et femmes seraient reçus indistinctement, ou bien de fonder des maisons analogues destinées à recueillir des prêtres, dont les malades seraient soignés par les sœurs elles-mêmes, les Evêques n'approuveront ces projets qu'après mûres réflexions et rigoureuse enquête.

En outre, les Evêques n'autoriseront en aucune manière les maisons de religieuses qui logeraient et nourriraient, moyennant une rémunération, les voyageurs des deux sexes.

IV. Aucune Communauté diocésaine ne pourra être transférée dans un autre diocèse sans le double consentement de l'Evêque du lieu qu'elle quitte et de l'Evêque du lieu où elle veut émigrer.

V. Si une Communauté diocésaine se propage dans d'autres diocèses, nul changement ne pourra être introduit dans sa forme ni dans ses Constitutions sans le consentement de chacun des Evêques dans le diocèse desquels elle a des maisons.

VI. Les Communautés, une fois approuvées, ne seront dissoutes que pour de graves motifs et avec l'assentiment des Evêques auxquels elles sont soumises. Cependant, les Evêques pourront, chacun dans son diocèse, supprimer les maisons particulières.

VII. L'Evêque sera informé de chacune des jeunes filles demandant l'habit religieux, et de celles qui, leur noviciat achevé, seront sur le point de prononcer leurs vœux ; il lui appartiendra et de les examiner, suivant l'usage, et de les admettre s'il n'y a aucun obstacle.

VIII. L'Evêque a le pouvoir de renvoyer les professes des Communautés diocésaines en leur faisant remise des vœux, tant perpétuels que temporaires, à l'exception (au moins quant à son autorité privée) du vœu perpétuel de chasteté. Il devra néanmoins se garder de léser le droit d'autrui par ces renvois, ce qui se produirait s'ils étaient prononcés à l'insu des Supérieures et malgré leur légitime opposition.

IX. Les Supérieures, d'après le droit établi par les Constitutions, seront élues par les Sœurs. Mais l'Evêque présidera le scrutin, soit par lui-même, soit par un délégué ; l'élection faite, il lui appartient de la confirmer ou de l'annuler suivant sa conscience.

X. L'Evêque a le droit de visiter les maisons de toute Communauté diocésaine, et de connaître de l'exercice des vertus, de la discipline et des comptes.

XI. Les Evêques sont chargés de désigner les prêtres pour les fonctions sacrées, les confessions, les prédications, et de statuer sur l'administration des sacrements, pour les Communautés diocésaines aussi bien que pour les autres. Ce point est expliqué en détail dans le chapitre suivant (§ VIII).

*
* *

Voici la seconde série de prescriptions ; elles doivent être observées par rapport aux Communautés dont le Saint-

Siège a soit reconnu les Constitutions, soit loué ou approuvé l'Institut.

I. Recevoir les postulants, les admettre au saint habit ou à la profession, appartient aux Supérieurs des Communautés, sauf cependant le pouvoir accordé par le Concile de Trente (1) à l'Evêque, lorsqu'il s'agit des femmes, de les examiner d'office et avant la prise d'habit et avant la profession. Il appartient de même aux Supérieurs de diriger leur famille religieuse, de renvoyer les novices et les profès, pourvu qu'ils observent toutes les prescriptions rendues obligatoires par les règles de leur Institut et les décrets pontificaux.

Les Convents ou *Chapitres* et les Conseils particuliers ont le droit de nommer aux fonctions et aux procures, soit qui concernent l'universalité de la Communauté, soit qui s'exercent dans chacune des maisons. Quant aux Communautés de femmes, les Chapitres réunis pour la désignation des charges seront présidés par l'Evêque dans le diocèse duquel ils se tiennent, par lui-même ou par un autre, à titre de délégué du Saint-Siège.

II. Remettre les vœux, temporaires ou perpétuels, n'appartient qu'au Souverain Pontife. Nul Evêque n'a le droit de changer les Constitutions, en tant qu'approuvées par le Saint-Siège. De même les Evêques ne peuvent ni changer ni amoindrir l'autorité dévolue par les Constitutions aux Supérieurs soit pour l'ensemble de la Communauté soit pour chaque maison.

III. Les Evêques ont le droit, chacun dans son diocèse, d'autoriser ou d'interdire la fondation de nouvelles maisons de la Communauté, la construction par elle de nouvelles églises, l'ouverture d'oratoires publics ou semi-publics, la célébration de la messe dans les oratoires domestiques, l'exposition du Saint-Sacrement à la vénération des fidèles. Les Evêques ont également le droit de régler les solennités et prières qui doivent être publiques.

IV. Si les maisons de ces Communautés ont la *clôture*

(1) Sess. XXV, ch. XVII, *des Régul.* et *des Monial.*

épiscopale, les Evêques conservent intacts les droits à eux concédés par les lois pontificales sur cette matière. Si elles ont ce qu'on appelle la *clôture partielle*, l'Evêque devra veiller à son exacte observation, et empêcher tout abus qui s'introduirait contre elle.

V. Les membres des deux sexes de ces Communautés sont soumis à l'autorité épiscopale pour le *for interne*. Quant au *for externe*, ils lui sont également soumis pour ce qui concerne les censures, les cas réservés, la dispense des vœux non réservés au Souverain Pontife, la fixation des prières publiques, et les autres dispenses et concessions que les Ordinaires peuvent accorder à leurs fidèles.

VI. Si quelques-uns demandent à être promus aux Ordres sacrés, l'Evêque aura garde de les y élever, même s'ils habitent son diocèse, à moins qu'ils soient dans les conditions suivantes : qu'ils soient proposés chacun par son Supérieur, que les prescriptions canoniques sur les *lettres dimissoriales* ou *testimoniales* soient exactement exécutées, qu'ils ne manquent pas d'un *titre d'ordination* à moins qu'il constate qu'ils en sont légitimement dispensés, qu'ils aient fait leurs études de théologie comme l'exige le décret *Auctus admodum* du 4 novembre 1892.

VII. Dans les Communautés qui vivent de mendicité, les Evêques conserveront les droits fixés par le décret *Singulare quidem*, promulguée par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 27 mars 1896.

VIII. Pour le spirituel, ces Communautés sont soumises aux Evêques des diocèses où elles se trouvent. C'est donc à eux qu'il appartient et de désigner les prêtres pour les fonctions sacrées et de les approuver pour la prédication.

Quant aux Communautés de femmes, c'est l'Evêque qui désignera leurs confesseurs ordinaires et extraordinaires, suivant les règles établies dans la Constitution *Pastoralis curæ*, publiée par Notre prédécesseur Benoît XIV et dans le décret *Quemadmodum*, édicté par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 17 décembre 1890 : ce dernier décret concerne également les Communautés d'hommes qui ne reçoivent pas les Ordres sacrés.

IX. L'administration des biens possédés par chaque Communauté appartient au Supérieur général et à leur conseil; mais les revenus de ces familles religieuses doivent être administrés par les Supérieurs d'après les règles de chaque Institut. De ces biens l'Evêque ne peut exiger aucun compte.

Toutefois, s'il s'agit de biens donnés ou légués à une maison déterminée pour le culte divin ou pour une œuvre de bienfaisance qui doit être faite sur ce lieu même, le Supérieur de la maison les administrera, mais en en référant à l'Evêque et en se montrant complètement soumis à lui ; de sorte qu'il est interdit au Supérieur général ou à la Supérieure générale de toute la Communauté de cacher quoi que ce soit de ces biens à l'Evêque, d'en distraire une partie, ou de les employer à d'autres œuvres. Pour ces biens donc, l'Evêque, chaque fois qu'il le jugera utile, examinera les sommes reçues et les sommes dépensées; il veillera de même à ce que le patrimoine ne soit pas amoindri ou les revenus mal employés.

X. Si ces Communautés ont annexé à leurs maisons des collèges, orphelinats, maisons de santé, écoles, asiles d'instruction élémentaire, toutes ces œuvres seront soumises à la vigilance épiscopale pour ce qui se rapporte à l'enseignement de la religion, l'honnêteté des mœurs, les exercices de piété, l'administration des sacrements, mais en conservant les privilèges accordés par le Saint-Siège aux collèges, écoles et institutions similaires.

XI. Dans les maisons de toutes les Communautés à vœux simples, l'Evêque de chaque diocèse a le droit de visiter les églises, sacristies, oratoires publics, confessionnaux, et d'édicter les règles et ordonnances opportunes.

Dans les Communautés de prêtres, seuls les Supérieurs connaîtront de la conscience, de la discipline et de la situation pécuniaire. Dans les Communautés de femmes, ainsi que dans les Communautés d'hommes n'admettant pas de prêtres, l'Evêque devra s'enquérir si la discipline est observée telle que la fixent les Constitutions, si la doctrine ou les mœurs n'ont rien souffert, si on ne manque pas à la

clôture, si les sacrements sont reçus régulièrement et aux époques déterminées.

Si l'Evêque découvre quelque chose de répréhensible, qu'il ne prenne pas de décision tout de suite ; qu'il avertisse les Supérieurs de prendre garde ; si ceux-ci ne tiennent pas compte de ses avis, qu'il agisse lui-même. S'il se présente une chose particulièrement grave, qui n'offre pas de délai, qu'il prenne une décision immédiate, et qu'il en informe la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers.

C'est surtout par ses visites que l'Evêque usera des droits énumérés ci-dessus concernant les écoles, asiles et autres institutions que nous venons de mentionner.

Pour les biens des Communautés de femmes et des Communautés d'hommes n'admettant pas de prêtres, l'Evêque ne connaîtra que de l'administration de ceux qui sont destinés, soit aux choses saintes, soit à aider les habitants du lieu ou du diocèse.

Toutefois, par les mesures que Nous venons d'édicter et de décréter, Nous ne voulons déroger en rien aux facultés ou privilèges, soit accordés par Nous ou par un autre décret quelconque du Saint-Siège, soit confirmés par une coutume de temps immémorial ou séculaire, soit même contenus dans les Constitutions de quelque Communauté approuvées par le Souverain Pontife.

Nous décrétons que les présentes Lettres et tout leur contenu ne pourront jamais être taxés ou accusés d'addition, de suppression, ou d'un défaut quelconque d'intention de Notre part ; mais elles sont, seront toujours valides et dans toute leur force, elles devront être observées inviolablement, *in judicio et extra*, par toute personne, de quelque dignité et prééminence qu'elle soit ; Nous déclarons nul et vain tout ce qui pourra être fait, par qui que ce soit, pour y introduire un changement quelconque, quels que soient le prétexte ou l'autorité sur lesquels on s'appuie, sciemment ou inconsciemment, nonobstant toutes dispositions contraires.

Nous voulons que les exemplaires de ces Lettres, même imprimés, mais signés de la main d'un notaire et munis du

sceau par un dignitaire ecclésiastique, fassent foi de Notre volonté comme le feraient ces présentes Lettres si on les montrait elles-mêmes.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, l'an mil neuf cent de l'Incarnation du Seigneur, le six des Ides de décembre, de Notre pontificat le vingt-troisième.

C. Card. Aloisi-Masella, *Pro-Dat.*
A. Card. Macchi.

VISA

De Curia I. De Aquila e Vicecomitibus
Loco ✠ Plumbi
Reg. in Secret. Brevium

L. Cugnonius.



LA CORRESPONDANCE

D'UN

GARDE-DU-CORPS DE LOUIS XVIII

On a tant exhumé de lettres de héros, des archives familiales, en ces dernières années, qu'il semble ne plus devoir en exister. Il est vrai de dire que l'accueil fait par le public à ces récits posthumes en a amené forcément, sinon l'éclosion, comme le prétendent certains sceptiques, du moins la publicité.

A côté des pages écrites par les géants de l'immortelle épopée napoléonienne, retraçant l'éblouissante gloire de nos armes, il nous a semblé qu'une correspondance d'un tout autre ordre, trouverait aussi sa place dans les colonnes d'une revue qui aime l'histoire. En voici une d'une authenticité incontestable qui vient nous entretenir d'événements plus récents, mais moins connus. Après la Légende de l'Aigle au vol hardi, nous assistons à la tranquille et nouvelle éclosion des Lys de France, c'est-à-dire au retour des Bourbons, à l'arrivée au trône de ses aïeux, du frère de l'infortuné Louis XVI, de ce monarque dont le retour n'a provoqué ni grand enthousiasme, ni effusion de sang. « Rien n'est changé en France, *il n'y a qu'un Français de plus* », avait dit le duc d'Artois. Nous y trouvons d'intéressants détails sur la première et la seconde Restauration.

Les lettres en question émanent d'un ancien Garde du Corps de Sa Majesté Louis XVIII, et dans ces pages, au style simple, dépourvu de fleurs de rhétorique, l'arrivée de la duchesse d'Angoulême à Versailles, la réorganisation de l'institution des Gardes du Corps, le mariage du duc de Berry, la translation des cendres de nos rois dans la basilique de Saint-Denis, les querelles légendaires des Gardes avec les « demi-soldes » nous sont racontés sans grandes phrases. C'est le récit, dépourvu de toute prétention, d'un témoin sincère, retraçant à sa famille ce qu'il a vu. Mais un mot tout d'abord :

Qu'était-ce donc que les Gardes du Corps ?

Nous lisons dans l'histoire de la « Milice Française » (1) que de tout temps les rois de France ont eu une garde : « C'est un usage immémorial et universel chez toutes les nations, et il a toujours été de la dignité et de la sûreté des souverains d'avoir des gens qui les accompagnassent par honneur et qui veillassent à leur conservation. » Les Gardes du Corps étaient donc les gardiens de la personne royale.

Nous avons peu de détails sur ce qu'était cette garde sous la première et la seconde race.

Au début, les Gardes n'étaient point regardés comme un corps de milice. Ils n'allaient à l'armée que lorsque le Roi s'y rendait et simplement pour y accomplir leurs fonctions ordinaires, quoiqu'ils combattissent parfois dans l'occasion. Ce n'est qu'en 1671 que les Chevau-Légers de la Garde, les Gendarmes, les Gardes du Corps et les Mousquetaires formèrent un corps séparé, désigné sous le nom de Maison du Roi. Depuis, ces différentes armes se sont signalées partout où elles ont été employées.

A l'armée, la Maison du Roi avait toujours la droite sur toutes les troupes, et partout le poste d'honneur. Les Gardes du Corps avaient le rang *au-dessus* de toutes les autres. Pour y être admis, il était obligatoire d'appartenir à la plus vieille noblesse de France ; aussi les membres de

(1) Le P. Daniel, tome II.

ces compagnies aristocratiques entre toutes, ne devaient-ils le salut qu'aux plus grands personnages du royaume. Ils jouissaient de divers privilèges et de nombreuses marques de distinction, ce qui s'explique par les hautes fonctions dont ils étaient investis. L'honneur d'approcher la personne du Roi les mettait au-dessus du vulgaire.

La mort du baron de Briois (le dernier sans doute des Gardes du Corps), survenue en décembre 1899, a rappelé l'attention sur ces compagnies bien oubliées aujourd'hui, et la nécessité d'appartenir à la noblesse la plus ancienne de France, a fait évoquer l'anecdote suivante qui mérite d'être citée, tant elle fait honneur à celui qui en est le héros :

« Vers 1815, il n'y eut qu'un simple Garde du Corps qui ne fût pas noble; il se nommait Béhaghel et appartenait à une très honorable famille bourgeoise de la Flandre.

« C'était un superbe garçon, blond comme les blés, à l'air doux et fier, et qui sortait de Saint-Cyr.

« Un jour le duc d'Angoulême l'appela M. de Béhaghel.

— Je m'appelle Béhaghel tout court, répondit-il.

— Vous n'êtes pas noble ?

— Non, Monseigneur.

— Alors, vous êtes le seul dans votre corps ?

— Je l'ignore, Monseigneur.

— Désirez-vous être noble ?

— Oui, Monseigneur..., mais quand j'aurai fait une action qui puisse m'en rendre digne.

— Monsieur, quand on répond comme cela, on est gentilhomme de droit. »

Le Garde du Corps Béhaghel fit une brillante carrière militaire. Il est mort à Toulouse, général de division, vers 1860. C'était un excellent homme, religieux jusqu'à la sainteté et modèle de toutes les vertus (1).

A l'origine, les Gardes du Corps comprenaient une seule compagnie; plus tard cette compagnie arriva à en former quatre, ainsi comprises :

(1) Tout Paris, dans le *Gaulois* du 28 décembre 1899.

1° La plus ancienne de toutes était la Garde Ecossaise, instituée par Charles VII. Elle avait l'origine suivante : Les grands services que le comte de Boucan, un Ecossais, fils aîné du duc d'Albany, rendit à Charles VII, engagèrent ce prince à lui donner des marques de reconnaissance. Il le fit connétable de France, et dans la suite, pour marquer l'estime qu'il faisait de la nation écossaise, et combien il avait confiance en elle, il fit choix d'Ecossais d'une valeur et d'une fidélité reconnues, s'en composa une garde qui prit le nom de compagnie écossaise et qui eut le premier rang entre toutes.

Les trois autres n'eurent de rang entre elles que suivant l'ancienneté de la réception du capitaine.

A partir du règne de Charles IX le capitaine de la compagnie ne fut plus ni écossais de nation, ni originaire d'Ecosse, mais français. Cependant en 1656 il y avait un lieutenant écossais. Alors sa charge fut partagée en deux et l'on y ajouta un lieutenant français. En 1663 les deux lieutenants étaient français mais l'un d'eux portait le titre de lieutenant écossais.

Depuis cette époque, la compagnie n'eut plus ni officiers, ni gardes écossais; elle ne fut plus écossaise que de nom.

2° La seconde compagnie, qui est la plus ancienne des trois françaises fut instituée par Louis XI en 1475. Elle comprit d'abord cent gentilshommes, qui devaient avoir et entretenir à leur suite deux archers, elle fut connue plus tard sous le nom de gentilshommes au Bec de Corbin.

L'année suivante par lettres patentes données à Rouen, le Roi dispensa ces gentilshommes de l'entretien des archers et il forma de ces deux cents archers une garde particulière qui prit le nom de *Petite Garde du Corps du Roi*, pour la distinguer de l'autre, que l'on appelait la compagnie des Cent-Lances des gentilshommes de l'hôtel du Roi, ordonnés pour la *Grande Garde* de son corps. C'est cette compagnie de deux cents archers, qui fut la première compagnie française des Gardes du Corps, que François Ier réduisit à cent, comme les autres, par le démembrement qu'il en fit pour composer la troisième compagnie française.

3° La troisième compagnie fut instituée par le même prince en 1479.

4° La quatrième compagnie fut également instituée par François Ier en 1515, et elle fut mise en 1516 pour le nombre, sur le même pied que les trois autres, et toutes les quatre furent de cent hommes.

D'après les mémoires du maréchal de Fleurange il y eut alors pendant quelque temps cinq compagnies en y comprenant l'écossaise.

Vers 1666, il se fit un changement par l'institution des Cadets, jeunes gens de qualité qui furent distribués dans quatre compagnies. Cet usage des cadets n'a duré que quelques années. Il a été rétabli lors de la Régence.

Sous Louis XIV, chaque compagnie était de trois cent soixante hommes. Elles avaient chacune leur capitaine, choisi parmi les plus grands seigneurs du royaume. Les capitaines servaient par quartier.

Il y avait trois lieutenants pour chaque compagnie, autant d'enseignes, douze exempts, douze brigadiers, douze sous-brigadiers et six porte-étendards.

Un major et deux aides-major pour tout le corps, quatre autres aides-major, un à chaque compagnie.

Chaque compagnie était divisée en six brigades, les trois lieutenants de la compagnie étaient chefs des trois premières brigades selon leur ancienneté : et les trois enseignes étaient chefs des trois autres.

Chaque brigade avait deux exempts, deux brigadiers, deux sous-brigadiers et un porte-étendard. Tout cela faisait un corps de quatorze cent quarante hommes, sans y comprendre les capitaines, les majors, les aides-major, les lieutenants, les enseignes, les exempts qui réunis formaient le chiffre de quatre-vingt-trois.

Les Gardes du Corps dans leur première institution n'avaient pour armes défensives que le casque et la cuirasse. Ils formaient une sorte de cavalerie légère.

La couleur de l'étendard suivait celle de la bandoulière. Celui de la compagnie écossaise sous Louis XIV était tout blanc, celui de la compagnie de Villeroi, vert, celui de la

compagnie d'Harcourt, jaune, celui de la compagnie de Charost, bleu.

La devise, en broderie d'or, était un soleil éclairant le monde et pour âme ces mots : *Nec pluribus impar*.

Les Gardes du Corps furent licenciés après les journées des 5 et 6 octobre 1789; ils furent rétablis en 1814, lors du retour des Bourbons en France.

« En 1822 l'institution des Gardes du Corps fut radicalement modifiée.

« Les Gardes furent choisis parmi les plus beaux hommes de l'armée, mais on ne se préoccupa point de leur généalogie. On leur demandait seulement d'être militaires irréprochables, galants hommes, bons royalistes et de bien porter l'uniforme.

« Qu'il était beau cet uniforme!.... Le regretté duc de Nemours a dit, dans ses *Mémoires*, que jamais, en aucun pays du monde, il n'avait vu d'aussi belles troupes que celles de la maison du roi sous la Restauration, et notamment les Gardes du Corps.

Ils portaient un casque argenté, à la chenille noire, un habit bleu, à brandebourgs d'argent, des épaulettes et des aiguillettes d'argent, des culottes de peau blanche, des bottes vernies et une épée attachée par un baudrier bleu et argent. C'était somptueux et élégant.

« Les Gardes du Corps avaient le visage complètement rasé, sauf un rudiment de favoris à chaque joue; mais même en bourgeois ils avaient l'air essentiellement militaire. Il n'y avait pas à s'y tromper...

« ... Après le licenciement des Gardes du Corps, beaucoup d'entre eux continuèrent à servir. » (1)

Mais revenons à présent à notre point de départ, c'est-à-dire à l'auteur des lettres qui suivent, à Pierre Heurard d'Armieu, Garde du Corps de Sa Majesté Louis XVIII.

« Les Bourbons venaient de remonter sur le trône de leurs aïeux, une sorte d'enthousiasme portait alors tout ce que la France comptait de noble et de jeune à s'enrôler

(1) Tout Paris dans le *Gaulois* du 28 décembre 1899.

sous le vieux drapeau fleurdelisé » (1). Jaloux de profiter des avantages que lui conféraient sa naissance ainsi que ses facultés personnelles, le fils d'un ancien Garde du Corps de la compagnie écossaise (2) ne pouvait qu'offrir ses services au roi, c'est ce que fit Pierre Heurard d'Armieu.

Ici une brève notice biographique s'impose :

Dauphinoise de vieille souche, la maison Heurard n'a jamais marchandé son sang au pays. Pendant deux siècles sans interruption ses membres ont servi la cause et la personne du roi.

A la prise du fort Barraux, à celle de Montélimar, dans tous ces combats fameux de notre histoire locale, le capitaine d'infanterie Théophile Heurard se distingua particulièrement. Henri IV l'en récompensa par des lettres de noblesse en 1598.

Elisée servit à l'Arrière-Cour; Marc Joachim, seigneur de Fontgalland, fut page de Louis XV et Sa Majesté le maria en 1758 à Antoinette de Carpentin de Berteville, lectrice de la reine Marie Leczinska, et voulut elle-même signer le contrat.

C'est au sein d'un humble village des environs de Saint-Marcellin qu'habitait, dans une vieille demeure ancestrale (1), le jeune gentilhomme dauphinois dont nous allons reproduire la correpondance avec ses parents.

La Révolution avait passé sur eux sans les atteindre; l'ancien page de Louis XV, le Garde du Corps de la compagnie écossaise, que leurs fonctions à la cour semblaient devoir désigner, plus que tout autre, à l'échafaud, traversèrent sans encombre les plus mauvais jours de 93, demeurant paisiblement dans leur foyer, protégés par toute une population de travailleurs honnêtes que la reconnaissance attachait à eux. De tels faits sont assez rares pour être cités, ils font à la fois l'éloge des uns et des autres.

Après avoir passé près de trois ans dans les Gardes du Corps, Pierre Heurard d'Armieu donna sa démission en

(1) *Mémoires de la duchesse de Gontaut.*
(2) Marc Heurard, écuyer, seigneur d'Armieu et de Fontgalland.
(3) A Saint-Gervais (Isère).

1817, et revint se fixer définitivement dans la maison de famille de Saint-Gervais, qu'il ne devait plus quitter que pour un monde meilleur. En 1826, il avait épousé une femme digne de lui, Mlle d'Agville (1).

Homme de bien dans toute la force du terme, l'ancien serviteur de Sa Majesté Louis XVIII était le type de ces gentilshommes utiles, qui se mêlent aux travaux des populations rurales, habitent au milieu d'elles et exercent autour d'eux la salutaire influence du bon exemple.

La distinction, la parfaite urbanité de Pierre Heurard d'Armieu étaient proverbiales, et l'on peut dire de lui qu'il fut l'un des derniers représentants de cette vieille politesse française, qui nous a valu le surnom « de peuple le plus poli de la terre. »

Le 29 août 1864, l'ancien Garde du Corps s'éteignait chrétiennement après une longue vie toute de droiture, laissant une mémoire vénérée : « Faire le bien partout et toujours », telle avait été sa devise. (2)

Reste-t-il encore des Gardes du Corps?

Il y a déjà plusieurs années qu'on annonce la mort du « dernier page » et du « dernier Garde du Corps. » Mais toujours on en découvre de nouveaux. S'il en subsiste encore, les royalistes doivent les saluer avec tout le respect possible.

Ils représentent ce qu'il y a de plus noble et de plus rare au monde : le respect, le dévouement et la fidélité » (3).

Marguerite de Malus.

(1) Fille d'un ancien page de Louis XVI et de Constance de Monière, née à Romans (Drôme).

(2) M. Heurard d'Armieu a eu trois filles de son mariage : 1° l'aînée, mariée à son cousin Eugène de Fontgalland, décédée en 1858, laissant un fils Anatole, veuf de Claire de Lamorte-Félines, dont deux fils : Humbert, Pierre;

2° La cadette est demeurée célibataire;

3° La troisième, mariée à Henry Gues-Willer en premières noces, puis au général baron de Malus, commandeur de la Légion d'honneur, dont quatre enfants : 1° Edmond et Henry Gues-Willer: ce dernier marié à Marthe Allut, dont deux enfants : René et Yvonne; 2° Marguerite de Malus, Thérèse de Malus, mariée à Gaston Rouillard de Kerivily.

(3) Tout-Paris, article du *Gaulois*, déjà mentionné.

A Monsieur Heurard d'Armieu (1), *ancien Garde du Roi, Saint-Gervais* (*Isère*), *par Tullins.*

Paris, le 29 juillet 1814.

Il y a, cher père, déjà trois jours que je suis dans les murs de l'immense Paris. Je n'ai perdu aucun instant à m'occuper des affaires qui m'y amènent et grâce aux bons offices de M. de Linage (2) qui m'a conduit partout où besoin était, je suis inscrit dans la compagnie de Wagram (c'est celle dans laquelle il sert). J'ai été obligé de prendre ce dernier parti, la compagnie Ecossaise (3) étant complète. M. le baron de l'Ascours que je viens de voir cette après-midi à Versailles, où je suis allé pour visiter des personnes auprès desquelles j'étais recommandé, m'a promis de me présenter lundi au prince.

M. de Linage qui est en garnison à Versailles et à qui j'ai porté un congé pour deux jours, viendra les passer ici et me conduira pour me faire équiper. J'ai vu aujourd'hui le Major de Cour. J'ai été présenté par M. de Bourcet (4) de qui les bontés pour moi sont grandes. Nous avons fait aussi visite à M. le comte d'Agoult (5) qui m'a on ne peut mieux accueilli et m'a observé que si j'étais venu dans un temps plus précoce, j'aurais eu des avantages que je n'aurai

(1) Marc-César-Claude-Henry, Heurard, écuyer seigneur d'Armieu et de Fontgalland, ancien Garde du Corps de la Compagnie écossaise, fils de Joachim et d'Antoinette de Carpentin, marié en 1785, mort en 1820, père du jeune Garde du Corps.

(2) De Chantesse (Isère), marié à Mlle de Maximi, allié aux Heurard d'Armieu.

(3) Celle dans laquelle avait servi le père du nouveau Garde du Corps.

(4) Neveu de l'illustre général de Bourcet, ancien ambassadeur et ancien sous-gouverneur du Dauphiné, mort en 1780. Cette famille dauphinoise était alliée aux Fontgalland par les de Barathier.

(5) De Voreppe (Isère), sans doute celui auquel Louis XVI confia son départ avant le licenciement des Gardes du Corps, licenciement opéré après les journées des 5 et 6 octobre 1789. Avait été aide-major de Cour.

plus. Afin que je sois de suite en pied, il a eu la bonté de me procurer le certificat qui m'était nécessaire.

Demain, avec M. de Linage, nous devons nous occuper de la rédaction d'un placet pour vous faire obtenir la croix de Saint-Louis et une retraite qu'on ne peut vous refuser et qui, ainsi que me l'a assuré M. de Linage, ne serait pas moindre de huit cents francs. Je pense que cela pourra vous faire plaisir, aussi je m'empresse de vous annoncer des choses aussi intéressantes.

Nous nous occuperons du même objet pour mon oncle (1) et M. de Linage qui ainsi que vous arriveraient trop tard pour obtenir les grades qu'ils auraient incontestablement eus s'il s'étaient présentés plus tôt, à moins de prendre le parti de l'arrivant M. de la Motte, votre ancien camarade, qui a observé au Prince qu'il savait les moyens qu'il avait à prendre pour être placé d'après son rang, quelles que dispositions qui eussent pu être prises jusqu'à présent; en conséquence on lui a promis de le placer dans la suite et, en attendant, il jouit de ses appointements de Garde du Roi.

J'ai vu et ai dîné à Versailles avec quelques-uns de vos anciens camarades; ils m'ont tous accueilli avec empressement. Aussitôt que je serai reçu j'espère les aller joindre et ainsi abandonner le fracas des rues de Paris; ils m'ont demandé pourquoi vous n'étiez pas revenu parmi eux.

L'uniforme n'est pas galonné en or, mais seulement en argent, il est fort joli, le chapeau est à la française et relevé d'un panache blanc. Le tout me coûtera environ six cents francs.

(1) Jean-Baptiste-Victor Heurard de Fontgalland, ancien Garde du Corps de Louis XVI, son oncle paternel, marié à Geneviève de Barathier, petite-nièce de l'illustre Bourcet, dont la vie a été écrite par le colonel de Rochas. Le général de Bourcet appartenait à l'arme du génie, ses cartes de la frontière des Alpes, qui figuraient à l'Exposition universelle de 1900, sont considérées comme des chefs-d'œuvre de topographie. Son mémoire manuscrit sur la *Guerre dans les Alpes* a été consulté par Bonaparte, qui a exécuté la plupart des opérations qu'il indiquait, ainsi que l'a prouvé le biographe de Bourcet. Voir : *Les Bourcet et leur rôle dans les guerres alpines*, par A. de Rochas d'Aiglon, pp. 57 et 90.

Barroil (1) m'accompagna jusqu'à Lyon d'où il repartit ainsi que moi samedi. Ce voyage que j'ai fait par la Bourgogne m'a coûté 166 fr. 90, et douze francs que me coûtera ma malle par le roulage accéléré. Mais une autre fois, je le ferai à meilleur marché en connaissant le moyen.

Tout ici est assez cher, cependant ma chambre ne coûte que douze francs par mois, aussi ne l'aurais-je pas conservée si j'eusse été obligé de rester ici, attendu qu'elle est très petite, très chaude, très laide, et très incommode. A Versailles les Gardes du Roi sont logés dans les anciens hôtels.....

Paris, le 16 août 1814.

Cher père, me voilà enfin reçu depuis le 13 du courant et à l'instant même je pars pour Versailles, où j'espère ne pas rester longtemps et revenir ici faire mon service, ensuite je ferai mon possible pour obtenir un congé et ainsi aller vous embrasser.

Ma réception a eu lieu sans que j'aie éprouvé la moindre difficulté. Le prince de Wagram (2) m'a témoigné combien il était aise du choix que j'avais fait de sa compagnie. Il m'a fait des compliments que j'étais bien loin d'attendre, et m'a on ne peut mieux accueilli.

Il est comme décidé qu'à dater du 1er janvier prochain, nos appointements seront de 1.200 fr. Notre grand uniforme sera brodé et non galonné, nos sabres seront droits comme ceux de la grosse cavalerie.....

..... M. Falconnet, de l'Albenc (3), vient d'être traduit à la maison d'arrêt de Paris ainsi que trois de ses complices. Ils avaient adressé au Roi des lettres contre la non restitution des biens d'émigrés et avaient ainsi excité une guerre civile dans la Vendée dont quelques seigneurs ont été victimes.

La liberté de la presse n'existe plus, d'après une décision

(1) De Voreppe (Isère).
(2) Berthier.
(3) Village de l'arrondissement de Saint-Marcellin.



de la Chambre des députés, ce qui fait crier beaucoup.....

Veuillez bien embrasser pour moi, maman et Victorine (1), et me croire avec respect, votre obéissant serviteur et fils.

Paris, le 7 septembre 1814.

Mon cher père, je viens vous annoncer beaucoup de bonnes choses aujourd'hui et j'espère sous peu de jours, vous en apprendre encore de meilleures : 1° Me voici de service auprès du Roi, je n'aurai pas grand peine car sur quatre nuits on n'en passe qu'une pour le service et après avoir fait faction une partie avec le mousquet, on fait le reste de la nuit avec l'oreiller.

Je compte au bout de mes deux mois faire tout mon possible pour avoir un congé et je ne désespère pas de l'obtenir.

2° Je vous avais dit qu'avec de la patience on vient à bout de tout, eh bien ! M. le chevalier, ce que je vous avais prédit n'est-il pas arrivé en partie ! Vous êtes nommé depuis le 20 dernier, j'espère que vous devez être content de vous voir en un mois fait deux fois chevalier par les soins de votre fils.

Je viens de l'état-major de ma compagnie, j'y ai vu M. de Franqueville (2), il m'a assuré qu'il vous adresserait sous peu de jours votre brevet de chevalier de Saint-Louis, il restait encore une formalité à remplir, il me l'aurait remis sans cela.....

..... Le Roi n'envoie pas le Lys avec le brevet ce n'est qu'une dépense de quarante sols à faire si vous voulez l'avoir en guise de croix, mais Sa Majesté donne la croix de Saint-Louis, vous n'aurez donc pas besoin de l'acheter car si on ne vous l'envoyait pas je me la ferais remettre pour vous l'adresser.....

..... Je vous envoie un modèle de notre petit uniforme.

(1) Sœur de M. Heurard d'Armieu.

(2) Cousin de M. Heurard d'Armieu par sa grand'mère du côté paternel, Antoinette de Carpentin.

Le collet, les revers et les parements sont rouges ainsi que les pans de l'habit qui sont retroussés et bordés de galons, ainsi que je les ai à peu près tracés. Le panache blanc, la culotte de casimir blanc, les bottes molles et les éperons. Voilà l'uniforme pour le château.

Le caraco est en drap bleu, le collet rouge avec un galon (c'est un frac uni avec des boutons à la Henri IV).

Le pantalon en drap bleu, les bottes et les éperons et le chapeau sans panache forment le petit uniforme de. cheval ou caraco.....

..... Je n'ai pu encore voir MM. de Planta et de la Gouberias (1), j'ignore s'ils sont de service à Paris, je m'en informerai.....

Journal dédié à Maman

Ne pouvant, chère maman, vous adresser une lettre aussi souvent que j'en ai le désir, le port ne pouvant indubitablement devenir que très onéreux, je prends néanmoins la résolution de vous écrire tous les jours et de former ainsi une sorte de journal que je continuerai aussi longtemps que mes occupations pourront me le permettre; si le parti que je prends peut vous être agréable il aura comblé mon désir, je commencerai en conséquence du jour de mon départ de Paris pour Versailles :

Ce fut le 17 août à midi qu'il eut lieu, ce trajet qui n'est que de quatre lieues de poste s'effectue aisément et voici comment :

Plusieurs centaines de cabriolets ou fiacres se trouvent sur la place Louis XV (2) à Paris et montrent un empressement qui n'a pour base que l'avidité de l'argent. C'est réellement un spectacle unique que de voir les guides de ces voitures courir des dizaines à la fois à la recherche

(1) Famille de Picardie.
(2) Place de la Concorde.



d'un seul voyageur ou voyageuse et se disputer à qui l'enlèvera. Enfin il y a toujours un vainqueur qui n'a d'autre mérite que d'être quelquefois meilleur marché ou plus agile à aller vous offrir ses services, mais bientôt la jalousie de ses camarades lui cherche des querelles (d'allemand), et son chétif équipage a à supporter la censure et la critique réservées réciproquement au plus heureux, qui en est très peu déconcerté, vous prend familièrement par le bras pour vous aider à aller vous loger au fond d'un mauvais cabriolet, à neuf places, attelé d'une seule rosse et rarement de deux. Vous attendez ainsi, juché, que votre guide ait recruté son contingent, car il ne vous tiendrait pas quitte à l'arrivée que vous ne lui assuriez le salaire de la place vacante.

Cependant le poulailler est plein jusqu'au dehors et à force de coups de fouets donnés au misérable cheval qui vous charrie, vous arrivez en deux heures à Versailles après vous être arrêté un quart d'heure en route à la porte d'un café, habitué de votre postillon qui, sous prétexte de faire reposer sa haquenée, par les pratiques qu'il y amène, trouve toujours un restaurant gratis où il dévore et où les voyageurs payent toujours très chèrement, s'ils en ont besoin, les services. Vous rencontrez en même temps beaucoup de ces voitures où sont juchés les voyageurs. Sur les routes il y en a un nombre prodigieux tant l'affluence est grande journellement.

Arrivé au but chacun met pied à terre et paye la somme de vingt-cinq sols au postillon, contre lequel on ne cesse de tempêter tout le temps de la route mais qui, habitué à de pareils compliments, ne s'en tourmente guère, après quoi chacun prend le chemin où l'appellent ses affaires et l'on se quitte ainsi comme l'on s'était rencontré.

Arrivé à Versailles, je vois le cher M. de Linage, qui malgré mon absence ne m'a point oublié, puisque je me trouve du nombre des Gardes qui doivent faire le service du roi à Paris au 1er septembre prochain, et c'est par ses soins que je jouis de cet avantage.

Il a eu la bonté de me présenter à mes chefs qui sont

tous d'anciens Gardes du Corps, et tous de bons enfants, sévères lorsqu'ils ne peuvent réellement faire autrement. Aussi est-ce à regret qu'ils s'y voient obligés. Voici leurs noms : MM. de Montfort et de Renoldi, maréchaux des Logis. MM. de Bart, de l'Enferno, Suzanne de l'Epinay et de l'Effe, brigadiers 4e brigade.

Je suis logé chez M. d'Auvergne, tapissier de son métier, j'y suis passablement et il ne m'en coûte rien.

Tous les jours à six heures du matin on se rend à l'ordre, à l'hôtel des Gardes. Il y est fait un appel après lequel on va faire la manœuvre d'infanterie et de cavalerie jusqu'à neuf heures et de là on va déjeuner. On est libre jusqu'à trois heures de l'après-midi, alors à cette heure il y a un appel pendant lequel on nous distribue quelquefois des billets de spectacle (moyennant six francs d'abonnement par mois on en est quitte). Voilà comment nous employons toutes nos journées. Le spectacle de Versailles peut être comparé à ceux qu'on voit en province, les acteurs tous de force médiocre. Pendant les entr'actes ou le changement des pièces, mille voix demandent à grands cris les airs de : Vive Henry IV, de Gabrielle. Les musiciens ne se font guère prier pour jouer les romances du jour, persuadés que les applaudissements sont pour eux et qu'ils remplissent d'ailleurs les vues d'un public empressé, qui toujours ne manque pas de manifester le plus vif enthousiasme et souvent avec des bravos et des battements de mains, si fort qu'il y a de quoi casser les oreilles à nos petites maîtresses, qui à la vérité ne sont pas nombreuses ici. Voilà comment après avoir passé quelquefois trois soirées dans la même semaine au spectacle, à minuit l'on s'en va finir dans les bras de Morphée le temps qui se trouve jusqu'à cinq heures le lendemain.

Le 18, on me fait monter à cheval, et l'on m'y trouve solide, et les jours suivants je dois aller monter à l'escadron. Il me manque quelques principes mais on me les donnera par la suite. En attendant on me donne un instructeur d'infanterie (remarquable par sa bonté et sa patience) qui me fait marcher au pas ordinaire et par dis-

traction me fait faire des demi-tours à droite et à gauche; c'est ainsi qu'on apprend les premiers principes de l'art militaire.

Le même jour on ordonne aux Gardes du Roi de se commander des bottes molles pour le service du château, le bottier est désigné, chacun s'empresse de les commander et ne sera pas assez tôt servi, car c'est le roi qui les paye!

Le 19, on entend des coups de canons. C'est Mme la duchesse d'Angoulême qu'ils annoncent. Tout le monde court, empressé de la voir. La garde nationale est sous les armes, les autorités en grand costume. Enfin on la possède, cette princesse désirée, et déjà une foule immense se presse autour de la voiture, attelée de huit chevaux blancs de la plus grande beauté, qui semblent tout fiers de la traîner.

M. de Linage et moi devançons la voiture et allons l'attendre à son entrée. Nous nous étions, pour la voir de plus près, placés près de la porte qui correspond à une des cours basses du château. Cette bonne princesse daigna nous saluer très gracieusement, nous étions seuls pour jouir d'un pareil honneur.

Entrée au château, elle le parcourut et y fut souvent arrêtée pour recevoir les compliments des diverses autorités du lieu et de quelques dames de la ville. Elle accueillit tout le monde avec bonté et émotion; elle n'avait point encore visité Versailles. Les cris de : vive la duchesse d'Angoulême furent souvent répétés.

Environ douze cents ouvriers de toute espèce travaillent à la restauration du Palais, qu'aucun de ceux de Paris n'égale en beauté. Il était entièrement dégradé, mais malgré cela on espère qu'au bout de six mois il sera habitable.

Le 20, je suis de garde à la grille de l'hôtel et, après avoir fait en deux reprises une faction de trois heures, je m'étends mollement sur un matelas comme mes camarades et nous espérons y passer le restant de la nuit qui commence.

Le 24. Aujourd'hui les eaux de Versailles ont joué en l'honneur de la fête du Roi. Est-il rien de plus beau, de plus admirable et de plus agréable à voir? Peut-on bien se représenter vingt-cinq bassins immenses dont les con-

tours tout en beau marbre blanc sont ornés, tant à l'intérieur que sur leurs bords, de mille figures différentes de personnages et d'animaux de toute espèce, de vases admirables desquels s'échappent des jets d'eau? Tous ces objets sont en plomb et en bronze et vomissent l'eau qui s'échappe autour et qui forme autant de jets qui s'élèvent à une hauteur prodigieuse. Un seul de ces bassins fournit deux cent quatre jets.

Ces bassins placés dans l'intérieur d'un parterre, jonché de fleurs de toute espèce, symétriquement placés, et d'un bois percé d'allées taillées avec le plus grand soin, offrant tout ce que l'on peut voir de plus beau, le tout alimenté par l'étonnante machine de Marly et surpassant tout ce que l'on peut voir en ce genre à Paris. Dans ce jardin enchanteur un concours immense de spectateurs s'étaient rendus et se trouvaient jonchés autour de ces divers bassins, dont l'œil étonné se plaisait à admirer les jeux différents de leurs nombreux jets d'eau.

Le 24, j'ai fait un voyage à Marly, qui est à près de deux lieues de Versailles; j'y ai visité cette étonnante machine à qui les habitants de Versailles doivent l'avantage d'être abreuvés des eaux de la Seine, qui se trouve placée dans un vallon extrêmement enfoncé. J'ai examiné le mécanisme de cette invention ingénieuse qui n'a pu s'exécuter qu'avec des frais immenses.

Le 23, nous avons passé la Revue du Prince de Wagram. Il a été très satisfait de notre tenue et a chargé un de nos chefs de nous en manifester son contentement. Il a délivré des croix d'honneur et de Saint-Louis. M. de Linage l'a obtenue et papa a été aussi nommé.

Le 24, la brigade des Canonniers des Gardes du Corps a annoncé, à sept heures du soir, la fête de Sa Majesté par vingt-cinq coups de canons. Nous y étions tous, et cette réjouissance, qui n'a eu lieu que le lendemain à quatre heures du matin et à midi, se passait à l'extrémité de la nappe d'eau, située vis-à-vis la grille de l'Orangerie. L'intervalle de chaque coup de canon était rempli par les cris de : Vive le Roi.

Le 25, nous nous sommes rassemblés à onze heures pour assister à la messe. Nous étions tous en grand uniforme, nos trompettes ont sonné pendant l'office, et il y avait grande presse à l'église ; le soir, toute la ville a été illuminée et chacun semblait avoir voulu se distinguer par les différents emblèmes qu'il avait choisis.

Le 26, j'ai visité le Grand et le Petit Trianon. Ces petits palais de nos rois sont charmants réellement, c'est une miniature, de tous les autres palais, j'en ai parcouru tous les appartements, ainsi que les jardins, où l'art a suppléé aux défauts de la nature. J'y ai vu ces rochers, ces montagnes, ces ruines, ces grottes formés par la main des hommes. J'y ai vu aussi les chaumières, la maison du Seigneur, du curé, du meunier, etc. C'est dans ces lieux champêtres où quelquefois la cour se donnait des fêtes. Alors chacun se déguisait, allait dans la chaumière avec le costume uniforme à l'état du personnage dont il devait jouer le rôle, et ainsi on se faisait des visites. On jouait le seigneur, le bailly, le fermier, etc., dans un intérieur des plus richement meublé et si étonnant en raison de l'aspect présenté par ces simples chaumières.

Du 27 au 30, nous avons continué nos exercices et me voici à Paris depuis ce jour à faire le service du Guet (1). Le Roi nous passe dix-huit francs par mois.....

Paris, le 23 octobre 1814.

Ma chère Mère,

C'est sur un bout de papier, dont un tiers est doré sur tranches, que je veux bannir de votre esprit les craintes que vous me témoignez sur ma santé.....

Je suis aujourd'hui parfaitement rétabli.....

Un de mes maréchaux des Logis vint me voir dernièrement et m'assura qu'il allait de suite chez le Baron de l'Ascours le prier de me délivrer mon congé. Je n'ai pu

(1) Détachement des Gardes du Corps qui demeuraient la nuit près de la personne du Roi pour le garder.

encore le revoir, mais j'espère qu'il aura réussi. Aussitôt donc que je serai muni de cette pièce importante, si mon appétit et mon courage continuent à augmenter, je m'embarquerai pour aller vous embrasser et prendre l'air natal, que je crois nécessaire à mon entier rétablissement. Ne vous inquiétez donc pas du tout de ma santé qui s'améliore de jour en jour.....

Le Roi ne va pas à Fontainebleau, comme je vous l'avais écrit, il paraît que ce voyage sera renvoyé à l'année prochaine.

A la fin du mois nous retournons à la garnison ; là, on examinera ceux qui montent le mieux à cheval et qui savent le mieux manœuvrer, alors on leur délivrera un congé, ainsi qu'à ceux qui en ont réellement besoin, aussi je ne désespère pas d'en obtenir un.....

DEUXIÈME RESTAURATION

. . . .

A Monsieur Heurard de Fontgalland,
Chevalier de Saint-Louis. A Saint-Gervais (*Isère.*)

Paris, le 24 juillet 1815.

Cher Père,

Me voilà arrivé, mon voyage a été aussi prompt qu'heureux. Je m'empresse de vous donner de mes nouvelles, pensant bien que vous aurez pu avoir quelques inquiétudes sur mon compte. J'ai fait mon voyage avec les camarades dont je vous avais annoncé la rencontre. Nous avons traversé ensemble les camps français et alliés sans avoir éprouvé aucun désagrément.....

..... Demain, j'irai à l'état-major de ma compagnie. On dit qu'une partie des Gardes du Corps sera remerciée et entrera dans la ligne, si cela leur convient. Quant à moi,

si je suis renvoyé, j'irai vous rejoindre. Ce ne sera que demain que je serai instruit de cela, je vous en donnerai les détails dans ma prochaine lettre.

Tout ici est dans la joie, tous les jours on danse au jardin des Tuileries. Le Roi se montre souvent à sa fenêtre, suivant ce qui m'a été rapporté.

A Madame Heurard d'Armieu.

Paris, le 30 juillet 1815.

Chère Maman,

Je viens de voir M. le comte d'Agoult et voici ce qu'il m'a dit touchant notre service. Les compagnies de Wagram et Raguse seront amalgamées avec les quatre autres, et non pas supprimées, comme on le disait et comme je vous l'avais annoncé. Les anciens Gardes du Corps auront leur retraite, les jeunes les remplaceront dans leurs fonctions et ceux qui y ont déjà de l'avancement entreront dans la ligne. Il m'a ensuite dit qu'il me conseillait très fort de rester dans les Gardes du Roi, que c'était d'autant plus avantageux, pour moi, qu'une fois que je connaîtrais mon service, je pourrais être dispensé d'aller en garnison, que j'obtiendrais des permissions, et que même, si mes affaires l'exigeaient, je pourrais avoir des prolongations. Que de cette manière je n'aurais jamais que trois mois par an de service et neuf mois, et quelquefois plus, de congé.

Dans ce moment, où rien n'est encore organisé, on donne des permissions à ceux qui en demandent, je vais en prendre une pour aller en Picardie. Ce sera dans quelques jours, attendu que j'attends de Lyon ma malle qui contient des objets dont j'ai besoin.

Je suis logé rue des Cannettes, n° 30, près la place Saint-Sulpice. C'est le logement de Morille de Boissieu (1), que j'occupe pendant son absence..... Le jour de mon

(1) De Saint-Marcellin (Isère). Un parent de M. H. d'Armieu.

arrivée je suis rentré dans ma pension, où je vis pour le même prix que l'année dernière (soixante francs par mois).

J'ai parlé pour la retraite de papa, on m'a dit qu'il était inutile de faire de nouvelles démarches, parce qu'elle lui serait continuée, attendu que tout ce qui a été fait en l'absence du Roi est nul et considéré comme non avenu. Cependant il serait nécessaire que vous preniez de suite des informations chez le commissaire des guerres.....

..... J'ai été payé de mes appointements, il m'est encore dû les trois mois d'absence du Roi, sur lesquels il n'y a encore rien de prononcé; on espère cependant qu'ils seront acquittés, et l'on n'attribue ce retard qu'au grand épuisement qu'ont éprouvé les espèces.

Presque tous mes camarades sont de retour ou arrivent, il y en avait déjà un grand nombre quand je suis arrivé. Nous n'allons point encore en notre garnison, car messieurs les alliés l'occupent.

M. d'Agoult m'a chargé de dire une infinité de choses à mon père lorsque je lui écrirai. J'ai vu M. de Franqueville qui m'a fait bon accueil, ainsi que tous mes chefs. Environ neuf cents Gardes du Roi sont allés à Gand (1), ils y ont été on ne peut mieux accueillis et traités parfaitement, ainsi que dans toutes les villes où ils ont été dispersés. Ce sont eux qui les premiers obtiendront les faveurs du Roi, comme ils le méritent si bien.

Le feld maréchal Blücher avait demandé un impôt de 100.000.000 de francs. Il voulait faire abattre la colonne Trajane, détruire les ponts d'Iéna et d'Austerlitz, mais il a été déçu dans ses espérances. Le Roi envoya, ainsi qu'on le rapporte, des dépêches à l'empereur Alexandre qui ayant hâté son arrivée a dit à M. Blücher qu'il ne venait point pour ruiner la France; que s'il avait lui-même de pareilles intentions il lui opposerait 150.000 hommes russes qui étaient en

(1) Napoléon reprit possession des Tuileries le 20 mars, à 8 heures du soir..... Le Roi cependant s'était retiré à Gand et je me souviens que des gens du peuple chantaient tout haut dans les rues de Paris : « Rendez-nous notre père de Gand, rendez-nous notre père. »
(*Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun*).

France, plus 150.000 autres qui étaient sous les armes dans ses Etats, et outre cela l'armée de Lord Wellington qui était à sa disposition. Il en eût moins fallu pour enrayer les prétentions de Blücher!!!

On dit que 150.000 Russes resteront en France et que le reste des troupes alliées commencera à se retirer vers la fin d'août. On est très satisfait de la conduite des Russes, Autrichiens et Anglais, mais peu content des Prussiens, ils sont voleurs et ne se conduisent pas bien.

Son Altesse Royale Madame la duchesse d'Angoulême est arrivée le 27. On attend sous peu son auguste époux. Elle a été accueillie comme une princesse chérie par un peuple immense. Son approche a été célébrée par les cris mille fois répétés de : Vive le Roi, Vive la Duchesse.

Adieu, ma chère mère, je suis très respectueusement votre fils.

P.-S. ..... Aujourd'hui, 200.000 personnes se sont réunies au Jardin des Tuileries, à 7 heures du soir, pour y voir la famille royale; aussitôt qu'elle apparut, les cris de joie ont commencé avec les danses et les rondes. Tous les soirs il y a une réunion très nombreuse, on y danse, on y crie : Vive le Roi, c'est le ralliement des bons parisiens. Tout ici est parfaitement tranquille. Il semble qu'il n'y a point d'étrangers, nul n'est inquiété, on ne l'entend pas dire, vous pouvez être parfaitement rassurés sur mon compte.

Le 9 août 1815.

..... On nous assure que notre organisation fait gémir la presse en ce moment et que bientôt nous connaîtrons notre sort. On ajoute ensuite que nos appointements seront doublés, mais nous craignons tous que ce dernier article soit faux. Nous serons réduits à 4 compagnies, chacune de 300 Gardes, en tout 1.200.

..... L'enthousiasme semble augmenter chaque jour. Dimanche, aux Tuileries, il était difficile de se promener tant la foule était grande. Elle continue à l'être tous les jours de 6 à 8 heures du soir. Quelques perturbateurs de la joie qui



se manifeste, viennent dans ces rassemblements et mêlent parfois les cris de : Vive l'Empereur, à ceux si doux de : Vive le Roi..... mais ces cris sont quelquefois la perte de ceux qui les prononcent, surtout lorsqu'on peut les prendre sur le fait. Il n'est pas alors besoin de la Justice pour punir le coupable; déjà plusieurs ont été victimes du public assemblé et d'autres ont été arrêtés et mis en prison. Parler aujourd'hui de Napoléon, c'est prononcer des paroles profanes..... surtout lorsque l'on réfléchit que le bon monarque qui le remplace n'apporte à ses enfants que le désir de les rendre heureux. On crie de voir que déjà quelques traîtres conservent les places qu'ils ont dernièrement déshonorées.

Le 11 septembre 1815.

Ma chère Mère,

Je profite du voyage que fait M. de Linage pour vous entretenir un instant de ce qui me concerne. Cependant, je vous parlerai auparavant de mon messager. Il part pour Gap où il va occuper la place de capitaine de gendarmerie. C'est le général Brenier (1) (de Saint-Marcellin) qui lui vaut cette petite aubaine qui n'est pas moindre de 5.200 francs. C'est certainement bien bon à prendre pour qui a envie de servir. Quant à moi, je ne sais si je trouverai une place de Garde du Corps dans la compagnie écossaise. Je le saurai dans le courant d'octobre. Au reste, je m'en inquiète fort peu, je pars aujourd'hui pour la Picardie. En attendant la décision de mon sort, je suis caserné et il est présumable que je ferai le service de décembre après lequel j'obtiendrai une permission.

J'ai fait une demande à M. Désutte qui est sous-aide-major à la compagnie écossaise ; malgré deux voyages que j'ai fait à Versailles pour le voir, je n'ai pu le rencontrer. ..... je voudrais me renseigner, car je préférerais donner ma démission plutôt que d'être, dans la circonstance, renvoyé peut-être comme beaucoup d'autres ; au reste, si je le

(1) Comte Brenier de Montmorand.

suis, je pourrai jouir de certains avantages que n'auront pas ceux qui n'offrent pas leurs services à Sa Majesté, c'est ce que m'ont dit quelques-uns de mes chefs.

Paris, 22 septembre 1815.

Chère Mère,

Il y a longtemps déjà que n'ai reçu de vos nouvelles, j'attribue ce retard au départ prochain de M. de Linage qui, pour ses affaires, devrait être arrivé depuis longtemps. Veuillez bien m'écrire à l'avenir par la voie ordinaire, je dis à l'avenir, car je m'étais flatté d'obtenir une permission que sans doute je ne pourrai avoir au premier janvier comme je l'avais espéré et en voici la cause : le service est changé et sera fait dorénavant par deux compagnies, c'est-à-dire par la 1re et la 2e et ensuite par les 3e et 4e. Ce service sera de trois mois, et comme elles ne sont pas complètes il est impossible qu'on puisse délivrer des permissions d'autant que le nombre d'hommes que chacune des deux doit fournir doit être le double de ce qu'il était avant. Outre cela, me trouvant de la 1re compagnie qui doit commencer le service au 1er janvier avec la 2e cela rendra encore plus impossible la réussite de la demande que je me propose de faire. Ce ne sera donc, ainsi que je le crains, qu'au mois d'avril prochain que je pourrai aller vous voir. Fort heureusement que ce temps est mort, que les travaux de la campagne ne sont pas urgents et que ma présence à cette époque ne saurait être d'aucune utilité, tandis que l'époque à laquelle j'arriverai sera plus favorable.....

..... Avant-hier, à 7 heures du soir, M. de la Valette s'est échappé de sa prison en faisant un échange d'habits avec sa femme qui était venue le visiter. Le concierge étant allé dans l'appartement qu'il occupait, a été fort surpris d'y trouver Mme de la Valette riant beaucoup de la ruse qui avait assuré l'évasion de son mari. Elle est retenue à la Conciergerie tandis qu'on est à la poursuite du fugitif. Les portes de Paris ont de suite été fermées mais peut-être trop tard. On assure que le Roi est très affecté de cette échappée.

Cette nouvelle a fait de la peine à beaucoup de personnes... tout jouit ici de la plus grande tranquillité.....

Paris, le 27 septembre 1815.

..... Vous devez avoir reçu ma missive. Je vous annonçais que je ne croyais pas pouvoir obtenir de permission, mes craintes sont maintenant une certitude.

Nous allons continuer notre service conformément aux détails que je vous ai donnés.

Nous sommes tout à fait bien équipés, nos appointements sont et seront à l'avenir de mille francs et nous serons complètement équipés tous les ans. Nous aurons six mois de service, ce dernier ne sera pas pénible, mais cependant plus qu'il ne l'était auparavant.....

Paris, le 1er octobre 1815.

J'ai rejoint la capitale, je ferai le service de ce mois, j'y gagnerai habit complet, casque, culotte, épaulettes, sabre, etc.

Je me mets en devoir de rassurer votre tranquillité, car je pense que, comme partout ailleurs, les mauvais bruits n'auront pas manqué de se répandre sur les bords de l'Isère. Eh! bien, assurez avec vérité que tout jouit du plus grand calme, que les changements faits dans les ministères ont comblé les vœux et qu'avec les chambres assemblées tout ira pour le mieux. Les alliés partent tous les jours. Cepen-pendant, avant leur départ, les Autrichiens enlèvent le char et les chevaux du Carrousel qui leur avait été pris par l'ex-Empereur. Ils enlèvent aussi tous les tableaux du musée, c'est-à-dire ceux qui leur appartiennent.....

Paris, le 10 octobre 1815.

Je reçois seulement aujourd'hui votre lettre du 18 du mois dernier; elle est allée jusqu'à Valines (1), d'où on me l'a renvoyée.

..... Vous avez dû recevoir deux de mes lettres, dont

(1) Village de Picardie, où habitait M. de Carpentin, ancien Garde du Corps, grand'oncle de M. Heurard d'Armieu.

l'une était sous le pli adressé à grand'mère (1), vous annonçait que j'ai été reçu par le duc d'Havré dans sa compagnie, ainsi que la personne qui, d'après votre rapport, avait prévu ma prochaine arrivée, qu'elle considérait comme une disgrâce, a mal prévu.....

Tout est ici dans la plus grande tranquillité; les alliés partent tous les jours; ils se rendent dans leurs foyers, ce que l'on voit avec plaisir.

J'ai lieu d'espérer que vos craintes de voir arriver les Autrichiens n'auront pas été fondées (l'aspect de nos pays leur aura sans doute paru rebutant) (2). Ils auront, je pense, fait comme leurs camarades, c'est-à-dire gagné Dijon pour y passer la revue générale de leur départ, dans ce cas-là vous aurez été débarrassés des charges et réquisitions.

L'ouverture de la Chambre a eu lieu ainsi que vous avez du le voir par le récit des journaux, le cortège était admirable, pompeux et brillant.

Le Roi, arrivé au Corps Législatif, a prononcé un discours plein de sagesse et d'énergie et satisfaisant pour ses peuples. Les moyens qui vont être pris pour supporter les impôts en rendront le poids moins accablant et on aura la jouissance de voir que de nombreuses personnes, employées dans les administrations, ne vivront plus dans la possession des richesses mais dans une honnête aisance qui n'occasionnera plus la ruine de l'Etat. Tous ces changements semblent offrir un avenir heureux et présager le bonheur même au milieu de la peine, aussi paraît-on bien disposé en faveur du Roi.

La paix est, dit-on, depuis quelques jours signée ; le Roi l'a annoncé lui-même et a ajouté que sous peu de temps on en connaîtrait les conditions.....

(1) Mme Joachim Heurard d'Armieu, née Antoinette de Carpentin de Bertheville, ancienne élève de Saint-Cyr, lectrice de Marie Leczinska, mariée par le roi Louis XV. Elle était la petite fille du marquis de Rambures.

(2) Tout au contraire les Autrichiens espérant s'emparer des canons en fabrication à la fonderie royale de Saint-Gervais, y ont fait une apparition bien vite réprimée d'ailleurs par les troupes venues de Grenoble à cet effet, et que commandait le général Ordono.

Paris, le 5 février 1816.

Chère Mère,

..... J'apprends avec plaisir que vous avez réussi dans la réclamation relative aux contributions. C'est un témoignage de la confiance que nous devons avoir dans la justice du gouvernement de notre bon Roi. Il lui reste encore beaucoup à épurer parmi ses agents, dont la plupart sont encore tous bouffis de leur ancienne arrogance, mais, patience, et tout ira bien.

Hier dimanche, une revue, passée par le Roi et les princes, confirme d'autant plus l'assurance et la tranquillité que nous devons espérer du bon esprit qui anime nos troupes. Le nombre n'en est pas encore bien grand, mais l'attachement qu'ils montrent au Roi est du meilleur augure. La revue a commencé à une heure et ne s'est terminée qu'à deux heures et demie; pendant tout ce temps des cris enthousiastes se sont fait entendre sans interruption. Il semblait qu'on se trouvât en présence d'un grand triomphe. Le nombre des spectateurs de ce jour de fête était immense.

La garde royale nous rend un dîner que nous leur avions donné il y a quelques jours. Il y aura mille deux cents couverts, on en porte la dépense à 80.000 francs. Je n'en serai point et n'en suis point fâché, je n'en ai été encore que pour mon argent.....

Paris, le 22 février 1816.

..... L'état de santé du Roi est toujours le même; on craint qu'il ne puisse jamais s'améliorer. Sa Majesté a toujours bon appétit et n'a point changé, je la vois assez souvent et dans le moment même où je vous écris je suis de service aux Tuileries.....

Paris, le 27 février 1816.

Chère Mère,

Plusieurs jours déjà se sont écoulés sans que j'aie eu le plaisir de vous écrire. N'en accusez que l'augmentation de

notre service. Nous montons deux fois à cheval par semaine pour les manœuvres. Les escortes pour les promenades et spectacles où le Roi s'est rendu, ainsi que la famille royale, ne nous ont laissé qu'un seul jour de libre la semaine dernière, en y comprenant le service du château. Cependant ce service, quoique actif, ne nous paraît point pénible et nous fait au contraire passer agréablement notre temps.

C'est en quittant la giberne que je m'arme d'une plume pour vous tracer ces lignes. Nous descendons aujourd'hui du château. Il y aura spectacle chez le Roi. Brunet et Poliet y servent leurs farces, et Comte ses tours d'adresse et de ventriloque, mais notre compagnie n'y faisant pas aujourd'hui le service je n'en connaîtrai le résultat que demain.....

Paris, le 9 mars 1816.

..... Je me porte bien et n'ai point été obligé de me sauver en chemise, comme on l'a rapporté à M[me] de Linage. Tout est ici dans la plus grande tranquillité et prend une tournure rassurante. Les contes qu'on fait ne sont donc que faux, aussi à l'avenir n'en croyez aucun; s'il y avait du nouveau mon premier soin serait de vous en prévenir. Que papa rit donc de tout ce qu'on lui narre à mon sujet, tous ces bruits ne sont suggérés que par les méchants et les ennemis de la patrie.

On parle beaucoup depuis quelques jours du changement de ministère ainsi que du mariage du duc de Berry avec une princesse sicilienne.

Paris, le 11 mars 1816.

Une succession continuelle de lettres de ma part vous étonnera sans doute, mais je ne puis garder pour moi seul les bonnes nouvelles qui nous intéressent tous. Les voici par ordre d'époque :

Vendredi, je fus informé que des brevets de lieutenant de cavalerie nous étaient distribués au ministère de la guerre, moyennant une rétribution de 5 francs pour la caisse des

Invalides (ces brevets sont pour les Gardes qui sortent des compagnies supprimées). Je me présentai donc et j'obtins le mien à ces conditions. Je considère donc déjà cette faveur du Roi comme avantageuse à mon classement dans ma compagnie, et comme ce brevet date du 1[er] août 1814, époque de ma réception dans les Gardes, il s'en suit que dans deux ans j'aurai le rang de capitaine de cavalerie, étant dans ce moment lieutenant en premier.

Samedi, je fus chez le baron de Jassaud, lieutenant adjudant-major, que je connais assez particulièrement; j'y obtins la certitude que mon oncle aurait une retraite d'après la demande que j'avais faite pour lui. Cette nouvelle me fit grand plaisir, car vous savez que la réussite des démarches que l'on fait pour les autres vous est toujours agréable.....

La nouvelle suivante est assurément bien bonne pour moi, la voici. Ce matin, en exprimant à M. le baron de Jassaud ma reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour nous, je lui ai dit que sa grande obligeance à mon égard m'autorisait à solliciter encore une grâce que j'espérais qu'il voudrait bien m'accorder. C'était de me faire donner une permission pour aller passer quelques mois auprès de vous. Il m'a répondu que c'était assez difficile attendu qu'il n'en accorderait point à la fin du service, mais que cependant quelques jours après j'en aurais une. J'irai donc passer quelques jours à la garnison après quoi je serai sûr d'aller vous embrasser tous.

Nos compagnies vont être augmentées de cent gardes chacune de sorte qu'on aura toujours six mois de congé, si l'on n'en a pas quelquefois neuf. Le service se faisant alors par compagnie et par trimestre.....

..... Vous trouverez sans doute que je suis bien long à dire peu de choses, mais j'ai une telle envie de parler et d'écrire que je ne finirais point de sitôt si je n'étais de service, au risque de vous lasser.

Paris, le 16 mars 1816.

..... Vous avez bien raison de dire que bientôt les petites maisons seraient comblées si l'on s'en rapportait (et si l'on croyait) à toutes les absurdes et malicieuses inventions des méchants, mais ce sont autant de bruits inutiles qui ne produisent pas le moindre effet. Ici on se plaît aussi à faire de temps en temps de pareils contes, mais on s'en moque et on les méprise. Les bases sur lesquelles on veut les établir sont toutes sans fondement et par conséquent sans force. Au reste, tous les efforts sont et demeurent inutiles à présent; le bon esprit qui anime la Garde Royale et la Garde nationale sont une garantie suffisante pour rassurer contre tout attentat à la tranquillité dont nous jouissons.

Nous avons connaissance ici des vains efforts qui ont été tentés à Grenoble, par une affiche enfantée par ceux qu'on appelait, il y a peu de temps : les amis de la patrie. Ils doivent s'apercevoir qu'aujourd'hui on est sourd à leur voix et que le moyen le plus sage, et le seul qui leur reste, est de se taire.....

Je suis en ce moment de service et c'est de la salle des Maréchaux que je vous écris.....

Versailles, 13 avril 1816.

..... Une revue que nous devons passer le 3 mai par le Roi et les princes, m'a empêché d'obtenir la permission qui m'avait été promise. M. le duc d'Havré vint, il y a trois jours, nous passer en revue; j'écrivis au baron de Jassaud pour lui renouveler ma demande, il la communiqua à M. le duc qui me fit appeler et me dit qu'il lui était impossible de m'accorder la permission que je demandais avant d'avoir passé la revue, mais qu'aussitôt après qu'elle aurait eu lieu je pouvais être assuré d'en avoir une. Ce sera donc le 5 mai au plus tard que je partirai de Paris.....

Nous travaillons tous les jours quatre heures soit à pied soit à cheval, et il faut bien cette occupation pour que nous puissions passer, sans trop nous ennuyer, nos jour-

nées à Versailles qui, par sa grande étendue et son peu de population, est un vaste désert.

Notre Roi est rétabli, il recommence ses promenades, il est allé hier à Longchamp. Nous avons eu repos jeudi et vendredi.....

Il y aura une revue générale le 3 mai. On pense que c'est en mémoire de l'arrivée du Roi ce jour là en 1814 (1).

Versailles, 9 mai 1816.

Bercé jusqu'à ce jour par l'espérance d'aller vous embrasser tous, j'avais différé de vous écrire comptant toujours sur la promesse que M. le duc d'Havré nous avait faite. J'étais sur le point de jouir de cette faveur qui m'est promise depuis si longtemps, lorsque le général m'a dit que M. le duc lui avait défendu d'accorder aucune permission ; je serai donc obligé d'attendre son retour qui sera, je pense, très prochain. Ce contre-temps m'ennuie beaucoup mais j'espère me dédommager plus tard.....

..... Notre revue s'est passée on ne peut mieux, nos manœuvres se sont parfaitement faites et ma compagnie a obtenu les suffrages de la distinction qui lui font en tout garder le premier rang. Nous avons reçu du Roi des compliments très flatteurs.

Nous avons appris aujourd'hui les tentatives audacieuses des habitants de la Mure et de Vizille, la punition qui

(1) Le 3 mai 1814, le soleil brillait avec éclat, la foule était compacte jusqu'aux portes de Paris, dans les villages, les bourgs, leur troupe déjà sortie, tous attendaient l'arrivée du Roi. Il parut enfin ; l'enthousiasme général ne connut plus de bornes ; son entrée dans Paris donnait aux cœurs des émotions vives et sincères. Huit chevaux blancs, panachés de même couleur, traînaient fièrement la calèche qui renfermait le vénérable Roi; près de lui, celle qu'il appelait son Antigone; puis, à cheval, à sa portière, le comte d'Artois, rayonnant de bonheur et de grâce, saluant le peuple comme on accueille ses amis; tous les princes, les maréchaux, l'élite enfin de la noblesse, la gloire de notre siècle, de cette époque formaient l'immense et somptueux cortège. Rien enfin ne peut donner l'idée de ce moment. On sent l'enthousiasme avec bonheur, le décrire est impossible. »

(*Mémoires de la duchesse de Gontaut.*)



suivra cet attentat à la tranquillité publique, mettra sans doute fin à tout mouvement de ce genre.

On loue beaucoup la conduite des Légions ainsi que celle des Grenoblois, hier on en a donné connaissance à la Garde Royale qui l'a accueillie aux cris de : Vive le Roi.

Versailles, le 26 juin 1816.

Je suis toujours ici et n'en partirai que le 30 ou le 1er juillet jour où M. de Jassaud m'a annoncé que j'aurais ma permission, s'il est possible de me la donner, ce dont je ne doute pas, attendu que notre compagnie étant au complet je puis m'absenter sans que le service en souffre.

Nous avons été témoins des belles fêtes qu'on a données à l'occasion du mariage du duc de Berry. Je n'entreprendrai pas de vous en tracer le brillant tableau, ce serait trop long, j'espère vous en donner tous les détails, lorsque j'aurai le plaisir de vous voir. (1)

. . . .

J'ai fait le service au château et à Trianon. Le Roi et tous les princes et princesses y ont dîné; la fête a été des plus belles. Il y a soixante ans que Versailles n'avait été si beau et si gai, c'est le témoignage des anciens de la ville. La foule était immense et tout le monde s'est retiré content et le cœur plein des princes chéris qu'on avait visités.

Je ne vous ai point écrit croyant toujours vous porter de mes nouvelles, ce qui sera je l'espère bientôt et malgré ma cuisse cassée si je trouvais un compagnon de route je tenterais volontiers ce petit voyage à pied.

(1) ..... Le duc d'Havrey, représentant le Roi, accompagné d'officiers de la maison du Roi, Gardes du Corps, etc., partait toujours douze heures avant nous; il recevait, dans chaque ville, les bruyants honneurs dus à sa mission ; à l'arrivée et au départ, coups de canon, cloches et discours; il avait partout réception, honneurs et fatigue.....

..... « Ce fut le lendemain qu'eut lieu le mariage de Mme la duchesse de Berry à Notre-Dame. Tout Paris voulut assister à cette cérémonie auguste et royale : cortège bruyant, foule immense, matinée fatigante, puis retour aux Tuileries au milieu d'acclamations, réception toujours et couvert.

(*Mémoires de la duchesse de Gontant*, p. 129.)

Paris, le 27 septembre 1816.

Me voilà depuis trois jours à Paris et j'y resterai jusqu'à la fin du mois, d'après les ordres qui m'ont été donnés. Je concours au service avec mes camarades, nous retournerons ensemble à la garnison, du moins une partie; car l'autre ira en permission deux mois seulement; hier à l'ordre on nous a témoigné le regret que M. le duc éprouvait de ne pouvoir accorder de plus longue permission pour le moment, mais que par la suite ce serait bien différent et que cet objet serait une de ses premières occupations.

On dit que MM. les Majors-Généraux de la Garde continuent à engager le Roi à nous licencier, mais on pense que Sa Majesté persistera dans les résolutions qu'elle avait déjà témoignées de laisser exister notre corps. D'autres assurent que nos compagnies vont être augmentées de cent cinquante gardes.

La dissolution de la Chambre a fait murmurer; on est parfaitement tranquille malgré cela. Chateaubriand a fait imprimer à ce sujet une brochure par laquelle il traite de main de maître MM. les ministres qui semblent engager le Roi à dissoudre une assemblée qui était aux deux tiers excellente. Il leur dit entre autre dans un passage qui pourrait être une réponse à quelque argument : « Comment pouvez-vous savoir si les royalistes ne sont pas dans le cas de conduire une administration? Vous n'en avez jamais employé. » Tout le reste est sur le même ton, mais l'auteur a été destitué pour avoir écrit contre les suites de la volonté du Roi, on espère cependant que cette disgrâce ne sera que momentanée. Je désirerais vous faire parvenir ce petit opuscule, mais il est difficile de se le procurer quoique l'auteur ait permis à tout libraire de le publier, sans qu'il en retire lui-même aucune rétribution.

On attend avec impatience que la nouvelle Chambre soit installée. Dans plusieurs départements les élections sont déjà opérées, on espère que la composition en sera bonne et bien pure.

Mon voyage quoique précipité a été heureux, il l'eût en-

core été davantage si j'avais pu le faire à meilleur marché, mais la voiture que je devais prendre ne partant que le surlendemain j'ai été obligé d'user des cabriolets qui m'ont coûté soixante-dix francs, enfin mon voyage ou ma malle me reviendront à cent quarante francs. J'ai été très bien accueilli par mes chefs.....

Versailles, le 6 novembre 1816.

..... Nous n'avons rien de nouveau; on attend un bon résultat de l'assemblée des Chambres. Tout est bien tranquille et le pain diminue, le discours du Roi lors de l'ouverture de la Chambre des députés a fait un fort bon effet.....

Paris, le 4 janvier 1817.

..... Nous sommes à Paris depuis mardi soir, mercredi nous avons commencé notre service, nous nous reposons aujourd'hui et puis-je trouver un moyen de délassement plus agréable que celui qui m'occupe en ce moment.....

Vous parlerai-je de notre départ de Versailles. Il s'est effectué en cinq revues que nous avons passées en l'espace de trois jours. M. le duc d'Havré accompagné d'un des aides-major de Cour et du général qui commande le département de Seine-et-Oise, a passé la dernière. Nous avons reçu de grands compliments auxquels nous avons été *peu sensibles y étant habitués, et d'ailleurs nous les attendions comme de coutume car nous nous connaissons assez pour nous juger!* Ils nous ont été réitérés hier sur la manière distinguée avec laquelle nous avons commencé notre service. Les princes ont daigné nous remarquer.

Nous voilà donc de nouveau à la Cour, nous y avons vu toute la famille royale, excepté la duchesse de Berry qui est retenue dans ses appartements par une indisposition. Le Roi ne peut se tenir debout, ses jambes refusent à le porter, de sorte que de son lit on le transporte sur un fauteuil à roulettes jusqu'à la salle à manger, puis on le reconduit par les mêmes moyens dans son appartement. Sa santé est cependant fort bonne et on espère que bientôt il

sera sur pied; il n'y a pas eu de Grand Couvert (1) à la Cour mais une grande réception, le soir nous avons comme à l'ordinaire et selon notre constante habitude controlé toutes les belles et élégantes parisiennes qui ce jour-là étaient au nombre de cent quatre-vingt-huit; leur parure m'a semblé plus brillante que l'année dernière, leurs robes sont de mousseline blanche liserées d'or et d'argent et leurs cheveux ornés de perles, et quelquefois on y voit flotter des aigrettes de différentes couleurs; à leur taille est attaché chez les plus élégantes, une espèce de manteau de velours d'une couleur différente, de la nuance favorite de la belle qui la porte, bordés d'or ou d'argent selon le caprice mais rappelant toujours la garniture de la robe. Assez parlé de ces futilités revenons à la ville, elle ne paraît point aussi brillante ni aussi gaie. Est-ce le mauvais temps, ou le temps malheureux. Je crois que l'un et l'autre y contribuent beaucoup. Le pain et le vin y sont très chers, encore parle-t-on de les augmenter. On ne peut vivre à moins de soixante-douze à quatre-vingts francs par mois, encore n'est-on pas bien à ce prix-là. Aussi ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent font-ils triste figure; je me vois arriver dans cette catégorie car j'ai été obligé de faire beaucoup de dépenses auxquelles je ne m'attendais pas concernant l'uniforme, le service, etc., en outre depuis le premier janvier nos appoin-

(1) C'est une fatigante chose qu'un grand couvert; depuis nombre d'années il n'y en a plus, et personne je crois ne le regrette. J'aurai donc à en décrire un, et peut-être le dernier, qui eut lieu le jour du mariage de M[me] la duchesse de Berry. Il était permis aux personnes non présentées de voir le grand couvert, passant sur une estrade pratiquée le long de la galerie de Diane. A la table royale était le Roi, princes et princesses royales; les princes du sang n'y étaient point admis. M. le duc de Bourbon, grand maître de France, dont la charge était de présider, s'en abstint sous divers prétextes, c'est le prince de Talleyrand, grand chambellan qui le remplaça. Le comte de Cossé, premier maitre d'hôtel, précédait le Roi, le conduisant à table. Pendant le dîner, quand le Roi voulait boire, l'échanson le proclamait à haute voix (c'était ainsi l'usage). Les premiers gentilshommes de la chambre de service, aides de camp, etc... dames des princesses en grand habit, tous se tenant debout, les duchesses seules avaient des tabourets.

(*Mémoires de la duchesse de Gontaut.*)

tements ont été réduits à cinquante-cinq francs par mois!... Je reconnais trop tard, mais cependant sans regret, les sacrifices qu'exige ce corps pour lequel l'entretien est très dispendieux, mais j'aurai la satisfaction de me dire que j'ai fait ce que le devoir impose à un citoyen, j'aurai servi mon Roi pour l'honneur et c'est assez.

Vous me demandez si je m'occupe de mon avancement, je n'ai jamais su demander et c'est cependant le seul moyen de réussir aujourd'hui, mais je rougirais d'employer un tel procédé et pour rien au monde je ne voudrais devoir une élévation de grade à l'intrigue et à la bassesse des suppliques, j'ai à cet égard formé mon plan je pense que vous l'approuverez; à la fin de mon service je le mettrai à exécution.

Paris, le 23 janvier 1817.

..... Nous avons été très occupés pendant la semaine dernière et nous le serons encore pendant celle-ci par suite des cérémonies qui ont eu lieu à Saint-Denis et qui durent encore, je vais vous en rapporter quelques détails :

Le 21, un service funèbre célébré avec le plus grand appareil a eu lieu à Saint-Denis à l'occasion de l'exhumation des restes des Rois et Reines dont les ossements avaient été, lors de la Révolution, enlevés des caveaux qui les renfermaient et jetés dans une fosse. Les princes et la princesse d'Angoulême assistaient à la cérémonie. Jamais service funèbre ne fut plus pompeux, soit par les personnages distingués qui y assistaient, soit par la splendeur des décorations tant intérieures qu'extérieures de la belle abbaye; pendant dix à douze jours soixante ouvriers environ ont été employés sans interruption, même pendant la nuit, aux fouilles du cimetière qui renfermait les restes précieux de nos Rois. Plus de cent cinquante ouvriers pendant ce temps-là étaient occupés à l'ornementation du temple saint, enfin je ne puis que vous donner une faible idée de ce que j'ai vu. J'étais présent à la cérémonie ayant été du nombre de ceux qui étaient désignés pour veiller

sur ces restes sacrés et leur rendre un dernier hommage.

J'étais précisément de service le jour de leur translation dans le caveau qui leur était destiné, j'ai été du nombre de ceux qui les y ont transportés, honneur qui n'a été dévolu qu'à notre Compagnie seule. A cette occasion il nous a été promis une sorte de Cordon aux armes de France et brodé d'argent qui attestera à jamais notre présence et nos services dans cette circonstance mémorable. Les restes souverains ont été renfermés dans cinq cercueils. Un pour les Bourbons, deux pour les Valois, et les autres pour les Reines.

Paris, le 7 mars 1817.

Il est quatre heures de l'après-midi, je sors du ministère des finances, où je m'étais rendu pour nos bois, on m'a renvoyé à mardi prochain pour me les payer en bons ou reconnaissances, suivant le cours. Ces bons perdent quarante pour cent, ce qui est énorme, mais une reconnaissance m'assurera avec intérêt la valeur réelle de notre créance au bout de cinq ans, à dater du mois de mai dernier. Je viens vous demander votre avis. Il me semble que cette créance reconnue par l'Etat doit donner toute espèce de sûreté en supposant même de nouvelles révolutions, ce qui paraît impossible...

On nous avait fait espérer des permissions pour le mois d'avril prochain, mais une revue que nous devons passer le 3 mai a fait annuler ces promesses. On dit qu'après cette époque il en sera accordé mais qu'on reviendra en juillet faire le service. Je verrai donc ce qui me sera le plus avantageux, ou d'en profiter de suite ou d'attendre jusqu'en octobre, époque où ma compagnie, ainsi que toutes les autres iront en permission. Vous me donnerez à ce sujet votre avis. Je désire surtout ne point donner ma démission tant que je serai auprès de mes chefs, je compte ne la leur adresser qu'après l'expiration de mon congé.

Nous branlons toujours au manche, il n'y a sur notre sort rien d'avantageux, de décidé. On prétend que le

ministre de la guerre, à la suite du refus que lui a fait la Chambre de lui accorder en entier les 16 millions qu'il demandait, a déclaré qu'il ne voulait pas se charger de la maison du Roi. Reste à savoir maintenant si le Roi pourra se charger de nous; dans ces conjonctures il serait donc un peu inconsidéré de quitter un corps dont le sort est aussi incertain (pour le moment). Si son licenciement a lieu pendant que j'y serai encore attaché, je pourrai jouir des avantages ou des perspectives que cette nouvelle position pourrait offrir. A cet égard et d'après toutes les réflexions que j'ai émises, je me conformerai à ce qu'il vous plaira de me prescrire. Si vous les adoptez je serai encore sept mois sans vous embrasser, mais après je me retrouverai auprès de vous pour ne plus vous quitter.

29 mars 1817.

..... Les petits événements qui ont eu lieu ces jours derniers à Paris seront vraisemblablement parvenus jusqu'à vous et auront, comme de coutume, été grossis à l'infini, mais ils n'ont rien que d'avantageux à être connus, je vais donc tâcher de vous les raconter.

Samedi dernier une tragédie intitulée *Germanicus* fut jouée aux Français. Cette pièce dont l'auteur a été exilé pour sa conduite envers la famille royale, devait par sa réussite le faire rappeler. Tel était son espoir et celui de ses amis qui pour l'aider dans cette grande entreprise avaient eu soin de se réunir en grand nombre le jour de la représentation et on assure même qu'un faux serviteur du Roi y avait beaucoup contribué. A l'heure fixée la salle du spectacle se trouve donc comblée et lorsque le public s'y présente pour prendre place, il ne fut pas peu surpris. Quelques journalistes, également amis du dit auteur, proclamaient depuis plusieurs jours le succès de cette pièce et firent bien connaître, quoique ce ne fût pas leur intention qu'il y avait une grande cabale de préparée, dont la composition comprenait des jacobins et des officiers à demi-solde.

Les amis du Roi, de leur côté, se disposaient à empêcher

que la pièce ne réussît (car, outre qu'elle renfermait l'esprit d'un jacobinisme prononcé, elle était encore pleine d'allusions peu convenables à la circonstance, et Bonaparte, lui-même, s'y était opposé sous son règne, attendu qu'il se reconnaissait trop dans le rôle de Tibère, et aussi en raison de son esprit avancé.) Comme nous sommes aussi du nombre des amis du Roi, nous avions également formé nos projets. Quel fut notre déplaisir lorsque dans nos compagnies l'on nous défendit de nous rendre ce jour-là au théâtre. Les mêmes défenses furent faites aux officiers de la Garde Royale, et nous ignorons encore si cet ordre général n'émanait point toujours d'un faux ami du Roi. Cependant, malgré les défenses qui leur avaient été signifiées, quelques officiers se rendirent aux Français. Cette pièce fut donc sifflée, et applaudie par les parties respectives, et le dénouement fut terminé par des coups de bâtons et de plat de sabres donnés de part et d'autre. Cependant, les royalistes, peu nombreux, n'eurent pas le dessus en cette occasion, aussi avions-nous promis de dédommager nos frères à la seconde représentation, en regagnant tous les avantages qu'ils avaient perdus. Notre consigne avait été levée et secondait nos bonnes intentions, lorsque la police jugea à propos de retirer la pièce du théâtre. Cependant nous ne nous rebutâmes point à cette nouvelle, et, toujours dans l'intention de prendre notre revanche et de se payer avec usure, de concert avec les officiers de la Garde Royale et un grand nombre d'autres dont les corps sont ici, il fut arrêté que toute décoration serait mise pour le moment de côté, et qu'un ruban blanc, noué à la boutonnière de l'habit, serait notre ralliement. En effet, lundi 24, à trois heures après midi, les Tuileries (point de ralliement) se trouvaient occupées par à peu près 4.000 individus armés de gros gourdins, appelés « anti-germanicus ». Trois heures au plus avaient suffi pour nous réunir, à la grande surprise des paisibles promeneurs et promeneuses, dont une grande partie se joignit à nous après avoir pris connaissance des motifs qui nous guidaient, et les personnes qui n'avaient pas de ruban y suppléaient par le bout de

leur mouchoir qu'elles mettaient à la boutonnière. Nous parcourûmes ainsi les boulevards, le Palais royal, et enfin tous les lieux de Paris qui étaient les plus fréquentés et où nous espérions trouver ceux que nous cherchions, mais ce jour-là il n'y avait personne, nous ne fûmes qu'un objet de curiosité pour les habitants de la capitale, et la journée se termina par une douzaine de duels (remis au lendemain) avec quelques officiers de demi-solde des plus audacieux. Il y avait plusieurs jours qu'il s'étaient ralliés avec la violette, mais nous les avons forcés de mettre bas les armes, et sur tous ces duels, un seul a eu lieu, à leur désavantage. Il paraît que ces messieurs trouvent leur sang trop précieux pour s'exposer à le répandre, car la plupart ont manqué à leur rendez-vous, et les autres y ont été amenés de force, et les ont terminés par des excuses qui ne les relèvent pas à nos yeux.

Notre démarche a produit le meilleur effet, le thermomètre royaliste a, dit-on, dans cette occasion, monté de trente degrés et celui des jacobins baissé à proportion. Les princes ont très fort approuvé notre conduite. Et le Roi, lui-même (quoique le jour de notre réunion, un de ses augustes, mais mauvais serviteurs, lui eût annoncé que les parties étaient en présence et qu'il fallait nous faire quitter le Lys), l'a vue avec plaisir. Notre capitaine nous a témoigné sa satisfaction. Le calme règne parfaitement, nous sommes redoutés à Paris, et plus encore depuis notre ralliement avec la Garde Royale. Voici la plupart des détails de cette petite tentative au rétablissement du bon ordre. Vous pouvez la donner comme certaine.

Versailles, le 17 avril 1817.

Mon oncle ayant dû vous faire part de la petite agitation où nous nous trouvons, je viens vous donner connaissance des suites de cette affaire, nous avons persisté, et M. le duc d'Havré, voyant la ferme résolution où se trouvait la compagnie de se dissoudre, s'il s'obstinait à ne pas se rendre aux prières qu'elle lui faisait, a consenti et promis tout ce

qui était en son pouvoir, de sorte que tout est rentré dans l'ordre. Cette semaine a été assez orageuse, quoique nous n'ayons point manqué à la subordination. Nous n'avons travaillé que d'esprit, demain nous allons travailler à notre instruction et nous préparer pour la Revue, après laquelle je soupire plus que jamais.

Vous pouvez être tranquille sur les suites de notre affaire, il ne sera fait aucune récrimination, c'est la promesse que nous a faite M. le duc d'Havré (1), d'après le désir que nous lui avons manifesté, au surplus, s'il y avait à punir, ce serait toute la compagnie, et pas un de ses membres pris isolément, car nous ne le souffririons pas. Ce sont là les conditions de notre pacte, ainsi que celles du traité de paix que nous avons fait.

La compagnie de Noailles a été également en mouvement ; elle avait donné sa démission, mais on a fait droit à sa demande, tout est donc dans le plus grand ordre et la plus grande tranquillité, nous sommes très satisfaits, car cette alternative nous était pénible.....

Paris, le 19 avril 1817.

Chère Mère,

C'est à Paris que votre chère lettre du 11 m'est parvenue, elle m'arriva de Versailles hier, la moitié de ma compagnie est ici depuis le 11, les plus anciens parmi nous ont été choisis. Nous avons été délégués par M. le duc pour venir remplacer la compagnie de Noailles qui a été licenciée, mais qui cependant se recompose à Versailles de ses mêmes membres. J'entrerai dans peu de détails sur son compte ; sa conduite n'est pas blâmable, c'est la justice que les amis de la paix lui rendent, ainsi que ceux qui connaissent les motifs de sa dislocation.

Nous serons à Paris jusqu'au 1er juillet, à cette époque nous devons être relevés par l'autre moitié de la compa-

(1) D'Havrè ou d'Havrey. M. Heurard d'Armieu a toujours écrit le nom avec un *é*, la duchesse de Gontaut dans ses mémoires y ajoute un *y*.



gnie, ainsi que par celles de Noailles et Grammont, après quoi il nous sera accordé cinq mois de congé. Une partie de la compagnie, qui est restée à Versailles, en a obtenu de deux mois, j'aurais bien désiré participer à cet avantage, mais cela m'était impossible, car le service qne nous faisons étant un service d'honneur et de choix, ma demande n'aurait pas été accueillie. Je resterai donc à Paris encore un mois et demi de plus que je ne l'avais espéré, et je ferais tout mon possible pour partir plus tôt, si les avantages qu'on nous promet à la fin du service n'étaient pas aussi grands. En effet, nos appointements courront pendant cinq mois de congé, et si je partais plus tôt je n'obtiendrais que cinquante jours de permission, après lesquels il me faudrait payer les 300 francs que nous sommes obligés de donner quand nous quittons le corps, afin d'acquitter les effets d'habillement.

Que papa ne s'inquiète pas sur mon compte, il sait que je suis assez prudent et pas querelleur, d'ailleurs tous nos débats avec messieurs les « Canards de la Loire » sont terminés, on en a éloigné un grand nombre de Paris et ce qui y reste ne paraît plus ou se montre parfaitement tranquille.

Ma dernière lettre vous a fait connaître la suite et la fin de notre petite effervescence, cependant j'y reviendrai pour vous gronder un peu sur la manière dont vous traitez cette affaire. Comment avez-vous pu croire, d'après les premiers détails que je vous donnais que j'étais sur le pavé et que j'y restais par plaisir. Paris, comme tout autre lieu, est peu supportable lorsqu'on y est totalement oisif. Quel attrait donc aurait pu m'y retenir ?

Vous avez pu croire que nous étions en insubordination contre notre souverain, jamais l'élite des chevaliers français n'a pu se porter à un tel excès, surtout animée d'un esprit aussi bon que l'est celui dont nous nous faisons honneur. Nous n'avons fait que supplier un chef paternel dans la personne de notre capitaine, et nous étions trop sûrs de la réussite de notre demande (ainsi que de sa justice), pour avoir pu la formuler sans réfléchir aux

suites. Aussi avons-nous eu à ce sujet toute espèce de satisfaction, et le résultat n'a fait qu'augmenter le bon effet produit sur l'esprit du public juste, par notre démarche. Si nos ennemis se réjouissaient d'avance, ils peuvent maintenant désespérer pour toujours de voir nos Corps licenciés. Ces petits événements ont cimenté pour jamais les liens qui nous attachent au trône, et le Roi lui-même s'est prononcé clairement en assurant que tant qu'il y aurait un Bourbon sur le trône de France, il y aurait des Gardes du Corps. Revenez donc, revenez de votre jugement qui je crois ne vous était dicté que par un zèle trop ardent, vous vous étiez prononcée, ma chère mère, avant d'avoir mûrement examiné les causes et les auteurs du conflit. En effet, un corps d'officiers sait réclamer la justice seule et respecter jusqu'au dernier point les ordres de ses chefs. C'est le sentier que nous avons suivi et nous sommes arrivés avec honneur à nos fins, mais c'est assez vous entretenir d'un sujet qui dépasse les bornes de mon papier.....

Paris, le 10 mai 1817.

..... Notre service va toujours parfaitement, et nous prouvons ainsi que nous savons nous défendre contre les injustices que l'on voulait nous faire, et que nous sommes aussi dignes qu'auparavant de faire avec honneur ce que le devoir nous impose.....

..... Le Roi commence à sortir, l'enthousiasme est toujours très grand sur son passage, il en est de même pour les princes. Il paraît que l'on a découvert une conspiration (1) quelques personnages ainsi que quelques soldats de et les Bonapartistes ont le nez bas. Si la police est bien faite on peut arrêter tout ce qui pourrait se tramer. Au surplus, l'esprit de la troupe est très bon et peut offrir une garantie contre toute tentative.....

..... Le Roi vient d'accorder deux millions aux départe-

(1) Toute cette partie de la lettre est déchirée.



ments à cause de la cherté des grains ; les plus malheureux de l'Isère en bénéficieront également, car 60.000 francs viennent de leur être accordés.

Paris, le 16 mai 1817.

..... Je commencerai par vous faire part de la nouvelle qu'on nous donne aujourd'hui. On assure que le duc de Mouchy, voulant se réconcilier avec la compagnie (de Noailles), qu'il a à la vérité si mal traitée, n'ayant plus que ces deux mois de service à faire, veut que sa compagnie vienne reprendre le service auprès du Roi, dans la dernière quinzaine de Juin, ce qui fait que relevés de notre service, j'aurais le plaisir de vous voir plutôt. Nous y comptons tous et nous espérons que notre espoir se réalisera.

Paris, le 11 juin 1817.

..... Il y a eu en différents endroits quelques soulèvements de la part des mauvais sujets ; je citerai Sens ou quelques individus sous le prétexte de demander un dividende qui leur donne du pain, proclamaient Napoléon II, mais la troupe y a été envoyée et a mis fin à cette assemblée d'hommes poussés plutôt par les ennemis du trône que par la faim, comme ils le disaient. La Garde Royale, dans cette occasion, avait cru pouvoir effrayer cette troupe de malfaiteurs en tirant dessus avec de la poudre seulement, mais on leur a riposté par des balles ce qui les a obligés par conséquent à verser malgré eux le sang de leurs frères égarés. Tout est dissipé ainsi que dans les autres endroits. La troupe donne des preuves de sa fidélité, et la Garde Nationale des différents départements ne la seconde pas mal.

A Paris, tout jouit de la plus grande tranquillité ; le Roi continue ses promenades dans les environs de sa capitale, aujourd'hui il va à Saint-Germain, on assure toujours qu'il ira à Saint-Cloud le 18. La compagnie de Noailles doit y reprendre son service et remplacera par conséquent celles d'Havré et de Grammont qui l'on fait jusqu'à présent à

Paris. On nous promet toujours des permissions et même le général avait donné, à l'ordre du jour, une invitation à MM. les Gardes et Brigadiers de notre compagnie de faire de suite leurs demandes et que le 5 de ce mois il n'en serait plus accordé. J'avais adressé la mienne avant cette époque et le général m'avait promis qu'elle serait prise en considération et soumise à M. le duc d'Havré. On croit cependant qu'elles ne nous seront pas délivrées de sitôt, M. le duc veut, dit-on, que les récoltes soit commencées ce qui nous contrarierait beaucoup, mais l'on croit que notre présence est nécessaire. Il n'y en a pas un de nous qui n'obéisse à cet avis sur lequel il n'y a rien de positif. Ces particularités ne doivent vous donner aucune crainte, la plus parfaite tranquillité règne ici, et tout annonce la sécurité la plus grande. D'ailleurs rien ne le prouve comme le départ de la Cour pour Saint-Cloud.

. . . .

Un camarade qui arrive du Vivarais nous a assuré que la route de Marseille à Lyon était couverte de voitures chargées de blé. Il en est de même de toutes les routes qui viennent des ports de mer jusqu'ici. Le vin a diminué de dix sols par bouteille dans la Bourgogne. Je pense qu'il en sera de même du pain sous peu de jours, s'il n'en est pas déjà ainsi. Il avait diminué de 10 francs par hectolitre dans le marché dernier de Saint-Germain, où il a été taxé à 5 francs la livre, et la police veille au poids. Le gouvernement, donne-t-on comme certain, a acheté pour 50 millions de blé et le Roi, par une nouvelle ordonnance, vient d'accorder dix millions aux départements malheureux. Ces sommes, ainsi que la quantité de grains ci-dessus, vont être distribués. Après d'aussi grands bienfaits ne peut-on pas espérer la tranquillité. Ces nouvelles nous réjouissent d'autant plus que nous espérons que M. le duc nous délivrera nos permissions à l'époque promise.



LA

DERNIÈRE RÉVÉLATION

Suite (1)

LES CONCLUSIONS

Nos conclusions ont pour but unique de délimiter le champ de l'interprétation. A Dieu ne plaise que nous prétendions tracer des lois aux exégètes : On ne peut toucher à la prophétie qu'avec le respect le plus profond et une circonspection extrême. Nous exposons au public des idées personnelles et nous les soumettons à qui de droit.

I

L'interprétation la plus intéressante est surtout celle qui porte sur les événements à venir dont l'accomplissement frappera les yeux. Or, il s'en faut que tous les événements prédits par saint Jean appartiennent incontestablement à l'ordre des choses visibles. Nous ne parlons plus du cadre de la prophétie, mais des visions elles-mêmes. L'invisible remplit le prologue. Si le cavalier au cheval blanc symbolise l'action victorieuse du Christ sur la terre après son ascension, il faut bien admettre que cette action est invisible. Les prières des âmes au cinquième sceau ont paru

(1) Voir le numéro de janvier 1901.

à beaucoup annoncer des événements tangibles. Mais rien ne peut démontrer la justesse de cette interprétation puisque le fait pris en lui-même et sans commentaire se dérobe aux regards humains. Il s'agit des âmes et de leurs prières et de ces prières répandues dans le ciel. Qui a vu les âmes? Qui a entendu leurs prières? Qui a pénétré dans le ciel? Le dernier tableau représentant le dénombrement des élus appartient, sans conteste, au monde invisible. L'interprétation peut donc négliger trois tableaux sur sept.

La série des trompettes contient un tableau sur lequel on peut faire des réserves. A la cinquième sonnerie, d'innombrables légions de sauterelles aux formes extraordinaires s'échappent du puits de l'abyme. Saint Jean les décrit longuement et sa description a fortement surrexcité l'imagination des commentateurs. Est-ce bien là un fléau dont les instruments appartiennent au monde visible? Les sauterelles sortent du puits de l'abyme. C'est là incontestablement la demeure des démons. La description de saint Jean éveille l'idée d'une terrible évocation des puissances infernales. En somme il faut se consoler des difficultés qu'offre l'interprétation de la cinquième sonnerie, puisque la visibilité de l'événement peut être contestée.

On comprend le sens de cette réserve. Les sauterelles seraient invisibles, mais non leurs ravages.

La série des combats ne peut être regardée dans tous ses détails comme d'une indubitable visibilité. Il paraît difficile que le Dragon soit vu par les hommes comme il l'a été par saint Jean. Ce n'est pas au vu des hommes qu'il entraîne le tiers des étoiles et qu'il s'apprête à dévorer le fils de la Femme. Le quatrième tableau où l'Agneau apparaît à la tête des 144.000 combattants n'est pas pour l'horizon terrestre. Le septième tableau participe en partie à cette invisibilité. Les anges seuls verront le Fils de l'homme assis sur les nuées et ordonnant la vendange de la terre.

Dans le sixième tableau de la série des coupes, il n'est pas probable que les hommes voient les esprits immondes sortir de la bouche de l'Antechrist et de son vicaire.

Parmi les sept tableaux que comprend la série de Babylone, deux seulement, le premier et le dernier, répondent incontestablement à des événements visibles pour les hommes. L'annonce de la catastrophe, l'ordre donné aux saints de quitter la ville, le symbole du rocher précipité dans la mer, la joie des saints du ciel, l'annonce des noces de l'Agneau, ne se réaliseront pas visiblement, selon toute apparence. Le septième tableau lui-même a une partie invisible, on peut l'affirmer sans trop de témérité. Le Verbe de Dieu combattra les impies à la tête des armées célestes. On ne peut guère se persuader que les hommes contempleront ces grands combattants. D'après l'opinion commune, l'apparition du fils de Dieu ne devancera pas le jugement. Les hommes ne verront qu'une chose, la chute de l'Antechrist et de son vicaire.

Les quatre premiers tableaux de la série des temps appartiennent à l'invisible. Personne n'a vu l'ange descendre sur la terre et précipiter le Dragon dans le puits de l'abyme. Le premier jugement subi par les âmes saintes et leur règne avec le Christ, ne se sont pas passés en dehors des cieux. Les imaginations des millénaires doivent être impitoyablement écartées. L'apôtre distingue entre la première et la seconde mort, entre la première et la seconde résurrection. La première mort, c'est la séparation de l'âme et du corps. La première résurrection, c'est la mort dans la grâce divine et l'union définitive de l'âme avec Dieu. La seconde résurrection, c'est la réunion définitive de l'âme et du corps. La seconde mort, c'est la chute de l'homme ressuscité dans le lac de feu. Toutes les âmes sont jugées immédiatement après la première mort. Celles qui sont trouvées justes sont admises à la vision divine. C'est la première résurrection. Elles règnent avec le Christ et n'ont rien à craindre de la seconde mort. C'est là le grand dogme exposé par saint Jean ou plus exactement montré à saint Jean. On ne peut admettre ni une résurrection proprement dite et partielle des élus avant la résurrection générale, ni un règne visible du Christ sur la terre, précédant le règne éternel.

Dans le cinquième tableau, rien ne force à regarder comme visible l'intervention du Dragon pour rassembler les impies.

Résumé : sur les quarante-neuf tableaux que nous avons distingués dans la prophétie, dix-neuf prophétisent des événements totalement ou partiellement invisibles.

Les interprètes s'occupent peu des tableaux qui nous reportent au jugement et au delà. Ils ont raison. Car l'interprétation de ces tableaux nous est clairement donnée par les autres textes des écritures. Ces tableaux sont au nombre de deux. Il faut y joindre les sept tableaux relatifs à la Jérusalem céleste, qui pour une raison ou pour une autre sont peu discutés. Soit neuf tableaux.

II

Il reste donc, pour solliciter l'interprétation, les événements de l'ordre visible et de la première vie, contenus dans vingt et un tableaux. Avant d'examiner quels sont les événements de ce genre, décrits dans la prophétie, une digression est nécessaire. Il faut, avant tout, nous faire une idée exacte des temps écoulés de l'histoire de l'Eglise. Comment savoir quels points de l'histoire ecclésiastique sont touchés par saint Jean, si l'on n'a pas devant les yeux cette histoire ? Pour cela, il nous faut remonter un peu plus haut.

L'avenir ressemble souvent au passé. Ce qui a été se voit encore. Ce qui semblait mort ressuscite. « Ce qui a été, voilà ce qui sera ; ce qui s'est fait déjà, voilà ce qui se fera encore, car rien de nouveau sous le soleil. » (*Ecclésiaste*, chap. I, vers. IX.)

Ce que l'*Ecclésiaste* disait des faits particuliers peut se dire, selon quelques-uns, de l'histoire générale de l'univers. La création, l'humanité et l'Eglise suivraient, en se développant, une marche semblable.

Moyse énonce, pour la création, six évolutions successives, six jours d'une longueur que Dieu seul connaît, comme six étapes progressives aboutissant enfin au sep-

tième jour. Ce septième jour clôt la liste des espèces créées. Il dure encore. Il se prolongera jusqu'à la fin des temps et finira par se confondre avec l'éternité.

Le point culminant est la création de l'homme.

Au point de vue du nombre des évolutions et de leur terme, la marche de l'humanité semble calquée sur la marche de la création. Ses sept âges répondent aux sept jours. Le premier âge va d'Adam à Noé. L'humanité se constitue et commence à se développer.

Le second âge va de Noé à Abraham. Il est signalé par la catastrophe du déluge et la diminution de la vie. C'est le temps d'épreuve.

Le troisième âge va d'Abraham au roi David. Le ciel s'éclaircit. Dieu recommence à parler à la terre. L'alliance divine se noue. Le joug de l'Egypte est brisé. La grande terre est conquise. Le peuple de Dieu est libre. C'est l'époque de la délivrance.

Le quatrième âge va du roi David à la captivité de Babylone. Le sceptre entre dans la tribu de Juda. Les louanges de l'Eternel éclatent en accords magnifiques sur la harpe du prophète couronné. Le temple de Dieu s'élève sous la main de Salomon. C'est l'époque glorieuse.

Le cinquième âge commence à la captivité de Babylone. C'est un âge troublé. La captivité prend fin. Le temple se reconstruit. Mais l'arche d'alliance n'y est plus. Ceux qui ont vu le premier temple pleurent en voyant le second. Les prophètes se distancent et finalement disparaissent.

Puis vient le sixième âge. Le sixième jour de la création avait vu naître l'homme. Le sixième âge du monde voit naître l'Homme-Dieu, Ce sixième âge ne finira qu'avec le monde.

Il fermera la liste des créations individuelles comme la création des espèces s'était terminée le sixième jour. Puis viendra le septième âge, le second sabbat, où toutes les âmes créées entreront dans la seconde vie, c'est-à-dire dans l'immortalité.

Voilà en quelques lignes, l'économie de l'histoire humaine. C'est le plan de Dieu.

Cette division de la vie du monde en six âges n'est pas de foi. Elle n'est pas suivie par tous. Mais les autorités sur lesquelles elle s'appuie ne nous permettent pas de la mépriser. Pour n'en citer qu'une, le martyrologe Romain, fait naître le Christ au sixième âge du monde.

Les six âges du monde ont donné l'idée des six âges de l'Eglise militante. En d'autres termes le sixième âge du monde se diviserait lui même en six parties qui formeraient précisément les six âges de l'Eglise. Ici encore, la foi n'est pas en cause.

En quoi peuvent consister les âges de l'Eglise ?

L'Eglise est une société essentiellement immuable. Ni la hiérarchie, ni le dogme, ni les sacrements, ni la puissance législative ne sauraient varier. Il y a bien, il est vrai, un certain progrès dans le dogme en ce sens que les articles de foi peuvent devenir plus clairs par suite des définitions ecclésiastiques. L'observation des conseils de l'Evangile peut affecter dans le cours des siècles des formes différentes. Mais tout cela est de l'ordre intime et les lois qui régissent ces variations nous sont parfaitement inconnues.

Les différentes périodes de la vie de l'Eglise se conçoivent plus facilement si l'on considère l'Eglise dans ses rapports avec les hommes c'est-à-dire dans la conversion des âmes, dans l'empire spirituel, en d'autres termes dans l'œuvre évangélique par excellence.

L'Eglise fondée au milieu du monde pour le conquérir, pour se l'assimiler, pour faire entrer toutes les nations dans son sein, l'Eglise organisée pour la lutte a dû passer par des péripéties. Le combat a dû avoir des alternatives. Si ces alternatives offrent quelque chose de régulier, nous aurons les âges de l'Eglise.

Le premier âge de l'Eglise a été l'âge de son établissement dans le monde. Cet âge est nécessaire entre tous et il suffit de le signaler. Il fallut en effet un certain temps à l'Eglise pour faire des adeptes, les organiser en communautés, leur enseigner les dogmes, leur faire pratiquer la morale, tout cela dans une organisation hiérarchique complète. Ce premier âge s'impose au moins dans son commen-

cement. Car s'il est impossible de ne pas voir où il commence, il est plus malaisé de dire où il finit. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut le confondre avec le second âge.

Pour comprendre les autres âges, il faut prendre pour point de départ un fait historique que n'amenait pas la nature des choses, mais dont la Providence a fait comme le pivot de l'histoire humaine.

Si l'on considère l'Eglise dans toute son étendue, c'est-à-dire dans toutes les contrées du monde où elle s'est propagée et où elle se propagera encore, il est impossible de classer dans un ordre quelconque, toutes les luttes que l'Eglise a soutenues et soutiendra dans la suite des temps. Ces luttes sont perpétuelles. Elles se produisent tantôt dans un endroit du monde, tantôt dans un autre. Leurs péripéties varient à l'infini. Si au contraire, on considère l'Eglise dans les parties centrales de sa/domination, dans cette ville de Rome où a été fondé le siège de Pierre, dans cet empire romain qui a été le milieu le plus favorable à son développement, dans cette Europe qui a hérité de l'empire Romain, on découvre différentes phases dans la vie de l'Eglise.

La première phase qui se présente et qui clôt le premier âge de l'Eglise, l'âge de l'établissement, est la persécution dirigée contre l'Eglise par les forces officielles de l'empire Romain. Ce fut le second âge de l'Eglise, ou âge des persécutions. Ces persécutions furent atroces. Elles durèrent des siècles. Les empereurs répandirent à flots le sang des chrétiens. Chaque coup de hache qui faisait tomber la tête d'un martyr, faisait surgir du sol humide dix autres chrétiens. Contre toute espérance, la persécution cessa. L'âge des persécutions, le second âge de l'Eglise était écoulé.

L'Eglise sort de la persécution générale pour entrer dans l'âge de l'apaisement. Elle est libre dans l'empire c'est-à-dire dans la partie du monde qu'elle s'est choisie comme le centre de sa vie. C'est là son troisième âge.

Plus tard l'empire tomba. Des nations nouvelles construisirent sur ses débris un monde nouveau, alors l'Eglise passa de la simple liberté à la souveraineté. Elle exerça tous

les droits qu'elle tient de Dieu sur l'Europe chrétienne qui prit alors le nom significatif de chrétienté. L'Eglise entra dans son quatrième âge.

Un jour vint où la souveraineté ecclésiastique fut attaquée. Le faisceau de la chrétienté se rompit. Des nations entières se séparèrent de l'unité. Les peuples restés fidèles passèrent de la simple soumission au régime des Concordats. Ce fut le cinquième âge, qu'on peut appeler l'âge de la révolte.

L'Eglise fut donc tour à tour et au point de vue des Etats, ignorée, opprimée, affranchie, obéie et abandonnée. Ces cinq phases de la vie de l'Eglise ne peuvent se confondre les unes avec les autres. Le premier âge (établissement) va de l'ascension du Seigneur aux premières persécutions. Le second âge (oppression) s'étend de Néron à Constantin. Le troisième âge dure de Constantin à Charlemagne. Un terrible épisode le signala. Julien l'Apostolat raviva la persécution. Mais cette persécution fut courte et aussitôt après les décrets de Constantin reprirent vigueur. Le quatrième âge (souveraineté) commence à Charlemagne et finit à Luther. Le cinquième âge (révolte) commence à Luther et n'est pas encore terminé.

On ne peut s'empêcher de remarquer les analogies qui rapprochent les cinq premiers âges de l'Eglise des cinq premiers âges du monde.

L'établissement de l'Eglise répond à l'âge de la création et de l'organisation humaine. L'âge des persécutions ressemble à l'époque diluvienne. Le vaisseau de l'Eglise vogue sur une mer de sang, comme l'Arche sur les eaux. Constantin donne la liberté à l'Eglise et l'établit dans l'Europe comme Moïse délivra son peuple de la servitude et le conduisit à la terre de promission. Charlemagne est le David de la nouvelle alliance. Il inaugure la grande monarchie chrétienne, ce qu'on appela longtemps le saint empire. Avec Luther l'Eglise prend le chemin de la captivité. C'est là l'histoire.

Voici la prophétie. Il est prédit que le dernier âge de l'Eglise militante s'écoulera à travers une persécution plus

terrible que toutes les persécutions anciennes et aboutira au second avènement du Fils de Dieu.

Voici maintenant la conjecture. Les partisans des six âges pensent que ce dernier âge de l'Eglise suivra immédiatement l'âge actuel, qui est le cinquième. C'est là une opinion très plausible. Comme rien ne se fait brusquement dans le monde, comme les grands changements doivent être amenés par des intermédiaires, comme il faut une transition pour passer de la souveraineté à l'esclavage, l'âge actuel, cest-à-dire l'âge de la révolte paraît être la transition naturelle entre les temps de Charlemagne et ceux de l'Antechrist. Au fond, l'Eglise ne saurait être simplement tolérée. Il faut qu'elle soit obéie ou combattue. La liberté donnée à l'Eglise par les temps de Constantin, était un acheminement vers la souveraineté. La liberté laissée en apparence à l'Eglise par l'époque actuelle est dans la pensée de l'ennemi, une simple halte sur la route de l'oppression.

Rien n'est plus juste que ces considérations. Mais pour leur accorder une valeur concluante, il faudrait être sûr que la révolte actuelle ne sera pas enrayée, qu'elle ne sera pas matée, même en Europe, que le centre de la civilisation ne sera jamais déplacé, que le monde n'a plus assez de temps à vivre pour permettre un et, au besoin, plusieurs retours des temps de Charlemagne. A la vérité, nous ne croyons guère à ces périodes presque sans fin de vie postdiluvienne qui nous paraissent, ou peu s'en faut, le pendant des périodes préhistoriques imaginées par certains géologues. Néanmoins la profonde incertitude de l'avenir ne permet pas au système des six âges de dépasser le cercle de la conjecture.

Cela dit, revenons à la prophétie de saint Jean.

III

Quels éléments forment l'objet de la prophétie? Est-ce une prophétie racontant toute l'histoire de l'Eglise, de saint Jean à la fin des jours? Est-ce prophétie visant seulement la fin des jours, une prophétie purement eschatologique?

Ce n'est au fond, ni l'une ni l'autre. Il y a autre chose dans la révélation que les événements des derniers jours. D'autre part, les événements des derniers jours dominent de beaucoup dans la prophétie.

Les passages qui signalent ou peuvent signaler des événements antérieurs aux derniers jours sont peu nombreux. Il y en a cinq. Le premier est l'ouverture des cinq premiers sceaux.

Beaucoup rapportent ces cinq tableaux aux derniers jours du monde. Le vrai est qu'il ne présentent en eux-mêmes aucun indice chronologique. En admettant qu'ils dépeignent l'histoire de l'Eglise, en peut ranger leurs interprétations en deux types.

La première manière d'interpréter consiste à interpréter le moins possible, à prendre les tableaux dans leur aspect direct, sans se préoccuper de ce qu'ils peuvent signifier par contre-coup et comme par conséquence. Dans ce système, rien n'est plus simple que la vérité cachée sous les symboles. Cette vérité est une vérité générale. Le cavalier au cheval blanc symbolise l'action victorieuse du Verbe de Dieu dans le monde. Le cavalier au cheval alezan est l'allégorie de la guerre. Il ne tue pas de son glaive, mais il incite les homme à s'entretuer. Le cavalier au cheval noir est l'allégorie de la famine. La balance qu'il tient à la main l'indique. Le cavalier au cheval pâle est incontestablement un allégorie, puisque ce cavalier est la personnification d'un être impersonnel, la mort. Les prières des âmes saintes sont des prières particulières, mais elles se formulent dans le monde invisible. Bornée à ces éléments, l'interprétation conclut à une peinture très vaste et en même temps très vague de l'action de Dieu sur le monde, des fléaux qui affligent les hommes et des plaintes portées par les âmes saintes devant le trône du Christ. C'est une sorte de prophétie dogmatique dont la vérification s'impose par elle-même.

Le second type d'interprétation est donné par les partisans des six âges. Pour ces derniers, la prédiction descend des généralités aux individuations. Ce qui est d'apparence

invisible, prend corps dans ses effets ou ses causes. On a ainsi les événements principaux qui ont troublé l'Eglise dans ses premiers âges. Le premier cavalier symbolise le premier âge de l'Eglise ou établissement. Le second cavalier représente les persécutions ou même le persécuteur par excellence, Néron. Le troisième cavalier présage les invasions barbares qui affamèrent le monde et attristèrent le troisième âge. Atilla incarne cette invasion. Le quatrième cavalier apparut dans le monde au quatrième âge, à l'âge glorieux par excellence. Ce fut l'ombre au tableau. Ce quatrième cavalier qui atrophie les intelligences, corrompt les cœurs, répand la mort et conduit à l'enfer, est l'Islam ou Mahomet. Les âmes qui crient à Dieu sont les âmes des Chrétiens mis à mort dans toutes les parties du monde par l'hérésie protestante. Nous sommes au cinquième âge.

Tout cela est possible, tout cela est ingénieux, tout cela est problématique, tout cela est indémontrable et irréfutable. L'avenir n'apportera aucune lumière sur ces interprétations. Les symboles resteront perpétuellement ce qu'ils sont, c'est-à-dire essentiellement élastiques, parce qu'ils resteront des symboles d'ensemble et sans indications de détails. Qu'en conclure? Que l'Esprit-Saint n'a pas voulu nous en dire davantage. Cela vaut mieux que de pousser la discussion jusqu'à l'insulte.

IV

Le second passage rapporté par quelques-uns à l'histoire de l'Eglise comprend les quatre premières sonneries de trompettes.

Constatons d'abord que rien dans le texte ne force à séparer ces quatre premiers tableaux des trois derniers qui regardent certainement les derniers jours. Si même on rapproche la prophétie des trompettes de la prophétie des coupes, on remarque une grande analogie entre les deux passages. Aux quatre premières sonneries et à l'effusion des quatre premières coupes, la terre, les mers, les eaux courantes et les astres sont touchés. A la sixième sonnerie

comme à la sixième effusion, les envahisseurs passent l'Euphrate.

Il ne faudrait pas pousser ces analogies, comme quelques-uns n'ont pas craint de le faire, jusqu'à l'identité. Ces prophéties prédisent ou des événements différents ou des aspects multiples du même fait. Ainsi dans les sonneries, le fléau est partiel, puisqu'il frappe seulement les éléments par tiers. Cette restriction ne se trouve pas pour les coupes. Pour les trois premiers tableaux le fléau a une cause seconde et physique et distincte de la cause première, une grêle, une montagne, une étoile. Cette cause seconde ne se retrouve pas dans les coupes. Dans le quatrième tableau des sonneries, la lumière du soleil est diminuée du tiers. Dans le tableau correspondant des coupes, la chaleur du soleil est augmentée. Néanmoins l'analogie reste et une grande analogie. Ne serait-ce pas un signe que ces deux prophéties visent les mêmes temps? Si cela était, la prophétie des trompettes appartiendrait aux derniers jours, puisque celle des coupes leur appartient.

Il est bien évident que si ces fléaux annoncés par les quatre premières sonneries doivent s'entendre de l'ordre physique, ces fléaux ne sont pas encore réalisés; rien de pareil jusqu'à présent ne s'est vu sur la terre. Il est non moins évident que le sens physique n'est pas en faveur chez les interprètes et il ne saurait l'être. D'où pourrait venir la montagne qui tombe enflammée dans la mer et comment cette chute peut-elle ensanglanter les mers? Comment la chute d'une étoile dans les eaux peut-elle les remplir d'amertume? Les interprètes préfèrent donc le sens moral et personne ne peut les en blâmer. Les tenants des six âges voient dans les ravages du premier tableau les apostasies qui désolèrent les Chrétiens durant le second âge et sous la tempête des persécutions. Ils voient dans la montagne enflammée, Arius, personnification de toutes les hérésies et qui fit verser tant de sang au troisième âge. Ils reconnaissent dans l'étoile appelée Absynthe, Photius dont le schisme divisa l'Eglise au quatrième âge. Ce fut là l'événement amer par excellence et que l'Eglise n'a jamais cessé

de pleurer. Enfin, la diminution de la lumière astrale symbolise l'affaiblissement de la foi qui caractérise le cinquième âge.

Cette interprétation a un avantage sur l'interprétation analogue des sceaux. Elle ne particularise pas le général et ne *visibilise* pas l'invisible. Car les événements prédits sont particuliers et visibles soit qu'ils appartiennent à l'ordre physique, soit qu'ils symbolisent l'ordre moral. L'adaptation est sans doute satisfaisante. Peut-on dire qu'elle soit nécessitante ? Est-il sûr que les symboles ne s'appliqueront pas d'une façon encore plus stricte aux défaillances dans la foi qui accompagneront les persécutions suprêmes ? Dans ces conditions, les méditations les plus prolongées ne feront pas avancer la question d'un pas.

V

Le troisième passage applicable à l'histoire de l'Eglise est le premier tableau de la prophétie des combats. On voit dans ce tableau les faits et gestes du Dragon, depuis l'instant où il fait son apparition dans le ciel, jusqu'à celui où il en est expulsé, pour être précipité sur la terre.

Ce passage est peut-être le plus difficile de la prophétie et l'identification de la Femme couronnée, l'identification du fils de la Femme deviennent de véritables problèmes.

Si le fils de la Femme n'est pas le Messie, mais un homme ou même une collection d'hommes, comme le peuple Juif, comment peut-il être enlevé jusqu'à Dieu et à son trône ? Comment peut-il régir de là toutes les nations avec un sceptre de fer ? Si le fils de la Femme est le Messie, qu'est-ce que la Femme ? Ce n'est pas la synagogue, puisque la synagogue ayant pris fin, précisément par la venue du Messie, ne peut être poursuivie par le Démon après cette venue ; du reste la synagogue a tué le Messie. Ce n'est pas la Très Sainte Vierge, puisque la Mère de Dieu a eu un enfantement sans clameurs et sans douleurs. Ce n'est pas l'Eglise puisque l'Eglise n'est pas la mère du Messie, mais son épouse.

Ces embarras d'interprétation ne viennent-ils pas de ce que l'on tente d'adapter des caractères multiples à un personnage par trop individualisé ? La prophétie est une vision symbolique. La Femme représente une collection, une société, une assemblée; dès lors, ne peut-il y avoir dans le portrait de la Femme symbolique des traits s'appliquant non pas à chacun des membres de la collection, mais soit aux uns, soit aux autres? Supposons, par exemple que la Femme représente l'Humanité fidèle à Dieu, comme plus loin Babylone représentera l'Humanité rebelle. L'Humanité fidèle à Dieu remplit tous les temps. Quelle que soit la distance, elle ne cesse de faire corps, précisément parce qu'elle est fidèle. C'est là ce qui lui donne l'unité. Ce qui introduit en elle la diversité, c'est la manière dont elle est fidèle. Jusqu'à l'incarnation la fidélité à Dieu consistait à désirer l'arrivée du Messie. Pendant la première vie du Seigneur, la fidélité consista à attendre la résurrection. Depuis l'ascension la fidélité consiste à attendre le second avènement. On comprend encore que parmi cette foule de tous les temps et de toutes les contrées constituant ce qu'on pourrait appeler le parti de Dieu ici-bas, il y a bien des aptitudes, bien des fonctions, bien des destinées différentes. Autre source de variété.

Rien d'étonnant dans cette hypothèse, si chaque trait de la Femme représentant toute l'humanité, ne peut s'appliquer à chaque partie de l'humanité. On compose des figures dont le front, les yeux, le nez, la bouche, le menton appartiennent à des personnalités différentes. Ces figures de fantaisie sont en réalité, le portrait de quatre personnes différentes et on ne peut appliquer l'ensemble à un type unique à moins que ce ne soit le type humain. La Femme de la prophétie serait à un point de vue, une figure de ce genre. Elle représenterait non simplement l'humanité, mais l'humanité fidèle à Dieu. Elle la représenterait avec des traits incapables de s'appliquer à l'humanité de tous les temps, ou à l'humanité tout entière.

La Femme de la dernière révélation rappellerait la Femme prophétisée dans la première. « Je mettrai des

inimitiés entre toi et la Femme, entre ta race et la sienne. Elle te broiera la tête et tu chercheras à lui mordre le talon ». C'est l'humanité qui a enfanté le Messie. Elle l'a attendu au milieu des clameurs et des douleurs. Cette gestation a été longue et dure. Un jour vint où l'humanité fut représentée par la Synagogue.

Un autre jour vint où elle fut représentée d'une façon plus parfaite encore et plus effective par l'incomparable Marie. A Marie appartiennent excellemment le manteau solaire, le piédestal lunaire et la couronne stellaire. Après l'enfantement virginal, l'humanité fidèle prend le nom d Eglise comprenant la Vierge elle-même qui en est la Reine. L'Eglise supporte alors les assauts du Dragon. Il paraît difficile de ne pas admettre une sorte de changement à vue dans la vision. La Femme transportée du ciel sur la terre conserve-t-elle ici-bas ses premiers ornements ? Emporte-t-elle sur notre globe le soleil, la lune et les étoiles ? Il n'y a pas d'apparence qu'elle dépeuple ainsi le firmament. Il y aurait donc un changement notable indiquant que la personnalité unique représentée par la Femme est loin d'avoir un aspect unique.

La seconde partie de la prophétie représente le Dragon tombé du ciel et parcourant la terre à la poursuite de la Femme jusqu'à ce qu'il arrive sur le sable des mers où il rencontre la Bête.

Plusieurs exégètes embrassent pour ce passage, l'interprétation historique et voient, dans les péripéties de la poursuite satanique, les cinq premiers âges de l'Eglise.

Le premier âge :

Après l'ascension, la Femme se retire dans la solitude. C'est l'âge de l'établissement.

Le second âge :

Le Dragon, expulsé du ciel, persécute la Femme. C'est l'âge des persécutions.

Le troisième âge :

La Femme échappe aux atteintes du Dragon. Elle est transportée dans un asile inviolable sur les ailes d'un grand

aigle. Ce grand aigle est Constantin et nous voyons l'âge de la liberté.

Le quatrième âge :

Le Dragon lance un fleuve pour engloutir la Femme. La terre vient au secours de la Femme en absorbant le fleuve. La terre est la puissance temporelle. Elle se met au service de l'Eglise dans la personne de Charlemagne. C'est l'âge de la souveraineté.

Le cinquième âge :

Le Dragon recommence la guerre contre les autres fils de la Femme. Il parcourt toute la terre pour susciter des amis à l'Eglise. C'est l'âge de la révolte.

Cette interprétation, si elle était acceptable, aurait un grand avantage sur les interprétations similaires des sceaux et des trompettes. Dans l'interprétation historique des sceaux, les âges de l'Eglise sont représentés par les différentes phases de la persécution extérieure. Dans l'interprétation historique des trompettes, ces âges sont indiqués par les dissensions intérieures dues à certains membres de l'Eglise. Ici, les âges seraient caractérisés par eux-mêmes, par les rapports de l'Eglise avec la civilisation européenne.

Malheureusement, cette interprétation ne paraît pas conforme à l'analyse du texte.

La prophétie des combats a deux parties parfaitement distinctes, ce qui se passe dans le ciel et ce qui se passe sur la terre. Ce qui se passe dans le ciel est probablement un simple prologue, plus dogmatique que prophétique. Il est assez naturel que la prophétie proprement dite regarde les événements terrestres.

La transition entre ces deux parties est le combat qui se livre dans le ciel et précipite Satan sur la terre. La transition est célébrée par une grande voix qui retentit dans les hauteurs sublimes. Cette voix nous apprend le vrai caractère du combat et de la chute. Il ne peut être question du premier combat des anges, puisque Satan nous est représenté avant ce combat comme calomniant les disciples du Christ aux pieds du trône de Dieu. Ce détail de plus nous

fait toucher du doigt la forme éminemment figurée et parabolique de ce prélude. Il est certain, en effet, que Satan ne pénètre pas jusqu'au trône de Dieu. Cela rappelle le prélude de Job. De plus, si le fils de la Femme est le Messie, ce combat symbolique doit se placer longtemps après l'Ascension, puisque Satan est représenté calomniant le fils de Dieu jour et nuit, c'est-à-dire d'une manière prolongée. Enfin la chute de Satan sur la terre doit se placer à la fin des jours, puisque, toujours d'après le témoignage céleste, Satan a peu de temps pour exercer sa fureur sur la terre et qu'il le sait. On retrouve la même expression dans la prophétie des temps où le Dragon est délié pour un peu de temps. C'est la fin des jours dans la prophétie des temps. C'est donc aussi la fin des jours dans la prophétie des combats. En conséquence, toute la partie de la prophétie qui se passe sur la terre, qui est la partie strictement prophétique, toute cette partie peut être considérée comme visant la fin des jours. D'après ceux qui voient le peuple Juif dans le fils de la Femme, tout serait prophétique et eschatique.

Quelques commentateurs vont plus loin. Ils pensent que la prophétie tout entière se rapporte au dernier âge. Ils voient, dans l'enfantement de la Femme, des évènements extraordinaires qui frapperont d'admiration et même de stupeur le monde mourant. Pour les uns, le fils de la Femme est le peuple Juif entrant enfin dans l'Eglise, pour les autres, c'est un des derniers papes. Ces interprétations sont libres, sans doute, mais personne n'est tenu d'y ajouter foi. La raison en est que les évènements présentés par saint Jean, comme se passant dans le ciel, sont antérieurs à *ce peu de temps* qui est comme la caractéristique des derniers jours. Cette interprétation paraît pousser à l'excès l'eschatologie.

Comme on le voit, on a un certain choix ; on a surtout la sensation qu'une recherche ultérieure est superflue.

VI

Jusqu'à présent, des trois passages pouvant se rapporter à l'histoire de l'Eglise, aucun ne s'y rapporte de façon à forcer la conviction. L'ouverture des cinq premiers sceaux est ce qu'il y a de plus apparemment historique. Mais ce serait une histoire à grands traits, une sorte de résumé lu dans le volume de l'avenir en partie déroulé, à peu près comme on parcourrait un de nos livres sortant des mains de l'éditeur, avant d'en avoir coupé les pages. Un pareil résumé ne peut soulever beaucoup de débats.

Le second passage, les sonneries des quatre premières trompettes, selon toute vraisemblance, vise la fin des temps.

Le troisième passage, le prélude des combats serait plutôt préhistorique qu'historique.

Les deux derniers passages signalent incontestablement l'histoire de l'Eglise.

Le premier est le premier tableau de Babylone. Il contient les explications de l'ange sur la Bête, sur les têtes de la Bête et sur la Prostituée de Babylone à qui la Bête sert de monture. D'après ces explications, les sept têtes de la Bêtes sont sept persécuteurs de l'Eglise, dont cinq sont antérieurs à saint Jean et dont le sixième est contemporain de l'apôtre. Le septième doit régner avant la Bête. Il s'agit donc bien de l'histoire de l'Eglise.

C'est l'histoire de l'Eglise, tant qu'il s'agit des sept têtes de la Bête et non de la Bête elle-même. La Bête étant l'Antechrist, tout ce qui la désigne regarde les derniers jours. Quant à l'identification des sept rois persécuteurs, elle est impossible, sauf pour l'un d'entre eux. Au moment de la prophétie, le sixième persécuteur vivait encore. C'est donc Domitien. Si l'Eglise n'avait compté que sept persécuteurs parmi les empereurs Romains, l'identification des cinq qui auraient persécuté avant Domitien serait aisée. Or, il y en a eu plus de sept. Le nombre sept indiqué ici au prophète paraît rentrer dans le symbolisme général de la prophétie ; le nombre sept est à peu près partout.

Voilà donc encore une de ces choses que Dieu a voulu nous révéler d'une façon générale. Toute tentative pour préciser est donc inutile.

VII

Le dernier passage, le plus clair de tous, au point de vue de l'adaptation historique est celui qui a enfanté les erreurs les plus graves. Cela vient de deux causes. D'abord, ce passage relate l'histoire de l'Église d'une façon tout-à-fait sommaire. Ensuite, le prophète raconte dans deux descriptions parallèles et l'histoire de l'Eglise militante et l'histoire de l'Eglise triomphante, correspondant à la même période. C'est l'histoire de l'Eglise triomphante, de l'Ascension au Jugement. C'est comme la transition à la dernière partie qui dépeindra l'Eglise ressuscitée et complétant son éternel triomphe. Les âmes des saints règnent avec le Christ depuis l'Ascension. Ce règne des âmes dépouillées de leurs corps et voyant l'essence divine, durera mille ans, c'est-à-dire jusqu'à la résurrection. La vue de Dieu ne sera pas interrompue, mais la résurrection triomphera de la première mort. A partir de ce moment, ce ne seront plus les âmes, mais les hommes qui règneront avec le Christ. Pendant ces mille ans, Satan sera lié, c'est-à-dire que son règne, soit dans le monde invisible, soit dans le monde visible, subira une éclipse. Avant l'Ascension, il voyait les âmes saintes arrêtées loin du ciel; depuis l'Ascension, le ciel s'est ouvert pour toute créature excepté pour Satan, ses anges et ses adeptes. Sur la terre, les temps qui précédèrent l'Ascension, furent l'apogée de sa domination. Sa religion, c'est-à-dire le paganisme règnait sur presque toute la terre. Une seule nation adorait Dieu. A partir de l'Ascension, l'empire de Satan fut battu en brèche. C'est en ce sens que Satan fut lié. Dans la vision, l'enchaînement et le déchaînement de Satan paraissent instantanés. Cela tient au symbole. L'enchaînement du Dragon est représenté par son immersion dans le puits de l'abyme et son déchaînement par l'émersion. C'est le symbole, mais non la réalité. Satan

n'a pas été enfermé pour mille ans dans l'enfer. Pendant ces mille ans, il n'a pas cessé de parcourir la terre, mais son empire a été progressivement affaibli et il se relèvera progressivement. La destruction du paganisme en Europe n'a pas été l'affaire d'un jour. Quand le prophète nous représente Satan délié et rassemblant tous les rois contre la Sainte Eglise, on ne saurait admettre que ce mouvement ne sera pas préparé et même longuement préparé. L'enchaînement de Satan signale le commencement de l'enchaînement. Le déchaînement doit s'entendre par contre de la fin du déchaînement. Les mille ans symboliques courent donc du commencement à la fin des deux mouvements.

Ici se présente une dernière question.

VIII

D'après certains docteurs qu'on ne saurait confondre avec les millénaires, le triomphe éternel du Christ doit être précédé d'un triomphe temporel. Ce sera comme l'apogée de la vie de l'Eglise ici-bas.

Les couleurs de ce triomphe sont quelque peu indécises et elles varient selon l'imagination des peintres. Tous s'accordent à dire que rien jusqu'à présent n'a pu nous en donner une idée et qu'on ne verra rien de semblable. Ce seront les plus heureux temps du monde, voilà la formule. Il y a, disent-ils une certaine disproportion entre le plan rédempteur et le passé du monde. La Passion du Christ ne paraît pas avoir porté, jusqu'à présent, des fruits dignes d'elle. On désirerait pour la gloire de Notre-Seigneur quelque chose de plus que les victoires remportées par lui à travers tant de persécutions et de désertions. On désirerait pour le bonheur du monde une rédemption plus abondante.

Ces idées sont hardies. Il faudrait, pour les soutenir sérieusement, avoir pénétré complètement le plan de Dieu dans le salut des hommes. Il faudrait aussi connaître le mystère des consciences et savoir exactement quels sont les hommes qui sont arrivés au salut, quels sont ceux qui y parviennent à l'époque actuelle, quels sont ceux qui y

arriveraient d'ici à la fin des jours en supposant les temps à venir semblables aux temps passés.

Les perspectives que nous ouvrent ces théories sont fort consolantes pour les témoins de ces âges futurs; elles le sont moins pour les autres âges. Les docteurs optimistes ont senti ces difficultés. Comprenant que les considérations *à priori* pèsent peu pour déterminer les lignes du plan divin, ils ont cherché dans les anciens prophètes et dans les Evangiles de quoi appuyer leurs espérances. Nous ne les suivrons pas dans leurs commentaires, la question sortirait de notre sujet. Nous voulons uniquement constater que le système ne peut se justifier par l'Apocalypse. La seule partie de cette sombre révélation qu'on puisse essayer de faire plier à la théorie est la prophétie des mille ans.

L'aspect réellement radieux de cette prophétie est dans le règne millénaire des Saints avec le Christ. Ce règne ne peut s'entendre d'un triomphe terrestre et visible. Ce règne se passe avec le Christ et le Christ ne sera visible pour la terre qu'à son dernier avènement. Ce règne est précédé d'un jugement et la terre sera admise seulement à voir le jugement général. Ce règne enfin, met à l'abri de la seconde mort et ce résultat n'est pas de la terre.

IX

En résumé, la révélation de saint Jean, qui est la dernière de toutes, nous reporte aux derniers jours du monde. Elle est, en majeure partie eschatologique. Sur quarante-neuf tableaux dont elle se compose, trente-quatre décrivent certainement la fin du monde. Six autres visent certainement les temps antérieurs. Les neuf tableaux qui restent peuvent se joindre aux trente-quatre premiers sans faire violence au texte.

Le symbolisme des tableaux eschatologiques est transparent pour l'ensemble. Il s'agit d'une persécution finale et épouvantable coïncidant avec le trouble des éléments. Satan sera l'acteur invisible. Les acteurs visibles seront deux hommes puissants l'Antechrist et son vicaire. L'An-

techrist aura à son service des armes et des rois. Il aura une capitale. Il se fera adorer en même temps que le Dragon. Contre cette coalition suprême du mal se dresseront deux prophètes de Dieu et avec eux l'armée et la capitale des chrétiens fidèles et ensemble le Verbe de Dieu à la tête des légions célestes. De là des combats terminés par la défaite du Dragon, de l'Antechrist, de son vicaire et des adorateurs de Satan. C'est là une suite d'évènements sur lesquels le doute ne sera pas possible quand le temps de l'accomplissement sera venu. Car dès maintenant ils sont dépeints en traits caractéristiques. Les premiers chrétiens ont lu dans la prophétie aussi clairement que nous y lisons nous-mêmes. Cela soit dit de l'ensemble. Quant aux détails des personnes, à leurs noms, aux noms des lieux dans lesquels se passeront les évènements, aux chiffres des armées, à la durée des péripéties, la vérité, de l'aveu de tous est cachée sous les symboles ou n'est pas indiquée. Le nom des deux grands témoins de Dieu est passé sous silence, comme aussi le nom de l'Antechrist et de son vicaire. La prostituée s'appelle *Mystère*, la capitale des impies *Babylone*, la capitale des saints la *ville bien aimée*. Cette capitale est-elle la même ville que celle où le Seigneur des deux témoins a été crucifié et qui s'appelle mystiquement Egypte et Sodome? Babylone est assise sur sept collines ainsi que Rome. L'*Euphrate* doit-il se prendre pour le fleuve de ce nom? Qu'est-ce que *Gog* et *Magog*? Qu'est-ce qu'Armagedon? A quoi peut se rapporter le nombre six cent soixante-six qui est le chiffre de l'Antechrist?

Tout cela est et restera obscur jusqu'aux évènements. Ceux-ci arrivés, la clarté sera éblouissante. Les évènements étant reconnus, leurs circonstances nominales et numérales le seront aussi.

En même temps, la foi des chrétiens montera des acteurs visibles aux acteurs invisibles. Ils auront conscience de combattre et sous l'œil de Dieu et avec le secours de Dieu.

La prophétie est aussi instructive par ce qu'elle tait que par ce qu'elle exprime. Aux regards de Dieu, tout se simplifie prodigieusement. Que restera-t-il à la fin des jours

de ce qui nous absorbe à l'heure présente ? Que restera-t-il de nos divisions territoriales, de nos révolutions politiques, de nos monuments, de nos découvertes, de nos compétitions, de nos victoires et de nos défaites ? Nous ne savons ce qu'il en restera. Mais nous savons que ce qu'il pourra en rester ne compte pas devant la vérité éternelle. Deux villes, un fleuve, des rois sans nationalité connue, un chef à la fois souverain et sans titre, trois prophètes dont un faux, voilà tout ce qui peut rappeler le vieux monde. En somme, tous les hommes vivant alors et dépassant de beaucoup les quinze cent millions de la population actuelle, sont classés en deux parts, ceux qui adorent le Christ et ceux qui adorent le Dragon.

De nos nationalités, de nos illustrations historiques, de nos partis politiques, de nos catégories sans fin, pas un mot. Vraiment tout est vanité, hors aimer Dieu et le servir.

Frédéric de Curley, *S. J.*



ENCORE M. JULES LEMAITRE

Pouvons-nous juger impartialement un soldat qui combat sous nos yeux, et avec ardeur, et avec succès, un admirable combat? Non, notre premier mouvement est de lui exprimer toutes nos sympathies, de l'acclamer, de lui dire en chœur : « Toujours en avant. » Le Jules Lemaître d'aujourd'hui (1901) mérite absolument que tous les Français l'aiment et s'appliquent à le comprendre ; il n'a pas à douter et il ne doute pas de l'affection ardente des catholiques. Encore que je n'aie aucun désir de le faire passer pour un clérical, il faut bien dire, ici, qu'il ne compte que des amis chez les croyants.

Mais ce devoir de reconnaissance une fois rempli, n'avons-nous pas le droit de songer à d'autres sujets de préoccupation? Les lecteurs de l'*Université catholique* se souviennent sans doute, qu'il y a sept ans environ, j'ai prédit, ici même, les changements qui se sont produits dans la vie morale et intellectuelle de M. Jules Lemaître. Où est en effet, le scepticisme d'antan? M. Jules Lemaître étonne ses anciens amis par la force de ses convictions patriotiques et il prouve, par un exemple éclatant, que la frivolité léguée par le dix-huitième siècle au dix-neuvième ne représente pas toute l'âme française. Mais les sentiments qui arrachèrent M. Jules Lemaître à son épicurisme délicat ont, en eux-mêmes, une force mystérieuse qui ne s'est pas révélée tout entière. Essayons de la mesurer, et peut-être, de cette étude, certaines conséquences se dégageront-elles

qui n'agréeront pas, selon toute vraisemblance à M. Jules Lemaître, mais qu'il sera bien forcé d'accepter, tôt ou tard, pour son bonheur et pour sa gloire d'ailleurs, et pour le plus grand bien de la France. Le divin Maître dit un jour à Pierre : Quand tu étais jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais, mais, un jour, un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudras pas. N'entend-il rien de semblable, M. Jules Lemaître, lorsqu'il médite sur sa brillante et heureuse destinée ?

Dans son nouveau volume (1), M. Jules Lemaître n'a touché que deux fois à la question religieuse, et avec des précautions infinies. N'importe, il a laissé voir très clairement les contradictions douloureuses qu'il porte dans son esprit et les aspirations très vives et très fortes, vers le catholicisme, qui se développent dans son cœur.

Voici d'abord les contradictions intellectuelles. Elles s'affirment dans un très court chapitre de huit pages, qui se rapporte à M. Pobédonostzeff, procureur général du Saint-Synode russe, et ancien précepteur d'Alexandre III. Cet homme au nom étrange est un penseur vigoureux, sinon original, et il ne craint pas d'offenser les petits préjugés parisiens. M. Jules Lemaître a lu ses études sociales et religieuses avec un plaisir et une admiration visibles, plaisir et admiration mêlés de quelque terreur. Le quart d'heure difficile s'est présenté lorsqu'il a fallu apprécier, devant des électeurs français, cette terrible philosophie russe.

Que dit M. le Procureur général ? Il dit, par exemple, « que le système démocratique aboutit, par l'inévitable corruption du suffrage universel, à donner le pouvoir aux moins scrupuleux, aux moins fiers, aux plus avides. » Devant cette proposition qui, en France, serait presque un crime de lèse-majesté, M. Jules Lemaître garde le silence. Mais le soin avec lequel il recueille cette opinion, d'une couleur très russe, prouve à tout le moins qu'il la considère comme bonne à répandre. Il est regrettable toutefois, qu'il

(1) *Opinions à répandre*. Société française d'Imprimerie et de Librairie.

n'ait pas osé l'approuver purement et simplement. Je crois bien deviner d'où lui est venue cette timidité. M. Jules Lemaître aborde, depuis quelque temps, les auditoires populaires, et il a craint d'avoir à entendre, un jour ou l'autre, cette foudroyante apostrophe : « Monsieur, vous êtes le contempteur du suffrage universel. » La belle affaire, vraiment, qu'un écrivain distingué passe pour un contempteur du suffrage universel ! Les paysans et les ouvriers ne sont pas aussi sots qu'on le pense; ils ne s'attribuent pas, tous, des mérites d'hommes d'Etat, ils se rendent vaguement compte qu'on flagorne bassement, dans leur personne, Sa Majesté le Suffrage universel. Un paysan que j'interrogeai, un jour, sur les élus de sa commune, finit par me dire : « Monsieur, dans nos pays, les charretiers ont d'ordinaire pour chacun de leurs camions, deux forts chevaux et un âne; ils ont toujours soin de mettre l'âne en tête de l'attelage. » Qui sait si avant longtemps Sa Majesté le Suffrage universel ne demandera pas un tuteur ?

M. Pobédonostzeff dit encore : « L'instruction populaire ne doit point dépasser ce programme : enseigner à lire, écrire et compter, et, en liaison indispensable avec ces choses, à connaître, aimer et craindre Dieu, à aimer la patrie, à respecter les parents. » Puisque M. Jules Lemaître ne veut ni blâmer ni approuver un tel programme, nous ne craindrons pas de dire, nous, ce qu'il faut en penser. Les termes dont se sert M. Pobédonostzeff sont empreints d'exagération, au moins à notre point de vue, parce que c'est un Russe qui parle en songeant à la Russie. En France, quelques penseurs hardis peuvent caresser timidement cet idéal, en vue d'un avenir lointain, personne n'oserait fixer des limites aussi étroites à l'enseignement populaire.

Mais d'abord, il est peut-être bien vrai qu'on remplit la tête des enfants d'une foule de notions inutiles. M. Jules Lemaître, lui, ne fait-il pas œuvre salutaire de rétrograde autant que M. Pobédonostzeff lorsqu'il veut chasser des classes de l'enseignement secondaire, une foule d'enfants qu'on a eu le tort d'y introduire ? Ensuite, et ceci est le

plus important, il ne faut pas qu'une disproportion existe entre les connaissances religieuses de l'enfant et ses connaissances pratiques. Savoir lire, écrire et compter, c'est fort bien, mais il est plus indispensable de connaître, de craindre Dieu, de l'aimer, d'aimer sa patrie et de respecter les parents. Lapidez-moi, progressistes, mais à un ouvrier citadin très documenté sur la sociologie et sur l'athéisme, je préfère un petit marin breton très pieux et qui ne sait pas lire. Le meilleur, cependant, serait de concilier l'instruction avec la piété, ce à quoi ne paraît pas songer suffisamment M. Pobédonostzeff.

Nous arrivons enfin au point culminant de la discussion, aux rapports de l'Eglise et de l'Etat. Il est artificiel, affirme M. Pobédonostzeff, il est artificiel, absurde, antihumain de séparer l'Eglise de l'Etat, car c'est séparer en deux l'homme lui-même. Le principe moral est unique. Il ne peut être divisé de façon qu'il y ait une doctrine de morale privée et une autre de morale publique. L'état athée n'est qu'une utopie impossible à réaliser, car l'athéisme est la négation absolue de l'Etat. »

Ici, M. Jules Lemaître retrouve la parole.

« En un mot, dit-il, l'idéal du gouvernement pour M. Pobédonostzeff, est une théocratie chrétienne.

Contre cet idéal même, je n'ai rien à dire. Mais pour qu'il soit réalisé, quelques conditions sont nécessaires.

Il faut la foi... et il faut en outre que cette croyance soit universelle ; qu'elle soit commune aux gouvernants et aux gouvernés.

Ces conditions manquant, on ne voit pas que l'Etat théocratique soit travaillé de moindres maux que la démocratie même athée.

Le moyen âge avait la foi. Pourtant... Le dix-septième siècle avait la foi. Or, je vous prie de lire seulement dans la *Revue de Paris*, l'admirable et sinistre étude de M. Lavisse sur la chiourme au temps de Louis XIV... La Russie a la foi et jouit d'un prince excellent. Je serais ravi d'apprendre qu'elle ne connaît ni l'injustice ni la tyrannie...

Mais surtout, il faut bien prendre garde à ceci, que

l'iniquité, l'oppression, l'inévitable duperie du peuple ont un caractère plus odieux dans une théocratie que dans un état démocratique »

Avant de s'indigner ainsi, M. Jules Lemaître aurait bien dû établir une distinction entre la théocratie des pays schismatiques et la théocratie catholique. En Russie, le tzar est pape, en sorte que, lorsque ses employés vendent de mauvaises allumettes, ou abusent du knout, ou envoient des innocents en Sibérie, toutes ces mauvaises actions revêtent comme une apparence de sacrilège, aux yeux des observateurs modernes. Voyez-vous les sergents de ville passant à tabac, d'inoffensifs promeneurs, au nom du cardinal Richard ! Tout cet odieux ne peut pas exister en pays catholique. Pourquoi ? parce que le grand mérite de l'Eglise du moyen âge est précisément d'avoir séparé le spirituel du temporel. Je n'emprunte pas cette remarque décisive à Joseph de Maistre, mais à Auguste Comte. Nous sommes donc avec M. Jules Lemaître, quand il s'élève contre les conceptions théocratiques de M. Pobédonostzeff.

L'accord cesse dès qu'il fait valoir, contre la théocratie catholique, certains abus commis au moyen âge. D'abord, je ne sais pas, au juste, quelle idée se font de la théocratie, des modernes comme M. Jules Lemaître. Mais, prenons la société européenne, telle qu'elle était, ou du moins telle qu'elle nous apparaît aux XIIe et XIIIe siècles. Qui ne voit que les actes de barbarie dont on parle se rattachent, non au principe même de la théocratie, mais aux mœurs du temps ? Si, demain, nous arrivions au pouvoir, nous cléricaux, assurément, nous ne nous hâterions pas de rétablir la torture. Pour s'en convaincre, M. Jules Lemaître n'a qu'à voir ce qui se passe en Belgique. Il ne serait donc que temps d'écarter de nos discussions certains fantômes historiques.

Je ferai ensuite observer à M. Jules Lemaître qu'il porte en lui deux sentiments contradictoires, savoir : la belle et fière intransigeance de son patriotisme d'une part, et d'autre part, une sentimentalité un peu romantique que je ne blâme pas, que j'admire sincèrement, mais dont M. Lemaître

sera bien obligé de contenir les manifestations. Un seul homme ne peut pas vivre, même en rêve, la vie de saint Vincent de Paul et celle de Napoléon. Plutôt que de subir un affront de la part de l'Angleterre ou de l'Allemagne, des patriotes comme M. Jules Lemaître n'hésiteraient pas, et avec raison, à déchaîner une guerre qui serait une épouvantable boucherie. Dans cette hypothèse, certains intellectuels antimilitaristes de nos jours, le jugeraient, lui, Jules Lemaître, comme il juge les inquisiteurs du moyen âge. Oh ! que ces sortes de questions exigent de prudence, de la part de ceux qui veulent les approfondir !

Elles exigent, au surplus, que, sans partager toutes les idées de Joseph de Maistre, on ne rougisse pas de ce grand homme.

Les arguments parisiens de M. Jules Lemaître donneraient à M. Pobédonostzeff une idée inexacte de la vraie pensée française. Puisqu'il excelle à faire dialoguer les morts aussi bien que les vivants, pourquoi M. Lemaître n'a-t-il pas opposé à M. Pobédonostzeff, l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg* ? Est-ce se tromper sur l'essentiel de notre sujet que d'attribuer à Joseph de Maistre, pour quelques instants ressuscité, le raisonnement que voici :

« Oui, les prisons de Louis XIV, décrites par M. Lavisse, et les prisons russes, telles que les dépeint votre vieil utopiste d'Iasnaïa-Poliana, représentent quelque chose d'épouvantable. Mais, remarquez bien, je vous prie, que la France de Louis XIV a prouvé sa vitalité et sa force et que la Russie contemporaine s'affirme puissante et sûre de l'avenir. Votre France moderne, qui offre des prisons luxueuses aux voleurs et aux assassins, se meurt peut-être. Ou plutôt non, elle ne mourra pas, car elle est plus que jamais nécessaire au monde, mais elle mourrait, si venait à triompher cette Révolution, à laquelle M. Lemaître témoigne une affection quelque peu surprenante.

Que les patriotes donc remontent aux principes qui font les peuples forts ! Ces principes n'ont rien de commun avec ceux professés par votre Edmond Demolins, un anglo-

phile qui ne connaît pas la grande tradition des hommes d'Etat anglais et qui n'a pas seulement lu Carlyle. Dans votre monde moderne, idéal réalisé de M. Edmond Demolins, je vois bien que tout tend à rendre possible un maximum de confort, pour chacun des individus dont se compose la communauté, voire pour ceux que la communauté a justement exclus de son sein. Sans doute, mais les peuples qui admettent ce critérium politique social et religieux, ne fournissent pas, aux observateurs impartiaux, des exemples encourageants. Ne parlons pas de notre France. L'Angleterre ne vient-elle pas de révéler au monde les germes d'une incontestable décadence? Et les scandales, chaque jour plus fréquents, qui éclatent en Allemagne, n'ont-il donc, à vos yeux, aucune signification? J'incline à penser que le bien être des individus est en raison inverse de la prospérité *durable* des peuples, des peuples civilisés. En tout cas, M. Jules Lemaître n'ignore pas que la patrie ne peut vivre et progresser qu'autant que les citoyens lui sacrifient leurs aises, leur argent, leur vie. Ce que j'ai dit autrefois, de la nécessité de la guerre, s'applique à la nécessité de la souffrance. Conformément à la prophétie évangélique, il y aura toujours des pauvres parmi nous, partant des pauvres qui auront quelquefois la tentation de voler et qui peupleront des prisons confortables ou infectes. Permis donc à M. Lavisse de raconter l'épopée de la misère et du vice, sous Louis XIV. Mais je ne voudrais pas voir un savant comme lui, étudier le fonctionnement de l'intendance, pendant les croisades, ou un romancier comme votre abominable Zola, décrire la retraite de Moscou. Et cependant les souvenirs des croisades et de l'épopée impériale vous font tous rougir, au milieu des aises de votre plate et confortable indolence. Il m'est arrivé de dire, que la Révolution est satanique dans son essence. Les Français me reprocheraient moins cette parole, que je maintiens d'ailleurs, s'ils la traduisaient dans leur langage contemporain. Ne disons pas que la Révolution est satanique; contentons-nous de faire observer que la Révolution est individualiste. Or, l'individualisme favorise chez l'homme

moderne, l'égoïsme effréné, l'horreur de la souffrance physique, et du sacrifice, l'habitude de subordonner à l'intérêt personnel, Dieu, la société et la patrie. Quand cet individualisme aura triomphé des traditions altruistes dont l'âme française est imprégnée, nous verrons ce que deviendra le monde moderne. »

A défaut de Joseph de Maistre, nous avons, pour réfuter le très sympathique écrivain qu'est M. Jules Lemaître, un peu intéressant personnage, M. Clémenceau, gardien du bloc. Tout en se disant fils de la Révolution, M. Jules Lemaître distingue dans l'œuvre de la Révolution, il n'ose pas, il ne veut pas se dire révolutionnaire. Comme il fait la partie belle à M. Jaurès !

En vérité, le mot Révolution est un vieux fétiche auquel des hommes, appartenant à presque tous les partis, attachent les vertus les plus contradictoires. Il reçoit les hommages des vieux libéraux et des jacobins les plus notoires, des rationalistes et des amis du cosmopolitisme ; il compte des dévots parmi les bourgeois conservateurs et parmi les anarchistes. Qui est dupe en cette affaire ? Hélas ! je crains fort que le vieux fétiche ne porte bonheur qu'aux révolutionnaires.

Théoriquement donc, les principes de politique religieuse chers à M. Jules Lemaître ne concordent pas avec les idées que professent les catholiques, désireux de penser en toute indépendance. Je dis théoriquement, car, en fait, il lutte, parallèlement à nous, contre les hommes qui sont nos pires ennemis. Il y a mieux encore : de certains livres qu'il loue et que nous blâmons, il tire des conclusions qui ne nous déplaisent pas. Alors quoi ? Nous nous querellons, pour des fantômes, pour des chimères, pour des mots dont personne ne sait définir le sens précis ? Les gens très pratiques ou trop pratiques n'hésiteraient pas, ils diraient : Considérons M. Jules Lemaître comme tout à fait des nôtres.

Non, M. Jules Lemaître n'est pas tout à fait des nôtres, mais si les deux derniers contes qu'il vient de publier ont un sens, il ne tardera pas à franchir le seuil de l'Eglise.

Comme M. Coppée, comme M. Paul Bourget, comme M. Brunetière, il fera le pas.

« Hozaël, un des premiers disciples de Jésus, était d'humeur méditative. Tandis que ses compagnons s'amusaient aux rencontres du chemin, Hozaël demeurait de longues heures à réfléchir sur les paroles de Jésus. Il était très intelligent. Il comprenait mieux que les autres ce que c'est qu'adorer en esprit. Et il renchérissait sur Jésus dans le dédain des vaines cérémonies et des pratiques extérieures. Trois jours après le crucifiement, lorsque les saintes femmes annoncèrent que le tombeau était vide, tous les frères furent agités du désir de voir le ressuscité; et ils convinrent de se réunir tous les jours, chez l'un d'eux, espérant que le Sauveur leur apparaîtrait. Mais Hozaël refusa de se rendre à ces réunions. On lui dit : « C'est donc que vous ne croyez pas ? » Il répondit : « C'est, au contraire, parce que je crois. » Le Maître, ajoutait-il comme se parlant à lui-même, le Maître m'a fait le vrai dépositaire de son esprit ! O Seigneur, quel besoin ai-je de courir après votre fantôme, puisque je vous ai en moi et que je n'ai qu'à fermer les yeux pour vous voir. Et il ne put s'empêcher de se sentir supérieur à ses frères, et d'une âme plus fine que la leur.

Hozaël annonça l'Evangile dans la province d'Alexandrie. Sa prédication persuadait surtout les philosophes, les poètes et les personnes d'esprit subtil. Et l'Eglise qu'il fonda était la plus distinguée de toutes les églises.

Or, à cinquante ans, Hozaël était vierge. C'est à ce moment qu'il convertit à la foi chrétienne une jeune veuve d'Alexandrie du nom de Myrrhina.

« Myrrhina était belle, riche, lettrée... » Suit un roman très peu idéaliste dont on devine les péripéties et la conclusion. « Leur honte devint publique. Hozaël fut retranché de la communauté chrétienne... On le trouva pendu à la lanterne d'un carrefour. »

C'est grand dommage vraiment d'épaissir le gracieux symbolisme de ce joli conte ! Mais le besoin de certitude l'emporte, en nous, sur le goût des jouissances esthétiques,

et rien ne peut nous empêcher de souligner gauchement les intentions de M. Jules Lemaître. Cet admirable conte ressemble étonnamment à la très véridique confession d'un renaniste. Les prétentions d'Hozaël au dilettantisme transcendant nous rappellent la récente et triste période littéraire, durant laquelle de jeunes Français intelligents et inexpérimentés pastichaient, avec une facilité déplorable, le style de M. Renan. M. Jules Lemaître ne paraît pas très fier, aujourd'hui, de toutes ces prouesses pseudo-intellectuelles.

Il laisse encore échapper volontairement un aveu, un gros aveu qui arrachera des cris d'indignation à tous nos Kantiens, mais qui demeurera comme l'expression définitive de ce qu'il y a de meilleur dans les aspirations morales du dix-neuvième siècle vieilli. A ses heures d'enivrement orgueilleux, Hozaël se persuadait qu'il ne doutait des vérités religieuses que pour des motifs d'ordre intellectuel. La douleur le fit rentrer en lui-même, et il comprit que son incrédulité n'avait d'autre cause que sa faiblesse morale. Une fois de plus se trouve ainsi vérifié l'axiome de Pascal : « Qui veut faire l'ange, fait la bête. » Un tel aveu grandit plutôt M. Lemaître, mais j'imagine qu'il n'a pas dû coûter beaucoup à son amour propre. Il donnera le dernier coup à certaines légendes imprégnées d'austérité métaphysique, qui nous viennent de Suisse, d'Allemagne et d'Angleterre. Le pharisaïsme intolérant de tous ces docteurs ne nous intimidera plus. En écartant, cela va sans dire, tout ce qui peut ressembler à une question personnelle, nous avons le droit de traiter la question psychologique des rapports, qui existent indubitablement dans un grand nombre d'âmes, entre certaines fautes et l'affaiblissement de la foi.

Enfin, M. Jules Lemaître laisse deviner un sentiment qui lui est commun avec plusieurs hommes du XIXe siècle, et qui exista, je crois, chez Renan. Son Hozaël, qui dédaignait si fort la communauté des fidèles, souffre d'en être exclu. N'est-ce pas qu'il est étrange, ce sentiment? On raille les croyants et leurs chefs, presque tous semblables à

Thomas, surnommé Didyme, lequel manquait de culture et choquait les délicats par un manque de finesse scandaleux. Oui, on prend en pitié tous ces braves gens, mais on ne peut pas se passer de leur estime. Le rustique Thomas vit et meurt en prédestiné : les vierges et les prêtres chanteront sa foi, son obéissance, ses vertus, en des hymnes éternelles. Le délicat, le très distingué Hozaël va se pendre à la lanterne d'un carrefour, parce qu'il est un excommunié. La sympathie des intellectuels, ennemis de l'Eglise, a-t-elle donc si peu de force ? Toute puissante quand il s'agit d'assurer à ses privilégiés des succès littéraires ou financiers ou politiques, elle n'a rien à offrir à ceux qui souffrent et qui ont besoin de résignation.

Comme on le voit, M. Jules Lemaître brûle aujourd'hui l'idole renaniste qu'il adorait hier.

Adore-t-il ce qu'il a renié au temps de sa jeunesse un peu folle ? Est-il prêt à confesser de nouveau la foi de son enfance ? On serait tenté de le croire en lisant un deuxième conte qui est encore plus significatif que le premier.

Observateur superficiel et négociant vaguement honnête, Mucius, fils d'un centurion romain, rencontre à chaque instant, sur sa route, Jésus de Nazareth.

« Une fois, Mucius conduisait à Jérusalem une charrette chargée de cages d'osier, toutes bruissantes de pigeons qu'il s'en allait vendre aux petits marchands du temple. En traversant la plaine cultivée qui avoisinait la ville, il vit Jésus et ses disciples entrer dans un champ de blé, arracher les épis à poignées, et les rouler entre leurs paumes pour en manger les grains. Un juif passait ; Mucius lui dit :

« En vérité, ces vagabonds ne se gênent guère...

— Il est écrit dans la loi de Moïse, répondit le juif : « Si tu entres dans le blé d'autrui, tu pourras cueillir des épis avec ta main. »

Un épi est un épi, repartit Mucius. Votre Moïse n'était sans doute pas propriétaire...

La femme agenouillée sanglotait, la tête dans ses mains.

Maître, disaient à Jésus les pharisiens et les scribes, cette

femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Moïse ordonne de lapider de telles femmes. Mais toi que dis-tu?

Jésus répondit : Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre!

Le mot est spirituel, songea Mucius, mais cela ne prouve rien. S'il fallait être sans péché pour appliquer la loi, il ne resterait qu'à supprimer toute magistrature. On voit bien, d'ailleurs, que ce moraliste est célibataire. »

Pendant que Mucius condamnait, au nom du pharisien bourgeois, les paroles et les actes de Jésus, il était riche et heureux en ménage. Plus tard il devint pauvre; il fut réduit à mendier; il vécut d'aumônes et glissa à de menus larcins... Il songea qu'il était un de ces misérables dont Jésus avait pitié et qu'il recherchait avec complaisance. Il découvrit que sa femme le trompait... et finalement il lui pardonna. Tous les jugements injustes que Mucius avait portés jadis contre Jésus et sa doctrine, se retournaient maintenant contre lui... Enfin il se fit chrétien. « S'il reste dans la vie du Sauveur des choses qui vous embarrassent, lui dit-on, vous les comprendrez à mesure que vous aurez le cœur plus pur et la volonté meilleure. Et si vous ne pouvez tout éclaircir, vous vous souviendrez à propos que Jésus est le Fils de Dieu, et vous adorerez le mystère. »

Et Mucius répondit :

Amen.

Et c'est sur ces paroles que se termine le joli conte théologique de M. Jules Lemaître; je regrette de n'avoir pu le citer en entier. Comment se fait-il qu'après avoir écrit ces lignes, M. Jules Lemaître ne soit pas encore chrétien? On peut émettre, sur ce qu'il y a d'effroyablement illogique dans son cas, diverses hypothèses.

Peut-être M. Jules Lemaître est-il déjà catholique *in petto?* Peut-être attend-il son jour et son heure pour formuler hautement son acte de foi? S'il en était ainsi, ce que je ne crois pas, il trouverait sûrement des amis habiles pour lui dire : « Vous avez raison, Monsieur; pour bien combattre les jésuites rouges, tenez-vous aussi loin que possible des jésuites noirs. » Ces amis se tromperaient.

Plus on étudie l'âme de M. Jules Lemaître et plus facilement on constate que cette âme, encore qu'elle ait traversé certaines régions malsaines, est une âme fine et délicate, mais faite de franchise, de droiture et de courage. Elle se rattache à une famille spirituelle dont nous connaissons très nettement les caractères distinctifs. De même qu'un Brunetière porte dans son intelligence les marques d'une parenté éloignée avec Bossuet et d'une parenté très proche avec Boileau, de même les meilleures aspirations morales de M. Jules Lemaître ont pour objectif ce prototype des plus belles âmes françaises qui s'appelle Jeanne d'Arc. Or, Jeanne d'Arc, qui était très fine, n'a jamais voulu faire siens les procédés diplomatiques que lui suggéraient les juristes normands; elle a toujours fait preuve de crânerie. Qu'on me pardonne ce mot trop moderne, mais dont je ne sais pas trouver l'équivalent. Jeanne d'Arc disait : Je suis bonne chrestienne, et bien baptisée, et je mourrai comme une bonne chrestienne... Je voudrais aidier et soutenir saincte Eglise de tout mon pouvoir. » J'imagine que si M. Jules Lemaître consentait à devenir franchement catholique, il trouverait une manière nouvelle et bien gracieuse et bien française d'aider et soutenir sainte Eglise.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Cette très intéressante histoire de Mucius renferme nombre de tolstoïsmes ; il est à craindre qu'elle ne soit purement tolstoïste. C'est même cette seconde hypothèse explicative qui me paraît la plus vraisemblable. Le Jean de Pathmos crayonné par M. Jules Lemaître s'exprime comme le mystique socialiste d'Iasnaïa-Poliana : « Vous disiez que Jésus ne respectait point l'institution de la famille ; et c'est parce que nous ne nous enfermons point dans les affections ni dans les intérêts du foyer que nous vous avons sauvés de la misère et de la faim. L'homme doit à ses parents *avant* de devoir à l'humanité, mais il doit à l'humanité *plus* qu'à ses parents. Ces deux vérités qui semblent parfois se contredire sont également certaines. » On ne saurait contester la justesse de cette distinction, mais qui ne voit qu'elle sent son dix-huitième siècle et son Tolstoï ? M. Jules Lemaître croit



qu'on peut suppléer au catholicisme, qu'on doit chercher et qu'on finira par trouver une religion laïque et moderne. Et il a trouvé, en effet, après les philosophes du XVIIIe siècle, après Comte, après Renan et après Tolstoï, la religion de l'humanité. « La question est donc de savoir si l'abnégation peut avoir un autre fondement que la foi religieuse. Est-il défendu d'espérer que quelques-unes des formules démocratiques suspectes à M. Pobédonostzeff auront un jour, elles aussi, la puissance d'agir sur les âmes et de les transformer, et nous communiqueront par la contemplation de leur beauté le courage de nous sacrifier à elles, au lieu de les asservir à notre intérêt? » Permis à M. Jules Lemaître de consacrer ses jours et ses nuits à la recherche de cette nouvelle pierre philosophale. Nous le prévenons charitablement qu'il perd son temps. Jamais les hommes n'ont fondé, en dehors de la religion, une école durable de sacrifice. Mais il s'expose à quelque chose de plus grave que la perte d'un temps précieux, il risque de se fourvoyer, pour toujours, dans les steppes russes, victime du mirage tolstoïste.

La troisième hypothèse que je voudrais bien écarter est encore moins encourageante que les autres. Certes, à l'heure présente, M. Jules Lemaître tient pour condamnables les exercices renanistes, mais il n'a pu encore se dépouiller de toutes les habitudes d'esprit qu'il doit au renanisme. Il lit l'Evangile avec piété, avec respect, avec un désir évident de devenir meilleur, mais il n'a pas le courage d'écarter les pensées ingénieuses et jolies qui se présentent à lui sous forme de commentaires. Ne mettons pas du nôtre dans l'exégèse édifiante, laissons l'esprit de Dieu pénétrer en nous à travers le verbe d'un saint Jean ou d'un saint Mathieu. M. Lemaître a mis un peu de son inquiétude et de ses doutes et de son agitation dans son acte de foi final, incomplet, je le crains, mais si touchant et si beau. Il parle des choses qui, dans la vie du Sauveur, embarrassent l'homme avide de vérité et de paix. N'est-ce pas lui plutôt, lui Jules Lemaître, qui s'embarrasse inutilement, parce qu'il s'agite comme Marthe, au lieu de se mettre à genoux et

d'écouter la parole divine comme Marie? Nos contemporains les plus éminents, et M. Jules Lemaître comme les autres, ne connaissent pas assez le traité de *la Grâce*, et c'est pourquoi ils ne comprennent pas Bossuet quand il parle du tout de Dieu et du rien de l'homme.

La question religieuse ne remplit qu'un très petit nombre de pages dans le nouveau volume de M. Jules Lemaître. Le patriotisme de l'auteur l'incite à donner son opinion sur les choses de la politique, sur la pédagogie, la colonisation, l'alcoolisme et le féminisme. Il n'y a pas lieu de revenir sur ces sujets qui sont tous ou presque tous familiers aux lecteurs de l'*Université catholique*. M. Jules Lemaître les traite très souvent, en journaliste, c'est-à-dire, en improvisateur, mais alors même qu'on est obligé d'atténuer, ou de corriger ou d'accentuer ses dires, on a toujours la satisfaction de rendre hommage à la pureté de son patriotisme et à l'élévation de ses sentiments. Dans son chapitre sur les femmes, je ne sais ce qu'il faut le plus admirer de son esprit, de son bon sens, de son tact ou de sa délicatesse morale.

Admirez ensuite, je vous prie, ce qu'il dit de nos missionnaires : « Ces prêtres sont de rudes hommes. Plus rien, chez ceux-là, ni du type « sacristain », ni du type « fonctionnaire ». Ils retrouvent la qualité d'âme des premiers apôtres. Et quelle existence ! Les incommodités matérielles, ce n'est rien; et c'est peu de chose encore que d'être de temps en temps à moitié assassinés, ou même tout à fait, par la populace, pour cette seule raison qu'ils sont des diables blancs. Mais quelle énergie intérieure il leur faut, pour vivre là, dans un effort aussi ingrat que sublime, et pour persévérer toute une vie, soutenus par la foi seule, non par le succès, dans une œuvre qu'ils sentent humainement impossible! »

Que ce langage est beau! Les habiles dont je parlais tout à l'heure vont-ils se pencher vers nous pour nous dire, derechef, que nos applaudissements immodérés compromettent M. Jules Lemaître? Que les habiles se défient donc un peu de leur savoir-faire! Quand on sait le prix de la foi,

on ne peut avoir qu'un désir, celui de *la répandre* et surtout parmi les âmes d'élite.

Nous souhaitons, à voix haute, que M. Jules Lemaître devienne ou redevienne pleinement chrétien, nous prions et faisons prier dans ce sens. Il n'est pas très difficile, d'ailleurs, de trouver, dans nos livres, des prières sublimes et, en quelque sorte divines, qui s'appliquent très exactement au cas psychologique d'un Jules Lemaître. « Dieu qui nous ramènes dans la voie, Dieu qui nous conduis jusqu'à la porte ; Dieu qui fais qu'elle s'ouvre à ceux qui frappent ; Dieu qui nous donnes le pain de vie ; Dieu par qui nous avons soif de ce breuvage qui délivre à jamais notre poitrine de la soif ; Dieu qui nous empêche de nous laisser émouvoir par ceux qui ne croient point... Enseigne-moi, ô Dieu, comment on arrive à toi... Le chemin par lequel on arrive à toi, je l'ignore. Montre-le moi, guide-moi, donne-moi le viatique de la route. Si c'est par la foi que te trouvent ceux qui se réfugient vers toi, donne-moi la foi... »

C'est en ces termes que saint Augustin, le saint Augustin des *Soliloques* demande à Dieu la lumière. Espérons qu'avant longtemps nous entendrons le second et définitif « Amen » de Julius Mucius.

Abbé Delfour.



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XII

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA TRIPLE ALLIANCE

(Suite)

IV

On a écrit dans les journaux, depuis 1883, beaucoup d'articles sur la Triple Alliance. Plus d'un publiciste, en France, se faisant l'écho des plaintes de la presse radicale italienne, a affirmé que la Triple Alliance était l'œuvre de la maison de Savoie et des conservateurs. M. Chiala démontre, pièces en mains, qu'au contraire, tous les hommes politiques italiens, y compris ceux qui manifestèrent souvent des sentiments fort bienveillants pour la France, tels que M. le marquis Charles Alfieri di Sostegno,

(1) Voir les numéros de décembre 1898, janvier, mars, juin, juillet, septembre, octobre, novembre 1899, janvier, février, mars, mai, juin, août, octobre, décembre 1900 et janvier 1901.

M. Bonfadini, M. Bonghi, M. le comte Jacini, approuvèrent le traité, partageant les illusions de MM. Depreti et Mancini touchant la possibilité de concilier les devoirs qu'imposait la Triple Alliance avec une politique amicale vis-à-vis de la France. (1)

Quant à la dynastie, il est certain — et j'ai déjà eu l'occasion de le dire — que le roi Humbert était favorable à la nouvelle politique italienne, mais il est juste aussi de dire qu'il ne fit rien pour l'imposer. Depuis son avènement au trône, il avait contracté l'habitude de jouer le rôle du roi qui règne et ne gouverne pas. Il y demeura fidèle jusqu'à sa mort. On le critiqua plus d'une fois sans pouvoir jamais l'engager à changer de système. Si le Parlement eût été contraire à la Triple Alliance, il l'aurait sans doute regretté, mais il se serait soumis à sa volonté. Telle est la vérité historique.

Quant aux conservateurs, j'ai assez expliqué, dans les chapitres précédents, les motifs pour lesquels ils travaillèrent avec le plus grand zèle en faveur de la Triple Alliance et je n'ai pas besoin d'insister de nouveau sur les inquiétudes que leur inspiraient les sympathies des radicaux italiens pour la République de M. Jules Grévy. De même, la crainte de l'hégémonie slave au nord-est des frontières italiennes eut aussi un poids considérable dans le mouvement de l'opinion en faveur surtout de l'alliance autrichienne (2). Je n'insisterai pas sur ce sujet. J'en ai dit assez pour donner au lecteur la pleine connaissance des faits et de leurs causes.

Il faut cependant reconnaître que si MM. Depretis et Mancini se soumettaient à la volonté du Roi et du Parlement, ils ne voulaient pas inaugurer une politique de provocation à l'égard de la France et s'efforçaient d'en donner autant de preuves qu'ils le pouvaient (3). C'est ce

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. xi, pp. 349-357.

(2) Voy. au chapitre xi, de cette étude, le discours de M. Cavalletto à la Chambre des députés.

(3) Ceci explique, d'une part, l'illusion des ministres italiens

que reconnaît M. le comte Benedetti lorsque, parlant de l'attitude du gouvernement italien vis-à-vis de la France au début de la Triple Alliance, il déclare qu'il « mit même quelque empressement à répudier hautement toute pensée de malveillance et surtout d'agression », et que M. Depretis, « durant son long ministère, sut conserver aux rapports des deux pays le caractère d'une constante courtoisie » (1).

Sans être aussi favorable à la France que M. Depretis, M. Mancini cherchait cependant à donner au cabinet de Paris des preuves de sa bienveillance. Il voulait, par là, dissiper les craintes légitimes que l'adhésion de l'Italie à l'alliance austro-allemande avait suscitées en France. Dans ce but, il ne refusa pas de signer une convention suspendant la juridiction des tribunaux consulaires italiens en Tunisie (25 janvier 1884).

Au sujet de cette politique de M. Mancini, M. Chiala nous fournit quelques renseignements intéressants. Après avoir parlé de la susdite convention du 25 janvier, il ajoute :

« Quoiqu'il écartât toute question se rapportant à l'organisation politique, proprement dite, de la Régence, il (*M. Mancini*) n'hésita pas à déclarer qu'en prenant cette mesure — conforme, d'ailleurs, dans son ensemble, au droit national italien — le gouvernement avait eu l'intention de manifester le sincère et constant désir de conciliation dont il était animé et sa ferme résolution d' « écarter toute « cause de conflit ou de dissentiment entre l'Italie et la « France » (2).

« Bien plus, lorsque, à cette même époque, on appela

croyant pouvoir être en même temps les alliés de l'Allemagne et les amis de la France, et, d'autre part, l'optimisme de M. Challemel-Lacour. Les bons procédés de MM. Depretis et Mancini engendrèrent l'optimisme de M. Challemel-Lacour et l'optimisme de M. Challemel-Lacour donna une force nouvelle aux illusions de MM. Depretis et Mancini.

(1) Voy. Benedetti, *Essais diplomatiques* (Paris, librairie Plon, 1896), ch. II, *La Triple alliance*, § VII, p. 206.

(2) Rapport de M. Mancini, annexé au projet de loi sur la juridiction judiciaire des consulats italiens en Tunisie, présenté à la Chambre des députés d'Italie, le 28 février 1884.

l'attention de la Chambre des députés sur l'« agitation extraordinaire de la France au Maroc », agitation qui imposait à l'Italie, déjà « lésée dans ses intérêts » à Tunis, le devoir de suivre « avec une vigilante attention », pour ne pas dire « avec méfiance » tout ce qui se passait sur les côtes méditerranéennes de l'Afrique, l'honorable M. Mancini — bien que, dans son for intérieur, il partageât ces sentiments de méfiance — repoussa les soupçons qui atteignaient un gouvernement « ami » ; et, tout en reconnaissant que l'on devait absolument éviter tout changement de territoire sur la côte maritime du Maroc, dans toute son étendue, le ministre des affaires étrangères affirma qu'il regardait comme un devoir de travailler au maintien et au développement des « bons rapports entre la France et l'Italie, rapports fondés sur une confiance mutuelle ». Le ministre ajouta qu'il y prenait le plus vif intérêt. (1)

« M. Mancini avait toute confiance qu'en agissant, en toute occasion, d'une manière aussi courtoise à l'égard de la France, il réaliserait bientôt son rêve de garder en même temps l'amitié de cette puissance et celle des empires de l'Europe centrale. Il est certain, toutefois, qu'il ne parvint pas à s'attirer l'amitié de la France et qu'en même temps les liens intimes qui unissaient l'Italie aux puissances de l'Europe centrale se relâchèrent peu à peu.

« Sous prétexte que les ministres italiens tendaient toujours davantage vers le « radicalisme », M. le prince de Bismarck et M. le comte Kalnoky non seulement refusaient depuis quelque temps, leur appui à l'Italie dans toutes les questions où ses intérêts, en Europe, étaient engagés, mais ils avaient pris, vis-à-vis de la Péninsule, une attitude qui frisait l'aversion et la malveillance.

« Ce n'est pas à la légère que nous avons dit que le « radicalisme » était un prétexte. Il suffit en effet de remarquer qu'au mois de mai 1883, M. Depretis s'était bien rap-

(1) Réponse de M. Mancini à l'interpellation de M. le prince de Camporeale, séance du 11 juin 1884, à la Chambre des députes d'Italie.

proché de M. Minghetti et de ses amis (1), se séparant de MM. Zanardelli et Baccarini qui représentaient dans le cabinet la nuance la plus progressiste ». (2) Le vrai motif du

(1) Le parti conservateur libéral qui formait la droite parlementaire et dont M. Marc Minghetti était un des chefs et le plus éloquent orateur.

(2) Ce changement d'attitude chez M. Depretis se manisfesta à la suite des élections générales du mois d'octobre 1882. M. Depretis avait fait voter par le parlement une loi électorale qui n'accordait pas le suffrage universel, mais s'en approchait beaucoup. Cette réforme électorale produisit ses effets lors des élections générales de 1882. L'extrême gauche, sans devenir un parti considérable, fut sérieusement renforcée et elle pouvait compter sur l'appui des progressistes les plus avancés dont M. Zanardelli, garde des sceaux, et M. Baccarini, ministre des travaux publics, étaient les chefs. La partie la plus modérée de la gauche et le centre, effrayés des progrès évidents du radicalisme et du socialisme, réclamèrent, d'accord avec la droite, une politique plus énergique vis-à-vis des ennemis de l'ordre social et de leurs complices. M. Depretis chercha d'abord à louvoyer et à agir avec de petites ruses pour ne pas se compromettre et se perpétuer au pouvoir. Mais un jour vint où il ne lui fut plus possible de tromper tout le monde par ses finesses. La droite, le centre et la gauche modérée réclamaient de lui un gage qui les rassurât touchant ses intentions. Ne pouvant se dérober, M. Depretis fut contraint de prendre un parti. Dépourvu de convictions et de scrupules comme il était, il ne se préoccupa que d'une chose : de rester à la tête des affaires. Et comme les radicaux et les progressistes n'étaient pas les plus forts, il se sépara de MM. Zanardelli et Baccarini et les remplaça par MM. Giannuzzi-Savelli et Genala qui représentaient les nouvelles tendances de la gauche modérée et du centre gauche. Sans doute, M. Depretis n'avait pas pris ses nouveaux collaborateurs dans les rangs de la droite, mais il était incontestable que désormais il devait compter avec ce parti dans la lutte qu'il allait engager contre le radicalisme. M. Chiala a donc parfaitement raison lorsqu'il dit que le *radicalisme* du ministère italien était un prétexte invoqué à Vienne et à Berlin pour montrer une froideur et une méfiance à l'égard de l'Italie qui étaient bien étranges de la part de puissances amies et alliées. On pourrait objecter peut-être, que les cabinets de Vienne et de Berlin avaient des doutes sur la sincérité de M. Depretis. Mais à cela on peut répondre qu'ils connaissaient parfaitement ce politicien et qu'ils ne pouvaient ignorer que s'il changeait d'attitude, c'était parce que la majorité de la Chambre le lui imposait et que, opportuniste et ambitieux, il préférait sacrifier ses collègues et son ancien programme plutôt que de quitter le pouvoir. Spontanée ou non, fruit de l'expérience et de la conviction ou de l'opportunisme et du désir de ne pas quitter le pouvoir, l'évolution de M. Depretis vers la droite était un fait évident que

changement d'attitude des alliés de l'Italie à l'égard de la Péninsule, on doit plus probablement le chercher dans un fait qui diminuait l'importance de la situation de l'Italie au sein de la Triple Alliance. Cette situation était peu à peu devenue moins considérable depuis que M. de Bismarck avait réussi à se rapprocher de la Russie et à reconstituer sur des bases plus solides (tel était du moins son espoir) l'alliance des trois empereurs ». (1)

Mes lecteurs n'ont pas oublié ce que j'ai dit plus haut touchant l'entrevue de Dantzick qui eut lieu le 9 septembre 1881, entre Guillaume I[er], empereur d'Allemagne et Alexandre III, empereur de Russie. (2) Elle eut des résultats qui dissipèrent l'inquiétude de l'empereur d'Autriche touchant la politique du nouveau czar. Ce fut l'empereur Guillaume qui se chargea de rassurer François-Joseph I[er], en lui déclarant que le successeur d'Alexandre II entendait « demeurer fidèle à ses amis » et travailler loyalement avec les autres gouvernements à « maintenir la paix sur la base du respect du droit des gens et des traités existants »

Heureux de ces assurances, l'empereur d'Autriche profita de la première occasion pour exprimer ses sentiments d'amitié au puissant souverain du Nord. Le jour anniversaire de la naissance d'Alexandre III, il lui envoya une dépêche très cordiale. Le czar lui répondit immédiatement en ces termes :

« Les félicitations que tu as eu l'amabilité de m'adresser pour mon jour de naissance, m'ont profondément touché et je t'en remercie de tout cœur. J'ai été très heureux de voir l'empereur Guillaume, ce vénérable ami auquel nous unissent les liens communs d'une affection profonde ».

Quelques mois plus tard, le 20 mai 1882, le traité de la Triple Alliance fut signé à Vienne. En Russie, dès qu'on

personne ne pouvait contester. Or, choisir un tel moment pour accuser M. Depretis de tendances de plus en plus radicales, c'était un expédient mesquin et une ruse qui ne pouvait tromper personne.

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. XII, pp. 361-362.

(2) Voy. au chapitre VI de cette étude.

eut la nouvelle de la conclusion de ce pacte international, on se montra inquiet, d'autant plus que plusieurs orateurs, dans le parlement italien, avaient dit sans ambages que l'alliance avec les puissances de l'Europe centrale était absolument nécessaire et conforme aux intérêts italiens qui réclamaient une Autriche forte servant de rempart à l'Italie contre les envahissements de la Russie dans les Balkans. M. de Bismarck s'aperçut aussitôt que le czar et le gouvernement russe redevenaient inquiets et qu'ils se méfiaient de la politique des puissances alliées. Redoutant un rapprochement de la Russie et de la France, le chancelier allemand s'empressa de travailler à rassurer le cabinet de Saint-Pétersbourg. Profitant d'une visite que de M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, lui fit peu de temps après, M. de Bismarck lui déclara que, dans leur commun intérêt, les empereurs d'Autriche, d'Allemagne et de Russie devraient signer un traité secret. Il ajouta que c'était là le plus vif désir de Guillaume Ier qui voulait favoriser tellement la Russie qu'il lui permettrait bien volontiers de prendre enfin une revanche pacifique du traité de Berlin (1).

En quoi consistait cette « revanche pacifique », proposée par M. de Bismarck ? Pour l'expliquer, il faut jeter un coup d'œil en arrière et résumer aussi brièvement que possible les évènements qui eurent pour théâtre la presqu'île des Balkans en 1876 et les années suivantes.

Lorsque, en 1876, à la suite des insurrections de Bosnie et d'Herzégovine et de la guerre malheureuse de la Serbie contre la Turquie, le czar Alexandre II prit la résolution de délivrer les chrétiens de la presqu'île des Balkans du joug odieux de la Porte Ottomane, il voulut d'abord rassurer l'empereur d'Autriche. Dans ce but, il alla lui faire visite au château de Reichstadt. Dans les conférences qui eurent lieu alors entre les deux empereurs, le

(1) Voy. Elie de Cyon, *Histoire de l'entente franco-russe (1886-1894), Documents et souvenirs.* — Paris, 1895, Librairie A. Charles, p. 131.

czar s'engagea à faire céder la Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche-Hongrie à la condition que cette puissance demeurât neutre pendant la guerre que la Russie allait faire à la Turquie et qu'elle permît au czar de délivrer les Bulgares de la domination ottomane et de fonder entre le Danube, la Mer Noire et la Mer Egée une grande principauté de Bulgarie. Il est possible que l'empereur François-Joseph ne saisît pas alors toute la pensée de son impérial interlocuteur et ne comprît pas toute l'étendue territoriale que le czar voulait donner à la Bulgarie. C'est pourquoi il consentit à signer, sur les bases que je viens d'indiquer, avec l'empereur Alexandre II, la convention du 15 janvier 1877.

Lorsque, à la fin de la guerre russo-turque, le czar arracha au sultan Abdul-Hamid II le traité de San Stefano, l'Autriche fut effrayée des concessions qu'Alexandre II avait obtenues. Encouragée par l'attitude menaçante de l'Angleterre dont la flotte était réunie en face du Bosphore, elle protesta contre la concession de la moitié de la Macédoine et de la province de Philippopoli à la future principauté de Bulgarie et menaça de prendre les armes si le traité de San Stefano n'était pas sérieusement modifié. Voulant à tout prix éviter une guerre générale, où l'Allemagne avait quelque chose à perdre et rien à gagner, M. de Bismarck proposa à l'Europe un congrès pour régler définitivement les affaires d'Orient. Sa proposition fut acceptée et le congrès se réunit à Berlin sous la présidence du chancelier allemand.

Au début des discussions des diplomates réunis dans la capitale de l'Allemagne, M. de Bismarck déclara que son pays n'aspirait à aucun agrandissement de territoire et que, quant à lui, il n'avait qu'une seule ambition, celle d'être « l'honnête courtier » destiné à concilier les intérêts des puissances en Orient. Mais, en réalité, M. de Bismarck se soucia bien davantage de faire les intérêts de l'Angleterre et de l'Autriche que de tenir compte des sacrifices que la Russie avait faits pour la libération des chrétiens des Balkans. Tandis que la Turquie reprenait possession de la

Macédoine, que l'Autriche recevait la Bosnie et l'Herzégovine et l'Angleterre l'île de Chypre, la Russie devait se contenter de la Bessarabie roumaine qu'elle échangeait contre la Dobroudja que le Sultan cédait à la Roumanie et des districts de Kars, Batoum et Ardavan, en Arménie. Quant à la Bulgarie, elle était réduite au territoire borné par la Serbie à l'ouest, la Mer Noire à l'est, le Danube au nord, les Balkans au sud. La province de Philippopoli était érigée en territoire autonome sous le nom de Roumélie orientale. Elle devait être placée sous la domination directe du Sultan et avoir à sa tête un gouverneur chrétien, nommé pour cinq ans avec l'agrément des grandes puissances de l'Europe et assisté d'un conseil de gouvernement et d'une assemblée provinciale.

Il est inutile de dire que la Russie fut profondément irritée par les résultats du traité de Berlin. Elle reprochait amèrement à M. de Bismarck d'avoir trahi sa confiance et de s'être montré ingrat envers le czar qui l'avait si vivement appuyé en 1870, lors de la guerre franco-allemande. Mais elle était trop affaiblie par la guerre qu'elle avait entreprise contre la Turquie pour se jeter dans une nouvelle aventure. Elle se résigna donc à accepter le traité de Berlin, mais elle se promit de travailler avec ardeur pour prendre une revanche éclatante de l'humiliation qu'elle venait de subir.

Les affaires de Bulgarie se prêtaient à merveille pour donner à la Russie l'occasion qu'elle cherchait d'annuler une partie des effets du traité de Berlin. Il était évident que les Bulgares ne se résigneraient pas facilement à subir la clause du dit traité qui les privait de la Macédoine et surtout de la province de Philippopoli. L'idée de partager la Bulgarie en deux parties égales, l'une au nord, l'autre au sud des Balkans, était belle sur le papier, mais absurde. Il était impossible, en pratique, de l'appliquer sans courir de gros risques. D'ailleurs, la Russie jouissait, au nord comme au sud des Balkans, d'une influence égale et immense, fortifiée par la reconnaissance des populations qui avaient voué un véritable culte à Alexandre II, appelé par

les Bulgares *le czar libérateur*. Au surplus, le congrès de Berlin avait donné à la Russie le droit de gouverner la Bulgarie, au nord des Balkans, jusqu'à l'élection du prince et à l'approbation de la constitution de la principauté par une assemblée constituante. La Russie profita des deux années qui précédèrent l'élection du prince de Bulgarie pour faire une active propagande contre la séparation de la Roumélie orientale de la mère patrie (1). Cette question était donc bien vivante, malgré la solution contraire adoptée par le congrès de Berlin, et, si on ajournait toute tentative directe pour l'union des deux Bulgaries, c'était uniquement parce que, à Saint-Pétersbourg comme au nord et au sud des Balkans, on estimait que l'affaire n'était pas encore mûre et qu'il fallait attendre une occasion favorable pour réaliser les vœux patriotiques du peuple bulgare.

En attendant, des symptômes se produisaient qui prouvaient même aux aveugles volontaires que l'œuvre du congrès de Berlin en Bulgarie n'était point viable. Le Sultan, d'accord avec les puissances signataires du traité de Berlin, avait nommé Aleko-pacha gouverneur général de la Roumélie orientale. Aleko-pacha était un diplomate turc d'origine grecque. Il avait pris un nom turc, mais s'appelait de son vrai nom : le prince Vogoridès (2). Les Bulgares

(1) Quant à la Macédoine, la Russie ne renonçait pas, sans doute, à en revenir même pour cette province, au traité de San Stefano, mais elle comprenait fort bien que la question n'était pas aussi simple que celle qui concernait la Roumélie Orientale. Car, tandis que la quasi totalité des habitants de la Roumélie Orientale appartient à la race bulgare, la population de la Macédoine est très mêlée. On y rencontre côte à côte des Bulgares, des Grecs, des Roumains, des Serbes, des Albanais et des Turcs. Or, mettre sur le même pied la Roumélie Orientale et la Macédoine, c'était s'exposer à compromettre gravement le résultat de la politique russe en Bulgarie et à soulever des difficultés internationales insurmontables. La Russie renonça donc, pour le moment, à poursuivre le plan grandiose qu'elle avait fait accepter, l'épee à la main, au sultan Abdul-Hamid II, à San Stefano, et se contenta de travailler à ce qu'on appelait alors l'union des deux Bulgaries. Ce qui est curieux, c'est que, quelques années plus tard, cette union se fit précisément contre la volonté du Czar, comme on le verra dans la suite de cette étude.

(2) Je ne garantis pas que le titre de prince qu'Aleko-Pacha-Vogoridès se donnait fût bien authentique.

de la Roumélie Orientale accueillirent sans enthousiasme, mais aussi sans hostilité, la nomination d'Aleko. Mais, lorsque celui-ci quittant Constantinople et Andrinople, se présenta à la frontière rouméliote habillé d'un uniforme turc, coiffé d'un fez et suivi par une escorte de soldats ottomans, ce fut un *tolle* général parmi ses administrés, à tel point qu'effrayé par la colère populaire, le malheureux Aleko fut contraint de se coiffer d'un kalpak (bonnet à poil) bulgare et de renvoyer son escorte. Ce n'est qu'à ce prix qu'il put gagner Philippopoli et s'y installer. La Turquie avait le droit de tenir garnison à Philippopoli, et dans les principales villes de la Roumélie orientale; mais jamais les Rouméliotes ne permirent à un soldat turc de franchir la frontière de leur pays. Le sultan eut beau protester et contre la conduite pusillanime d'Aleko-pacha et contre la violation du traité de Berlin de la part des Rouméliotes, elle n'obtint rien, et Abdul-Hamid II dut se résigner aux faits accomplis de peur de provoquer quelque chose de pire.

Quant à la Bulgarie proprement dite, elle ne tarda pas à choisir son prince. Le 29 avril 1879, l'Assemblée constituante de Tirnova élut à l'unanimité, comme souverain du pays, le prince Alexandre de Battenberg, neveu du czar. Cette nomination fut approuvée par la Porte ottomane et confirmée par les puissances signataires du traité de Berlin. Le prince était jeune; il avait fait la campagne contre la Turquie dans les rangs de l'armée moscovite, et le czar Alexandre II avait pour lui une affection paternelle. Alexandre de Battenberg installa la capitale de la Bugarie à Sophia, d'où il lui était facile d'empêcher toute expansion de la Serbie en Macédoine et de préparer l'annexion de la Roumélie orientale. Ce furent là comme les points cardinaux de sa politique (1). Tant que le czar Alexandre II

(1) Voy. A. G. Drandar, *Cinq ans de règne. Le prince de Battenberg en Bulgarie* (Paris, Librairie Dentu, 1884), p. 34.

Au sujet d'Alexandre Ier, prince de Bulgarie, voy. aussi mon article intitulé : *Alexandre de Battenberg, premier prince de Bulgarie*, dans le *Correspondant*, livraison du 15 décembre 1893, pp. 1055-1091.

vécut, les rapports entre la Bulgarie et la Russie furent excellents. Le prince Alexandre Ier agissait comme un lieutenant du czar. Il accepta comme ministre de la guerre, un général moscovite ; des officiers russes eurent la mission d'organiser l'armée bulgare et de la commander, pendant que des fonctionnaires de même nationalité organisaient les autres grands services de l'Etat. Les difficultés ne manquèrent pas sans doute, car les officiers et fonctionnaires russes ne respectaient pas toujours la volonté du prince et le froissaient par leurs manières brusques et outrecuidantes. Mais Alexandre Ier faisait de temps en temps le voyage de Saint-Pétersbourg et arrangeait tous les différends d'accord avec le czar.

L'assassinat d'Alexandre II changea du tout au tout la situation à Sophia. Le nouvel empereur de Russie n'avait aucune sympathie pour le prince que son père chérissait, et il le lui faisait bien voir. Les généraux et fonctionnaires russes, n'ayant plus à compter avec Alexandre II, traitèrent le jeune souverain de la Bulgarie en humble vassal de la Russie. De graves dissentiments s'ensuivirent entre la cour de Saint-Péterbourg et le prince Alexandre qui chercha, auprès de la reine Victoria d'Angleterre, l'appui qui lui faisait désormais défaut sur les bords de la Néva. L'Angleterre, heureuse de faire échec à la politique russe dans la presqu'île des Balkans, combla le prince de Bulgarie de prévenances. Le czar en éprouva un vif ressentiment et le ministre des affaires étrangères de Russie, M. de Giers, en passant par Vienne, en 1883, manifesta son mécontentement, au sujet des affaires bulgares, au cabinet autrichien, en disant : « Peut-être le prince Alexandre a-t-il un peu trop oublié ce qu'il nous devait. » (1)

Depuis longtemps, M. de Bismarck prévoyait que le czar ne tolérerait pas longtemps l'attitude nouvelle du prince de Bulgarie, et que, pour sauvegarder son amour-propre et les intérêts russes dans le Balkans, Alexandre III n'hésiterait pas même devant la violation du traité de Berlin. Le

(1) Voy. A. G. Drandar, *op. cit.*, p. 207.

chancelier redoutait une telle éventualité. Car, non seulement elle eût anéanti tous les effets de l'entrevue de Dantzick, mais elle pouvait provoquer une guerre générale. L'Autriche se serait crue dupée par la Russie et tout lien d'amitié eût été brisé entre François-Joseph Ier et Alexandre III. De là à un conflit armé, il n'y avait qu'un pas bien facile à franchir. Or, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'Allemagne avait tout intérêt à travailler en faveur de la paix, et M. de Bismarck le comprenait si bien que, sans tenir le moindre compte des sympathies dont le prince de Battenberg jouissait en Allemagne, ni de l'origine allemande du jeune souverain de Bulgarie (1), il ne songea qu'à chercher une *combinazione* capable de donner satisfaction au czar sans mécontenter l'empereur François-Joseph Ier. Dans ce but, le chancelier allemand offrit à M. de Giers de faire abroger l'article du traité de Berlin qui divisait la Bulgarie en deux parties et de remettre en vigueur l'article du traité de San Stefano qui consacrait l'unité de la jeune principauté, sauf à renoncer pour le moment à lui annexer la Macédoine pour éviter une nouvelle guerre contre la Turquie qui avait repris possession de cette province. En même temps, M. de Bismarck faisait à la Russie une proposition qu'il savait particulièrement agréable au czar Alexandre III. Il lui laissait toute faculté pour préparer une révolution de palais à Sophia, dans le but de chasser le prince Alexandre Ier de son trône et de le remplacer par un prince absolument dévoué à la politique russe (2).

(1) Le prince de Bulgarie était le fils du prince Alexandre de Hesse. Le mariage morganatique de son père avec une dame n'appartenant pas à une famille royale avait privé ses enfants du titre de princes de Hesse. Le grand duc de Hesse leur accorda, en guise de compensation, le titre de princes de Battenberg.

(2) Le prince de Battenberg eut vent de ces intrigues de M. de Bismarck et chercha à les déjouer en faisant intervenir en sa faveur le grand duc de Hesse auprès de l'empereur Guillaume Ier. M. de Bismarck ne lui pardonna jamais ses démarches et devint tellement furieux contre le jeune souverain de Bulgarie qu'il suffisait de lui parler de ce prince pour provoquer sa colère. Le prince de Battenberg, profondément blessé par cette conduite du prince de Bismarck, ne

Sans doute, l'« honnête courtier » ne se dissimulait point que son alliée, l'Autriche-Hongrie, ne serait pas du tout satisfaite de ces concessions qu'il offrait à la Russie, mais il croyait que les intérêts autrichiens pourraient être sauvegardés en demandant au czar de ne pas s'opposer à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche et à la concession d'une partie de la Macédoine et du port de Salonique à cette puissance, le jour où la Bulgarie pourrait s'agrandir jusqu'à la mer Egée par l'annexion de l'autre partie de la Macédoine, conformément aux clauses du traité de San Stefano. En retour des avantages qu'il proposait à la Russie, M. de Bismarck lui demandait de signer un traité secret d'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche où il voulait faire insérer un article ainsi conçu :

« Si une des trois parties contractantes est forcée de faire la guerre à une quatrième puissance, les deux autres parties contractantes observeront une neutralité bienveillante à l'égard de leur alliée. » (1)

La « quatrième puissance » n'était pas nommée, mais il est aisé de deviner que c'était bien la France. En proposant cet article, M. de Bismarck comptait se garantir contre une intervention de la Russie en faveur de la France, ce qui lui permettrait de mobiliser toute l'armée allemande et de la concentrer sur la frontière française, tandis que l'Italie, d'après les engagements pris avec l'Allemagne par le traité du 20 mai 1882, était obligée de déclarer la guerre à son tour, si la France attaquait l'empire allemand. Il n'est pas besoin d'être un profond politique pour comprendre que M. de Bismarck cherchait à obtenir de la Russie un immense avantage sans le moindre sacrifice de sa part, car c'était la Turquie qui devait payer les frais de cette affaire.

Les négociations entre MM. de Bismarck et de Giers, au

pardonna jamais au chancelier. Lorsqu'il fut contraint par le czar Alexandre III de quitter la Bulgarie, il en voulut davantage à M. de Bismarck qu'à l'empereur de Russie qui, pourtant, l'avait traité d'une façon bien peu généreuse.

(1) Voy. ELIE DE CYON, *Histoire de l'entente franco-russe*, p. 58.

sujet de ces propositions, durèrent pendant toute l'année 1883 et se prolongèrent jusqu'au printemps de l'année 1884. M. de Bismarck en avait confidentiellement informé M. le comte Kalnoky et il savait qu'il pouvait compter sur lui. Aussi, attendit-il d'être sur le point de signer la convention avec le ministre russe, pour lui demander son adhésion formelle.

Ces négociations, poursuivies avec le plus grand secret par M. de Bismarck, étaient loin d'être correctes au point de vue des rapports intimes établis entre l'Allemagne et l'Italie par le traité d'alliance signé, le 20 mai 1882, à Vienne. Sans doute, ce traité n'excluait pas la possibilité d'une entente de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie dans le but de mieux assurer le maintien de la paix de l'Europe. Mais ce qui était absolument incorrect et peut loyal de la part du chancelier allemand, c'était de ne point faire part à une des puissances alliées de ses projets et des négociations en cours avec M. de Giers. Il est d'autant plus difficile de justifier la conduite de M. de Bismarck que l'Italie, n'ayant rien à craindre d'une entente austro-russe touchant les affaires des Balkans, ne pouvait pas faire de sérieuses objections aux projets du chancelier allemand, à moins que la politique de l'Allemagne ne tendît à sauvegarder uniquement les intérêts austro-allemands, et à négliger complètement ceux de l'Italie, ce qu'on est tenté de croire en voyant le soin que M. de Bismarck mettait à cacher au cabinet de Rome et ses projets et ses négociations avec Saint-Pétersbourg et Vienne.

Quoi qu'il en soit, le célèbre ministre de Guillaume I[er] ne parvint pas à dérober entièrement ses démarches à l'œil vigilant de M. de Robilant. M. Chiala nous en fournit la preuve dans le passage suivant de l'important ouvrage que j'ai si souvent cité au cours de cette étude.

« Bien que les négociations eussent été conduites dans le plus grand secret, dit-il, elles ne furent pas complètement ignorées par le public qui en eut quelque indice, et, dès le mois de février 1884, la presse européenne fit allusion à la prochaine conclusion d'un traité secret entre les

trois empires. L'ambassadeur italien à Vienne ne manqua point d'avertir la Consulta (1) qu'il était indispensable de mettre en œuvre « la plus grande vigilance » si on ne voulait pas être surpris par les événements (2). Et lorsque, dans la seconde moitié du mois de mars, on ne put plus douter, en haut lieu, qu'un traité avait été conclu, à l'insu de l'Italie, M. le comte de Robilant indiqua à son gouvernement la voie qu'à son avis, il devait suivre pour surmonter la grave crise où il allait entrer. — « Il est clair « désormais (c'est à peu près ainsi qu'il écrivait) que nous « n'avons plus rien à attendre des deux empires qui, ras- « surés sur le compte de la Russie, n'ont plus besoin de « nous pour le moment. Cependant ne nous décourageons « point. En augmentant toujours peu à peu, comme nous « le faisons actuellement, nos forces militaires, sans, bien « entendu, porter atteinte à nos finances, et en prouvant « par des faits que le parti exalté (*sic*) (3) n'a aucune pro- « babilité de prendre le dessus en Italie, nos alliés com- « prendront toute la haute valeur de notre amitié, et c'est « pourquoi ils s'étudieront à la mieux cultiver qu'ils ne le « font aujourd'hui. Mais si, au contraire, ils nous voyaient « ramper pour mendier leurs sourires, ou si nous allions « les assourdir de nos doléances parce que leurs faveurs « nous font défaut, ces cabinets diraient — et ils n'auraient

(1) Le ministère des affaires étrangères d'Italie dont le siège est au palais de la Consulta, à Rome.

(2) Des écrits récemment publiés en France et en Allemagne, et surtout les fameuses « révélations » du prince de Bismarck, après son éloignement des affaires, ont jeté beaucoup de lumière sur le moment historique dont nous nous occupons spécialement ici. C'est pourquoi nous n'avons pas rencontré de grandes difficultés dans les démarches que nous avons faites pour obtenir de quelques amis du général de Robilant la communication de quelques fragments de sa correspondance diplomatique qui pouvaient désormais être mis sous les yeux du public, sans qu'on pût nous accuser d'indiscrétion. Que si ces fragments n'ajoutent pas grand'chose de nouveau à ce qui est dans le domaine du public, nous ne croyons pas cependant qu'on les regardera comme dénués d'importance. En tout cas, ils serviront à mieux mettre en relief une des plus nobles, des plus élevées, des plus patriotiques figures de la diplomatie italienne (*Note de M. Chiala*).

(3) L'extrême gauche, le parti révolutionnaire.

« pas tort — que nous manquons entièrement de cette « force qu'un grand Etat tire avant tout de la conscience « qu'il a de sa propre puissance intrinsèque (*sic*) et leurs « procédés à notre endroit seraient toujours plus dépour- « vus d'égards, et cela nous causerait un immense dom- « mage moral et matériel à l'étranger comme à l'intérieur. « En attendant, sauf le cas d'une provocation de notre « part, nous sommes garantis pour trois ans encore contre « toute agression. Mettons à profit ce temps ; et lorsque « l'échéance du traité sera imminente, si la constellation « (*sic*) d'alors exige encore des alliances spéciales, nous « serons en mesure de les conclure, car on nous cherchera ; « et cela nous permettra d'obtenir de tout autres condi- « tions que celles que nous avons pu obtenir lorsque nous « sommes allés à la recherche de ceux qui se souciaient « peu de nous. »

« Comme on l'a su plus tard, un traité secret pour la durée de trois ans, avait été effectivement signé, le 21 mars 1884, à Berlin, par le prince de Bismarck et les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie. Il devait être, dans le plus bref délai possible, ratifié par les trois Empereurs » (1).

Le premier signe de la nouvelle situation créée par ce traité ne tarda pas à se produire. Dès le 22 mars, à l'occasion de la fête de l'empereur Guillaume Ier, M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie, reçut la croix de l'Aigle noir. Au mois de septembre 1884, les trois Empereurs se réunirent au château de Skiernewice, dans la Pologne russe, et l'Europe put constater que la Russie semblait avoir oublié ses griefs de 1878 contre l'Allemagne et l'Autriche.

Lorsque cette espèce de nouvelle alliance des trois empires fut un fait accompli, M. de Bismarck eut soin d'en avertir l'Italie. Comme il était fort étrange qu'il eût caché à une puissance alliée une négociation anssi grave, il invo-

(1) Voy. Chiala, *Pagine di Storia contemporanea*, T. III, ch. xii, pp. 368-369.

qua un prétexte quelconque pour expliquer sa conduite, affirmant que les intérêts italiens n'étant pas en question dans le nouveau traité, le cabinet de Rome en avait été exclu, mais que cet acte diplomatique était aussi fort avantageux à la Péninsule, puisqu'il mettait la Triple Alliance, dont l'Italie faisait partie, à l'abri de toute surprise du côté de la Russie.

A ce sujet, M. Chiala nous donne les informations suivantes :

« Les cabinets alliés se bornèrent à informer la Consulta, après l'entrevue de Skiernewice, que, dans les entretiens que les trois Empereurs avaient eus ensemble, ils ne s'étaient occupés d'une manière suivie que des questions intéressant de près l'Autriche-Hongrie et la Russie dans la presqu'île des Balkans; que les rapports entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne et ceux de l'Italie avec ces deux empires, fixés par le traité du 21 mai 1882, ne subissaient aucun changement; qu'enfin, on avait constaté que le danger d'une alliance entre la France et la Russie s'était de beaucoup éloigné, et cela aussi parce que la France avait d'autres affaires sur les bras, et parce que quelques-uns de ses hommes d'Etat les plus autorisés (*sic !*) ne regardaient plus désormais une alliance avec l'Allemagne comme une éventualité impossible (1).

« Le gouvernement italien ne se montra pas empressé d'obtenir d'autres plus importants éclaircissements, et il s'abstint d'exprimer son avis touchant les déclarations qu'on venait de lui faire. Il comprit, mieux encore qu'auparavant, que l'alliance qui liait l'Italie à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, avait perdu son principal, pour ne pas dire son unique objet. La paix de l'Europe, celle du moins qui permettait au prince de Bismarck de donner à ses projets politiques tout le développement qu'ils comportaient

(1) Le second ministère Jules Ferry était alors aux affaires, et le prince de Bismarck, pour nous servir de ses propres expressions, s'était montré, en toute occasion, bienveillant jusqu'à la *servilité* envers le cabinet français, dans l'espoir de faire oublier à la France la pensée de la *revanche*. (*Note de M. Chiala*).

sans la moindre crainte de rencontrer l'opposition des autres puissances, était assurée même sans la coopération de l'Italie. Tout cela, même sans tenir compte du rapprochement de la France et de l'Allemagne, sur lequel M. de Bismarck disait, non sans ostentation, qu'il pouvait compter, créait pour l'Italie une situation nouvelle qui n'était point dépourvue de dangers. Car, si notre dignité ne nous permettait pas, comme M. le comte de Robilant l'écrivait, de Vienne, à cette époque, de nous transformer en « satellites obéissants de la puissante triade (*sic*) impériale » (1), d'autre part, dans les conditions où nous nous trouvions, il ne pouvait nous convenir de nous priver complètement des sympathies des trois empires et de les ranger parmi nos adversaires.

« L'Italie ne crut point s'exposer à ce danger en rendant plus intimes ses rapports avec l'Angleterre qui s'étaient quelque peu refroidis depuis notre refus d'intervenir avec elle en Egypte. C'est pourquoi, dans la conférence réunie à Londres pour prendre une résolution touchant les mesures financières proposées par le cabinet de Saint-James pour relever le crédit de l'Egypte, l'Italie appuya plus chaleureusement qu'auparavant les propositions anglaises quoiqu'elles fussent combattues par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Comme on pouvait s'y attendre, la conduite du cabinet de Rome déplut à Vienne et à Berlin, et on voulut l'attribuer au mécontentement que l'entrevue impériale de Skiernewice nous avait causé (2). On nous fit remarquer,

(1) Sous une forme, M. Roger Bonghi exprimait à peu près la même pensée dans son article, intitulé : *L'entrevue des Empereurs et l'Italie*, article publié par le *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 1er octobre 1884. «... Nous ne sommes obligés de nous lier étroitement avec personne, ou de nous mettre à la suite de qui que ce soit, disait M. Bonghi. Nous n'apercevrions même pas l'utilité de continuer avec les trois empires l'alliance qui, depuis trois ans, nous unit avec deux d'entre eux. Cela n'ajouterait rien ni à eux ni à nous. Nous ferions une bien petite figure dans ce *quartetto*, plus petite encore que celle que nous avons faite dans le *terzetto*... » (*Note de M. Chiala*).

(2) Nous avions déjà écrit ce chapitre lorsque nous reçûmes la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er juin 1897. On peut y lire un article de M. Lefebvre de Béhaine, ancien ambassadeur de France

en cette occasion, que le fait d'être « alliés » n'impliquait pas que les pays faisant partie de cette alliance fussent « liés » les uns aux autres, et que, par conséquent, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie pouvaient régler leurs intérêts « spéciaux » avec la Russie, intérêts qui nous étaient « complètement étrangers », sans que pour cela elles manquassent à leurs devoirs d'alliées. Notre réponse fut que, précisément, parce que le fait d'être « alliés » n'impliquait pas que les pays faisant partie de l'alliance fussent « liés », il n'y avait rien d'étrange à nous voir cette fois ne pas emboîter le pas des deux empires, parce que nous avions, en Egypte, des intérêts absolument « spéciaux » à protéger » (1).

On ne peut pas nier que la réponse que M. Mancini fit à MM. de Bismarck et Kalnoky en cette occasion ne fût habile et sensée. Puisque les cabinets de Berlin et de Vienne, sous prétexte qu'il s'agissait de défendre leurs intérêts

près le Saint-Siège, intitulé : *Léon XIII et le prince de Bismarck*. Parlant du retour de Berlin à Rome, vers la fin septembre 1884, de M. de Schlözer, envoyé officieux de Prusse près le Saint-Siège, M. Lefebvre de Béhaine nous fournit ces précieux détails :

« Il (M. de Schlözer), manifesta avec enjouement sa surprise que le Saint-Siège ne comprît pas l'utilité de s'entendre avec le prince de Bismarck. A cette époque, on disait vaguement, en Allemagne, que le gouvernement de la République semblait incliner vers une attitude moins réservée que celle qu'il avait gardée depuis 1871. « Voyez la « France, disait M. de Schlözer au cardinal Jacobini, elle a fini par « venir à nous. La Russie a fait de même, et à Paris comme à Saint- « Pétersbourg on est très content, *tandis que l'Italie est furieuse* (sic) « *de n'avoir pas été invitée à l'entrevue de Skiernewice*. Vous devriez « faire comme la France et la Russie et vous rapprocher de l'Alle- « magne ».

Cette note est de M. Chiala. A mon sens, l'éminent historien exagère la portée de ce discours de M. de Schlözer. Le représentant de la Prusse près le Saint-Siège continuait de jouer le rôle qu'il jouait depuis son arrivée à Rome, en 1881. Sachant que le Saint-Siège était très préoccupé des conséquences de la Triple Alliance pour ce qui avait trait à la question romaine, il s'efforçait de persuader au secrétaire d'Etat de Léon XIII que M. de Bismarck avait dupé l'Italie. Il espérait par là d'arracher au Pape les concessions exorbitantes qu'il n'avait pu obtenir depuis trois ans, malgré ses incessantes démarches.

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. XII, pp. 370-72.

« spéciaux » qui ne regardaient point l'Italie, se croyaient libres de traiter avec la Russie, sans même en informer le cabinet de Rome, que pouvaient-ils reprocher à l'Italie qui, se plaçant au même point de vue, se rangeait du côté de l'Angleterre dans les affaires d'Egypte ? MM. de Bismarck et Kalnoky devaient en être d'autant moins surpris qu'ils ne pouvaient pas ignorer que le gouvernement italien et surtout la très grande majorité des partisans de la Triple Alliance en Italie, voulaient fermement que le traité de 1882 fût interprété de manière à ne pas exclure l'entente cordiale entre l'Italie et l'Angleterre qui durait depuis 1860.

En tout cas, quelle que soit l'opinion qu'on ait touchant la politique italienne et la Triple Alliance, ce qui est incontestable c'est que M. de Bismarck se gênait fort peu lorsqu'il s'agissait de faire ses affaires et que sa conception des droits et des devoirs des puissances alliées ne s'accordait guère avec l'idée qu'on s'en fait ordinairement. C'est pourquoi, si, en Italie, on se montra mécontent de la conduite du chancelier, on en avait parfaitement le droit.

(*A suivre*) Comte Joseph GRABINSKI.



REVUE D'ÉTUDES ROMANES

1. *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte des romanischen Philologie.* Unter Mitwirkung von über hundert Fachgenossen herausgegeben von Karl VOLLMÖLLER. Mitredigiert von G. BAIST, OTTO E. A. DIKMANN, R. MAHRENHOLTZ, V. ROSSI, C. SALVIONI. IV Band. 1895-6. 3. und 4. Hefte. 1899-1900. 2 fascicules in-8 de 213 et 598 + 36 pp. Erlangen, Fr. Junge. 8 et 24 marks.
2. *Geschichte der Franzœsischen Literatur von den œltesten Zeiten bis zur Gegenwart.* Von Prof. Dr Hermann SUCHIER und Prof. Dr Adolf BIRCH-HIRSCHFELD. Avec 143 illustrations dans le texte, 23 planches en chromo, en gravure sur bois et en gravure à l'eau-forte, et 12 fac-similé. 1900. 1 vol. in-8 de XII-733 pp. Leipzig et Vienne, Bibliographisches Institut, 16 marks, en belle reliure.
3. *Le Bestiaire de Philippe de Thaün.* Texte publié avec introduction. notes et glossaire, par Emmanuel WALBERG. 1900. 1 vol. in-8 de CXIV-176 pp. Lund, Hj. Möller. Paris, H. Welter.
4. *Grammática histórico-comparada de la Lengua Castellana,* por el Padre Ml Enrique TORRES Y GÓMEZ, de las Escuelas Pias. 1899. 1 vol. in-8 de XVI-491 pp. Madrid, Sáenz de Jubera Hermanos, 10, Campomanes.
5. *Arte, Scienza e Fede ai giorni di Dante.* Conferenze Dantesche tenute a cura del Comitato Milanese della Società Dantesca Italiana. 1901. 1 vol., petit in-8 de XXXI-323 pp. Milan, U. Hoepli. 6 lires 50.
6. *Letteratura Italiana,* dalle Origini al 1748, par Cesare FENINI, 1900. 5e édition, remaniée complètement par le Prof. Vittorio FERRARI. 1 vol. in-18 de X-291 pp. Même librairie. 1 lire 50.
7. *Grammatica e vocabolario della lingua rumena,* del Prof. R. LOVERA. 1900. 1 vol. in-18 de VIII-200 pp. Même librairie. Même prix.

1. Nous avons déjà loué comme il convient la courageuse entreprise de M. Karl Vollmöller, qui s'est proposé de nous donner, dans des répertoires périodiques, la connaissance des publications relatives à la philologie romane. Nous constatons cette fois, mieux encore que précédemment, toute l'extension qu'il donne au mot de « philologie »,



en y rattachant tout ce qui peut nous éclairer sur la vie intellectuelle d'un peuple. Nous ne disons même pas encore assez. Car, dans ce manuel, il y a tels chapitres que nous sommes étonné d'y rencontrer : si nous concevons, jusqu'à un certain point, qu'on s'y occupe de la linguistique indo-européenne, des langues celtes et des langues italiques sœurs du latin, nous comprenons moins qu'on y ait fait place à tels ouvrages arabes, ou bien au basque, à l'albanais et même au grec médiéval et moderne. Pour le moment, nous admettrons comme vrai le principe de Jacotot : *Tout est dans tout*, et nous passerons outre.

Les deux derniers fascicules que nous avons reçus, complètent le tome IV du *Jahresbericht*, qui comprend tous les ouvrages publiés en 1895 et 1896, quelques-uns exceptés, dont il sera parlé au tome suivant. Nous pouvons maintenant jeter un regard d'ensemble sur cette œuvre, et l'apprécier plus sûrement et plus complètement. Elle comprend quatre grandes divisions, où sont étudiées respectivement la linguistique, puis l'histoire littéraire des peuples néo-latins, ensuite les sciences auxiliaires de la philologie romane, — nous n'avons pas en français de terme qui réponde à l'expression allemande « *Grenzwissenchaften* » —, enfin les méthodes et les publications pour l'enseignement du français. (Nous avons déjà fait remarquer, dans un article précédent, quel honneur les savants allemands font ainsi à notre langue, en s'occupant des livres propres à l'enseigner, à l'exclusion des autres idiomes romans.)

Chacune de ces quatre divisions est fragmentée en plusieurs chapitres, où chaque spécialiste est invité à nous parler des auteurs qu'il a plus particulièrement étudiés. Ainsi, pour emprunter nos exemples au quatrième fascicule, que nous n'avons pas encore analysé jusqu'ici, l'histoire comparée des littératures a pour rapporteur M. W. von Wurzbach, les littératures celtiques, M. L. Chr. Stern, la littérature basque, M. J. Vinson, celle du Portugal, Mme Carolina Michaëlis de Vasconcellos. Certaines littératures sont d'ailleurs trop fécondes et trop impor-

tantes pour avoir été confiées à un seul et même critique. Une division plus ténue du travail s'imposait, et le sagace directeur l'a bien compris. Ainsi, pour faire le bilan de la littérature italienne, nous constatons que treize rédacteurs se sont mis à l'œuvre; pour celui de notre histoire littéraire, nous en comptons huit. Et, puisque nous parlons de cette partie si importante du *Jahresbericht*, n'oublions pas de dire qu'elle comprend une revue de tous les ouvrages où sont étudiées les influences réciproques des littératures romanes entre elles, ou avec les littératures germaniques.

La partie consacrée aux sciences auxiliaires de la philologie est celle qui présente le plus de bigarrures et de lacunes. La première subdivision traite du *Volkskunde*, expression qui n'a pas d'équivalent en français, et qui dit plus que ce vilain mot de « folklore », maintenant reçu chez nous. Ici, nous trouvons un superbe article de M. Friedrich S. Krause, que nous ne saurions assez louer, et qui devrait servir de modèle à tous les collaborateurs du *Jahresbericht*. C'est bien de cette manière, en fécondant les données bibliographiques par des idées générales, qu'on devient un savant au lieu de rester un bibliographe, et que l'on initie ses lecteurs à une vraie connaissance des disciplines philologiques. Dans cette même partie, nous recommandons aussi l'article consacré au folklore italien par un savant de premier ordre, M. Giuseppe Pitrè. Puis, nous rencontrons des chapitres insérés là, nous ne savons trop pourquoi : un d'eux, par exemple, est consacré à la géographie et à l'ethnologie du Tyrol, tandis que celles des autres pays sont négligées ; un autre traite de l'histoire ecclésiastique de l'Espagne, ce qui n'a pas été fait pour les autres parties du domaine roman. Nous aurions d'ailleurs mauvaise grâce à insister sur les critiques. Nous pouvons vérifier combien est ardue la tâche de M. K. Vollmöller, et combien il lui est difficile de réunir en temps opportun tous les travaux qui doivent entrer dans son répertoire. Ainsi, pour la littérature profane de l'Espagne, il n'a reçu que ce qui concerne les ouvrages dramatiques, et encore la

revue de ces œuvres est-elle incomplète : le reste sera traité dans le tome V.

Toutefois, nous devons soumettre à l'éminent directeur une remarque, qui est en même temps un conseil. La linguistique et la littérature d'un pays sont souvent étudiées d'une manière incomplète et tout à fait insuffisante, quand elles ne sont pas confiées à des savants qui y résident. Nous l'avons constaté, en examinant les articles de ce répertoire consacrés à notre histoire littéraire, à partir du XVIe siècle jusqu'à l'heure présente. Souvent les critiques signalent des ouvrages sans mérite, oubliant ceux qu'il est nécessaire de connaître. Dans tous les cas, ils ne savent pas placer les publications à leur rang, mettre au premier plan et faire ressortir les ouvrages importants, reléguer au second ou au dernier ceux qui méritent moins d'attention ou sont entièrement négligeables. Et d'ailleurs, quand un ouvrage a peu ou point de valeur, ne vaudrait-il pas mieux le négliger complètement et n'en pas parler? C'est surtout à propos de notre littérature contemporaine qu'il nous est permis de faire cette remarque. L'étude bibliographique de cette littérature n'est plus qu'un catalogue indigeste, où nous trouvons citées pêle-mêle des œuvres importantes et des productions sans valeur, des chefs-d'œuvre appréciés de tous et des ouvrages qu'un intellectuel rougirait de lire. Si d'ailleurs M. K. Vollmöller ne peut trouver chez nous les collaborateurs qu'il désire, il est nécessaire qu'il s'adresse à de vrais spécialistes, dont la compétence soit indiscutable, la critique basée sur une lecture attentive, et les jugements dictés, non par le caprice, mais par la modération et l'équité.

Mais, à tout prendre, et malgré ces critiques que nous devions formuler, ce *Jahresbericht* est une œuvre méritoire et une source précieuse de renseignements. Il serait très regrettable qu'il vînt à disparaître, et tous les romanistes doivent s'ingénier à le soutenir de leur mieux. Ils y trouveront un moyen prompt et facile de compléter leurs connaissances philologiques. Tel savant, par exemple, peut savoir très bien ce qui a été publié relativement à la litté-

rature et à la langue de notre pays, mais ignorer les ouvrages où il pourrait étudier le castillan ou le catalan; tel connaîtra les livres consacrés au provençal, et ne saura pas à quels auteurs recourir pour le florentin ou le logodurien. Les indications de ce répertoire l'auront bientôt mis sur la vraie voie. Le *Jahresbricht* sera très utile aux chercheurs isolés, qui n'ont pas les grandes bibliothèques publiques à leur portée. Quant à celles-ci, elles devront lui ménager une place à l'*Omnium*, où il facilitera les recherches, et épargnera un temps précieux à tous les chercheurs qui s'occupent d'études romanes.

2. Le plus souvent, quand un auteur entreprend un ouvrage de vulgarisation, il n'a pas la préoccupation de faire œuvre de savant et de critique. C'est pourquoi les ouvrages de cette nature, au moment de leur apparition, mettent en défiance les érudits. Nous nous rappelons que, à l'Ecole des Chartes, notre maître, M. Léon Gautier, disait plaisamment : « La plus grande injure que l'on puisse aujourd'hui adresser à quelqu'un, c'est de l'appeler vulgarisateur. » Toutefois, il arrive que parfois nous sommes heureusement surpris, en constatant que certains ouvrages peuvent à la fois être compris du grand public, et s'imposer à l'attention des critiques les plus exigeants.

Tel est le cas pour une nouvelle histoire de la littérature française qui vient de paraîte en Allemagne, et que nous allons essayer d'apprécier comme il convient. Cette monographie est due à deux savants. L'un est le Dr Hermann Suchier, si connu pour les travaux philologiques qu'il nous a donnés, et particulièrement pour son excellente édition de la gracieuse chantefable d'*Aucassin et Nicolete*. Le second est le Dr Birch-Hirschfeld, professeur à l'Université de Leipzig, plus connu peut-être au delà des Vosges que chez nous, mais qui semble posséder parfaitement notre littérature moderne. Le premier s'est attribué la rédaction de la première partie, qui s'arrête au commencement du XVIe siècle. Le second s'est chargé de conduire notre histoire littéraire jusqu'à la fin du XIXe. Il était à craindre qu'une

œuvre confiée à deux auteurs différents ne présentât des disparates et ne manquât d'unité. Cette crainte ne s'est pas vérifiée : dans l'ensemble de la rédaction, nous avons constaté une remarquable conformité entre les deux auteurs, qui tous deux se sont efforcés de montrer la littérature dans ses rapports avec les mœurs et nos institutions. Les différences, d'ailleurs d'une importance secondaire, que nous avons remarquées entre l'exposition de la première partie et celle de la deuxième, tiennent à la diversité des époques. M. Hermann Suchier a pu traiter la littérature du moyen âge d'une manière plus large et plus générale : c'est qu'alors les genres ont été compris de la même manière, ou peu s'en faut, pendant plusieurs siècles consécutifs, et que l'évolution littéraire s'est accomplie, à cette époque, d'une manière lente et sans secousses. Pendant la période moderne, au contraire, les révolutions littéraires se multiplient aussi fréquemment que les révolutions politiques, et la personnalité des auteurs se révèle dans leurs ouvrages avec une telle puissance, qu'il est impossible de ne pas en tenir un grand compte : pour ce double motif, l'exposition de M. Birch-Hirschfeld devait être plus fragmentaire et plus morcelée. Mais comme d'ailleurs, il a pris soin de ne pas se perdre dans les détails, comme il a négligé les auteurs les moins importants pour accorder toute son attention aux princes de notre littérature, l'ordonnance de son œuvre ne contraste pas trop avec celle que nous remarquons dans la première partie du livre.

C'est surtout à cette première partie que nous nous sommes arrêté, d'abord parce qu'il y est question du moyen âge, — avouons-le bien simplement, — et ensuite parce qu'elle est traitée d'une manière supérieure par le Dr H. Suchier. Le savant romaniste s'est proposé un plan très vaste, qui comprend, non pas seulement la littérature des pays de langues d'oui, mais encore celle du Midi de la France. Bien plus, il y a fait rentrer les œuvres des écrivains étrangers, soit anglais, soit italiens, qui ont employé nos dialectes pour rendre leur pensée. Ce plan, il l'a très bien rempli, et partout il nous apparaît comme un auteur

qui connaît à fond les matières qu'il traite. Il établit partout des distinctions bien nettes et bien exactes entre les différents genres, les diverses écoles et les époques successives de notre littérature. Et puis, ce que nous ne saurions assez louer, ce sont les excellents résumés où il développe certains points particuliers, où il analyse, par exemple, les œuvres les plus intéressantes qu'il a rencontrées dans ses investigations érudites. Grâce à ces résumés, dont la longueur est toujours proportionnée à l'importance du sujet, nous gardons de nos lecteurs un souvenir plus vivant, plus complet, plus profondément gravé dans la mémoire. Parfois, — l'auteur l'avoue bien nettement, — il s'écarte des opinions professées par un romaniste aussi qualifié qu'est M. Gaston Paris. Il a voulu être personnel, ne se fier qu'à sa propre expérience, et ses recherches l'ont conduit quelquefois à des résultats différents de ceux obtenus par ses devanciers. Mais il nous a promis de nous donner ses raisons, et nous ne pourrons que gagner à des discussions courtoises entre des savants d'une haute valeur.

Nous avons été moins frappé des qualités que M. Birch-Hirschfeld a montrées, en nous contant notre histoire littéraire à partir de la Renaissance. Cette histoire, beaucoup la connaissent depuis longtemps dans tous ses détails. Les auteurs dont l'éminent professeur esquisse le portrait, nous sont familiers pour la plupart. Et d'ailleurs, nous avons en France tant de critiques qui se sont occupés de cette histoire, qu'il n'est guère possible de l'exposer d'une manière vraiment neuve dans un tableau aux proportions restreintes. Mais, à tout prendre, ce tableau est si bien conçu et les détails y sont si heureusement disposés, que le grand public trouvera de l'intérêt à en examiner toute l'économie. Nous ne partageons pas toutes les opinions et nous n'adhérons pas à tous les jugements formulés par M. Birch-Hirschfeld. Mais nous estimons qu'en tout il s'est efforcé de demeurer impartial. Ce que nous avons regretté particulièrement, c'est qu'il n'ait pas eu même une mention pour certains écrivains catholiques du XIXe siècle, dont la valeur personnelle et l'action sociale ne peuvent être mises en doute. Vu

le plan qu'il s'est proposé, il est de ces auteurs qu'il lui était permis de négliger. Mais nous sommes très péniblement surpris, en voyant qu'il n'a pas un mot pour Montalembert, ni même pour le P. Lacordaire, dont le génie n'est plus discuté, et dont la stature devient de plus en plus gigantesque, à mesure que les années nous éloignent de lui. Puisque nous en trouvons ici l'occasion, nous avons un reproche similaire à formuler à l'égard de M. Hermann Suchier. Le savant médiéviste ne nous dit à peu près rien de la chaire au moyen âge : il ne parle pas de Maurice de Sully, ni des sermons de Gerson, de Menot et d'Olivier Maillard. S'il mentionne ceux de saint Bernard, il paraît ne pas vraiment les connaître. Cependant les prédicateurs de ce temps ont exercé une action considérable, à laquelle il était convenable d'accorder quelque peu d'attention, surtout quand on a jugé bon de s'occuper de la littérature des Albigeois et des Vaudois. Mais passons, et revenons aux éloges.

Ce qui augmente le charme et le prix de cette œuvre, ce sont les illustrations qui l'enrichissent, et qui ont été choisies avec un si heureux discernement. Nous y trouvons, non pas seulement des gravures et de superbes chromolithographies, mais encore une foule de fac-similé d'un intérêt indéniable. Ceux-ci reproduisent des feuillets de manuscrits ou de livres imprimés très rares, ou bien encore des autographes d'hommes célèbres, avec les corrections qu'ils ont apportées à leur rédaction primitive. Peut-être notre choix aurait-il différé sur quelques points de celui des deux auteurs, de M. Birch-Hirschfeld en particulier. Il y a des illustrations relatives à la comédie du XVII[e] siècle, que nous aurions certainement laissées de côté. Mais encore, à tout prendre, l'ensemble de ces reproductions appelle notre intérêt, et fait de ce livre une œuvre superbe.

Nous avons dit à peu près tout ce qui peut permettre d'apprécier exactement ce beau volume. Nous devons toutefois ajouter une remarque avant de terminer. Le livre ne présente pas de notes, et les références deviennent par le fait impossibles. C'est cette raison, pour le dire en passant,

qui nous a empêché de discuter certaines assertions, surtout pour la partie où il est parlé du moyen âge. Mais, dans le *Vorwort*, les deux savants nous promettent de nous donner les notes désirées, et d'en faire l'objet d'une publication spéciale. Nous attendons avec impatience cette œuvre, qui sera naturellement très savante, et qui ajoutera une valeur nouvelle au livre que nous venons de louer justement.

3. Toutes les fois que nous rédigeons cette Revue des langues romanes, nous avons l'occasion de signaler à nos lecteurs quelque étude consacrée à la langue ou à la littérature française, par un savant suédois. C'est que la grammaire historique de notre vieil idiome est en grand honneur à Lund et à Upsala, et nous sommes heureux de le répéter, pour exciter l'émulation des étudiants de nos Universités.

M. Emmanuel Walberg s'est proposé de nous donner une bonne édition du *Bestiaire de Philippe de Thaün*, et le succès avec lequel il s'est acquitté de sa tâche mérite tous nos éloges et toute notre reconnaissance. Rappelons d'abord ce que l'on entendait au moyen âge par ce mot de « bestiaire ». C'était un traité, d'ordinaire rimé, où l'auteur rappelait les propriétés de certains animaux, pour y trouver des allégories et des leçons morales à l'adresse des lecteurs. Il y avait de même des lapidaires, conçus de la même manière et destinés au même but, c'est-à-dire à l'édification. Tous ces traités se rattachent probablement à un type primitif, le *Physiologus*, œuvre anonyme composée en grec, à Alexandrie, vraisemblablement au IIe siècle de notre ère. Ce traité s'était répandu, non seulement en Europe, mais encore chez les peuples qui possédaient une certaine culture intellectuelle, les Arabes, les Syriens, les Arméniens et les Ethiopiens : de là, un genre spécial de littérature, qui a son intérêt, et dont l'histoire générale n'a pas encore été faite jusqu'ici. Notons seulement qu'avec le temps, les auteurs tendirent de plus en plus à s'affranchir du type primitif : il y eut, par exemple, des bestiaires où les considérations religieuses et morales étaient à peu près

complètement abandonnées, et qui furent eux-mêmes remplacés par les grandes encyclopédies du moyen âge, par exemple le *De Naturis rerum*, de Thomas de Cantimpré, et le *De Animalibus*, du B. Albert le Grand. Or, l'œuvre de Philippe de Thaün est de date assez ancienne, puisqu'elle est antérieure à 1135 : aussi trouvons-nous tout naturel qu'elle soit une simple traduction en vers du *Physiologus*.

Il y est parlé de bêtes fabuleuses, telles que la licorne (monosceros), l'hydre (ydrus), l'aptalon (qui est une sorte de gazelle), la sirène (serena), le caladrius, le phénix, la serra (sorte de bête marine, qui n'est sans doute qu'une espèce de phoque). Quant aux animaux réels, l'auteur leur prête des qualités imaginaires : le sylio, autrement appelé salamandre, est présenté comme pouvant vivre dans le feu, grimpant sur les pommiers pour en gâter les fruits, et empoisonnant l'eau dans laquelle il tombe d'aventure. Par contre, la panthère est ornée de toutes les perfections, et jouit de l'amitié de tous les animaux, le dragon seul excepté. Ne sourions pas trop de toutes ces fables, et n'accusons pas précipitamment la crédulité de leurs auteurs. Loin de vérifier les assertions des témoins par eux consultés, ils préféraient volontiers les plus étranges, parce qu'elles prêtaient mieux à certaines leçons morales, et qu'elles frappaient plus fortement l'imagination du lecteur. Tel est le cas, en particulier, pour la licorne, qui ne se laisse prendre que par une vierge, et qui a servi, dans ce recueil, à une charmante allégorie relative à l'Incarnation.

Mais n'oublions pas de dire le mérite de l'édition préparée par M. E. Walberg. Elle surpasse de beaucoup la seule qui ait été donnée jusqu'ici du même ouvrage, à Londres, en 1841, par M. Thomas Wright. Celle-ci était basée sur un seul manuscrit, tandis que, pour celle-là, l'éditeur en a utilisé trois. Nous n'entrerons pas dans la discussion que le savant suédois fait de leur valeur respective : il nous suffira de dire qu'il se révèle ici comme un paléographe consciencieux. Dans l'introduction, il traite tous les points qu'il est nécessaire de connaître pour la pleine intelligence du livre qu'il publie. Mais la partie que nous avons

lue avec un intérêt tout particulier, est celle où il est parlé de la langue du *Bestiaire*. Philippe de Thaün a employé un dialecte anglo-normand assez rapproché du français, et qui devait être usité dans le Nord de la France, sur les confins de la Picardie. Pour entreprendre l'étude de cet idiome, M. E Walberg pouvait s'aider des travaux de MM. H. Suchier, Vising, F. Mall. Mais ceci ne diminue pas le mérite du savant éditeur, tant il a mis de science et de sagacité à étudier tous les faits intéressants, au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe. Il est parfaitement au courant des travaux publiés sur notre grammaire historique pendant ces derniers temps. S'il est vrai que nous hésiterions à admettre certaines de ses théories phonétiques, nous devons reconnaître qu'elles sont présentées avec beaucoup d'ingéniosité (1). Un glossaire termine cette excellente publication, que nous recommandons à l'imitation des jeunes romanistes.

4. Nous connaissons mal en France les publications scientifiques de l'Espagne. C'est bien un peu, ce semble, la faute des libraires d'outre-Pyrénées, qui ne s'occupent pas assez activement de vendre leurs livres à l'Europe et au monde entier. Et le fait est très regrettable. Il y a des savants espagnols très remarquables, dont les lumières pourraient éclairer pour nous plus d'un point important. C'est sous l'impression de ce sentiment, que nous avons fait le meilleur accueil à une grammaire historique de la langue espagnọle, qui nous vient de Madrid. Elle est signée du P. Enrique Torres y Gomez, de la Congrégation des Ecoles pies, et elle a paru tout d'abord par fragments dans la *Revista Calasancia.*

Disons tout d'abord que nous avons lu ce volume avec plaisir. L'érudit religieux sait beaucoup de choses, et il les

(1) Nous n'avons pas voulu entreprendre une critique détaillée des passages où nous avons cru trouver M. E. W. en défaut. Signalons seulement une faute qui est due à une distraction de l'auteur. Il nous parle d'un amuïssement de *s* devant une consonne dans la forme *cocodrille*. Mais cette *s*, qui n'existait pas dans la forme latine *crocodilus*, n'a pu s'amuïr en français.

conte avec beaucoup de verve et de clarté. Rien de plus logique que son exposition. Il connaît beaucoup mieux que nous sa langue maternelle, et nous en a révélé plus d'une particularité. Voici d'ailleurs le plan auquel il s'est arrêté, et il suffit d'en rappeler les principales lignes, pour donner une idée de son œuvre : I. Linguistique générale. II. Histoire succincte de la langue et de la littérature castillanes. III. Signes graphiques de la langue susmentionnée. IV. Phonétique historique de cette langue. V. Etymologie. VI. Morphologie. (Il n'est pas question de syntaxe dans cet ouvrage).

A dire le vrai, cette œuvre est trop touffue. L'auteur aurait sagement fait, croyons-nous, de supprimer certaines pages, ou même des chapitres entiers, qui n'entrent pas dans le cadre de son livre, vu le titre qu'il lui a donné. La première partie, par exemple, aurait pu être sacrifiée ou du moins considérablement réduite; l'histoire de la langue aurait dû être étudiée à un point de vue exclusivement scientifique; il aurait fallu supprimer l'appendice relatif à la loi de Grimm, et tout ce qui concerne la paléographie espagnole. Par contre, l'auteur a traité trop brièvement la phonétique des consonnes, et, s'il avait pu nous exposer l'histoire de la syntaxe, son étude en aurait beaucoup mieux valu.

Voilà le plan et la conception générale du livre. Ajoutons maintenant quelques critiques de détail. Il nous semble que le P. Torres y Gomez ne fait pas les distinctions nécessaires entre les autorités qu'il lui arrive de citer. Ainsi Max Müller, qui a rendu des services autrefois, en faisant apprécier aux gens du monde la science du langage, n'est plus un maître incontesté de cette science. Ainsi encore, il y a certains principes proclamés maintenant comme des axiomes, que l'éminent religieux n'apprécie pas comme il convient. Il hésite à admettre celui de la régularité des lois phonétiques (c'est à dessein que nous n'employons pas le mot « constance ») : partant, il n'explique pas le traitement des phonènes avec la netteté et la précision qui auraient été nécessaires.

Ajoutons que le P. Torres y Gomez nous donne un certain nombre d'étymologies singulières. Citons, au hasard,

* *semetipsissimum*, d'où il dérive le français « même »; il aurait fallu supposer * *metipsimum*. Puis *Aquæ-Sextiæ*, d'où il fait venir « Aix » : mettre *Aquis*. D'après lui, *ventus*, a donné notre participe « venu », « avec perte de consonnes » (!!!) ; c'est *venutum* qu'il aurait dû dire. Nous sommes étonné aussi de voir rattacher le pronom indéfini *cada* au latin *quisque*, « peut-être par l'intermédiaire du provençal *quada*. » Ici, l'auteur a eu la main plus malheureuse que jamais. N'insistons pas.

Le P. Torres y Gomez remaniera sans doute son livre, quand il voudra en donner une seconde édition. Il fera bien d'opérer de larges suppressions, en éliminant tout ce qui n'est pas du domaine des langues romanes. Nous lui conseillons aussi de s'initier aux méthodes rigoureuses des philologues les plus qualifiés : il le fera facilement, en se procurant les meilleures études consacrées à la grammaire historique du français. Alors son œuvre, si intéressante déjà, deviendra d'une lecture plus attrayante, parce qu'elle ne présentera plus aucune tache; elle rendra des services indéniables aux romanistes qui n'ont pas étudié à fond le castillan, la langue classique de l'Espagne.

5. Pour plusieurs nations il y a un poète dont elles s'occupent de préférence et à qui elles ont voué une admiration particulière : non contentes de lire ses œuvres, elles s'efforcent de les illustrer par des commentaires et par la publication de documents inédits. L'Angleterre a Shakespeare; l'Allemagne, Gœthe : quant à nous, qui avons l'embarras du choix, nous nous sommes attachés surtout à Molière, sans doute parce que sa biographie est obscure et incertaine entre toutes. Or, l'Italie a devancé tous les autres peuples dans cette voie : avant même la fin du moyen âge, elle avait établi des chaires spéciales pour commenter l'immortel poème de l'Allighieri. Cette tradition, un moment interrompue, a été reprise sous une autre forme par la *Società Dantesce Italiana*. Le comité de Milan qui se rattache à cette société, a voulu se distinguer en instituant des conférences où l'on traite de sujets afférents

à la *Divine Comédie*. Ces *Conferenza Dantesche* sont ensuite publiées en volumes : le premier a paru en 1898; le second vient de nous être adressé au commencement de cette année.

Ce recueil récent, intitulé *Arze, Scienza e Fede ai giorni di Dante*, comprend des discours très différents, nous n'oserions dire par leur valeur respective, mais du moins par la manière dont leurs auteurs ont conçu et exposé leur sujet. Il est de ces conférences qui sont plus littéraires, et d'autres plus savantes; il y en a qui sont rédigées sous l'influence de la libre pensée ou même de l'hostilité contre le Saint-Siège, et d'autres dans lesquelles les idées sont à peu près correctes et conformes au dogme catholique. Mais, en lisant ce volume avec les précautions voulues, les esprits sérieux pourront connaître plus complètement certains aspects du Dugento et du Trecento.

Voici d'ailleurs le titre de chacun de ces articles, avec le nom de son auteur. Après la Préface, où le président de la Société Dantesque, M. Gaetano Negri, exprime avec une violence regrettable sa haine contre les Papes, nous trouvons les sujets suivants : La féodalité italienne au XIIIe siècle, par Pasquale Del Gindice. La vie populaire au XIIIe et au XIVe siècle, par Nino Tamassia. La papauté et l'Eglise au XIIIe siècle, par Luigi Rocca. Saint François et le mouvement religieux à la même époque, par Paul Sabatier. Les courants de la pensée philosophique dans le même temps, par Felice Tocco. Dante et l'étude de la poésie classique, par Michele Scherillo. La vie et la poésie des cours au XIIIe siècle, par Francesco Novati. Les poètes et la poésie du peuple aux temps de Dante.

Nous saluerons toujours, comme par le passé, l'apparition de travaux consacrés au grand poète florentin, à la conditions toutefois qu'ils soient écrits, non pas avec un esprit de parti et de dénigrement à l'égard de l'Eglise, mais dans le but de servir la justice et la vérité.

6. Disons maintenant quelques mots d'une nouvelle histoire de la littérature italienne publiée aussi tout récemment. Nous l'appelons nouvelle, bien qu'elle porte le titre

de cinquième édition. Mais le petit manuel composé il y a quelques années par Cesare Fenini, a été si bien remanié par M. Vittorio Ferrari, que notre appelation est parfaitement justifiée.

Ce livre est rédigé avec soin, et, autant que nous avons pu en juger, il résume heureusement l'histoire littéraire de l'Italie. Mais il est trop court pour en donner une connaissance approfondie, et il est nécessaire de le compléter par de bonnes monographies. Nous avons aussi un grave reproche à lui adres er : il n'est pas conçu avec la sérénité impartiale que réclame l'histoire. L'auteur a jugé toutes les époques avec les préjugés des libres-penseurs d'aujourd'hui, et il y a telles pages sur les Jésuites, que l'on dirait inspirées de Michelet. L'auteur fera mieux apprécier le volume qu'il nous promet, en s'efforçant d'être plus équitable, et aussi en surveillant plus attentivement l'impression de ce manuel.

7. Pour bien étudier les langues romanes, il est important de les connaître toutes, ou au moins d'avoir des notions suffisantes sur chacune d'elles : la comparaison des faits observés dans l'une, fait mieux comprendre les phénomènes constatatés dans les autres. Or, nous connaissons peu ou point le roumain, et c'est très regrettable. Une bonne grammaire scientifique de cette langue serait la bienvenue dans tous les pays latins d'Occident. En attendant qu'elle nous soit donnée, nous nous permettons de recommander un modeste manuel, rédigé en italien, et publié par la célèbre librairie U. Hoepli. Sans doute ce livre est très court, et conçu à un point de vue exclusivement pratique, avec des thèmes et des versions. Mais un romaniste habitué aux recherches scientifiques y trouvera plus d'une indication utile, et pourra se faire une idée de la phonétique et de la morphologie roumaines. Puisse un savant aussi éminent que M. Emile Picot nous donner bientôt le manuel du roumain que nous attendons depuis si longtemps !

A. Lepitre.



MÉLANGES

L'INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

HISTOIRE & LÉGENDE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1)

Dans sa *Vie de saint François d'Assise* (2), M. Paul Sabatier posait cette double question : « François a-t-il demandé l'indulgence de la Portioncule ? Honorius III l'a-t-il accordée ? » Il répondait par un non catégorique.

Mais bientôt de nouvelles études l'amenèrent à la conviction qu'il avait eu tort, et loyalement il se rétracta (3).

Il vient de reprendre ce sujet dans un beau volume qui renferme — sans compter plusieurs documents et notices sur les choses franciscaines (4) — deux parties, de longueur

(1) *Fratris Francisci Bartholi de Assisio tractatus de indulgentia S. Mariæ de Portioncula. Nunc primum integre edidit* Paul SABATIER, Paris, Fischbacher, 1900, in-8, CLXXXIV-204 p.

(2) Paris, Fischbacher, 1894, pp. 412-8.

(3) Cf. *Un nouveau chapitre de la vie de S. François d'Assise*, Paris, Fischbacher, 1896, in-8, 24 p., et *Etude critique sur la concession de l'indulgence de la Portioncule ou pardon d'Assise*, extrait de la *Revue historique*, Paris, 1896, in-8, 37 p.

(4) Ce sont : pp. 132-6, deux opuscules inédits de S. François (authentiques ?) ; — pp. 113-31, une lettre du saint (publiée par le P. EDOUARD d'Alençon, Rome, 1899, in-18, 35 p.), adressée à un

à peu près égale : une introduction où il établit la réalité de la célèbre indulgence, et le traité complet de frère François Bartholi d'Assise sur ce pardon.

Les arguments allégués contre l'authenticité de l'indulgence sont les suivants :

1. L'horreur de saint François pour les privilèges ;

2. Le silence des biographes primitifs du saint ;

3. L'impression fâcheuse que l'on ressent à lire les textes relatifs à l'indulgence, au moins bon nombre d'entre eux.

La première objection ne tient pas. « Cette indulgence, dit fort bien M. Sabatier, p. xix, n'est pas un privilège, c'est un acte d'amour du souverain pontife à l'égard des membres de l'Eglise. Ni la chapelle de la Portioncule, ni les frères mineurs, ne devaient en tirer le plus mince profit. A tous saint François distribuait gratuitement les trésors de son cœur et ceux de l'Evangile ; comment lui, simple et fervent catholique, n'aurait-il pas cherché à faire ouvrir gratuitement les trésors de l'Eglise ? »

ministre général de l'ordre. M. Sabatier la commente de façon pénétrante et prouve que ce ministre ne fut pas Pierre de Catane, mais Elie. Elle contient un bien beau passage sur la miséricorde ; — pp. 137-64, des notes sur le chroniqueur franciscain frère Mariano de Florence ; — pp. civ-lx, des descriptions de manuscrits franciscains, qui s'ajoutent si utilement à celles que M. Sabatier a déjà données dans son édition du *Speculum perfectionis*, Paris, 1898, pp. clxiii-ccx ; — pp. clxxxi-iv, une note sur l'indulgence de Collemaggio analogue à celle d'Assise, accordée par Célestin V, et cassée par Boniface VIII. — Chemin faisant, M. Sabatier enrichit son ouvrage d'indications ou de textes qui ne se rapportent pas à la Portioncule, mais qui seront bien accueillis ; pp. 160-2, il cite des fragments d'un manuscrit très important sur les origines du tiers ordre ; — pp. 155-6, il publie une séquence en l'honneur de sainte Claire, qui n'a été publiée que dans une *Vie* (1590) de la sainte à peu près introuvable ; — p. xcix, il publie un authentique de reliques de Louis IX données par la princesse Blanche, fille du saint roi. — Les textes édités par M. Sabatier, même les moins historiques, sont parfois bien suggestifs. C'est ainsi que, dans le pseudo-récit de Michel Bernardi, ces simples mots *pia mater* qui servent, à trois reprises, pour désigner saint François, nous montrent ce qu'était le *Poverello* dans l'idée populaire.

Nous n'apprendrons rien aux lecteurs de M. Sabatier en disant que son nouveau volume se lit facilement. Il a le talent de rendre intéressantes jusqu'aux descriptions de manuscrits. Les gentils sentiers qui bordent la route ne lui font pas peur, et la vie circule dans

L'argument *e silentio* est embarrassant, mais non décisif. M. Sabatier observe, avec raison, que les anciens biographes ont laissé dans l'ombre plusieurs des traits les plus importants de la vie de saint François. Ils ne parlent ni de son voyage en Palestine, ni de sa mission en Espagne et en France, ni des martyrs du Maroc (1220). « Peut-on raisonnablement soutenir que les biographies de Celano ou de saint Bonaventure nous fassent sentir l'importance du tiers-ordre? Voilà un des leviers du moyen âge, un des facteurs de sa civilisation, et c'est à peine si ces biographes nous en disent quelques mots en passant », p. XXIII. Du reste, ce silence des premiers historiens de saint François est peut-être plus apparent que réel. « Sans l'indulgence, remarque M. Sabatier, p. XXV, les chapitres qu'ils consacrent tous à chanter les gloires du petit sanctuaire de la Portioncule me paraissent inexplicables. »

Quant aux documents suspects, sous leurs excroissances légendaires, ne masqueraient-ils pas un édifice historique?

ces pages. Ce sont là gâteries dont les savants ne sont pas prodigues. Un des meilleurs passages est celui qui se termine par ces lignes, p. XI : « Si l'on pouvait faire, pour la vie intérieure de l'érudit, des diagrammes analogues à ceux que l'on dresse pour le commerce des nations, on constaterait une correspondance continue entre son humilité et le fruit de ses recherches ».

De plus en plus M. Sabatier évite, dans ses publications, ce qui serait blessant pour les catholiques. Çà et là, cependant, un mot ou une phrase détonne. En particulier, nous pouvons assurer M. Sabatier qu'il n'est pas nécessaire de remonter au moyen âge pour trouver des chrétiens qui aient « la sensation de l'unité de l'Eglise et de la solidarité qui, à travers l'espace comme à travers le temps, unit à la terre l'Eglise triomphante du ciel et l'Eglise souffrante du purgatoire », p. XX.

Une menue observation encore. M. Sabatier cite, p. XXX, « la belle parole d'un saint très authentique : *Christus non dixit : ego sum traditio, sed dixit : ego sum veritas* ». Ce mot ne serait-il pas celui, parfaitement orthodoxe, d'ailleurs, d'un personnage qui, loin d'être un saint très authentique ne fut pas toujours orthodoxe, et qui ne l'etait plus quand il écrivit ce mot : *Christus veritatem se non consuetudinem cognominavit*, TERTULLIEN, *De virginibus velandis*, I, *P. L.*, II, 889? Un bienheureux « très authentique », François-Regis Clet (beatifié par Léon XIII, le 27 mai 1900), s'exprime de même : « Jésus-Christ a dit : Je suis la vérité, mais il n'a jamais dit : Je suis la coutume ». Cf. sa *Vie* par Ch. BELLET, Paris, 1891, p. 83.

M. Sabatier juge qu'il en est ainsi. Non pas que tout soit clair dans les origines du pardon. Au contraire, bien des obscurités subsistent. Mais, dès maintenant, le fait de la concession de l'indulgence paraît sûr.

M. Sabatier le démontre avec un grand luxe d'érudition franciscaine. Et ce qui n'est pas moins intéressant que la conclusion à laquelle il arrive, c'est de voir comment la légende éclôt sur l'histoire et finit par la recouvrir. Nous avons ici un exemple à peu près complet et caractéristique de ce qu'on a appelé la vie des légendes.

*
* *

Quels sont les titres de l'indulgence de la Portioncule ?

Si l'on admettait que la *Leggenda* publiée par les PP. Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli nous rend la vraie légende des *Tres socii*, l'historicité du pardon de la Portioncule serait acquise, car un chapitre de cet ouvrage traite *del modo dell'indulgentia ch'ebbe il beato Francesco da Gesù Cristo et dal papa per Santa Maria degl'Angeli* (1). M. Sabatier accepte la thèse des deux franciscains. Nous ne pouvons le suivre jusque là (2). Mais nous reconnaissons qu'à prendre ce chapitre en lui-même, indépendamment du reste de l'œuvre, il offre les caractères d'un texte ancien et fournit un témoignage qui ne doit pas être négligé.

Les attestations en faveur de l'indulgence se groupent par séries, au nombre de trois.

(1) MARCELLINO da Civezza e Teofilo DOMENICHELLI, *La leggenda di san Francesco scritta da tre suoi compagni, pubblicata per la prima volta nella vera sua integrità*, Rome, 1899, chap. 49, pp. 155-9.

(2) Cf. MANDONNET, *Bulletin critique*, 1899, t. V, p. 653 ; et MINOCCHI, *Rivista bibliografica italiana*, 1899, t. IV, pp. 573-5, et *La « Legenda trium sociorum », nuovi studî*, Florence, 1900, pp. 76-7. Si la version publiée par les deux franciscains n'est pas, comme ils l'ont cru, la légende des trois compagnons, elle est loin pourtant d'être sans intérêt, et elle est précédée d'une introduction de 136 pages que doivent lire tous ceux qui s'occupent d'études franciscaines.

1. La première est datée de 1277 et des années environnantes. Elle aurait eu son origine dans les attaques des « jaloux et même de quelques frères mineurs », c'est-à-dire sans doute, des dominicains, dont les rivalités avec les fils de saint François commencèrent de bonne heure (1), et de ceux des franciscains mitigés qui travaillèrent à miner le prestige de la Portioncule au profit du Sacro convento d'Assise.

Pour répondre à ces adversaires, on recueillit les témoignages des disciples survivants du saint et des fidèles qui avaient assisté à la promulgation de l'indulgence. Des actes authentiques en furent dressés, dont on multiplia les copies. Quatre de ces pièces nous sont parvenues. La première (1277) contient l'attestation de frère Benoît d'Arezzo, que saint François reçut dans l'ordre et qui mourut en 1304, et de frère Reynier d'Arezzo, ami très intime de frère Massée; Benoît et Reynier ont souvent entendu le récit de la concession de l'indulgence de la bouche de frère Massée, qui était avec saint François, quand elle fut accordée par Honorius, à Pérouse. La deuxième (1277 ?) donne l'attestation d'un noble chevalier de Pérouse, Jacques Coppoli, qui rapporte ce qu'il a appris de frère Léon. La troisième et la quatrième ne sont pas datées. Celle-ci est l'attestation de Pierre Zalfani, un des témoins de la proclamation de l'indulgence, lors des fêtes de la consécration de l'église de la Portioncule. Celle-là est l'attestation des frères Odon d'Aquasparta (ministre provincial de l'Ombrie en 1253), Reynier d'Arezzo, et Marin d'Assise, neveu de frère Massée; elle est analogue à la première des quatre, mais plus explicite. A vrai dire, ces documents ne sont pas sans exciter un peu d'inquiétude. M. Sabatier est d'avis que la suspicion n'est pas justifiée. Les considérations par lesquelles il motive sa façon de voir ont du poids.

A une époque « très voisine de 1279 », p. LVI, le fameux franciscain Pierre-Jean Olivi (né en 1248, entré dans

(1) Cf. Sabatier, pp. xxxix-xl. Les frères et les jaloux qui combattirent l'indulgence sont mentionnés par Olivi, p. LVIII.

l'ordre en 1260), écrivit une *Quæstio de indulgentia Portionculæ*, récemment publiée (1). Il expose et réfute les arguments qu'on mettait en avant contre l'indulgence. Si l'on ne peut produire aucune bulle qui la certifie, il y a, dit-il, pour la garantir, les paroles de saint François et de ses compagnons, consignées dans tant d'écrits que je ne songe pas à les citer; il y a l'affluence des foules qui se sont portées à la Portioncule, sans que personne, dès le principe, ait prêché l'indulgence; il y a ce que moi-même j'ai su par des témoins *qui immediate aliquid de his viderunt* (2). Dans la *Quæstio* d'Olivi, les grandes lignes de la tradition sont supposées implicitement, et « cette confirmation indirecte fait... définitivement passer la concession de l'indulgence parmi les faits historiques », p. LIX.

2. Une trentaine d'années plus tard, on constate une nouvelle éclosion de documents qui concernent la Portioncule. L'ordre traversait une phase difficile, les fratricelles l'avaient conpromis; les *zelanti*, si attachés à la Portioncule et à ses gloires, étaient humiliés, abattus. L'occasion était propice : les adversaires de l'indulgence reprirent l'offensive. Il fallait imposer silence à ces *linguas detrahentium qui, zelo invidiæ vel forsitan ignorantia concitati, indulgentiæ Sanctæ Mariæ de Angelis, quæ est prope Assisium, indurata facie contradicunt* (3).

En 1305, Ubertin de Casal (né en 1259, entré dans l'ordre en 1273) raconte qu'il gagna l'indulgence de la Portioncule

(1) *Fr. Petri Johannis Olivi Quæstio hucusque inedita de indulgentia Portiunculæ*, Quaracchi, 1895, in-12, 24 p. Les éditeurs sont les franciscains du collège de Saint-Bonaventure de Quaracchi, qui ont si bien mérité des amis de S. François, surtout par les trois volumes de leurs *Analecta franciscana*. La partie importante de la *Question* d'Olivi est reproduite par M. SABATIER, pp. LVII-IX.

(2) Olivi, ap. SABATIER, p. LVIII, dit : *Quæ autem fuerint verba a prædictis patribus nostris relata, quæ etiam visionum oracula a personis fide dignis visa et enarrata, quia apud plures satis est de hoc scriptum, ideo hic omitto*, ce qui vise peut-être les quatre attestations dont nous avons parlé, et incontestablement assure la préexistence d'une littérature relative au pardon de la Portioncule.

(3) Ce sont les paroles de l'évêque d'Assise, Théobald, ap. SABATIER, p. LXXVII; cf. p. LXXIX.

en 1284, et parle de cette indulgence en des termes qui impliquent l'existence d'une légende très développée sur la manière dont elle fut obtenue. Vers le même temps, deux franciscains, l'un du parti des spirituels, Jean de l'Alverne (né en 1259), l'autre de la commune observance, le bienheureux François de Fabriano (né en 1251, entré dans l'ordre en 1267, ayant gagné le pardon de Sainte-Marie des Anges en 1268), attestent l'authenticité de l'indulgence, le premier dans une déposition devant témoins, le second dans un traité *de veritate et excellentia hujus sacræ indulgentiæ*, dont il ne nous reste malheureusement que l'incipit : ils se réclament le premier de quinze franciscains spirituels qui sont l'écho de frère Massée, le second de frère Léon. Aux environs de 1310, Théobald, évêque d'Assise, publie un long diplôme : il allègue le témoignage de frère Marin, récemment mort, neveu de frère Massée, et il appose, en quelque sorte, son visa épiscopal aux attestations de Pierre Zalfani, de Jacques Coppoli, et des frères Benoît et Reynier d'Arezzo, qui, *prout a fratre Masseo habuerant, tam fratribus quam sæcularibus multa de ipsa indulgentia retulerunt, ex quibus plures hodie vivunt qui hæc omnia protestantur* (1).

(1) Ap. SABATIER, p. LXXVIII. Dans ce diplôme, Théobald dit, p. LXXIX, que *dominus papa Bonifacius octavus suos solemnes nuntios etiam nostris temporibus ad ipsam transmisit qui, die indulgentiæ, ex parte ipsius, ibidem solemniter prædicaverunt*. M. LE MONNIER, rappelant que c'est Boniface VIII qui, en 1300, institua la première des grandes indulgences qui prirent, plus tard, le nom de jubilé, se demande si la véritable occasion de cette mesure ne fut pas « le récit que firent les nonces des merveilles qui s'opéraient à Assise », *Histoire de S. François d'Assise*, 3e éd., t. I, Paris, 1891, p. 365. Pareillement on peut rechercher l'influence du pardon d'Assise sur la concession des indulgences applicables aux âmes du purgatoire; il ne semble pas que l'Eglise ait accordé des indulgences de ce genre avant l'année 1457, mais les fidèles ont cru bien avant que certaines indulgences pouvaient s'appliquer aux défunts, cf. N. PAULUS, *Der Ablass für die Verstorbenen im Mittelalter*, et *Der Ablass für die Verstorbenen am Ausgang des Mittelalters*, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. XXIV, 1900, pp. 1-35, 249-66. Sur l'application aux âmes du purgatoire de l'indulgence de la Portioncule, cf. SABATIER, p. CLXIX, et Bartholi, chap. 21, 24, 25, 26, 30, 32, 33, pp. 42, 45, 47, 48, 59, 63 (il est question ici de sainte Marguerite de Cortone), 64.

3. La troisième série de documents est des environs de 1335. Elle se compose d'un diplôme de Conrad, évêque d'Assise (1335), trois ou quatre fois plus long que celui de Théobald, et du traité de frère François Bartholi, qui ne peut être antérieur ni postérieur de beaucoup au diplôme de Conrad (1).

Cette fois, il ne s'agit plus de défendre l'indulgence contre ses détracteurs. Il est devenu impossible de la nier. Mais entre les anciens témoignages et la tradition populaire des écarts se sont produits, toujours grandissants; il est donc nécessaire de concilier les récits divers et de fixer la légende. Telle est l'œuvre de Conrad et de Bartholi.

*
* *

La version primitive se résume comme il suit. François, en compagnie de frère Massée, était allé à Pérouse, auprès du pape Honorius III, qui venait d'être élu au pontificat suprême (1216). Il avait demandé une indulgence plénière, qui pût se gagner pendant huit jours, pour tous ceux qui, contrits et absous, visiteraient l'église de la Portioncule. Le pape avait d'abord répondu que l'Eglise romaine n'avait pas coutume d'octroyer de pareilles faveurs; mais, vaincu par les instances du *Poverello*, il la lui avait accordée. Les cardinaux, à l'instant, d'objecter que c'était détruire l'indulgence de la croisade et déprécier celle des saints apôtres Pierre et Paul. Honorius ne consentit pas à retirer sa concession; mais il statua qu'elle ne serait valable, chaque année, à perpétuité, qu'un seul jour, le 2 août, des

(1) Nous le croirions plutôt postérieur. Un détail à ce point de vue semble significatif ; après avoir raconté le voyage de François à Pérouse, Conrad ajoute, p. xcii : *In omnibus iis beatus Franciscus adhuc diem determinatam non habebat, nec a Deo, nec a papa ;* Bartholi raconte ce voyage presque dans les mêmes termes et ajoute, p. 18 : *Nota quod dicitur hic inferius : In omnibus autem iis adhuc beatus diem determinatam non habebat a Domino nec a papa.*

premières aux secondes vêpres de la fête. A quelque temps de là, l'église de la Portioncule était consacrée. François prêcha devant sept évêques. Il tenait en main une cédule, et il s'exprima de la sorte : « Je veux tous vous envoyer en paradis, et je vous annonce une indulgence, que j'ai obtenue oralement du souverain pontife. Pour vous, qui êtes venus aujourd'hui, et pour ceux qui viendront, tous les ans, en ce jour, l'âme pure et contrits, il y a une indulgence de tous les péchés. »

A ces détails le diplôme de Théobald ajoute que François, s'étant incliné, dès qu'il eut eu gain de cause auprès d'Honorius III, quittait le pape. Honorius l'interpella : « *O simplicone, quo vadis?* O enfant naïf et simple, où vas-tu? Quelles preuves emportes-tu de cette concession? » François répondit : « Votre parole me suffit. Si cette indulgence est l'œuvre de Dieu, à lui de la manifester. Je ne veux pas en avoir un acte; que la bienheureuse Vierge Marie soit la charte, que le notaire soit le Christ, et les anges les témoins! »

Ce récit ne demeura pas intact en passant de bouche en bouche; l'imagination populaire l'agrémenta de traits nouveaux, et le dénatura. M. Sabatier a découvert et publié, pour la première fois (1), dans son intégrité, un morceau, dont le *Speculum vitæ* avait donné un fragment; l'auteur est censé être un Michel Bernardi, originaire de Spello et habitant Assise, et relater un entretien qu'il aurait eu avec les frères Bernard de Quintavalle, Léon, Massée, et quatre autres, du vivant de saint François, quelques jours après la concession de l'indulgence de la Portioncule. Cette pièce serait antérieure à Ubertin de Casal, puisque celui-ci paraît l'avoir utilisée. Or voici les fioritures et les variantes qui la distinguent.

(1) D'abord dans le *Bollettino della società umbriana di storia patria*, t. II, Pérouse, 1896, pp. 539-46, et, de nouveau, dans le volume qui nous occupe, pp. LXXXII-VI. Reproduit par les franciscains de Quaracchi dans *Analecta franciscana*, t. III, 1897, pp. 633-4, avec des variantes, et, pp. 634-5, une addition où se trouve affirmée la légitimité de l'application de l'indulgence aux âmes du purgatoire.

Au milieu de la nuit, le démon tente François de renoncer à ses pénitences. François quitte sa tunique, va au bois voisin et se roule dans les buissons. Les épines teintes de son sang se changent en roses : on était au mois de janvier. Les anges l'invitent à se rendre à l'église de la Portioncule. Il est revêtu, sans savoir comment, d'un vêtement nouveau. Prenant quelques-unes de ces roses, tant rouges que blanches, il s'avance vers l'église de Sainte-Marie, où Notre-Seigneur et la Sainte Vierge lui apparaissent, et Jésus, à la prière de la Vierge, lui accorde l'indulgence du 2 août, sauf à en référer au pape. Les frères, qui sont dans les cellules groupées autour de Sainte-Marie de la Portioncule, entendent ce colloque. Les anges chantent le *Te Deum*. Le matin venu, François, avec trois de ses compagnons, s'achemine vers Rome. Il se présente, au Latran, au pape Honorius, lui raconte ce qui a eu lieu, et, pour accréditer ses paroles, lui offre six des roses miraculeuses, trois blanches et trois rouges. Le pape l'accueille bien; mais, ne voulant rien décider sans l'aveu de ses cardinaux, il renvoie l'affaire au jour suivant. Le lendemain, devant les cardinaux réunis, François expose sa demande : « Frère François, répond Honorius, c'est une grande chose que tu souhaites; mais, puisque le roi du ciel, Jésus-Christ, sur les instances de la bienheureuse Vierge Marie, sa mère, a exaucé ton vœu, nous écrirons aux évêques de Pérouse, d'Assise, de Todi, de Spolète, de Foligno, de Nocera et d'Orvieto, de s'assembler à la Portioncule, le 1er août, et de promulguer l'indulgence qui te plaira. » Et François et ses compagnons s'en retournent, portant des lettres pour les évêques. Ceux-ci, au jour fixé, sont à la Portioncule. Ils montent dans une tribune avec le saint. François interroge : « Qui de vous veut prêcher et notifier le pardon? » Sur leur refus, François prend la parole et proclame l'indulgence plénière. Les évêques s'en indignent; ils protestent que, en dépit des ordres du pape, ils ne se conformeront point à la volonté de François, que le pape n'a certainement pas eu l'intention de les obliger à aller aussi loin, qu'ils ne promulgueront qu'une indulgence de

dix ans. Et les sept évêques, celui de Pérouse en tête, se lèvent pour annoncer dix ans d'indulgence; mais, du premier au dernier, ils parlent comme l'avait fait le saint, et ne peuvent dire autre chose.

Manifestement le fond de ce récit est le même que celui du précédent. Mais la tradition populaire y a brodé ses fantaisies gracieuses, et, en outre, elle a déplacé le lieu de la concession de l'indulgence; ce n'est pas à Pérouse qu'Honorius III en aurait fait largesse, c'est à Rome.

Ici, nous avons le rare bonheur « de pouvoir, en quelque sorte, revivre l'instant où les deux traditions se sont mêlées. Un mot a suffi pour cela : « Puisque frère Léon, « Benoît d'Arezzo, et les autres, nous racontent la visite de « saint François à Honorius III tout autrement que « Michel Bernardi, c'est que saint François a fait *deux* « *visites*, *deux démarches.* » Qui a parlé ainsi? Personne et tout le monde. Il y a là l'effet mécanique, fatal, de la vie des légendes. Le chroniqueur aide un peu; de très bonne foi il se dit qu'il a devant lui des témoignages qui ne doivent pas s'exclure, mais se compléter », p. LXXXI.

On opéra la fusion de la tradition officielle et de la tradition populaire. Le résultat fut consigné, presque simultanément, dans le diplôme de Conrad et dans le traité de Bartholi. Indiquons l'essentiel de ce travail d'harmonistique.

François, ayant réparé Sainte-Marie de la Portioncule, et demeurant là à cause de sa très grande dévotion à la Sainte Vierge, apprend, une nuit, par révélation, dans une fervente prière, que Notre-Seigneur, la Vierge et une multitude d'anges sont dans l'église. Il y entre, et obtient de Jésus, par Marie, une indulgence plénière, que devra ratifier le pape Honorius, alors à Pérouse. Suit le premier récit, tel que nous l'avons résumé plus haut, sauf la promulgation de l'indulgence devant les sept évêques et l'indication du jour. Là-dessus se greffe le second récit, dont le point de suture avec l'autre est assez grossier, mais c'était le seul possible : *in omnibus iis beatus Franciscus adhuc diem determinatum non habebat*, *nec a Deo, nec a*

papa. Vient ensuite, tel quel, le second récit, le voyage à Rome, la fixation du 2 août. Finalement nous avons, cousues bout à bout, les narrations de la promulgation de l'indulgence, d'après le second récit d'abord, puis d'après le premier.

Histoire et légende étaient fondues dans un récit unique, dont les destinées n'ont pas été sans éclat, puisqu'il s'est transmis à travers les siècles, et qu'il constitue encore le fond de l'opinion courante sur les origines du pardon d'Assise.

Félix VERNET.



BIBLIOGRAPHIE

Die Visionen des Hermas, die Sibylle und Clemens von Rom. — Les visions d'Hermas, la Sibylle et Clément de Rome, par Daniel VOELTER, professeur de théologie à Amsterdam. Berlin, 1900, une brochure in-8° de 54 pages.

Tatians sogenannte Apologie. — La prétendue apologie de Tatien, par R. C. KUKULA. Leipzig, 1900, une brochure in-8° de 64 pages.

I. — Il est de mode, depuis quelque temps, dans un certain monde critique, de s'essayer à démarquer les anciens écrits chrétiens, pour les attribuer à la littérature juive. Après les travaux dans ce sens de M. Vischer sur l'Apocalypse, nous avons eu ceux de MM. Spitta et Massebieau sur l'Epître de saint Jacques, et voilà que M. Voelter, à la suite, il est vrai, de M. Spitta, nous présente un travail analogue dirigé contre le *Pasteur* d'Hermas. Seulement le problème ici, on va le voir, était plus compliqué. C'est sans doute pour le mieux résoudre que l'auteur se contente, dans la brochure que je signale, d'examiner la première partie du livre d'Hermas, celle qui comprend les Visions.

M. Voelter commence par mettre à part les visions I et II. Elles formaient primitivement, à son avis, un tout indépendant dans lequel la sibylle de Cumes jouait le rôle principal. C'est elle, et non pas l'Eglise comme on l'a expliqué plus tard, qui était censée apparaître et parler à Hermas. Ces deux visions sont simplement deux révélations sibyllines faites à un particulier, écrites pour cela en prose, que l'on a transformées dans la suite en manifestations de l'Eglise à un chrétien Tout ce qui contredit cette façon de voir est interpolé. — D'autre part cependant,

l'écrit, nettement monothéiste, reproduit les idées juives sans en offrir le particularisme étroit. Il n'y a donc qu'un moyen de le classer, c'est de le supposer composé pour une communauté de prosélytes juifs ayant une vie indépendante des synagogues, et ayant reçu de celles-ci l'influence première, mais non pas une direction continue. Tel devait être à Rome le cercle des prosélytes dans le courant du Ier siècle. C'est dans ce milieu qu'a vu le jour la première partie du livre d'Hermas.

Naturellement, cette conclusion soulève des difficultés. M. Voelter les écarte par une dissection énergique du texte que nous possédons. Il y a, entre autres, la difficulté du *Clément* nommé à la fin de la IIe vision, à qui Hermas doit remettre un exemplaire de son livre, et qui doit le communiquer aux communautés des villes dont il a la charge. M. Spitta se débarrassait de l'objection en niant simplement que le Clément ici nommé fût le célèbre Clément de Rome. M. Voelter trouve le procédé par trop leste. Il croit bien qu'il s'agit ici du saint Clément connu comme un des premiers successeurs de saint Pierre. Mais, précisément, saint Clément nous est présenté, dant tout une fragment des Homélies clémentines (IV, 7-VI, 26), comme un converti non pas au christianisme, mais au judaïsme. Si la tradition chrétienne en a fait dans la suite un pape, l'incertitude même de la place qu'il doit occuper dans la succession des évêques de Rome trahit la fraude ou l'illusion. Clément a été en réalité, et n'a été que le chef de cette communauté de prosélytes juifs d'où sont sorties les deux premières visions d'Hermas. Il a dû vivre de l'an 15 environ à l'an 90 ou 96, et c'est près de ces dernières dates qu'il faut placer la rédaction des visions. Quant à Hermas lui-même, il a pu être à la rigueur le frère, devenu chrétien plus tard, du pape Pie I, comme le porte le catalogue Libérien; mais il est possible aussi qu'il ait vécu plus tôt, et qu'une simple homonymie ait occasionné la confusion.

La IIIe vision est également juive d'origine et écrite pour les mêmes lecteurs que les deux premières, mais elle est d'une rédaction plus récente. Plus récente encore est la vision IV. Quant à la vision V, elle forme comme la transition qui introduit les *Mandata*, et les rattache à la première partie de l'ouvrage. Elle a son point d'appui dans la vision III, 2, 5, et donne à tout le *Pasteur* une apparence d'unité.

On trouvera sans doute bien hardies quelques-unes au moins des conclusions de M. Voelter. Elles devront en effet être revues

avec soin et certainement amendées. Quant a son argumentation, si elle repose sur un examen attentif et méticuleux du texte, elle a le grand tort aussi de donner à la critique interne une place trop exclusive, et de négliger absolument les témoignages anciens. C'est le moyen, non pas de se tromper toujours, mais de substituer souvent à l'histoire la fantaisie.

II. — Dans sa brochure sur le *Discours aux Grecs*, M. Kukula se propose : 1° de déterminer exactement le caractère de l'écrit de Tatien ; 2° d'en expliquer, en tenant compte de ce caractère, certains passages plus obscurs ; 3° d'en fixer la date. — Après avoir protesté contre l'accusation cent fois répétée d'excessive concision et d'absence de méthode dirigée contre l'auteur grec, M. Kukula entre dans l'examen minutieux de son ouvrage. Cet examen lui révèle que nous avons affaire non pas proprement à une *Apologie*, comme on le croit d'ordinaire, mais à un discours-programme, réellement prononcé ou lu devant un auditoire déterminé, à la conférence inaugurale d'un professeur qui va ouvrir une école, et qui veut s'attirer des auditeurs et des élèves en leur exposant en gros l'objet de son enseignement. Un pareil discours, de la part de Tatien, comportait nécessairement une justification de sa propre conversion au christianisme, une défense de ce même christianisme, enfin une exhortation à ses auditeurs à embrasser la foi nouvelle : il devait être, comme il est en effet, tout ensemble justificatif, apologétique et protreptique. Mais ce n'est pas là son caractère fondamental : c'est avant tout un manifeste, l'exposé d'un programme. Rien d'étonnant, dès lors, que la matière en soit peu développée, et que l'auteur y entasse les idées sans prendre toujours le soin de les éclaircir : ces éclaircissements devaient venir plus tard. — M. Kukula s'efforce cependant d'y suppléer, et nous donne, dans une série de notes exégétiques (p. 18-40), de savantes et fort utiles remarques pour l'intelligence du *Discours*. — Vient ensuite la détermination de la date et du lieu de sa composition. La chronologie proposée par Harnack (*Altchristl. Litteraturgeschichte*, II, p. 284 et suiv., et *Texte und Untersuch.* I, p. 196, et suiv.) est discutée et écartée; puis M. Kukula s'arrête aux conclusions suivantes : 1° Le *Discours aux Grecs* a été tenu probablement quand Tatien a ouvert l'école hérétique dont nous parlent saint Irénée (*Adv. hæres.*, I, 28,1) et saint Epiphane (*Hær.*, XLVI, 1) ; 2° Il doit donc coïncider à peu près avec la

rupture de l'auteur avec l'Eglise, et par conséquent 3° ne peut remonter au delà de l'année 172-173 (*Chronique* d'Eusèbe, an 12 de Marc-Aurèle : *Tatianus hæreticus agnoscitur).* Quant au lieu où il a été prononcé, on peut choisir entre Edesse et Antioche, Tatien ayant séjourné dans ces deux villes, mais il ne l'a sûrement pas été à Rome, que l'auteur avait quittée depuis la mort de saint Justin (vers 165).

. Toute cette étude, je le répète, est appuyée sur un examen minutieux du *Discours aux Grecs*, et M. Kukula n'avance rien qu'il n'en cherche les preuves dans son texte. Son travail, s'il n'est pas définitif, ne pourra qu'être grandement profitable à l'éclaircissement de l'ouvrage de Tatien, et à la solution des problèmes épineux qu'il soulève. J. TIXERONT.

La Condition des Juifs en France depuis 1789, par Henry LUCIEN-BRUN — Lyon, Effantin.

Le dix-neuvième siècle se termine sous l'étreinte d'une pénible question qui intéresse toutes les nations de l'Europe et à laquelle le vingtième siècle sera peut-être appelé à donner une solution définitive : je veux parler de la question sémitique. Depuis quelques années, un grand nombre de livres, journaux, revues même ont été consacrés à l'étude de cette question brûlante. Mais, le plus souvent, les auteurs les mieux intentionnés ne l'ont envisagée qu'au point de vue des griefs et des représailles. Pour la connaître d'une manière complète et vraiment utile, une étude rétrospective s'imposait ; il était indispensable de se rendre un compte exact des origines et des causes historiques du mouvement sémitique, de rechercher à quel moment et sous quelles influences les israélites, si méprisés il y a un siècle à peine, ont conquis en France la situation prépondérante dont ils jouissent et abusent aujourd'hui ; d'établir, en un mot, quand et comment les Juifs sont devenus citoyens sans pour cela devenir Français ; c'est cette étude qu'a entreprise le plus jeune des fils du regretté et vénéré M. Lucien-Brun.

La Condition des Juifs en France n'est pas une œuvre de polémique, mais un livre d'histoire et d'histoire documentée ; d'ailleurs les faits parlent d'eux-mêmes, et leur simple exposé est bien souvent le plus éloquent et le plus implacable des réquisitoires. En parcourant la table des matières de cet impor-

tant ouvrage, on pourra mesurer l'étendue de l'œuvre que M. Henry Lucien-Brun a entreprise ; et on constatera par sa lecture que l'auteur a parcouru sans défaillance le champ qu'il s'était assigné, soutenu par une connaissance profonde du sujet et aidé par de patientes et complètes recherches.

L'ouvrage se divise en trois parties correspondant exactement aux trois phases de ce que l'on pourrait appeler la conquête juive : dans la première partie, l'auteur étudie l'émancipation des Israélites par l'Assemblée constituante ; dans la seconde, l'organisation du culte mosaïque par Napoléon ; dans la troisième enfin, l'assimilation complète de ce culte aux autres cultes reconnus et sa dotation aux frais de l'Etat, sous le gouvernement de Juillet.

L'exposé de ces trois grandes phases de l'histoire juive est précédé d'une intéressante introduction, au cours de laquelle l'auteur rappelle en quelques pages la situation des Juifs au Moyen âge et sous l'ancien régime et présente à ses lecteurs les principales communautés juives, celles de Bordeaux, d'Avignon, de Metz, d'Alsace et de Lorraine. Nous comprenons, dès lors, combien ces diverses communautés diffèrent entre elles non seulement par leur origine, mais aussi par leurs tendances : les Juifs de Bordeaux, par exemple, s'adonnent aux arts et aux sciences, aussi bien qu'au commerce et bénéficient d'une véritable bienveillance de la part des pouvoirs publics, alors que dans l'Est les communautés juives, adonnées exclusivement à l'usure, soulèvent d'unanimes récriminations. Dès lors aussi, nous comprenons comment, tout en prescrivant à leur égard d'indispensables précautions, l'Eglise a toujours pris la défense des Juifs malgré leurs torts, les protégeant contre les violences populaires, leur offrant un asile sûr quand ils étaient persécutés, montrant enfin une générosité telle que les Israélites eux-mêmes durent lui rendre hommage, ainsi qu'en témoigne l'adresse du grand sanhédrin de 1807 « pénénétré de gratitude pour les bienfaits successifs que le clergé chrétien a rendus dans les siècles passés aux Israélites des divers états d'Europe ». Cette remarquable introduction historique se termine par l'exposé des moyens à l'aide desquels Louis XVI projetait, avec une bonté toute paternelle, de favoriser le relèvement des Juifs, tout en prenant les mesures nécessaires pour prévenir le renouvellement des anciens abus. Sur ce point les *lettres patentes* du 10 juillet 1784, dont le texte si instructif est repro-

duit in extenso, indiquent bien complètement quel eût été le caractère de la réforme entreprise, s'il eût été donné à ce prince trop généreux de pouvoir la réaliser.

Avant d'entrer dans le détail des débats auxquels donna lieu, au sein de l'Assemblée Constituante, le projet relatif à l'émancipation juive, projet quatorze fois présenté, et quatorze fois ajourné, M. Lucien-Brun nous initie aux procédés employés, à cette époque déjà, par les israélites pour « préparer l'opinion publique » à l'acceptation d'une mesure jugée impopulaire; et il nous fait connaître les alliés et les défenseurs de la cause juive, Mirabeau, l'abbé Grégoire, etc.

Cependant, après bien des hésitations, l'Assemblée Constituante décrétait, le 27 septembre 1791, l'émancipation des Juifs et leur octroyait le titre de citoyens avec tous les privilèges qu'il comporte, mesure qui, naturellement, fut votée par tous les francs-maçons de l'assemblée. On espérait alors que grâce à ce brevet de naturalisation et au régime de droit commun dont ils allaient bénéficier, les israélites deviendraient de vrais Français, comme ils n'avaient cessé de le promettre. L'expérience devait démontrer le contraire; quinze ans plus tard, Napoléon, en 1806, constatait, à la suite d'un concert de plaintes venues de toutes les parties de l'Alsace, qu'aucune transformation ne s'était opérée et qu'aucun rapprochement ne s'était fait entre Français et Juifs.

Rien de plus intéressant ni de plus instructif à la fois que les nombreux chapitres que l'auteur consacre à l'œuvre de Napoléon, nous initiant aux vues de l'Empereur en matière de religion, à son désir de trouver dans l'organisation des divers cultes un instrument de domination, et, en particulier, de s'attacher les israélites en leur faisant « trouver Jérusalem en France ». Nous assistons à la préparation des décrets de 1808; nous voyons les assemblées juives accepter avec docilité, ou plutôt avec un empressement servile, les volontés du souverain; nous entendons leur promesse formelle de « renoncer à l'usure », de « traiter la France comme leur patrie » et « de la défendre jusqu'à la mort ». Puis, quand Napoléon a donné au culte mosaïque une organisation légale, nous assistons à des élans d'enthousiasme, et de tous les points de la France nous entendons s'élever un concert d'éloges dithyrambiques à l'adresse de Bonaparte le « sauveur », le « consolateur », le « bien-aimé », l' « idole » d'Israël. Mais brusquement la scène change; et

quand Napoléon juge à propos de prendre, à l'égard des Juifs des mesures sévères, destinées à prévenir et à faire cesser leurs pratiques usuraires, les cris de joie se changent en cris de colère ; les décisions du grand sanhédrin sont traitées de « mauvaises plaisanterie », et le décret de l'Empereur est déclaré « infâme » ; on ne songe plus qu'à la vengeance et l'on prépare le décret par lequel, moins d'un ans après, les sociétés secrètes déclareront Napoléon abandonné.

Si le culte juif avait été, par les décrets de 1808, élevé au même rang que les cultes chrétiens, une dernière étape restait cependant à franchir, l'inscription au budget de l'Etat du traitement des ministres de ce culte. Il était réservé au gouvernement de Juillet de prendre cette mesure décisive, qui complète l'assimilation du culte israélite aux autres cultes reconnus, mais dont l'adoption donna lieu soit à la Chambre des députés, soit à la Chambre des Pairs, à d'intéressantes discussions et à de remarquables discours, que nous rappelle M. Lucien-Brun et dans lesquels nous pouvons, de nos jours encore, puiser d'utiles enseignements.

Dès ce moment, la conquête juive est terminée ; l'imprudent désir de Napoléon s'est réalisé ; les Israélites ont su trouver Jérusalem dans la France ; d'autres auteurs ajoutent qu'ils ont su « fonder la France dans Jérusalem ». L'étude historique que se proposait l'auteur est donc achevée ; cependant il n'aurait garde de négliger les moindres incidents de nature à modifier la « condition des Juifs en France » ; et, dans un appendice d'une remarquable précision, il énumère tous les textes, tous les monuments de jurisprudence de nature à nous faire mieux connaître quelle est, de nos jours, cette condition.

Aussi bien, l'œuvre de M. Lucien-Brun, tout en revêtant le caractère d'un travail historique, ne cesse pas d'être en même temps une œuvre doctrinale, un code complet que, dans cette question difficile, bien des polémistes et des chercheurs seront heureux de pouvoir consulter, et qu'ils consulteront toujours avec fruit. Je signalerai tout particulièrement, à ce point de vue, les chapitres consacrés aux rabbins et aux consistoires israélites, véritables monographies où l'on trouvera d'utiles comparaisons avec les prêtres et les fabriques du culte catholique, et dans lesquelles l'auteur relève, comme elle mérite de l'être, la partialité dont ont fait preuve en faveur des Juifs tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1830.

Pour être moins importantes, la question du serment *more judaïco*, celle des séminaires israélites, celle de la protection des israélites français à l'étranger ne sont pas moins traitées d'une façon aussi complète qu'intéressante.

M. Lucien-Brun me permettra de terminer ce compte rendu par l'expression d'un désir. Il nous montre aujourd'hui quand et comment les Juifs ont conquis le titre de citoyens français; mais cette première étude me paraît en appeler une autre, aussi instructive, où il nous montrerait le parti que les Israélites ont su tirer de leur conquête, et où il conclurait en nous traçant lui, profondément catholique, un plan de défense religieuse que nous serions tous heureux de suivre. J. HOSTACHE.

Theologia dogmatica in usum scholarum ad quadriennium accommodata auctore Clino CROSTA, doctore in sacra theologia ac philosophia. Volumen I : *Theologia generalis*. Romæ, F. Pustet, 1900, in-8, 421 pages.

Le cours de théologie du chanoine Crosta, professeur au séminaire de Côme, est déjà connu et apprécié. Nous sommes heureux d'annoncer la publication du premier volume de la seconde édition. Il traite de la théologie générale ou fondamentale, c'est-à-dire qu'il étudie la révélation divine en elle-même, dans ses sources, dans l'Eglise du Christ, qui en est la dépositaire infaillible, et enfin dans son terme, l'acte de foi. De là quatre traités, dont on saisit l'enchaînement logique. Cet ouvrage, destiné à prendre rang parmi les meilleurs manuels de théologie, est plus considérable que la plupart d'entre eux et se distingue surtout par la méthode, qui dénote chez l'auteur un esprit éminemment synthétique. Quant à la doctrine, elle ne laisse rien à désirer au point de vue de l'orthodoxie. On voit que le distingué professeur s'inspire surtout des données de la scolastique, qu'il sait rendre modernes dans le bon sens du mot. Les thèses sont établies avec netteté et concision, et basées sur des preuves très claires, présentées d'une façon neuve. M. Crosta a su rajeunir et compléter les doctrines anciennes sur cette matière de la théologie fondamentale, en restant fidèle au sentiment de saint Thomas et des auteurs récents les plus remarquables. Si nous voulions entrer dans l'analyse détaillée de cet ouvrage, nous signalerons surtout les deux sections : *de Sana Scriptura*, et de *Revelationis termino*.

L'œuvre du savant professeur italien a obtenu un réel succès; elle a été louée par les plus importantes revues de théologie : la *Civilta cattolica*, la *Scuola catholica*, le *Catholic times*, etc.; nous osons joindre notre appréciation à des éloges si autorisés. Il est à souhaiter que ce cours déjà classique dans plusieurs séminaires d'Italie se répande aussi en France pour aider avec profit les élèves de théologie. Nous reviendrons plus tard sur cet ouvrage, lorsque nous aurons reçu les volumes suivants.

D. P. R.

Dix-neuvième siècle. *Esquisses littéraires et morales*, par le R. P. G. Longhayé, de la Compagnie de Jésus. Première période (1800-1830). Renouveau chrétien. Introduction : les Causes de la littérature moderne. Chateaubriand. Mme de Staël. J. de Maistre. Bonald. Lamennais. Lamartine. 1900. Un vol in-12 de 422 pp. Paris, Victor Retaux.

La lecture de ce livre nous a laissé la meilleure impression, et nous l'avons fermé avec une satisfaction quasi complète. Essayons de raisonner le sentiment que nous avons éprouvé, et que nous gardons encore en ce moment.

Bien des critiques se sont occupés de l'histoire littéraire du XIXe siècle, mais sans jamais nous donner tout ce que nous attendions d'eux. Et ici nous parlons, non pas d'auteurs aussi vieillis que Nettement, par exemple, mais des plus récents et des plus vantés. Que manquait-il donc à leur critique? Bien souvent c'était le courage. Ils ne voulaient pas, en disant la vérité tout entière qu'elle leur était apparue, encourir le reproche d'appartenir à un parti. On est si facilement traité de clérical dans notre société actuelle. Ou bien encore, c'était le sens catholique qui leur faisait défaut : placés à un faux point de vue, ils ne pouvaient voir les faits et les idées dans leur vraie lumière. Parfois aussi, ils ne s'étaient pas donné la peine de lire les écrivains. Nous nous rappelons encore les pages de tel auteur en renom, qui jugeait Chateaubriand d'une manière si étrange, disons si injuste, qu'il était visible pour nous qu'il n'avait pas lu les œuvres du grand initiateur. Il ne suffit pas de réchauffer du Sainte-Beuve avec du Villemain ou d'autres critiques, pour obtenir un jugement exact et sagement motivé. Il n'est pas besoin de dire que le P. Longhaye n'appartient à aucune des catégories que nous venons de signaler : il a lu ses auteurs, il s'est

placé naturellement à un point de vue catholique, et il a le courage de dire la vérité, toute la vérité.

Voici d'ailleurs comment il a conçu son œuvre. Il n'a pas voulu faire une histoire complète de notre littérature pendant le siècle qui s'achève, « moins encore un catalogue général de la librairie contemporaine. » Son but est plus haut. « Dans les lettres, nous dit-il, je chercherai surtout leur rapport avec l'âme française, l'âme de ce temps. Elles expriment : c'est là leur intérêt capital. Elles contribuent à la faire : c'est leur puissance et la mesure définitive de leur valeur, même esthétique. » Au surplus, même en se proposant cette fin, l'auteur traite tout ce qui est important dans l'histoire littéraire : en définitive, il se trouve que tous les ouvrages principaux trouvent place dans ces études intitulées trop modestement *Esquisses*.

Il conservera ses efforts et ses recherches au XIXe siècle, et le volume qu'il nous donne aujourd'hui sera suivi de plusieurs autres. Il distingue trois phases dans l'histoire littéraire de notre temps. La première, qui finit en 1830, nous présente un essai de renouveau chrétien. La seconde, qui se prolonge jusqu'en 1850, se fait remarquer par le rationalisme dans les doctrines et le romantisme dans la lecture d'imagination, surtout dans la poésie. La troisième, qui comprend la seconde moitié du XIXe siècle, est caractérisée par le positivisme et le soi-disant naturalisme. Il est bien entendu, d'ailleurs, que cette division n'est pas comprise avec une rigueur mathématique. Ainsi, dans le volume que nous avons entre les mains, et qui est consacré à la première période, le P. Longhaye étudie Lamartine tout entier, par la raison que le poète avait donné le meilleur de lui-même en 1830, et que ses œuvres postérieures à cette époque n'ont rien ajouté à sa gloire. D'autre part, le critique ne parle pas ici de V. Hugo, bien que les premières *Odes* datent de 1822, et les *Orientales* de 1829, sans parler d'autres ouvrages antérieurs à 1830. C'est que, dans leur caractère général, ses créations reflètent plutôt l'esprit de la seconde et celui de la troisième période. Le P. Longhaye n'a pas voulu fragmenter son œuvre, en étudiant le poète dans des volumes différents.

Les auteurs passés en revue dans ce volume sont bien jugés. Avec ce qu'il a eu de défauts et d'influence regrettable, Chateaubriand y « demeure le père des lettres contemporaines, en ce qu'elles ont de plus original et de meilleur ». Mme de Staël est appréciée sagement : mêlée comme son œuvre même, son

influence définitive est plutôt heureuse, à tout prendre. » Joseph de Maistre est vengé des injustes dédains et des préventions qui subsistent encore aujourd'hui dans l'esprit de beaucoup de contemporains. Nous connaissons mieux, à l'école du P. Longhaye, M. de Bonald, qui n'a malheureusement laissé voir que son esprit, et Lamennais, dont le caractère complexe et la chute effroyable sont encore pour nous assez énigmatiques. Enfin Lamartine, peut-être étudié d'une manière quelque peu incomplète, est présenté à peu près sous son vrai jour, un jour où il y a beaucoup d'ombre.

En définitive, ce livre est à conseiller aux gens du monde, auxquels il donnera une saine connaissance des lettres contemporaines en France. Il sera très utile aux jeunes, qui ont besoin d'être défendus contre des enthousiasmes irréfléchis, et prémunis contre des erreurs de doctrine et des fautes de goût qu'une admiration excessive les empêcherait de discerner. A. L.

Le grand schisme d'Occident, par M. Salembier, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université catholique de Lille. 1 vol. in-12 de XII-430 pages. Prix : 3 fr. 50. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

M. Salembier, auteur d'une histoire très estimée de Pierre d'Ailly, était tout désigné pour traiter le grand Schisme d'Occident dans la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. C'est une longue et bien troublante période que celle qui va de la malheureuse élection du pape Urbain VI à la fin du concile de Constance et à l'avènement de Martin V (1378-1417) : les documents abondent, mais la division de la chrétienté y met la confusion qui est le signe même du temps. A peine arrive-t-on aujourd'hui à reconnaître dans cette confusion la légitimité et l'usurpation. Et combien d'historiens récents qui aggravent la confusion ancienne par la contradiction de leurs jugements! M. Salembier aura apporté dans cette enquête une information très étendue et une modération à laquelle on rendra hommage : on aura dans son livre l'état de la question exposé avec un soin scrupuleux et un jugement aussi motivé que sage. Il a mis de l'ordre dans le chaos et s'est montré l'arbitre dans ce double conflit des faits et des historiens. Pour l'étude du grand Schisme, il n'existait que de gros livres de combat : voici le petit livre critique attendu.

Un Siècle. *Mouvement du Monde de 1800 à 1900*, **vient de paraître chez H. Oudin, 10, rue de Mézières, en un volume in-8°.**

Cet ouvrage, lumineuse synthèse de notre XIXe siècle qui s'achève, offre le spectacle unique des faits sociaux d'abord, puis de l'énorme mouvement intellectuel qui, sur tous les terrains : scientifique, littéraire, historique, artistique, a ouvert tant de voies, clos tant d'ères, retrouvé tant de civilisations, opéré ou préparé tant de transformations.

Successivement, sous leur triple aspect politique, intellectuel et religieux, les grandes questions qui passionnent notre temps s'y dressent devant nous, étudiées par des maîtres tels que : le vicomte E. M. de Vogüé, de l'Académie française ; Marius Sepet ; Etienne Lamy ; Henri Joly ; Emile Chenon ; René Pinon ; vicomte de Meaux ; général de division comte de la Girennerie ; vicomte G. d'Avenel ; Jean Brunhes ; comte Albert de Mun, de l'Académie française ; Georges Goyau ; Eugène Tavernier ; Mgr Péchenard ; R. P. A. Lapotre, *S. J.;* le chanoine Jules Didiot ; Georges Humbert ; Bernard Brunhes ; Maurice Arthus ; A. de Lapparent, de l'Institut ; Paul Allard ; Mgr L. Duchesne, de l'Institut ; F. Brunetière, de l'Académie française ; André Pératé ; Camille Bellaigue ; R. P. de la Broise, *S. J.;* baron Carra de Vaux ; chanoine Pisani ; Georges Fonsegrive ; R. P. Sertillanges des Fr. Pr. ; R. P. Bainvel, *S. J.;* comte d'Haussonville, de l'Académie française ; S. G. Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Sa Sainteté Léon XIII a daigné envoyer la dédicace et S. Eminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris, a bien voulu écrire la conclusion : Vers l'Unité.

Spectacle unique, disons-nous, livre unique aussi par l'ampleur de sa conception autant que par sa magistrale exécution.

XXX.

Deux méthodes de spiritualité, *étude critique*, par le Père Watrigant, *S. J.* (Desclée, Paris, 1900).

Cette brochure de 126 pages reproduit dans une première partie une analyse critique, que le Père Watrigant avait déjà faite dans les *Etudes*, d'un sermon intitulé *la Voie*. Ce sermon prononcé à la Visitation de Fribourg, en Suisse, par M. l'abbé Fragnières, professeur de dogme au grand séminaire de cette ville, avait pour but de montrer à l'occasion de l'introduction

de la cause de la vénérable mère Marie de Sales Chapuis, le rôle et la place de la charité dans la vie spirituelle. Le Père Watrigant y a vu des tendances quiétistes ou semi-quiétistes, dont il s'efforce, depuis deux ans, de déclarer le danger. Dans une seconde partie, l'auteur de l'opuscule, pour corriger quelques assertions de l'abbé Fragnières, fait une apologie des exercices spirituels de saint Ignace, en montrant qu'ils sont, eux, une méthode sûre et traditionnelle de spiritualité. Un appendice contient une courte réfutation de la réponse que le professeur de Fribourg avait cru devoir faire au premier article des *Etudes*. Cette réponse, sous forme de brochure, fut publiée en 1898 par la librairie de l'Université catholique de Fribourg. Elle a pour titre : *Justification de la voie de charité de la vénérable Marie de Sales Chapuis*. On ne saurait assurément blâmer le Père Watrigant de l'ardeur si légitime qu'il met à faire connaître les trésors de direction contenus dans l'œuvre admirable du fondateur de la Société de Jésus ; mais tout lecteur non prévenu ou non préoccupé jugera sévèrement la partie polémique de son travail. Il cherchera en vain dans le sermon incriminé de M. l'abbé Fragnières la justification des vives attaques dont il est l'objet. En parlant ainsi nous sommes en harmonie de pensée — c'est un plaisir pour nous de le constater — avec un membre éminent de la Compagnie de Jésus. Le Père Hagen, directeur de l'Observatoire de l'Université de Georgetown, a expliqué, lui aussi, dans le *Messager du Sacré-Cœur de Cincinnati*, la voie de la vénérable Marie de Sales Chapuis et sa doctrine ne diffère en rien de celle de M. Fragnières dans *la Voie*. Ni l'un ni l'autre ne tombent dans le quiétisme. Tout en prenant la charité comme moyen principal et universel de salut, ils n'excluent pas l'exercice des autres vertus.

La brochure, dont nous rendons compte, est d'ailleurs intéressante par sa forme et sa finesse d'ohservations. Elle révéle dans son auteur une crainte exquise, quelque peu troublante, de toute apparence de danger doctrinal. A. P.



CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Extension du jubilé au monde entier. — II. Indulgenees accordées à la la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus pour la première année du xx° siècle.

I. — Notre Saint-Père le Pape vient d'étendre au monde entier la faveur du jubilé. Voici les passages principaux de sa Lettre encyclique, datée de l'année 1900, du 8 des calendes de janvier :

« Par l'autorité du Dieu tout-puissant, par celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, Nous étendons par ces lettres à tout le monde catholique le grand jubilé qui a été célébré dans cette ville sainte, Nous le prorogeons pour une durée de six mois et Nous voulons qu'il soit regardé comme étendu et prorogé.

« Ainsi donc, à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, dans quelque contrée et dans quelque partie du monde qu'ils résident, à ceux-là même qui ont pu venir à Rome durant l'année sainte écoulée, à ceux qui, soit là soit ailleurs, ont gagné de quelque manière que ce soit le jubilé que Nous avions accordé, — à tous ceux donc qui, dans l'espace de six mois, à partir du moment de la publication de ces lettres dans chaque diocèse, visiteront l'église cathédrale, s'ils demeurent dans la ville épiscopale, et l'église principale dans les autres localités du diocèse, ainsi que trois autres églises, soit dans la première de ces villes, soit dans les secondes, suivant la désignation que feront les ordinaires par eux-mêmes, ou par l'intermédiaire de leurs officiaux, des curés ou des vicaires forains, — à tous les fidèles qui, vraiment con-

trits, s'étant confessés et ayant fait la sainte communion, accompliront pieusement ces visites au moins une fois par jour pendant quinze jours consécutifs ou interrompus, soit naturels, soit ecclésiastiques, c'est-à-dire à partir des premières vêpres de chacun jusqu'à la fin du crépuscule du suivant, — à condition qu'ils adressent à Dieu de pieuses prières pour l'exaltation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies, la concorde des princes catholiques et le salut du peuple chrétien, — Nous concédons et accordons miséricordieusement dans le Seigneur une fois l'indulgence tout à fait plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés. — La confession annuelle et la sainte communion paschale ne pourraient nullement être appliquées à l'obtention du jubilé.

« Dans les localités où il est constaté qu'il n'y a point quatre églises, il est concédé aux mêmes Ordinaires et de la même manière la faculté de désigner un moindre nombre d'églises, ou même une seule s'il n'en existe qu'une, dans lesquelles ou dans laquelle les fidèles pourront suppléer les visites des autres églises, en y faisant des stations répétées et distinctes, le même jour naturel ou ecclésiastique, de telle sorte cependant que le nombre des visites soit de soixante, et qu'elles soient réparties entre quinze jours ou successifs, ou interrompus.

« Mais tenant compte des conditions particulières dans lesquelles certaines personnes peuvent se trouver, Nous décrétons ce qui suit :

« I. — Les voyageurs de terre et de mer, qui, après ces six mois écoulés, reviendraient à leur domicile ou s'arrêteraient à quelque station, s'ils accomplissent ce qui a été prescrit et visitent quinze fois l'église cathédrale ou principale, ou paroissiale de leur domicile ou du lieu de leur arrêt, pourront gagner la même indulgence.

« II. — Nous accordons aux Ordinaires de chaque lieu la faculté de dispenser des visites prescrites, les religieuses, oblates et autres vierges et femmes qui vivent dans les cloîtres des monastères ou dans d'autres maisons et communautés; — et aussi les anachorètes, ermites, et toutes autres personnes qui se trouvent en prison ou en captivité, ou qui sont retenues par la maladie ou un autre empêchement. Nous leur donnons la faculté de commuer, soit par eux-mêmes, soit par les supérieurs réguliers ou les confesseurs, même en dehors de la confession sacramentelle, pour tous et pour chacun de ces dispensés, ces

visites d'églises en d'autres œuvres pies ; de remplacer également pour les enfants non encore admis à la première communion, la communion sacramentelle, par d'autres œuvres pies ; et de réduire à un moins grand nombre les mêmes visites pour les chapitres, les congrégations tant séculières que régulières, les associations pieuses, les confréries, les universités ou collèges quelconques, ainsi que pour les fidèles qui, avec leur propre curé ou un autre prêtre délégué par lui, visitent processionnellement les églises indiquées.

« Au surplus, si quelques personnes, ayant l'intention de gagner ce jubilé, et après avoir commencé les œuvres prescrites, sont empêchées par la maladie d'accomplir le nombre de visites fixé, dans notre désir de favoriser leurs pieuses dispositions, Nous voulons que ces personnes, vraiment pénitentes, après s'être confessées et avoir reçu la sainte communion, participent à la dite indulgence et rémission. Et si quelques personnes, après avoir obtenu l'absolution de leurs censures, ou la commutation de leurs vœux ou quelqu'une des dispenses citées plus haut, viennent à abandonner ce dessein sérieux et sincère de gagner le jubilé et d'accomplir pour cela toutes les œuvres nécessaires; — bien que, par cela même, il soit difficile de les juger exemptes de péché, — néanmoins Nous décrétons et déclarons que ces absolutions, commutations et dipenses, obtenues par elles dans cette dispostion d'esprit, conservent toute leur valeur. »

Nous ajoutons à la Lettre pontificale quelques notes pratiques, pour la résumer, et aussi pour en donner l'intelligence d'après les règles générales concernant les indulgences et plus spécialement le jubilé.

Le jubilé est étendu au monde entier, pendant l'année 1901, et sa durée est de six mois. C'est à chaque évêque de désigner ces six mois pour son diocèse. Il peut obtenir de Rome que ces six mois ne soient pas consécutifs, comme cela a lieu pour le diocèse de Lyon.

Les trois conditions requises sont : la confession, la communion, et les visites à des églises avec des prières aux intentions du Souverain Pontife.

Ces conditions peuvent être accomplies pendant les six mois désignés, et non pas seulement pendant le temps des exercices publics donnés à l'occasion du jubilé à une paroisse ou à une communauté.

La *confession* requise peut être une confession générale ou plus étendue, mais une confession ordinaire suffit. Elle doit être distincte de la confession annuelle, obligatoire d'après les lois de l'Eglise.

La confession jubilaire est privilégiée de plusieurs manières. Elle est libre, en ce sens que chacun peut se choisir un confesseur, même les religieux. Les religieuses peuvent le choisir parmi les confesseurs approuvés pour les religieuses. Le confesseur peut, même en dehors de la confession, commuer les conditions du jubilé, pour les personnes qui ne pourraient pas les remplir. Il a des pouvoirs très étendus pour l'absolution des péchés et des censures, et aussi pour la commutation et la dispense des vœux.

La *communion* peut se faire à un jour quelconque et dans une église ou chapelle quelconque; mais elle doit être distincte de la communion pascale. On peut la remplacer par une autre bonne œuvre pour les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

Les *visites* demandées sont au nombre de soixante, et c'est à l'évêque de désigner, par lui-même ou ses délégués, les églises ou chapelles où elles doivent se faire. On doit en faire quatre par jour, pendant quinze jours qui peuvent n'être pas consécutifs. Il ne suffit pas de visiter les églises, ni d'y faire une prière mentale, il faut une prière vocale dite aux intentions du Souverain Pontife, c'est-à-dire pour l'exaltation de la sainte Eglise, l'extirpation des hérésies, la concorde des princes catholiques et le salut du peuple chrétien. Il n'est pas nécessaire que ces prières soient récitées à genoux. Toutes les prières non obligatoires d'autre part sous peine de péché, peuvent servir, même celles prescrites par les règlements des communautés religieuses ou des confréries, comme le chapelet, le petit office de la sainte Vierge, etc.

Les évêques peuvent diminuer le nombre des visites pour les fidèles qui les font processionnellement ou en communauté. Les confesseurs les remplacent par des bonnes œuvres pour les personnes qui ne peuvent les accomplir.

Pratiquement, il faut s'en tenir à ce qui est réglé par l'évêque dans chaque diocèse.

Le *Saint-Siège* résoudra les difficultés et les doutes qui pourront survenir.

II. — A la demande de Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun, le Souverain Pontife a daigné accorder des indulgences spéciales, à la date du 9 décembre 1900, pour encourager les fidèles à consacrer le XXe siècle au Sacré-Cœur de Jésus.

Il est accordé une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire :

1° A tous les fidèles qui, le premier vendredi de chaque mois de l'année 1901, pour offrir le XXe siècle au divin Cœur de Jésus et le lui consacrer, s'étant confessés, vraiment contrits, feront la sainte communion et prieront quelque temps aux intentions de Sa Sainteté.

2° A ceux qui, dans le cours de cette même année et dans le but indiqué plus haut, se joindront à un pieux pèlerinage à la cité de Paray-le-Monial, visiteront le sanctuaire de la Visitation, et, s'étant confessés et ayant communié, prieront aux intentions du Souverain Pontife.

C. Chambost.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.





LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, EVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

A Nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique,

LÉON XIII, PAPE,

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

OCCASION DE LA LETTRE : CONFLIT D'OPINIONS TOUCHANT LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES (1)

Les graves discussions touchant les questions économiques générales qui, depuis longtemps, en plus d'une

(1) Les sous-titres n'ont pas de caractère officiel; ils ne sont là que pour faciliter l'intelligence du texte. (N. D. L. R.).



nation, troublent la concorde des esprits, se multiplient de jour en jour et prennent un caractère si passionné, qu'elles rendent justement hésitants et inquiets les hommes les plus prudents dans leurs jugements. D'abord soulevées par des opinions erronées, mais très répandues, d'ordre philosophique et d'ordre pratique, elles ont dans la suite emprunté un nouveau degré d'acuité aux nouveaux moyens fournis par l'industrie à notre époque, à la rapidité des communications et aux combinaisons qui ont permis de diminuer le travail et d'augmenter le gain. Enfin, les passions d'hommes turbulents ayant jeté la discorde entre les riches et les prolétaires, les choses en sont venues au point que les Etats, agités par des troubles plus fréquents, paraissent encore exposés à de grandes calamités.

Pour Nous, dès le début de Notre pontificat, Nous avons bien compris quels dangers menaçaient de ce côté la société civile, et Nous avons cru de notre devoir d'avertir publiquement les catholiques des erreurs profondes cachées dans les doctrines du socialisme et des dangers qu'elles faisaient courir, non seulement aux biens extérieurs, mais aussi à la probité des mœurs et à la religion. C'est le but que visait Notre Lettre Encyclique *Quod Apostolici numeris*, que Nous avons publiée le 28 décembre 1878.

Mais ces dangers devenant de jour en jour plus menaçants, au préjudice croissant des intérêts privés et publics, Nous Nous sommes efforcé une seconde fois d'y pourvoir avec plus de zèle. Dans notre Encyclique *Rerum novarum*, en date du 15 mai 1891, Nous avons traité longuement des droits et des devoirs grâce auxquels les deux classes de citoyens, celle qui apporte le capital et celle qui apporte le travail, doivent s'accorder entre elles.

Nous avons montré en même temps, d'après les préceptes de l'Evangile, les remèdes qui ont paru les plus utiles à défendre la cause de la justice et de la religion, et à écarter tout conflit entre les classes de la société.

*
* *

RÉSULTATS DES DERNIÈRES ENCYCLIQUES

Grâce à Dieu, notre confiance n'a pas été vaine. En effet, poussés par la force de la vérité, ceux-là mêmes que des dissentiments séparent des catholiques ont rendu à l'Eglise cet hommage qu'elle étend sa sollicitude à toutes les classes de l'échelle sociale, et surtout à celles qui se trouvent dans une condition malheureuse.

Assez abondants ont été les fruits que les catholiques ont retirés de Nos enseignements. Ils n'y ont pas seulement puisé des encouragements et des forces pour continuer leurs bonnes œuvres, mais ils leur ont emprunté la lumière qu'ils désiraient, et grâce à laquelle ils ont pu s'appliquer, avec plus d'assurance et de succès, à l'étude des questions de ce genre. Aussi est-il arrivé que les dissentiments qui existaient entre eux ont en partie disparu ou se sont apaisés pour un moment de trêve. Sur le terrain de l'action, le résultat a été que, pour prendre plus à cœur les intérêts des prolétaires, surtout là où ils étaient particulièrement lésés, un grand nombre de nouvelles initiatives se sont produites ou d'utiles améliorations se sont poursuivies, grâce à un esprit de suite constant. Tels sont ces secours offerts aux ignorants sous le nom de secrétariats du peuple. les caisses rurales de crédit, les mutualités d'assistance ou de secours en cas de malheur, les associations d'ouvriers, et d'autres sociétés ou œuvres de bienfaisance du même genre.

De la sorte, sous les auspiees de l'Eglise, il s'est établi entre les catholiques une communauté d'action et une série d'œuvres destinées à venir en aide au peuple, exposé aux pièges et aux périls non moins souvent qu'à l'indigence et aux labeurs.

*
* *

DIVERSES DÉNOMINATIONS DES ŒUVRES SOCIALES

Au commencement, cette sorte de bienfaisance populaire ne se distinguait ordinairement par aucune appellation spéciale. Le terme de *socialisme chrétien*, introduit par quelques-uns, et d'autres expressions dérivées de celles-là, sont justement tombés en désuétude. Il plut ensuite à certains, et à bon droit, de l'appeler *action chrétienne populaire.* En certains endroits, ceux qui s'occupent de ces questions sont dits *chrétiens sociaux*. Ailleurs, la chose elle-même est appelée *démocratie chrétienne*, et ceux qui s'y adonnent sont les *démocrates chrétiens ;* au contraire, le système défendu par les socialistes est désigné sous le nom de *démocratie sociale.*

Or, des deux dernières expressions énoncées ci-dessus, si la première, « chrétiens sociaux », ne soulève guère de réclamations, la seconde, « démocratie chrétienne », blesse beaucoup d'honnêtes gens, qui lui trouvent un sens équivoque et dangereux. Ils se défient de cette dénomination pour plus d'un motif. Ils craignent que la vertu de la religion chrétienne ne semble comme restreinte aux intérêts du peuple, les autres classes de la société étant, en quelque sorte, laissées de côté. Ils craignent enfin que, sous ce nom trompeur, ne se cache quelque dessein de décrier toute espèce de pouvoir légitime, soit civil, soit sacré.

Comme à ce propos il y a couramment des discussions déjà trop prolongées et parfois trop vives, la conscience de Notre charge Nous avertit de poser des bornes à cette controverse en définissant quels doivent être les sentiments des catholiques en cette matière. De plus, Nous avons l'intention de leur tracer quelques règles qui rendent leur action plus étendue et beaucoup plus profitable à la société.

*
* *

DÉMOCRATIE SOCIALE ET DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Que prétend la *démocratie sociale* et quel doit être le but de la *démocratie chrétienne?* Il ne peut y avoir de doute sur ce point. L'une, en effet, — qu'on se laisse aller à la professer avec plus ou moins d'excès — est poussée par un grand nombre de ses adeptes à un tel point de perversité, qu'elle ne voit rien de supérieur aux choses de la terre, qu'elle recherche les biens corporels et extérieurs, et qu'elle place le bonheur de l'homme dans la recherche et la jouissance de ces biens. C'est pour cela qu'ils voudraient que dans l'Etat le pouvoir appartînt au peuple. Ainsi, les classes sociales disparaissant et les citoyens étant tous réduits au même niveau d'égalité, ce serait l'acheminement vers l'égalité des biens; le droit de propriété serait aboli, et toutes les fortunes qui appartiennent aux particuliers, les instruments de production eux-mêmes seraient regardés comme des biens communs.

Au contraire, la démocratie chrétienne, par le fait seul qu'elle se dit chrétienne, doit s'appuyer sur les principes de la foi divine comme sur sa propre base. Elle doit pourvoir aux intérêts des petits, sans cesser de conduire à la perfection qui leur convient les âmes créées pour les biens éternels. Pour elle, il ne doit y avoir rien de plus sacré que la justice; il lui faut garder à l'abri de toute atteinte le droit de propriété et de possession, maintenir la distinction des classes qui sans contredit est le propre d'un Etat bien constitué; enfin, il faut qu'elle accepte de donner à la communauté humaine une forme et un caractère en harmonie avec ceux qu'a établis le Dieu créateur.

Il est donc évident que la démocratie sociale et la démocratie chrétienne n'ont rien de commun; il y a entre elles toute la différence qui sépare le système socialiste de la profession de la foi chrétienne.

*
* *

SENS DU TERME DE « DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE »

Mais il serait condamnable de détourner à un sens politique le terme de *démocratie chrétienne*. Sans doute, la *démocratie*, d'après l'étymologie même du mot et l'usage qu'en ont fait les philosophes, indique le régime populaire; mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut l'employer qu'en lui ôtant tout sens politique, et en ne lui attachant aucune autre signification que cette bienfaisante action chrétienne parmi le peuple. En effet, les préceptes de la nature et de l'Evangile étant par leur autorité propre au-dessus des vicissitudes humaines, il est nécessaire qu'ils ne dépendent d'aucune forme de gouvernement civil; ils peuvent pourtant s'accommoder de n'importe laquelle de ces formes, pourvu qu'elle ne répugne ni à l'honnêteté, ni à la justice.

Ils sont donc et ils deviennent pleinement étrangers aux passions des partis et aux divers événements, de sorte que, quelle que soit la constitution d'un Etat, les citoyens peuvent et doivent observer ces mêmes préceptes qui leur commandent d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et leur prochain comme eux-mêmes. Telle fut la perpétuelle discipline de l'Eglise; c'est celle qu'appliquèrent toujours les Pontifes romains vis-à-vis des Etats, quelle que fût pour ceux-ci la forme du gouvernement.

Ceci étant posé, les intentions et l'action des catholiques qui travaillent au bien des prolétaires ne peuvent, à coup sûr, jamais tendre à préférer un régime civil à un autre et à l'apporter avec elles.

De la même façon, il faut mettre la démocratie chrétienne à couvert d'un autre grief: à savoir qu'elle consacre ses soins aux intérêts des classes inférieures, mais en paraissant laisser de côté les classes supérieures. Pourtant l'utilité de celles-ci n'est pas moindre pour la conservation

et l'amélioration de l'Etat. Cet écueil est évité grâce à la loi chrétienne de charité dont Nous avons parlé plus haut. Celle-ci ouvre ses bras pour accueillir tous les hommes, quelle que soit leur condition, comme étant les enfants d'une seule et même famille, créés par le même Père très bon, rachetés par le même Sauveur et appelés au même héritage éternel.

Certes, c'est bien la doctrine et l'exhortation de l'Apôtre : « Soyez un seul corps et un seul esprit, comme vous avez été appelés à une seule espérance dans votre vocation. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, et un seul baptême, un seul Dieu et Père qui est au-dessus de tous, et au milieu de toutes choses et en nous tous. » (*Ephes.*, IV, 4-6). Ainsi, à cause de l'union naturelle du peuple avec les autres classes, union qui s'est rendue plus étroite par la fraternité chrétienne, le zèle si grand qu'il soit qui est consacré au soulagement du peuple fait sentir assurément son influence parmi ces classes elles-mêmes, d'autant plus qu'il est convenable et nécessaire, pour obtenir un bon résultat, que celles-ci soient appelées à prendre part à l'œuvre ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

*
* *

OBÉISSANCE AUX AUTORITÉS LÉGITIMES

On doit en outre être bien éloigné de cacher sous le terme de la démocratie chrétienne l'intention de rejeter toute obéissance et de dédaigner les supérieurs légitimes. Respecter ceux qui, à un degré quelconque, possèdent l'autorité dans l'Etat, et se conformer à leurs ordres justes, c'est là ce que prescrivent également la loi naturelle et la loi chrétienne. Et pour que cette soumission soit digne d'un homme et d'un chrétien, on doit la témoigner du fond du cœur, par devoir, « par conscience », comme nous y a exhorté l'Apôtre lorsqu'il a donné ce précepte : « Que

toute âme soit soumise aux puissances supérieures. » (*Rom.*, XIII, I, 5).

Il est d'autre part contraire à la profession d'une vie chrétienne de ne pas vouloir se soumettre et obéir à ceux qui possèdent l'autorité dans l'Eglise et d'abord aux évêques que — le pouvoir universel du Pontife romain restant sauf — « l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang » (*Act.*, XX, 28). Celui en effet dont les sentiments ou les actes seraient opposés à cette règle, celui-là serait convaincu d'oublier le précepte très important du même Apôtre : « Obéissez à vos préposés et soyez-leur soumis. Car ce sont eux qui veillent, comme devant rendre compte de vos âmes.» Ces paroles il importe très grandement que tous les fidèles les gravent au fond de leur âme et qu'ils s'appliquent à les réaliser dans toute la pratique de leur vie : il faut aussi que les ministres sacrés les méditent avec beaucoup d'attention, qu'ils ne cessent pas d'en persuader les autres non seulement par leurs exhortations mais surtout par leurs exemples.

Après avoir rappelé ces principes que Nous avons antérieurement mis en lumière, à l'occasion, d'une façon spéciale, Nous espérons que toute dissension concernant le terme de démocratie chrétienne disparaîtra, ainsi que tout soupçon de danger, quant à la chose elle-même exprimée par ce mot. Et c'est à bon droit que Nous concevons cette espérance.

En effet, en laissant de côté les opinions de certains hommes sur la puissance et la vertu d'une telle démocratie chrétienne, opinions qui ne sont pas exemptes de quelques excès ou de quelque erreur, assurément pas un seul homme ne blâmera ce zèle qui, selon la loi naturelle et la loi divine, tend uniquement à ce que ceux qui gagnent leur vie par un travail manuel soient ramenés à une situation plus tolérable et aient un peu de quoi assurer leur avenir ; à ce qu'ils puissent, chez eux et en public, pratiquer la vertu et remplir leur devoir de piété ; à ce qu'ils sentent qu'ils sont non des animaux, mais des hommes, non des païens, mais des chrétiens ; enfin à ce qu'ils marchent ainsi

avec plus de facilité et d'ardeur vers ce bien *unique* et *nécessaire*, vers ce bien suprême pour lequel nous sommes nés.

Tel est le but, telle est l'œuvre de ceux qui voudraient voir le peuple doué d'une âme chrétienne, heureusement soulagé et préservé du fléau du socialisme.

*
* *

LA QUESTION SOCIALE EST AVANT TOUT UNE QUESTION RELIGIEUSE

Nous venons de faire mention du rôle des vertus et de la religion, et c'est à dessein. C'est, en effet, l'opinion de quelques-uns, opinion qui se répand dans le public que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse et qu'elle doit être surtout tranchée d'après la règle des mœurs et le jugement de la religion. Lors même, en effet, qu'on doublerait le salaire des ouvriers, qu'on établirait une proportion entre le temps et l'ouvrage, si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines, et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de la Divinité et à la dépravation des mœurs, il est inévitable que ses travaux et son avoir s'évanouissent.

Il ressort clairement de l'expérience que la plupart des ouvriers vivent pauvrement et petitement; et bien qu'ils aient une tâche moins prolongée et une paye plus abondante, ils vivent cependant d'une façon relâchée et sans règle religieuse. Supprimez pour les esprits les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne; supprimez la prévoyance, la modestie, l'épargne, la patience et les autres bonnes habitudes de l'âme; vains seront vos efforts à poursuivre la prospérité.

Telle est la cause pour laquelle des catholiques ont entrepris des Congrès pour préparer une amélioration au

sort du peuple, et Nous-même, Nous n'avons jamais poussé à des institutions semblables sans avertir en même temps qu'elles devaient avoir la religion comme aide, compagne et comme inspiratrice.

*
* *

LES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVANGILE ET LES EXEMPLES DU CHRIST

L'intérêt que les catholiques porte aux prolétaires mérite, semble-t-il, des éloges d'autant plus grands que cela se produit dans un pays où l'on vit de tout temps et avec succès, sous l'inspiration bienveillante de l'Eglise, les luttes d'une charité active et zélée qui savait s'adapter aux époques. Cette loi du mutuel amour, perfectionnement de la loi de justice, ne nous ordonne pas seulement de donner à chacun ce qui lui est dû et de le laisser user de son droit, mais encore de nous favoriser mutuellement, *non pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité* (1), nous souvenant de ce que le Christ dit amoureusement aux siens : *Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés*; *vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci, tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres* (2). Cet empressement à servir les autres doit évidemment se préoccuper d'abord du bien éternel des âmes, mais il ne doit pas négliger ce qui sert à la vie et la favorise. A ce sujet, il faut se rappeler ce que le Christ répondit à la question des disciples du Baptiste : *Es-tu Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre* (3) ? Pour montrer ce qu'Il apportait aux hommes, Il invoqua ses bienfaits, et rappela une parole d'Isaïe : *Les*

(1) I. *Jean*, III, 18.
(2) *Jean*, XIII, 34-35.
(3) *Matth.*, XI, 5.

aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres (1). Parlant du jugement dernier, des récompenses et des peines qui nous attendent, Il déclara qu'Il accorderait une attention spéciale à l'amour que les hommes auraient eu les uns pour les autres. Et, ce qu'il y a de plus admirable dans ce discours, c'est de voir comment le Christ, passant sous silence les œuvres de miséricorde qui regardent la consolation des âmes, mentionne seulement les œuvres extérieures, les donnant comme faites à sa propre personne : *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; j'étais nu et vous m'avez vêtu ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venu vers moi* (2).

A ces preuves d'amour visant à la fois le bien de l'âme et du corps, le Christ, on le sait, a ajouté des exemples personnels extraordinaires. C'est ici qu'il est doux de se rappeler cette parole tombée de son cœur paternel : *Je suis ému de compassion pour cette foule* (3) et sa volonté d'être secourable égale à son pouvoir merveilleux. De cette pitié, il nous reste un témoignage : *Il allait de lieu en lieu faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient sous l'empire du diable* (4). Les apôtres, les premiers, cultivèrent religieusement et avec ardeur cette science de la charité qu'ils avaient reçue du Christ.

Après eux, ceux qui embrassèrent la foi chrétienne créèrent cette multitude variée d'institutions dont le but est de soulager les misères humaines, quelles qu'elles soient. Ces institutions, sans cesse enrichies par de nouveaux développements, sont la gloire de l'ornement propre du nom chrétien et de l'humanité ainsi gagnée ; aussi, les hommes de jugement sain ne se lassent-ils pas de les admirer, surtout étant donnée notre disposition naturelle à chercher

(1) *Matth.*, xi, 4-5.
(2) *Idem*, xxv, 35-36.
(3) *Marc*, viii, 2.
(4) *Actes*, x, 38.

d'abord notre avantage et à faire passer après celui des autres.

On ne doit pas excepter de ce genre de bienfaits les distributions d'aumônes ; et c'est à elles qu'ont trait ces paroles du Christ : *Ce qui reste, donnez-le en aumônes* (1). C'est cette aumône que les socialistes veulent enlever de la société comme injurieuse à la dignité naturelle de l'homme. Cependant, si elle est faite conformément à la prescription évangélique et à l'esprit chrétien, elle n'a rien qui puisse ou exciter l'orgueil de ceux qui donnent ou faire rougir ceux qui reçoivent. Loin d'être inconvenante pour l'homme, elle favorise l'établissement des rapports sociaux et des devoirs nécessaires entre semblables. Il n'ait pas d'homme si riche qu'il n'ait besoin d'un autre ; il n'est pas d'homme si pauvre qui ne puisse être utile à son voisin. C'est une chose innée que les hommes se demandent et se portent mutuellement leur assistance. Ainsi, la Justice et la Charité étroitement liées entre elles par un droit égal qui vient du Christ, unissent merveilleusement la société humaine et font tendre chaque membre au bien commun.

*
* *

LES INSTITUTIONS PERMANENTES

Que si l'on subvient aux misères du peuple, non pas seulement par des subsides temporaires, mais par le jeu régulier des institutions, cela est encore à la louange de la charité, et le bien fait aux pauvres n'en sera que plus assuré et plus stable.

Chercher la sympathie des ouvriers et des journaliers, les former à l'épargne et à la prévoyance, sont choses d'autant plus dignes de louanges, qu'eux-mêmes, pour la plupart, le conseillent dans leur vieillesse. Un tel but n'enno-

(1) *Luc*, XI, 41.

blit pas seulement le rôle des riches envers les prolétaires : il ennoblit les prolétaires eux-mêmes. Car en même temps qu'il les excite à s'assurer un sort plus heureux, il les met à couvert des risques, les éloigne des désirs immodérés et les pousse à la pratique de la vertu.

Puisque donc cela est utile et conforme à notre époque, il est bon certainement que la charité des bons s'y applique avec entrain et prudence tout à la fois.

Qu'il soit donc entendu que ce zèle des catholiques à soulager le peuple est conforme à l'esprit de l'Eglise et qu'il répond très bien à ses propres exemples de tout temps. Quant à ce qui y mène, savoir qu'il faut l'appeler *action populaire chrétienne* ou *démocratie chrétienne*, cela importe peu, pourvu que les enseignements émanés de Nous soient observés intégralement avec une égale complaisance. Mais il importe beaucoup que, dans une affaire aussi importante, l'esprit des catholiques, leur volonté et leur action soient les mêmes. Il n'est pas de moindre importance que l'action elle-même grandisse et se développe, sans cesse aidée par de nouveaux secours. Il faut surtout appeler à son aide les bonnes œuvres de ceux à qui leur origine, leur fortune et leur culture intellectuelle donnent le plus l'autorité dans la cité. Si cela fait défaut, à peine pourra-t-on faire quelque chose de valable pour l'utilité publique.

Certes, le chemin qui y mène s'ouvrira d'autant plus aisé et d'autant plus court que l'action des principaux citoyens sera plus nourrie et plus zélée. Pour eux, Nous voulons qu'ils considèrent bien qu'ils n'ont pas fait tout leur devoir lorsqu'ils ont soulagé le sort des petites gens et qu'ils peuvent les négliger; non, ils y sont tenus par devoir. Car chacun ne vit pas seulement dans une ville pour ses intérêts propres, mais pour les intérêts communs. Et si les uns ne peuvent apporter leur quote-part au bien commun, les autres sont tenus d'apporter plus que la leur, s'ils le peuvent.

Quel est le poids de ce devoir, c'est ce que nous enseigne l'excellence des biens reçus, biens dont nous aurons à rendre un compte plus sévère et qu'il faut rendre au Dieu qui

nous les a donnés. C'est ce que nous enseigne aussi l'épidémie de maux auxquels on n'a pas porté remède à temps, et dont l'invasion a été parfois si universellement funeste. Ainsi celui qui néglige les intérêts du pauvre peuple, agit inconsidérément tant pour lui que pour la cité.

Que si cette action chrétiennement sociale s'étend et se fortifie, il n'arrivera pas pour cela que les autres institutions, déjà existantes et florissantes grâce à la piété des riches, dépérissent ou soient absorbées par de nouvelles institutions. Celles-ci et celles-là, poussées par le même souffle de religion et de charité, n'ont rien qui les oppose l'une à l'autre ; elles peuvent facilement vivre ensemble, s'unir si bien qu'il leur soit plus facile de veiller aux besoins du peuple et aux périls de jour en jour plus grands, bien mériter enfin en unissant ainsi leurs efforts.

La situation actuelle nous crie et nous crie vivement qu'il est indispensable d'opposer à l'audace de certains esprits toutes nos forces réunies. Certes, elle est assez étendue la perspective des misères qui sont devant nos yeux, elles sont assez redoutables les menaces de perturbations funestes que nous prépare surtout la force toujours croissante des socialistes. Ceux-ci font perfidement invasion au sein de la société. Dans les ténèbres de leurs conventicules secrets comme en plein jour, par la parole, comme par les écrits, ils poussent la multitude à la rébellion. Ayant secoué le joug de la religion, ils méprisent les devoirs et ne réclament que les droits ; ils font appel aux foules des malheureux de plus en plus nombreuses et que les nécessités de la vie rendent plus accessibles à leurs promesses mensongères et à leurs erreurs.

Il y va du salut de la société comme de la religion ; sauvegarder l'honneur de l'une et de l'autre, ce doit être le devoir sacré de tous les gens de bien.

*
* *

CHARITÉ ET DOCILITÉ

Pour que cet accord des volontés s'affermisse autant qu'il est désirable, il faut s'abstenir de tous les sujets de discussion qui blessent et éloignent les esprits. Que dans les publications périodiques, et dans les discours populaires on se taise donc sur les questions plutôt subtiles, qui sont pour la plupart sans utilité. Ces questions d'ailleurs, pour n'être pas faciles à résoudre, n'exigent, pour être comprises, pas moins de grandes aptitudes, et demandent une attention peu commune. Certes, c'est chose humaine d'hésiter et de douter sur les points douteux, et il est permis d'avoir des sentiments opposés sur certains autres points, mais il convient que ceux qui cherchent avec ardeur la vérité, dans les questions encore incertaines, gardent vis-à-vis les uns des autres l'égalité d'âme, la modestie et les égards, afin que la dissidence des opinions n'entraîne pas la dissidence des volontés. Quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on embrasse dans les questions où le doute est possible, que l'on soit toujours dans la disposition d'être très religieusement attentif aux enseignements du Siège apostolique.

*
* *

UNITÉ DE DIRECTION

Ainsi cette action des catholiques, telle qu'elle est, aura une efficacité plus grande, si tous les groupements, sans exclusion de leurs droits respectifs, sont unis et dirigés par une seule et même force principale. Cette force directive selon Notre volonté, devra découler pour l'Italie, de l'Institution des Congrès et Assemblées catholiques que

Nous avons louée souvent, et à laquelle Notre prédécesseur et Nous-même avons confié ce soin d'une action catholique commune, avec le tempérament des auspices et de la direction des évêques. Qu'il soit fait de même pour les autres nations, s'il est quelque assemblée principale à qui légitimement ce soin ait été confié.

Dans tout cet ordre de choses, si intimement lié avec les diverses conditions de l'Eglise et du peuple chrétien, apparaît ce que ne doivent pas faire ceux qui sont voués aux fonctions sacrées, et ce qu'ils peuvent accomplir avec toutes les ressources de la doctrine, de la prudence et de la charité.

*
* *

EXEMPLES A SUIVRE

Combien il est opportun d'aller au peuple, de s'employer à son bien, suivant les temps et les circonstances, il Nous a paru bon souvent de l'affirmer dans nos entretiens avec les membres du clergé. Plus souvent encore, dans nos Lettres aux évêques et aux autres hommes de l'Ordre ecclésiastique, même dans ces dernières années, Nous avons loué ce souci plein d'amour pour la classe populaire, et Nous avons dit qu'il appartient bien en propre aux clercs des deux Ordres. Cependant qu'ils s'appliquent à rendre ces bons offices avec prudence et précaution, à l'exemple des saints. François, ce pauvre et cet humble ; Vincent de Paul, ce père des infortunés ; plusieurs autres, dont tous se souviennent dans l'Eglise, ont concilié leurs soins dévoués pour le peuple, avec la pensée de n'être jamais distraits ni répandus au dehors plus qu'il ne convenait, occupés toujours, avec la même ardeur, à travailler à leur perfection personnelle.

Nous tenons à indiquer encore plus expressément une chose, non seulement aux ministres des choses saintes mais à tous les hommes dévoués à la cause populaire qui les fera bien mériter d'elle et sans difficile travail.

* * *

LES PRINCIPES CHRÉTIENS

Qu'ils aient donc soin d'inculquer à l'occasion, dans l'âme du peuple, dans leur langage tout fraternel, à savoir : s'abstenir toujours et en tout de la sédition et des séditieux ; ne violer jamais les droits d'autrui ; avoir pour les maîtres le respect et fournir le travail qui leur est dû ; n'avoir pas à charge la vie domestique, si riche en biens de toutes sortes ; avant tout, s'appuyer sur la religion et chercher en elle la vraie consolation dans les difficultés de la vie. Pour faire garder ces résolutions, il sera d'un grand secours de rappeler l'exemple idéal de la Sainte Famille de Nazareth et d'en recommander la protection ; de proposer les exemples de ceux que le sort le plus modeste a conduits aux sommets de la vertu, ou enfin d'entretenir l'espoir de la récompense dans la vie éternelle.

En dernier lieu, de nouveau, nous donnons ce grave avertissement. Quels que soient les projets conçus dans cet ordre de choses par les particuliers ou par des associations que l'on se souvienne toujours de la soumission profonde due à l'autorité des évêques. Qu'ils ne se laissent tromper par un zèle charitable trop ardent ; ce zèle, s'il pousse au manque de déférence, n'est ni sincère, ni d'une efficacité vraiment utile, ni agréable à Dieu.

Dieu se réjouit du bon esprit de ceux qui mettent leurs pensées après les ordres des chefs de l'Eglise reçus comme venant de Lui-même. Dieu les assiste dans les entreprises les plus ardues. C'est avec une bienveillance marquée qu'il conduit à bonne fin les œuvres commencées.

Il faut ajouter à cela les exemples d'une vie conforme aux doctrines, qui montre le chrétien ennemi de la mollesse et des voluptés, disposant volontiers de ses biens pour l'utilité des autres, constant et inébranlable dans les

épreuves. Ces exemples ont une grande puissance pour exciter dans le peuple des sentiments salutaires et sont d'autant plus efficaces qu'ils sont l'ornement d'une existence plus influente et plus illustre.

*
* *

ACTION DES ÉVÊQUES

Pour vous, Vénérables Frères, avec opportunité, suivant les nécessités des hommes et des lieux, selon votre prudence et votre activité, Nous vous demandons d'avoir souci de ces choses et de vous en entretenir dans vos réunions ordinaires. Appliquez-vous à ces recommandations avec tous vos soins, et au besoin employez votre autorité pour modérer, réprimer, arrêter, afin qu'il ne soit rien relâché de la rigueur de la discipline sacrée, et qu'on ne trouble point l'ordre que le Christ a déterminé dans son Eglise.

Par cette action de tous les catholiques, droite, unie et progressive, on verra avec plus d'évidence que la tranquillité de l'ordre et la vraie prospérité des peuples sont d'autant plus florissantes que l'Eglise en est la protectrice et l'appui.

C'est sa charge sacrée d'avertir chacun de son devoir selon les préceptes chrétiens ; d'unir les riches et les pauvres dans la fraternelle charité et de fortifier les esprits au milieu des épreuves de l'adversité.

*
* *

EXHORTATION DE SAINT PAUL

Que Nos prescriptions et Nos désirs soient confirmés par cette exhortation de saint Paul aux Romains, toute remplie de charité apostolique :

« Je vous conjure... transformez-vous par le renouvellement de votre esprit... Que celui qui fait l'aumône la fasse dans la simplicité, que celui qui a la conduite de ses frères y emploie sa sollicitude, que celui qui fait les œuvres de miséricorde les fasse avec joie. Que votre charité soit sincère et sans déguisement. Ayez le mal en horreur et attachez-vous fortement au bien. Que chacun ait pour son prochain une affection et une tendresse vraiment fraternelles. Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur et de déférence. Ne soyez point lâches dans le devoir. Réjouissez-vous dans votre espérance ; soyez patients dans les maux, persévérants dans la prière, charitables pour soulager les nécessités des saints, prompts à exercer l'hospitalité. Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. Tenez-vous toujours unis dans les mêmes sentiments et les mêmes affections. Ne rendez à personne le mal pour le mal. Ayez soin de faire le bien non seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes (*Rom.*, XII, 1-17). »

Que la Bénédiction Apostolique soit l'augure de tous ces biens. Nous vous l'accordons de tout notre cœur dans le Seigneur, à vous, Vénérables frères, à Votre clergé et à Votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 janvier 1901 de *notre* pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.





LE PRINCE DE L'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE AU XIX[e] SIÈCLE

JEAN-BAPTISTE DE ROSSI (1)

Entre les savants chrétiens qui ont honoré le XIX[e] siècle, il en est peu qui aient jeté autant d'éclat, il n'en est peut-être pas dont le mérite ait été aussi unanimement reconnu que le grand archéologue Jean-Baptiste de Rossi. Les opinions, d'ordinaire, se partagent, quand on demande à qui, des écrivains, des poètes, des historiens ou des chimistes de notre époque doit revenir le premier rang parmi leurs pairs : mais qu'il s'agisse des antiquités chrétiennes, de la science des inscriptions ou de celle des monuments figurés, de la connaissance même des coutumes ou des règles des âges reculés de l'Eglise, un nom, un seul, sort immédiatement de toutes les bouches, et est salué comme celui

(1) Voir les articles de M. DUCHESNE, dans la *Revue de Paris*, 15 octobre 1894 ; de M. E. LEDOS, dans la *Revue des questions historiques*, 1er avril 1895 ; de M. PÉRATÉ, dans la *Revue historique*, janvier-avril 1895 ; de M. GUIRAUD dans la même revue, mai-août 1895 ; de M. Paul ALLARD dans le *Correspondant*, 10 octobre 1894 ; de M. LE BLANT, dans la *Revue archéologique*, septembre-octobre 1894 ; des *Etudes religieuses*, septembre-décembre 1894 ; de la *Revue encyclopédique* de Larousse, 1894. Consulter l'*Album* de Rossi, 1892 ; une brochure anonyme (elle est de Mgr ROBERT, évêque de Marseille), *Jean-Baptiste de Rossi ;* et l'ouvrage surtout anecdotique de P. M. BAUMGARTEN, *G. B. de Rossi, der Begrunder der christl. archaeolog. Wissenschaft*, Koeln, 1892.

du prince incontesté de l'archéologie religieuse. Ce nom, une médaille, frappée en 1882, et offerte par ses disciples à celui qui le portait, le proclamait déjà : *Johanni-Baptistæ de Rossi, rei antiquariæ christianæ constitutori ac principi.*

I

C'est à Rome, au Champ-de-Mars, non loin du Panthéon d'Agrippa et de l'église de la Minerve, dans un des quartiers qui ont le mieux conservé leur antique physionomie, que Jean-Baptiste de Rossi vint au monde le 23 février 1822. Il eut pour maîtres dans ses études classiques les Pères jésuites du Collège romain, professeurs excellents de latinité, et suivit ensuite les cours de droit de la Sapience. En 1843, il y était reçu, dans les conditions les plus brillantes, docteur en l'un et l'autre droit, *ad honorem.* Le barreau semblait donc réclamer le jeune homme. Mais déjà ses goûts s'étaient fixés ailleurs, et, sans le détourner du travail qu'il s'était imposé, et qui lui fut d'ailleurs si utile pour ses recherches subséquentes, entraînaient vers d'autres régions ses aspirations et sa curiosité. Tout enfant, il aimait passionnément à lire les vies des saints, et, entre toutes, les vies des saints les plus près des origines de l'Eglise. L'antiquité l'attirait. Il avait douze ans à peine, que son père ne trouvait pas de plus agréable cadeau à lui faire que la *Rome souterraine* de Bosio. Bosio est un nom que nous retrouverons plus tard. Il suffit pour le moment de noter que son livre, ou plutôt le livre que l'on a tiré de ses manuscrits — car on n'a pas tout édité — est un énorme volume in-folio paru en 1636, très érudit assurément et tout rempli des renseignements les plus utiles, mais dont la seule vue est plutôt pour effrayer un enfant de douze ans. De Rossi, lui, le dévora. En même temps, il commençait à déchiffrer les vieilles inscriptions grecques et latines que l'on trouve partout à Rome, mais surtout dans les musées. Il a raconté lui-même comment le célèbre cardinal An-

gelo Mai le surprit un jour dans la galerie lapidaire du Vatican, copiant des inscriptions grecques, et s'efforçant de pénétrer le sens de certaines abréviations dont Mai lui-même ne possédait pas le secret. Il avait alors quatorze ans.

Des dispositions aussi heureuses auraient pu échouer cependant, faute d'une direction. Il la trouva affectueuse et paternelle, mais forte et enthousiaste, dans un de ses maîtres de la Sapience, le Père Marchi. Le Père Marchi n'était que de huit ans plus âgé que de Rossi, mais, déjà nommé conservateur des catacombes romaines en 1841, il promettait dès lors le grand archéologue qu'il a été. C'est lui qui, le premier, a établi d'une façon irréfutable que les catacombes ne sont pas d'anciens arénaires abandonnés, creusés d'abord pour en tirer le sable, et utilisés dans la suite pour l'ensevelissement des fidèles, mais bien l'œuvre exclusive du travail chrétien, ayant toujours eu la destination que l'Eglise leur avait donnée. En 1845, une découverte importante vint rendre célèbre le nom de Marchi. Un terrassier, exécutant pour lui des fouilles dans la catacombe de Saint-Hermès, mit au jour un tombeau non ouvert, et que son inscription désignait comme celui du martyr saint Hyacinthe. Ce fut un grand émoi. Se trouvait-on réellement en présence de la sépulture et des reliques inviolées du célèbre martyr, compagnon de saint Prothus, mis à mort avec lui sous Valérien ? La chose paraissait difficile à admettre. On savait, d'une manière générale, que, pour soustraire les restes des saints aux profanations des barbares, les papes des VIIIe et IXe siècles les avaient fait transporter des cimetières suburbains dans les basiliques de l'intérieur de la ville; et l'église de Saint-Jean-des-Florentins, en particulier, se croyait en possession du corps de saint Hyacinthe. Il fallut bien pourtant se rendre à l'évidence. L'inscription était là, claire et précise : DP. III IDVS SEPTEBR. YACINTHVS MARTYR. La disposition des lieux, des fragments, avec inscription, de dalle de marbre prouvaient, à n'en pas douter, que, dans cette même crypte, le corps de saint Prothus avait aussi séjourné ; et

une enquête minutieuse, supérieurement dirigée par le Père Marchi, démontra que la prétention de l'église de Saint-Jean-des-Florentins à posséder le corps de saint Hyacinthe, ne reposait sur rien de positif. Bref, le tombeau fut ouvert, et entremêlés aux ossements du martyr on trouva encore quelques fils d'or, reste de la riche étoffe qui les avait d'abord enveloppés.

Cette découverte fit un bruit énorme. Sur de Rossi, l'impression en fut profonde, décisive. Non pas qu'il eût attendu ce moment pour s'attacher au Père Marchi. Depuis quatre ans, le maître et l'élève avaient contracté une de ces amitiés sur lesquelles le temps n'a pas de prise. Mais de Rossi avait rencontré à sa vocation d'archéologue plus d'une entrave. Ç'avait été d'abord la défense de son père de descendre dans les catacombes. Penché sur la grille qui fermait les mystérieux souterrains, le jeune homme semblait vouloir en sonder les profondeurs, et se sentait en proie aux luttes intérieures les plus violentes. Jamais cependant il ne manqua à l'obéissance. Enfin, la bienheureuse permission fut accordée, et à dix-neuf ans, sous la garde du Père Marchi, il fit sa première entrée dans ce qu'il regardait comme la terre promise. Puis, ç'avaient été d'autres influences, des conseils de gens avisés et très sages, qui lui demandaient ce qu'il y avait bien à gagner, pour un jeune homme surtout, à remuer ces anciens souvenirs, et qui se demandaient à eux-mêmes s'il n'y avait pas quelque danger pour l'Eglise à secouer trop fort la poussière des vieilles légendes. M. Duchesne, aujourd'hui Mgr Duchesne, membre de l'institut et directeur de l'école française de Rome, a raconté, avec sa verve ordinaire, l'intéressante conversation qu'eut, à ce propos, vers 1843, avec le jeune de Rossi, le chanoine Capalti, mort depuis cardinal et préfet de la Propagande. Le bon chanoine croyait sans doute en gros à l'histoire de la Rome pontificale, mais il ne pensait pas qu'il fût à propos d'en examiner de trop près le détail. L'origine de certaines basiliques, de celle même de Sainte-Marie-Majeure où il remplissait son office, lui paraissait, telle qu'elle était racontée, sujette à plus d'un

doute, et il détournait le jeune homme, dans l'intérêt de sa tranquillité, de soulever des questions qui dormaient bien, et qui, une fois réveillées, lui donneraient à lui-même tout au moins des insomnies. Ces conseils étaient la sagesse même, de celle où il entre beaucoup d'expérience et un peu de scepticisme. De Rossi ne les suivit pas. Il crut que l'Eglise n'avait rien à redouter de la pleine lumière; que si, sur l'histoire solide de ses martyrs et de ses saints, la mousse de la légende avait çà et là poussé, il était nécessaire de l'arracher pour faire reparaître les assises primitives; que si, au contraire — chose peu probable — cette végétation parasite ne recouvrait rien, on avait intérêt à le savoir. Il se sentit assez de foi pour ne pas craindre la discussion sur les documents eux-mêmes, assez de respect du passé pour n'en parler jamais qu'avec déférence, même quand il devrait en relever les erreurs; assez de dévouement dans l'âme pour sacrifier à l'Eglise et à la vérité son repos, et, s'il le fallait, jusqu'à sa réputation. Il se détourna des conseils d'une prudence légitime si l'on veut, mais trop humaine, et il se lança à pleines voiles dans la carrière qui s'ouvrait devant lui.

Dès 1842, à vingt ans, il en avait pris possession en s'ouvrant au P. Marchi du projet qu'il avait formé de réunir en un recueil toutes les anciennes inscriptions chrétiennes de Rome. La tâche était énorme ; car il ne s'agissait pas de reproduire telles quelles les formules des marbres encore existants, et de les ranger tant bien que mal dans un ordre qui permît de les retrouver. Il s'agissait de bien autre chose. Les originaux de la plupart des inscriptions des six premiers siècles, les seules dont M. de Rossi voulait s'occuper, n'existent plus. Ils ont péri dans les pillages successifs des barbares, ou même sous les injures du temps. Mais il en reste des copies. Les plus lettrés des pèlerins qui, depuis les origines de l'Eglise jusqu'au moyen âge, sont allés à Rome saluer la chaire principale et s'agenouiller sur la confession de saint Pierre, écrivaient un journal de leur pèlerinage. Dans ce journal ils consignaient ce qu'ils avaient vu, et les lieux par où ils avaient passé

pour le voir : mais ils transcrivaient aussi les inscriptions qui les avaient le plus frappés, celles qui étaient le plus propres à les édifier ou même simplement à les instruire. D'ailleurs, dans les provinces éloignées qu'ils habitaient, le latin était mal connu, le style lapidaire et la métrique encore plus mal, et, de retour chez eux, ils étaient bien aises, quand ils avaient eux-mêmes une basilique ou quelque tombeau de martyr à décorer, de trouver dans leurs souvenirs écrits des inspirations toutes prêtes et de la meilleure composition. De ces inscriptions ainsi copiées il existait des recueils partiels, plus ou moins exacts et corrects, mais encore en manuscrits, et dispersés dans toutes les bibliothèques de l'Europe. Il fallait les découvrir et se les procurer, puis en justifier le texte et en donner l'explication, puis surtout classer et dater les pièces qu'ils contiennent, affaire capitale, sans quoi ces pièces perdaient toute leur utilité. A la réflexion, la tâche parut si colossale à de Rossi qu'après les premiers moments d'enthousiasme, il recula. Le découragement allait s'emparer de lui : mais son bon ange, je veux dire le P. Marchi, veillait. Il le soutint de son amitié, lui prodigua ses conseils, le harcela chaque jour de ses exhortations ; et enfin, quand il le vit un peu raffermi, lui coupa toute retraite en publiant *urbi et orbi* que le *Corpus* des inscriptions chrétiennes était sur le chantier, et qu'on ne tarderait pas à le voir paraître. Reculer devenait impossible. De Rossi se décida à avancer. Ç'avait été son premier moment d'hésitation : ce fut le dernier.

Alors commença cette vie d'incroyables labeurs, de courses à travers les bibliothèques de l'Europe, de recherches jamais finies dans la poudre des archives et dans les estampages des musées. A Venise, le jeune savant passe deux jours à la Marciana, transcrivant le manuscrit de Petrus Sabinus, sans prendre le temps de manger, presque sans dormir. Les manuscrits qu'il ne peut atteindre, il s'en fait communiquer le contenu par les relations toujours plus nombreuses qu'il sait se créer. Dix ans après, en 1853, il est à même de publier dans le *Journal arcadique*

un premier et remarquable aperçu des recueils d'inscriptions disséminés un peu partout, et, en 1857, il commence l'impression du premier volume de son propre recueil. Cette impression dura cinq ans : elle ne fut achevée qu'en 1862.

C'était Pie IX qui en faisait les frais. — On s'attendait bien à cette apparition de la papauté dans l'œuvre gigantesque dont j'essaie d'esquisser ici l'histoire. Depuis dix-neuf siècles, rien de grand ne s'est fait, à Rome, sans elle. Qu'il s'agisse de ressusciter les arts et les lettres au XVI[e] siècle, ou de faire sortir, au XVII[e] et au XVIII[e], de l'obscurité des parchemins, les trésors d'érudition qui remplissent les volumes d'un Baronius ou d'un Assemani, on la rencontre toujours au premier rang. Qu'on aille dans une bibliothèque savante. Que l'on ouvre devant soi quelques-uns de ces in-folio reliés en cuir, réputés les plus précieux. Presque toujours on trouvera au frontispice la tiare, et dans la dédicace le nom du *Pontifex maximus* qui a promu l'œuvre et lui a assuré la vie. Dans le cas particulier qui nous occupe, la papauté avait, pour intervenir, une raison de plus que la bienveillance qu'elle a coutume d'accorder aux recherches de l'érudition. Ces inscriptions chrétiennes que publiait de Rossi, c'étaient celles de l'Eglise de Rome, c'étaient celles des papes. Composées quelquefois par eux-mêmes, peintes ou gravées d'après leurs inspirations sur les murs de leurs basiliques ou sur le tuf de leurs cimetières, elles faisaient partie de leur patrimoine, et tombaient en quelque sorte sous leur juridiction. Pie IX l'avait compris. En soutenant le vaillant épigraphiste de ses encouragements et de ses fonds, il avait voulu montrer qu'il faisait siennes sa publication et son entreprise. L'écrivain ne manqua pas de le reconnaître en lui en dédiant le premier volume.

Ce volume ne comprenait que les inscriptions datées, celles dont l'étude est à la base de toute épigraphie scientifique. L'accueil qu'il reçut fut tel que quelques années après, il était devenu impossible d'en trouver dans le commerce un seul exemplaire. Lorsque le second volume,

qui devait contenir les incriptions non datées, fut prêt pour l'impression, le maître de Rome n'était plus Pie IX. Les troupes de Victor-Emmanuel y étaient entrées : le nouveau pouvoir s'était emparé de l'ancienne imprimerie pontificale, et il osa demander à de Rossi, pour prix de ses faveurs, d'être substitué dans son ouvrage à l'auguste Mécène du Vatican. C'était lui demander une bassesse. De Rossi avait l'âme trop haute pour en commettre jamais. Il refusa de se rendre à ces exigences, et le volume resta inédit. « Mais le ciel, continue le regretté évêque de Marseille, Mgr Robert, à qui j'emprunte ce trait, le ciel ne laissa pas sans récompense une conduite aussi loyale. Le retard forcément imposé à l'ouvrage fournit à l'auteur l'occasion de faire de nouvelles recherches dans les trésors cachés des grandes bibliothèques de l'Europe. » De ces recherches et de ces travaux est sorti tout un traité des inscriptions chrétiennes. Il a paru en 1888 comme la première partie de ce tome deuxième non encore imprimé. Quant à la seconde partie, sa publication est dès maintenant assurée. C'est au Père Gatti, son ami et son disciple, que le grand archéologue mourant en a confié le soin.

II

Je n'ai parlé jusqu'ici que de l'épigraphiste, et je sens bien que la légitime curiosité du lecteur réclame autre chose. De Rossi, c'est sans doute l'éditeur des *Inscriptiones christianæ*, mais c'est surtout l'auteur immortel de la *Rome souterraine.* Son nom est inséparablement joint à celui des catacombes. On ne comprend plus celles-ci sans lui, et il semble que, pour lui, toute autre gloire disparaisse devant celle d'avoir fait surgir de terre les cryptes de sainte Cécile et de saint Janvier. Mais, qu'on veuille bien le remarquer, le savant dont nous étudions l'œuvre ne mettait pas dans cette œuvre même les distinctions et sutout les divisions que nous sommes tentés d'y introduire. A ses yeux,

cette œuvre était une : ressusciter la Rome des premiers siècles ; la suivre dans les diverses manifestations de sa vie, que cette vie d'ailleurs se traduisît par les inscriptions, par la peinture, la sculpture ou les mosaïques, par les monuments ou même les catalogues de ses martyrs ou de ses saints. Ces travaux que j'expose successivement, il les a menés ensemble et de front, et jamais peut-être on ne vit, dans une plus grande variété, plus de continuité et plus de suite.

Le premier volume des *Inscriptions chrétiennes*, en effet, était à peine commencé, quand de Rossi tourna définitivement ses regards vers les catacombes. Nous avons vu l'impression qu'avait faite sur lui, en 1845, l'invention du tombeau de saint Hyacinthe. A son tour, il voulut sonder les mystérieux souterrains ; mais il rêva aussitôt d'apporter dans ces recherches une méthode nouvelle, et de faire des découvertes à venir non plus, ce qu'elles avaient été jusque-là, l'effet aléatoire, et par conséquent rare, d'une bonne fortune, mais le résultat prévu et en quelque sorte nécessaire de principes rigoureusement appliqués. C'est cette méthode nouvelle qui a valu à de Rossi le titre qu'on lui a souvent donné de *fondateur* de l'archéologie chrétienne, *rei antiquariæ christianæ constitutori ac principi*. On s'est demandé si l'appellation était exacte, et s'il était bien vrai qu'après trois siècles d'existence, et après avoir compté des représentants comme Bosio, Buonarotti et Raoul Rochette, l'archéologie chrétienne fût encore à fonder. Mais il suffit de s'entendre. On ne nie certes pas qu'avant M. de Rossi, de belles intelligences ne se fussent occupées des antiquités chrétiennes, et n'eussent apporté dans leurs études, avec une ardeur des plus méritoires, des vues justes et certains principes féconds. Entre tous, il faut nommer Bosio. Chaque fois que de Rossi parlait de celui qu'il appelait le Christophe Colomb des catacombes, son accent prenait quelque chose de grave et presque de religieux. Il n'avait manqué à Bosio, au XVIIe siècle, peut-être que des instruments de critique plus perfectionnés, pour inaugurer la méthode qui devait immortaliser son succes-

seur. Il avait déjà posé en règle — ce qu'on avait oublié après lui, — que la recherche des anciens cimetières devait se faire d'après l'ordre topographique des voies romaines, et qu'il fallait, avant tout, reconstituer autant que possible le cadastre du pays suburbain. Mais Bosio n'avait pas été suivi. Incapable de réaliser par lui-même ce que son génie avait entrevu, il n'avait pas eu de vrai continuateur. Après lui, on avait exploré les catacombes sans ordre, sans plan déterminé, dans un but de piété, pour se procurer des reliques, ou de curiosité, pour y copier des peintures ou en extraire des marbres gravés. On y cherchait des échantillons pour les musées pontificaux, — ou même des arguments pour les théologiens et les apologistes : on ne songeait pas à les étudier pour elles-mêmes, à se fixer d'abord sur leur origine, leur but, leurs destinées. C'est cette histoire désintéressée que de Rossi entreprit.

Avant tout, il fallait trouver l'emplacement exact des catacombes, et les points centraux où devaient porter les fouilles. Les catacombes, en effet, ne forment pas un réseau continu, entourant, comme on l'avait cru, la ville d'une ceinture funéraire. Creusées d'abord sous des propriétés particulières, et dans les bornes de ces propriétés, elles constituaient dans la campagne romaine des cimetières indépendants plus ou moins étendus, quelquefois reliés par deux ou trois ensemble, mais dont le nom, la situation exacte et l'importance étaient ignorés. Quelques-uns seulement, par suite de circonstances fortuites, avaient pu être identifiés. C'est donc à la géographie des catacombes que de Rossi s'appliqua d'abord. Les anciens documents, tels que le *Martyrologe hiéronymien*, le *Livre Pontifical* et les passions des martyrs mentionnent souvent le lieu précis de la sépulture des papes ou des saints. Ils nous parlent de riches dames romaines qui firent déposer le corps des martyrs *in suo prædio*, dans leur domaine ; et l'emplacement de ce domaine est indiqué : il se trouve sur telle route, à environ telle distance de la ville. Ces indications sont encore éclairées par les itinéraires des pèlerins dont nous avons parlé. Ceux-ci nous disent quel chemin il faut suivre

pour se rendre à tel sanctuaire vénéré, à telle crypte célèbre; ils relatent les stations à faire et les monuments à visiter sur le parcours. Tout cela, sans doute, est bien ancien. Depuis, les noms ont été changés, les monuments rasés, le terrain lui-même a pris un autre aspect. N'importe! il doit être possible d'arriver à une identification, et un premier résultat en amènera un second, et celui-ci un troisième. Et de Rossi se plonge de nouveau dans l'étude des vieux textes. Il les scrute, les compare, les éclaire par tout ce qu'une immense lecture et une perspicacité qui tient de la divination peuvent apporter de lumière. Il finit par délimiter quelques régions étroites où les fouilles doivent d'abord être dirigées. Dans ces régions il marque les points que la pioche du terrassier doit entamer avant les autres. Ces points sont ceux qui, il le croit, dominent les cryptes historiques, les tombeaux les plus connus, qui sont comme le centre de la catacombe. Ce ne sont malheureusement pas les plus faciles à déblayer. De Rossi le sait, et c'est précisément à cause de cela qu'il les attaque d'abord. Il a lu en effet qu'après la paix rendue à l'Eglise au IVe siècle, les cryptes des saints les plus célèbres sont devenues des lieux de pèlerinages et de réunions pieuses. Les papes, pour en faciliter l'accès, ont sacrifié des centaines de sépultures anonymes : ils ont fait creuser des escaliers spacieux, élargir des galeries, construire de vastes cheminées qui apportent du sol extérieur l'air et la lumière; ils ont orné ces lieux privilégiés de peintures, d'inscriptions, de marbres précieux. Au dessus, des basiliques ont été construites pour les assemblées des fidèles. Mais précisément parce que ces cryptes étaient mieux décorées, elles ont souffert plus que les autres de l'avidité des barbares et des ravages du temps. Abandonnées de l'Eglise et des chrétiens après l'enlèvement des corps saints au VIIIe siècle, elles ont été envahies, depuis mille ans, par les eaux, la terre et les décombres précipités par le lucernaire, par les matériaux des basiliques glissés par les escaliers; elles ont été embarrassées par les fûts de leurs propres colonnes et les plâtras de leurs stucs brisés par les pillards ou rongés par l'humi-

dité. Quand Bosio et ses successeurs rencontraient de ces amoncellements de débris, ils s'en détournaient, parce que, recherchant des galeries intactes, ils n'avaient aucune chance d'en rencontrer parmi ces ruines. Ils ne remarquaient pas que les galeries intactes ne pouvaient être, sauf exception, que des galeries secondaires et négligeables. C'est tout à l'inverse que raisonnait de Rossi. L'entassement des décombres, pour lui, prouvait que là avaient existé des constructions importantes, et l'importance des constructions prouvait la célébrité des tombeaux qu'elle recouvraient. C'était donc là, concluait-il, qu'il fallait creuser d'abord, si l'on voulait mettre au jour les cryptes fameuses, celles autour desquelles s'était développée la catacombe, et qu'avaient visitées les pèlerins du haut moyen-âge. Et aussitôt il se met à l'œuvre. Il aurait désiré, ici encore, avoir pour guide le P. Marchi, et lui laisser toute la gloire des découvertes qu'il entrevoyait. Mais ou bien le P. Marchi ne soupçonna pas la fécondité de la méthode de son jeune ami, ou bien il la jugea d'une application trop difficile. Malgré les instances qui lui furent faites, il refusa de s'associer à l'entreprise, et, découragé, renonça même à continuer son propre ouvrage.

C'était une épreuve : elle n'arrêta pas le vaillant initiateur. Repoussé de ce côté, il intéresse à ses projets les cardinaux Antonelli et Patrizi, et obtient de Pie IX, bien qu'assez peu confiant dans le succès, une subvention qui lui permet de commencer de nouvelles fouilles. En 1852, sur ses indications, les ouvriers entament un amas de ruines informes situées entre les voies appienne et ardéatine. Les recherches sont d'abord infructueuses. Puis cependant, on trouve parsemés sur le sol des fragments en grand nombre d'une inscription du plus beau type : c'est une inscription du pape Damase. De Rossi rapproche ces fragments, et y lit qu'au lieu où l'on travaille repose toute une légion de saints, entre autres le pape Xyste et ses compagnons. On avance. Sur un mur qu'on déblaie avec peine apparaissent les noms et les invocations des pèlerins qui, il y a mille ans et plus, sont venus visiter le sanctuaire. Ce sont des acclamations,

des cris d'enthousiasme, de touchantes prières pour eux, pour leur famille et leurs amis. Enfin on touche à la crypte vénérée. Au milieu des décombres qui la remplissent, de Rossi ramasse quatorze morceaux de marbre gravés de lettres grecques. Ce sont les épitaphes des papes Antheros, Fabien, Lucius et Eutychien et de l'évêque Urbain. Plus de doute : on est dans la crypte des papes du IIIe siècle. C'est là qu'ils ont été ensevelis. Leurs corps ont disparu, transportés par leurs successeurs dans l'intérieur de la ville; mais leurs tombeaux subsistent encore, et pour en garantir l'authenticité, le marbre qui les fermait est resté comme un incorruptible témoin. De Rossi triomphait. Quelque temps après, Pie IX, pour constater de ses yeux la découverte, venait lui-même parmi ces ruines. Longtemps il avait douté du succès : devant la réalité son enthousiasme fut sans bornes. Il avait prédit qu'on ne trouverait rien : il accepta de bonne grâce sa défaite, et pardonna de grand cœur le démenti que son désormais très cher archéologue venait de lui infliger.

Certes, le résultat était splendide, de premier ordre. Mais il était, on l'a compris, plus qu'une découverte isolée : il était la confirmation péremptoire d'une méthode ; il devenait le principe de toute une science. Plus tard, dans les conférences qu'il faisait aux catacombes, M. de Rossi répéta quelquefois ce mot, qui, dans une autre bouche que la sienne, eût dénoté une insupportable suffisance, et qui ne marquait chez lui que la pleine conscience de sa valeur personnelle : « Voilà, Messieurs, une découverte qui a suffi pour immortaliser Bosio : après lui, chaque siècle en a fait une de semblable ; et moi j'en fais quand je veux. » *Quand je veux!* Parce que ses découvertes n'étaient pas, comme celles des autres, l'effet du hasard, mais, je le répète, le résultat prévu d'une méthode rigoureusement appliquée. Et les faits lui avaient donné raison. « Avant lui, écrit M. Paul Allard, les fouilles continuées pendant deux siècles et demi avaient amené la découverte de trois monuments historiques importants, le baptistère et les peintures des saints Abdon et Sennen, reconnues par Bosio, la crypte

des saints Félix, Adauctus et Eremita, trouvée par Marangoni, la tombe, l'épitaphe originale et les reliques de saint Hyacinthe découvertes par le P. Marchi. » Trois monuments en trois siècles ! Or, au moment où il parlait, les excavations dues au seul M. de Rossi en avaient mis au jour neuf ou dix : tant il est vrai qu'il avait, par sa méthode, révolutionné la science de l'archéologie sacrée, et l'avait, sinon fondée, du moins organisée sur de nouvelles et plus solides bases : *rei antiquariæ christianæ Constitutori ac principi.*

Je ne m'arrêterai pas à parler en détail de toutes ces découvertes. On n'ignore pas que c'est à M. de Rossi que l'on doit de connaître et la crypte de sainte Cécile, et celles de saint Corneille, de saint Eusèbe et de saint Miltiade, dans le cimetière de Calliste ; à la catacombe de Domitille, celle de sainte Pétronille et des saints Nérée et Achillée ; dans le cimetière de Prétextat, celle de saint Janvier, et la basilique de saint Sylvestre sur la voie Salaria. Le nom de sainte Cécile nous rappelle tout naturellement le souvenir de dom Guéranger, et ce souvenir doit en effet avoir sa place dans une notice consacrée à de Rossi. Le supérieur général des Bénédictins était de ceux qui avaient le plus et le mieux encouragé le jeune savant lors de ses premières hésitations. Il resta toujours pour lui un ami dévoué, et usa de son influence pour obtenir de lui les deux dissertations sur le poisson, symbole de Jésus-Christ, et sur les inscriptions chrétiennes de l'Afrique, qui sont un des plus beaux joyaux du *Spicilegium solesmense* de Dom Pitra.

Cependant ces découvertes appelaient un autre ouvrage que les *Inscriptions chrétiennes*, ouvrage qui ne serait rien moins, s'il pouvait être achevé, que l'histoire complète, avec plans à l'appui, et reproduction des monuments figurés, peintures et sculptures, des catacombes romaines dans leur entier. Le projet de cette *Rome souterraine*, qui devait compter dix ou douze volumes au moins, avait été arrêté en 1852. Pendant quarante ans, de Rossi y travailla avec ardeur. La levée des plans offrait des difficultés spéciales, et demandait d'ailleurs des connaissances techniques. Les

galeries creusées souvent à des profondeurs différentes, de façon à former deux ou trois étages, se croisent, se coupent s'embrouillent dans un inextricable enchevêtrement. Heureusement l'auteur, pour cette partie de sa tâche, trouva dans son propre frère un collaborateur des plus précieux. Ingénieur et géologue distingué, Michel de Rossi parvint à dresser la carte de ce nouveau labyrinthe. Il fit mieux encore : en s'appuyant sur la nature des terrains traversés et sur les règles qui avaient dû présider à leur percement, il fixa l'âge respectif des galeries, et détermina dans quel ordre elles s'étaient succédé. C'était un élément du plus haut intérêt. L'âge des galeries permettait de dater les peintures et les inscriptions qu'on y rencontrait : la comparaison des divers types d'inscriptions et de peintures permettait à son tour de suivre le développement de l'épigraphie et de l'art chrétien. Certains textes d'une époque précise fournissaient d'ailleurs des points de repère auxquels on revenait toujours. Peu à peu, l'histoire des catacombes et de ce qu'elles recélaient de trésors archéologiques sortit tout entière de cette étude patiente, prolongée, circonspecte dans ses examens, lente à conclure, mais qui n'avait jamais, tant elle était sûre, à revenir sur les conclusions qu'elle avait une fois émises. Des dix ou douze volumes que devait comprendre la *Rome souterraine*, de Rossi n'a pu qu'en faire paraître trois, et laisser les matériaux du quatrième. Mais ces trois volumes constituent un ouvrage complet, et contiennent sur l'ensemble de la question tout l'essentiel. Consacrés spécialement à la description du cimetière de Calliste, le plus important de tous, ils sont précédés d'une introduction magistrale qui retrace les vicissitudes traversées par les Catacombes, et qui formule nettement les principes et la méthode à suivre désormais dans les études d'archéologie chrétienne. Ces fondements établis, l'auteur pouvait laisser son livre inachevé. D'autres ouvriers — et sa parole en a déjà suscité une légion — viendront après lui, qui sur ces fondements élèveront peu à peu l'édifice entier, et lui donneront — mais toujours en travaillant d'après les mêmes règles et dans le même esprit — son dernier couronnement.

Les *Inscriptions chrétiennes* et la *Rome souterraine* sont les ouvrages principaux de M. de Rossi, ceux qui lui assureront à jamais l'immortalité. Mais il s'en faut qu'ils aient épuisé toute la fécondité de leur auteur. A côté d'eux, il convient de mentionner immédiatement le *Bulletin d'archéologie chrétienne*, revue trimestrielle fondée par lui en 1863, et qu'il rédigea, seul, pendant plus de trente ans. C'est là qu'il enregistrait, au fur et à mesure, ses découvertes, qu'il dissertait sur les anciens documents ou monuments, qu'il émettait ses hypothèses, et éprouvait, pour ainsi parler, l'or qui devait entrer dans ses grandes compositions. Plus de trois cents études publiées par lui dans dans ce recueil en font une mine d'une incalculable valeur. Avec le *Bulletin* encore, et parmi les œuvres de plus longue haleine, il faut citer les *Mosaïques des églises de Rome antérieures au XVe siècle*, travaillées par lui plus de vingt ans, et qui sont, par leur texte et leurs chromolithographies, une des plus splendides publications qui se puisse rêver; — puis le *Recueil des plans et vues de Rome antérieures au XVIe siècle*; — puis quatre volumes des *Manuscrits latins de la Bibliothèque vaticane*, qu'il a remplis de ses éditions critiques et de ses commentaires; — puis le colossal *Corpus* des inscriptions latines entrepris par l'Académie de Berlin, à la rédaction duquel il avait été appelé dès 1854, en collaboration de Henzen et de Mommsen; — puis l'édition des *Œuvres complètes du Bartolomeo Borghesi*, pour laquelle le gouvernement français lui avait, dès avant 1862, demandé son concours; — et puis enfin cette édition du *Martyrologe hiéronymien* dont la préface est, en bonne partie, son œuvre, et présente, alternant avec son nom, celui d'un de ses plus chers et de ses meilleurs disciples, l'abbé Duchesne. Je me souviens encore des transes par lesquelles passa le directeur actuel de l'Ecole française de Rome à l'occasion de cette fameuse préface. Son travail à lui était prêt, et Dieu sait ce qu'il lui avait coûté : mais, sans l'aide de M. de Rossi, rien ne pouvait paraître. Seul, de Rossi était capable de traiter certains articles préliminaires, parce que seul au monde il les avait

étudiés et approfondis. Et il s'agissait d'un document de premier ordre pour l'histoire de l'Eglise! Et M. de Rossi, atteint déjà du mal dont il devait mourir, ou bien se trouvait complètement arrêté, ou bien n'avançait qu'avec une lenteur extrême dans la tâche qui lui incombait. Que de prières le disciple fit alors pour le rétablissement du maître! Avec quels ménagements, mais aussi avec quelle instance il le pressait de ne pas dépenser ailleurs ce qui lui restait de forces, et de mener à bout l'œuvre commencée. Enfin, de Rossi y parvint. « Même dans le triste état où je me trouve, écrivait-il dans une de ses dernières lettres, j'ai envoyé à M. Duchesne ce que j'ai pu écrire des prolégomènes au martyrologe hiéronymien. » Le jour de cet envoi fut un beau jour pour tous les deux; mais je ne suis pas sûr que le survivant surtout n'en ait pas fait brûler un cierge à tous les saints martyrs.

J'ai énuméré les grandes œuvres de de Rossi : on me pardonnera d'omettre les moindres, et ce nombre considérable de brochures, d'articles, de dissertations, de communications de tout genre, où même en dehors du *Bulletin archéologique*, sa prodigieuse érudition se dépensait sans mesure. L'*Album* imprimé à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, en 1892, en comptait cent quatre-vingt-sept ; mais il prévenait d'ailleurs qu'il n'avait fait état ni des lettres qui ont un objet scientifique, et dont plusieurs sont de petits traités, ni des inscriptions composées par de Rossi, et qu'on lui demandait de toutes parts. — C'est ainsi que ce grand homme avait compris la loi du travail. Tant qu'il a vécu, il n'a cessé d'acquérir et de répandre la lumière. Le génie que le ciel lui avait si magnifiquement départi, il ne l'a considéré que comme un instrument d'un plus opiniâtre labeur, et comme un talent dont le produit lui serait réclamé. Ce talent, il lui a fait rendre le centuple, et si quelque chose a droit de nous étonner dans une vie si pleine, c'est bien qu'une science si sûre, et où la patience jouait un si grand rôle, ait pu être en même temps si féconde et si largement épanchée.

III

Car M. de Rossi n'enseignait pas seulement par la plume; il enseignait aussi et plus encore par la parole. Tout lui était bon pour semer la vérité, réunions, conférences, simples conversations. Son esprit souple et toujours dispos s'accommodait à toutes les circonstances, et prenait tous les tons. Tant que ses forces le lui permirent, il se fit un plaisir de conduire lui-même les visiteurs par groupes aux catacombes, et de leur servir de cicerone. Plus tard, il n'accorda cette faveur qu'à des intimes ou à des savants; et plus tard encore, écrit plaisamment M. Duchesne, on ne l'obtint qu'à la condition d'être archevêque ou grand-duc. En revanche, sa porte était toujours ouverte et à tous. Quel que fût le rang que l'on occupât, que l'on fût une célébrité ou un simple étudiant frais émoulu du collège, l'accueil était avenant, sympathique, cordial. Il était seulement plus engageant, quand l'hôte soupçonnait dans son visiteur du goût et des aptitudes pour les études archéologiques. Alors, le semeur jetait le bon grain à poignées. La conversation, commencée par un dialogue, tournait vite à la leçon, non pas certes à une leçon didactique, sèche et pédante, mais à une causerie vive, spirituelle, pleine d'anecdotes et de souvenirs, où le maître versait tout son enthousiasme et tout son cœur. D'ailleurs, nul souci de garder pour lui seul, et pour en avoir seul la gloire, ses vues et ses découvertes. « Un auteur vient un jour le féliciter et le remercier de tout ce qu'il avait appris dans ses savants ouvrages. De Rossi, sans le laisser achever, lui cite ces paroles de l'Ecriture : *Sine fictione didici et sine invidia communico :* ce que j'ai appris sans déguisement j'en fais part à autrui sans envie » ; et il ajoutait quelquefois : « Qu'on parle peu de ma personne, ou même qu'on n'en dise rien, peu importe, pourvu qu'on exalte beaucoup les catacombes. »

Il avait toutefois, en dehors des innombrables visites qu'il

recevait, un jour où il distribuait d'une façon en quelque sorte officielle son enseignement : c'était celui de la réunion mensuelle des *Cultores martyrum*. Cette association de dévots à l'archéologie avait été fondée, sur le modèle des anciens collèges religieux païens, par l'excellent père Bruzza, à qui de Rossi avait succédé en qualité de président. Au jour indiqué, qui était ordinairement l'anniversaire du martyre, on se réunissait dans la crypte jadis occupée par les reliques du saint dont on faisait la fête. Une messe était d'abord célébrée ; puis M. de Rossi, montant sur un fût de colonne ou un débris de maçonnerie, racontait l'histoire du martyre et celle de la catacombe où l'on se trouvait. L'assistance était souvent nombreuse et de nationalité mêlée. Aussi était-ce en français que le conférencier prononçait son discours. Il maniait notre langue avec une remarquable facilité. Dans ces galeries en ruines que sa science avait ouvertes, au milieu de ces souvenirs qu'elle faisait revivre, et parmi tous ces monuments des âges anciens qui étaient comme les témoins muets de ses affirmations, sa parole avait quelque chose de solennel et de pénétrant. Elle transportait pour quelques heures ses auditeurs ravis en d'autres siècles, et leur donnait l'illusion de se croire les contemporains des morts illustres dont il évoquait devant eux l'image.

Cette parole avait d'ailleurs le même caractère que la science dont elle était l'expression : elle était éminemment sereine. La sérénité, on peut dire que rien n'est aussi marqué dans toute l'œuvre de de Rossi. C'est une qualité infiniment rare, parce qu'il est difficile que nos intérêts et nos passions ne dirigent pas plus ou moins nos études et n'en inspirent pas plus ou moins les conclusions. De Rossi semble, lui, n'avoir connu d'autre passion que celle de la vérité. Sa foi dans la doctrine catholique était entière, absolue ; mais il n'a jamais cédé à la tentation de tourner ses découvertes en apologie, ni d'en exagérer la portée à l'avantage de cette même foi. Ce n'est pas qu'il fût dans cette erreur de croire que l'histoire ne prouve rien, ou qu'il ignorât les arguments sérieux que les théologiens pouvaient

puiser dans telle ou telle de ses constatations, contre les ennemis de l'Eglise. Mais dégager ces arguments n'était pas dans son rôle : il laissait ce soin à d'autres ; et, en tout cas, il aurait cru trahir le premier de ses devoirs, en outre-passant, ne fût-ce que de très peu, pour paraître plus fort, ce que le plus sévère examen lui avait révélé : « L'apologétique, disait-il un jour à M. Paul Allard, n'a pas de place ici : les faits doivent parler seuls. » Ces faits parlaient cependant, et plus d'un dissident, après avoir écouté, s'en revenait pensif, gagné par la sincérité du maître autant que par l'indiscutable évidence de son exposition. Aussi l'autorité de M. de Rossi n'a-t-elle jamais été mise en doute, même par ceux qui auraient eu le plus d'intérêt à la contester. Catholiques et libre-penseurs, schismatiques et protestants se sont inclinés devant ses affirmations, convaincantes parce qu'elles étaient solidement appuyées, persuasives parce qu'elles étaient loyales. J'ai dit *les catholiques*, et il semble, au premier abord, qu'ils n'y aient pas eu grand mérite, puisque, en définitive, toute l'œuvre de de Rossi tournait en leur faveur. Oui : mais si, dans cette œuvre, tout allait généralement à prouver le bien-fondé des revendications de l'Eglise, il y avait aussi des préjugés ou des théories individuels, des erreurs particulières décorées du nom de traditions, des légendes en un mot qui succombaient sous l'examen de sa critique impeccable. Il avait bien prévu qu'il en serait ainsi, et on se souvient peut-être que le chanoine Capalti lui avait prédit, de ce chef, bien des tracas. Eh bien, il n'en fut rien, ou presque rien. On croyait, avant de Rossi, que la palme et le vase de sang étaient les indices infaillibles d'un tombeau de martyr : il combattit cette opinion. On admettait, sans la discuter, l'authenticité de certains documents hagiologiques : il les discuta et les déclara apocryphes : d'autres furent par lui corrigés et remis à leur vraie place. Sur tout ce domaine hérissé de difficultés des antiquités chrétiennes, il promena pendant cinquante ans l'impartial niveau de son jugement, et il n'eut rien à démêler avec l'Inquisition ; c'est a peine s'il eut à réfuter quelques contradictions intéresssées, à

mépriser quelques attaques incompétentes. C'est que ses coups les plus forts ne partirent jamais chez lui d'une âme passionnée, ni d'un esprit dominateur. Il ne connut pas ces malhonnêtetés de la polémique qui compromettent la vérité en l'exagérant, ni ce persiflage moqueur qui dénigre ce qu'il veut détruire, et qui sonne comme un blasphème quand il se prend à ce que la piété des siècles a cru ou vénéré, vieilles légendes, vieilles reliques, vieux écrits. Sa discussion fut toujours mesurée et courtoise, son ton toujours respectueux, ses conclusions toujours proportionnées. Les préjugés qu'il combattait, il les excusa ; il ne blessa que pour guérir, et si, comme le chirurgien, il arracha parfois aux malades qu'il opérait un cri involontaire, ce fut un cri de douleur, ce ne fut jamais un cri de haine et de vengeance.

On le vit bien, surtout en 1892, quand le monde savant tout entier, sans distinction de nationalité ou de croyance, s'associa pour célébrer le soixante-dixième anniversaire du maître. Je ne sais vraiment si pareille unanimité se rencontra jamais pour acclamer un homme d'une attitude aussi prononcée Trente-quatre sociétés savantes d'Italie, d'Espagne, de France, d'Autriche, d'Allemagne, de Russie, d'Angleterre et de l'Amérique se trouvèrent, le 20 avril, représentées à Rome. Les gouvernements avaient aussi retenu leurs places, et ils avaient, à l'envi, prodigué, à cette occasion, à M. de Rossi leurs distinctions honorifiques et leurs décorations. Il était déjà commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire; il fut promu grand-officier de la Légion d'honneur, chevalier grand'-croix d'Isabelle la Catholique, docteur en théologie, *honoris causa*, de l'Université de Vienne. De toutes parts les médailles, les dédicaces, les hommages de tout genre affluèrent avec les télégrammes et les vœux. D'abord, le buste en marbre du grand archéologue, œuvre du sculpteur Giuseppe Luchetti, fut érigé par les soins des *Cultores martyrum*, et solennellement inauguré dans l'antique basilique cimitériale de Saint-Sixte. Puis, le 25 avril, eut lieu la cérémonie religieuse. Toute l'élite du monde civilisé présente à ces fêtes, mais appartenant d'ailleurs aux

confessions chrétiennes les plus diverses, s'unit dans un même élan d'actions de grâces à Dieu, sous la présidence du vicaire du pape, pour chanter le *Te Deum*. Le cardinal Parocchi célébra la sainte messe, et, après l'Evangile, revêtu des habits sacerdotaux, comme s'il s'était agi d'un saint déjà canonisé, prononça l'éloge du maître. C'était plus que le triomphe antique : c'était l'apothéose d'un vivant. Jusqu'ici toutefois, un sentiment de respect avait contenu les manifestations. Au banquet qui suivit, orateurs et poètes purent se donner libre carrière. L'italien, le français, le russe, le latin, le grec et même le syriaque furent successivement mis à contribution pour féliciter le héros du jour, et lui souhaiter de nouveaux *decennalia*. Il y avait de quoi faire mourir de joie un homme moins modeste. De Rossi sut tenir tête à tous ces éloges, et ne pensa qu'à rapporter à la science et à Dieu les ovations dont il était l'objet.

J'ai dit que les gouvernements de l'Europe s'étaient fait représenter à ces inoubliables cérémonies : l'un d'eux cependant manquait, et c'était le plus proche de M. de Rossi. L'Italie officielle, celle du Quirinal, n'y avait pris aucune part. Ce n'est pas que les nouveaux maîtres de Rome n'eussent tenté de se concilier le grand savant, ni qu'ils eussent ménagé dans ce but les promesses aussi bien que les mesquines persécutions. Mais de Rossi avait méprisé les unes et les autres. Romain jusqu'à la moëlle des os, — c'était le seul qualificatif dont il accompagnât son nom au titre de ses livres — il avait été froissé de l'invasion de Rome par les troupes piémontaises, des étrangères, après tout, dans sa ville. — Archéologue, il se révoltait tous les jours contre la manie de régularité et de nivellement de cette civilisation barbare, qui détruisait les anciens monuments pour percer des avenues, et sacrifiait à des commodités banales les souvenirs les plus glorieux. — Mais chrétien surtout, il avait protesté et protestait sans se lasser contre la spoliation du Père des fidèles, et contre la laïcisation, je veux dire la déchéance recherchée de cette cité de saint Pierre et des papes, reine du monde et de la chrétienté, réduite à n'être plus que la capitale vulgaire du royaume d'Italie.

Tout son amour pour sa Rome, et pour sa Rome chrétienne, se tournait en haine de ce qui la diminuait et la profanait; toute sa foi repoussait les avances de l'usurpateur; tous les bienfaits et les encouragements qu'il avait reçus de Pie IX et de Léon XIII lui faisaient un devoir strict, il le pensait, de leur rester inviolablement fidèle, et de ne point pactiser avec leurs ennemis. Son attitude vis-à-vis du Quirinal fut donc, dès le premier jour et jusqu'à la fin de sa vie, parfaitement nette. De relations officielles il n'en eut pas, et n'en voulut pas avoir. Mais du reste, cette attitude une fois bien marquée, il n'hésita pas, et sur l'ordre même du pape, à entrer souvent en pourparlers officieux avec les vainqueurs, afin d'atténuer le mal qu'il ne pouvait empêcher, et de sauver du pic des démolisseurs au moins quelques-uns des monuments qu'il allait détruire. Dans ces circonstances délicates, l'esprit fin de M. de Rossi se retrouvait tout entier, et il poussait à ses dernières limites l'art des négociations. « Vous connaissez l'archéologue, disait un jour à M. Paul Allard un des hommes qui l'ont le mieux apprécié, mais vous ne savez peut-être pas quel grand diplomate il eût été. » Diplomate, M. de Rossi le fut en effet, et souvent: diplomate en qui le talent de persuader fut souverain, et dont l'éloquence enveloppante s'alimenta aux sources profondes de son amour de l'art et de l'Eglise. Il ne lui manqua, pour que ce côté de son génie fut plus remarqué, que de le produire sur un plus grand théâtre; mais, en vérité, même dans une ambassade, eût-il pu négocier pour de plus nobles causes.

J'ai essayé de dire bien imparfaitement quelque chose de l'œuvre et de la personne de M. de Rossi. Hélas! pourquoi faut-il que de pareilles vies aient une fin? Cette année 1892, qui vit les honneurs dont on l'entoura, n'était pas achevée qu'une première attaque de paralysie vint ébranler sa forte constitution. Elle ne laissa pas toutefois des traces bien sensibles; mais d'autres crises se succédèrent au début de l'année suivante, qui causèrent à sa famille et à ses amis les plus vives inquiétudes. Lui, cependant, continuait de travailler, de prier. Il avait toujours pratiqué scrupuleuse-

ment ses devoirs de chrétien, et de chrétien fervent. Sans ostentation comme sans respect humain, il s'était astreint au milieu de ses immenses labeurs, à toutes les prescriptions de l'Eglise sur le jeûne et la pénitence : le 1er février 1893, après deux secousses de sa maladie, il s'y soumettait encore. La pensée de Dieu l'avait suivi dans toutes ses entreprises. Au moment de publier son premier volume des *Inscriptions chrétiennes*, « il demandait à Dieu — ce sont ses paroles — de lui donner quelque consolation quand paraîtrait cet ouvrage, si cela était bon et utile au salut de son âme, sinon, qu'il en fût ce qu'il plairait à sa divine volonté, bien disposé d'avance à tout accepter. » Aussi l'épreuve atteignit-elle cette âme forte sans l'abattre. « Je suis encore bien loin de la guérison, écrivait-il à Monseigneur Robert ; je vous prie de demander au bon Dieu la résignation, s'il n'est pas dans sa volonté de me guérir. » Sa santé en effet déclinait de plus en plus. Vers la fin de 1893, une nouvelle attaque plus violente que les précédentes lui paralysa tout le côté droit. Mais sa belle intelligence resta entière. Dans l'impuissance d'écrire lui-même, il dictait à son secrétaire, et servait encore l'Eglise. Il achevait de composer la préface de l'édition du martyrologe hiéronymien. Le Bulletin d'archéologie chrétienne, dont il avait dû interrompre pendant un an la rédaction, reparaissait dans les premiers mois de 1894. « Puisqu'il a plu au Seigneur, écrivait-il, de conserver intactes toutes les facultés de mon esprit, je reprends aujourd'hui, dans la mesure de mes forces, le cours de cette publication. » Ce fut sa dernière victoire. Léon XIII lui avait, dès l'année précédente, offert, pour y passer les mois d'été, la résidence papale de Castel-Gandolfo, dans un site superbe qui domine la ville et la campagne romaine. M. de Rossi y vint encore en 1894. C'est là que le 20 septembre de cette même année, Dieu rappela à lui le fidèle et courageux serviteur. Ses funérailles, présidées par le cardinal-vicaire, furent un nouveau triomphe, mais combien attristé par les regrets unanimes que laissait dans tous les cœurs une aussi grande perte. Il semblait vraiment, ce jour-là, que l'archéologie chrétienne

fût morte en celui qui la personnifiait, et qu'elle ne dût jamais se relever du coup qui venait de l'atteindre.

Sur le piédestal du buste de M. de Rossi, élevé par les *Cultores martyrum* dans la basilique de saint Sixte en 1892, on voit sculpté un phénix. L'oiseau merveilleux est représenté les ailes éployées, fixant le soleil qui brille à sa droite. Sous lui flambe le bûcher qui va le réduire en cendres, mais en cendres fécondes, et dont il doit renaître plus vigoureux et plus jeune. L'emblème est accompagné de la légende : *Post fata resurgam ; après la mort je ressusciterai.* Cet emblème et cette légende, ce sont les armes des de Rossi. Le savant achéologue, qui les avaient recueillies avec l'héritage paternel, devait en retrouver plus d'une fois la reproduction dans ses courses à travers les catacombes, car le phénix fut aussi pour les premiers chrétiens le symbole de la résurrection, et ils aimaient à en multiplier, sur les tombeaux, l'image consolatrice. Faut-il faire à de Rossi lui-même l'application de ce symbole, et saluer pour lui, dans ces armes parlantes, les arrhes de cette jeunesse toujours nouvelle qui est l'âge du génie ? Oui, nous le pouvons, nous le devons, mais avec une nuance cependant. Car le phénix de la fable, avant de renaître, devait mourir, et c'est dans la mort qu'il trouvait le principe même de sa résurrection. Mais le génie, lui, ne saurait subir cette loi des choses qui passent ; et si, dans le grand homme que nous venons d'admirer, la poussière a dû, pour renaître à la gloire, payer son tribut à la nature, en revanche son œuvre, sa mémoire, son nom n'auront pas proprement à ressusciter, parce qu'ils ne sont pas morts et ne mourront pas : comme son âme ils sont immortels.

J. Tixeront.



LA « FEMME EN GRIS »

Bien que jeune encore, M. Hermann Sudermann compte parmi les écrivains les plus distingués de l'Allemagne contemporaine. De toutes les œuvres de M. Hermann Sudermann, la *Femme en gris* est celle qui réunit le plus de suffrages dans le monde des lettrés allemands et aussi chez les critiques cosmopolites; j'ignore jusqu'à quel point elle est populaire. En l'analysant, puis, en la commentant avec soin, nous sommes sûrs, ou peu s'en faut, d'étudier un document d'une certaine importance.

Je ne dirai pas que la *Femme en gris* nous rappelle à nous Français légers, Cendrillon et le Petit Poucet. On me répondrait aussitôt, et non sans quelque raison, que M. Hermann Sudermann imite plutôt Ibsen et Tolstoï, Heine, Dickens et Daudet. Tout de même Paul Meyhofer, le héros de la *Femme en gris* nous fait songer à un Petit Poucet allemand, protestant, pédantesque et darwiniste. Jugez plutôt.

Paul Meyhofer vient au monde, au moment même où ses parents ruinés quittent une maison opulente, leur maison, la maison blanche, pour aller habiter une pauvre ferme isolée dans la lande, au bord d'un étang. Son père, alcoolique et mégalomane ne sait que martyriser les siens, tandis qu'il les conduit à la honte et à la misère. Sa mère, une délicieuse créature de douceur et de larmes, travaille sans

relâche, se tait et, par voie de suggestion, remplit d'enthousiasme et d'amour, l'âme du jeune Paul. Madame Elisabeth (c'est son nom) ressemble à cette admirable Madame Gœthe, la mère du grand poète allemand, la rapsode à la chaise verte, qui laissait tomber de ses lèvres harmonieuses d'incomparables récits. Seulement, Madame Elisabeth ne parle pas, elle écrit de touchants poèmes qu'après sa mort, son fils et sa filleule devenue la femme de son fils, liront avec amour.

Paul Meyhofer a deux frères plus âgés que lui, Gottfried et Max, à l'éducation desquels la famille sacrifie ses dernières ressources. Ces deux brillants citadins n'apparaissent à la ferme des Meyhofer que pour demander de l'argent ou persécuter le malheureux Paul. Deux jumelles sœurs cadettes de Paul, mettent en péril par leur inqualifiable légèreté, l'honneur de la maison. Bref, sauf la bonne Madame Elisabeth, tous les Meyhofer s'appliquent joyeusement à précipiter leur ruine.

C'est ici qu'intervient le jeune Paul, le héros de la *Femme en gris*. Il n'est pas brillant comme ses frères les étudiants, il est, ou plutôt il passe pour être lourd et stupide, il fait rire à ses dépens ses petits camarades, il n'a ni grâce, ni esprit, ni à propos. Mais il est très modeste, réfléchi et plus que réfléchi, concentré, tenace, à la fois très pratique et très idéaliste ; on peut supposer qu'il ressemble à M. Hermann Sudermann lui-même et qu'il incarne le type achevé de l'Allemand de nos jours. Très jeune encore, il se trace à lui-même un programme qui est de savoir siffler aussi bien que ses frères, puis de devenir un ouvrier agricole parfait et un habile gérant de ferme. Il remplit son programme et il le dépasse. Il siffle si bien, en effet, si bien, que les soirs d'été, assis sur le gazon, il fait sortir de sa bouche comme d'une flûte enchantée, des sons d'une harmonie suave ; il dit ainsi, les tristesses, les rêves, les aspirations idéalistes, les deux amours profonds qui sont en lui. Vous reconnaissez en lui le disciple et presque l'émule de Henri Heine dont il a lu les œuvres par hasard et qu'il a apprises par cœur.

Mais ce poète lyrique ensemence, laboure et moissonne mieux qu'un valet de ferme ; il dirige l'exploitation de la propriété avec une maîtrise impeccable. N'est-il pas le filleul de Notre-Dame du Souci ? Le premier, le matin il est levé ; le dernier, le soir, il parcourt les écuries, le hangar, la cuisine et le grenier. Aussi, réussit-il bientôt à payer les dettes de sa famille, et même à réparer le mal causé par la mégalomanie misanthropique de son père. Deux circonstances graves, en arrêtant momentanément le cours de ses succès, mettent en relief la singulière énergie de son caractère. Deux jeunes gens, ces deux frères Erdmann qui l'avaient si fort tourmenté lui-même, pendant son enfance, trompent ses deux sœurs. Il va les attendre, un soir, à la lisière d'une forêt, il les arrête, et braquant sur eux, un revolver : « Répétez avec moi ce que je vais vous dire, commande-t-il : « Nous jurons sur Dieu et sur la mémoire de notre mère, que nous accomplirons, dans les trois jours, la promesse que nous avons faite à tes sœurs. » Les deux jeunes gens épouvantés tiennent leur parole, et l'honneur des deux jeunes filles est sauvé aux yeux du monde.

Vers la même époque, un valet renvoyé met le feu à la ferme de Paul qui se voit ruiné au moment où il touchait à la fortune. Mais il redouble d'énergie, il réorganise sa propriété, fonde une industrie, et devient un puissant personnage. Le développement de ce caractère n'a jusqu'ici rien que de logique et d'ordinaire ; mais voici par où l'esprit allemand va se révéler. Une nuit, Paul s'aperçoit que son père, un vieux maniaque malfaisant, a quitté la ferme. Il en arrive, aussitôt, par une série de conjectures, à cette conviction d'ailleurs fondée, que le malheureux vieillard est sur le point d'incendier la maison des Douglas. Que faire pour empêcher ce crime ? Il est trop tard pour courir après le vieillard, l'atteindre et le dissuader de son sinistre projet. Paul prend une subite et bien grave décision ; il incendie lui-même sa propre ferme. Arrêté, il revendique hautement la responsabilité pleine et entière de son acte : on le condamne à deux ans de détention.

Les deux ans achevés, il trouve sur le seuil même de sa

prison, Elisabeth Douglas, la jeune fille qu'on dit énergique, intelligente et distinguée et dont il n'avait pas osé demander la main. Elisabeth met fin au sortilège dont la Dame du Souci âvait enveloppé la jeunesse de Paul, elle lui donne une âme, c'est-à-dire, la conscience de sa personnalité. Désormais, Paul, au lieu de se sacrifier toujours à des parents ou à des amis ingrats, s'efforcera d'être heureux pour son propre compte.

Reconnaissons d'abord que l'œuvre de M. Hermann Sudermann n'est point banale. Avec des données, qui, si l'on excepte les bizarres épisodes de la fin sont généralement très simples, il a su construire un récit original attachant, vivant. M. Edouard Rod fait entendre que M. Hermann Sudermann aurait mis dans la *Femme en gris* sa propre histoire. On s'en douterait, même sans aucun avertissement. L'intensité d'attention dont fait fait preuve l'auteur, le caractère exclusif et subjectif des observations, le ton douloureux de certains récits, tout semble dénoter que nous nous trouvons, ici, en présence d'une biographie lyrique et satirique.

Personne ne sera tenté de contester le talent, le beau talent de M. Hermann Sudermann, personne ne méconnaîtra ce qu'il y a de digne d'étude et d'admiration dans la *Femme en gris*. Mais les lecteurs calmes se demanderont, si avec ce seul roman, qui le met hors de pair parmi ses talentueux confrères, M. Hermann Sudermann a vraiment quelques chances sérieuses de prendre rang parmi les écrivains tout à fait supérieurs. La plupart, et avec raison, laisseront au temps le soin de répondre; quelques-uns, ceux qui seront à même de comparer, ne se défendront pas, sans doute, de quelque inquiétude, en songeant aux destinées prochaines de la *Femme en gris*. Que nous en avons vu disparaître de ces romans auxquels on avait promis l'immortalité !

Gardons-nous bien d'insister sur la valeur littéraire du roman, étudions-le plutôt comme un document qui nous permet de faire quelques timides, oh! très timides conjectures sur l'état de l'âme allemande. M. Hermann Sudermann

nous explique assez mal peut-être, les sentiments, les pensées, les ambitions sociales et morales de ses compatriotes; mais, à coup sûr, il nous dit ce qu'il voudrait être lui-même. Cette indication a son importance symptômatique.

Opposant au règne de Guillaume Ier, le règne de Guillaume II, M. Edouard Rod croit distinguer dans la littérature nouvelle des éléments de nature à contrister et aussi à contrarier le jeune et ambitieux Kaiser. « Aussi longtemps qu'a duré le règne de Guillaume Ier, dit M. Rod, la politique et le militaire ont absorbé les forces vives de la nation: aussi n'a-t-elle guère produit que des historiens et des écrivains militaires. Les œuvres marquantes de cette période, ce ne sont ni les nouvelles de Paul Heyse, ni les romans de Spielhagen; ce sont les livres de Ranke de Treitschke, du général Von der Goltz. Livres redoutables, qui, dans leur genre ne manquent pas d'une certaine beauté, mais qui valent surtout comme des actes, qui semblent calculés en vue de façonner le peuple des lecteurs aux fins nationales que poursuivaient les sphères dirigeantes; livres puissants dont la durée est probable, que la postérité relira sans doute encore longtemps après que l'oubli aura dévoré les romans, les pièces, les vers éclos en même temps..... L'avènement de Guillaume II a marqué un véritable réveil. Et les œuvres que le public allemand accueille s'écartent singulièrement de l'idéal impérial. La plupart ont des tendances sociales très marquées, parfois même d'une très grande hardiesse; ce sont les romans de M. Sudermann... Il est frappant, à l'heure actuelle, de constater le désaccord flagrant qui existe entre les tendances littéraires du nouvel empire et les idées politiques, religieuses et sociales qui le régissent... »

Si l'on s'en tient à la *Femme en gris*, il est permis de penser que M. Rod s'exagère l'opposition qui existe entre les idées de Guillaume II et les idées de M. Sudermann. Quelle est la thèse dans le développement de laquelle se complait l'auteur de la *Femme en gris?* Un jeune homme, Paul Meyhofer dépense, au service de ses parents ingrats, des sommes incalculables d'énergie et d'intelligence : en

quoi Paul Meyhofer a grandement tort, selon M. Sudermann. S'il ne comprend pas qu'il joue un rôle de dupe, c'est que la Dame du Souci a étendu son voile gris sur sa tête, de sorte qu'il est aveugle. Mais, peu à peu, le moi de Paul Meyhofer se dégage du milieu qui l'opprimait et lorsque nous arrivons au terme de ses souffrances, il n'a plus qu'à affirmer sa personnalité puissante et dominatrice. Il vivra désormais, selon son propre idéal, pour lui-même, il subordonnera à son moi, le non-moi soumis enfin. Il ne serait peut-être que juste de souligner avec un scepticisme respectueux tout ce qu'il y a de hasardé dans la belle assurance de M. Sudermann. Un homme libre, dans le sens absolu du mot, un homme disposant souverainement de sa destinée, un homme assez indépendant et assez fort pour imprimer aux événements une direction donnée, est-ce que cela existe? Des humains plus forts que d'autres humains, et les opprimant, oui, nous en connaissons. Mais avant d'être des vainqueurs, ces vainqueurs sont demeurés longtemps faibles, mais leur règne est de peu de durée, mais il dépend d'un grand nombre de circonstances supérieures à leur volonté, qui fut énergique un moment, mais qui est d'ordinaire débile. Glissez, lecteurs, n'appuyez pas.

L'opposition entre les idées de Guillaume II et celles de M. Sudermann, consiste en ceci, si je comprends bien M. Edouard Rod, que le jeune Kaiser ne cesse de demander à ses sujets, c'est-à-dire, à ses soldats, obéissance, discipline, abnégation, désir constant, profond et sincère de s'immoler à la patrie allemande, tandis que M. Sudermann s'écrie avec une sorte de colère : « Ne vous dévouez pas, soyez, vous-même, cultivez votre moi ».

La diplomatie allemande, depuis quelques années, étonne le monde par la complexité, la profondeur et l'originalité de ses combinaisons. M. Edouard Rod est-il bien sûr que Guillaume II ne saurait pas transformer la philosophie de M. Sudermann en auxiliaire de son impériale politique? N'oublions pas de constater d'abord que la théorie égotiste et égoïste de M. Sudermann s'applique aux seuls hommes supérieurs. Paul Meyhofer se déclare libéré

de tout devoir altruiste, mais il ne laisse pas entendre le moins du monde qu'il exigera moins de ses subordonnés; au contraire. La conclusion de M. Sudermann concorde très exactement avec le conseil que Momsen, le représentant de la morale bismarckienne, envoyait naguère à ses coreligionnaires de l'Allemagne du sud : « Soyez durs ». Il me semble donc que, contemporains de Guillaume I[er] et contemporains de Guillaume II, Sudermann et von der Goltz, tous préconisent le même genre d'action. Sans doute, le héros de M. Sudermann exerce son génie sur les choses de l'industrie, au lieu que chez von der Goltz tout est militaire. Mais cette différence porte sur des circonstances transitoires, non sur l'essence même de l'âme allemande. Puisque l'Allemagne une, se dresse toute puissante au centre de l'Europe, il est peut-être moins nécessaire que les contemporains de Guillaume II gardent la raideur militaire de leurs ancêtres. Qu'ils acquièrent plutôt cet esprit dominateur et aventureux qui a fait la fortune des Anglais, qu'ils établissent l'hégémonie commerciale de l'Allemagne dans le monde par leur audace, leur énergie et leur incomparable habileté dans l'adaption des sciences physiques aux entreprises commerciales. Comment M. Rod n'a-t-il pas vu que Paul Meyhofer est le sujet idéal de Guillaume II, c'est-à-dire l'homme capable d'augmenter très rapidement et de faire connaître au loin la puissance économique de l'Allemagne? En rêvant au clair de lune, le héros de M. Sudermann se disait qu'il voudrait et qu'il pourrait bien devenir un génial musicien, un joueur de flûte comparable à Apollon. Mais, bien vite, il subordonnait ces rêves à l'action. « Le lendemain matin, comme on tirait la locomobile en plein air, on entendit sur le seuil de la remise, le bruit de quelque chose qui s'écrase.

— Il est tombé quelque chose sous les roues, dit le mécanicien.

Paul regarda. C'était la flûte d'Elisabeth, un petit tas de débris informes, aplatis et brisés.

Un amer sourire passa sur son visage ».

Ne trouvez-vous pas que cette locomobile laide et noire

qui broie une flûte délicate, symbolise merveilleusement le règne de Guillaume II ?

Oui, il célèbre quelquefois les Walkyries et Lohengrin et tous les héros de Wagner, il chante le Michel allemand avec accompagnement de grands gestes exécutés par sa dextre gantée de fer, il s'en va, pèlerin bruyant, jusqu'au tombeau du Christ. Résultat de toutes ces moyenageuses démonstrations : les sociétés hambourgeoises de navigation commandent de nouveaux paquebots ultra-rapides, et de nouvelles compagnies de chemin de fer sont fondées par l'Allemagne en Orient, en Extrême-Orient, et peut-être dans l'Afrique Orientale. Nous autres Français, quand nous avons formé des rêves idéalistes et humanitaires, nous dépensons pour la réalisation de ces rêves, et notre argent et nos forces. Les Allemands prennent en pitié ces médiocres conceptions de Welches anémiés.

Eux, ils se représentent des formes plus blanches que les blanches ailes du cygne d'Elsa, ils boivent à même le Gral, l'héroïsme chevaleresque, ils entrent familièrement dans un au-delà plus mystérieux que le pâle et troublant soleil de minuit, ils voient de près l'Absolu. Que cet excès d'idéalisme ne vous inspire aucune crainte à leur endroit ! Ils sauront ne pas confondre deux domaines distincts, le domaine du rêve et le domaine de l'action ; après nous en avoir remontré sur le lyrisme et l'évangile, ils triompheront, dans les charbons, dans les calicots, dans les pétroles. Guillaume II et M. Hermann Sudermann se donnent fraternellement la main ; ils se dévouent à une même entreprise et je suis désolé de voir que M. Edouard Rod croit à un malentendu entre ces deux éminents personnages. Depuis trente ans environ, nous apprenons, tous les six mois, qu'un conflit s'est déclaré entre le gouvernement impérial et le Reichstag ; des journaux importants font entendre des menaces terribles qui retentissent dans le monde entier. Que va-t-il bien se passer ? Il ne se passe, rien que de très sage. Les passions se calment : l'opposition est en pourparlers avec le gouvernement, en vue de certains marchandages prévus et tout se termine pour le plus

grand bien de la plus grande Allemagne. Oh ! les beautés et les profondeurs de la complexité allemande. De même que Guillaume II excelle à entretenir des relations amicales avec l'Angleterre et avec la Russie, avec l'Italie et avec la France, avec les Etats-Unis et avec le Japon, de même M. Hermann Sudermann réunit dans l'âme de Paul Meyhofer, tous les contraires.

Malheureusement pour les Allemands, heureusement pour leurs voisins, la bonne nature ou plutôt la Providence a joint à cette étonnante habileté diplomatique, une non moins étonnante naïveté. Comme dans un livre ouvert, lisons dans l'âme déployée de Paul Meyhofer !

Ce jeune héros est d'abord et peut-être par dessus tout, protestant ; l'auteur a écrit ce mot, une seule fois si je ne me trompe, mais il est bien évident que l'atmosphère que l'on respire dans la ferme de Meyhofer est une atmosphère protestante. Paul a reçu une éducation et une instruction religieuses qu'il a prises, au moins pendant sa jeunesse, très au sérieux. Plus tard, il raillera la prose éloquente des pasteurs, il rougira des sentiments d'humilité et de piété qui étaient les siens, au moment de sa première communion ; toutefois, il a bien reçu l'empreinte. Tous ses parents remarquent sans peine qu'il aime à moraliser et à prêcher.

En même temps, il porte visible, même aux yeux les plus inexpérimentés, une deuxième empreinte, celle que laisse sur les intelligences la philosophie allemande issue du kantisme. Ce n'est pas que j'accuse M. Hermann Sudermann d'avoir voulu, de propos délibéré, construire un roman essentiellement métaphysique. Mais certaine philosophie a si bien pénétré tous les esprits, de l'autre côté du Rhin, qu'elle se fait sentir même dans les raisonnements les moins transcendants et les plus pratiques des hommes les moins instruits. Paul Meyhofer ne possède à fond qu'un livre de Heine, cependant il réduit à presque rien le non-moi, tandis qu'il attache à son moi une importance immense, infinie presque. Encore ose-t-il se plaindre que tant d'obstacles s'opposent au développement de ce

moi si aimé dont il comprend si bien toute la beauté, toute la force et toute l'étendue. Puisque rien n'est certain de ce qui se passe autour de nous, concentrons toute notre attention et tout notre amour sur ce moi qui existe toujours à notre portée.

Quand Paul Meyhofer plus tard, aura lu Fichte, il se considérera de bonne foi comme le créateur du monde.

Protestant et kantien, Paul Meyhofer ne peut être que très Allemand et nous constatons, en effet, qu'il parle et agit conformément au plus pur génie allemand. Nos héros français, dans nos chefs-d'œuvre dramatiques ou dans nos romans, s'affirment, au début, tels qu'ils sont ou tels qu'ils deviendront par l'effet du développement logique de leur caractère. Songez à Rodrigue, au jeune Horace, à Philinte, à Auguste, à Joad. Ils sont complexes, certes, autant et plus peut-être que les héros allemands, et ne se révèlent pas tout entiers aux lecteurs superficiels, mais leur complexité n'a rien de déconcertant, elle ressemble à la complexite harmonieuse de tous les organismes vivants. M. Hermann Sudermann se montre bien plus habile dans ses procédés de composition. Son héros, Paul Meyhofer, passe et avec quelque apparence de raison, pour stupide, mais en réalité il est deux fois homme de génie, grand musicien et grand industriel. Il fait rire par sa gaucherie dès qu'il paraît dans un salon, mais par son travail il sauve sa famille et contribue, pour une part très grande, à la prospérité de son pays. Ce contraste n'a rien d'inédit. On sait bien que les savants, les inventeurs et les penseurs ne sont pas tous des Apollons, et quand les grands directeurs des exploitations industrielles ou agricoles, manquent de sang-froid dans un salon, on oublie de leur en tenir rigueur. Mais sur ce contraste entre la rusticité de Paul Meyhofer et la hauteur de son génie, M. Hermann Sudermann ne se lasse pas d'insister. Est-ce gaucherie de romancier ? Je ne le pense pas. M. Hermann Sudermann s'est proposé, avant toute chose, d'esquisser le type de l'homme supérieur moderne se présentant sous les espèces du parfait Germain. Or, comme chez la plupart des Germains, la rusticité frappe les observateurs

les moins prévenus ; on a apporté une application particulière à expliquer, selon le mode scientifique, la coexistence dans un même sujet, de cette rusticité et de la supériorité la plus authentique. Malgré tout, l'harmonie est loin d'être parfaite entre les deux éléments opposés dont l'auteur de la *Femme en gris* a voulu faire un tout littéraire.

Mais, en présence de ce document teuton, nous avons à nous poser, nous Français, une question bien autrement grave que la question esthétique. Des traits de caractère qui constituent la personnalité de Paul Meyhofer, quels sont ceux qu'il convient d'attribuer à l'imagination créatrice de M. Hermann Sudermann, quels sont ceux qu'il doit à sa seule puissance d'observation ? Les succès retentissants et persistants de l'Allemagne commerciale, durant ces dernières années, ne nous permettent pas le moindre doute sur la réalité des innombrables Meyhofer, qui, de l'autre côté du Rhin, ont réussi à faire de la science hautaine, l'esclave docile de l'industrie. Que nos commerçants, nos ingénieurs et nos chimistes se le tiennent pour dit, ils ont à lutter contre des rivaux habiles, énergiques et formidablement outillés. En peignant son Paul Meyhofer, serrurier, forgeron, réparateur de locomobiles, marchand, cultivateur, M. Hermann Sudermann n'a rien inventé. Le rédacteur scientifique d'un grand journal français nous expliquait naguère l'organisation à la fois savante et commerciale d'une grande usine allemande. C'était magnifique et terrifiant.

Mais ce Paul Meyhofer qui apparaît si redoutable dans la lutte pour la vie, dédaigne ses multiples talents d'industriel, il se considère comme étant, avant tout, un bienfaiteur de l'humanité, un ami de la vertu austère et particulièrement de la justice, un prêtre de l'idéal, un poète. Prêtons l'oreille à ses chants. A la fin du volume, M. Hermann Sudermann a placé trois petits poèmes qui expriment ses plus hautes aspirations vers l'infini. Jusqu'à quel point ils diffèrent des innombrables hymnes de Heine, de Gœthe et des lyriques allemands de ce siècle, je ne saurais trop le dire. Ce qui est certain, c'est qu'ils produisent une impression de déjà vu.

« Dors, cher enfant ; cher enfant, dors ! Ta mère veille auprès de ton lit, jusqu'à ce que te bercent les rêves. Dors !

« Le son de la cloche qui nous arrive, si tendre et si doux de la forêt paisible, sera bientôt éteint. Dors !... »

Puis, la mère chante le clair de la lune, le tilleul, le fils du pâtre, le rosier, le gazouillement du petit oiseau, tout autant de sujets poétiques assurément, mais qu'un Français n'oserait jamais traiter, sans essayer de les rajeunir. M. Hermann Sudermann les réunit tout simplement dans une seule romance.

La deuxième romance ne fait que résumer en une petite page l'histoire de Marguerite, la Marguerite de Gœthe. On aurait mauvaise grâce à contester le génie de Gœthe ou le beau talent des lyriques mis à contribution par M. Hermann Sudermann. Mais cette excessive fidélité aux traditions littéraires de l'Allemagne suppose chez les pratiques sujets de Guillaume II une étonnante indigence poétique.

La troisième romance, qui est peut-être une ballade ou simplement une complainte, se rattache plus étroitement au sujet de la *Femme en gris.*

LE CONTE DE LA DAME DU SOUCI

Il y avait une fois une mère à qui le bon Dieu avait donné un fils ; mais elle était si pauvre et si solitaire qu'elle ne put trouver personne pour lui servir de marraine. Elle soupirait et se demandait : « Où trouverais-je bien une commère ? Un soir, au crépuscule tombant, une femme en vêtements gris et un voile gris sur la tête, vient la voir dans sa maison et lui dit :

« — Je veux bien être la marraine de ton fils et je veillerai à ce qu'il devienne un honnête homme et ne te laisse pas mourir de faim, mais il faut que tu me donnes son âme. »

Alors, la mère se mit à trembler, et demanda :

« — Qui es-tu ?

« — Je suis la Dame du Souci, répondit la femme en gris. »

La mère éclata en pleurs, mais comme elle avait trop faim, elle donna à cette femme l'âme de son fils, et celle-ci lui servit de marraine.... »

Suit l'histoire déjà connue de Paul Meyhofer, le filleul de Notre-Dame du Souci, l'homme qui avait perdu son âme et à qui son âme fut rendue plus tard, bien tard, par sa fiancée, la douce Elisabeth.

Un poète français qui ne jouit jamais d'une bien grande réputation et qui est aujourd'hui absolument oublié, Jean Reboul, a chanté la marraine mystérieuse qui enlève à la mère l'âme de son enfant.

Hélas, ma pauvre Madeleine,
J'ai couru tous les environs,
Je n'ai pu trouver de marraine,
Et ne sais comment nous ferons.
Au nouveau-né que Dieu nous donne
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône.
La pauvreté fait donc bien peur ?
Mais tandis que l'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'aux pieds tombante,
S'offre à ce couple désolé...
Dites-nous, bonne demoiselle,
Qui peut vous amener ici ?
Je viens pour être sa marraine
Et je vous jure sur ma foi
Que par ma grâce souveraine
Il sera plus heureux qu'un roi.
Au lieu d'une pauvre chaumière,
Il habitera des palais
Dont le soleil et sa lumière
Ne sont que de pâles reflets...
Sur les marches du baptistère
L'enfant est aussitôt porté ;
Mais de l'onde qui régénère
Dès que son front est humecté,
Au jour qu'il connaissait à peine
Il clôt la paupière et s'endort.
Elle avait dit vrai, la marraine,
Car la marraine était la mort.

Qui ne voit combien cette simple et touchante histoire l'emporte sur le symbolisme compliqué de la *Femme en gris?*

La morale nouvelle que prêche M. Hermann Sudermann vaut moins encore que ses médiocres inventions poétiques. Il l'a résumée dans le discours que Paul Meyhofer prononce devant ses juges. Car, pour que soient observés, sans doute, les rites du plus antique romantisme, Paul Meyhofer, ce héros, ce saint moderne, comparaît devant la justice de son pays, et naturellement il est condamné. Après avoir repoussé comme un moyen honteux de se sauver, les théories bien connues sur l'irresponsabilité, Paul Meyhofer parle ainsi :

« J'ai été toute ma vie un être craintif et malheureux, persuadé que je ne pourrais jamais regarder aucun homme en face, quoique je n'eusse rien à cacher... Mon avocat vous a aussi dépeint ma vie passée comme un modèle de toutes les vertus. Ce n'est pas cela non plus. J'ai manqué de dignité et du sentiment de ma propre individualité... Aucune créature humaine ne doit se laisser amoindrir ou entraver... »

Que voilà bien le timide orgueilleux, qui après de longues années de silence, fait enfin explosion ! Nous n'aurons pas la candeur de constater que ce langage n'a rien de commun avec la douce, la blonde, la poétique, la bienveillante, l'humanitaire, la rêveuse Allemagne chantée, sinon inventée par Michelet et ses émules. Voilà bien longtemps que ces malheureuses illusions ont disparu. Mais il faut insister, insister longuement sur ce point que M. Hermann Sudermann prêche, ici, ce qui est le contraire de l'Evangile. L'Evangile glorifie les humbles, tandis qu'il condamne les superbes. Il semble qu'après les Anglais et sans doute à leur exemple, les Allemands affirment la prétention d'être non seulement, les plus savants, les plus habiles, les plus riches et les plus forts, mais encore les plus vertueux des hommes, les plus chrétiens, les plus pénétrés du véritable esprit évangélique.

De cet état d'esprit au pur pharisaïsme il n'y a qu'un

pas. Les innombrables Paul Meyhofer, nos contemporains, s'apercevraient aisément qu'ils l'ont franchi, s'ils ne s'étaient comme volontairement privés de toute clairvoyance psychologique.

De s'être abaissé jadis devant les hommes, cela tourmente Paul Meyhofer, et surtout de ne pas comprendre le pourquoi de cette incessante douleur. L'explication n'offre pas, cependant, d'insurmontables difficultés. Mais ce que je ne puis pardonner à Paul Meyhofer c'est de se tromper si obstinément et sur son passé et sur ses dispositions présentes. Malgré tous ses défauts, le jeune et gauche Paul Meyhofer, le Meyhofer, première manière, s'attire bien des sympathies, il est humble, ou du moins, il paraît l'être, il est bon, dévoué, laborieux, aimant. Si je comprends bien M. Hermann Sudermann, il faut le conspuer ce premier Paul Meyhofer qui ne dresse pas suffisamment son moi en face de ses frères, les humains. Mais au Paul Meyhofer, seconde manière, doivent aller notre admiration, nos enthousiasmes et nos vœux. Les lecteurs français et chrétiens de M. Hermann Sudermann prendront le contrepied de toutes les indications morales qu'il veut bien nous fournir.

Sans être aussi claire que la première, la seconde partie du discours prononcé par Paul Meyhofer devant ses juges ne laisse pas de troubler les braves gens qui ne sont pas familiarisés avec l'identité des contraires.

« C'est en pleine conscience, s'écrie-t-il, que j'ai mis le feu à ma propriété ; je n'étais pas plus privé de raison qu'à présent, quand j'ai répandu un bidon de pétrole sur mon blé, et, si je me retrouvais aujourd'hui dans la même situation, Dieu m'est témoin que je recommencerais... Je ne regrette pas que mon père soit mort des suites de mon action. Je l'ai mieux aimé, en le tuant, que si je l'avais laissé vivre... Je suis en règle avec ma conscience, et je n'ai de compte à rendre qu'à Dieu et à moi-même. »

Le récit des faits auxquels Paul Meyhofer fait allusion plutôt qu'il ne les explique, heurte la vraisemblance. Comment il a pu causer à distance la mort de son père occupé à distance à incendier la maison d'autrui, c'est ce que je ne

comprends pas bien. Mais ces petits manquements aux règles de la vraisemblance n'ont qu'une importance secondaire ; avec un peu plus d'attention ou d'ingéniosité, M. Hermann Sudermann nous en ferait accepter bien d'autres. Une inquiétude plus grave tourmente notre pauvre esprit latin. Pour rendre son héros plus intéressant, M. Hermann Sudermann a fait de lui un parricide involontaire, mais un parricide assez fier de se poser comme tel, et un anarchiste en révolte non seulement contre l'opinion générale mais encore contre les lois de son pays. Remarquez que Paul Meyhofer esquisse ce beau geste révolutionnaire non pas quand il est malheureux, mais quand il apparaît, aux yeux de tous, comme un struggle-forlifer invincible. C'est bien gratuitement, me semble-t-il, que M. Hermann Sudermann glorifie la révolte, la révolte orgueilleuse et non motivée, chez ceux-là mêmes qui ont toutes sortes de raisons de ne pas se révolter. Mais il faut suivre jusqu'au bout l'impérieuse logique de cet égotisme que depuis cent ans, l'Allemagne enseigne, glorifie et met en pratique. Puisque en face du non-moi problématique, vague et lointain, l'existence du moi offre seule quelque certitude, n'hésitons pas à sacrifier le premier au second.

Or, comme le non-moi, dans l'ordre des choses morales, revêt toujours la forme société, nos néo-kantiens le prennent de très haut avec la société : ils se moquent de ses lois, de ses principes, de sa raison d'être et par surcroît, ils lui adressent de hautains sermons d'une éloquence très protestante. Contrariez un tant soit peut ces méditatifs onctueux, ils vous menaceront du chambardement.

Un mysticisme bizarre complète cet état d'âme qui participe à la fois des plus pures tendances aristocratiques et du plus absolu nihilisme. Il faut, a dit la Dame du Souci, en parlant de Paul Meyhofer. il faut qu'il se libère lui-même.

— Comment donc ? demanda la mère.

— En me sacrifiant tout ce qu'il a de plus cher, répondit la Dame du Souci.

Par ce qu'il y a de plus cher, la Dame du Souci entendait

le père de Paul Meyhofer et sa propre maison, peut-être aussi de nombreuses existences humaines. Quiconque allume un incendie, tandis qu'il fait un vent épouvantable risque fort de sacrifier plusieurs existences humaines. Paul Meyhofer, après avoir mis feu à un grenier préalablement arrosé de pétrole, se retire à l'écart pour philosopher à son aise, ce pendant que les habitants de sa propre ferme incendiée par lui, échappent tant bien que mal à la mort. Tel, Néron jouait de la lyre devant les flammes gigantesques qui dévoraient les plus beaux quartiers de Rome. Au fait, Néron n'avait-il pas été initié aux beautés de l'égotisme ? Impérial ou simplement philosophique, l'égotisme conduit nécessairement ses adeptes à l'anarchisme d'en haut infiniment plus dangereux et plus condamnable que l'anarchisme d'en-bas.

Un dernier trait du caractère de Paul Meyhofer se révèle dans la façon dont il traite la femme. En France, nos romanciers, pour la plupart, s'occupent longuement de leur jeune héroïne, de sa beauté, de son esprit, de sa grâce, de ses toilettes, de ses voyages, ils lui font souvent une part plus belle qu'au jeune héros. C'est grand pitié de voir le rôle effacé que joue dans la *Femme en gris*, cette pauvre Elisabeth Douglas, la fiancée de Paul. Elle se balance dans son hamac en admirant le travail de Paul ; nous savons par un pâle récit qu'elle soigne bien sa douce et insignifiante mère ; elle envoie à Paul une flûte que Paul peu galant se hâte de broyer, puis elle attend comme sœur Anne ! A-t-elle sa personnalité ? Non pas, elle est l'âme silencieuse de Paul, ce qui ne concorde pas avec la doctrine chrétienne. Le texte sacré porte : *erunt duo*. Ils ne sont pas deux dans la *Femme en gris ;* nous ne voyons que Paul, Paul partout, Paul toujours.

Il est regrettable que tant de dureté dominatrice apparaisse à la fin de cet étrange et point banal roman, qui s'annonçait tout d'abord comme une innocente et touchante autobiographie, à la Dickens. M. Hermann Sudermann a su écrire des pages fort belles sur les épreuves de la pauvreté, sur les funérailles des paysans et sur l'hypocrisie générale

du monde (1). A la fin, sa misanthropie l'a induit en erreur en lui suggérant toutes sortes d'expédients et de raisonnements pitoyables. Il en veut à Notre-Dame du Souci qui n'est point une méchante personne, en somme, et qui nous rend de très grands services. Aristophane — un classique il est vrai, qui n'eût rien compris au protestantisme allemand — Aristophane rendait mieux justice à la Pauvreté plus triste cependant et plus austère que la Dame du Souci. Je n'ose pas citer à M. Hermann Sudermann, saint François d'Assise qu'un Paul Meyhofer ne daignerait pas même entendre. Madame la Pauvreté ne ferait naître qu'un mélange de dédain et de colère chez les industriels, banquiers ou armateurs de l'Allemagne contemporaine. A plus forte raison le renoncement intégral prêché par le doux saint d'Assise heurterait-il l'égotisme préconisé dans la *Femme en gris*.

N'essayons donc pas de tenter une conciliation impossible ; laissons les Paul Meyhofer créer, à grand renfort de symbolisme, la pâle fiction de Notre Dame du Souci ; puis l'injurier avec une colère puérile. Tranquillement, simplement, à l'instar de nos pères, dans des sentiments de foi très concrète, avec une soumission absolue de l'esprit et du cœur, nous continuerons à prier joyeusement Celle que l'Eglise appelle Notre-Dame du Bon Conseil et la Cause de notre joie.

(1) Voici une petite scène enfantine qui me parait délicieuse : « Qu'est-ce que tu sais déjà, mon petit homme ? lui demanda la belle et aimable étrangère pour finir ?

— Je sais siffler, répondit-il, tout fier.

L'aimable jeune femme se mit à rire et lui dit :

— Siffle-nous donc quelque chose.

Il avança les lèvres et essaya de siffler, mais rien ne vint. Il avait de nouveau oublié.

Tout le monde éclata de rire, la dame, la petite fille, sa mère même; des larmes de honte lui montèrent aux yeux ; il se débattit des pieds et des mains, de telle sorte que la dame le laissa glisser de ses genoux, et que sa mère lui dit d'un ton de reproche :

Tu n'es pas sage, Paul.

Mais il se sauva derrière le berceau et pleura jusqu'à ce que la petite fille s'approcha de lui et lui dit :

— Voyons, il ne faut pas te conduire ainsi : Le bon Dieu n'aime pas les enfants méchants.

Abbé Delfour.



L'ANGELUS

ESSAI D'APOLOGÉTIQUE MARIALE

On parle beaucoup d'apologétique aujourd'hui. C'est fort bien. Mais on oublie quelquefois que Dieu et son Eglise ne se font pas seulement reconnaître comme le vrai. Ils se révèlent aussi comme le beau. Le rôle de l'apologiste ne doit pas se borner à établir que « la religion chrétienne est si bien prouvée que l'on ne peut pas douter qu'elle ne soi vraie. » Il est utile qu'il s'applique à faire voir que « la religion chrétienne est si belle que l'on doit désirer qu'elle soit vraie » (1).

Il est même bon que l'apologétique fasse ressortir la beauté de la religion chrétienne de manière à porter dans les esprits cette impression qu'elle est trop belle pour ne pas être vraie. C'est faire œuvre d'apologétique que de montrer la beauté de notre sainte religion, ne fût-ce que dans une de ses pratiques, de manière à arracher ce cri : En vérité, cela est beau jusqu'à être divin.

(1) Ce sont là les deux propositions sur lesquelles un des professeurs de théologie à l'Oratoire « le Père Gillet, si hautement et si justement estimé par le P. Gratry, faisait reposer toute l'apologétique » dit le cardinal Perraud, dans son beau livre sur le Père Gratry. (Chapitre IV, *L'apologiste et l'apôtre*, 2e édit., p. 195).

I

Présentée par ses grands côtés, la dévotion à la sainte Vierge que d'aucuns, faute de la connaître, s'imaginent être petite, serait, jusque dans l'exposition de ses pratiques les plus communes, une apologétique appropriée, non à tous les esprits, mais à un grand nombre, et, dans tous les cas, à un certain nombre. Ce qui suffit bien pour justifier un essai.

Entre plusieurs autres pratiques de dévotion à la Vierge communes en apparences et en réalité très belles et très grandes, nous choisissons l'angélus parce que, plus que toute autre, cette pratique fait comprendre ce qu'il y a de juste dans cette observation de Chateaubriand : « Trouvait-on chez les anciens rien de plus admirable qu'une foule de pratiques jadis usitées dans notre sainte religion ? » (1).

Quand on a compris les beautés de l'angélus, on se sent à l'aise pour dire à ces hommes épris d'admiration pour l'antiquité païenne et toujours prêts à hausser les épaules dès qu'on leur parle d'une pratique de piété empruntée au christianisme : Vous êtes des savants, des poètes, des artistes, vous admirez certaines pratiques du paganisme, vous les déclarez fort belles, pourquoi n'admirez-vous pas, pourquoi méprisez-vous des pratiques chrétiennes qui sont incomparablement plus belles ?

Pourquoi n'admirez-vous pas, pourquoi méprisez-vous l'angélus ? Le connaissez-vous bien ? De ce que c'est une pratique chrétienne, est-ce une raison pour que vous négligiez d'apprendre à la connaître ?

Ecoutez d'abord ; si bon vous semble, vous mépriserez ensuite.

(1) *Génie du Christianisme*, livre III, chap. VI. Chateaubriand écrivant au lendemain d'une révolution qui avait momentanément détruit un grand nombre de pratiques chrétiennes parlait comme si ces pratiques avaient disparu sans retour.

II

Il n'y a peut-être rien de plus beau dans tout Virgile que cette ravissante églogue où il annonce le retour d'une Vierge mystérieuse ramenant l'âge d'or.

Jam redit et Virgo, redeunt et Saturnia regna.

Il salue avec un indicible enthousiasme la naissance d'un enfant que, dans sa langue païenne, il appelle « le fils des dieux, et le grand rejeton de Jupiter. »

Cara deum soboles, et magnum Jovis incrementum.

« Les fleurs, lui dit-il, vont éclore d'elles-mêmes autour de ton berceau. Le serpent va mourir. Plus d'herbe vénéneuse. »

Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Occidet et serpens, et fallax herba veneni
Occidet.

« Enfant, commence à connaître ta mère à son sourire. »

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

Cette mère sera si divinement gracieuse !

En pensant à cet Enfant et à cette Mère, le poète habitué à chanter des mythes sent qu'il ne s'agit plus là d'une fiction, et il s'écrie : « Oh! puisse-t-il d'une vie prolongée par les dieux me rester quelques derniers jours et assez de souffle pour chanter tes hauts faits ! »

Oh! mihi tam longa maneat pars ultima vitæ,
Spiritus, et quantum sat erit tua dicere facta !

Ce bonheur ne fut pas accordé au grand poète. N'était-ce pas une faveur insigne que son génie éclairé probablement

par la lecture d'une page d'Isaïe eût été favorisé de cette intuition quasi prophétique? S'il entrevoit ce ravissant mystère de la Vierge mère,

C'est que rêvant déjà ce qu'à présent on sait,
Il chantait presqu'à l'heure où Jésus vagissait.
C'est qu'à son insu même, il est une des âmes
Que l'Orient lointain teignait de vagues flammes,
C'est qu'il est un des cœurs que, déjà sous les cieux,
Dorait le jour naissant du Christ mystérieux (1).

Ce qu'il n'a été donné à Virgile que d'entrevoir, le monde l'a vu et il en a conservé un éblouissement qui durera jusqu'à la fin des siècles. Il a vu cette femme incomparable « de laquelle naquit Jésus, de *quâ natus est Jesus* » (2), comme dit l'Evangile dans sa simplicité sublime; cette femme surhumaine dont saint Bernard a si bien dit qu'elle n'eut jamais et n'aura jamais sa pareille, attendu qu'elle unit les joies de la mère à la couronne de la Vierge. *Unum est in quo nec primam similem visa est, nec habere sequentem, gaudia matris habens cum virginitatis honore* (3).

Cette Vierge-mère et son divin enfant si je pouvais les chanter moi même, s'écriait le poète des Eglogues, « je ne me laisserais vaincre sur la lyre ni par le Thrace Orphée, ni par Linus, quoique Orphée ait pour mère Calliope, et que Linus ait pour père le bel Apollon. Pan lui-même, s'il luttait avec moi devant l'Arcadie, Pan s'avouerait vaincu devant l'Arcadie. »

Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus, huic mater quamvis, atque huic pater adsit,
Orphei Calliopea, Lino formosus Apollo.
Pan etiam, Arcadiâ mecum si judice certet,
Pan etiam, Arcadiâ dicat se judice victum.

Vous pensiez, ô poète, que ces choses divines personne ne pourrait les chanter aussi divinement que vous. Vous

(1) V. Hugo, *Les voix intérieures*, XVIII.
(2) *Math.*, I, 16.
(3) *Sermo 4 de Assumptione*.

vous trompiez. Quelqu'un s'est rencontré qui les a célébrées avec un génie bien supérieur au vôtre. Ce quelqu'un c'est la sainte Eglise de Dieu. L'Eglise a célébré et elle célèbre encore tous les jours ces choses par l'angélus, une des plus puissantes et des plus magnifiques créations qu'ait enfantées son génie.

Cette création, l'Eglise ne l'a pas produite en un jour. Elle y a mis des siècles, et encore Dieu lui-même lui en a-t-il fourni les principaux éléments. Si Virgile eût pu entendre l'angélus tel que l'a fait l'Eglise, cet angélus qui vient à la fois de la terre et des cieux et qui ne finit jamais, il eût brisé sa lyre comme un hochet. La poésie humaine n'a rien, et ne peut rien avoir de semblable.

III

L'angélus est un vrai poème. L'inspiration première de ce poème remonte au moyen-âge, c'est-à-dire à l'époque où la dévotion envers la Sainte Vierge fit éclore tant de chefs-d'œuvre, et en particulier ces superbes cathédrales que nous admirons sans pouvoir les égaler. Nos pères du moyen-âge aimaient d'un amour particulier le beau mystère de l'Annonciation. Ce mystère disait à leur imagination et surtout à leur cœur mille choses ravissantes qu'ils s'efforçaient de rendre dans des hymnes ou petits poèmes pleins de suavité, de fraîcheur et de naïveté. C'étaient là comme des essais. Leurs doigts jouaient sur la lyre d'où devait tomber l'angélus. L'angélus est un poème d'un genre à part. Hymne, récit, prière, drame, dialogue, tout s'y rencontre, et à des degrés, et sous des formes qui ne se trouvent pas ailleurs.

Ainsi le dialogue, pour ne parler que du dialogue, le dialogue entre l'ange et la Vierge est bien à coup sûr le plus plus sublime et le plus beau que le ciel et la terre aient jamais entendu.

Il y a cela de particulier dans ce poème qu'il n'est pas

seulement composé de paroles, et que les paroles, quoique sublimes, ne forment qu'une toute petite partie de sa beauté. D'ailleurs, la sublimité de ces paroles se cache derrière leur simplicité. Pour être comprises, elles veulent être longtemps méditées, patiemment creusées. Elles laissent alors entrevoir des profondeurs infinies. Les voici :

L'ange du Seigneur annonça à Marie, et elle conçut par l'opération du Saint-Esprit.

Je vous salue, Marie pleine de grâce, etc.

Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole.

Je vous salue, Marie pleine de grâce, etc.

Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.

Je vous salue, Marie pleine de grâce, etc.

Vient ensuite l'oraison que tout le monde connaît.

Ces paroles sont belles par le sujet même qu'elles célèbrent, par les voix qu'elles font entendre, par les choses qu'elles disent et par les harmonies qui les accompagnent.

Le sujet de l'angélus c'est une nouvelle, un message que jadis le ciel apporta à la terre, une nouvelle grande entre toutes, incomparable, unique, la nouvelle de la réalisation immédiate de l'événement qui, même vaguement entrevu, ravissait d'enthousiasme le génie de Virgile et le faisait s'écrier : Oh ! si seulement ma vie pouvait se prolonger jusque-là !

Cette nouvelle fut apportée, dit le poème de l'angélus, par un ange à une vierge, à la Vierge, à la Vierge-mère, à Marie.

Marie! Ce nom seul est un poème, un carillon. C'est le nom de la créature la plus belle, la plus grande et la plus pure qui ait jamais existé, et qui puisse exister ! C'est à *Marie* que s'adressa l'*ange* c'est-à-dire, *le messager du Seigneur. Angelus Domini nuntiavit Mariæ.* Un ange seul pouvait être assez pur pour porter un tel message à

une telle vierge. D'ailleurs, il convenait que ce message fût apporté par un ange, car cette vierge est la seconde Eve. Un ange déchu avait fait entendre à la première Eve les paroles qui préludèrent à la chute du genre humain : il convenait qu'un ange apportât à la seconde les paroles qui furent le signal de son relèvement.

L'ange du Seigneur annonça à Marie, et, continue le poème de l'angélus, la Vierge conçut sans cesser d'être vierge, *elle conçut par l'opération du Saint-Esprit. Angelus Domini nuntiavit Mariæ et concepit de Spiritu Sancto.*

Et il se trouve que cette poésie plus merveilleuse que tous les mystères de l'antiquité païenne est l'expression pure et simple de la réalité. En toute vérité, l'ange annonça à Marie et elle conçut par l'opération du Saint-Esprit. Au souvenir du plus grand des événements et du plus beau des mystères, hommes de tous les temps, de tous les pays du monde, ne vous contentez pas de répéter les paroles qui l'expriment, mettez-vous à genoux et dites, entonnez tous les jours, entonnez trois fois le jour ce cantique en l'honneur de la Vierge-mère commencé dans les cieux et qui s'achève sur la terre, ce cantique où l'on entend Dieu, l'ange, sainte Elizabeth, l'Eglise, toutes les générations chrétiennes. Dites : *je vous salue, Marie, pleine de grâce. Le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, etc.* Et sur tous les points du globe, le matin, à midi, le soir, c'est-à-dire à toutes les heures, — car il n'est pas d'heure où sur quelque point du globe le soleil ne se lève, ou ne se couche, ou ne soit au milieu de sa course — à toutes les heures des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, des milliers de lèvres pures répétant avec amour ce cantique que Virgile ne pouvait même pas rêver.

Et c'est là qu'est la poésie, c'est là qu'est le beau. C'est là le poème que Virgile ne pouvait pas faire.

Mais plutôt ce n'est là que le début du poème qui retrace, célèbre et fait revivre tous les jours dans le monde entier, la scène adorable de Nazareth.

L'ange s'est incliné devant la Vierge, et il lui a dit : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.*

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Il ajoute, et c'est là proprement son message : *Vous allez concevoir dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez pour nom Jésus. Il sera grand, et s'appellera le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il règnera dans la maison de Jacob. Et son règne n'aura pas de fin.*

C'était le ciel qui parlait ainsi par l'organe de l'ange. Il fallait que la terre parlât par l'organe de Marie. Il fallait qu'à la parole de Dieu s'unît la parole de la Vierge. Pour que cela se fit il fallait le *fiat* de la femme bénie entre toutes les femmes que l'ange venait de saluer. Le sort du monde était suspendu aux lèvres de Marie. Le ciel attendait. La Vierge dit : Voici la servante du Sauveur : qu'il me soit fait selon votre parole. *Ecce ancilla domini : fiat mihi secundum verbum tuum.*

Le poëme de l'angélus résume les paroles de l'ange par ce simple mot : *il annonça, nuntiavit.* Il court ensuite aux paroles qui sont le second *fiat* du monde, le *fiat* de la Vierge. Ces paroles, il ne dit même point qui les prononça, tout le monde le sait.

Un jour Dieu dit : que le monde soit, et le monde fut. Quatre mille ans plus tard Dieu et la Vierge dirent d'un commun accord : que le Verbe soit fait chair, et le Verbe fut fait chair, *Et Verbum caro factum est.*

Est-ce tout ? Non. *Le Verbe s'est fait chair,* dit le poëme de l'angélus en employant une parole empruntée à cette histoire de l'Incarnation, écrite par saint Jean dans une extase, *le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. Verbum caro factum est et habitavit in nobis.*

Et il y habite encore, et il y habitera jusqu'à la fin des temps, et tout cela par Marie. C'est le produit sublime du *fiat* de la Vierge.

Hommes de tous les pays du monde, saluez donc avec Dieu, avec l'ange, avec Elisabeth, avec tous les saints, et tous les chrétiens de tous les temps, la Vierge à qui nous devons le Verbe fait chair et habitant parmi nous. Dites-lui une deuxième fois, dites-lui une troisième fois, dites-lui

cent fois : *Je vous salue Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.*

Et une deuxième fois, et une troisième fois, et cent fois, partout et toujours le cantique à la Vierge se mêle au récit de l'Incarnation et les accents de la prière s'entrelacent aux paroles exprimant le *fiat* sublime qui fit descendre des cieux ce Verbe qui était au commencement, et par qui tout a été fait, et sans qui rien n'a été fait.

Encore une fois c'est là le poème de l'angélus, le poème que Virgile ne pouvait pas faire.

Est-ce là tout le poème ? Non.

IV

L'angélus est une histoire que l'homme raconte au monde entier. C'est une hymne dont il fait retentir le temple de l'univers. C'est une nouvelle, une nouvelle qui remplit le temps et l'éternité, qu'il répète à toute la nature aux objets inanimés eux-mêmes, aux montagnes, aux vallées, aux forêts, aux fleuves, aux astres du firmament, au ciel et à la terre.

Cette grande nouvelle il faut qu'a chaque seconde le ciel et la terre l'entendent. Grâce à l'angelus, ils ne cessent plus de l'entendre. C'est là qu'est la poésie. C'est là qu'est le poème que Virgile ne pouvait pas faire.

Entendez-vous, ô montagnes, ô collines, ô vallées, et vous, mer sauvage qui battez les rochers avec fracas, *le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* Il a foulé de ses pieds divins cette poussière dont vous êtes composés. Il a marché à votre lumière, ô astres du firmament, il a vogué sur tes flots, ô mer, et il les a domptés.

Et nous le devons à la Vierge qui, après le salut de l'ange, voulut bien laisser tomber de ses lèvres bénies le *fiat* qui devait sauver le monde : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Que tous les

échos de la création redisent donc : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.*

Et tous les échos de la création redisent : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.*

V

Les échos de la création redisent ce récit, cette hymne, ce chant, grâce à une combinaison admirable qui fait partie du poème de l'angelus, c'est-à-dire grâce au son de la cloche prolongeant la voix de l'homme et la portant en quelque sorte jusqu'aux nues.

Dans les intentions de l'Eglise, le son de la cloche fait partie essentielle de l'angelus. C'est au point que les indulgences attachées par les souverains pontifes à la récitation de l'angélus ne peuvent être gagnées qu'à la condition expresse que cette récitation sera faite au son de la cloche.

La cloche est la seule voix, le seul instrument qui puisse convenir à cette magnifique cathédrale de la création. C'est l'orgue de cette cathédrale immense. Mais quel orgue en vérité ? Cette voix à la fois puissante et mélodieuse qui se répand au loin dans la plaine, sur les montagnes et jusqu'au fond des vallées, produit des effets que les sons les plus beaux et les plus majestueux de l'orgue ne pourraient jamais produire.

En retentissant avec cette double voix de l'homme et de l'airain sacré, non seulement sous les voûtes de nos temples, mais sous la coupole même des cieux, l'angelus devient un poème musical qui s'embellit des accompagnements innombrables que lui prêtent les mille voix de la création.

Ces accompagnement varient non seulement suivant l'heure du jour, mais aussi suivant le site où retentit le son de la cloche. Quand on l'entend sur les grèves au bord

d'une mer agitée, la pensée qu'il fait naître de lui-même à l'esprit, c'est que cette Vierge mère du Verbe incarné est l'Etoile de la mer: si l'hymne que la cloche commence et que cette voix achève, n'apaise point ces vagues mugissantes et tourmentées, elle calmera du moins d'autres vagues, les vagues du cœur humain parfois plus tumultueuses encore. D'autres fois la mer semble dormir. Le son de l'angélus ondule doucement sur les flots. On dirait qu'une brise presque imperceptible le recueille avec amour pour l'emporter discrètement sur ses ailes à travers l'immense étendue jusqu'à des rivages inconnus!

Dans les bois le son de l'angelus a quelque chose de particulièrement mystérieux. Par leur léger bruissement les feuilles ressemblent à des lèvres qui se remuent; sur ces lèvres on entend courir comme un léger frisson argentin; c'est le frisson de la prière à Marie.

Sur les montagnes on entend parfois un concert d'angélus qui s'élèvent de tous les villages d'alentour. Cette pluie ascendante de notes religieuses qui va de la terre au ciel, et qui vous enveloppe en passant, et semble vouloir vous emporter dans son sublime et mélodieux tourbillon, est d'une beauté qui ne peut se rendre.

Un poète catholique anglais, E. E. M. Kent, décrivant un spectacle qui depuis plus de trois siècles ne se rencontre plus en Angleterre hélas! et dont il avait été d'autant plus frappé qu'il n'y était pas habitué comme nous le sommes, nous catholiques de France, fait ainsi ressortir ce que la beauté de certains paysages et de certains soirs apporte de poésie à l'angélus.

Le soleil descendait au couchant : *Ave Maria*,
Comme un nuage qui va se reposer : *Ave Maria*.
Des vagues de lumière dorée
Se répandaient sur les collines et sur la cime des bois : *Ave Maria*.
On eût dit une terre féerique : *Ave Maria*.
La cloche de chaque couvent sonnait : *Ave Maria*.
Les échos de chaque colline et de chaque vallon répondaient : [*Ave Maria*.
. . . .
Oh ! qu'il est doux de voir : *Ave Maria*,

Le soleil se plonger dans la mer : *Ave Maria.*
Tandis que la nature se gonfle d'amour [*Ave Maria.*
En écoutant les chants du chœur et la cloche des couvents :

Mais le plus magnifique accompagnement que la création fournisse à l'angélus est celui qui lui vient du firmament à l'heure où il commence à se diaprer d'étoiles. Quand, à la campagne, on entend sonner l'angélus à l'entrée des nuits sereines, et que des milliers d'astres percent peu à peu la voûte d'azur, on ne peut s'empêcher de se dire à soi-même : Chacun de ces petits points d'or est un monde. Qui sait si ces mondes ne sont pas habités par des êtres intelligents comme nous et capables comme nous de connaître Dieu et de l'aimer ? Qui sait si tous ces mondes ne tressaillent pas en entendant retentir sur notre planète la grande nouvelle que l'*ange du Seigneur annonça à Marie*, et s'ils ne disent pas, eux aussi : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce ?* Dans tous les cas si ces sphères sont muettes, les anges qui les font rouler dans l'espace parlent pour elles. Marie est leur Reine, et quand de cette planète habitée par le Verbe fait chair ils entendent monter l'hymne de l'angélus, ils répètent le salut de Gabriel : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce.*

Ce sont là les accompagnements variables et accidentels de l'angélus. Son accompagnement nécessaire et essentiel est le son de la cloche. C'est le son de la cloche qui éveille dans la création de tels échos et dans l'âme de telles pensées. A la campagne dans les beaux soirs d'été, on suit tranquillement le sentier de la prairie, on descend de la montagne, ou bien on se promène sur la lisière des bois, en regardant le soleil qui se couche, les blés qui jaunissent, la fumée qui sort des chaumières, les troupeaux qui rentrent dans l'étable.

Cependant s'élançant de la flèche gothique
Un son religieux se répand dans les airs ;
Le voyageur s'arrête et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts (1).

(1) Lamartine. *Premières Médit. : L'isolement.*

De quelque religion qu'on soit, il est impossible de ne pas sentir que les derniers bruits du jour sont d'autant plus poétiques que la cloche y mêle de saints concerts. C'est ce qu'a senti et admirablement exprimé Byron lui-même. Pendant son séjour à Ravenne, en Italie, il aimait à se promener le soir dans le bois qui avoisine cette ville. Dans ce beau pays tout lui semblait poétique, surtout le son des cloches de l'angélus. C'est alors qu'il écrivit dans le plus fangeux et le plus impie de ses poèmes ces strophes suaves, élevées, pures et pieuses qu'on dirait tombées de la lyre de quelque Virgile catholique.

« *Ave Maria !* Sur la terre et sur la mer cette heure la plus céleste des cieux est la plus digne de vous, ô Marie ! »

« *Ave Maria!* Bénie soit cette heure ! Bénis soient le temps, le climat, les lieux où j'ai senti l'influence de ce moment portée à sa plus haute puissance, se répandre sur la terre avec tant de douceur et de charme, alors qu'on entendait dans le lointain le son de la cloche qui se balançait dans la vieille tour, ou l'écho mourant de l'hymne qui montait dans les cieux, et pas un souffle ne traversait l'air aux teintes roses, et que cependant les feuilles de la forêt semblaient agitées par la prière. »

« *Ave Maria !* C'est l'heure de la prière. *Ave Maria !* C'est l'heure de l'amour. Puissent nos esprits s'élever jusqu'à toi et jusqu'à ton Fils ! »

VI

Le son de l'angélus ne fait pas seulement naître des impressions. Il ne parle pas seulement à ceux qui sentent, mais encore à ceux qui pensent. Ecoutons M. de Vogué :

« L'autre soir de la maison solitaire des monts Albanais où je rassemble ces notes, je regardais un jour mourir sur le linceuil déroulé qu'est la campagne romaine, fausse mer, fuyante vers la vraie mer, qui fuit au delà. Rome blanchissait confusément dans un petit canton de cette étendue ; on

eût dit d'un amas de cendres brûlé par des bergers, signalées seulement par quelques dernières spirales de fumée. Quand le globe rouge du soleil, déclinant derrière Ostie, se perdit dans la pâleur des eaux lointaines, de maigres cloches sonnèrent sur ma tête au hameau de Palazzuola; d'autres leur répondirent de tous les villages accrochés aux rampes de la montagne, dans la vasque du lac d'Albano. Elles redisaient obstinément, depuis bientôt dix-neuf cents ans : « L'ange du Seigneur annonça à Marie. » Et des gens s'arrêtaient sur les routes pour bénir une fois de plus l'événement. Quel événement? Le plus fugitif des faits quotidiens, le plus sujet aux chances d'oubli, survenu dans les conditions les plus ordinaires : une femme d'artisan, de ces sordides tribus juives qu'on a soumises en Syrie, mettant un être de plus au monde dans un bourg ignoré de ces provinces; ce qui arrive à chaque minute dans le vaste univers et passe inaperçu de l'histoire, l'histoire ayant de plus grands soucis que ce pullulement de pauvres gens d'en bas. Cependant, après l'épreuve de tant de siècles, tous ceux qui devaient raisonnablement peser sur le monde, gisent là-bas dans des cendres, à peine rémémorés des érudits; d'autres puissances leur ont succédé qui ont fait lit commun avec les Auguste dans l'oubli de ce tombeau. La chose insignifiante que je dis est devenue et reste le pivot de l'histoire, on la sonne à chaque soleil qui paraît ou disparaît, dans tous les lieux qui furent l'empire romain et bien au delà; elle a interrompu le compte de nos années terrestres, on les date à nouveau de l'enfantement de cette femme : *a partu Virginis* (1). »

Et l'explication de cette chose extraordinaire entre toutes? Car il faut bien qu'il y ait une explication. Il y en a même plusieurs. Seulement il y en a qui sont ridicules à faire hausser les épaules. « Quand on vient m'expliquer — c'est M. de Vogué qui parle — quand on vient m'expliquer cette étonnante fortune par des déductions rationnelles, alors, vraiment, il n'y a qu'un mot, c'est drôle, c'est trop drôle. »

(1) *Heures d'histoire : Images romaines*, p. 109.

VII

C'est de l'angélus du soir que nous venons de parler. Des trois angélus celui du soir est le plus beau. On pourrait l'appeler l'angélus des poètes. Il est aussi, on le voit, l'angélus des penseurs. Mais il est un angélus plus beau que celui des poètes et des penseurs, c'est l'angélus de l'Eglise. Or, l'angélus de l'Eglise, c'est l'angélus du matin, l'angélus de midi et l'angélus du soir. Cette grande nouvelle que *l'ange du Seigneur annonça à Marie*, l'Eglise ordonne à ses cloches de la faire résonner d'un bout du monde à l'autre, nous dirions volontiers d'un bout de la nature à l'autre, le matin, à midi, le soir, apportant ainsi à l'angélus une inexprimable beauté.

Oui sonnez, ô cloches, sonnez d'abord le matin.

Voici l'heure où le monde, en passant des ténèbres de la nuit à la lumière du jour, semble sortir des mains du Créateur. La nature nous offre à cette heure l'image du grand matin de la création. Ce matin lui-même n'était que l'image du matin d'une création incomparablement plus belle, plus splendide et plus pure : la création de l'âme et du corps du Verbe fait chair. Car *le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous*. Rappelez-nous cette grande nouvelle, ô cloches, sonnez, sonnez le grand matin.

Sonnez aussi au milieu du jour, ô cloches. Publiez au milieu du jour la grande nouvelle que *l'ange du Seigneur annonça à Marie*, afin de faire comprendre aux hommes que l'Incarnation est le point central des œuvres de Dieu. Ce grand mystère ne pouvait s'accomplir au commencement du monde : il fallait laisser à l'homme le temps de sentir sa misère et le besoin d'un libérateur. Il ne pouvait être retardé jusqu'à la fin des siècles : l'humanité serait demeuré privée trop longtemps de ce grand bienfait. Il convenait qu'il prît place au milieu des temps. Le prophète

Habacuc l'avait prédit : *Domine, opus tuum in medio annorum vivifica illud* (1).

Enfin, ô cloches, sonnez le soir ; car c'est l'heure où la tradition place la visite de l'ange. A cette heure du soir, plus encore qu'au matin et au milieu du jour, si la création pouvait se souvenir, elle se souviendrait de ce soir, le plus grand de tous les soirs, où un ange descendit vers une vierge plus pure que les anges eux-mêmes, et lui annonça que son sein virginal allait devenir le sanctuaire du Dieu trois fois saint, et où le Verbe se fit chair et habita parmi nous, et la fleur des prairies murmurerait à la fleur qui s'épanouit auprès d'elle, et le flot de la mer dirait au flot qui le pousse, et l'astre du firmament crierait à travers l'espace à l'astre le plus rapproché de lui : *Le Verbe s'est fait chair dans le sein de la Vierge Marie!* Et du brin d'herbe à l'étoile, et de l'étoile au brin d'herbe, on entendrait monter et redescendre ce cantique sublime : *Le Verbe s'est fait chair dans le sein de la Vierge Marie!*

O cloches, sonnez le soir ; car c'est l'heure de la prière. C'est l'heure où la nature inanimée elle-même semble se recueillir pour prier. Le poète l'a dit.

C'est l'heure où la nature un moment recueillie
Entre la nuit qui tombe et le jour qui s'enfuit,
S'élève au Créateur du jour et de la nuit
Et semble offrir à Dieu dans son brillant langage,
De la création le magnifique hommage (2).

Mêlez votre hymne aérien à cet hommage, ô cloches de l'angélus du soir, afin de rappeler qu'il ne doit point seulement s'adresser à Dieu lui-même, mais qu'il doit être déposé aux pieds de la Vierge, sa Mère. Il a refait le monde par elle, et il l'en a établie la Reine.

O cloches, sonnez le soir ; car la nature fait silence pour vous écouter. Les champs, les bois, les lacs, tout se tait.

(1) III, 2. Saint Thomas a magnifiquement exposé cette doctrine dans sa *Somme théologique*, part. III, quest. I, art. V et suiv.
(2) LAMARTINE, *Premières Médit. : La prière.*

C'est l'ordre. Oui, ô plaines, ô forêts, et vous, mers tumultueuses, faites silence et laissez-nous recueillir d'une oreille que rien ne puisse distraire ces mélodies douces et pures qui descendent des clochers dans les vallées à moitié endormies, s'en vont sur les montagnes solitaires, et glissent sur les flots apaisés. On dirait que des anges les apportent des cieux et que, s'approchant discrètement de nous à la faveur des ombres de la nuit qui s'avance, ils les laissent tomber de leurs ailes et les sèment le long des sentiers de la plaine, au bord des ruisseaux, sur les collines, sur les grèves, sur toute la nature qui s'endort afin de l'endormir dans l'amour de la Vierge Mère.

Les anges sont vraiment là. L'auteur des *Harmonies* ne fait qu'exprimer la pure vérité quand il dit :

On entend l'angelus tinter, et d'un saint bruit
Convoquer les esprits qui bénissent la nuit (1).

Il les convoque et ils viennent, et ils disent avec nous : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce.* Le matin, à midi et le soir, nous récitons l'angélus avec les anges, ou, si l'on aime mieux, les anges le récitent avec nous.

VIII

Pour chacun de nous les cloches ne sonnent l'angelus que le matin, à midi et le soir, mais pour le monde entier, en toute réalité, elles le sonnent à toutes les heures, à toutes les minutes, à toutes les secondes. Et, ce qui est admirable, à chaque heure, à chaque minute, à chaque seconde, elles le sonnent le matin, à midi et le soir ; car à chaque heure, à chaque minute et à chaque seconde, notre globe présente le spectacle du matin, du midi et du soir. « Tandis que vous admirez ce soleil qui se plonge sous les voûtes de l'Occident, un autre observateur

(1) Harm. poét. *Bénéd. de Dieu dans la solitude.*

le regarde sortir des régions de l'aurore. Par quelle inconcevable magie ce vieil astre qui s'endort fatigué et brûlant dans la poudre du soir, est-il en ce moment même ce jeune astre qui s'éveille humide de rosée dans les voiles blanchissantes de l'aube? A chaque moment de la journée, le soleil se lève, brille à son zenith, et se couche sur le monde » (1). A chaque moment aussi sur quelque point du globe, une multitude de cloches sonnent avec le soleil qui se lève, ou se couche, ou éclate en son plein midi, pour rappeler au monde la grande nouvelle que l'*ange du Seignenr annonça à Marie.*

On a beaucoup admiré le tableau de l'angelus de Millet. C'est une scène ravissante. Elle nous place en pleine campagе. On aperçoit un clocher dans le lointain. Un paysan et une paysanne qui reviennent de leurs travaux des champs ont été surpris par le son de l'angelus. Le paysan a déposé sa bêche à terre; sa tête découverte est légèrement inclinée; il tient son chapeau sur sa poitrine, il récite son angélus. La paysanne a posé à ses pieds une corbeille pleine de fruits. Ce ne sont plus ses fruits qui l'occupent en ce moment; c'est le son de la cloche. Sa pensée n'est plus sur la terre; elle s'est envolée vers le ciel. Sa tête est modestememt baissée. Ses mains sont jointes ; elle prie de tout son cœur. Il y a sur la figure et dans toute l'attitude de ces deux paysans tant de recueillement, tant de foi, et tant d'adoration, et en même temps tant de poésie simple et vraie, qu'on ne peut s'empêcher d'être ému et de se dire à soi-même : que c'est beau !

Oui, cela est beau, mais ce n'est qu'un coin du grand tableau de l'angelus. Ce tableau, contemplons-le par la pensée. Pour toile, la terre avec ses campagnes de tout aspect, ses vastes plaines, ses chaînes de montagnes, ses déserts, ses îles, ses forêts, ses savanes, éclairée ici des premiers rayons du jour, plus loin du soleil à son midi, ailleurs des lueurs incertaines du crépuscule. Au milieu de

(1) *Le génie du Christ.* Livre quatrième, ch. II.

tous les sites, sous toutes les latitudes, d'innombrables églises disséminées sur tous les points du globe. De toutes ces églises part le son de l'angelus, ici de l'angelus du matin, là-bas de l'angelus de midi, plus loin de l'angelus du soir. A cette sonnerie qui ne finit jamais, des milliers de catholiques dispersés dans ces campagnes, sur ces montagnes, dans ces îles, dans ces forêts répondent sans cesse. Ils y répondent comme le paysan et la paysanne de Millet répondent aux tintements qui sortent du clocher de leur village, un grand nombre mettant dans leur prière une piété, une force et un amour que nul pinceau ne saurait peindre. Si cette scène était placée sous notre regard devenu tout d'un coup capable de l'embrasser tout entière, à la pensée qu'elle dure sans interruption depuis des siècles, et qu'elle durera ainsi jusqu'à la fin du monde, nous ne pourrions nous empêcher de nous écrier dans un transport qui ressemblerait à de l'extase : Mon Dieu ! que cela est grand, que cela est beau !

Oui cela est plus grand et plus beau qu'un homme n'aurait pu le faire, et même qu'il n'aurait pu le rêver, eût-il eu le génie d'un Virgile. Cela est beau jusqu'à être divin.

P. Ragey, *mariste.*



LA
PERSÉCUTION SAVANTE
AU IVe SIÈCLE

Il y a quelques années déjà, le conseil municipal de Paris adoptait l'étrange projet d'élever une statue à l'empereur Julien sur l'une des places de la capitale. Diverses circonstances ont jusqu'ici retardé l'exécution de ce projet qui n'a jamais été officiellement abandonné. Il est permis de se demander à quel point de vue se sont placés ses promoteurs, et quels mérites de leur héros ils ont voulu glorifier. Il est peu probable que l'on ait songé aux talents militaires du général d'armée qui, après avoir vaincu les Barbares, se retira à Paris, et y éleva quelques-uns de ces palais dont les ruines grandioses s'imposent encore à notre admiration. Nous pensons, au contraire, avec M. P. Allard, qu'il n'est pas téméraire de voir dans ce projet l'unique désir de glorifier dans Julien le philosophe dévoyé, l'adversaire du christianisme, le restaurateur des anciens dieux et, pour tout dire en un mot, l'apostat. C'est lui, en effet, qu'une secte moderne de persécuteurs semble avoir pris pour modèle, lui qui inaugura contre le christianisme un mode nouveau de persécution savamment conduite, infiniment plus dangereuse et plus implacable que les persécutions sanglantes, ordonnées avant lui. Ce sont les principaux épisodes de cette guerre, masquée sous une apparence de légalité et d'hypocrite modération, que nous voudrions rappeler ici.

*
* *

Julien, successeur de Constance, âgé de trente ans à peine quand il prit les rênes de l'Etat, était déjà connu et estimé comme un général consommé. Il était né pour le combat et excellait sur les champs de bataille ; aussi était-il adoré de ses soldats, dont il savait, à propos, par des harangues vives et entraînantes, relever le courage ; à l'occasion même il était orateur d'un goût pur et d'une diction élégante. Malheureusement la droiture du sens moral lui faisait défaut ; l'un de ses historiens affirme que ses lèvres laissaient passer le mensonge sans répugnance.

Elevé dans la religion catholique, promu déjà à la dignité de diacre, il ne tarda pas à devenir, par ambition, ou pour tout autre motif, doublement renégat de son baptême et de son ordination. Saint Grégoire avait découvert déjà les véritables sentiments de Julien sous le voile de la religion qui le couvrait encore, lorsqu'il écrivait à ses amis : « Ce prince sera, je le crains, l'ennemi de notre religion : c'est un monstre que l'empire nourrit dans son sein. Fasse le ciel que je sois un faux prophète ! »

Sur le trône, Julien continua de dissimuler et conserva l'habitude de l'hypocrisie : en face du christianisme encore tout-puissant, il avait feint la ferveur au moment même où il consommait l'apostasie ; on le vit même affecter de se montrer, lui païen, dans une église catholique le jour de l'Epiphanie (Am. Marcell., xxi, 2) ; en face du christianisme abaissé et soumis, il feignit encore la justice, au moment où il méditait la persécution.

Tel était l'homme qui allait être désormais le principal agent, l'âme même de la persécution nouvelle. Je dis le principal agent, car il avait des auxiliaires, et des auxiliaires puissants, que l'on rencontre d'ordinaire aux époques les plus troublées de l'histoire des peuples.

Les premiers auxiliaires de Julien furent les membres

des sociétés secrètes, fort nombreuses alors, et, il faut le reconnaître, fort puissantes encore, malgré les efforts du christianisme naissant pour les démasquer. De ce nombre étaient les sectateurs de Mithra. Liés par le souvenir d'initiations reçues en commun, ils comptaient des grades aux noms bizarres obtenus après une série d'épreuves; ils avaient des mots de passe, des secrets, des costumes symboliques, se réunissant dans des cavernes factices qui constituaient, au dire de M. Renan, de « véritables loges de francs-maçons, auxquels les sectateurs de Mithra ressemblaient à beaucoup d'égards ».

Julien, naturellement, entra dans ce mouvement, et quiconque voulait obtenir ses bonnes grâces et les faveurs de son gouvernement dut se faire initier aux mystères mithriaques. En raison de l'importance de cette secte, il ne sera pas sans intérêt d'en connaître les principaux caractères.

Le culte de Mithra, ou du soleil, fut, au IVe siècle, la plus puissante et la plus répandue des religions païennes. Il avait été importé de Perse, deux siècles auparavant, et s'était donné pour mission de balancer, d'effacer, s'il était possible, l'influence du christianisme. Le premier moyen employé fut l'imitation des mystères chrétiens, imitation dans laquelle les Pères de l'Eglise reconnaissent un piège tendu par les démons pour tromper leurs adorateurs (Saint Justin; Apol.), et qui contribua sans doute à retenir dans les liens du paganisme des âmes que la simplicité et l'austère beauté des rites chrétiens eussent sans doute attirées. Les sectateurs de Mithra prenaient comme les chrétiens les noms de *frères* et *sœurs;* ils s'assemblaient pour des repas communs imités des agapes chrétiennes. En outre, les esprits avides d'émotions et de merveilleux trouvaient surabondamment dans la religion mithriaque l'aliment qu'ils cherchaient et que le christianisme ne pouvait leur offrir. Tout était calculé pour agir sur l'imagination, et peu à peu le vertige envahissait l'âme qui, s'étant une fois livrée, avait cessé de s'appartenir.

Les loges étaient des cavernes naturelles ou artificielles dont le plafond rocailleux, généralement percé de nombreux

luminaires, rappelait la voûte céleste. Là avait lieu la cérémonie de l'initiation dont les détails, très connus aujourd'hui, sont des plus curieux (1).

En réalité, le mithriacisme servait de lien à toutes les dévotions, quelle qu'en fût l'origine, dont la tendance était de se concentrer, de former une religion unique pour résister à l'unité chrétienne. Eunape affirme que les mithriastes promettaient de ne pas se faire initier à d'autres mystères et, par conséquent, de n'être jamais chrétiens, ou de cesser de l'être s'ils avaient été baptisés. On comprend quel puissant auxiliaire Julien devait trouver dans ce culte pour l'exécution des projets de persécution qu'il méditait.

(1) Nulle initiation n'était plus longue et plus laborieuse : douze épreuves tentaient la patience et le courage des novices ; il fallait souffrir la faim et la soif, endurer la fatigue et le froid, se précipiter dans le feu, traverser une rivière à la nage, s'exposer à des coups de fouet répétés. A chacune de ces épreuves correspondait un degré d'initiation, figuré par l'image d'un animal symbolique, le corbeau, le griffon, le soldat, le perse, le courrier du soleil (héliodromos), le père, images et titres dont on se parait avec fierté. Pour arriver à la scène finale de l'initiation et conquérir tous les grades, il fallait se prêter à la cérémonie barbare et malpropre du taurobole que le poète Prudence décrit en des vers énergiques où l'on sent l'impression d'un témoin :

« Une fosse profonde est creusée sous terre pour celui qui doit « être consacré. Il s'y plonge vêtu d'une robe demi retroussée à la « mode gabienne... Sur la fosse on a construit une estrade avec des « planches entre lesquelles sont laissées des vides et dans lesquelles « on a pratiqué des trous nombreux. Sur l'estrade est amené un tau- « reau énorme, dont on tranche le poitrail avec un couteau sacré ; « d'une large blessure jaillit un flot de sang écumeux et chaud, qui « passant à travers les poutres se répand en pluie sur l'initié couché « dans la fosse. Il doit exposer à toutes les gouttes sa tête et tout « son corps : il tend son visage, présente ses joues, ses oreilles, ses « lèvres, son nez, ses yeux ; il n'épargne pas son palais, il arrose sa « langue, jusqu'à ce qu'il ait bu tout le sang noir. Après qu'entière- « ment exsangue le cadavre du taureau a été enlevé de l'échafaud, « l'initié sort, horrible à voir, il montre sa tête humide, sa barbe « lourde, ses vêtements ruisselants... Alors il est salué, adoré de « tous, parce que dans la fosse ténébreuse il a été purifié par un sang « vil et un bœuf mort. » (*Peri steph.*, x, 1011-1055).

Cette douche sanglante avait d'ailleurs le pouvoir de conférer une nouvelle vie et de rendre pur pour 20 ans et même pour l'éternité. (Cf. P. Allard, *Transformation du paganisme romain au IVe siècle*).

Julien devait rencontrer aussi pour son œuvre anti-chrétienne, d'utiles collaborateurs dans les lettrés, ou sophistes comme ils se nommaient alors, qui se piquaient, véritables encyclopédies vivantes, de répondre à toutes les questions, de régir tous les actes de la vie, de préparer leurs élèves à toutes les fonctions de l'Etat, en même temps qu'ils dirigeaient leurs mœurs et formaient leurs croyances. Ils étaient pour la plupart demeurés attachés au paganisme et enseignaient pour toute religion le polythéisme officiel. Mais comme les rangs de l'administration étaient remplis de leurs disciples, comme leurs recommandations étaient écoutées dans tous les prétoires, les familles même converties au christianisme n'hésitaient pas à envoyer les jeunes gens achever dans ces écoles païennes le cours de leurs études profanes. Après avoir passé plusieurs années au pied des chaires de ces maîtres habiles, il était rare que les disciples conservassent de leur caractère de chrétiens autre chose que le titre, heureux, si par ambition, ils n'apostasiaient pas complètement, pour parvenir plus sûrement à des honneurs enviés.

Les Juifs, aussi, formaient dans l'entourage de Julien, un parti considérable, et dont l'empereur sut, en mainte circonstance, utiliser le talent de délation, et l'aversion, qu'ils ne cachaient pas, pour tout ce qui portait le nom de chrétien.

Les juifs après la dispersion, s'étaient répandus nombreux dans tout l'empire; ils avaient su presque partout se rendre bienveillantes les autorités, et se ménager en haut lieu des amis et des affiliés. Ainsi l'historien Josèphe (*Ant. pid.*, XIX, 6. 3, p. 760) rapporte qu'au moment où furent dissoutes toutes les corporations et toutes les congrégations, les communautés juives furent seules exceptées. Il nous indique aussi deux privilèges auxquels les israëlites tenaient beaucoup et que leur valut la loi de sabbat : l'exemption du service militaire, par la raison que la loi leur interdisait de porter les armes et de marcher plus de 2.000 coudées le jour du sabbat, et l'exemption de toute corvée et de toute poursuite judiciaire le même jour. Sénè-

que n'était-il pas arrivé à constater que, dès cette époque lointaine, les juifs vaincus donnaient des lois à leurs vainqueurs, *victi victoribus leges dederunt!* « A Damas et « dans tout l'Orient, ils étaient nombreux et exerçaient en « grand le prosélytisme, notamment parmi les femmes. « On voulait les contenter : le moyen de les gagner était « toujours de faire des concessions à leur autonomie, et « toute concession à leur autonomie était une permission « de violences religieuses. Punir, tuer ceux qui ne pensaient « pas comme eux, voilà ce qu'ils appelaient indépendance « et liberté. » Tel est le jugement que porte sur eux un homme qui n'est assurément suspect ni de cléricalisme, ni d'antisémitisme, et qui avait la prétention de s'y connaître, je veux parler de Renan (Les apôtres).

A ces auxiliaires, je pourrais ajouter une tourbe infâme, une multitude innombrable de gens sans aveu, accourus comme à la curée dès que le nouvel empereur fut porté au pouvoir. C'était à qui raconterait les tourments qu'il avait endurés sous le règne précédent, et ces intéressantes victimes exigeaient impérieusemeut qu'on leur ouvrît les caisses du trésor et les portes du palais. « Tout le bas-fond, dit « M. A. de Broglie, toute la boue du culte païen, remuée « subitement, remonta à la surface. Dès que l'empereur « sortait en grande pompe, toute une armée de bateleurs, « d'ivrognes et de femmes perdues accouraient pour lui « faire cortège. Rien ne les contentait d'ailleurs ; ils étaient « innombrables et insatiables. Julien essayait-il de les éconduire avec de bonnes paroles, c'était alors des plaintes « et des reproches amers : on l'accusait de beaucoup promettre et de ne rien tenir. » Aussi trouvons-nous cette vile multitude toujours empressée au pillage des églises et des maisons des chrétiens, au point de dépasser toujours non-seulement les ordres, mais les secrets désirs du persécuteur.

*
* *

Ce fut à l'occasion des funérailles de son prédécesseur, que Julien fit sa première manifestation de foi païenne. Au moment où le cortège funèbre sortait de l'Eglise des Saints Apôtres où avait été donnée l'absoute, Julien fit rendre au mort les honneurs qui convenaient *au nom des Dieux protecteurs de la ville;* il répandit *des libations* de sa propre main, félicitant ceux qui l'imitaient, riant de ceux qui ne voulaient pas le suivre, essayant de persuader, mais sans violence, imposant cependant aux restes d'un monarque chrétien des funérailles païennes.

La route ainsi tracée, il y marcha désormais sans hésitation.

Il commença par proclamer la liberté des cultes et la liberté de la conscience : « Les erreurs sur la nature de Dieu ne peuvent se guérir ni par le fer, ni par le feu » ; aussi tout en désirant que les chrétiens l'imitent, il se « gardera de leur imposer un changement d'opinion qui ne serait qu'un acte d'hypocrisie ». Comme conséquence de ces protestations libérales, il expédia de toutes parts des ordres pour faire cesser les punitions infligées par Constance et autoriser les exilés à rentrer dans leurs foyers. A la plupart d'entre eux, orthodoxes ou hérétiques, il écrivit de sa main des lettres pressantes les engageant à venir le trouver, leur offrant même les voitures publiques pour se rendre à la Cour. S'il faut en croire Ammien Marcellin que sa qualité de païen et d'ami ne rend pas suspect dans ses blâmes, ces invitations amicales renfermaient un piège caché. Julien aurait voulu se donner le plaisir de faire lutter les chrétiens entre eux devant lui et devant sa cour : « Il pensait, dit « Ammien, que la licence de tout croire augmentant les dis- « cussions, il n'aurait plus à craindre de trouver devant lui « une population ennemie, ayant éprouvé lui-même que « les bêtes féroces ne sont pas plus ennemies des hommes

« que les chrétiens le sont souvent les uns des autres (xxii, 5) ». En ce cas sa tactique ne réussit qu'imparfaitement ; car aucun évêque orthodoxe ne paraît s'être présenté devant lui. Seuls les hérétiques et schismatiques de toute espèce, ariens, novatiens, donatistes, etc., accoururent à l'appel de Julien qui les reçut de bonne grâce et engagea les représentants de toutes les sectes à vivre en paix sous sa protection, inaugurant ainsi la théorie plus moderne de l'égalité et de la soi-disant liberté des cultes sous la suprématie de l'Etat.

*
* *

Comme les persécuteurs précédents, ce fut tout d'abord à l'armée que s'attaqua Julien. Sa tâche était facile. La rigueur de la discipline romaine ne laissait pas au soldat la liberté de disposer de sa personne et fournissait de faciles prétextes à toutes sortes de vexations : se distinguer de son voisin par sa manière de prier, c'était manquer à la consigne et rompre l'uniformité du corps.

Julien remplaça sans délai le fameux *labarum* de Constantin par les anciens insignes des légions romaines au chiffre du Sénat et du peuple ; à côté de la médaille de l'empereur on commença à glisser timidement les insignes de Mars et de Jupiter. Puis un jour où les soldats étaient convoqués pour la distribution de leur solde, Julien annonça qu'il voulait procéder lui-même à la répartition. On remarqua alors, à côté du siège impérial, un feu allumé sur un siège portatif, et, non loin de là, une cassolette d'encens. Ordre fut donné à tous ceux qui viendraient recevoir leur solde de commencer par verser sur le feu quelques grains d'encens. On eut soin, pour dissiper les hésitations, de faire remarquer qu'il n'y avait sur l'autel ni idole ni image, et qu'il ne s'agissait que de remettre en vigueur un usage sans portée. Le plus grand nombre crut ou voulut croire ce qui lui permettait de toucher sans délai son argent, et la cérémonie s'acheva sans protestations.

Mais de retour aux quartiers, les soldats chrétiens apprirent de leurs collègues païens qu'on les considérait généralement comme ayant abjuré leur foi dans la cérémonie qui venait d'avoir lieu. Aussi quelques-uns d'entre eux déchirant leurs vêtements, se levèrent-ils pour parcourir les rues de la ville en protestant publiquement et énergiquement contre l'acte qu'on leur avait fait commettre à leur insu. Au milieu des cris et de l'émotion générale, ils arrivèrent jusqu'au palais de l'empereur, devant lequel ils jetèrent dédaigneusement à terre l'or qu'ils venaient de recevoir.

Julien se trouva fort embarrassé, partagé entre la crainte de démentir ses promesses de liberté en commençant une persécution religieuse et le danger de laisser outrager impunément en public l'autorité impériale. Cependant la colère l'emporta, et il donna l'ordre de conduire au supplice les soldats rebelles, non comme chrétiens, mais comme s'étant révoltés sous les drapeaux, ordre qui fut, au dernier moment, commuée en une simple condamnation à l'exil. Dès ce moment, les dispositions des chefs de l'armée devinrent suspectes à Julien, et il prit le parti de les éloigner de la Cour. Les plus illustres, Jovien et Valentinien, furent envoyés en disgrâce dans des provinces lointaines. Le crime de Valentinien était, dit-on, d'avoir secoué sa tunique avec dégoût sous les yeux de l'empereur, un jour qu'étant de service au palais il avait, par mégarde, reçu une aspersion d'eau lustrale.

Vers la même époque, tous les ecclésiastiques furent incorporés dans l'armée et enrôlés dans les régiments de police, dont le service passait pour particulièrement humiliant.

A dater de ce moment, la persécution prit un caractère spécialement administratif. Sous le prétexte que les deux empereurs chrétiens, ses prédécesseurs, avaient irrégulièrement autorisé l'aliénation des biens communaux, Julien se hâta de proclamer, en principe, et sans distinction, la restitution de toutes les possessions publiques aux villes qui en avaient été privées. Sans doute les édifices chrétiens n'étaient pas désignés, mais dans l'application rien n'était

mieux fait pour mettre les partis aux prises et les populations en feu. En effet, ces édifices publics, anciens temples, étaient pour la plupart devenus des églises, renfermant, avec les tombeaux de martyrs ou des vierges vénérées, la Sainte Eucharistie. Certains joyaux enlevés aux statues des dieux étaient maintenant incrustés dans les croix et dans les calices : des étoles, des vêtements sacrés étaient tissés avec les dépouilles du culte détruit. Pour les rendre à leurs anciens possesseurs il fallait pratiquer un véritable pillage des objets consacrés. Il fallait s'attendre à une résistance énergique, et les gouverneurs se virent obligés de chercher dans la lie encore payenne des grandes villes de dangereux auxiliaires.

Une des premières localités où fut exécuté le rescrit impérial fut la petite ville d'Aréthuse en Syrie; elle avait pour évêque un prélat fort âgé du nom de Marc, celui-là même qui avait soustrait jadis à ses persécuteurs Julien encore enfant. Il avait profité de la faveur dont il jouissait auprès de Constance pour obtenir la démolition d'un temple fort ancien, sur les ruines duquel il avait fait élever un riche sanctuaire. En application de la loi nouvelle, il reçut l'ordre de restituer le terrain et de rebâtir à ses frais l'édifice détruit. La populace se pressa autour de son palais pour hâter par la force l'exécution de la mesure commandée. Comme l'évêque refusait de céder, on se saisit de sa personne, on le traîna par les rues en le tirant tantôt par les pieds, tantôt par les cheveux, et en l'abreuvant d'outrages. Des jeunes gens, auxquels ne craignirent pas de se joindre des femmes de distinction et même des magistrats, le prirent par les bras et par les jambes se jetant son corps les uns aux autres comme une balle de jeu; puis, l'horrible promenade terminée, on enduisit d'une couche de miel le corps du vieillard et on le suspendit dans un filet exposé à toutes les piqûres des mouches et des guêpes. Cependant Marc ne mourut pas et ne céda pas. A la fin de la journée, les bourreaux lassés, mais n'osant enlever la vie à leur victime, ce qu'avait formellement interdit l'empereur, lui accordèrent la liberté sans condition. Saint Grégoire de

Nazianze ajoute même que plusieurs demandèrent pardon à leur victime et se convertirent à la vraie foi.

Des scènes de désordre analogues, se produisirent à Damas, où les Juifs mirent le feu à deux grandes basiliques chrétiennes; à Béryte, où le magistrat de la ville lui-même, le comte Magnus, procède à l'incendie de l'église ; à Emèse où la foule vint placer en grande pompe la statue de Bacchus sur l'autel, puis détruisit et jeta au vent les restes de tous les martyrs ensevelis sous l'autel; à Héliopolis, où la population dépravée, frémissant d'impatience de voir relever un temple à Vénus, enleva la vie après plusieurs heures de tortures affreuses, à un diacre et à plusieurs vierges consacrées au service de l'autel.

Ailleurs, des sectes hérétiques, abusant du nom de chrétiennes dont elles se décoraient, se portaient à des violences inouïes contre les catholiques orthodoxes qu'elles chassaient de leurs églises et dépouillaient de leurs biens, et réclamaient au besoin, pour ces violences, le concours des officiers impériaux. Julien se réjouissait beaucoup de n'avoir qu'à intervenir entre deux sectes chrétiennes ; et naturellement il prenait toujours au nom de la loi, le parti des sectaires, les Donatistes, les Novatiens, contre ceux qui représentent l'Eglise universelle. A ceux qui regrettaient les excès dont les chrétiens étaient victimes, il répondait sur un ton de raillerie : « Qu'importe ! les Galiléens doivent « se réjouir : la loi de l'Evangile ne leur ordonne-t-elle pas « de souffrir les maux que Dieu leur envoie ? »

Cette première mesure de persécution n'eut pas cependant le résultat qu'en attendait l'empereur. Sans doute, dès les premiers jours où elle fut ordonnée, elle provoqua chez les ambitieux et les courtisans quelques apostasies. Rhéteurs, soldats, magistrats, tous rivalisèrent d'un zèle nouveau d'autant plus grand qu'il était destiné à faire oublier celui qu'ils étalaient la veille. Mais les chrétiens ne s'en plaignirent pas trop et le plus grand nombre se consola facilement d'apostasies qui ne leur enlevaient que de faux frères.

Au contraire, les récits des violences commises, des injustices consommées, des évêques meurtris et des fidèles livrés

aux bourreaux exaltèrent l'enthousiasme des vrais chrétiens et les encouragèrent d'avance à braver la persécution. Ceux-là même qui avaient été suspects de quelques faiblesses sous le règne précédent tenaient à honneur de montrer que leur complaisance avait des limites ; et l'on vit l'évêque de Chalcédoine, le vénéré Maris, l'un des persécuteurs les plus acharnés d'Athanase, mais aujourd'hui rendu au sentiment de ses devoirs par la persécution, se faire conduire malgré son grand âge et ses infirmités au temple de la Fortune où Julien officiait en grande pompe, pour interpeller et maudire celui qu'il ne craignit pas de nommer impie, athée et apostat.

L'esprit de résistance s'étendit bientôt des particuliers à des villes entières. Ainsi la capitale de la Cappaedoce, Césarée, eut le courage de s'opposer résolûment aux volontés impériales. Bien plus, il y restait encore un temple debout, celui de la Fortune ; la curie de Césarée choisit ce moment pour déclarer, comme elle en avait le droit absolu, qu'on procéderait sans retard à la démolition de ce temple, et cette décision fut exécutée sans délai.

* * *

Julien ne se livra pas à des représailles immédiates contre ceux qui l'avaient si ouvertement bravé. Mais dès ce moment, la persécution perdit le caractère d'apparente équité qu'elle avait revêtu jusque là ; et si Julien, par un reste de prudence et par une longue habitude de dissimulation, ne rendit pas d'édit général de persécution, il s'appliqua dès ce moment, avec un incroyable esprit de chicane et de tracasserie, à mettre à tout instant les chrétiens dans l'alternative ou d'abjurer leur foi ou de renoncer aux plus simples jouissances de la vie civile.

A partir de ce moment il n'y eut plus un seul chrétien admis dans aucun office important. La solde des fonctionnaire étant l'unique gagne pain d'un grand nombre d'em-

ployés, c'était réduire à la misère d'un seul coup toute une classe de citoyens.

« Partout où s'élevait une statue de l'empereur, rapporte « M. A. de Broglie, on en consacra, à côté, une autre à « quelque divinité, Vénus ou Sérapis. Saluait-on l'une, on « paraissait aussi saluer l'autre, et l'on devait faire, même « en se promenant, acte de rebellion ou d'idolâtrie. Les « eaux qui alimentaient les villes furent solennellement « consacrées aux divinités payennes; on aspergeait d'eau « lustrale toutes les denrées, le pain, les fruits, les viandes; « et Julien se donnait un malin plaisir à dire que nul « chrétien ne pourrait plus manger ni boire, sans se souil- « ler au contact des idoles. »

Sur ce point cependant, Julien se trompait, car les objets matériels n'ayant pas par eux-mêmes de vertu malfaisante les évêques et les prêtres encouragèrent les fidèles à user sans scrupule des aliments mis à leur disposition ; et ces ridicules tracasseries n'eurent d'autre résultat que d'accroître l'irritation.

Bientôt parut un édit interdisant aux chrétiens l'accès de toutes les magistratures : « L'intérêt de l'Etat, était-il « dit, exige que les coupables soient punis de mort; on ne « peut donc confier le glaive à ceux à qui la loi interdit d'en « faire usage. »

*
* *

De la magistrature, la persécution descendit dans l'enseignement.

Depuis longtemps Julien s'était aperçu que la résistance à ses édits était provoquée, encouragée par les paroles enflammées des orateurs sacrés que ne cessaient de former les écoles chrétiennes, et au premier rang desquels brillaient Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze. Dès lors il en conçut un voilent dépit. Les chrétiens avaient déjà pour eux la vertu, la charité, le courage; s'ils allaient avoir aussi

la science, la dialectique, l'éloquence, que resterait-il aux payens? Etait-il juste de voir les païens comme Homère, Aristote, Platon, prêter à leurs ennemis des armes qui servaient à les combattre? Et « quel besoin, disait-il, les « adorateurs du Charpentier, les imitateurs du pêcheur « Pierre et du galiléen Paul ont-ils de si bien penser et de « si bien parler? Qu'ils gardent leur ignorance et leur rus- « ticité. Leur philosophie se compose d'un mot : croire! « Eh bien, qu'ils croient et qu'ils cessent de vouloir con- « naître! »

Dès lors, Julien forma le projet de réserver la science, comme un monopole, pour ses amis les payens et les sectateurs des sociétés secrètes, et d'interdire aux chrétiens, à défaut de la lumière du jour, celle de l'intelligence. Il fit d'abord l'essai de ce nouveau système dans deux lois par lesquelles il confiait exclusivement aux conseils des grandes villes le droit de nommer aux fonctions de professeurs, sous réserve de l'approbation impériale, et interdisait l'enseignement à tout autre qu'aux maîtres officiels. Puis, peu confiant dans le choix de ces conseils dont quelques-uns étaient encore suspects de christianisme, il leva le masque et l'on put lire un matin sur les murailles de Constantinople l'édit célèbre par lequel il interdisait l'enseignement, à tous les degrés, à quiconque faisait profession de christianisme; et cela au nom de l'honnêteté et de la liberté, comme on peut en juger par les considérants de l'édit: « Celui qui « enseigne une chose à ses disciples pendant qu'il en pense « une autre, celui-là est aussi éloigné de faire un bon maî- « tre qu'un honnête homme; et s'il s'agit, non pas de « futilités, mais de choses tout-à-fait grandes, et qu'un « homme, sur de tels sujets, parle autrement qu'il ne pense, « n'est-ce pas là faire de l'enseignement un trafic, et non « un commerce honnête, mais une fraude criminelle. Or « les auteurs qui sont les pères et les guides de toutes les « sciences ne sont-ils pas consacrés à la divinité, les uns à « Mercure, les autres aux Muses? Et n'est-il pas absurde « de voir que ceux-là même qui interprètent les livres de « ces grands hommes, insultent les Dieux qu'ils ont hono-

« rés? N'est-il pas absurde que des hommes enseignent ce « qu'ils ne tiennent pas pour vrai ?

« Cette conduite est vraiment insensée. Loin de moi « assurément la pensée de contraindre ceux qui le tiennent « à changer de sentiment. Mais je leur donne le choix ou « de ne plus enseigner ce qu'ils réprouvent, ou s'ils persis- « tent à enseigner, de convenir que ni Homère, ni « Hésiode, ni les autres écrivains qu'ils interprètent ne « sont coupables d'erreur. Ils vivent des œuvres de ces « écrivains; c'est leur gagne pain; ne serait-ce pas se « reconnaître soi-même pour les plus bas des hommes « que d'évoquer pour quelques drachmes ce que l'on croît « être l'erreur ? Que si vous pensez au contraire que toutes « ces opinions sont fausses, allez aux églises des galiléens « et interprétez Matthieu et Luc. C'est là que vous appren- « drez à vous abstenir des choses sacrées. »

A de rares exceptions près, toutes les chaires chrétiennes se fermèrent d'elles-mêmes; ce fut l'occasion des scènes les plus touchantes; les maîtres les plus vénérés durent faire leurs adieux à leurs auditoires au milieu des larmes de toute la jeunesse. Quant aux jeunes chrétiens, instruits par la persécution, ils s'empressèrent de partager le dévouement de leurs maîtres et cessèrent de se présenter aux auditoires païens. Toute communauté d'étude cessa promptement par le fait; et l'opinion s'accrédita qu'il était interdit non seulement aux maîtres chrétiens d'enseigner, mais encore aux élèves chrétiens de s'instruire. Ce résultat dépassait les désirs et les prévisions de l'empereur, mais il n'en eut pas moins pour conséquence d'interdire aux familles chrétiennes tout accès pour leurs enfants dans les rangs élevés de la société; or, priver les chrétiens des hautes connaissances, c'était les marquer au front d'un stigmate d'humiliation. S'il y avait eu jusqu'alors de plus rudes persécutions, il n'y en avait pas eu de plus blessante.

*
* *

Cependant le courage des victimes n'était nullement abattu ; on espérait que la tourmente serait de courte durée et l'on avait confiance. Saint Basile d'Ancyre (Actes), accusé de complot contre l'empereur et son culte, n'alla-t-il pas jusqu'à prophétiser à Julien, au milieu des tourments, la fin de son règne : « Je vous avertis, lui dit-il, au « nom de Jésus-Christ, qu'il vous ôtera bientôt votre « empire avec la vie, et vous connaîtrez trop tard quel est « celui que vous avez abandonné. Comme vous avez perdu « la mémoire de ses bienfaits, Lui ne se souviendra plus de « ses bontés quand il s'agira de vous punir. Vous avez ren- « versé ses autels, il vous précipitera de votre trône ; vous « avez foulé aux pieds sa loi ; votre corps sera de même « foulé aux pieds, après que votre âme en aura été arrachée « par les plus atroces douleurs ».

Cependant Athanase n'avait pas jusqu'alors profité des lettres qui l'autorisaient à sortir de l'exil ; il attendait le moment propice. Ce moment arriva enfin. Accusé par les païens d'avoir brisé des statues et dépouillé des autels, l'évêque arien Georges avait été jeté en prison, puis écartelé sur une croix par la vile populace. La Providence avait ainsi débarrassé Athanase d'un redoutable adversaire, et donné une solution terrible à des difficultés que tous avaient jugées humainement insolubles. Quoi qu'il en soit, l'usurpateur mort et le terrain déblayé par la justice divine et la violence populaire, Athanase n'avait plus de raison de rester caché ; d'heure en heure on s'attendait à le revoir. Quand on sut qu'il approchait la ville entière se porta à sa rencontre ; et c'est au milieu de cris d'allégresse qu'il reprit possession d'Alexandrie.

Julien apprit ce retour avec infiniment de plaisir : les chrétiens, pensait-il, ne pouvaient manquer de se diviser, peut-être de se battre dans les rues ; le sang chrétien coule-

rait par des mains chrétiennes; et l'empereur se préparait avec une malicieuse satisfaction à intervenir pour leur imposer la paix au nom de la philosophie. Cet espoir devait être déçu.

L'unique préocupation d'Athanase fut, dès son retour, de faire cesser les derniers restes des divisions du schisme. Pas une parole de ressentiment ne sortit de ses lèvres; il cherchait les ariens les plus connus pour s'entretenir et discuter avec eux. Il fut comme un aimant pour ses frères divisés; et, pour mettre un terme aux dernières difficultés, il convoqua à Alexandrie même un concile dont les sages décrets fermèrent d'un seul coup la plaie de l'arianisme. La Providence avait envoyé à Athanase dans la personne de Julien un auxiliaire inattendu; et la persécution, faisant en quelques mois ce que les conciles n'avaient pu faire en un demi-siècle, eut pour résultat de faire cesser les divisions, et de réunir contre un péril commun ceux qu'égarait la science ou qu'enivrait la prospérité.

L'empereur en conçut une très vive irritation. Cet usage de la liberté qu'il avait lui-même concédée trompa toutes ses prévisions. Il avait bien voulu laisser les chrétiens libres de se déchirer et de se battre entre eux, mais la liberté de la paix et de la propagande n'était pas entrée dans ses calculs. Aussi, aidé de ses courtisans, trouva-t-il le moyen de se débarrasser d'Athanase, sans retirer pourtant les promesses qu'il avait faites : « Nous avons bien accordé aux « Galiléens de rester dans leur patrie, mais non dans leurs « églises. Or nous apprenons que cet homme très auda- « cieux est venu reprendre ce qu'il appelle le trône épisco- « pal et que cet acte déplaît au peuple païen d'Alexandrie. « Nous lui enjoignons donc de quitter la ville sans délai. »

Cependant ni Athanase, ni le peuple d'Alexandrie ne s'effrayèrent de ces menaces : « Ne vous troublez pas, disait à ses amis, le saint évêque; cette bourrasque ne vient que d'une petite nuée qui passe; attendez un peu et ce sera fini. » Les événements devaient justifier cette prédiction.

*
* *

Désormais Julien ne connut plus de réserve et s'abandonna sans ménagement à sa haine du christianisme.

Les premiers décrets qu'il rend à dater de cette époque sont des décrets de confiscation : il a l'audace de les justifier ironiquement par le désir de faciliter aux catholiques l'accomplissement de leurs devoirs : « J'ai toujours voulu du bien aux Galiléens, dit-il, et n'ai jamais voulu qu'on les traînât de force aux temples... Mais j'ai appris qu'ils possèdent des biens immenses, inutiles et dangereux entre leurs mains. Puis donc que leur admirable loi leur trace une route pour les conduire au royaume des cieux, je veux les aider à y marcher; et j'ai ordonné qu'on enlève tout l'argent de l'église pour le distribuer aux soldats, et que les propriétés soient réunies à notre domaine; afin que réduits à une salutaire pauvreté, ils ne perdent pas la palme céleste qu'ils espèrent » (*Ep.* 43).

Les païens et les juifs virent dans cet édit un ordre positif de courir sus aux chrétiens. D'un bout à l'autre de l'Asie, ce ne furent que d'horribles scènes de carnage ; des grandes villes la violence et le désordre se répandirent dans les campagnes. Et Julien, s'il n'autorisait pas directement ces excès, prenait au moins le parti de fermer les yeux et de les encourager par son silence.

Quelquefois même il prit en personne la direction de la persécution ; comme cela arriva pour la ville d'Antioche, à propos de l'incendie du temple de Daphné.

Dans cette dernière bourgade, faubourg d'Antioche, se trouvait un petit temple, consacré à Apollon, alors délaissé et dégradé, et auprès duquel avait été élevée, quelques années auparavant, une chapelle sur le tombeau de St-Babylas, évêque d'Antioche. Julien, irrité de l'abandon dans lequel il trouvait le temple, imagina de faire parler l'oracle et déclara gravement en sa qualité de pontife, que le Dieu

demandait « qu'on le délivrât du méchant voisinage d'un mort qui l'importunait ». — Il s'agissait des ossements du martyr. Ordre fut donc donné aux chrétiens d'exhumer sans délai ces ossements pour faire place nette devant le temple. Ils s'empressèrent d'obéir et regagnèrent la ville d'Antioche, chargés de leur précieux fardeau et chantant des cantiques devant les populations agenouillées. Julien avait donc ainsi organisé, sans le vouloir, une procession de chrétiens à travers la campagne et les rues d'Antioche; il jura de se venger. — Un philosophe de sa cour, nommé Asclépiade, avait pénétré avec Julien, dans le temple, au dire de l'histoire Am. Marcellin, et y avait, suivant l'usage, laissé une offrande environnée de cierges allumés. Les poutres du temple étaient vieilles et desséchées; une étincelle suffit pour y mettre le feu; et, le lendemain, quand l'empereur voulut célébrer les mystères, il ne restait plus que quelques pans de murailles et des débris carbonisés. Naturellement Julien accusa les chrétiens de ce forfait. Non content de faire mettre à la question ceux d'entre eux qui avaient montré le plus de zèle le jour de la procession de Saint-Babylas, il ordonna que la grande église d'Antioche fût fermée et démolie, et que toutes ses richesses fissent retour au trésor public.

Deux apostats, Félix, comte des largesses sacrées, et Julien, oncle maternel de l'empereur, furent chargés de cette mission, après laquelle tous deux moururent en quelques jours, d'une manière si inattendue et si épouvantable, que les chrétiens y virent un châtiment de Dieu, et que les apostats et les païens en furent eux-mêmes épouvantés.

Cependant la rage de Julien n'était pas assouvie; il avait remarqué que les plus simples cérémonies chrétiennes, les obsèques d'un mort, par exemple, étaient l'objet de religieuses manifestations. Il y vit, lui, des manifestations politiques et se déclara obligé d'interdire par une loi, les funérailles en plein jour : « La douleur, dit-il, doit aimer le secret; la pompe et l'ostentation n'y sont point convenables ».

En même temps il écrivit de sa main une longue ins-

truction, sorte de manuel envoyé à tous les prêtres des temples païens pour les mettre en mesure de répondre aux principales attaques des chrétiens, et surtout pour leur indiquer les moyens d'enlever à leurs rivaux la considération et l'amour des peuples. Nous possédons cet écrit presque dans son entier; et il serait facile de démontrer pièces en main que la polémique du siècle dernier et celle du nôtre, ne sont pas aussi originales qu'on le croit communément.

*
* *

C'est à ce moment que Julien entreprit sur les pressantes insistances des juifs une œuvre étrange, inouïe, la reconstruction du temple de Jérusalem. On sait que c'est là le perpétuel désir des israélites.

Des rapports bienveillants s'établirent entre eux et l'empereur, précisément pendant qu'il composait sa réfutation de la sainte Ecriture. Il se mit en correspondance avec la plus importante des synagogues, celle de Tibériade, voisine de Jérusalem, et à la tête de laquelle siégeait le patriarche, chef civil de toutes les synagogues répandues dans l'empire romain. Dès qu'il connut le secret désir de ses nouveaux alliés, Julien n'eut rien de plus pressé que d'en hâter la réalisation, trouvant dans ce projet un moyen de plus de vexer les chrétiens et de démentir la prédiction du Christ « qu'il ne resterait pas pierre sur pierre ». Il donna ordre aux juifs de fournir leurs plans pour la reconstruction du temple, leur ouvrit un crédit illimité sur les trésoriers impériaux et présida lui-même au rassemblement des ouvriers et des matériaux, encourageant les juifs eux-mêmes, qui, au premier moment, hésitaient à prendre confiance dans ce retour inespéré de la fortune. De leur côté, les riches commerçants israélites rivalisèrent de sacrifices pour venir en aide aux généreux desseins de l'empereur. De toutes parts on envoya de riches offrandes ; les femmes se dépouillaient de leurs bijoux ; les familles vendaient leur vaisselle

d'argent. Et bientôt une foule innombrable, ivre de joie et d'orgueil, envahit les rues de Jérusalem, insultant les chrétiens, et les menaçant, sans émouvoir cependant l'évêque Cyrille, qui se contentait d'affirmer en souriant qu'on ne parviendrait pas à mettre pierre sur pierre.

Cependant Julien préparait une expédition contre les Perses révoltés; mais auparavant il rédigea divers édits interdisant aux chrétiens *tout commerce, tout droit de plaider devant les tribunaux*, ordonnant *la fermeture de toutes les églises* et la *substitution d'une image païenne à celle de Jésus-Christ*. Aussi les chrétiens étaient-ils à la veille de désespérer. Tout paraissait être terminé, et le bon droit semblait avoir succombé sur tous les points. Nul recours n'était possible devant les tribunaux humains; la justice et la paix semblaient exilées de la terre.

« Nous étions, dit saint Grégoire, comme des victimes « vouées aux démons. Les lamentations, les prières, ne « cessaient pas dans les églises, ni les jeûnes dans les « familles chrétiennes. Au fond des solitudes, tous les ana- « chorètes offraient le saint sacrifice pour la délivrance de « la foi. C'était de toutes parts une attente pleine d'angoisse; « de quelque côté qu'on regardât, le ciel était sombre car « l'avenir ne pouvait apporter que la défaite de la patrie ou « la ruine de la foi ».

*
* *

Tant de prières, tant de larmes devaient être exaucées, et, au moment où l'on ne pouvait plus espérer aucun secours humain, l'action de Dieu se fit sentir foudroyante, merveilleuse, éclatante.

Quelques jours après le commencement des travaux nécessités par le projet de reconstruction du temple de Jérusalem, plusieurs secousses de tremblement de terre se firent sentir et dispersèrent les matériaux déjà préparés; des globes de feu, dit Am. Marcellin, qui n'est évidem-

ment pas suspect de partialité, jaillirent du sol entrouvert et enveloppèrent les ouvriers qui se trouvaient le plus rapprochés dans un tourbillon de flamme et de fumée. Tous les autres prirent la fuite, et dans leur terreur, cherchèrent un refuge dans une église catholique qu'ils ne purent réussir à ouvrir.

Le premier effroi dissipé, les ouvriers revinrent à la charge; une seconde et une troisième fois le feu sortit de la terre et les dispersa, prodige qui s'accomplit sous les yeux d'une foule immense qui poussait des cris de terreur. De gré ou de force les travaux dûrent être abandonnés; et ainsi fut vérifiée la prophétie à laquelle l'apostat avait voulu donner un démenti.

Un peu plus tard, dans les plaines immenses d'Assyrie, Julien vaincu et désespéré était frappé à mort par un javelot ennemi, dans la 32e année de sa vie et la seconde de son règne: et cette mort sanglante, dans un âge si jeune, au fond d'un désert si lointain, est demeurée dans la mémoire des hommes comme un des châtiments les plus signalés de la Providence.

La nouvelle de la mort du persécuteur se répandit dans toutes les provinces de l'empire avec la rapidité de la foudre. Elle fut accueillie par le peuple avec des transports inouïs d'allégresse. On remercia Dieu d'avoir enfin exaucé les prières de son peuple, et débarrassé le monde de l'homme qui avait osé le braver. On illumina, on fit des festins et des fêtes publiques. Jusque dans les théâtres et les lieux les plus profanes, on fit entendre ce cri: « Victoire à Dieu et à Jésus-Christ! ». Les païens, si nombreux qu'ils fussent à ce moment, arrêtèrent les sacrifices et désertèrent leurs temples. Saint Jérôme qui assistait, tout enfant, à l'arrivée de la nouvelle raconte qu'il entendit un païen dire en riant: « Pourquoi les chrétiens disent-ils que leur Dieu est patient? Il ne perd pas un jour pour se venger? »

Désormais les desseins miséricordieux de Dieu sur le monde purent être repris sans interruption; de toutes parts des ouvriers s'élevèrent pour les accomplir. Une pléiade de génies originaux et puissants allait se révéler. Sous le souffle

de leurs inspirations, le christianisme s'insinua dans tous les rangs de la société romaine. Et, après quelques années, un successeur de Julien, par un procédé que l'Eglise n'eût jamais osé espérer, prêtait la force et l'autorité de la loi à ces préceptes de la morale évangélique que l'Apostat avait cru effacer pour jamais.

J. HOSTACHE.



LA LÉGENDE

DU

BOIS DE LA CROIX

Sainte Hélène a donné au culte de la Vraie Croix la réalité des choses tangibles. L'imagination populaire, excitée par l'invention, a célébré le bois divin à sa manière, en créant une merveilleuse histoire qui, malheureusement, attend encore son poète. Elle ne s'est arrêtée, vers le XIIIe siècle, qu'après avoir soudé, dans une même fiction, l'arbre de la science du bien et du mal, la sépulture d'Adam et la Passion. La légende, malgré son unité, est éparse un peu partout. Elle pourrait faire l'objet d'une bibliographie considérable dont l'esquisse a été tentée par M. Mussafia (1).

Elle est postérieure, certainement, à l'année 326, car les premières traces s'en trouvent dans l'évangile de Nicodème dont l'auteur vivait au Ve siècle (2) ou peu de temps auparavant (3).

(1) Comptes rendus de l'Académie de Vienne — Sulla leggenda del legno della Croce — Studio del m. c. Adolfo Mussafia (Sitzungberitche der Kaiserlichen Académie der Wissenschaften — Philosophie historische classe. — Tome LXIII, october 1869, pp. 165 à 216).
Je regrette que mon ignorance de l'italien ne m'ait permis de profiter qu'incomplètement de cette étude.

(2) Migne, *Dictionnaire des apocryphes*, tome I, p. 1088. Il s'en réfère à l'opinion de Tischendorf.

(3) P. Batiffol, *La littérature grecque chrétienne*, 2e édit., p. 39.

L'écrivain apocryphe, un penseur trop oublié, met en œuvre la tradition qu'entre la mise au tombeau et la résurrection, le Christ est descendu aux enfers pour aller consoler d'abord, puis chercher, les âmes des justes de l'Ancien Testament (1). La scène se passe dans les Limbes. Les patriarches attendent avec impatience la venue du Messie dont Jean-Baptiste vient de leur annoncer le crucifiement. Ils causent pour tromper leur impatience. Adam s'adresse à Seth : (2) — « Raconte à tes fils, les patriarches et les prophètes, toutes les choses que tu a entendues de Michel l'archange, quand je t'ai envoyé aux portes du Paradis, afin de supplier le Seigneur que son ange donnât de l'huile de miséricorde et que tu oignis mon corps lorsque j'étais malade. »

Seth s'approche de ses descendants et dit : « Moi, Seth, comme j'étais en oraison devant le Seigneur aux portes du Paradis, voici que l'ange du Seigneur, Michel, m'apparut, disant : « J'ai été envoyé vers toi par le Seigneur... Je « te le dis, Seth, ne prie point dans les larmes, et ne de« mande point l'huile de l'arbre de miséricorde, afin « d'oindre ton père Adam à cause des souffrances de son « corps, car, d'aucune manière, tu ne pourras en recevoir « si ce n'est dans les derniers jours, et si ce n'est lorsque « cinq mille cinq cents ans auront été accomplis (3) : alors « le fils de Dieu, rempli d'amour, viendra sur la terre, et, il « ressuscitera le corps d'Adam et il ressuscitera en même « temps les corps des morts » (4).

(1) Descendit ad inferos (*Credo*).

(2) *Evangile de Nicodème*, cap. XIX. MIGNE, *Dictionnaire des apocryphes*, tome I, col. 1123, et cap. XX, *Eod.*, col. 1124.

(3) L'auteur, interprétant faussement l'apocalypse de saint Jean, était millénariste.

(4) Le passage de Nicodème se retrouve, au moins par le sens, dans un mystère du pays de Cornouailles, du XVe siècle. Le chérubin dit à Seth : « Quand les temps seront accomplis, il (le Christ) rachè« tera avec sa chair et son sang ton père Adam et ta mère, et tous « les hommes de bien. C'est lui qui est l'huile de miséricorde pro« mise à ton père ; c'est lui qui, par sa mort, sauvera l'univers entier. » (*Ordinale de origine mundi*, dans HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *Le grand mystère de Jésus*, pp. XLII et XLIII.)

L'huile de miséricorde ! expression charmante et populaire que les malheureux peuvent seuls avoir trouvée. Elle suppose une légende. Vainement, le chrétien qui signe Nicodème, les met en garde contre leurs propres illusions ; vainement, avec une touche légère et presque ironique, il leur rappelle que l'homme doit fatalement monter le Calvaire à son tour, à sa dernière heure, pour bénéficier de l'huile de miséricorde qui est le rachat de nos fautes par l'immolation du fils de Dieu : eux, les déshérités, ne veulent rien écouter. Ils entendent croire au bon Jésus avec la foi de l'ignorant. Ils veulent qu'on leur laisse les chimères inoffensives qui les consolent. Et jusqu'au XIII[e] siècle, ils rêvent, ils complètent le touchant récit.

Au XIII[e] siècle, l'évolution est parfaite, trop parfaite même. Un prologue magistral se trouve dans l'*Image du Monde* (1) et dans le voyage de Seth au Paradis, extrait d'une *Vie de Notre-Seigneur,* alors en vogue (2).

Adam sent venir la mort. Il envoie Seth demander l'huile de miséricorde à l'ange qui garde l'entrée du Paradis. Seth retrouve aisément, malgré la végétation puissante qui a tout envahi, la piste suivie par le premier couple. Les pieds d'Adam et d'Eve fugitifs ont brûlé l'herbe ; partout où ils ont passé serpente un sentier frappé de stérilité (3).

Seth aperçoit une lueur analogue à celle de l'incendie d'une forêt, des flammes s'élèvent jusqu'aux nues : ce sont les nouvelles clôtures du Paradis. L'ange lui permet de passer la tête par trois fois, par l'entrée que défend son épée flamboyante.

(1) Analysé par MIGNE, *Diction. des ap.*, tome I, col. 1123, note 2361.

(2) Reproduit en entier par MIGNE, *Eod.*, V° Adam I, col. 387 et 388.

Consulter aussi MUSSAFIA, *loc. cit.*, appendice L. Frammento della versione latina della secunda famiglia (*De morte Adæ.*)

Louis MOLAND, *La légende d'Adam*, *Revue contemporaine*, du 15 juin 1855, tome XX.

(3) Même détail dans l'*Ordinale* : « Adam : — Suis mes pas à leur « trace flétrie ; ni herbe, ni fleur n'a poussé là où j'ai passé... » (LA VILLEMARQUÉ, p. CCCIX).

Regarde ! — Et Seth voit le Paradis, comme il était à l'origine, étincelant de lumière, parfumé par les fleurs, ombragé par une frondaison merveilleuse. Un arbre géant, l'arbre de la science du bien et du mal, protège une fontaine d'où coulent quatre fleuves.

Regarde encore ! dit l'ange. — L'arbre n'a plus ni fruits ni feuilles. Son écorce est tombée. Un serpent hideux enlace le tronc de ses anneaux et l'enduit d'une bave mortelle (1).

Regarde une dernière fois. L'arbre de la science est plus beau que jamais. Il porte jusqu'au ciel sa tête touffue sur laquelle se balance un enfant d'une incomparable beauté (2). Le serpent fuit par bonds saccadés.

L'ange explique à Seth le mystère de la Rédemption. Puis il lui donne trois graines d'un fruit de l'arbre ancien d'où germera l'arbre nouveau qui fournira le bois de la Vraie Croix.

A ces détails trop bien trouvés, il est facile de deviner des beautés parasites ajoutées par des trouvères ou des jongleurs à l'inspiration naïve des chrétiens du moyen-âge.

Dom Marie Bernard a su démêler la vraie légende, la légende populaire, au milieu des versions multiples. Il l'a fait avec un tel succès que le mieux est de le citer (3) en l'annotant : là, pas de préambule, Seth va demander à l'ange qui garde le Paradis, un remède qui guérisse son père à l'agonie (4) : « L'ange donna à Seth un rameau de

(1) Dans l'*Ordinale* : « Seth. — Oh ! il y a un serpent roulé autour de l'arbre, une horrible bête vraiment. » (De la Vil., *Eod.*, xlii).

(2) Dans l'*Ordinale* : « Seth. — O chérubin, ange du Dieu de grâce, je vois tout au haut de l'arbre, parmi les rameaux, un petit enfant nouveau-né, enveloppé de langes et serré dans des bandelettes. » (*Eod.*).

(3) *L'Eglise devant les Barbares*, tome I, p. 41, Delhomme et Briguet.

(4) Il est regrettable que Dom Bernard n'indique pas les sources auxquelles il a puisé. On peut combler cette lacune avec le travail de Mussafia, dont la version, un peu sèche, est identique pour le fond, et donne les références qui paraissent du xiiie siècle : « Adamo « stesso stensi il desiderio di avere alcuna parte dell'albero del pec-

« l'arbre qui avait été la cause du péché d'Adam, en lui « disant que, lorsqu'il porterait du fruit, son père serait « guéri. Seth revint plein de joie, mais il trouva son père « mort. — L'ange m'a trompé! se dit-il amèrement... Et « il pleurait auprès du cadavre. Mais voilà que l'ange lui « apparut et lui dit : Pourquoi douter des promesses du « Seigneur? Le corps d'Adam est retourné à la terre... mais « quand le rameau du bois sacré fleurira, le jour du par- « don sera proche, et la mort rendra sa proie. Plante-donc « ce rameau sur la tombe d'Adam, et garde pour toi l'espé- « rance (1).

« Seth fit ce qui lui était ordonné... On dit que le rameau « de l'Eden grandit lentement... et qu'il formait un arbre « immense à l'époque où Salomon bâtit le Temple... mais « il restait stérile.

« Le fils de David, admirant ce colosse végétal, plus « haut que les palmiers de l'Idumée, plus large que les « cèdres séculaires du Liban, et d'une espèce inconnue « sous le ciel de la Judée, ordonna de l'abattre, pour em- « ployer son bois aux charpentes du Temple. Mais il arriva « que les ouvriers, après avoir équarri par la hache son « tronc magnifique, ne purent l'adapter à aucune partie de « leur travail. L'arbre mystérieux semblait s'allonger tout « à coup ou se raccourcir pour tromper les calculs de l'ar- « chitecte (2). Effrayés de ce prodige, les Juifs craignirent

« cato ; misit Seth ut daret ei lignum scientiæ boni et mali in quo « pecasset. Seth plante le rameau sur la tombe d'Adam. Et decur- « sis retro temporibus cum Salomo ædificaret templum Domini, « abscisa fuit arbor illa quæ non potuit ad aliquam Templi partem « coaptari; quare ponebatur super flumen pro transitu. La reine de « Saba ne veut pas le franchir, quia cognovit redemptorem mundi « passurum in hoc ligno. Les Juifs jettent le bois in lacum putri- « dum ubi facta fuit piscina; et ibi remansit ad usque tempus domi- « nicæ passionis. » (Mussafia, *loc. cit.*, pp. 171 à 173).

(1) La tombe d'Adam, dans la croyance populaire, se trouvait dans le roc du Calvaire, c'est-à-dire à Jérusalem.

(2) Il en est de même dans l'*Ordinale*. Alors Salomon dit aux ouvriers : « Puisqu'il en est ainsi, portez l'arbre avec de grands « honneurs dans le Temple. Posez-le là par terre et adorez-le, je « vous l'ordonne sous peine de mort. »

De la Villem., *Eod.*, pp. li et lii.

« d'avoir péché en dépouillant la tombe du premier homme « de son antique ornement. Ils déposèrent avec respect « dans l'enceinte du Temple ce débris vénérable du pre- « mier âge de la création.

« Un peu plus tard, lorsque Salomon reçut la visite de « la reine de Saba, cette princesse monta au Temple pour « adorer le Dieu d'Israël. A l'aspect de l'arbre adamique, « gisant sous un portique de la première enceinte (1), elle « fut subitement frappée d'une vision intérieure qui lui « dévoila les temps à venir, et, se prosternant le front dans « la poussière, elle resta longtemps sous l'empire de l'extase. « Ecoute, ô roi ! s'écria-t-elle, ce que le Tout-Puissant me « révèle : un jour viendra que ce bois servira à l'élévation « d'un envoyé du ciel, et la mort de cet envoyé entraînera « la ruine d'Israël. »

« Salomon, après son départ, consulta le Saint des « saints..., mais la voix qui sortait du sanctuaire aux gran- « des époques d'Israël resta muette. Le roi, craignant « d'offenser Dieu en laissant aux discussions du peuple le « signe auquel s'attachait un présage que les prophéties « nationales ne contenaient point, fit creuser une fosse « profonde où le tronc fatal fut enseveli et oublié.

« Plus tard encore on construisit à cet endroit, c'est-à- « dire entre la porte de la vallée et le Temple, le réservoir « nommé dans l'Evangile *piscine probatique* (2) et dont un « ange venait chaque année remuer les eaux. Enfin, dit « encore la légende, lorsque le moment de la mort du « Christ approcha, le bois adamique apparut tout à coup, « flottant sur les eaux de la piscine, et les Juifs, oublieux de « la prophétie de la reine de Sala, le prirent au hasard », pour en façonner à la hâte la croix du Calvaire. L'arbre de Seth va porter son fruit mystique — et la mort relâchera sa proie.

(1) D'autres chroniqueurs donnent une variante. L'arbre géant aurait été jeté en travers d'un cours d'eau pour servir de passerelle. La reine de Saba se serait refusée à le fouler de son pied (MIGNE, *Apocryphes*, I, col. 1123, note 2361, d'après l'Istoire du monde, et MUSSAFIA, *Eod.*)

(2) *Evangile saint Jean*, V, 2 à 4.

M. Mussafia (1) et Dom Bernard (2) estiment que cette version du mythe, la plus ancienne sans doute, vient de la Grèce dont elle a la grâce et la simplicité. Dom Bernard ajoute que les Grecs l'attribuent au juif converti Nicodème, c'est-à-dire à l'auteur de l'évangile apocryphe qui porte son nom. Sur ce dernier point, le fragment cité plus haut doit faire écarter cette paternité problématique ; il n'y est question que de *l'huile de miséricorde*. Quoi qu'il en soit, les principaux détails viennent de l'Orient, tardivement même. Un pèlerin du XI[e] siècle, Adelphus, a rapporté l'épisode de la reine de Saba à la veille des croisades seulement (3).

La légende a donné lieu a plusieurs versions, d'une origine parfois difficile à déterminer. M. Mussafia signale la seconde. Adam aurait emporté du paradis terrestre un fruit et une branche de l'arbre de la science du bien et du mal. La branche, plantée dans le sol de la terre promise, serait devenue la célèbre bouture (4).

Une troisième évolution, moins pure de lignes, plus lourde de détails, est caractérisée par le désir de rattacher le mystère de la Trinité et Moïse à l'histoire de l'arbre et du crucifiement. Elle a été adoptée par les auteurs de *l'Istoire du monde* (5) et de la *Vie de Nostre-Seigneur Jésus-Christ* (6).

L'ange remet à Seth trois pépins de la pomme à laquelle Adam avait mordu : « Quand tu seras venu à ton père, « dit *la Vie de Nostre-Seigneur*, il mourra trois jours après ;

(1) Una tradizione greca (*loc. cit.*, p. 165). Notre auteur donne comme référence : Gervasio Tilburiense (XIII Scolo) negli *Otia Imperialia* (Scriptores rerum Brunsvicensium, ed. Leibnitz, Hanoveræ 1707, Decisio III, cap. C V.).

(2) *L'Eglise devant les Barbares*, I, p. 41.

(3) MIGNE, *Apocryphes*, *loco cit.*

(4) Altri dicono che Adamo stesso porto seco dal paradiso un frutto o un rampollo dell' albero (Gervasio Tilburiense, dec. III, cap. LIV. Questa puo leggeri altresi nella raccolta di passi di Gervasio fatta dal Liebrecht, Hannover 1856, p. 25. E si veda la notra pag. 125).

(5) MIGNE, *Apoc.*, note précitée.

(6) *Eod.* V°. Adam, voir col. 338, l'épisode du voyage de Seth au Paradis.

« tu l'ensepuelyras à layde de sa femme et et de ses enfans,
« et avant que tu luy mettes la terre dessus luy, tu luy
« mettras ces trois graines dedans sa bouche, car par la
« bouche il pécha et par la bouche il fault qu'il soit ra-
« chapté... Et se levera trois arbres de ces trois grains les-
« quelz porteront et soustiendront le fruit de vie. »

Adam meurt. Seth exécute l'ordre de l'ange. Les grains germent dans le monticule qui deviendra le Calvaire avec une telle lenteur qu'au moment du déluge la pousse n'a pas encore percé le sol (1). Les rejets ne deviennent un abrisseau qu'au temps de Moïse. Après que les flots de la mer rouge eurent enseveli Pharaon et les Egyptiens, Moïse et Araon, accompagnés de leurs frères, Caleb et Josué, viennent chanter l'Alleluia sur le futur Calvaire. Et Moïse de s'écrier : « Quelles sont ces trois verges si vigou-
« reuses ? Par ma foi ! je n'en vis jamais de plus belles !
« Elles sont le symbole des trois personnes de la Trinité.
« Je veux les couper, quoi qu'il puisse y arriver, et les em-
« porter chez moi. Que Dieu le Père soit adoré » (2).

Avant de mourir, Moïse plante les « trois vergettes » sur le mont Thabor. Dans le mystère du pays de Cornouaille, sous le règne de David, Dieu le Père dit à l'ange Gabriel (3) : « Hâte-toi de te rendre à Jérusalem, dis au
« roi David qu'il trouvera en Arabie, sur le mont Thabor,
« des verges plantées par Moïse ; il faut qu'il les transporte à
« Jérusalem ; car un enfant naîtra de moi à Bethléem, pour
« racheter le monde, et on fera d'elles une croix où sera
« crucifié le Christ, mon cher Fils. »

David transplante les trois tiges à Jérusalem où, de même que les trois personnes de la Trinité ne forment qu'un seul et même Dieu, elles se confondent en un seul et même arbre qui devient gigantesque en quelques années. On a

(1) De la Villemarqué, *Le grand mystère de Jésus*, xlv.

(2) *Eod.*, p. xlvi.

Dans le *Voyage de Seth au Paradis* on trouve un chapitre intitulé : Comment de ces trois grains creurent trois vergettes hors la bouche d'Adam et comment Moïse les extrait.

(3) *Eod.*, pp. xlvii et xlviii.

vu comment Salomon veut employer le végétal géant à faire la poutre maîtresse du Temple, et comment, après un essai infructueux, il l'a fait déposer dans l'enceinte du monument.

La reine de Saba ne figure plus dans la fable. Une femme nommée Maxilla, vient s'asseoir sur le tronc. Ses vêtements s'enflamment. Saisie d'un transport prophétique elle annonce le mystère du Golgotha. Les Juifs crient au blasphème. Maxilla, condamnée au dernier supplice, meurt en confessant la Sainte Trinité. L'arbre est enfoui, puis jeté dans la piscine probatique et enfin utilisé pour la confection de la Vraie Croix.

L'inspiration populaire a bien faibli. Que d'invraisemblances se greffent sur la légende grecque. Moïse chante l'Alleluia comme un catholique. Il parle du mystère de la Sainte Trinité comme si le Christ l'avait déjà révélé. Lui qui n'a pas foulé le sol de la terre promise ; lui qui est mort sur le mont Nébo en punition d'une défaillance de la foi, porte ses pas de la cité des Jébuséens au mont Thabor. A ces fantaisies monstrueuses on devine que la légende grecque, transportée en Occident, a dégénéré, transformée à la rendre méconnaissable, par l'ignorance profonde des compilateurs de *Bestiaires*, de *Lapidaires*, de traditions et de légendes.

C'est pourtant sous cette forme incorrecte qu'elle a eu le plus de succès chez les Occidentaux, parce qu'elle répondait mieux à leur état d'âme. Elle a fourni la matière du mystère Cornouaillais intitulé *Ordinale de origine Mundi* que M. Edwin Norris a publié d'après un manuscrit du xve siècle (1). M. Hersart de la Villemarqué, en l'analysant en tête du *Grand mystère de Jésus* (2) a commis une méprise surprenante en s'imaginant que le rôle héroïque de Maxilla était un hommage discret rendu par les Cornouaillais à Jeanne d'Arc (3). Maxilla figure déjà dans la littérature

(1) The ancient Cornish drama (Oxford, 1859).
(2) Préface, pp. xxxvii et suiv.
(3) *Eod.*, p. lxi.

du XIIIe siècle bien avant que le bûcher de Rouen ait été allumé.

Mais la légende n'était point parvenue au terme de son évolution. Elle devint, sous l'inspiration malheureuse de l'esprit chevaleresque, une succédané de chanson de geste. Au XIIIe siècle, Hermann, prêtre de Valencienne, intercale une quatrième version dans une Bible en vers alexandrins. Le poème, en vers de huit syllabes, intitulé *de Nostre-Dame Sainte Marie*, a été analysé : en 1835, par les continuateurs de l'histoire littéraire de la France, commencée par les bénédictins de Saint-Maur (1); en 1836 par M. Leroux de Lincy (2); plus tard, par M. le comte de Douhet (3).

Mille ans après la faute originelle Abraham trouve dans son jardin un arbre magnifique. Un ange lui apprend que c'est l'arbre de la science du bien et du mal, transporté là par ordre de Jéhovah ; — que sa fille concevrait, en respirant le parfum du végétal, un chevalier qui porterait dans sa cuisse la grand'mère du Sauveur; (4) qu'enfin l'arbre fournirait le bois de la Vraie Croix.

La fille d'Abraham, il lui advint ce qui avait été prédit, se justifie par l'épreuve du feu : les flammes se changent en fleurs. Elle donne le jour au chevalier Fanouel qui devient empereur.

Fanouel coupe un fruit de l'arbre de la science puis essuie le couteau contre sa cuisse. Le suc pénètre par les pores, la cuisse enfle, les médecins soignent en vain le mal que guérit... la naissance d'une gente fillette.

(1) Tome XVIII, Didot, 1835, p. 834, d'après un manuscrit provenant de l'ancienne bibliothèque de Cluny.

(2) *Le livre des légendes*, Paris, Silvestre, 1836, in-8°, p. 24, d'après une Bible en vers manuscrite du XIIIe siècle.

(3) Sans doute d'après M. Leroux de Lincy. *Dictionnaire des légendes*, V° Sainte Anne. *Supplément*, Ed. Migne, col. 1220.

(4) Amis, dit-il (l'ange), enten à mi :
Tu as un arbre planté ci
Où Dex sera crucefiés,
. . . .
Et de ceste flore naistra
La mère à icèle pucèle
Dont Damel-Dieu fera s'ancèle.

L'empereur, furieux, ordonne de porter l'enfant dans la forêt prochaine et de l'occire. Un chevalier exécute l'ordre barbare, mais au moment où il lève le glaive un ange apparaît et lui crie : Arrête !

N'occise pas cette meschine
De li istra une virgine
Où Dex char et sanc prendera
Quant en terre descendera.

L'enfant est déposée dans un nid de cygnes ; une biche l'allaite miraculeusement.

Dix ans plus tard Fanouel chassant dans les forêts de Jérusalem, poursuit la biche qui se réfugie près de l'enfant devenue jeune fille. L'adolescente écarte les chiens et requiert le souverain d'épargner l'animal qui lui a servi de nourrice.

— « Belle qui es-tu ?

— « Sire, je suis l'enfant que tu as porté dans ta cuisse. »

Fanouel emmène sa fille, la marie au chevalier Joachim, et devient grand'père d'Anne, la mère du Christ.

Il est facile de démêler les origines féodales. L'épreuve du feu, c'est l'*Ordalie* germanique. Geneviève de Brabant et la fille de Fanouel sont sœurs. La chasse de Dagobert a fourni le détail de la chasse de la biche.

A la grâce du récit grec, à la théologie pédantesque et ignare de l'Istoire du monde, succèdent une lourdeur qui n'a d'égale que le poids de l'armure des chevaliers et un merveilleux de mauvais aloi qui est la négation du surnaturel. L'or pur s'est changé en un plomb vil. La tradition finit, tuée par une œuvre d'art où le grotesque le dispute à l'inconvenance. C'est que, pour imaginer une légende chrétienne, il ne suffit pas d'être maître ès-arts, trouvère ou jongleur, voire prêtre comme Hermann. Il faut être l'humanité qui souffre et qui croit, qui porte son gibet comme le Christ, et qui donne à la victime du Golgotha le meilleur de son âme, de sa tendresse et de ses espérances. Alors seulement jaillit du cœur, spontanément, la poésie de la foi.

Louis de Combes.





REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Sous ce titre magnifique : *Le Livre d'or de la révélation chrétienne* (1), un éditeur de Vienne (Autriche), M. Max Herzig, publie une histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont les auteurs sont deux dominicains bien connus, le Père Sertillange et le Père Didon. Le deuxième volume seul a paru. Il ne pouvait être confié à un écrivain mieux désigné pour ce travail. Le Père Didon connaît à fond Jésus-Christ et les premiers Apôtres, puisqu'il a publié une vie de Notre-Seigneur et que son intention était d'écrire une histoire des Apôtres ; mieux que personne, en outre, l'éloquent orateur pouvait répéter et interpréter ces pages du Nouveau Testament, dont il dit avec tant de vérité « qu'elles ont à la fois la précision, la couleur, et le puissant relief de la réalité historique ; qu'elles sont tantôt fraîches comme une idylle, tantôt poignantes comme un drame et une tragédie, tantôt simples comme une scène de banquet, tantôt mystérieuses et éblouissantes comme un rayon tombé des profondeurs du ciel entr'ouvert, tantôt sublimes de vérité comme jaillissant de la bouche des sages. »

L'ouvrage est divisé en trois parties : l'une historique,

(1) *Le Livre d'or de la Révélation chrétienne*, 126 chromolithographies ; reproductions des chefs-d'œuvre des grands maîtres ; 2e volume, *Nouveau Testament* par le R. P. Didon ; grand in-folio, Paris, Vienne, Le Soudier et Herzig, 1901, 150 fr. et 36 fr. sans les gravures.

l'autre dogmatique et apologétique, la troisième historique et prophétique. La première montre le Christ vivant au milieu des hommes, tel que les Evangiles l'ont raconté dans leurs mémoires; la seconde expose le Christ dogmatique, dans sa sa personne, dans sa destinée et sa fonction messianique, tel que le génie inspiré des Apôtres, de Paul surtout, l'a conçu et formulé en ses épîtres; la troisième enfin trace à grands traits l'œuvre du Christ, l'Eglise, depuis son origine racontée dans les Actes jusqu'à son but suprême et céleste, révélé après ses évolutions grandioses et tragiques par l'Apocalypse.

Ce livre n'est pas, on le voit, un exposé critique des écrits du Nouveau Testament; il n'a pas été écrit pour ceux qui doutent, quoique ceux-ci soient néanmoins invités à le lire. C'est un récit ou un exposé où ne sont présentées que les certitudes, à quelques exceptions près. C'est même un léger défaut de ce travail de ne pas séparer assez nettement ce qui est acquis définitivement de ce qui n'est qu'hypothèse probable. Ce procédé est fâcheux, car il introduit dans la circulation comme vérité ce qui n'est que conjecture plausible. Ainsi, pourquoi donner comme certaine une vie de sainte Madeleine, que l'on sait bien n'être que le résultat de combinaisons, probables, si l'on veut, pour l'auteur, mais inadmissibles pour la majorité des spécialistes? Le lecteur naïf croira aussi que la description des infirmités corporelles de saint Paul, d'une grave ophtalmie, dont il souffrait, est tirée des épîtres de l'Apôtre. Il s'en est plaint, dit-on, dans presque tous ses écrits. Or, il est seulement probable que saint Paul était atteint d'une maladie des yeux; c'est tout ce qu'on peut dire, et de ses souffrances il ne parle jamais que d'une façon vague. Le Père Didon se laisse quelquefois entraîner à l'improvisation, ou bien il parle sur la foi de certaines autorités, qu'il n'a pas suffisamment contrôlées. Saint Paul écrivain lui fournit une page magnifique d'une venue superbe : « L'enseignement de Paul n'a rien de classique, certes, ni de méthodique; tant de vie ne s'emprisonne pas dans un cadre voulu. Le cadre se brise. Et puis la pensée de Paul a une telle pléni-

tude que les vieux mots ne lui suffisent pas; il en forge et il en crée, grâce à la souplesse de la langue grecque, et lui qui ne connaît pas l'élégance, devine les ressources de cette langue merveilleuse et trouve des expressions très riches, originales et fortes pour traduire des pensées neuves, mêlant parfois des hébraïsmes au grec inculte qu'il parlait. Dans la véhémence de sa pensée, il arrête parfois brusquement sa phrase qui reste inachevée, suspendue; et dans le flot d'idées qui se pressent, il ouvre des parenthèses qui souvent déconcertent le lecteur. Rapide à concevoir et à dire, il a vu déjà la conclusion et il y bondit, négligeant les vérités intermédiaires. Le sentiment s'empare-t-il de lui? son style se colore; il évoque les choses en des tableaux d'une vivacité extrême et d'un grand relief. Veut-il imprimer ce sentiment dans l'âme de ceux à qui il écrit, il accumule les énumérations dans un crescendo irrésistible. Nul n'a manié ce procédé avec plus de puissance. Paul a l'imagination vive, très variée et souplement asservie à ses vastes conceptions; le ciel d'Orient se retrouve dans l'éclat de ses comparaisons intarissables. Mais lorsque l'homme d'action se joint en lui à l'orateur, sa parole éclate en antithèses violentes, parfois jusqu'au paradoxe; elle s'effile en glaive, dans des questions directes, pressantes, irrésistibles; elle jaillit souvent en exclamations qui remuent jusqu'au fond les consciences et les terrassent. Elle s'arme aussi d'ironies devant lesquelles l'adversaire superbe est contraint de fuir, vaincu et humilié. »

Jamais peut-être on n'a si bien caractérisé le style de saint Paul; cependant il n'aurait pas fallu dire, après d'autres, il est vrai, que saint Paul forge, crée des mots. En fait, il y a juste six mots, employés par lui que l'on ne retrouve pas dans ses devanciers et encore ces quelques mots se rapprochent tellement de mots classiques, qu'il est probable qu'ils étaient d'usage ordinaire. Sur ces questions, d'ailleurs, il faut toujours être très prudent, car on retrouve souvent dans les inscriptions ou les papyrus des mots jusqu'alors inconnus et qui étaient tout simplement d'usage vulgaire; nous ne possédons pas le lexique grec dans son entier.

L'étude sur la doctrine de saint Paul, christologie et psychologie, quoique très brève, est excessivement remarquable. Les points principaux, divinité du Christ, plan de Dieu dans l'humanité, justification par la foi, sont très nettement exposés. Bref, l'ensemble de ce *Livre d'or de la révélation chrétienne* est à louer sans restriction. Nous souhaitons seulement qu'il en soit donné une édition moins volumineuse, qui en permettra une lecture plus facile. L'ouvrage mérite d'entrer dans la grande circulation.

II. M. Vigouroux est, en France actuellement, un des représentants les plus autorisés des études bibliques et cela, à juste titre, car il a contribué plus que personne à les faire connaître par ses travaux de vulgarisation. Son but, cependant, n'est pas précisément de faire avancer les sciences scripturaires, mais plutôt d'en dresser le bilan. Si l'on avait bien compris ce dessein on aurait critiqué moins sévèrement le *Dictionnaire de la Bible* et surtout la *Sainte Bible polyglotte* (1), dont il a donné un premier volume l'année dernière et un second cette année. Aussi bien que qui que ce soit, M. Vigouroux sait à quelles conditions doit satisfaire une Polyglotte établie d'après les procédés scientifiques, c'est-à-dire en utilisant tous les matériaux critiques que l'on a actuellement en mains. Seulement, ce travail demande de très longues années de préparation et même, à dire vrai, dans l'état actuel des textes, il serait prématuré d'en essayer une. Elle serait à refaire à bref délai. Et pourtant, une Polyglotte peut rendre de très grands services aux élèves pour l'étude sérieuse des textes sacrés et même aux spécialistes, dans les cas ordinaires, pour la comparaison des textes. Ainsi que le dit très bien M. Vigouroux : « l'exégète contemporain doit avoir constamment sous les yeux le texte original de la Bible avec ses deux versions

(1) *La sainte Bible polyglotte*, contenant le texte hébreu, le texte des Septante, le texte latin de la Vulgate et la traduction française de l'abbé Glaire par F. VIGOUROUX; Ancien Testament. Tome I. *Pentateuque;* in-8°, XXVII-1034 pages et 3 cartes; Paris, Roger et Chernoviz, 1900. 5 fr. le vol. pour les souscripteurs.

antiques, grecque et latine, et les confronter sans cesse les unes avec les autres. Mais cette confrontation des textes n'est commode et praticable qu'avec le secours d'une Polyglotte. Que pourrait-on imaginer de plus long, de plus rebutant que la recherche à tout instant répétée d'un verset dans plusieurs volumes différents? Au contraire, quoi de plus facile, de plus rapide que la comparaison des textes, si on les range tous au même niveau de la page dans des colonnes parallèles, comme on le fait dans une Polyglotte? La Polyglotte a encore un autre avantage, même pour ceux qui ne se proposent point de faire une étude à fond de l'Ecriture : c'est de les aider dans l'étude des langues sacrées. Ceux qui n'ont qu'une connaissance incomplète de l'hébreu et du grec peuvent les comprendre plus aisément, en se servant d'un ouvrage de ce genre, grâce à la juxtaposition des textes, qui leur rend le même service qu'une traduction juxtalinéaire. Par l'usage régulier et persévérant de la Polyglotte, ils se familiarisent de plus en plus avec les idiomes qu'ils comparent et accomplissent peu à peu de grands progrès. La lecture fréquente et répétée des textes originaux devient ainsi un moyen efficace d'acquérir la connaissance de l'hébreu et du grec. »

Vu cette pressante nécessité d'une Polyglotte, M. Vigouroux a cherché les moyens d'en publier une de suite, en se servant des éditions existantes et en les corrigeant autant que posible et dans la mesure du nécessaire. Nous ne pouvons qu'approuver son intention et la façon dont il l'a réalisée.

Voici les dispositions principales de cette Polyglotte. A gauche sont reproduits les textes hébreu et grec; à droite la Vulgate et une traduction française. Le texte hébreu est le texte massorétique, édition de van der Hooght, revue par Hahn et Theile. On aurait pu reproduire l'édition de Baer et Delitzsch, plus récente et meilleure, mais on était arrêté par l'impossibilité de faire composer rapidement en France un texte hébreu de la Bible et on a tout simplement acheté les clichés de la Polyglotte de Stier et Theile. Les caractères en sont d'ailleurs très nets et bien lisibles. Malheu-

reusement, les clichés ayant déjà beaucoup servi, il y a quelquefois des jambages de lettres ou d'autres signes qui ont disparu, surtout dans la partie grecque. Le texte grec est l'édition sixtine des Septante, basée sur le codex Vaticanus. Les variantes principales des manuscrits, Alexandrinus, Sinaïticus et Ephremi rescriptus, sont données en notes. Seulement, puisque à partir du IIe fascicule, on a, dit-on, recomposé à nouveau le texte grec, pourquoi ne pas avoir adopté l'édition des Septante de Barclay Swete, qui, pour le moment, est la meilleure? Pourquoi aussi avoir changé la lettre du codex Ephrœmi rescriptus, et avoir écrit D au lieu de C? En critique textuelle D représente un autre manuscrit. Le texte latin est celui de la Vulgate, sans aucune variante. Le texte français reproduit la traduction de Glaire, laquelle n'a pas été, comme l'on dit quelquefois, officiellement approuvée par Rome, mais a eu pour le Nouveau Testament l'imprimatur de la Congrégation de l'Index et pour l'Ancien, celui des trois archevêques de Paris, Bordeaux et Bourges, à qui le soin d'examiner cette traduction avait été confié par la même Congrégation. En réalité il n'y a d'approuvée dans l'Eglise que la Vulgate.

En tête de l'œuvre se trouve une préface où Mgr Mignot, archevêque d'Albi, fait ressortir la nécessité et l'utilité d'une Polyglotte et une introduction générale où M. Vigouroux explique comment il a compris son travail et l'a exécuté. Chaque livre est précédé d'une courte introduction, qui consiste surtout dans une analyse du livre. Le texte est accompagné de notes et de commentaires, et illustré de figures et de cartes. Sans nier l'utilité des introductions et des commentaires nous devons constater qu'ils ne sont pas ici à leur place et qu'ils auraient pu être avantageusement remplacés par des études qui rentraient mieux dans le cadre d'une Polyglotte. Quoi qu'en dise M. Vigouroux, son livre ne peut tenir lieu d'une introduction aux livres de la Bible et d'un commentaire. La preuve, c'est que lui-même renvoie souvent à son Manuel biblique. Il eût donc mieux valu, comme introduction, donner une étude sur un état général du texte hébreu sur l'état de chaque livre au point de vue

critique, sur les diverses versions, sur les manuscrits, sur leur valeur respective et sur la manière de s'en servir; en un mot, publier un traité abrégé de critique textuelle. Ceci eût été utile aux étudiants, car ce sont des questions, sur lesquelles ils ne reçoivent que des notions très générales. Le commentaire abrégé aurait pu être remplacé par une extension des notes critiques, qui sont insuffisantes.

Malgré ces quelques réserves nous croyons que cette Polyglotte est appelée à rendre les plus grands services et que pour l'heure, d'ailleurs, elle est la seule pratique pour le public français.

III. Nous avons parlé, lors de son apparition, de l'édition greco-latine du Nouveau Testament publiée par le Dr Brandscheid. Elle était excellente de tous points et nous l'avons louée, en désirant toutefois qu'il en soit donné une édition dans un format plus maniable. C'est ce que vient de faire l'auteur (1). Le travail se présente avec tous les désiderata, qu'on peut réclamer d'un Nouveau Testament à l'usage des jeunes étudiants : introduction, où sont exposés les principes de critique, d'après lesquels le texte a été établi; catalogue des principaux documents, choix et discussion des variantes importantes. Les principes de critique du Dr Brandscheid sont assez simples. Le bon texte est celui qui est représenté par les manuscrits grecs les plus anciens et par les versions latines, principalement par la Vulgate. Le principe est excellent; peut-on toujours l'appliquer et par conséquent, suffit-il? C'est ce dont il est permis de douter. Le second volume va paraître sous peu.

IV. On s'est beaucoup occupé en ces dernières années de l'origine du judaïsme, c'est-à-dire de cet état, où la religion d'Israël, de spirituelle et d'universaliste aux temps des prophètes, était devenue nationale et légaliste aux derniers siècles avant Jésus-Christ. Le Dr Sellin a apporté sa con-

(1) *Novum Testamentum græce et latine*, edidit Fr. Brandscheid; I, *Evangelia;* in-12, xxiv-652 pages. Fribourg, Herder, 1901. 3 fr.

tribution à l'étude de ce problème historique (1). Il le pose d'abord de la façon suivante : A l'époque où fut reconstruit le temple, les espérances messianiques étaient très vives en Israël, ainsi qu'en témoignent les prophéties d'Haggée et de Zacharie. Or, peu de temps après, les écrivains deviennent pessimistes, parlent des souffrances du serviteur de Iahvé et leurs espérances universalistes se résolvent en un légalisme étroit et particulariste. Comment expliquer ce revirement ? Voici la réponse du Dr Sellin. A l'instigation des prophètes, et parmi eux du second Isaïe, Zorobabel, descendant de David, et Satrape du roi de Perse, fut proclamé roi de Juda ; le temple fut rebâti et le royaume messianique commença. Les Perses renversèrent bientôt Zorobabel, qui mourut sur la croix, martyr pour son peuple. Jérusalem fut de nouveau dévastée, le temple profané et détruit, et l'espérance messianique anéantie. Par réaction les prêtres proclamèrent un statut strictement national et appuyé sur une loi, toute d'observances extérieures ; de là naquit le judaïsme. Telle est l'hypothèse ingénieuse, qu'a imaginée l'auteur pour combler la lacune qui existe entre le premier retour des exilés de Babylone et le gouvernement de Néhémie et d'Esdras. Il l'appuie ensuite sur d'autres hypothèses, de sorte que l'édifice est, en définitive, peu solide. Un des parties les plus intéressantes est la discussion et l'explication des psaumes XXII et LXIX et des chapitres XL-LV d'Isaïe, où le Dr Sellin retrouve toute l'histoire de Zorobabel, de sa tentative malheureuse et de sa fin tragique. Ainsi *Isaïe*, LIII, 9, est traduit : « Il a mis son tombeau parmi les impies et sa croix parmi les usuriers. » Il rappelle que les Satrapes révoltés étaient punis du supplice de la croix, *Esther*, VIII, 9 ; IX, 25. Le travail du Dr Sellin nous a beaucoup intéressé ; quelques conjectures même nous ont paru vraisemblables. L'ensemble et le résultat général restent hypothétiques, ce que l'auteur d'ailleurs reconnaît.

(1) *Serubbabel;* ein Beitrag zur Geschichte der messsianischen Erwartung und der Entstehung des Judenthums von D. Er. SELLIN, in-8, VI-216 pages. Leipzig, Deichert, 1898, 5 fr. 60.

V. Sous ce titre : *Authenticité et date des livres du Nouveau Testament* (1), M. Gustave Desjardins publie un ouvrage, où il se demande si la synthèse présentée par M. Renan dans ses *Origines du Christianisme* répond à la réalité, si le système que celui-ci a construit avec les matériaux accumulés par ses initiateurs mérite de prendre la place des solutions jusqu'ici acceptées. L'intention est louable et le résultat obtenu peut être pris en considération, quoique réfuter Renan paraît bien, à l'heure actuelle, perdre du temps. Les hypothèses, sur lesquelles Renan a bâties, sont mortes depuis longtemps. On peut même dire que deux ou trois générations d'hypothèses ont déjà passé depuis. Renan, ainsi que M. Desjardins le constate, n'a pas été un initiateur; c'était un vulgarisateur, un habile metteur en œuvre des théories d'autrui. Aussi, son œuvre, bien que vieille de quinze à trente-cinq ans seulement, représente des théories qui, pour la plupart, ont vu le jour il y a plus de soixante ans. Or, en critique biblique, les théories se succèdent rapidement. Cette constatation n'infirme en rien cependant la valeur intrinsèque du travail de M. Desjardins ; elle ne met en cause que sa nécessité. Il eût mieux valu, à mon avis, laisser Renan de côté et traiter la question à son point de vue absolu.

Le livre est divisé en quatre parties : 1° un nouveau système d'histoire ecclésiastique ; 2° l'Apostolat de la gentilité ; 3° l'Apostolat de la circoncision ; 4° saint Jean, les quatre Evangiles. A propos de chacun des livres du Nouveau Testament, qui paraissent à leur tour sous ces différents titres, M. Desjardins étudie l'authenticité et la date de l'écrit, en montrant que celui-ci convient bien à l'auteur et à l'époque auxquels on l'attribue. Nous ne dirons pas que l'auteur a pénétré très profondément dans ces écrits ; il n'en a pas la prétention et il se rend compte que son exposé, par exemple, des enseignements de saint Paul est tout à fait par les sommets. Reconnaissons que M. Des-

(1) *Authenticité et date des Livres du Nouveau Testament*, par G. Desjardins; in-8°, 219 pages. Paris, 1900, Lethielleux. 4 fr.

jardins, pour n'être pas un spécialiste, est cependant bien au courant des questions. Sur quelques points cependant il aura besoin d'un supplément d'informations et il devra aussi éviter certaines affirmations trop nettes. Nous lui en signalerons quelques-unes seulement. M. Desjardins a l'air de croire que la chronologie des temps apostoliques est fixée sur des bases certaines ou que, du moins, il y a une opinion générale sur les principales dates. La vérité est que, sauf la date de la mort de saint Jacques, nous ne possédons aucune autre date fixe absolue et que toutes peuvent varier de quatre ou cinq ans. La question est beaucoup plus compliquée qu'on ne s'en doute ordinairement. Ainsi, p. 135, M. Desjardins affirme que d'après une tradition, universellement acceptée de toute antiquité, saint Paul fut martyrisé en l'an 67 et qu'on n'a aucun monument écrit, qui permette de fixer la date de la mort de l'Apôtre en 65. Or, la réalité est que nous n'avons de document certain sur cette date de 67-68 qu'à partir du IV[e] siècle et qu'au contraire, d'après un passage de l'Epître de saint Clément aux Corinthiens, V, VI, Pierre et Paul furent martyrisés au temps de la persécution de Néron, laquelle eut lieu en l'an 64. D'après la Chronique d'Eusèbe, saint Pierre serait mort en 65-66. D'après le catalogue dit philocalien, l'épiscopat de saint Pierre aurait duré 25 ans et se serait terminé en l'an 55. Aussi Harnack, *Die Chronologie der altchr. Lit.* I, p. 240 et plusieurs autres après lui, après avoir discuté le témoignage d'Eusèbe sur la date de 67, adoptent-ils celle de 64 pour la mort des deux Apôtres.

P. 108, M. Desjardins nous dit que les Epîtres aux Philippiens, aux Colossiens et aux Ephésiens sont datées de Rome. Nous demandons qu'il veuille bien nous dire en quel passage il a vu cette date. P. 128, il affirme que l'Epître aux Hébreux a été certainement composée de 63 à 66 et qu'il n'y a pas de contestation à ce sujet. Cette date est seulement probable et elle a été contestée par plusieurs critiques. Enfin, p. 198, M. Desjardins s'écrie : « Est-ce que l'Apocalypse n'est pas en grec et en très bon grec ? » Oui, elle est en grec mais en assez mauvais grec, car les solé-

cismes y abondent à tel point qu'on peut se demander si l'écrivain ne l'a pas fait exprès. Est-ce du bon grec des phrases de ce genre : ἀπὸ τοῦ ὁ ὢν καὶ ὁ ἦν, I, 4 et d'autres semblables.

Ces quelques réserves ne nous empêcheront pas de reconnaître la valeur du travail de M. Desjardins et d'en recommander la lecture.

VI. La troisième partie des *Otium Norvicense* (1) du Dr Field était consacrée au Nouveau Testament; c'était une suite de notes détachées sur les passages difficiles, tant au point de vue de la traduction que de la critique textuelle ou de l'exégèse. Publiée pour la première fois en 1881, elle vient d'être réimprimée avec addition de notes, dues à l'auteur. C'est un précieux recueil pour celui qui étudie le Nouveau Testament, soit pour les résultats qu'il présente, soit pour la méthode de traiter les questions. Les notes, où sont relevées les erreurs de traduction de la version revisée, intéresseront surtout le lecteur anglais quoique, même là, on trouve encore des réflexions utiles. Ce qui nous arrêtera surtout ce sont les notes critiques et exégétiques.

Disons de suite cependant que, sur la critique textuelle, nous ne partagerions pas sans réserve la méthode du Dr Field; il donne à notre avis une trop grande importance aux caractéristiques internes au dépens des témoignages externes. Quelques exemples expliqueront notre pensée. Au chapitre II, 14, de saint Luc, nous trouvons une variante sur laquelle on a beaucoup discuté : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας » nous disent les manuscrits les plus anciens, réputés les meilleurs et de patrie diverse, ℵ A B D, les versions latines, tandis que la leçon : bienveillance (de Dieu) envers les hommes, ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία est soutenu par des manuscrits d'ordre inférieur et de même origine. Le Dr Field rejette cependant la pre-

(1) *Notes on the translation of the New Testament*, being the *Otium Norvicense* (pars tertia) by Fr. Field; in-8, XVII-267 pages. Cambridge, University Press, 1899. 8 fr. 75.

mière parce qu'elle brise la stichométrie, parce que d'après l'usage grec biblique, il ne devrait pas y avoir ἄνθρωποι εὐδοκίας mais ἄνδρες εὐδοκίας, et il cite des exemples empruntés aux livres bibliques, et pour d'autres raisons encore d'ordre interne, lesquels ne peuvent, à notre avis, contrebalancer le témoignage des manuscrits. — En saint Jean, XIX, 29, se trouve un mot très embarrassant : Les soldats, placèrent sur une branche d'hysope, ὑσσώπῳ περιθέντες, une éponge pleine de vinaigre. On ignore ce qu'était cette hysope, dont il est parlé ici, car la plante, qui porte aujourd'hui ce nom, ne croit pas en Palestine et dans l'Ancien Testament l'hysope, plante que nous ne connaissons pas, était très petite et ne pouvait fournir des branches. Field fait une conjecture vraiment très élégante. Dans le manuscrit il y avait ΥΣΣΩΠΩΠΕΡΙΘΕΝΤΕΣ. Il y a deux fois ΩΠ ; supposons que le second n'est qu'un doublet du premier par erreur de transcription et il reste ὑσσῷ περιθέντες, plaçant sur un javelot l'éponge, ce qui donne un sens très simple et en accord avec celui des synoptiques, où il est question d'une canne, d'un roseau. Seulement tous les manuscrits ont ὑσσώπῳ. Pourquoi alors ne pas le maintenir en acceptant qu'il s'agit d'une plante, que nous ne connaissons pas et qui pouvait fournir des branches ? Signalons encore comme très intéressante la discussion de : *Actes*, XX, 24, pages 132 et 252 ; *Jean*, XIII, 24 ; *Luc*, XXI, 35 ; I *Cor.*, XI, 24. L'explication de l'épithète, second premier, accolée au sabbat, *Luc*, VI, 1, est très ingénieuse. Est-elle exacte ? Le Dr Field soutient aussi très brillamment la leçon θεός au lieu de ὅς dans I *Timothée*, III, 16. L'évidence externe est en faveur de ὅς ; cependant comme le passage de θεός à ὅς, écrit dans les manuscrits Θ̅C̅-OC, peut très bien s'expliquer et que les raisons grammaticales sont pour θεός, nous resterons indécis.

Les notes d'exégèse sont très abondantes et très suggestives ; nous ne nous y arrêterons pas, en ayant assez dit pour faire ressortir l'importance de ce travail.

VII. Les Actes des Apôtres ont été, en ces dernières an-

nées, étudiés à nouveau par des hommes de haute culture classique, Blass, Ramsay, pour ne citer que les plus connus. Leurs travaux ont abouti à reconnaître la valeur historique et l'authenticité des Actes. Il n'est plus permis de douter que ce livre, ainsi que le troisième Evangile, soit l'œuvre de saint Luc et que celui-ci ait fait œuvre de véritable historien. Le P. Knabenbauer dans son introduction au *Commentaire sur les Actes des Apôtres* (1), fait très bien ressortir ces résultats de la critique récente, en oubliant toutefois de nommer Ramsay. Pour la date de composition il adopte celle qu'a établie Belser, c'est-à-dire l'an 62-63. Saint Luc n'a pas poursuivi plus loin son récit parce que son but, qui était de montrer le christianisme, prêché depuis la Judée et la Samarie jusqu'aux extrémités de la terre, I, 8, était atteint. Sur les sources du livre des Actes le savant critique est assez concis ; c'est à peine s'il veut entrer dans la question. Saint Luc a écrit certaines parties comme témoin oculaire et les autres sur les rapports verbaux de Philippe, de Marc, le cousin de Barnabé, de Jacques et des anciens de Jérusalem. Sont citées cependant et exposées en quelques lignes les théories de Sorof, Feine, Weizsacker, Spitta, Hilgenfeld, van Manen, sur la question. La conclusion est que l'accord est encore loin de se faire sur les sources des Actes. Les critiques allemands se sont laissé entraîner à leur tendance ordinaire de diviser, de subdiviser, de voir des divergences, des incohérences, lorsqu'il était fort possible de mettre les textes en accord. Saint Luc, en composant les Actes, a dû comme pour l'Evangile utiliser des documents, probablement écrits, d'origine diverse ; cela ressort de la comparaison des douze premiers chapitres avec les suivants ; ces documents étaient-ils aussi nombreux qu'on le dit ? cela paraît peu probable. Peut-on les distinguer d'une manière certaine ? En gros, oui ; en détail, non. Il faut d'ailleurs tenir toujours compte de ce fait que saint Luc est un historien et

(1) *Commentarius in Actus Apostolorum*, auctore J. KNABENBAUER, *S. J.*, in-8 ; 457 pages. Paris, Lethielleux, 1899. 9 fr.

non un annaliste. Il a choisi et retravaillé ses documents.

Sur la chronologie des temps apostoliques le P. Knabenbauer est, à juste raison, très réservé. On n'est pas même certain de l'année de la mort de Jésus-Christ. Aussi il n'accepte pas la chronologie récente de O. Holtzmann-Harnack et se contente de donner les dates adoptées par Cornely et Belser. Pour l'hypothèse de Blass de la double recension du texte des Actes, il reconnaît qu'elle a été adoptée par des critiques de valeur, Belser, Nestle, Zöckler, mais que d'autres l'ont tenue pour un paradoxe pur et simple. Pour lui il se contente de penser que le codex de Bèze qui est le point de départ de cette hypothèse, mérite d'être pris en sérieuse considération et que ses variantes ne doivent pas être négligées, comme on l'a fait quelquefois.

Le commentaire qui suit a toutes les qualités qui distinguent ceux qu'a déjà publiés le P. Knabenbauer : science, clarté et connaissance approfondie de la littérature du sujet.

VIII. L'*Age apostolique* (1), de M. J. Vernon Bartlet fait partie de la collection : *Eras of the christian Church*, dont le but est de faire connaître sur les principales époques de l'Eglise les résultats de la science moderne. M. Bartlet s'est bien acquitté de sa tâche, en ce sens que son ouvrage, tout en restant original, reflète assez exactement l'état actuel de la critique sur l'âge apostolique, et, à ce point de vue, la lecture de son livre peut être recommandée. Quant à adopter toutes ses opinions, c'est impossible. Il en est qui sont de simples conjectures et d'autres qui nous paraissent en opposition avec les faits. En général, cependant, le tableau est assez fidèle.

Dans l'introduction, l'auteur étudie l'étendue de l'âge apostolique, la chronologie et les sources du récit ; le sol

(1) *The apostolic Age*, its life, doctrine, worship and polity by J. VERNON BARTLET ; in-12, XLIX-542 pages. Edimbourg, Clark, 1900. 7 fr. 50.

sur lequel a poussé le germe nouveau, par conséquent, le monde romain, la diaspora juive, le judaïsme palestinien. Pour lui, l'âge apostolique est clos à la fin seulement du premier siècle. La source principale de l'histoire est les Actes des Apôtres, composés par saint Luc vers 75-80 sur des documents écrits. Voici les principales dates qu'adopte M. Bartlet. Crucifiement, en 29 ; conversion de saint Paul, en 31-32 ; visite de saint Paul à Jérusalem, racontée au deuxième chapitre de l'Epître aux Galates, en 44-46 ; conférence de Jérusalem, en 49 ; arrestation de saint Paul à Jérusalem, en 56 ; martyre de saint Paul, en 61-62. Cette chronologie exagère encore les défauts, qu'on a reprochés à celle de Harnack.

Le travail est divisé en quatre livres ; dans le premier : la première génération, 29-62, les personnages en vue sont saint Pierre et saint Jacques, mais surtout saint Paul. L'Epître aux Galates, la première des lettres de saint Paul, aurait été écrite après le premier voyage missionnaire de l'Apôtre, lorsqu'il se rendait à la conférence de Jérusalem, par conséquent vers l'an 49. Sept ans par conséquent la séparerait de l'Epître aux Romains. C'est, on l'avouera, un bien long espace de temps entre deux lettres, qui paraissent être deux jets, issus d'une même source, l'un plus ardent, l'autre plus tranquille. M. Bartlet croit que saint Paul fut martyrisé à la suite de son premier emprisonnement. Les Epîtres pastorales auraient été écrites avant et pendant la captivité de saint Paul ; en partie du moins, car, d'après M. Bartlet, elles ont été remaniées et augmentées. Tout cela ne sont que des conjectures, dont on ne peut donner aucune preuve.

Le second livre étudie la situation du judaïsme en face de l'empire romain et le développement du christianisme de l'an 62 à 70. Les sources sont principalement l'Epître aux Hébreux, la Didaché, dont la première partie aurait été écrite vers l'an 50, la première Epître de saint Pierre, et les Logia d'Oxyrrhinchus. Tout en reconnaissant la valeur documentaire de la Didaché et des Logia pour une connaissance des premiers temps chrétiens, surtout au point

de vue des doctrines enseignées, il nous semble que les Evangiles auraient pu fournir des renseignements plus exacts et plus nombreux.

Le troisième livre couvre la période qui va de l'an 70 à 100 après Jésus-Christ; l'Apocalypse y est étudiée avec soin, ainsi que la place occupée par l'apôtre saint Jean à Ephèse, à la fin du premier siècle. Nous n'avons pas compris comment M. Bartlet a pu dire que « le mode de pensée johannique n'était pas spéculatif, mais mystique. » Le prologue du quatrième évangile suffit à prouver que la pensée johannique était tout autant spéculative que mystique. Enfin, le quatrième livre traite des sacrements, de l'organisation de l'Eglise et de la discipline, des types de doctrine apostolique.

Reconnaissons en terminant que ce livre très substantiel, nourri de faits et d'idées est l'œuvre d'un spécialiste, bien au courant des travaux modernes ; son plus grave défaut est de renfermer trop d'hypothèses invérifiables. Quand donc nous résignerons-nous à ignorer ?

IX. Les notes que le Père Rickaby a publiées sur les quatre grandes Epîtres, aux Corinthiens, aux Galates et aux Romains (1) sont excellentes et bien adaptées au but qu'il s'est proposé. Elles sont, d'ordinaire, courtes, substantielles, très claires et très nettes. En quelques mots, l'auteur explique la pensée de saint Paul et presque toujours nous accepterions son interprétation. Ainsi, 2 *Cor.*, XII, 7, σκόλοψ τῇ σαρκί, *stimulus carnis*, l'écharde dans la chair, se rapportait à une infirmité de saint Paul et s'il est question de l'ange Satan qui le frappe, c'est que chez les Juifs les maladies étaient attribuées à l'action de Satan. I *Cor.*, XV, 51, le P. Rickaby rejette la leçon de la Vulgate : Tous nous ressusciterons, mais nous ne serons pas tous changés, pour adopter celle des meilleurs manuscrits grecs :

(1) *Notes on saint Paul : Corinthians, Galatians, Romans* by J. Rickaby ; in-12, VII-445 pages, Londres, Burns et Oates, 1898. 9 fr. 35.

Nous ne mourrons pas tous, mais nous serons tous changés ; et à ceux qui lui feraient observer qu'il va contre le décret qui impose la Vulgate comme authentique, le Père Rickaby répond avec raison que pour les passages, qui ont toujours été discutés dans l'Église, le texte de la Vulgate n'est pas approuvé et les autres condamnés, puisque le concile de Trente a approuvé le texte qui avait été en usage constant dans l'Eglise, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui ont toujours été discutés.

Il y aurait encore beaucoup d'autres interprétations très justes, que nous pourrions citer, car l'auteur, se tenant en garde contre les opinions extrêmes, a su puiser tour à tour chez les exégètes anciens et chez les modernes. Son choix est presque toujours heureux.

X. Nous n'avons pas à parler longuement de la neuvième édition du commentaire sur l'Epître aux Romains (1) par le Dr Bernhard Weiss; nous avons déjà dit quelle était la position de cet exégète et la tendance générale de ses écrits. Remarquons seulement que cette édition a été fortement remaniée. Dans l'introduction sont étudiées les questions ordinaires. La venue de saint Pierre à Rome en 41-42 est niée catégoriquement, ce qui est excessif. Le but de saint Paul en écrivant sa lettre aux Romains n'a été ni polémique, ni apologétique. Arrivé au sommet de sa carrière, l'Apôtre a voulu résumer le fruit de son expérience personnelle et de ses méditations ; il a donc écrit à l'Eglise de Rome, où dominait l'élément chrétien, issu du paganisme, une lettre « où il avait en vue d'expliquer comment son nouvel enseignement du salut, dégagé de la loi, était en rapport avec la révélation de l'Ancien Testament et les revendications historiques d'Israël. » La bibliographie est assez complète, quoique les travaux catholiques du XIXe siècle sur l'Epître aux Romains soient absolument passés sous silence.

(1) *Der Brief an die Römer*, von Dr B. Weiss ; in-8, IV-614 pages. Göttingen, Vandenhöck und Ruprecht, 1899, 10 fr.

XI. Le travail de M. G. Milligan sur l'Epître aux Hébreux (1) a été bien accueilli des critiques anglais, soit parce qu'il le méritait, soit parce qu'il était le premier ouvrage de ce genre en anglais. A notre connaissance il n'y a d'ailleurs d'analogue que celui de Riehm en allemand et de Ménégoz en français. Il est divisé en deux parties : introduction critique à l'Epître et Théologie de l'Epître. M. Milligan fait assez longuement l'histoire de l'Epître aux Hébreux dans l'Eglise chrétienne en Occident et en Orient ; il recherche quel en est l'auteur et élimine successivement saint Paul, saint Luc, Silas, saint Barnabé, Apollos et conclut avec Origène que Dieu seul sait quel est celui qui a écrit cette lettre. L'auteur cependant se montre tout à la fois dépendant et indépendant du christianisme palestinien, de saint Paul et des écoles d'Alexandrie, de Philon, en particulier. La dépendance de saint Paul nous paraît plus accentuée que ne le croit M. Milligan. L'Epître a été adressée à une communauté judéo-chrétienne, établie probablement à Rome, dans le but de faire mieux comprendre à ces fidèles, tentés de retourner au judaïsme, le christianisme, sa nature et sa signification.

Dans la deuxième partie sont étudiés les enseignements principaux de l'Epître : l'idée de l'alliance et la personne du Fils ; le Fils comme grand-prêtre ; l'œuvre sacerdotale du Fils ; la nouvelle alliance. Voici les conclusions principales : Le Fils de Dieu préexistant, possédant une vraie personnalité, dans lequel l'essence de la nature divine avait sa parfaite expression, a volontairement pris la nature humaine. En cet état il a passé par l'expérience des autres hommes ; il a souffert et il est mort, victime représentative pour les hommes. C'est après sa vie terrestre qu'il exerce son office de grand-prêtre de la nouvelle loi, s'offrant éternellement en sacrifice. Ce court résumé ne donne qu'une idée très imparfaite de l'exposé substantiel que fait

(1) *The Theology of the Epistle to the Hebrews* with a critical introduction by G. Milligan ; in-8, xx-233 pages. Edimbourg, Clark, 1899. 7 fr. 50.

M. Milligan des doctrines de l'Epître aux Hébreux. Son livre mérite d'être étudié sérieusement.

XII. Le Père Hetzenauer, capucin, est l'auteur d'une bonne édition gréco-latine du Nouveau Testament, dont nous avons parlé lors de son apparition et que nous avons louée, comme elle le méritait. Aujourd'hui, il nous explique dans une étude intitulée : *Nature et principes de la critique biblique sur un fondement catholique* (1), d'après quelles règles on doit établir une édition du Nouveau Testament.

Dans une première partie, il nous est parlé du caractère de la critique catholique, laquelle est distinguée en haute critique, qui s'occupe de l'authenticité des écrits, et en basse critique, qui étudie le texte au point de vue de sa pureté; en critique naturelle et historique et en critique théologique. A propos de l'objet de la critique, il est parlé de la révélation et de l'inspiration.

Dans la seconde partie sont étudiés les principes de la critique catholique. A remarquer ce qui est dit sur la valeur critique de la Vulgate clémentine. Vient enfin l'exposé des principes scientifiques de la critique : matériaux du texte, règles de critique, éditions diverses. Le *Comma johanneum* est longuement défendu. Nous préférons ne pas insister sur la valeur scientifique de ce travail.

XIII. M. Caspar René Gregory est bien connu de tous ceux qui s'occupent de la critique textuelle du Nouveau Testament; c'est lui qui a écrit les prolégomènes de la huitième édition du Nouveau Testament de Tischendorf. Aujourd'hui, il reprend ce travail pour le compléter, le mettre au courant des dernières découvertes et en développer quelques parties. Le premier volume vient de paraître (2). Il contient les deux premières sections de la pre-

(1) *Wesen und Principien der Bibelkritik auf Katholischer Grundlage;* XII-212 pages, in-12, von P. M. HETZENAUER, Innsbruck, Wagner, 1900.

(2) *Textkritik des Neuen Testamentes,* von C. René GREGORY in-8°, VI-478 pages. Leipzig. Hinrichs, 1900; 15 fr.

mière partie : les documents. En tête se trouvent des renseignements très utiles sur la paléographie, appliquée aux manuscrits grecs. La première section catalogue et décrit les manuscrits onciaux et minuscules des quatre divisions du Nouveau Testament, Evangiles, Actes des Apôtres et Epîtres catholiques, Epîtres de saint Paul, Apocalypse ; la seconde, traite des livres liturgiques, leur usage, et catalogue les lectionnaires : Evangéliaires et Epistolaires.

Nous n'entrons dans aucun détail sur ces catalogues, de peur de fatiguer le lecteur ; faisons remarquer seulement qu'ils sont les plus complets qui nous aient été donnés jusqu'à ce jour. Les plus récentes découvertes y sont mentionnées et nous devons rappeler que M. Gregory a le plus possible contrôlé lui-même, de visu, ses renseignements. Nous pourrons analyser plus au long le volume suivant, qui s'y prêtera mieux, car nous y trouverons l'histoire et les principes de la critique textuelle.

XIV. Les versions anciennes sont d'une haute importance pour la critique du texte; seulement, il est nécessaire d'en posséder de bonnes éditions. Nous n'en avions pas pour la version bohaïrique du Nouveau Testament ; grâce à M. G. Horner cette lacune vient d'être comblée pour les Evangiles et cela dans les meilleures conditions scientifiques (1).

Nous possédons des versions égyptiennes du Nouveau Testament en plusieurs dialectes, qui ont reçu des noms divers, suivant les époques. Actuellement on distingue le bohaïrique ou dialecte de la basse Egypte ; le sahidique, dialecte de la haute Egypte et les trois dialectes de la moyenne Egypte : le fayoumique, le bas sahidique et l'achmimique ; des trois derniers nous n'avons que des fragments de version. C'est de la version bohaïrique des quatre

(1) *The coptic version of the New Testament in the northern dialect* ; 2 vol. in-8°. CXLVIII, 484, 583 pages. Oxford, at the Clarendon Press, 1898. 55 fr.

Evangiles que M. Horner vient de nous donner une édition et une traduction anglaise. Dans la préface il fait ressortir l'importance de cette version pour la critique textuelle du Nouveau Testament et expose la manière dont il a établi son édition. Les manuscrits jacobites l'ont conservée dans toute sa pureté et les corrections, qu'on y trouve, sont signalées comme étant de provenance grecque. Le texte édité par le D[r] Horner est celui du Codex Huntington, 17, qui appartient à la Bibliothèque Bodléienne; c'est, croit-on, le plus ancien représentant de la version bohaïrique: 46 autres manuscrits des bibliothèques d'Europe et même de la bibliothèque jacobite du Caire ont été collationnés et les variantes en sont données en bas des pages. De l'ensemble il ressort que le codex Huntington, tout en restant le meilleur, a admis cependant quelques additions grecques. La description des manuscrits est très complète et sera d'une grande utilité aux spécialistes. La traduction anglaise a été faite de façon à faire ressortir les particularités de la version bohaïrique. Elle pourra donc suffire pour la comparaison des variantes. Nous n'avons pas vu que l'auteur nous ait dit quel texte grec reproduisait principalement la version, qu'il éditait. C'était cependant une question très intéressante. Nous souhaitons que les autres livres du Nouveau Testament nous soient bientôt donnés et dans les mêmes conditions.

XV. Voilà longtemps déjà que l'on a compris qu'une étude de la théologie juive au temps de Jésus-Christ serait d'une grande utilité pour l'intelligence plus approfondie des enseignements de Notre-Seigneur. De cette idée sont nés les travaux de Wagenseil, Eisenmenger, Magus, Lightfoot, Schöttgen, Wettstein, Wünsche, pour ne citer que les plus connus. Des matériaux nombreux ont été rassemblés; seulement, ils n'ont pas été employés avec assez de critique. Nous faisons exception pour le travail de Dalman, dont nous avons dit la valeur scientifique. On a trop souvent cru que telle doctrine était ancienne, parce qu'elle était attribuée à un docteur des premiers temps chrétiens.

Si l'on veut étudier avec fruit les doctrines religieuses du peuple juif, il faut distinguer soigneusement ce qui nous est enseigné dans l'Ancien Testament de ce qui ressort des apocryphes et pseudépigraphes juifs et de ce qu'on peut extraire de fixe dans la littérature juive des midraschim, targumin et Talmud. C'est la théologie des midraschim et du Talmud qu'a étudiée M. Weber (1). Son livre avait d'abord été publié après sa mort sous le titre de *Système de la Théologie palestinienne de l'ancienne Synagogue*, puis il a été donné en seconde édition sous le titre de : *Théologie juive d'après le Talmud et les écrits apparentés*. C'est un travail vraiment scientifique. Constatons cependant que, le Dr Weber ayant laissé de côté tous les apocryphes, le système doctrinal, qu'il étudie, ne fait pas suite à celui de l'Ancien Testament; il y a une lacune entre les deux.

Dans l'introduction, après avoir dit quel est son but, il énumère les sources et les apprécie au point de vue de leur valeur critique. Il distingue très bien une tradition primaire de la tradition secondaire. Le livre est divisé en deux parties. Dans la première sont établis les principes; la loi : comment elle s'est établie dans l'esprit des Juifs, devint la base de la religion, fit d'Israël un peuple séparé; comment elle était étudiée et l'usage qu'en faisaient les rabbins. Dans une seconde partie sont passées en revue les diverses doctrines sur Dieu, sur le monde et sur l'homme, sur le salut et sur les fins dernières.

Avec juste raison le Dr Weber reconnaît ce qu'il y a d'artificiel à cataloguer méthodiquement des doctrines qui n'ont jamais formé un ensemble et qui sont éparses dans une suite de sentences traditionnelles. Il aurait pu faire ressortir aussi que ce manque de systématisation a engendré des doctrines contradictoires, qu'on n'a jamais essayé de coordonner. Sur plusieurs points très importants un

(1) *Jüdische Theologie auf Grund des Talmud und verwandter Schriften* von Dr F. WEBER; in-8°, XL-427 pages. Leipzig, Dörffling et Franke, 1897. 10 fr.



rabbin enseigne une doctrine et un autre rabbin une doctrine contradictoire. Il est très difficile, par exemple, de savoir ce qu'on pensait sur le sort des méchants après leur mort. Etaient-ils anéantis ? Devaient-ils ressusciter un jour pour être anéantis ensuite ou punis ? C'est ce qu'on ne peut préciser. Autre exemple : Tel docteur dira que l'homme a un droit strict à la récompense à cause de son obéissance aux préceptes ; tel autre affirmera que la créature n'a aucun droit envers son créateur. Moïse lui-même ne peut approcher Dieu qu'en suppliant. Ou bien, un rabbin déclarera que les païens sont en dehors de la miséricorde de Dieu et un autre dira que quiconque fait le bien, Israélite ou païen, homme ou femme, sera récompensé.

Ces quelques observations suffisent pour montrer tout le parti qu'on peut tirer de ce travail et aussi les précautions dont il faudra user en s'en servant. Le Dr Weber fournit d'ailleurs le moyen d'utiliser scientifiquement ces données, puisque, tout en les résumant, il les cite aussi. C'est donc une œuvre qui nous sera très utile, soit pour connaître les doctrines juives au temps de Jésus-Christ, soit surtout pour répondre aux attaques dirigées contre l'originalité des enseignements chrétiens.

XVI. Quoiqu'il ne fût pas d'une importance capitale pour l'histoire des origines chrétiennes, l'Evangile des douze Apôtres méritait d'être publié. M. Rendel Harris s'est acquitté de ce soin avec son habileté ordinaire (1). Dans l'introduction il étudie les questions critiques, que soulèvent le manuscrit et son contenu, puis il donne la traduction et le texte syriaque de l'Evangile des douze Apôtres et des apocalypses qui l'accompagnent. Le manuscrit a dû être écrit à Edesse vers le milieu du VIIIe siècle et il semble bien que le contenu était à peu près de la même époque. Cet Evangile qui ne paraît avoir rien de

(1) *The Gospel of the twelve Apostles together with the Apocalypses of each one of them* edited from the Syriac Ms. by J. RENDEL HARRIS; in-8, 39-23 pages. Cambridge, University Press, 1900. 6 fr.

commun avec l'Evangile des douze Apôtres, dont nous ont parlé Origène et Epiphane, semble avoir été ainsi appelé parce qu'il s'occupait principalement des douze Apôtres. Il résume rapidement l'histoire de Notre-Seigneur, telle que nous la racontent les Evangiles canoniques et dans ce cadre il dit tout ce qu'il sait des Apôtres. Sur eux il a des idées particulières, dont nous ne connaissons pas l'origine certaine. Chacun d'eux, issu d'une des douze tribus d'Israël, reçut le jour de la Pentecôte, par l'effusion du Saint-Esprit le don de la langue du pays qu'il devait évangéliser. En conformité avec une tradition syrienne l'Evangile des douze Apôtres date l'incarnation de la 309e année d'Alexandre, fils de Philippe le Macédonien. A remarquer enfin les ressemblances entre cet Evangile et le Testament de Notre-Seigneur publié l'année dernière par Mgr Rahmani.

E. JACQUIER.



A M. IVAN FLACHAT

AU RETOUR DU CALVAIRE

MARIE
JEAN
MARIE-MADELEINE
MARTHE

La scène se passe à Jérusalem, dans la maison de la sainte Vierge. — A gauche un siège. Au fond, à droite, une table avec une coupe et quelques pains azymes.

SCÈNE I

MARTHE PUIS JEAN

Marthe assise et obsédée par une pensée douloureuse s'est levée soudain à l'arrivée du disciple et semble l'interroger d'un regard anxieux.

JEAN arrivant, très pâle

Il est mort...

MARTHE

Il est mort! Oh! que deviendrons-nous?
Nous ne reverrons plus le Bien-Aimé si doux
Qui nourrissait les siens du miel de sa parole,

Qui s'avançait portant au front une auréole,
Bénissant la misère et les infirmités!
Pourquoi donc est-il mort et nous a-t-il quittés?
A qui donc irons-nous? Et quelles mains divines
Guériront maintenant nos cœurs blessés d'épines?

JEAN

Il n'est plus là! Mon âme en est triste à jamais.
Et cependant je crois, j'adore et me soumets,
Puisqu'il est mort en Dieu qui saura bien survivre,
Mort en triomphateur qui rachète et délivre;
Puisqu'il fallait enfin que le mal fût guéri
Et qu'un bourreau clouât le Juste au pilori.
Je pleure... mais non point sur ma douleur amère
Ni sur le christ Jésus...

MARTHE

Sur qui donc?

JEAN

Sur sa mère,
Cette vierge si pure et si sainte que tous
S'écartent sur sa route et tombent à genoux;
Vrai chef-d'œuvre des cieux et trésor qui recèle
Dans un cœur virginal une âme maternelle.
Qui dira maintenant ce mortel désespoir
Et le plus sombre deuil que la terre ait pu voir!
Cette femme, qui fut entre toutes bénie,
A suivi, de ses yeux de mère, l'agonie
De l'Enfant, caressé jadis entre ses bras,
Qu'on clouait tout à l'heure entre deux scélérats.
Elle arrive!... O Jésus, témoin de nos épreuves,
Toi dont la voix souvent rendit leurs fils aux veuves,
Quels sont les mots d'amour qu'il faut dire en ce lieu
Afin de consoler celle qui pleure un Dieu?

SCÈNE II

LES MEMES. — MARIE s'avançant soutenue aux bras de M. MADELEINE.

MARIE se laisse tomber sur le siège et dans un morne abattement :

O vous tous qui passez, voyez! et veuillez dire
S'il est une douleur égale à mon martyre!

JEAN tombant à ses genoux avec MARTHE et M. MADELEINE

Pleurez, Mère, pleurez, car les anges pieux
Recueillent pour le ciel les larmes de vos yeux;
Pleurez, car les bourreaux sur le bois du Calvaire
Ont mis le corps du Fils et le cœur de la Mère;
Pleurez, car des enfants des hommes le plus beau
Sera couché demain dans la nuit du tombeau;
Et la voix qui savait consoler chaque plainte
Dans un grand cri de mort sur la croix s'est éteinte.

MARTHE

Oh! comme nous l'aimions le Maître fort et doux,
Marie; et c'est pourquoi nous pleurons avec vous.

M. MADELEINE

Les séraphins pleuraient derrière les nuées...
Et le Christ, sous les coups de fouet, sous les huées,
Livide, gravissait le morne escarpement.
Le peuple ingrat, Judas traître, Pierre qui ment,
La croix sur son épaule et sur son front l'épine
Le navraient dans son cœur et dans sa chair divine.
Mais, pâle, il s'avançait levant parfois ses yeux
Où se mirait l'azur insondable des cieux;
Il montait, bénissant la mort réparatrice
Qui doit immoler Dieu pour que l'homme guérisse,
Et pour que le ciel s'ouvre, ainsi qu'il est écrit.
Mais soudain l'avenir, aux yeux de Jésus-Christ,

Apparaît, comme un livre étale un feuillet sombre :
L'homme va se ruer vers les péchés sans nombre !...
Et le vol effaré des siècles qui viendront,
Désolant sa pensée et souffletant son front,
Irrite tellement la douleur qui le tue
Qu'une noire langueur sur Lui s'est abattue ;
L'immense effarement se lit dans ses yeux doux ;
Son front penche, son corps chancelle, ses genoux
Fléchissent ; Jésus-Christ pâle comme un suaire
S'abat, — tel un défunt croûle dans l'ossuaire. —
Et les anges, cachant leur face dans leur main,
Pleuraient un Dieu tombé sur le bord du chemin.

JEAN

Inconsolable, en proie aux mornes épouvantes,
La mère a vu son Fils gravir le long des pentes.
Pas une plainte, pas un sanglot, pas un cri
N'a jailli de ce cœur défaillant et meurtri ;
Mais l'atroce douleur, que le silence avive,
Cruelle comme un fer rouge sur la chair vive,
Fait briller une fièvre ardente dans ses yeux.
Et Jésus passe alors, courbé, silencieux ;
Son front saigne ; ses pieds trébuchent aux ornières ;
La hurlante cohue insulte ; les lanières
Sur l'Agneau résigné s'abattent en sifflant ;
Et la Vierge et son Fils, dans un regard très lent,
Ont bu l'affreux martyre à cette coupe amère
Qui mêle aux pleurs d'un Dieu les larmes d'une mère.

MARTHE

Oh ! comme il a souffert sans plainte, sans courroux,
Marie ! Et c'est pourquoi nous pleurons avec vous.

MARIE

O vous tous qui passez, voyez ! et veuillez dire
S'il est une douleur égale à mon martyre !

JEAN

Qu'il doit saigner ce cœur de sept glaives blessé
En songeant à l'Enfant que vous avez laissé !

Comme ils l'ont torturé, pauvre mère dolente!
Comme les fouets noueux coupaient sa chair sanglante!
Ils l'ont conduit ainsi qu'on mène une brebis;
A coups de lance ils ont déchiré ses habits;
Des infâmes venaient lui cracher au visage,
Et le peuple imbécile attendait au passage
Pour lui jeter l'insulte ou l'accabler de coups.
Et le Sauveur marchait se heurtant aux cailloux,
La tête languissante et de sueur baignée.
Vous avez entendu le bruit de la cognée,
Qui préparait le bois des lugubres poteaux;
Et c'était votre cœur que clouaient les marteaux.
Oh! qui dira le deuil qui vous entra dans l'âme
Quand vous le vîtes, là, tué comme un infâme,
Blême et dans un suprême effort, vers l'infini
Jetant son triste appel : *Lamma Sabachtani!*

MARIE

O vous tous qui passez, voyez! et veuillez dire
S'il est une douleur égale à mon martyre!

JEAN

Son cœur était si grand!

MARTHE

Son cœur était si bon!

JEAN

Il était l'innocence.

M. MADELEINE

Il était le pardon.

JEAN

Il passait à travers les champs de Galilée
Et toute âpre douleur se trouvait consolée;
Si le trépas venait rôder près d'un chevet,
A la voix du Sauveur, le mourant se levait;
Et les muets criaient : « Jésus! » sur son passage,

Les aveugles voyaient, le fou devenait sage;
Car tout était guéri quand il avait touché
La lèpre de la chair ou celle du péché.

M. MADELEINE

Il est mort, le Sauveur qui rendait, sur sa route,
La joie au cœur brisé, l'espoir au cœur qui doute,
A la veuve son fils, sa mère à l'orphelin...
Pleurez le Dieu couché dans son linceul de lin !

MARIE

O vous tous qui passez, voyez ! et veuillez dire
S'il est une douleur égale à mon martyre !

JEAN

Maintenant, ô Marie, espoir ! ne pleure plus :
Il n'est pas mort le Maître aimé, le doux Jésus ;
Le Dieu très fort qui fut aussi ton Fils très tendre
Son disciple chéri, Mère, va te le rendre.

Il va vers la table où se trouvent la coupe pleine de vin et le pain azyme; puis se tournant vers Marie et comme transfiguré dans la splendeur de son sacerdoce :

C'est Jésus et non plus un homme que tu vois ;
Regarde : c'est son prêtre ; écoute : c'est sa voix...
Jésus le bon pasteur, la veille du martyre
Après avoir aimé les siens jusqu'au délire,
Tendre comme une mère et puissant comme un Dieu,
Pour dernier testament et pour suprême adieu,
Pleurant de nous laisser orphelins — ô mystère ! —
Nous dit : « Je veux rester avec vous sur la terre. »
Il prit alors du pain et du vin en disant :
« Mangez, voici ma chair : buvez, voici mon sang ;
Et pour que les humains puissent manger et boire
Faites ce que j'ai fait, prêtres, en ma mémoire. »
O Mère, à mon appel, ce vin n'est plus du vin ;
Ce pain se transfigure et c'est l'Agneau divin.
Le grand Crucifié, que la croix salutaire
Elève entre les cieux désarmés et la terre,
Son prêtre va le rendre à ton amour fervent :
Voici l'âme et le corps du Dieu toujours vivant !

La Sainte Vierge tombe à genoux et reçoit la communion de la main du disciple bien-aimé. — On entend alors la

VOIX DE JÉSUS

O ma Mère, c'est moi qui visite votre âme.
C'est Jésus votre fils ; le reconnaissez-vous ?
Je viens à vos douleurs apporter le dictame
Je viens à votre deuil rendre l'espoir si doux :
O ma Mère, c'est moi, me reconnaissez-vous ?

MARIE

Votre nom soit chanté, votre main soit bénie,
Seigneur, qui visitez mon âme à l'agonie !

VOIX DE JÉSUS

Comme vous le berciez jadis entre vos bras,
Comme vous l'endormiez dans la tiédeur des langes,
Ouvrez, au Dieu qui vient sous le froment des anges,
L'abri de votre cœur, pour lui parler tout bas,
Comme vous l'endormiez jadis entre vos bras.

MARIE

Votre nom soit chanté, votre main soit bénie,
Seigneur, qui visitez mon âme à l'agonie !

VOIX DE JÉSUS

Si je ne suis plus là d'autres fils vous sont nés ;
Pour l'Enfant disparu, l'Humanité vous reste.
Etendez vos deux mains sur la tribu céleste
Des pauvres, des souffrants et des abandonnés :
Pour l'Enfant disparu, d'autres fils vous sont nés.

JEAN

Oui les siècles futurs te nommeront leur mère.
Les petits orphelins sans abri sur la terre,
Les humbles qui naîtront délaissés parmi nous,
Sainte Pitié, seront bercés sur tes genoux.
A toi les opprimés tout meurtris de leur chaîne,
Les vaillants qui pour Dieu tomberont dans l'arène,
Les vierges, ces beaux lis, au parfum précieux
Qui montent de la terre et fleurissent aux cieux,

Les prêtres, et tous ceux qui, colombes fidèles,
Vers Jésus souriant iront à tire d'ailes ?
A toi Jérusalem, la nouvelle cité
Debout dans ses remparts et son éternité,
Et les tribus du ciel et les moissons humaines
Qui frémiront aux vents des époques prochaines.
J'entends toutes ces voix monter de l'avenir,
Te dire bienheureuse, ô Mère, et te bénir !
Ouvre tes bras tout grands aux familles futures
Qui viendront à genoux te montrer leurs blessures
Ou parler à ton cœur du Dieu qui l'a quitté.

Il tombe à genoux.

MARIE le relevant et le baisant au front :

J'embrasse en toi, mon fils, toute l'Humanité.

A. ROCHETTE.



BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque patrologique publiée par Ulysse CHEVALIER. — Tome I, Apringius de Béja, son *Commentaire de l'Apocalypse*, écrit sous Theudis, roi des Visigoths (531-548), publié, pour la première fois, d'après le manuscrit de l'Université de Copenhague, par dom Marius FÉROTIN, bénédictin de la Congrégation de Solesmes, prieuré de Farnborough; avec 2 pl. en photogravure. Paris, A. Picard, 1900, in-8, XXIV-90 pages.

L'éminent professeur de nos Facultés catholiques, M. U. Chevalier, avait fondé, il y a quelques années, une *Bibliothèque liturgique* qui compte déjà sept volumes. Or, par une puissance de travail qu'on rencontre rarement, il vient courageusement de commencer une *Bibliothèque patrologique* destinée, sans doute, à un égal succès. Le premier ouvrage admis à y prendre part est celui qu'annonce le titre ci-dessus reproduit. Au VIe siècle vivait à Béja (Portugal) un évêque estimé par sa science et sa vertu. Se trouvant au milieu des Ariens, sous la domination d'un roi hérétique, Apringius n'a su que s'attirer les éloges des écrivains postérieurs. Son commentaire sur l'Apocalypse méritait vraiment d'être publié car, dit Isidore de Séville, il est bien meilleur que ceux qui ont été écrits avant lui.

En outre, ce texte est inédit. Comme on pourrait s'étonner de ce fait, dom Férotin fait remarquer que les exemplaires manuscrits de cet ouvrage furent toujours rares. Au VIIe siècle saint Braulion, évêque de Sarragosse, le faisait rechercher en vain; au VIIIe siècle, plus heureux, le vénérable Beatus, abbé de Saint-Martin de Liébana, en possédait un exemplaire et s'en servait pour composer à son tour un long et indigeste commentaire. Enfin, au XVIIe siècle, un bénédictin de Séville, Luis de

Sanllorente faisait faire une copie du texte d'Apringius et se préparait même à l'éditer.

Dom Férotin a rencontré, dans d'anciens inventaires, la mention de manuscrits du Commentaire d'Apringius : un qui se trouvait en 882, à Oviédo, le second, en 919, à Astorga; ces exemplaires ayant disparu, on peut vraiment affirmer que le codex de Copenhague est unique. Celui-ci contient la note suivante : « *Barcinone descriptus est liber iste, ex alio vetustiore manu exarato* (corrigez : *exaratus*) *anno MXXXXII.* » Au xvie siècle il se trouvait aux mains du savant Arias Montanus qui y apposait sa signature. Celui-ci légua à la bibliothèque de Saint-Laurent de l'Escurial ce codex qui n'y resta pas longtemps, puisqu'en 1680, il était devenu la propriété d'un Danois, Holger Parsberg. De là il passa aux mains de l'érudit Arnas Magnœus qui en fit don à l'Université de Copenhague. C'est là qne dom Férotin a retrouvé ce texte inédit qu'il faut lui savoir gré d'avoir publié.

Souhaitons que la *Bibliothèque liturgique* s'enrichisse promptement d'un deuxième et d'autres volumes, car, d'une part, les textes patristiques inédits ne sont pas aussi rares qu'on semblerait le croire, et, d'autre part, ces publications qui font grand honneur à leurs éditeurs, sont accueillies avec reconnaissance par le monde savant. J.-B. MARTIN.

Saint Antoine de Padoue (1195-1231), par M. l'abbé LEPITRE, docteur ès lettres, professeur à l'Université catholique de Lyon, 1901, 1 vol. in-16 de VIII-209 pages. Paris, Victor Lecoffre, 2 fr.

Dans la collection « les Saints » que publie l'éditeur bien connu, M. Victor Lecoffre, nous trouvons des monographies de genres bien différents. Parfois, l'auteur se borne à bien résumer et à mettre à la portée du grand public la physionomie d'un saint. Ceci arrive quand il possède des documents très nombreux et assez certains pour n'avoir rien à craindre de la critique historique. Mais parfois aussi, il se trouve en présence d'un bienheureux qui n'a jamais été sérieusement étudié. Alors, il ne lui suffit plus de faire œuvre de psychologue : il faut qu'il reprenne l'édifice par la base, et qu'il le bâtisse sur nouveaux frais. Tel était le cas pour saint Antoine de Padoue. Les monographies qui lui ont été consacrées dans notre siècle, sont au-dessous du médiocre, et aucune d'elles ne répond aux justes exi-

gences de l'hagiographie contemporaine. Ceux qui les ont composées, n'ont pas pris la peine de remonter aux sources, et les derniers venus se sont bornés à résumer ou bien à agrémenter les travaux de leurs prédécesseurs. Nos lecteurs se rappellent peut-être l'audacieuse mystification dont une librairie religieuse a été la victime, en acceptant de Marcel Dhanys une vie du saint composée soi-disant par un de ses compagnons, le B. Luc de Belludi. Mais, sans montrer un pareil mépris des devoirs de l'historien, nous pouvons dire que les récents biographes de saint Antoine ne l'ont pas étudié comme il le méritait.

M. l'abbé Lepitre, professeur à l'Université catholique de Lyon, s'est dit qu'il ferait cette vie dont on sentait le besoin : à force de patience et de recherches, il en est venu à bout. Il a discuté l'âge, la valeur et l'autorité des documents qu'il a pu rencontrer : en confrontant ces témoins et en les rapprochant, il est arrivé à nous donner un saint Antoine de Padoue historique, et non plus légendaire. Sans doute, il a dû supprimer bien des faits inventés comme à plaisir, trois ou quatre cents ans après la mort du bienheureux, parfois même en plein XIXe siècle. Un excellent religieux n'a-t-il pas imaginé, il y a quelque six ans, qu'Antoine devait être l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ?* Comme le dit si bien M. Lepitre, « la figure du saint n'apparaît pas dans notre livre avec tout le relief que nous aurions voulu lui donner... Telle que nous l'avons dégagée, elle ressemble assez à ces fresques du moyen âge que des remaniements successifs avaient dénaturées, et que des grattages faits avec précaution ont rendues à leur simplicité et à leur vérité primitives... » Mais nous avons du moins ici une œuvre irréprochable au point de vue de la critique historique.

Elle est d'ailleurs plus vivante que nos lecteurs ne pourraient le soupçonner, après ce que nous venons de dire. Les sources ignorées ou peu connues où il a puisé, lui ont permis de donner des renseignements très précieux et parfois très pittoresques sur les temps ou les milieux où saint Antoine a vécu. Il nous fait connaître, par exemple, ce monastère de Coïmbre où le bienheureux a mené pendant huit ans la vie de chanoine régulier, et, en rappelant que saint Bernard avait été en relations amicales avec cette maison religieuse, il explique un trait du caractère d'Antoine. Car, à tout prendre, celui-ci ressemble beaucoup plus par les idées et les sentiments à l'abbe de Clairvaux qu'au *Poverello* d'Assise.

De plus, M. Lepitre, en faisant le départ des sermons réputés authentiques et de ceux qui ne le sont pas, nous a donné une idée de la prédication de leur auteur. Nous y constatons combien elle différait de celle de saint François. A ce propos, M. Paul Sabatier fait la réflexion suivante : « Avec saint Antoine de Padoue, la chute est immense... » M. Lepitre répond avec raison : « Nous ne voyons pas ici une chute, mais une évolution nécessaire... », et nous estimons que c'est lui qui est dans le vrai. Au surplus, dans un prologue dont le sympathique biographe nous cite le passage essentiel, saint Antoine avoue qu'il a adopté son genre de prédication dans le but de faire du bien aux âmes. Le goût de son temps n'était pas parfait sans doute ; mais il a mieux aimé s'y conformer que de voir diminuer le nombre de ses auditeurs. De là, ces étymologies aussi hardies qu'ingénieuses, que nous rencontrons si souvent dans son livre; de là ces comparaisons empruntées à l'histoire naturelle, qui aboutissaient toujours à des conclusions morales ou au moins à une allégorie mystique. Parmi les fragments cités par M. Lépitre, qu'il nous soit permis de reproduire le suivant, tiré d'un sermon pour la fête de Noël. « Le printemps, dit-il, a reçu son nom de ce qu'il est vert. (*Ver dictum quod viret*). Alors, en effet, la terre est revêtue de plantes variées, et émaillée de fleurs ; l'air redevient clément, les oiseaux modulent leur chant, et tout semble nous sourire. Nous vous rendons grâce, ô Père saint, de ce qu'au milieu de l'hiver et de la froidure, vous avez fait pour nous le printemps. En effet, dans cette naissance de votre Fils béni, Jésus, que nous fêtons au milieu de l'hiver et des frimas, vous nous avez donné une saison printanière et tout aimable. Aujourd'hui la Vierge, cette terre bénie des bénédictions de Dieu, a produit une herbe verdoyante, la nourriture des pénitents, c'est-à-dire le Fils de Dieu. Aujourd'hui, cette terre est ornée de fleurs du rosier et des lis du vallon. Aujourd'hui les anges modulent : gloire à Dieu dans les hauteurs. Aujourd'hui reparaît sur la-terre la tranquillité que donne la paix. Que dirai-je encore? Tout sourit, tout réjouit. C'est pour cela que l'ange a dit en ce jour aux bergers : Voici que je vous annonce la joie... »

Malheureusement, les développements de ce genre sont rares dans les œuvres qui paraissent pouvoir être attribuées au saint. Si d'ailleurs l'étymologie que nous avons reproduite étonne nos lecteurs, nous pouvons dire qu'il y en a beaucoup de ce genre

dans les sermons dont nous parlons. Parmi celles que rappelle M. Lepitre, citons seulement celle-ci : « *Vultus dictus, quod per eum animi voluntas ostenditur...* » Mais l'érudit professeur nous fait observer qu'il en allait ainsi au moyen âge, même chez les auteurs les plus grands, et que saint Thomas d'Aquin fait dériver *lapis* de *lædere pedem.* Il ajoute encore qu'en plein XIXe siècle, il y a eu des esprits cultivés pour admettre l'explication suivante : *cadaver — caro data vermibus.*

Nous nous sommes laissé aller au plaisir de reproduire quelques détails d'un livre qui en renferme tant, et de si précieux. Nous n'avons plus que le temps de résumer l'impression générale qui nous est restée de sa lecture.

Cette monographie est une œuvre importante, que l'on devra désormais consulter quand on voudra faire la vie de saint Antoine. Elle est sincère, en ce sens que l'auteur n'a jamais rien affirmé sans preuves; mais elle est équitable, parce qu'il n'a rien rejeté témérairement, et qu'il a rappelé toutes les hypothèses émises par ses devanciers, en notant leur degré de crédibilité. Elle est pleine d'intérêt : pour ne pas effrayer le grand public, le biographe a rejeté dans les notes, ou renvoyé aux deux appendices de la fin, la plupart de ses discussions critiques ou de ses remarques érudites. Ecrite d'un style élégant, mais sans prétention, elle se lit avec un vrai plaisir. Et nous adhérons complétement à la conclusion du sympathique auteur, quand il nous dit : « Nous avons la confiance d'avoir travaillé à la gloire de saint Antoine, en le montrant, non pas dans le mirage de la légende, mais dans la vérité de l'histoire. » R. PARAYRE.

Diplomate et Soldat : Mgr Casanelli d'Istria, évêque d'Ajaccio (1794-1869), par le R. P. Th. OTOLAN, lauréat de l'Institut catholique de Paris, membre de l'Académie de Saint-Raymond de Pennafort et de la Société astronomique de France. — 2 vol. in-8° de 440 et de 480 pages, avec portrait. Prix : 8 fr. *franco en gare*, 8 fr. 60. — Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris.

Ce livre est-il un roman sensationnel ou une histoire vraie ? Les scènes dramatiques et les péripéties extraordinaires qui s'y succèdent feraient croire, parfois, qu'il a été composé à plaisir et dans le but unique de piquer la curiosité du lecteur. Comment douter, cependant, de la véracité des faits, puisque, pour les décrire, l'auteur a mis longtemps à contribution les archives des administrations publiques : évêché, préfecture et ministère ?

Le long épiscopat de Mgr Casanelli d'Istria ne ressemble à aucun autre, et mérite d'être placé dans un rang à part. Il fut évêque, mais évêque en Corse, au milieu du XIXe siècle et jusqu'à la fin du second Empire. Il faut lire ce volume, pour se faire une idée des luttes de tout genre qu'il eut à soutenir pendant trente-six ans ; seul un Hildebrand pouvait en sortir vainqueur.

Dans ces pages, on trouve peintes sur le vif les mœurs corses, si curieuses et parfois si terribles. A la suite de l'apôtre-soldat, on parcourt ce pays si accidenté, beau comme l'Italie, majestueux comme la Suisse, et vers lequel les touristes accourent chaque année, en troupes nombreuses ; on assiste aux drames des implacables *vendetta* de cette époque ; on entend les *voceri*, ces lugubres chants de la mort ; on voit défiler les bandits, devenus légendaires depuis, mais organisés alors en bandes redoutables, armant les uns contre les autres des villages entiers et toujours en guerre contre la gendarmerie, contre les juges, contre le clergé, contre l'évêque lui-même ; et l'on admire cet évêque qui, malgré le danger, ne cesse de parcourir les maquis pour pacifier les populations, et ne s'arrête que lorsqu'il a réussi, là où les généraux et les magistrats s'étaient déclarés impuissants.

N'y aurait-il pas d'autres chapitres, le lecteur ne regretterait pas l'acquisition de cet ouvrage. Mais que de détails peu connus et du plus vif intérêt sur les personnages les plus hauts placés dans l'Eglise et dans l'Etat !...

Romain par son éducation et son long séjour dans la Ville éternelle, Mgr Casanelli d'Istria fut l'ami personnel des papes Pie VIII et Grégoire XVI, à l'élection desquels il avait fortement contribué. Il avait joué dans deux conclaves un rôle des plus importants ; et l'auteur, grâce aux documents particuliers mis à sa disposition, a pu écrire sur ces conclaves des pages instructives et inédites qu'on lira volontiers.

Condisciple de la plupart des cardinaux les plus en vue sous les deux pontificats de Grégoire XVI et de Pie IX, Mgr Casanelli d'Istria avait connu, dans sa jeunesse, la mère de Napoléon Ier, alors retirée à Rome, et s'était lié avec tous les princes de la famille Bonaparte, entre autres avec celui qui devint Napoléon III. De là, dans sa correspondance confidentielle, tant de détails qui éclairent d'un jour nouveau toute l'histoire du second Empire. Pour défendre le pouvoir temporel du Pape, l'évêque dut lutter contre l'empereur autrefois son ami : ce fut

l'occasion d'une *vendetta* princière, sans trêve et sans merci, et qui n'est pas l'une des moins extraordinaires de celles dont ce livre contient le palpitant récit.

Le Père Didon, *Pages d'histoire contemporaine*, par A. de Coulanges; 1 vol in-8 avec portrait, prix : 4 fr., *franco*, 4 fr. 50. — Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris.

Il n'est guère de vie capable d'exciter un intérêt aussi profond et aussi universel que celle du Père Didon. Entré à seize ans au noviciat des Dominicains, il se prépara pendant dix ans à l'apostolat de la parole; cet apostolat dura ensuite quinze ans, de 1865 à 1880, Nancy, Marseille, Paris, surtout, l'entendent et l'applaudissent. Il s'interrompt pour suivre nos armées en qualité d'aumônier pendant l' « Année Terrible »; puis il parcourt la France en prononçant pour la libération du territoire, des discours enflammés du plus pur patriotisme. Puis viennent les années où la controverse s'agite autour de lui, les conférences de la Trinité sur le divorce, le Carême de Saint-Philippe-du-Roule qui parut briser brusquement cette étonnante carrière. C'est alors le rocher de Corbara, l'exil supporté avec la discipline muette du soldat, le retour silencieux dans ce Paris qu'il avait vu assiéger sa chaire; c'est le voyage en Allemagne d'où est sorti ce livre tant discuté: « *Les Allemands* »; c'est le voyage en Palestine où fut médité ce grand ouvrage d'apologétique qui obtint un succès si prodigieux « *Jésus-Christ* ». Cette vie cachée dure de 1880 à 1890. — Pendant les dix années suivantes, le Père Didon dirige le collège d'Arcueil, sans cesser, dans ce rôle d'éducateur, d'attirer les regards du public. Enfin, c'est la brusque mort qui l'enlève en pleine vigueur, au mois de mars 1900.

On trouvera dans ce livre un récit fidèle et authentique, une critique éclairée et impartiale des idées et des actes, avec des documents du plus haut intérêt. C'est une lecture pasionnante au plus haut degré: cette existence est un drame dont on ne peut détourner les yeux avant qu'il soit achevé. La forme littéraire est d'une beauté et d'une élévation extraordinaires; c'est l'œuvre d'un maître écrivain qui a su mettre en relief, avec un art puissant, toutes les parties de cette vie tour à tour paisible et agitée.

La Mère du duc d'Enghien (1750-1822), par le comte Ducos. 1 vol. in-8 de II-442 pp. avec portrait. Paris, Plon, 1900.

Peu connue jusqu'à ce jour était la figure de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon. Pour la remettre en lumière, M. le comte Ducos ne s'est pas contenté des publications historiques données de son temps et depuis. Il a recouru aux ouvrages spéciaux de M. Matter sur *Saint-Martin, le philosophe inconnu*, de du Potet sur le *Propagateur du magnétisme*, de M. Bonhomme sur le *Dernier abbé de cour* — et aux sources manuscrites qui ont servi à établir ces divers travaux. Enfin, l'auteur a consulté à loisir les archives de la famille de Roquefeuil, et il a entre les mains vingt-huit lettres inédites de la duchesse de Bourbon, relatives à la période de la Restauration. — Voilà, certes, plus d'inédit qu'il n'en faut pour attirer le lecteur le plus récalcitrant.

Avouerai-je toutefois que le livre du comte Ducos laisse, malgré cela, une impression étrange, et que tant de révélations ne suffisent pas toujours à soutenir l'intérêt? Il serait injuste d'en rejeter la faute sur l'auteur, à qui l'on ne saurait reprocher qu'un peu trop de goût pour le style tendu et précieux. (Il appelle, par exemple, Mlle de Condé, la « liliale sœur des vierges de Sion »; ailleurs, il nous représente le comte d'Artois échappant à la férocité des scélérats qui désirent « en l'égorgeant, *humer l'odeur du sang de saint Louis.* » Voir aussi le livre *passion*, notamment pages 155-156, où il est évident que l'auteur ne parle pas le langage sévère de l'histoire). — Mais la vie elle-même de la princesse manque d'unité et parfois de dignité, et je ne sais trop si c'est un service qu'on a rendu à sa mémoire de la raconter par le menu. Quelle ironie amère dans ce titre : *la Mère du duc d'Enghien*, quand on songe aux pages où elle s'abaisse jusqu'à prier, à supplier Bonaparte. La mère de la victime aux genoux du bourreau, ce spectacle est fait pour déplaire : il semble avoir étonné Napoléon lui-même. Quant au goût de la princesse pour le merveilleux, mis à la mode par Mesmer, et à sa correspondance avec Ruffin ou le *Bon Ange*, il y avait là sans doute un trait de mœurs à noter dans un article de revue. Etait-ce une raison de s'attarder dans un livre à peindre la duchesse comme une « mystique »? Les mystiques véritables auraient quelque droit de se plaindre de cette comparaison. C. B.

Nos missionnaires patriotes et savants, par A.-A. Fauvel, ancien officier des Douanes chinoises, officier de l'Instruction publique. 1 vol. in-12 de 156 pages. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Dans ce volume, M. Fauvel étudie l'action de nos missionnaires uniquement au point de vue politique et scientifique, laissant aux revues religieuses spéciales le soin de faire connaître les résultats de leur prédication.

Il montre comment dans tous les pays du monde et particulièrement en Chine, au Japon, aux Indes, à Madagascar, les Pères Lazaristes, rivalisant d'activité avec les Pères de la Compagnie de Jésus, des Missions Etrangères et autres missionnaires, ont devancé nos consuls et contribuent maintenant encore à gagner les indigènes à la cause française.

Il passe ensuite en revue les différents services rendus à la science par nos religieux : il signale principalement les travaux des Jésuites et des Assomptionnistes en Asie Mineure, des Dominicains en Palestine, des Jésuites, des Lazaristes et des Pères des Missions Etrangères en Chine, des Pères du Saint-Esprit en Afrique, etc....

L'ouvrage de M. Fauvel est donc très documenté et prouve d'une façon certaine que non seulement nos missionnaires sont de dévoués propagateurs de la religion catholique, mais encore de précieux auxiliaires de la France. Partout ils sont les dignes représentants de notre pays, et ils méritent d'être protégés et soutenus.

Le Positivisme Chrétien, par André Godard. 1 beau vol. in-8, prix : 5 fr., franco : 5 fr. 50. Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris.

Les raisons de l'incrédulité actuelle sont complexes. Objections du matérialisme, du transformisme, du spiritisme, de l'exégèse allemande et de la théorie générale des religions, tout concourt à entraver la conversion non seulement des intellectuels, mais de la masse des esprits, atteinte par les sophismes de la vulgarisation scientifique. Et il faut chercher les réponses dans dix traités catholiques différents. Combien d'hommes n'en ont ni le temps ni l'occasion! Pour ceux-là, M. André Godard, que sa propre conversion a définitivement arraché à la littérature mondaine, vient d'écrire le livre qu'il aurait souhaité rencontrer

pour lui-même au début de son évolution vers la vérité. Il juge d'ailleurs que « l'heure a sonné pour l'apologétique d'entrer « dans la voie indiquée par de Maistre et le P. Gratry, et de « retourner contre les négateurs l'artillerie des sciences. Il fau- « dra appliquer largement la méthode inductive; chercher dans « l'expérience les lois morales de l'option et de l'effort, bases « du spiritualisme; scruter certains phénomènes surnormaux « qu'on a tenté d'opposer au dogme et qui le confirment; recon- « naître que toutes les lois du monde psychique ne reçoivent « que dans le Christianisme leur plénitude et leur explication; « constater enfin qu'il n'a jamais existé qu'une seule religion, « dont les théogonies païennes furent des dérivations ».

M. André Godard a traité plus à fond certaines questions, par exemple les sommeils de l'âme, le monogénisme, l'hypothèse darwinienne, le miracle et les phénomènes surnormaux, les vérités contenues dans le mythisme antique, dans l'ésotérisme et le culte des morts; le rapport du baalisme avec la religion ophique; la Révélation primitive, les prophéties, le rapport de l'égyptologie et les sciences naturelles avec le Pentateuque.

Le *Positivisme Chrétien* constitue un excellent « *abécédaire* » mettre aux mains de l'incroyant en quête de certitude religieuse.

Histoire abrégée de la musique et des musiciens, par Mlle Laure Collin, 8e édition, avec 4 portraits à l'eau-forte de M. Louis Muller. 1 vol. in-12, br., 3.50. Paris, librairie Ch. Delagrave.

Tout autre est l'Histoire de la musique et des musiciens de Mlle L. Collin, dont une huitième édition a été publiée par la librairie Delagrave. Ce n'est pas de la critique, mais de l'histoire que l'auteur a voulu faire, et encore son ouvrage est-il plutôt un recueil de biographies de musiciens qu'une histoire de la musique. Il débute par un court aperçu sur le développement de la musique dans l'antiquité et aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Il passe assez rapidement sur le moyen-âge et, quand il arrive aux musiciens des temps modernes il les range en quatre écoles : l'école flamande, l'école italienne, l'école allemande, l'école française, mais sans dire quels sont les principes et les tendances de chacune et le caractère des œuvres qu'elle a produites ; il semble que la nationalité des compositeurs, plutôt que leur genre, soit souvent le criterium de cette classification. Dans

cet ouvrage, une large part — quelquefois même excessive à l'égard de musiciens de moindre valeur — est faite à la louange; mais je regrette cependant la dureté du jugement sur R. Schumann, un grand génie, un novateur original qui a eu le mérite de traduire merveilleusement la poésie rêveuse et passionnée et les aspirations inquiètes de son âme. Presque rien sur R. Wagner, et pourtant c'est bien un maître qui a révolutionné l'art musical. Je crains qu'il n'y ait quelquefois dans le livre de Mlle Collin disproportion entre l'importance de l'article et la valeur du musicien auquel il est consacré.

En ce qui concerne les musiciens célèbres dont le temps a déjà confirmé les œuvres et la gloire, il renferme une foule de détails intéressants à connaître, et sur les compositeurs anciens ou peu connus nous y trouvons bien des renseignements que nous serions embarrassés d'aller chercher ailleurs, si ce n'est dans des ouvrges très spéciaux. Mlle Collin nous apprend, par exemple, que c'est Ockenheim, de Saint-Quentin (1420-1512), qui est l'inventeur de la *fugue* et du *contrepoint artificiel* ; que Vincenzo Galilei, le père du célèbre Galilée, a été l'un des premiers créateurs du drame musical, en entremêlant les tragédies de récits lyriques à une voix accompagnée d'instruments à cordes; que le cardinal Ximenès s'occupait de musique et qu'il restaura en Espagne l'office mozarabique ; qu'un certain Constant Porta, de Crémone, imagina le contrepoint inverse et écrivit des motets que l'on peut lire également dans les deux sens de la page. Le livre de Mlle L. Collin est, en somme, un bon ouvrage de vulgarisation; aujourd'hui que la curiosité musicale est particulièrement développée, que l'on revient avec plaisir aux pièces anciennes, bien des musiciens seront heureux d'y apprendre quelque chose sur les maîtres dont les œuvres figurent aux programmes de nos concerts. J. B.

Sainte Gertaude (1256 (?)-1303), par Gabriel Ledos, archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. 1901. Paris, librairie Victor Lecoffre. (Fait partie de la collection « les Saints »). 1 vol. in-16 de IV-208 pp.

C'est une tâche bien attrayante que celle d'écrire la vie de sainte Gertrude, et quiconque a rencontré l'admirable voyante en parcourant les annales du moyen-âge, se sent attiré à en redire la radieuse et sévère beauté. Nous serions donc tenté de porter envie à M. Gabriel Ledos, auquel cette tâche a été confié, si

d'autre part nous n'étions enchantés de voir avec quel succès il s'en est acquitté.

La religieuse cistercienne de Helfta est une mystique. Or, il y a de nos jours des écrivains qui s'occupent volontiers de ce qu'ils appellent la mystique, en confondant sous cette appellation les connaissances les plus étranges et souvent les plus discordantes. Dans tous les cas, la mystique qu'ils professent n'est pas celle de l'Eglise. Ignorant la théologie et même parfois les notions les plus élémentaires du catéchisme, comment pourraient ils comprendre les voies extraordinaires par lesquelles Dieu conduit certaines âmes ? Sans vouloir contrister des écrivains encore vivants et dont nous tairons les noms, nous signalerons l'étrange publication que Mæterlinck a faite de Rusbroeck l'Admirable, et nous demanderons si c'est ainsi qu'on étudie un auteur mystique. D'ailleurs, presque toujours les écrivains dont nous parlons ne cherchent pas à pénétrer dans le cœur de leur sujet : ils se contentent d'en examiner les dehors, pour en signaler les aspects pittoresques et y trouver de quoi satisfaire une curiosité blasée sur tout.

Tel n'est pas M. Gabriel Ledos. Nous constatons avec bonheur qu'il n'est pas seulement un chercheur infatigable et consciencieux, habile à trouver une date ou à déterminer les points controversés d'une biographie, mais encore qu'il est chrétien éclairé, capable de s'orienter dans les questions théologiques. En fait, nous savons peu de chose de la vie extérieure de sainte Gertrude, de la physionomie des monastères cisterciens de l'Allemagne au XIIIe siècle; et de celle de Helfta en particulier. Toutefois, le savant archiviste nous paraît en avoir parlé avec tous les détails qu'il était possible de recueillir : il a rectifié des dates et relevé des inexactitudes chez ses prédécesseurs, ce dont nous devons lui savoir gré. Mais ce qui mérite surtout notre reconnaissance, c'est le soin avec lequel il a étudié la vie intérieure de la sainte. Sans doute il avait à sa disposition, pour traiter ce sujet, le *Legatus divini amoris*, qui est en grande partie une autobiographie, et qui nous raconte d'une manière vivante et sincère les faveurs extraordinaires dont Gertrude a été l'objet. Mais, pour en parler avec compétence, il fallait être initié aux questions souvent les plus délicates de l'ascétique et de la mystique. Cette initiation manque à la presque totalité des laïques, et nous pourrions ajouter à un certain nombre d'ecclésiastiques. M. Gabriel Ledos nous prouve qu'il la possède, tant il a su

traiter avec tact les points les plus délicats de son sujet. D'ailleurs, il était allé à bonne école. Il a choisi pour guide le R. P. Aug. Poulain, S. J., dont la compétence est indiscutable, et dont nous attendons, non sans impatience, le traité de mystique auquel il travaille depuis longtemps. Grâce aux leçons d'un maître si éminent, il a très bien compris, et il nous décrit avec beaucoup de bonheur la vie spirituelle de sainte Gertrude, les révélations dont le divin Maître l'a favorisée, et le rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'Eglise.

Ce rôle a été important dans le passé. Le *Legatus divini amoris*, après avoir été oublié dans la poussière des bibliothèques, a paru, en 1505, par les soins du pieux Lanspergius, et depuis lors a fait les délices des âmes pieuses. Au XVI[e] siècle, ces admirateurs ont été Louis de Blois, sainte Thérèse et le Carmel réformé, saint François de Salles et plusieurs Jésuites éminents. Au XVII[e], nous trouvons M. Olier, et au XIX[e] le P. Faber et les Bénédictins de Solesmes. Mais il nous semble que ce n'est encore qu'une aurore pour la dévotion à sainte Gertrude, et que cette dévotion doit prendre de grands accroissements, à mesure que grandira le culte du Sacré-Cœur. Car à elle, bien avant la bienheureuse Marguerite-Marie, Jésus-Christ a parlé des merveilles de ce cœur, de son amour pour les hommes et des faveurs qu'il réserve à ses amis. M. Gabriel Ledos aura contribué à faire honorer la séraphique voyante, en la révélant aux lecteurs qui ne la connaissaient pas. D'ores et déjà nous devons le remercier de nous avoir donné ce livre, auquel les cisterciens n'avaient pas songé. Nous y retrouvons, non pas, comme on l'a dit après le poète,

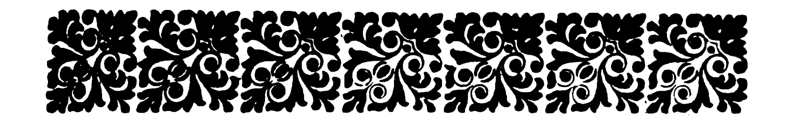
Une vierge en or fin d'un livre de légendes,

mais, dans sa vérité historique, une des saintes les plus admirables du moyen-âge, qui rappelle saint Bernard pour l'amour envers Jésus-Christ, le *Poverello* d'Assise pour son abandon à l'égard de Dieu, sainte Thérèse pour sa science des choses saintes.

A. LEPITRE.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



LA

GUERRE DE GUÉRILLAS

ESPAGNE, TRANSVAAL

La phase nouvelle et peut-être décisive, dans laquelle sont entrées les hostilités sud-africaines, provoque dans le monde entier le plus vif comme le plus légitime intérêt.

Après des alternatives de succès et de revers, au cours d'opérations militaires, dont les faits d'armes les plus saillants sont aujourd'hui universellement connus, la lutte pour l'indépendance des républiques unies a pris soudain un caractère imprévu : celui d'une guerre de guérillas.

Comment les Boers en sont-ils arrivés à modifier leur tactique initiale, à délaisser un système comptant à son actif maintes victoires contre l'envahisseur, mais où, sans nul doute, l'infériorité des effectifs rendait les grandes batailles particulièrement dangereuses aux républiques alliées ?

Il convient, pour comprendre la situation actuelle, de se reporter aux derniers mois de l'année 1900, alors que lord Roberts, appuyé sur une armée de plus de 250.000 hommes à opposer à quelques milliers de Boers, venait de proclamer (1[er] sept.) l'annexion du Transvaal à l'Angleterre et ordonnait, sous les peines les plus sévères, aux soldats républi-

cains, qu'il considérait désormais comme des insurgés, de déposer les armes.

Bientôt la dernière armée de l'indépendance, acculée à la frontière portugaise, voyait ses éléments dispersés ; partie de ceux qui la composaient était désarmée en pénétrant sur le territoire neutre; une autre fraction se rejetait au nord du Transvaal, décidée à prolonger jusqu'au bout la résistance.

Lord Roberts avait télégraphié à son gouvernement la fin de la guerre, et, le peuple anglais faisait éclater sa joie dans des manifestations triomphales. Les déceptions allaient suivre de près la bonne nouvelle. Finies, peut-être, les hostilités contre des troupes organisées et régulières, ce qu'on appelle la *grande guerre;* mais, en même temps, voici la *guérilla* qui commence.

De partout les burghers irréductibles, un moment contenus, redeviennent combattants. Les voilà de nouveau à cheval ; de nouveau équipés et armés.

A changement de situation, changement de méthode. On procèdera par petits détachements, par coups de main, par surprises.

Ce ne sont plus des armées en campagne, ce sont des partisans agissant tantôt isolément tantôt groupés, suprenant les postes anglais, harcelant les colonnes, coupant les communications, détruisant les voies ferrées, les travaux d'art, les stations, les lignes télégraphiques; s'emparant des entrepôts de munitions, d'équipements et de vivres; faisant des prisonniers et, le plus souvent d'ailleurs, les remettant en liberté quelque temps après, comme pour leur procurer l'occasion de se faire reprendre; tout cela, sans trop grand risque, car l'ennemi est-il en force, le burgher détale, se dérobant obstinément aux réguliers anglais lancés à sa poursuite.

« En vain, l'état-major britannique a-t-il recours aux mesures de répression les plus odieuses. Les fermes sont incendiées, les biens des soldats transvaaliens sont confisqués, les prisonniers sont déportés à Sainte-Hélène ou à Ceylan, les femmes et les enfants sont emmenés de vive

force et parqués comme dans des camps, où on les laisse dans le dernier état d'abjection, presque sans vêtements, presque sans nourriture... Un mois à peine après le départ de lord Roberts, la colonie du Cap est de nouveau envahie et tandis que lord Kitchener, impuissant à maintenir intactes, malgré les forces considérables dont il dispose, ses lignes de communication, réclame à la métropole 40,000 nouveaux soldats, le haut commissaire du Cap, sir Milner, se voit obligé de faire appel au loyalisme des populations du Cap, d'armer en toute hâte des volontaires, de mettre en état de défense les villes du littoral qui, même au lendemain de Colenso et de Maggersfontein, n'avaient pas été inquiétées. » (1). L'annexion n'a été qu'un vain mot, et il semble plus vrai de dire que les seuls véritablement annexés, ce ne sont pas les burghers, mais les fils de l'Angleterre, tombés à Colenso, à Nicholson's Neck, à Modder River, à Stormberg, en tant d'autres combats connus ou ignorés et que la terre d'Afrique a reçus pour ne plus les rendre.

Sous l'irrésistible pression des masses ennemies, le Boer a reculé sans être vaincu, et pour revenir à l'improviste. C'est maintenant une guerre à recommencer, comme s'il n'y avait rien de fait, alors que pour soutenir la lutte pendant quinze mois, en vue du résultat que l'on sait, la Grande-Bretagne a dû faire appel à toutes ses ressources, métropolitaines et coloniales, engager pour près de trois milliards de dépenses et braver l'opinion universelle, entièrement sympathique à la cause des républiques unies.

La question reste donc entière : l'Afrique du sud sera-

(1) Le conflit anglo-transvaalien, *Quest. act.*, 12 janvier 1901 p. 117. « L'invasion de la colonie du Cap a suivi de très près le Congrès Afrikander de Worcester. Dans ce Congrès, les députés des Afrikanders du Cap, représentant 120.000 colons d'origine hollandaise, ont voté les trois résolutions suivantes : 1° la paix ne sera jamais rétablie dans l'Afrique du sud si l'indépendance des deux républiques n'est pas reconnue; 2° les colons du Cap prétendent conserver leur autonomie et protestent contre les empiètements du haut commissaire britannique; 3° les résolutions du Congrès seront communiquées à Sa Gracieuse Majesté. » *Ibid.*, p. 118.



t-elle libre ou anglaise? Si la réponse demeure encore plus que jamais douteuse, l'honneur de la prolongation de la lutte revient à ces fermiers du Veldt qui, opposant à la froide énergie britannique, leur opiniâtre courage, ont cherché dans la guerre de guérillas le remède à leur infériorité numérique et à la disproportion de leur armement.

En présence de la transformation opérée dans les conditions de lutte, du jour où les Boers ont adopté contre les envahisseurs la *guerre de guérillas*, l'attention publique s'est portée sur les caractères de cette guerre, dont les Français firent jadis en Espagne une si cruelle expérience.

Beaucoup se sont demandé *en quoi consiste* exactement ce genre d'hostilités, *à quelles conditions l'emploi en est légitime* et *à quoi il peut aboutir*.

Pour répondre à ces questions, nous envisagerons la guerre de guérillas, d'abord en elle-même, dans sa *méthode* et ses *moyens*; puis, dans ses *rapports avec le droit international*; enfin, au point de vue de ses *résultats* probables, d'après les leçons de l'histoire.

I

Qu'est-ce, tout d'abord, que cette forme spéciale des hostilités engagées entre un peuple attaqué chez lui et une armée d'invasion, forme si différente des opérations régulières et à laquelle on donne généralement de nos jours la dénomination espagnole de guerre de « guérillas? »

Ce nom évoque parmi nous le souvenir bientôt séculaire du soulèvement de tout un peuple sous la foulée de l'invasion, soulèvement terrible et implacable, contre lequel étaient condamnés à échouer les efforts de troupes héroïques, aux ordres d'un homme de génie, où la fortune d'un Napoléon allait connaître ses premiers revers, où devait se ternir sa renommée d'invincible, avorter ses plans, s'engloutir enfin ses soldats par centaines de mille.

Le mot « guérilla », diminutif de « guerra », répond à l'idée de *petite guerre* ou guerre de détail et d'aventures, par opposition à la *grande guerre*, celle des armées régulières et des batailles rangées; mais le mot désigne aussi particulièrement les bandes elles-mêmes qui pratiquent ce genre d'hostilités, les corps de combattants, formés de leur propre initiative, avec une organisation plus ou moins indépendante. La guérilla, dont les membres s'appellent *guerilleros*, est un groupe de volontaires, constitué spontanément et agissant *motu proprio*. Elle ne se confond pas précisément avec les *partis* ou groupes de *partisans* de l'ancien régime, ou même de notre époque, bien que les deux sortes de troupes présentent de grandes analogies dans leur mode d'opérer.

La *guérilla* est une bande formée spontanément et à sa guise, tandis que le corps de *partisans* ou de *francs tireurs*, pour employer une expression plus récente, est organisé par ceux qui commandent l'armée régulière, ou tout au moins se rattache hiérarchiquement à celle-ci. Les chefs de *partisans* de l'ancien régime étaient autorisés par une *commission* du roi à lever des troupes à leurs dépens, pour aider l'armée régulière, mais en faisant la guerre à leur profit : ils rendaient ainsi des services analogues à ceux des corsaires, commissionnés pour courir sus aux navires ennemis, sauf à bénéficier des captures dues à leur audace.

Faute de partisans ou de francs tireurs, la tactique moderne a recours à des détachements de soldats réguliers agissant à la façon des guérillas.

Il existe, du reste, dans l'armée française, au profit de ces « détachements » un souvenir de l'ancien régime. C'est qu'ils sont — comme les *partisans* de jadis — intéressés dans les prises enlevées par eux, à la condition toutefois que ces *prises* ne soient faites, conformément aux principes de notre droit des gens, que sur les biens de l'Etat ennemi : c'est ainsi que la valeur des *armes*, des *munitions*, des *chevaux* et d'*autres objets appartenant à l'Etat ennemi*, et capturés par les « détachements », est attribuée, à titre de

récompense, aux officiers et aux soldats suivant telle proportion déterminée.

D'après le décret français du 28 mai 1895, portant règlement sur le service des armées en campagne, les *détachements* ont pour mission : d'*éclairer* au loin les flancs de l'armée ; de *protéger* ses opérations ; de *tromper* l'ennemi ; de l'*inquiéter* sur ses communications ; d'*intercepter* ses courriers et correspondances ; de *menacer* et de *détruire* ses magasins ; d'*enlever* ses postes et ses convois ; de *retarder* sa marche en le forçant à les protéger par de forts détachements.

C'est précisément ce que font naturellement les bandes, dont la formation résulte du soulèvement d'une population contre l'invasion, quand les circonstances permettent aux habitants du pays envahi de recourir à la guérilla.

Il faut en effet, pour qu'elle soit efficace ou du moins possible, que le théâtre de la guerre se prête à un genre d'hostilités où des hommes, dépourvus d'une préparation militaire sérieuse et d'une exacte discipline, puissent racheter ces causes d'infériorité par les ressources de la lutte de surprises et d'embuscades. A ce point de vue, un territoire accidenté, des montagnes coupées de défilés, des bois susceptibles de couvrir le mouvement des troupes sont des conditions absolument nécessaires. Dans les territoires en plaines, les plateaux découverts, où les troupes à faible effectif peuvent aisément être enveloppées, les guérillas courent le risque d'une prompte destruction, à moins qu'elles ne se composent, comme aujourd'hui celles de l'Orange et du Transvaal, de combattants montés et servis par d'excellents chevaux.

Les parties montagneuses de l'Espagne restent donc la terre classique de ce modèle de guerre : c'est aussi à travers les kopjes détachés et les chaînes de montagnes des Républiques Sud-Africaines que les Boers peuvent se mouvoir avec le plus de sécurité, et qu'il est relativement facile à leurs commandos de lutter de vitesse avec la cavalerie anglaise et d'échapper aux mouvements enveloppants de nombreuses colonnes, alourdies par l'artillerie et les convois.

Comme méthode, la guérilla moderne rappelle, à beaucoup d'égards, celle des Espagnols, aux débuts du siècle dernier, et des Vendéens, pendant la Révolution, sauf cependant une incontestable supériorité des troupes boers aux points de vue de l'armement, des services d'approvisionnements, de la cavalerie et du commandement, supériorité tenant à ce que la guérilla succède à une grande guerre et bénéficie de toute la préparation qui avait précédé cette dernière.

Inutile d'ajouter que la guérilla moderne apparaît sous un jour nouveau quant aux attaques dirigées contre les moyens de transport et contre les instruments de communication par télégraphe ou téléphone.

Pour les signaux optiques, quelque perfectionnés qu'ils puissent être à ce jour, il faut reconnaître aux anciens *guerilleros* l'usage de moyens de transmission extrêmement rapides.

Comme aujourd'hui, du reste, le sang-froid, l'à-propos, la ruse, l'audace, et, par dessus tout, certaines inspirations particulièrement généreuses, étaient souvent appelées à suppléer la science militaire, l'organisation, parfois l'armement lui-même.

On est étonné, par exemple, des victoires remportées par les paysans vendéens, dans des circonstances où une armée ordinaire eût été fatalement victime de la pénurie de ses moyens.

Voici comment un jeune officier, récemment enrôlé dans l'armée royaliste, racontait à la marquise de La Rochejaquelin ses impressions touchant la manière de vaincre peu commune de ces singuliers combattants : « La bataille fut gagnée (attaque d'Angers). — J'avais été fort étonné de l'équipement des hommes avec lesquels j'étais, de leur ignorance de toute chose militaire. Je me figurais que je n'avais autour de moi que des éclaireurs, des enfants perdus. Après le combat, je fis mille questions : Quel est votre général en chef? — Il n'y en a pas. — Quel est le major général? — Il n'y en a pas. — Combien de régiments ? — Il n'y en a pas. — Mais, vous avez des colonels ? — Il n'y

en a pas. — Qui donne le mot d'ordre? — On n'en donne pas. — Qui fait les patrouilles? — On n'en fait pas. — Qui monte la garde? — Personne. — Quel est l'uniforme? — Il n'y en a pas. — Où sont les ambulances? — Il n'y en a pas. — Où sont les magasins de vivres? — Il n'y en a pas. — Où fait-on la poudre? — On n'en fait pas. — D'où la tire-t-on? — On la prend aux Bleus. — Quelle est la paye? — Il n'y en a pas. — Qui fournit les armes? — Nous les prenons aux Bleus, etc. — J'allais d'étonnement en étonnement, et je leur disais : Il n'y a rien ici qui constitue une armée, mais je ne puis douter que nous venons de bien rosser les républicains, qui l'ont été hier à Vihiers. Toutes ces merveilles me confondaient. Dès le lendemain, nous les battions à Montreuil, puis à Saumur. A présent je me suis accoutumé à cette façon de faire la guerre » (1).

Or, selon la remarque de Taine, « la Vendée a été un trou sans fond, comme plus tard l'Espagne et la Russie » (2). « Un bon républicain, chargé pendant quinze mois des approvisionnements de l'armée de la Vendée, m'a protesté, écrit Meissner, que, sur 200.000 hommes qu'il avait vus se précipiter dans ce gouffre, il n'en était pas sorti plus de 10.000 » (3).

Ainsi la guérilla diffère absolument de la grande guerre. Bien souvent les *combattants* ne sont que des novices dans le métier des armes : paysans, jeunes gens ou hommes d'âge, femmes parfois apportant leur concours à la défense nationale. Peu ou point de régularité dans le service des fournitures et des approvisionnements; rien, dans le vêtement, de l'uniformité qui distingue les armées organisées; tactique, enfin, rarement arrêtée d'après un plan d'ensemble, variant au jour le jour avec les besoins du moment.

Mais les défectuosités du système sont d'ordinaire compensées par la connaissance et l'habitude du terrain, la sympathie et le concours empressé des populations, sou-

(1) Marquise DE LA ROCHEJAQUELIN, *Mémoires*.
(2) TAINE, *Origines de la France contemporaine*, t. III, p. 619.
(3) MEISSNER, *Voyage à Paris*, p. 338 (*derniers mois de 1795*).

vent une énergie physique et une endurance plus grande, la variété d'une existence aventureuse où l'ennui n'a pas de place, une discipline plus large, des chefs entreprenants d'une intrépidité communicative et d'une heureuse audace.

— La *guérilla* l'emporte sur l'*armée*, par la rapidité des mouvements, l'absence de bagages, la facilité de se rassembler et de se disperser en peu de temps, d'où résulte qu'elle apparaît partout et ne se laisse arrêter nulle part.

Elle a surtout le précieux avantage de se composer d'hommes qui défendent leurs foyers contre l'envahisseur et, par là même, se trouvent supérieurs en énergie morale non seulement à des mercenaires, mais même à une armée nationale, en quelque sorte déracinée et transplantée en pays conquis.

Tel est ce mode d'hostilités, avec la faiblesse inhérente à son organisation rudimentaire et imparfaite, mais aussi avec la force qu'il tient de l'idée, du sentiment qui en est l'âme, le culte de la patrie, l'amour de l'indépendance et l'horreur pour le joug étranger.

II

La guerre de guérillas, suprême ressource des peuples dont la liberté est en péril, constitue un moyen de défense toujours désastreux pour l'envahisseur.

C'est l'essaim d'abeilles tourbillonnant autour de l'agresseur, le criblant de dards et l'obligeant à la retraite.

Mais, ce système de guerre à outrance rentre-t-il dans les violences permises par le droit des gens modernes ?

En d'autres termes, une armée régulière, aux prises avec les combattants des guérillas, peut-elle traiter ceux qu'elle capture comme des adversaires déloyaux, alors même que, dans le cours des hostilités, ils se conforment aux règles établies ; le peut-elle par ce seul motif qu'ils se livrent, sans faire partie de l'armée proprement dite, à la guerre de partisans ?

Est-il permis de fusiller ou de pendre ces prisonniers ainsi qu'on le fait des brigands ou des traîtres ?

Il faut à cet égard soigneusement distinguer l'*abus* de la *coutume* légitime, les *faits* du *droit ;* car, il va sans dire que trop souvent les bandes de partisans, chez qui ne brille pas toujours une exacte discipline, lâchent la bride à leurs instincts, et s'abandonnent à un véritable brigandage.

Cette réserve faite, nul doute que, bien menée, la guerre de guérillas ne constitue un mode d'hostilités *licite*, pleinement autorisé par le droit des peuples civilisés.

L'Etat belligérant, qui prétendrait purement et simplement l'interdire, sans autre raison que le grave dommage éprouvé, et, punir ceux qui la pratiquent, commettrait lui-même un attentat au droit des gens.

Ce qui est de nature à embarrasser parfois, c'est un certain caractère mixte et, partant, équivoque de prime abord, des *partisans* ou *guerilleros* improvisés, se plaçant entre le *soldat régulier*, dont la situation est très nettement celle d'un *ennemi* et contre lequel on emploie légitimement la force ; et le simple *habitant* non combattant, qui normalement ne doit être l'objet d'aucune violence.

En effet, la guerre moderne se faisant d'Etat à Etat et non d'individu à individu, il en résulte, d'abord, que les hostilités doivent se limiter aux *forces armées* de chacun des belligérants, pour épargner la population civile (femmes, enfants et même hommes valides s'abstenant de toute participation à la guerre) ; ensuite que, parmi les sujets de l'Etat envahi, les combattants doivent se distinguer extérieurement des non-combattants, afin que l'armée adverse puisse, sans hésiter, traiter chacun d'après sa véritable qualité : les *belligérants*, en ennemis actifs (qu'on a le droit de faire prisonniers s'ils se rendent et de mettre hors de combat s'ils résistent) ; les *non-belligérants*, au contraire, suivant le cas, en sujets ennemis mais *passifs*, ou en sujets *neutres* (sur lesquels l'Etat occupant a l'autorité d'administrateur provisoire du pays et qu'il a le devoir de protéger aussi longtemps qu'ils restent effectivement inoffensifs).

Les partisans, formés soudain en bandes ou en corps

irréguliers, sont assurément des ennemis *actifs*, mais sortis hier de cette population civile qui reste en dehors des hostilités et pouvant demain s'y réfugier à nouveau.

La facilité avec laquelle ces soldats d'aventure sont susceptibles de changer de situation au point de vue militaire, expose l'armée d'invasion à de graves mécomptes, l'oblige à une minutieuse vigilance, trouble incessamment sa sécurité, si on admet que ces *partisans* ont le droit absolu de faire ce genre de guerre, sans risques pour eux d'être traités plus rigoureusement que les ennemis réguliers en cas de capture.

C'est pour cela que les troupes organisées répugnent à considérer la guérilla comme légitime et protégée par le droit des gens; voilà ce qui sert de prétexte aux combattants de profession, lorsque, excédés par les escarmouches, les embuscades et les surprises, ils en viennent à passer par les armes, sans forme de procès, des combattants de corps francs et surtout de malheureux habitants, qui ont participé à la défense de leur foyer, tout en ne prenant pas rang dans une organisation militaire.

Il faut cependant trouver une conciliation entre deux principes également respectables : le droit naturel et primordial pour tout patriote de concourir à la défense de son pays et, d'autre part, le droit pour une armée régulière de se protéger elle-même contre quiconque la combat déloyalement à l'aide d'une feinte soumission.

Malheureusement les tendances des Etats modernes sont très divergentes dans l'interprétation du droit des gens sur ce point et se ressentent par trop de la contrariété de leurs intérêts.

Quand une nation, dont l'organisation militaire est restreinte, a besoin, pour suppléer à l'insuffisance de ses effectifs réguliers, de pouvoir compter sur la levée en masse de ses sujets, en cas d'attaque de la part d'un ennemi puissant, elle défend naturellement avec énergie la légitimité du système des guérillas et revendique le droit, pour tout citoyen, de prendre spontanément les armes, même isolément, quand la patrie est en danger, à la seule condi-

tion de faire la guerre de partisans d'une manière ouverte et loyale.

Lorsqu'au contraire, un puissant Etat très militarisé redoute, en cas de conflit, de voir ses grandes armées arrêtées à tous les obstacles naturels, décimées par des adversaires invisibles; ses convois enlevés, ses communications coupées, en un mot tout son vaste mécanisme militaire compromis par un soulèvement national, il proteste contre les abus possibles de la guerre de partisans et multiplie les conditions auxquelles il prétend subordonner pour eux la reconnaissance de la qualité de belligérants.

Ces tendances opposées s'accusent, non seulement dans les règlements intérieurs de chaque Etat et dans ses instructions diplomatiques, mais dans les travaux des différents publicistes qui traitent du droit de la guerre.

Au Transvaal, lord Roberts avait naguère la prétention de refuser la qualité de belligérants aux partis composés de moins de 20 personnes, de sorte que les prisonniers faits dans ces conditions auraient été passibles de 20 ans au moins d'emprisonnement et de la peine du meurtre, en cas de mort d'un soldat anglais. On a justement critiqué cette limitation arbitraire du droit de défense nationale (1).

Pour maintenir dans les justes limites de leurs droits respectifs l'armée envahissante et la population du pays envahi, il faut tenir compte à la fois des *règles de la guerre*, formellement *acceptées par des conventions internationales*, des règles qui sont *consacrées par la coutume*, enfin de celles *qui résultent des seuls principes du droit naturel et de la civilisation moderne*.

Dans la « *Déclaration de Bruxelles* » de 1874, la qualité de *belligérants* est reconnue à ceux qui concourent aux hostilités sans faire partie de l'armée, à la condition d'observer les lois et coutumes de la guerre dans les deux cas suivants :

1° Pour les *troupes auxiliaires* (milices ou gardes natio-

(1) V. le *Temps*, 28 août 1900; *Journal de droit international privé*, 1900, p. 904.

nales et corps de volontaires) portant les armes ouvertement, lorsque ces troupes ont *un chef responsable*, et sont munies d'un *signe distinctif* reconnaissable à distance; (1)

2° A l'égard de la *population d'un territoire non occupé* qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes, pour combattre les troupes d'invasion, *sans avoir eu le temps* de s'organiser comme dans le cas précédent, c'est-à-dire avec un chef responsable et un signe distinctif (2).

Le « *Manuel des lois de la guerre sur terre* » adopté par l'*Institut de droit international*, dans sa session d'Oxford, en 1880 (3), admet la même règle.

Depuis, le *Congrès militaire hispano-portugais-américain* (4), dont l'appréciation est particulièrement intéressante, en matière de *guérillas*, à raison des nationalités représentées au Congrès, accorde plus largement la qualité de *belligérant*, puisqu'il n'exige comme condition pour les corps francs, ni un chef responsable, ni même un signe distinctif (5).

Plus récemment la *Conférence de la Haye* (Conférence de la Paix), en 1899, a eu à s'occuper de notre question dans la *Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre* (6). Son « règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre », constituant une « annexe à la convention », reproduit la règle de l'article 9 de la conférence de Bruxelles à *peu près textuellement* (7) [art. Ier

(1) Art. 9.
(2) Art. 10.
(3) Art. 2.
(4) Composé exclusivement d'officiers de l'Espagne, du Portugal et de douze Républiques américaines.
(5) V. art. Ier, b.
(6) Convention signée soit originairement, soit avant la clôture du protocole (déc. 1899) par *toutes les puissances* représentées y compris la Grande-Bretagne, moins la *Suisse* et la *Chine*, par suite de l'insuffisance des articles 1 et 2 du règlement sur la *levée en masse*. Les *Etats-Unis* ont signé, en réservant l'article 2. Donc vingt-quatre Etats sur vingt-six (sauf la réserve d'un article de la part des Etats-Unis) se sont mis d'accord.
(7) Pour le *signe distinctif*, elle ajoute le mot « fixe ».

du règlement], et reproduit *identiquement* la règle de l'article 10 de cette même conférence [art. 2 du règlement].

Par conséquent la Convention de la Haye semble exiger : 1° Pour les *corps francs* les deux conditions du *chef responsable* et du *signe distinctif reconnaissable à distance*, qui de plus devra être « fixe » ;

2° Pour la *population soulevée en cas d'invasion*, et dispensée des deux conditions précédentes, la condition que le soulèvement ait lieu *avant l'occupation du territoire*.

On remarquera d'ailleurs que le règlement de 1899 non plus que la déclaration de 1874, ne s'expliquent point sur le droit pour l'armée d'invasion, en pareil cas, d'user de certaines représailles, contre la population soulevée, tout en reconnaissant aux combattants la qualité de belligérants. Sans doute faut-il regretter ce silence du règlement international sur des cas où il paraîtrait cependant juste d'admettre la protection du droit des gens, en faveur de combattants, qui obéissent à un devoir et font une guerre loyale, tout en ne remplissant pas les conditions visées par le texte ; il faut regretter aussi le silence gardé relativement aux *représailles* de l'occupant en cas de soulèvement de la population.

Ces points avaient fait, dans les travaux de la conférence, l'objet de discussions, et leur omission amena finalement l'abstention de la *Suisse*, qui entend se réserver, en cas de besoin, pour sa défense nationale, la *levée en masse* et le *concours spontané* de tous les citoyens, sans encourir pour cela de représailles.

Détail à noter, la *Chine* s'est abstenue comme la Suisse; et les *Etats-Unis*, tout en souscrivant à l'ensemble de la convention sur les lois de la guerre, ont excepté formellement l'article relatif à la levée en masse (1).

C'est dans la discussion de cette partie du règlement qu'on peut relever l'intéressante déclaration suivante du délégué anglais, le général sir John Ardagh :

(1) *Rev. g. dr. int. publ.*, 1899, p. 744.

« Rien ne peut être retranché dans ce chapitre sans diminuer et même annuler, le droit qu'a tout peuple, dont le territoire est occupé par un ennemi, de faire son devoir en opposant à l'ennemi par tous les moyens licites, la plus énergique et la plus patriotique résistance » (1).

Du silence du règlement de la Haye doit-on déduire :

1° Que les guérillas seront privées de la qualité de belligérants toutes les fois que les conditions prévues au texte ne seront pas remplies à la lettre?

2° Qu'une armée d'invasion, tout en reconnaissant d'ailleurs aux guérillas le bénéfice du droit des gens, aura licence de châtier la population du pays, par exemple, par le pillage, l'incendie, la transportation des habitants?

Une telle conclusion reste fort heureusement inadmissible, parce que les diplomates qui ont signé la convention, s'ils ne sont pas parvenus à s'entendre sur tous les points discutés, se sont mis d'accord cependant pour que le silence du texte ne pût pas être interprété contre les populations du territoire envahi.

La *convention de la Haye* dit en effet qu'il *n'a pas été possible...* de concerter dès maintenant des règles s'étendant à toutes les *circonstances qui se présentent dans la pratique;* que « d'autre part, il ne pourrait entrer dans les intentions des Hautes Parties contractantes que les cas *non prévus* fussent, faute de stipulations écrites, laissés à l'appréciation arbitraire de ceux qui dirigent les armées. »

La convention ajoute :

« En attendant qu'un code plus complet des lois de la guerre puisse être édicté, les Hautes Parties contractantes jugent opportun de constater que, dans *les cas non compris* dans les dispositions réglementaires adoptées par elles, les populations et les belligérants restent sous la sauvegarde et sous l'empire des *principes du droit des gens*, tels qu'ils résultent des *usages* établis entre nations civilisées, des *lois de l'humanité* et des exigences de la *conscience publique.* »

« Elles déclarent que c'est dans ce sens que doivent s'en-

(1) *Journal dr. int. priv.*, 1900, p. 905.

s'entendre notamment les articles 1 et 2 du règlement adopté. »

Ainsi la guérilla est incontestablement légitime et se trouve protégée directement par la *convention de la Haye:*

1° Quand elle a pour point de départ le soulèvement de la population dans un territoire non encore occupé, alors même qu'elle n'a pas été pourvue, faute de temps, d'un chef responsable et de signes extérieurs fixes, reconnaissables à distance;

2° Quand elle prend la forme de corps francs remplissant ces dernières conditions.

Mais là ne s'arrête pas le droit des populations envahies, auxquelles la convention de la Haye n'entend rien enlever de leurs privilèges antérieurs.

La convention a consacré le droit au traitement des belligérants, pour les cas sur lesquels l'accord s'est établi entre vingt-quatre Etats; elle n'a pas entendu exclure d'autres cas sur lesquels on n'a pas été unanime. On pourra donc, après la convention comme avant, revendiquer les principes du droit des gens, tels qu'ils résultent des « usages établis », des « lois de l'humanité », des « exigences de la conscience publique », soit pour assurer le traitement des *prisonniers de guerre* aux patriotes combattant sans chefs ou sans uniforme, mais dans des circonstances qui démontrent leur loyauté; soit pour *sauvegarder* des populations innocentes contre d'injustes *représailles*, la convention n'ayant pas entendu, comme elle l'a dit expressément, laisser les cas non prévus « à l'appréciation arbitraire de ceux qui dirigent les armées. »

III

Il reste à nous demander quels résultats sont à espérer des guérillas bien conduites, dans des circonstances de temps et de lieux favorables.

La guerre de partisans, actuellement pratiquée par les

Boers dans l'Afrique du Sud, présente, avons-nous dit, de curieuses analogies avec la guerre d'Espagne, de 1808 à 1814.

Il semble de quelque intérêt de rechercher comment, à l'aide des guérillas, les Espagnols ont pu tenir tête victorieusement aux armées de Napoléon, jusqu'alors invincible. Peut-être pourra-t-on en tirer certains aperçus sur l'avenir du conflit anglo-transvaalien.

« La guerre d'Espagne est peu connue, parce que de 1809 à 1813, l'attention, après Wagram, se concentre sur les contrées où s'agitent des questions intéressant la politique générale. Il n'en pouvait être ainsi pour l'Espagne. La position excentrique de la Péninsule la laissait étrangère au reste du continent. Puis, il semblait qu'après avoir franchi les Pyrénées, les armées françaises quittaient l'Europe pour aller porter dans un autre monde une sorte de *guerre coloniale*, sans avoir pourtant traversé l'Océan. Enfin, sur ce lointain théâtre, le principal acteur manquait. L'Empereur occupé en Autriche, à Paris, en Allemagne ou en Russie, ne pouvait diriger lui-même cette guerre difficile dont il appréciait la gravité : les nombreuses lettres de sa correspondance en font foi ».

« Ce fut après Tilsitt que Napoléon résolut d'intervenir en Espagne. Jusqu'alors l'idée de l'inféoder à son système ne s'était présentée à lui qu'enveloppée dans un projet plus vaste qu'il subordonnait aux événements, celui de remplacer les Bourbons sur leurs trônes d'Europe par des dynasties dérivant de la sienne, rattachées à l'ordre nouveau par des intérêts communs... (1)

Sa réserve fut si absolue qu'on a pu douter qu'il eût pensé, avant d'avoir vu les princes espagnols à Bayonne, à

(1) S. Blaze, *Mémoires d'un aide-major sous le premier Empire*, préface. Cette guerre présente un caractère unique parmi les autres de l'épopée napoléonnienne. « Elle offre un vaste champ d'études et d'observations intéressantes. On y rencontre pendant une longue période de six années, en dehors des batailles rangées livrées aux armées espagnoles, anglo-espagnoles et anglo-portugaises, de nombreux cas stratégiques ou tactiques dans nos combats avec les troupes irrégulières espagnoles, les guérillas » *Ibid*.

déposséder la dynastie régnante. C'est la succession des faits qui seule a révélé l'origine et le développement des combinaisons. » (1).

Nous n'entrerons pas ici dans les détails de l'entrevue de Bayonne, où Napoléon reçut à la fois Charles IV d'Espagne et Ferdinand VII, auquel son père venait de céder la couronne.

Après avoir exigé des deux rois leur renonciation au trône, l'empereur retint en France la famille royale prisonnière et donna la couronne à son frère Joseph.

Puis, ses troupes une fois entrées en Espagne, Napoléon découvrant ses projets sur la péninsule, érigea en *gouvernements militaires* les provinces les plus rapprochées de la frontière... Ce simple fait, en enlevant aux Espagnols toute illusion sur le maintien de leur indépendance, provoqua l'organisation immédiate de l'insurrection qui, au jour de la Saint-Ferdinand, s'étendait à tout le territoire (2).

(1) Comte Murat. *Murat, lieutenant de l'Empereur en Espagne* (1808), p. 90.

(2) APPEL AUX ARMES CONTRE LES FRANÇAIS

« Espagnols ! Y aura-t-il quelqu'un parmi nous qui, considérant la perfide conduite de l'homme le plus infâme et ambitieux qui existe sur la terre, puisse voir avec indifférence son procédé si abominable et scandaleux ? Habitants du monde entier réunis en société, pourriez-vous, par hasard, ne pas mépriser le monstre le plus horrible que tous les siècles nous aient présenté, et qui par une ruine générale de toute l'humanité veuille monter au trône, lui et sa famille, pour tyranniser le genre humain ?...

La patrie, aimables Espagnols, est dans le plus grand danger ; les maisons de Madrid sont au pillage ; nos richesses, même celles qui sont destinées au culte du Grand Dieu, sont transportées en France par des bandits... Pour remédier à ces maux et à leurs terribles conséquences, il ne nous reste d'autres secours que celui des armes, d'autre arbitre que celui de la guerre ; suivant le dire d'un prince sage et instruit, quand elle a pour objet de chasser les usurpateurs, de maintenir les droits légitimes et de défendre la religion et la liberté de l'univers, elle est bien conforme à la justice ; ceux qui l'entreprennent de cette manière ne seront pas responsables du sang versé, la nécessité les y oblige, et, en pareil cas, la guerre est préférable à la paix. Il n'y a que ce seul et terrible recours qui puisse nous sauver ; lui seul peut faire que nos enfants, nos frères, nos parents et nos amis ne soient pas transportés dans des royaumes étrangers, où la mort est inévitable, par le plus grand despote que les siècles aient

« L'histoire, dit Toreno, ne nous a pas transmis l'exemple d'un soulèvement si prompt, si unanime » (1). Privé de la capitale le pouvoir insurrectionnel n'en exerçait pas moins une autorité incontestée. « La nation répondit à l'appel du gouvernement et bientôt les guérillas se multiplièrent. » (2).

« Chaque canton, pour ainsi dire, formait sa guérilla, pour protéger son territoire et coopérer à la défense commune » (3).

La junte d'Andalousie, qui siégeait à l'Alcazar de Séville, fut la première à soutenir la cause de Ferdinand. A la suite de sa déclaration de guerre à la France (6 juin 1808), elle publiait une « *Instruction aux Espagnols pour résister à l'invasion des Français* » ainsi conçue :

1° « Avant tout, évitons tous combats généraux, et soyons convaincus que, sans nous procurer aucun avantage, sans même pouvoir nous en faire espérer, nous y serions exposés aux plus grands hasards...

2° « Une guerre de partisans est le système qui nous convient; il faut embarrasser et ravager les armées ennemies par le manque de vivres, détruire des ponts, former des retranchements dans des situations avantageuses, et prendre d'autres moyens semblables. La situation de l'Espagne, ses montagnes nombreuses et les défilés qu'elle présente, ses rivières et ses torrents et même la distribution de ses provinces, tout nous invite à chercher nos succès dans ce genre de guerre » (4).

connu. Les armées seules peuvent venger nos malheurs, nos insultes et notre oppression; et pour finir je vous dirai comme le célèbre et saint capitaine Judas Macchabée : Il vaut mieux mourir au combat, qu'être présents à nos maux, et voir mépriser et profaner nos sanctuaires. (Comte MURAT, *op. cit.*, pièces justificatives.)

(1) TORENO. *Hist. du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne*, pp. 174-175.

(2) DE GROUCHY. *Mémoires militaires du maréchal Jourdan*, p. 303.

(3) Maréchal SUCHET. *Mémoires*, t. I, p. 50.

(4) Général HUGO. *Mémoires*, t. II, p. 349.

A rapprocher de cette « Instruction » les dispositions de l'ordo

C'était en quelque sorte le programme des hostilités. Voyons comment il a été rempli :

Notons, de prime abord, le caractère essentiellement populaire du mouvement insurrectionnel. Une fraction considérable des hautes classes espagnoles, plus spécialement le monde politique, considéraient toute résistance à Napoléon comme impossible.

« C'était pour nous, écrivaient dans un mémoire justificatif, MM. de Azanza et Gonzalo O-Farrill, ministres de Ferdinand VII, lesquels avaient reconnu le nouveau gouvernement imposé par Napoléon, c'était pour nous un devoir de considérer les choses sans partialité et de ne pas démentir le témoignage de notre conscience. Quelle opinion devions-nous former sur les résultats probables d'une guerre? Nous ne pouvions que nous dire à nous-mêmes : Une population de 11 millions d'âmes, et une armée de 60.000 hommes, dût-on, par de nouvelles levées, la porter au quadruple, ne peuvent résister longtemps à une population de 40 millions d'âmes, et à une armée de 400.000 hommes, composée de troupes les plus aguerries de l'Europes et commandée par un seul chef accoutumé à voir la victoire suivre en tous lieux ses drapeaux.

« Les événements ont trompé notre croyance, mais qu'on nous dise si l'on pouvait alors, à moins d'une inspira-

nance sur la Landsturm, rendue en 1813, par Frédéric-Guillaume III de Prusse :

« *Préambule.* — A l'approche de l'ennemi, les masses de la landsturm doivent emmener tous les habitants du village avec leurs bestiaux et leurs effets, emporter ou détruire les farines, les grains, faire couler les tonneaux, combler les puits, couper les ponts, incendier les moissons approchant de la maturité. L'Etat indemnisera les citoyens après la retraite de l'ennemi...

Art. 8. « La Landsturm a pour destination spéciale de couper à l'ennemi ses chemins ou sa retraite, de le tenir sans cesse en éveil, d'intercepter ses munitions, ses approvisionnements, ses courriers, ses recrues, d'enlever ses ambulances, d'exécuter des coups de main pendant la nuit ; en un mot de l'inquiéter, de le fatiguer, de le harceler sans relâche, de l'anéantir par troupes ou en détail, de quelque façon que ce soit. »

Edits et ordonnances de Frédéric-Guillaume III. Févr. et mars 1813 V. Gesetz-Sammlung, 1813, n° 184.

tion divine, prédire les résultats qui nous ont démentis ? » (1).

Par contre, aux yeux de l'ensemble de la nation la cause de Ferdinand était sacrée.

« Ce furent les juntes secondaires et, surtout les juntes inférieures qui déployèrent l'activité la plus infatigable et firent les sacrifices les plus généreux pour soutenir la guerre » (2).

Les prescriptions de ces assemblées étaient suivies dans un esprit d'abnégation remarquable :

« On trouvera difficilement dans l'histoire une guerre, si ce n'est celle de la Vendée, où les peuples aient eu plus de sacrifices à faire pour la cause d'un prince, et où ils les aient faits plus unanimement et avec une plus rare constance, que dans la guerre d'Espagne. L'abandon de leurs maisons, de leur mobilier, de leurs récoltes déjà serrées dans les granges, leur était-il ordonné par les juntes supérieures ou au nom des juntes provinciales, ils obéissaient à l'instant, et malgré la saison, souvent très rude, ils fuyaient dans les bois, dans les montagnes, n'ayant, la plupart du temps, aucun moyen de s'y nourrir. » (3)

Des *juntes*, inspiratrices de la résistance, passons maintenant aux agents d'exécution. D'abord, les *chefs* : leur origine est surtout populaire.

C'est dans les classes moyennes, voire même les plus humbles de la société espagnole, que se recruta l'état-major de ces groupes de partisans, devenus si redoutables aux armées françaises. Légendaires par leur audace et leurs exploits, la plupart n'ont pas même transmis leur véritable nom à l'histoire.

« Le titre de leur ancienne profession, d'une qualité ou même d'un défaut physique, suffisait pour les désigner.

« Ainsi... les plus fameux sont : el Empecinado, l'*Empoissé* ; el Pastor, *le Berger* ; el Cura, *le Curé* ; el Medico,

(1) A. Fondras. *Mémoires de D. Miguel-Joseph de Azanza et de D. Gonzalo O-Farrill*, p. 145.
(2) A. Carrel. *Œuvres*, t. V, p. 67.
(3) Général Hugo. *Op. cit.*, t. II, p. 262.

le *Médecin;* el Abuelo, le *Grand-Père;* el Manco, le *Manchot;* Chaleco, *Gilet;* Calzones, *Culottes;* etc. » (1)

C'était « tantôt un officier resté sans service après la dispersion des armées, tantôt un moine inquiet (2), un curé

(1) Général Hugo, *op. cit.*, t. II, p. 265.

(2) Cette inquiétude se justifiait amplement par l'attitude de Napoléon à l'égard des congrégations religieuses en Espagne, attitude que traduit le décret suivant, extrait du *Moniteur* du 23 déc. 1808 :

DÉCRET

(Camp impérial de Madrid, 4 déc. 1808).

Considérant que les religieux des divers ordres monastiques en Espagne sont trop multipliés ;

Que si un certain nombre est utile pour aider les ministres des autels dans l'administration des sacrements, l'existence d'un nombre trop considérable est nuisible à la prospérité de l'Etat ;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. Le nombre des couvents actuellement existant en Espagne sera réduit au tiers. Cette réduction s'opèrera en réunissant les religieux de plusieurs couvents du même ordre dans une seule maison.

A. 2. A dater de la publication du présent décret, aucune admission au noviciat, aucune profession religieuse ne seront permises jusqu'à ce que le nombre des religieux de l'un et de l'autre sexe ait été réduit au tiers du nombre desdits religieux existants. En conséquence, et dans un délai de quinze jours, tous les novices sortiront des couvents dans lesquels ils avaient été admis.

A. 3. Tous les ecclésiastiques réguliers qui voudront renoncer à la vie commune et vivre en ecclésiastiques séculiers seront libres de sortir de leurs maisons.

A. 4. Les religieux qui renonceront à la vie commune conformément à l'article précédent seront admis à jouir d'une pension dont la quotité sera fixée à raison de leur âge, et qui ne pourra être moindre de 3.000 réaux ni excéder le maximum de 4.000 réaux.

A. 5. Sur le montant des biens des couvents qui se trouveront supprimés en exécution de l'art. 1er du présent décret, sera d'abord prélevée la somme nécessaire pour augmenter la portion congrue des cures, de manière que le minimum du traitement des curés soit élevé à 2.400 réaux.

A. 6. Les biens des couvents supprimés, qui se trouveront disponibles après le prélèvement ordonné par l'article ci-dessus, seront réunis au domaine de l'Espagne et employés, savoir : la moitié desdits biens à garantir les *vales* et autres effets de la dette publique; 2° l'autre moitié à rembourser aux provinces et aux villes les dépenses occasionnées par la nourriture des armées françaises et des armées insurrectionnelles, et à indemniser les villes et les campagnes des dégâts, des pertes de maisons, et toutes autres pertes occasionnées par la guerre.

A. 7. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'Etat.

NAPOLÉON.

voulant défendre son village, un fermier troublé dans ses terres, un étudiant quittant volontiers ses études ou un pâtre ses troupeaux pour embrasser une vie nouvelle, un contrebandier privé de son état, les uns poussés par le patriotisme, les autres par la religion, par l'esprit d'aventure, par la cupidité. » (1)

Le clergé espagnol, spécialement le clergé régulier, aux yeux duquel la brutale intervention de Napoléon visait non seulement l'indépendance de la Péninsule, mais encore ses franchises religieuses, ne voulut, à aucun prix, laisser entamer le patrimoine de croyances, qu'il avait contribué si puissamment à maintenir intact lors de la redoutable invasion des Maures. Mêlé, plus que tout autre clergé d'Europe, à la vie sociale des populations qui l'entourent, il fut appelé, par une conséquence toute naturelle, à participer de sa personne à leur soulèvement contre des envahisseurs, qu'il regardait comme les ennemis et de la religion et de la patrie. De là, le rôle important, parfois plus militaire que religieux, joué par certains ecclésiastiques dans les guérillas espagnoles.

Des chefs, passons aux *soldats*. — Ici, nous retrouvons la nation presque entière. Le cri de guerre contre l'envahisseur avait été entendu ; il entraînait par son caractère religieux et patriotique. Voici, à titre documentaire, le catéchisme *civil* qu'apprenaient les Espagnols en 1809 : « Dis-moi, mon enfant, qui es-tu ? — Espagnol, par la grâce de Dieu. — Quel est l'ennemi de notre félicité ? — L'Empereur des Français. — Combien a-t-il de natures ? — Deux : la nature humaine et la nature diabolique. — Combien y a-t-il d'Empereurs des Français ? — Un véritable en trois personnes. — Comment les nomme-t-on ? — Napoléon, Murat et Godoï. — Lequel des trois est le plus méchant ? — Ils le sont tous trois également. — De qui dérive Napoléon ? — Du péché. — Murat ? — De Napoléon. — Et Godoï ? — Des deux. — Quel est l'esprit du premier ? — L'orgueil et le despotisme. — Du second ? —

(1) Thiers, *Hist. du Consul. et de l'Emp.*, t. XII, p. 218.

La rapine et la cruauté. — Du troisième? — La cupidité, la trahison, l'ignorance. — Que sont les Français? — D'anciens chrétiens devenus hérétiques. — Est-ce un péché de mettre un Français à mort? — Non, mon père, on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques. — Quel supplice mérite l'Espagnol qui manque à ses devoirs? — La mort et l'infamie des traîtres. — Qui nous délivrera de nos ennemis? — La confiance entre nous autres et les armes. » (1)

Enseignée et admise comme un devoir de conscience la lutte pour l'indépendance, facilitée par la nature accidentée du sol espagnol, eut simultanément pour théâtre les diverses provinces de la Péninsule. Dans la Biscaye, dans les Asturies, en Castille, les bandes pullulaient : « El Pastor dans le Guipuscoa, Campillo à Santander, Porlier dans les Asturies, Longa entre l'Aragon et la Castille, Merino autour de Burgos, le Capuchino et le curé Tapia dans les plaines de Castille, el Amor à la Rioja, Duran dans les montagnes de Soria, don Camillo Gomez dans les environs d'Avila, don Juan Sanchez aux environs de Salamanque et une infinité d'autres qu'il serait trop long de nommer... » (2).

D'autres bandes, des plus hardies et parfois nombreuses, couvraient l'Aragon : Renovalès, installé dans le couvent de Saint-Jean de la Pena, au sud des Pyrénées; au midi de la province, Villacampa et ses paysans; le fameux Empecinado sur la route de Saragosse à Madrid; Garcia Navarro et ses 2.500 hommes aux alentours de Tortose; enfin, dans la Navarre, Mina (3), étudiant de dix-neuf ans,

(1) *Catéchisme civil et petit abrégé des obligations de tout Espagnol.* (Mentionné dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. X, p. 505.)

(2) THIERS, *op. cit.*, t. XII, p. 224.

(3) « Il (Mina) se mit d'abord à la tête de quelques hommes armés, obtint de légers avantages qui l'encouragèrent, fit des prisonniers qu'il conduisit à Lérida. Son activité et son zèle le firent remarquer du gouverneur de cette place, qui lui fournit des armes, des munitions et des renforts. Peu de temps après, l'envoi d'une commission de commandement et d'un drapeau, par la junte de Séville, lui con-

qui, avec sa troupe, interceptait la route de Pampelune à Saragosse.

Comment procédaient ces guérillas? Quelle était leur *tactique?*

Dans cette lutte de détails et de surprise l'action des guérillas s'exerçait à la fois contre les Français envahisseurs et contre les Espagnols leurs auxiliaires.

Fidèles aux instructions des juntes les troupes irrégulières de l'Espagne s'inspiraient dans leur tactique spécialement des circonstances. Elles évitaient tout contact avec des forces supérieures, et apparaissaient subitement là où on les attendait le moins.

Venaient-elles à rencontrer l'ennemi en nombre elles se dispersaient aussitôt : « Nos soldats comparaient les Espagnols à des bandes de pigeons qui s'abattent sur un champ et s'envolent au moindre bruit, pour revenir l'instant d'après » (1).

Largement ravitaillés par les habitants, les partisans réduisaient nos effectifs à la famine. « L'armée qui se concentrait était comme bloquée par eux, personne ne pouvait s'en écarter sans être tué ou pris; ils la devançaient pour paralyser les réquisitions de transports et de subsistances; ils la flanquaient pour qu'elle n'en pût obtenir l'exécution qu'à l'aide de forts détachements; ils la suivaient pour

stitua une troupe réglée, avec laquelle il continua de s'aguerrir et de nous inquiéter. Evitant les engagements sérieux, et n'attaquant jamais qu'avec l'avantage certain de la position et du nombre, il se vit en état de se mesurer bientôt avec de gros détachements, et de s'emparer de nos convois. Son activité, son énergie, la sévérité cruelle dont il usait envers tout Espagnol convaincu ou accusé de nous avoir rendu, de gré ou de force, le plus léger service, le mirent en état de se montrer redoutable, et lui assurèrent le secret dans toutes ses opérations.

« Il devint bientôt tellement maître du pays, que le gouverneur de la Navarre, dans le courant de janvier (1810), crut pouvoir entrer en négociation avec lui, comme avec un général d'armée, pour un échange de prisonniers, et admit même dans Pampelune des officiers chargés de ses pouvoirs comme parlementaires. » (Maréchal SUCHET, *Mémoires*, t. I, p. 82.)

(1) Baron de MARBOT, *Mémoires*, t. II, p. 485.

ramasser les traînards et les paresseux ou pour dépouiller les pillards » (1).

Au surplus, « les guérillas ne se bornaient pas à harceler les troupes françaises ; leurs chefs exigeaient des alcades des bourgs et des villages, qui n'étaient pas occupés par les Français, qu'ils n'obéissent aux réquisitions que quand elles étaient appuyées par la force armée. Ils enlevaient ceux qui se montraient trop faciles à obéir, mutilaient ou massacraient tout Espagnol qui négligeait de les instruire de l'approche des Français, et ceux qu'ils soupçonnaient de leur avoir donné avis de leur marche et de leur position » (2).

Assez fréquemment dans les guerres de guérillas, le défaut de discipline fait dégénérer les hostilités en *brigandages* ou en *luttes inhumaines* (3).

« Lorsque les troupes françaises s'éloignaient momentanément d'une ville, une guérilla s'y montrait aussitôt pour massacrer les traînards et les malades restés dans les hôpitaux.

« Surprise dans la campagne, la guérilla faisait sa retraite sur un village. Si la cavalerie qui la poursuivait n'y entrait pas immédiatement après elle, si des mesures de précaution l'obligeaient à faire observer le lieu dans lequel on allait s'engager, les chevaux de la guérilla étaient à l'instant dégarnis, les armes cachées, les soldats reprenaient des habits de paysans et l'on ne retrouvait plus dans le village que des laboureurs et les instruments inoffensifs de l'agriculture...

« Partout on égorgeait les malades dans les hôpitaux. Ce n'était point assez de massacrer indistinctement prisonniers, malades et mourants, on exerçait sur eux des cruautés inouïes et des mutilations révoltantes. Le commissaire des guerres Vosgien et mon camarade Parmentier furent *sciés* entre deux planches. Un autre commissaire des guerres,

(1) Général Hugo, *op. cit.*, t. II, p. 334.
(2) Jourdan, *Mémoires militaires*, pp. 314-316.
(3) V. Maréchal Suchet, *op. cit.*, t. I, p. 51.

voyageant avec sa femme et leur jeune enfant, accompagnés d'une faible escorte, furent attaqués et pris par une guérilla. Après avoir traité cette dame avec la dernière indignité, en présence de son mari, les scélérats, pour prolonger l'agonie de leurs victimes, les *enterrèrent vivantes l'une devant l'autre, la tête hors de terre, en exposant au milieu d'elles leur enfant éventré.* Le général de brigade René, qui avait acquis en Egypte une haute réputation de bravoure, fut arrêté à la Carolina, pendant qu'il rejoignait le corps d'observation de la Gironde. Les paysans féroces le *plongèrent tout vivant dans une chaudière d'eau bouillante.* Un Espagnol, qui avait passé dans nos rangs, tomba entre les mains des guérillas. Les Français que l'on prit avec lui furent *pendus aux arbres*, par le cou, les bras ou les jambes; on les mutilait ensuite de la manière la plus barbare. Pour faire périr l'Espagnol dans des tourments encore plus horribles, on lui *écorcha entièrement la tête, on lui coupa la langue. Un de ses yeux fut arraché, et son orbite vidé pour y introduire une cartouche. On mit le feu à cet œil chargé comme un pistolet et l'explosion de la poudre fit sauter le crâne de l'infortuné prisonnier...*

« L'habitude de porter des armes et de s'en servir sur les grandes routes, donnait trop souvent au patriotisme le brigandage pour auxiliaire, et nous les faisait confondre, non sans motif, sous la même dénomination et dans la même cause, lorsqu'ils violaient les lois de l'humanité et le droit des gens. Nous devons cependant reconnaître que les chefs de l'armée espagnole se faisaient un devoir de réprimer les excès de ces bandes et d'en faire justice, autant que cela leur était possible.

« Je cite quelques traits, je pourrais en raconter mille du même genre. Ces cruautés se renouvelaient tous les jours et sur tous les points. Chaque guérilla voulait renchérir sur les autres, et leur barbarie se montrait tous les jours plus ingénieuse. Plusieurs chefs de corps qui étaient envoyés en partisans contre les guérillas, témoins de ces cruautés et voulant y mettre un terme en effrayant les Espagnols, leur signifièrent qu'ils feraient périr dix des leurs

pour un Français. L'exécution suivit plus d'une fois la menace.

« Cette rigueur ne fut pas sans effet. La junte suprême, réfugiée à Cadix, prit alors des mesures pour faire cesser cette guerre d'extermination.

« ..... Elle accorda une prime de trois douros (15 fr.), pour chacun des prisonniers que les guérillas amèneraient vivants. L'intérêt pécuniaire l'emporta sur le désir de tuer et la vie des prisonniers ne fut plus exposée à tant de dangers. » (1).

Reconnaissons toutefois qu'à l'opposé des guérillas, les femmes espagnoles, Andalouses, Castillanes et autres firent généralement preuve, au cours de cette terrible guerre, d'une louable humanité, et qu'en maintes circonstances, elles se montrèrent vraiment charitables et bonnes vis-à-vis des soldats français blessés, malades, captifs ou simplement de passage dans leurs villes ou villages.

Le régime à appliquer aux Espagnols insurgés faisait l'objet de grandes divergences de vue entre l'empereur et ses lieutenants.

Alors que Napoléon comptait faire accepter le changement de dynastie par la crainte seule de ses armes, « la conviction maîtresse de Murat, celle sur laquelle il ne varia jamais, était qu'il serait fatal de violenter une nation fière et impressionnable, qui ne voudrait pas être conquise, mais qui se donnerait... qui ne voudrait pas paraître avoir fait par force ce qu'elle avouerait avec orgueil être son ouvrage ».

Tous les modes de séduction lui semblaient propres à gagner le cœur des Espagnols et à populariser le nom français. « Ici, tout le monde est généralement d'avis », observait-il le 15 avril, « qu'il faut à ce peuple oisif de grandes distractions, qu'il faut enfin chercher à l'amuser. Les femmes demandent des réunions, je leur ai promis des bals pour la semaine prochaine ; je ferai également donner moi-même un combat de taureaux pour la ville de Madrid, dont je paierai les frais. »

(1) BLAZE, *op. cit.*, pp. 169-173.

« J'aurai quelques réunions », dit-il, ailleurs, « j'enverrai mes jeunes gens chez les dames... et j'espère qu'elles s'humaniseront bientôt... Je crois qu'il serait utile d'avoir ici quelques bons danseurs de Paris... ils feraient certainement courir tout Madrid » (1).

L'Empereur ne paraissait pas goûter ce débordement de mansuétude; il considérait comme un jeu pour lui de régler la question d'Espagne. A son frère Joseph, qui manifestait ses appréhensions, il écrivait . « Soyez donc digne de votre frère; sachez avoir l'attitude convenable à votre position. Que me font quelques insurgés, dont je viendrai à bout avec mes dragons, et qui apparemment ne vaincront pas des armées, dont ni l'Autriche, ni la Russie, ni la Prusse n'ont pu venir à bout? *Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule ; je n'y trouverai pas les bornes de ma puissance.* » (2).

Une telle appréciation, rapprochée de celle même des généraux qui, à ce moment-là, guerroyaient sur le sol espagnol, paraîtra plus qu'optimiste (3).

Voici en effet les réflexions, qu'adressait, de Valladolid, le général Kellermann au major général Berthier : « La force dont je dispose est évidemment insuffisante puisque, indépendamment des corps ennemis auxquels il faut faire face, il faut aussi se garder contre les essaims nombreux de brigands et les fortes bandes organisées qui infestent le pays, et qui, par leur mobilité, et surtout à la faveur des habitants, échappent à toutes les poursuites, et reviennent der-

(1) Comte MURAT, *op. cit.*, p. 281.

(2) THIERS, *op. cit.*, t. IX, p. 272.

(3) « Napoléon, causant un jour avec M. de Hervas, bon Espagnol, et depuis connu sous le nom de marquis d'Almenara, lui dit : « Avec trente mille hommes, je ferais, si je le voulais, la conquête de l'Espagne.

— « Vous vous trompez, lui répondit Hervas. S'il est question de soumettre le gouvernement espagnol, les trente mille hommes sont inutiles : une lettre de vous et un courrier suffisent. Si c'est la nation que vous voulez soumettre, trois cent mille hommes ne vous suffiront pas. » L'avenir a prouvé qu'il avait dit vrai. » (Maréchal MARMONT, *Mémoires*, t. IV, p. 6.

rière vous un quart d'heure après votre passage. C'est le système de chicane qui paraît avoir été adopté par les insurgés :

« Permettez-moi, Prince, de vous déclarer franchement mon opinion. Ce n'est point une affaire ordinaire que la guerre d'Espagne; on n'y a point sans doute, de revers, d'échecs désastreux à craindre, mais cette nation opiniâtre mine l'armée avec sa résistance de détail. C'est en vain qu'on abat d'un côté les têtes de l'hydre, elles renaissent de l'autre, et, sans une révolution dans les esprits, vous ne parviendrez de longtemps à soumettre cette vaste péninsule; elle absorbera la population et les trésors de la France.

« Elle veut gagner du temps, et nous lasser par sa constance. Nous n'obtiendrons sa soumission que par lassitude et par l'anéantissement de la moitié de la population.

« Tel est l'esprit qui anime cette population, qu'on ne peut même s'y créer quelques partisans. En vain use-t-on avec elle de modération, de justice, à peine cela vous vaut-il quelque considération, quelques épithètes moins dures; mais dans un moment difficile un gouverneur ou chef quelconque ne trouverait pas dix hommes qui osassent s'armer pour sa défense.

« Il faut donc du monde : l'Europe s'ennuie d'en envoyer, mais il en faut pour en finir, on se contente de s'affermir dans une moitié de l'Espagne pour faire ensuite la conquête de l'autre. Cependant les ressources diminuent, les moyens de l'agriculture se détruisent, l'argent s'épuise ou disparaît; on ne sait où donner de la tête pour pourvoir à la solde, à l'entretien des troupes, aux besoins des hôpitaux, enfin au détail immense de ce qui est nécessaire à une armée à qui il faut tout. La misère et les privations augmentent les maladies et affaiblissent continuellement l'armée, tandis que d'un autre côté les bandes courent en tous sens, enlèvent chaque jour de petits partis ou des hommes isolés qui se hasardent en campagne avec une imprudence extrême malgré les défenses les plus positives et les plus réitérées. Quand je m'enfonce dans ces réflexions, je m'y perds et j'en reviens à dire qu'il faut la tête et le bras d'Hercule. Lui

seul, par la force et l'adresse peut terminer cette grande affaire, si elle peut être terminée. » (1).

C'est vainement que le *Moniteur de l'Empire* dissimulait notre situation véritable. Des nouvelles filtraient par la frontière, dénonçant les insuccès multipliés, découvrant d'inquiétantes perspectives.

A n'en pas douter les partisans espagnols nous refoulaient graduellement de la Péninsule.

« Ils empêchaient toute espèce d'approvisionnement en capturant les chevaux, les mulets, les conducteurs, ils rendirent impossible enfin le recrutement de nos armées en obligeant les bataillons ou les escadrons de marche à s'arrêter dans le nord, et à s'y épuiser en courses stériles avant d'avoir pu rejoindre les régiments qu'ils étaient destinés à compléter...

A la longue, un tel système d'hostilités, infatigablement soutenu, suffirait à détruire les plus nombreuses, les plus vaillantes armées, car elles ne sont pas toujours réunies en masse, elles ne le sont même que rarement, et une partie notable de leur effectif est constamment sur la ligne d'opération employée à chercher des vivres, à escorter des munitions, à convoyer des malades, des blessés, des recrues. Une armée, dont on détruit les détachements, est un arbre dont on coupe les racines, et qui est destiné, après avoir langui quelque temps, à bientôt sécher et mourir. » (2)

(1) *Lettre du général Kellermann au prince de Neufchâtel.* (Dépôt de la guerre.)

(2) THIERS, *op. cit.*, t. XII, pp. 219 et 225.

— En 1813, la situation des Français en Espagne était si navrante qu'un des amis de la duchesse d'Abrantès, lui écrivait : « Les Espagnols seront vaincus, on pourra même les détruire, mais les conquérir, les subjuguer, jamais. Dans les montagnes de Soria et du côté de Zamora on les a désarmés ; on leur a pris tous leurs fusils ; ils ont refait des munitions en moins de huit jours; ils ont établi des forges dans la montagne ; ils ont forgé des piques et des sabres, ils ont fondu des balles avec du plomb, qu'ils ont pris je ne sais où. Toute arme leur est bonne. S'ils n'avaient pas de fer, ils trouveraient moyen de faire des haches de pierre et des canons de bois, avec lesquels ils nous tueraient. L'assassinat peut se faire sous tant de formes! Seulement, rappelez-vous que plus il sera cruel, plus il sera populaire. »

— Il faudrait cependant se garder de croire que, dans cette guerre néfaste, la tactique des guérillas ait été la cause exclusive de nos revers.

Une grande part en revient à nos erreurs et à nos fautes.

« Napoléon, suivant son usage, envoyait en bataillons ou en escadrons provisoires de marche les nouveaux soldats qui devaient recruter les corps...

« On employait à courir après d'infatigables guérillas ces conscrits, nullement rompus aux fatigues, peu formés au combat, inférieurs individuellement aux bandits qu'ils avaient à poursuivre, et on les condamnait ainsi à faire de cette guerre un apprentissage mortel. La plupart, après quinze jours, allaient pourrir dans des hôpitaux, qui n'étaient autre chose que des couvents ou de vastes églises, dépourvus de linge, de médicaments et même de lits, infectés de gales hideuses, de fièvres dévorantes, présentant, en un mot, le spectacle le plus révoltant. Aussi de tant d'hommes destinés aux armées agissantes, n'en parvenait-il pas le quart jusqu'à elles. La destruction des chevaux n'était pas moindre que celle des hommes, et on avait vu des troupes de trois cents cavaliers réduites en quelques jours à quatre-vingts ou cent hommes montés. » (1)

Si l'utilisation de jeunes conscrits contre les guérillas doit être considérée comme une faute, semblable reproche est applicable à l'emploi de la garde impériale.

« Ce corps encore invincible devait... être réservé pour les coups qu'à la guerre on nomme des coups de collier et que l'Empereur regardait comme ses coups de tonnerre. Or, en Espagne, dans cette guerre de tous les moments, où l'ennemi était partout, et ne se trouvait nulle part, une troupe à coups de collier était aussi inutile qu'un homme à coup de tête était funeste. Une telle guerre demandait, non des efforts de courage contre des gens qui ne résistaient jamais et tenaient toujours, mais et indépendamment d'une lutte sans trêve, l'emploi d'un mélange de patience et d'ac-

(1) Thiers, *op. cit.*, t. XII, p. 226.

tivité, de sagesse et de vigueur, de méditation et de tenue... qualités étrangères à un corps qui ne mettait sa gloire que dans son mépris pour ses adversaires, et dans un mépris qui, en Espagne et à lui seul, aurait suffi à susciter sans cesse de nouveaux ennemis. » (1)

Mais la composition des troupes n'était pas encore, à beaucoup près, le principal obstacle à notre occupation militaire de la Péninsule.

Lorsque, en 1810, les administrations françaises eurent été subsituées aux administrations espagnoles, les services de subsistance de l'armée et ceux des hôpitaux se ressentirent aussitôt des habitudes de dilapidations contractées par le personnel qui en avait la charge. « Commissaires des guerres de toutes classes, inspecteurs aux vivres, gardes-magasin, économes et autres, tous cherchaient à s'enrichir par le pillage ou à s'engraisser de la misère... de nos soldats. » (2)

La division régnait dans le haut commandement; les rivalités, les jalousies des chefs, la poursuite effrénée de leurs intérêts personnels contribuaient, autant sinon plus que le reste, à paralyser nos efforts.

« Des contributions de tout genre était frappées sur le pays et ne servaient très souvent qu'à remplir les poches d'un seul individu, quand les soldats mouraient de faim. (3)

(1) F. Calmettes, *Mémoires du général baron Thiébault*, t. IV, p. 405.

(2) Antoine, *Mémoires du général baron Roch Godart (1792-1815)*, p. 145.

(3) *Ibid.*, p. 146. — « Saragosse pris, les cinquante mille cadavres empestés, jetés dans l'Ebre ou dans des fossés, une sorte de tranquillité sourde rétablie dans la ville, les moines furent examinés dans leur conduite *passée* pour en faire *un exemple*. C'était une mesure qu'on jugeait nécessaire... On mit des moines dans des sacs, puis on les jeta dans d'Ebre.

« L'Ebre qui n'aime pas ces poissons-là, les rejeta sur la rive, et le peuple de Saragosse put voir ses moines étranglés et noyés. Cela fit un effet détestable. Les autres moines eurent peur; et un beau matin une députation du chapitre de la cathédrale de Saragosse, qui est Notre-Dame du Pilar, s'en vint s'agenouiller devant le maréchal Lannes, en lui demandant comme une faveur d'accepter *le petit présent* qu'elle lui apportait et qui était le *tiers* du trésor de Notre-Dame du

« Les soldats abandonnaient leurs régiments pour se répandre dans les campagnes où ils commettaient les mille et une horreurs, et en faisaient déserter les habitants auxquels il ne restait plus d'autre ressource que le désespoir et la vengeance. D'autres obligeaient le malheureux paysan par toutes sortes de tourments, à confesser où était caché son argent; enfin, le pillage, l'assassinat et le viol étaient impunément exercés dans certaines parties de l'Espagne, et furent le début de notre entrée au Portugal » (1).

Pilar. Ils avaient, disaient-ils, destiné les deux autres tiers au duc d'Abrantès et au duc de Trévise. (Duchesse d'ABRANTÈS, *Mémoires*, t. XII, p. 213.)

« Lannes s'emporta contre les chanoines, leur déclarant qu'avant de venir à lui ils auraient dû offrir à Junot et à Mortier ce qui leur revenait du trésor.

« Ces derniers ayant refusé d'y toucher, les chanoines reportèrent le trésor à l'église du Pilar.

« Mais, dans la soirée de ce même jour, Lannes fit réclamer, par un de ses officiers, la totalité de ce trésor et l'emporta à Paris où il dit à l'empereur : « J'ai rapporté de là-bas quelques méchantes pierres de « couleur qui ne valent rien. Si vous voulez, je les remettrai à qui « vous voudrez. Junot et Mortier ont fait les fiers... moi, je les ai « blâmés, et si vous voulez me les donner vous me ferez plaisir. »

« L'empereur les lui donna sans savoir ce qu'il lui donnait. (*Ibid.*, p. 221.)

Or, il résulte d'un inventaire, dressé lors de la remise du trésor, par le gardien du Reliquaire de Notre-Dame du Pilar que la valeur des objets livrés s'élevait à : 4.687.949 francs.

(1) ANTOINE, *op. cit.*, pp. 145-148).

« ... Malgré tous nos soins, il règne encore un désordre au-delà de toute expression... J'ai servi et commandé dans bien des armées, mais je n'ai jamais rien vu de semblable. Les contributions que S. M. a ordonné de lever pour la solde et les besoins de l'armée ont eu en grande partie une tout autre destination... On fait un trafic sur les subsistances... et les malheurs qui arrivent en Espagne sont la plupart occasionnés par les exactions les plus honteuses. » (*Lettre de Masséna à Berthier*, 25 juillet 1810).

Le même écrivait aussi : « Notre misère est grande avant même d'être engagés dans les opérations militaires... Du grand au petit tous pillent; on y tire parti non seulement des choses, mais encore des personnes. Les subsistances, les hôpitaux, les contributions ont été et sont encore les sujets de désordres les plus honteux. Il y a bien des choses que je dirais à Votre Majesté si j'avais l'honneur d'être près d'elle, que je ne puis pas écrire. Si les Espagnols n'étaient pas en insurrection, et qu'on voulût les y mettre, il serait impossible d'employer des moyens plus propres à cet objet. » (*2 août.*)

Cependant nos insuccès multipliés, joints à l'instabilité de notre situation, avaient eu raison du moral des troupes, dont l'enthousiasme des débuts avait fait place à un abattement profond. Cet état d'esprit se révélait, chez les nouvelles recrues, dès leur entrée dans la Péninsule : « A peine arrivait-on à ces premières stations de l'armée d'Espagne qu'on y respirait un air empesté, et qu'on y était atteint d'un profond découragement. Soldats et officiers s'y regardaient comme sacrifiés d'avance à une mort inutile et sans gloire. La certitude ou presque certitude de n'y être jamais sous les yeux de Napoléon n'ajoutait pas peu à ce sentiment de répulsion et de désespoir » (1).

« Il n'est loisible de sortir d'Espagne que pour ceux qui y laissent une jambe ou un bras » écrivait, dès 1808, le général des Odoards.

La retraite était devenue nécessaire. Elle s'effectua graduellement; parfois au milieu d'une confusion et d'un désordre difficiles à décrire (2).

Tant d'efforts gigantesques, prodigués pendant nombre

(1) Thiers, *op. cit.*, t. XII, p. 226.

(2) Citons cette anecdote relative à la retraite de Séville (1812) :

« Le 26 août, à deux heures du matin, l'armée quitta Séville... Nous suivions depuis une heure la route de Marchena lorsque le jour parut. Quel singulier coup d'œil! Quel amas confus de fantassins et de cavaliers, de caissons et de calèches, de fourgons et de mulets, d'ânes et de charrettes...

« Cet homme, long, maigre, sec, monté sur une haridelle, à l'air dolent, c'est un juif, ou du moins on assure qu'il est de la famille de Jacob; l'armée le traînait à sa suite. Il avait fait à Séville une singulière spéculation. Juif, puisque juif on le nomme, il achetait les bois dorés des églises supprimées, pour en extraire le métal précieux qui les recouvrait. Les colonnes, les statues, les gloires, les autels étaient entassés dans ses magasins. Après avoir fait racler et laver ces bois à grands frais, après avoir travaillé longtemps, la nouvelle mine qu'il exploitait ne lui a donné qu'une once d'or pour tout résultat. Vous savez que le couvent de l'*Encarnacion* a été démoli pour faire une belle place publique. Toute la boiserie dorée et la magnifique gloire de son église a passé dans le creuset de cet alchimiste, qui n'a pourtant pas trouvé la pierre philosophale et n'en est pas plus riche. Il fait bien de déguerpir, le peuple n'aurait pas attendu que l'Inquisition eût instruit son procès, il en aurait fait justice prompte et rigoureuse... Pendu ? » (Blaze, *op. cit.*, p. 214.)

d'années, aboutissaient ainsi à l'évacuation de cette Péninsule devenue le tombeau de nos armées : « J'estime, écrit le baron de Marbot que, dans les six années qui se sont écoulées depuis le commencement de 1808, jusqu'à la fin de 1813, les Français ont perdu, dans la Péninsule Ibérique 200.000 hommes tués ou morts dans les hôpitaux auxquels il faut ajouter les 60.000 perdus par nos alliés de diverses nations » (1). D'autres vont jusqu'à donner un chiffre global de 500.000 hommes !

Napoléon, qui, dans son espoir de réunir un jour l'Espagne à l'Empire, prescrivait, le 13 août 1808, l'ouverture d'une grande route entre Paris et Madrid, replaçait de lui-même, le 28 novembre 1813, par le traité de Valençay, Ferdinand VII sur le trône d'Espagne et lui restituait, sans aucune condition, l'intégralité de son royaume.

Cette entreprise manquée fut l'objet, de la part des lieutenants de l'empereur en Espagne, des appréciations les plus sévères : « Disons-le sincèrement, écrit Marbot, la conduite de Napoléon, dans cette scandaleuse affaire, fut indigne d'un grand homme tel que lui.

« S'offrir comme médiateur entre le père et le fils, pour les attirer dans un piège, les dépouiller ensuite l'un et l'autre... ce fut une atrocité, un acte odieux, que l'histoire a flétri et que la Providence ne tarda pas à punir, car ce fut la guerre d'Espagne qui prépara et amena la chute de Napoléon » (2).

N'était-ce pas là le coup inattendu frappant au point faible et abattant le colosse aux pieds d'argile ?

Napoléon lui-même convint, jusqu'à un certain point, de ses erreurs :

« Cette malheureuse guerre m'a perdu, dit-il, elle a divisé mes forces, multiplié mes efforts, attaqué ma moralité, et pourtant on ne pouvait laisser la Péninsule aux machinations des Anglais, aux intrigues, à l'espoir, au prétexte des Bourbons » (3).

(1) Baron de Marbot, *Mémoires*, t. II, p. 484.
(2) *Id.*, *ibid.*, t. II, p. 43.
(3) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, p. 267.

« Cette malheureuse guerre a été une véritable plaie, la cause première des malheurs de la France...

« Je dédaignais les voies tortueuses et communes, je me trouvais si puissant !... J'osai frapper de trop haut. Je voulus agir comme la Providence, qui remédie aux maux des mortels par des moyens à son gré, parfois violents, et sans s'importer d'aucun jugement. Toutefois j'embarquais fort mal toute cette affaire, je le confesse ; l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique, et le tout demeure fort vilain, puisque j'ai succombé, car l'attentat ne se présente plus que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits, qui remplissaient mon intention. La postérité l'eut préconisé pourtant, si j'avais réussi, et avec raison peut-être, à cause de ses grands et heureux résultats ; tel est le sort et le jugement dans les choses d'ici-bas » (1).

Il y a quelque chose d'émouvant sans doute dans cet aveu de l'empereur déchu. Il se trompe cependant quand il estime que la postérité, aveuglée par sa gloire, eût absous le conquérant, victorieux des guérillas espagnoles, comme il l'avait été si souvent de l'Europe coalisée.

L'homme de génie, tout en cherchant des excuses à sa conduite, semble d'ailleurs reconnaître sa faute morale tout aussi bien que ses erreurs militaires, et c'est une leçon à tirer de la guerre d'Espagne, pour les conquérants de tous les temps, que, en définitive, ce qui contribue le plus à fortifier la résistance d'un ennemi, c'est la confiance qu'il peut avoir dans la justice de sa cause.

Bossuet l'a dit, dans son robuste langage : « L'indignation contre l'injustice augmente la force et fait que l'on combat d'une manière plus déterminée et plus hardie. On a même sujet de présumer qu'on a Dieu pour soi ; parce qu'on y a la justice, dont il est le protecteur naturel. On perd cet avantage quand on fait la guerre sans nécessité et de gaieté de cœur : en sorte que, quel que puisse être l'événement, selon les terribles et profonds jugements de Dieu, qui dis-

(1) *Mémorial de Saint-Hélène*, t. IV, p. 233.

tribue la victoire par des ordres et par des ressorts très cachés, lorsqu'on ne met pas la justice de son côté, on peut dire, par cet endroit là, que l'on combat toujours avec des forces inégales » (1).

Cela est vrai de plus d'un conquérant et de plus d'un genre d'impérialisme ; et, à près de cent ans d'intervalle, cette encourageante parole va du vieux peuple espagnol aux jeunes nations sud-africaines, auxquelles un avenir, déjà moins sombre, laisse entrevoir, surgissant des destructions et des ruines de l'heure présente, le futur berceau des *Etats-Unis de l'Afrique australe.*

(1) Bossuet, *Polit. tir. de l'Ecr. S.*, t. IX.

F. Gairal.



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XIII

RETRAITE DE M. MANCINI
M. DE ROBILANT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU ROYAUME D'ITALIE

I

Pendant que les dissentiments dont j'ai parlé à la fin du chapitre précédent, se manifestaient entre le cabinet de Rome et les cabinets de Vienne et de Berlin, les rapports de l'Italie et de l'Angleterre devenaient de plus en plus intimes. Après avoir appuyé la politique anglaise en Egypte à la conférence de Londres, M. Mancini entama avec le ministère anglais des pourparlers qui aboutirent à l'occupation de Massaouah par les Italiens (2).

(1) Voir les numéros de décembre 1898, janvier, mars, juin, juillet, septembre, octobre, novembre 1899, janvier, février, mars, mai, juin, août, octobre, décembre 1900, janvier et février 1901.

(2) Je m'abstiens de donner ici les détails de ces négociations qui n'entrent point dans le cadre de cette étude. Ceux qui voudront s'in-

Cette affaire était de celles que le traité de la Triple Alliance ne considérait point comme entraînant la responsabilité des trois Etats signataires du protocole de Vienne. Elle n'avait rien, d'ailleurs, qui, de près ou de loin, pût contrarier les intérêts et la politique de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est pourquoi M. Mancini mit en œuvre toute sa bonne volonté pour la faire aboutir. Il regrettait alors de n'avoir pas accepté les offres de l'Angleterre lors de l'occupation de l'Egypte par l'armée britannique, et il espérait que l'occupation de Massaouah serait un premier pas dans la voie où il n'avait pas voulu s'engager en 1882. L'Angleterre était alors aux prises avec le Mahadisme. Le Soudan était au pouvoir des hordes des Derviches fanatiques. M. Mancini estimait que le jour où l'Angleterre voudrait reprendre possession des provinces perdues par l'incapacité du gouvernement égyptien, elle aurait peut-être besoin de l'Italie et qu'elle ferait d'autant plus facilement appel à son concours que, par l'occupation de Massaouah, l'Italie pourrait atteindre facilement les frontières du Soudan. Dans ce cas, l'Italie pourrait prendre, aux côtés de l'Angleterre, dans la vallée du Nil, la place qu'elle avait perdue par son refus de combattre la dictature d'Araby-pacha.

D'autre part, M. Mancini, d'accord avec ses collègues du ministère italien, croyait fermement qu'en s'associant à l'Angleterre dans sa politique égyptienne, l'Italie obtiendrait du cabinet de Londres cet appui que l'Allemagne et l'Autriche avaient refusé de lui accorder pour la défense de ses intérêts dans le bassin de la Méditerranée.

« M. Mancini, dit M. Chiala, était tellement convaincu qu'en agissant ainsi, il atteindrait ce but que, lorsque la première expédition italienne était déjà en route pour Massaouah, dans le discours qu'il prononça, à la Chambre des députés, le 27 janvier 1885, il parla avec un véritable enthousiasme de la prochaine alliance italo-anglaise.

former exactement sur les origines de la colonie italienne de Massaouah, feront bien de consulter l'ouvrage de M. Chiala, intitulé : *La Spedizione di Massaua*. Il a été publié, en 1888, à Turin, librairie Roux.

« A nos yeux, s'écria-t-il, l'Angleterre peut être comparée « à une matrone si opulente et si chargée de pierres pré« cieuses et de bijoux qu'elle ne peut pas éprouver l'ignoble « jalousie d'en voir quelques-uns sur le sein d'une de ses « amies (*sic*).

« Vous craignez que notre action dans la Mer Rouge « nous éloigne de celui que vous appelez le véritable et « important objectif de la politique italienne qui doit être « la Méditerranée. Mais pourquoi, au contraire, ne voulez« vous pas admettre que dans la Mer Rouge, la plus rap« prochée de la Méditerranée, nous puissions trouver *la* « *clef* de cette dernière mer, la voie capable de nous recon« duire à une protection efficace contre tout ce qui pourrait « troubler de nouveau son équilibre? »

« Prononcées par un ministre des affaires étrangères, ces paroles firent croire que l'occupation de Massaouah se rattachait réellement à un vaste dessein politique, et qu'un traité spécial avait été signé, à ce sujet, entre l'Angleterre et l'Italie. Mais, les débuts de cette entreprise n'ayant pas été heureux, et, d'ailleurs, les ministres anglais n'ayant point tardé à déclarer que les prétendus accords avec l'Italie n'existaient pas, les adversaires de M. Mancini profitèrent de ces mécomptes pour l'attaquer très vivement à la Chambre, dans les séances du 17 et du 18 mars 1885. Ils lui reprochèrent surtout d'avoir semé le germe de la méfiance dans les rapports de l'Italie avec les puissances de l'Europe centrale par sa tentative non réussie — ce qui aggravait sa responsabilité — de procurer à son pays l'alliance anglaise.

« M. Mancini ne se contenta pas de repousser de pareilles accusations, mais il crut rendre service à sa propre cause en attribuant à l'Italie « le mérite principal » dans la formation de la Triple Alliance, au mois de mai 1882. Il ajouta que cette puissante union de forces avait graduellement amené la Russie ainsi que la France à entrer dans la même voie pacifique (*sic*) » (1).

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, ch. xii, pp. 372-374.

Il serait trop long et inutile de résumer ici le long discours de M. Mancini. Je me bornerai donc à en reproduire le passage le plus saillant :

« Messieurs, s'écria-t-il, nos rapports avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie reposent sur des bases tellement solides et indestructibles que, même si on le voulait, elles ne sauraient être ébranlées ou détruites. Quant à ce qui nous concerne, non seulement nous sommes bien éloignés de songer à les compromettre, mais, au contraire, plus que jamais fidèles aux pactes qui nous unissent aux Empires alliés, nous nous félicitons de rester et de persévérer inébranlablement dans cette attitude. Et, en vérité, c'est à cette union compacte de tant de forces au centre et au midi de l'Europe que l'on doit la tranquillité présente du monde. C'est grâce à elle que toute menace de guerre et de conflits sanglants a peu à peu disparu de l'horizon de l'Europe. Et je me permettrai d'ajouter au risque d'être taxé d'orgueil, que le mérite principal de ce grand et bienfaisant résultat nous le réclamons pour l'Italie (*sic*) qui, surmontant toutes les méfiances et affrontant même l'impopularité et l'aversion de certaines minorités dans notre pays, a contribué, par une initiative efficace, a établir cette alliance dont la puissante union a amené depuis le grand Empire du Nord à adopter une politique de pacifique rapprochement, et a contraint une autre grande et noble nation à se demander s'il n'était pas plus sage de mettre de côté une pensée obsédante de revanche pour se mettre en rapports réguliers, corrects et même bienveillants avec l'ancien adversaire, en portant dans des contrées lointaines la puissance de ses armes et son glorieux drapeau.

« Tel est l'état actuel de l'Europe, et tel il est devenu depuis que nous avons signé, au cours de l'année 1882, le traité d'alliance avec les puissances de l'Europe centrale dont les résultats, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, se sont manifestés de cette façon.

« Or, Messieurs, non seulement ces liens que nous avons contractés, ne se sont point relâchés ; mais, dans nos communications avec l'Angleterre nous n'avons pris,

et nous avons, dès le début, constamment et loyalement déclaré que nous ne pourrions prendre aucun engagement qui fût en contradiction avec les termes aussi bien qu'avec l'esprit du traité d'alliance que nous avions précédemment signé. Et, en Allemagne et en Autriche, on n'a certainement pas manqué d'apprécier la conduite que nous avons tenue... »

Ce discours était déjà imprudent. Même si on ne tient pas compte du ton plein de vantardise qu'on y rencontre plus d'une fois, il était maladroit de dévoiler les buts de la Triple Alliance comme M. Mancini venait de le faire et de dire très clairement que cette union intime des puissances de l'Europe centrale et de l'Italie avait contraint la Russie à modérer ses ambitions orientales et la France à se résigner à ne plus songer à la revanche. M. Mancini commit une nouvelle et plus grave maladresse dans la péroraison de son malheureux plaidoyer : « Il est naturel, s'écria-t-il, puisque les alliances générales offensives et défensives, pour la vie et pour la mort, ne sont plus admises aujourd'hui ni par le droit international ni par les usages qui sont généralement reçus dans la direction des Etats, que les alliances se concluent de nos jours dans des buts déterminés et dans certaines limites. C'est pourquoi il est naturel que ces alliances laissent toute liberté à chacun des Etats qui les signent pour le réglement de tous les autres intérêts et des rapports étrangers à l'objet de l'alliance, surtout (*sic*) alors qu'il n'est pas possible d'obtenir que ces intérêts soient protégés par celui qui, en signant le traité d'alliance, n'a pas pris l'engagement de les défendre et de les protéger. Et cela doit être dit de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie » (1).

Il était clair qu'une telle déclaration n'était pas faite pour attirer à M. Mancini les sympathies de MM. de Bismarck et Kalnoky qui ne pouvaient ne pas y voir un re-

(1) J'ai déjà cité ce passage du discours de M. Mancini à la fin du chapitre XI de cette étude. Les lecteurs se souviendront des réflexions qu'il m'a suggérées.



proche exprimé en termes trop clairs. Du même coup, le ministre des affaires étrangères mécontentait la majorité du parlement qui était favorable à la Triple Alliance et qui lui reprochait de n'avoir pas su obtenir davantage des amis de l'Italie.

« Cette dernière déclaration, dit M. Chiala, éclaira singulièrement la situation de l'Italie vis-à-vis des puissances alliées. On croyait toujours, en Italie, sans en être sûr, que, dans le traité de la Triple Alliance, les puissances de l'Europe centrale eussent consenti à prendre l'engagement de maintenir le *statu quo* dans la Méditerranée. Tout doute était désormais impossible à ce sujet. En France, on fut très content de la déclaration de M. Mancini. Mais, précisément pour cela (*sic*), elle causa une amère surprise, en Italie. La révélation de M. Mancini affirmant que « le mérite principal » de « l'orientation pacifique de l'Europe » nous appartenait, ne valut point à tempérer cette surprise.

« L'honorable ministre des affaires étrangères ne fut guère plus heureux dans la défense de sa politique coloniale. En effet, il ne se rencontra pas un seul orateur parmi les membres de la majorité de la Chambre, qui osât proposer une « motion » en faveur de cette politique, comme, d'ailleurs, aucun membre de l'opposition, appartenant aux différentes fractions parlementaires, n'osa proposer une « motion » de blâme. D'un côté et de l'autre de la Chambre, on renvoya l'affaire à un temps meilleur. Les uns espéraient que, dans la suite, la situation ministérielle de M. Mancini se consoliderait et les autres qu'elle s'ébranlerait davantage » (1).

La crise était désormais ouverte, et M. Mancini ne pouvait se flatter de surmonter le courant hostile qui l'entraînait à la dérive. Elle ne tarda pas à éclater. A la fin d'avril 1885, l'opposition demanda de nouveau à interpeller M. Mancini sur la politique coloniale. La discussion de ces interpellations eut lieu le 6 mai et se prolongea pendant

(1) Voy. Chiala, ***Pagine di storia contemporanea***, t. III, chap. XII, pp. 375-76.

trois séances. Les députés ne se bornèrent pas à contrôler la politique de M. Mancini en Afrique. Ils parlèrent longuement de la Triple Alliance et ne ménagèrent point leurs blâmes. Ce qui frappa toutes les personnes habituées à suivre avec intérêt les débats parlementaires, ce fut le petit nombre d'orateurs qui prirent la défense du ministre, tandis que les orateurs hostiles se multipliaient de jour en jour.

Le premier député qui prit la parole, M. le prince de Camporeale, fit cette curieuse observation :

« Je voudrais me tromper, mais il me semble que nous sommes bien les alliés des Empires de l'Europe centrale, mais que nous n'en sommes pas les amis. Toutes ces manifestations spontanées d'intime et cordiale amitié que nos alliés, les deux Empires, échangent si fréquemment, nous manquent.

« Ce n'est pas seulement *ad pompam* que les deux Empereurs recherchent l'occasion de se rencontrer, et que leurs ministres dirigeants se réunissent fréquemment en des entrevues confidentielles. L'alliance des deux Empires est ainsi fécondée et cimentée par cette continuelle intimité, et chacun peut voir l'avantage réciproque très considérable que les deux Etats en tirent.

« Je ne vois rien de tout cela dans nos rapports avec nos alliés. Et, s'il m'était permis de me servir d'une comparaison un peu mondaine, je dirais qu'il me semble que nous jouons le rôle de celui qui, en raison de ses fonctions et de sa situation, est bien invité à un bal, mais y reste dans un coin, tout seul, sans que personne ne le recherche ou s'occupe de lui. Et voilà pourquoi, messieurs, l'alliance avec les Empires de l'Europe centrale n'a pas donné tous les fruits qu'on pouvait en espérer ; mais ce n'est, certes, pas la faute de l'alliance elle-même... »

Le discours le plus sévère contre M. Mancini fut prononcé par un des chefs du centre droit qui devait être plus tard le collègue de M. Crispi dans son second ministère (1893-96).

Résumant ses griefs, M. Sonnino s'exprima ainsi :

« Nous voulons une politique étrangère claire et nette, une politique qui, avec des buts précis, sache acquérir la confiance des autres et nous procurer des amitiés solides et sûres.

« Telle n'a jamais été la politique de M. Mancini, et il ne nous résulte pas qu'elle le soit actuellement. La politique de M. Mancini nous rappelle la chauve-souris de la fable :

« Je suis oiseau, voyez mes ailes;
« Je suis souris ; vivent les rats! »

« Et qu'en résulte-t-il ?

« Il en résulte que dans la Méditerranée, où des événements graves et menaçants pour l'Italie se préparent, nous sommes aujourd'hui isolés comme nous l'étions en 1881.

« Nous avons renversé, en 1881, le cabinet présidé par l'honorable M. Caïroli, précisément parce qu'il était isolé et seul ; parce qu'il n'avait pas su contracter des alliances pour garantir nos intérêts dans la Méditerranée, où nous avons été offensés. Pour ce même motif, je voterai aujourd'hui contre vous.

« Et la preuve de votre isolement nous l'avons et dans l'accord des trois Empires (1), pour ce qui touche à la question égyptienne, et dans les démarches récentes faites au sujet du Bosphore, sans aucune participation de l'Italie. Nous l'avons dans la déclaration même que vous avez faite ici, à la Chambre, le 17 mars dernier, alors que vous avez dit qu'en offrant à l'Angleterre votre coopération contre les Mahadistes du Soudan, vous y avez mis la condition qu'elle vous garantirait à son tour sa coopération pour le maintien du *statu quo* dans la Méditerranée ; d'où il résulte que personne ne vous donne, en ce moment, l'assurance d'une telle coopération.

« Or, par le temps qui court, on ne peut pas être seuls. L'Allemagne elle-même, pour entreprendre sa politique coloniale, a cherché à se mettre d'accord avec l'Angleterre,

(1) L'Allemagne, l'Autriche et la Russie.

et, n'ayant pu s'entendre avec cette puissance, elle s'est mise en bonne intelligence avec la France.

« Vous avez déclaré ici, le 17 janvier, que nous maintiendrons, par des moyens efficaces, l'équilibre actuel dans la Méditerranée. C'est là une déclaration altière, mais qui vous honorerait, si vous aviez préparé les moyens pour la soutenir.

« Certes, si l'occasion s'en présentait, la nation et l'armée feraient leur devoir. Nous nous battrions contre quiconque porterait atteinte à l'honneur national. Mais si cette conduite est méritoire pour la nation, on devra vous attribuer une grave faute pour l'avoir exposée à une lutte par trop inégale sans une préparation suffisante au point de vue des armements et des alliances. Pour ces motifs, je n'ai pas confiance en l'honorable M. Mancini. Car, ami, comme je le suis, de l'alliance avec les Empires de l'Europe centrale, je pense que vous avez rendu cette alliance stérile; favorable à l'amitié et aux accords avec l'Angleterre, j'estime que vous avez gaspillé cette amitié; partisan de la politique coloniale, je vois que vous vous mettez sur une voie qui ruine cette politique, et que vous compromettez par vos fautes une bonne cause.

« Au milieu des nouvelles combinaisons, des nouvelles solidarités qui se préparent dans le monde, *væ soli!*... »

En présence de ces graves accusations et de celles qui furent formulées par d'autres orateurs, et en particulier par M. Fortis, qui manifesta son regret de voir que le ministère avait préféré l'alliance austro-allemande à l'alliance française, M. Mancini ne trouva que très peu de défenseurs. Parmi ceux qui lui prêtèrent leur appui, M. Oliva se borna à constater que la Triple Alliance sauvegardait la paix de l'Europe. M. Toscanelli, au contraire, s'efforça de réfuter les griefs de l'opposition contre la politique étrangère de M. Mancini :

« Quelques-uns, dit-il, ont nié l'existence de la Triple Alliance. D'autres ont soutenu qu'elle est nuisible. On a dit qu'elle n'est pas fondée sur la parité des droits et des devoirs, et l'honorable M. Fortis a déploré qu'on n'ait pas

préféré l'alliance française (1). Mais M. le ministre des affaires étrangères a parlé de la Triple Alliance au Sénat. On en a parlé également au parlement hongrois, au Reichsrath autrichien et au Reichstag allemand, et l'on en a dit assez pour que nous puissions nous en former une idée exacte, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une idée politique, d'une affaire qui a pour but la garantie réciproque par les trois puissances alliées de leurs territoires respectifs pour le cas où l'une d'elles serait l'objet d'une agression perfide.

« C'est là une pensée pacifique, et je ferai remarquer à l'honorable M. Fortis que, lorsque cet accord a été conclu, la France ne représentait point l'idée de la paix. Elle représentait l'idée de la revanche. D'ailleurs, la France n'a jamais (*sic*) représenté l'idée de la paix.

« Comment était-il possible que nous autres, qui allions à la recherche d'une idée pacifique, nous nous engagions dans une alliance avec la France, fondée précisément sur la ferme intention de maintenir la paix de l'Europe?

« Certes, chez le gouvernement et chez nous tous, il y a un très vif désir d'être en bons rapports avec la France. Mais si, alors que nous faisons notre première tentative de politique coloniale, la France plante son drapeau dans d'autres pays à peu de milles de distance de notre colonie, si ses troupes campent sur la frontière de la Tripolitaine, si, malgré tout notre désir d'amitié et de concorde, des événements se produisent qui ne sont point de nature à rapprocher les deux peuples et les deux gouvernements, ce n'est certes pas notre faute.

« Examinons maintenant si l'assertion qu'il s'agit d'une alliance dénuée d'avantages correspondants, est vraie et si cette alliance nous prive de notre liberté d'action.

« Nos alliés qu'ont-ils fait? Entrevue de trois Empereurs, politique coloniale de l'Allemagne, parfaite intelligence de la politique coloniale de l'Allemagne avec la France et plus tard avec l'Angleterre (2). Avons-nous agi

(1) A mesure qu'il s'approcha du pouvoir, M. Fortis changea peu à peu d'avis. Il est maintenant très favorable à la triple alliance.

(2) La forme, dans le discours de M. Toscanelli, laisse énor-

autrement? Dans la conférence de Londres, nous nous sommes trouvés d'accord avec la seule Angleterre, contre l'Allemagne et l'Autriche, au sujet du règlement des affaires financières de l'Egypte. Et lorsque l'Angleterre consentit à laisser entrer l'Allemagne et la Russie dans le contrôle des finances de l'Egypte, l'Italie y adhéra la dernière, après que l'Angleterre se fut rangée à cet avis.

« Nous sommes allés à Massaouah sans en demander la permission à personne. Nous nous sommes mis d'accord avec l'Angleterre. Dans la question des détroits, tandis que la France, l'Allemagne et l'Autriche se sont adressées à la Turquie, afin qu'elle empêchât, en cas de guerre, la flotte anglaise de traverser les Dardanelles, l'Italie a refusé de s'associer à cette manifestation hostile à l'Angleterre. Donc nous ne sommes pas liés du tout par la Triple Alliance. Elle nous laisse pleine liberté dans la question de la Méditerranée. Et je défie quiconque d'indiquer une politique plus indépendante et moins servile que celle que les faits nous indiquent. C'est pourquoi il me semble que les accusations que l'on fait entendre contre la Triple Alliance, ne sont pas justes, et qu'il s'agit d'une alliance dans laquelle la liberté d'action des parties contractantes est égale et réciproque. »

Après ce plaidoyer de M. Toscanelli, M. Mancini prit la parole. Mais, soit qu'il craignît de compromettre sa cause par un long discours, soit que M. Depretis l'eût engagé à l'avance à ne pas s'engager dans une discussion dangereuse ou qu'enfin il estimât que M. Toscanelli avait parfaitement réfuté les accusations de ses adversaires, le fait est que, contre son habitude, il se contenta de faire une courte déclaration que je reproduis textuellement :

mément à désirer. Je me suis efforcé de la corriger autant que j'ai pu, mais, pour la rendre bonne, il faudrait refaire complètement le discours, ce qui ne me semblerait pas correct. Les documents historiques, il faut les publier ou les traduire sans les altérer sérieusement même dans la forme. Car, si toute altération dans le fond serait répréhensible, un remaniement trop complet de la forme d'un document pourrait le rendre méconnaissable.

« Convaincu, comme je le suis, des avantages que l'accord avec les puissances de l'Europe centrale a produits, je ne suivrai pas le moins du monde les orateurs sur ce terrain qu'ils ont de nouveau choisi pour faire opposition à la politique du cabinet. Si on se rappelle que ces accords, à l'époque surtout où ils furent établis, procurèrent à l'Italie le bienfait de la sécurité, c'est-à-dire du bien le plus précieux après l'existence, et contribuèrent puissamment à la politique générale qui a garanti la paix de l'Europe, nous pouvons bien nous complaire en voyant que cet évènement a été considéré par l'opinion publique italienne comme un succès politique et comme une chose fort profitable aux destinées du pays. Et voilà pourquoi il a été tant de fois apprécié ici par de nombreux orateurs et par des hommes politiques expérimentés qui ne nous ont pas caché leur satisfaction ni ménagé leurs applaudissements. »

Par cette laconique déclaration, M. Mancini se dérobait à la discussion de sa politique étrangère et coloniale. M. Depretis, président du conseil, ne suivit point ce système. Il craignait que la Chambre, mécontente de l'attitude du ministère, ne votât une motion de blâme. Or, M. Depretis ne voulait point s'exposer à une telle éventualité qui l'eût contraint à suivre M. Mancini dans la retraite. Il préférait louvoyer, sauf à lâcher son collègue lorsqu'il pourrait le faire sans se compromettre lui-même. C'est pourquoi il prit la parole après le ministre des affaires étrangères et s'exprima ainsi :

« Touchant les accords devenus plus intimes avec les deux grandes puissances de l'Europe centrale, je dois dire que vraiment je ne parviens pas à comprendre qu'on ait pu donner une petite importance à ce fait et qu'un petit nombre de députés l'aient même blâmé, le regardant comme nuisible aux intérêts du pays, tandis que, en fin de compte, il a été accepté par des hommes très autorisés appartenant aux différents partis de la Chambre. Il a été accepté dans des circonstances solennelles et dans les réunions des partis.

« Il y aura donc des personnes qui le combattent, mais je

ne vois pas parmi elles des hommes appartenant à des partis, je ne vois pas de partis qui se montrent hostiles à ces accords, excepté, peut-être, l'extrême-gauche. Je voudrais persuader à cette dernière que vraiment elle n'a pas complètement (*sic*) raison (1). Quel est l'énorme bienfait (mon collègue vous l'a dit) de cet acte politique? C'est qu'il assure la paix. Or, un pays jeune, comme le nôtre, qui doit achever et consolider son organisation intérieure, changer sa législation, fortifier ses finances, faire des réformes économiques et sociales; ah! je vous le demande, comment peut-il ne pas aimer la paix? Et quel est celui qui appartient au parti libéral et qui n'aime point la paix?

« Prenons à témoin l'histoire, l'histoire de la Révolution française elle-même. Les libéraux les plus avancés ne voulaient point la guerre, ils voulaient la paix (2).

« D'autres intérêts d'un ordre plus élevé poussèrent la

(1) M. Depretis dit textuellement : *che proprio non ha tutta la ragione* : qu'elle n'a vraiment pas toute la raison. Il y a là une petite nuance, mais qui a son importance. Si, de l'avis de M. Depretis, l'extrême-gauche n'avait pas *tutta la ragione*, alors qu'elle combattait la politique de la Triple Alliance, il faut en conclure que le président du conseil admettait sans peine qu'elle n'avait pas complètement tort. Et alors on peut se demander : pourquoi faisait-il une politique étrangère dont il était si peu enthousiasté? Je crois que, dans l'histoire parlementaire de tous les pays de l'Europe, on trouverait difficilement un cas semblable à celui que M. Depretis nous à offert d'un président du conseil qui donne en partie raison aux adversaires de sa politique étrangère, mais qui n'en continue pas moins à faire cette politique de peur d'être culbuté par la majorité du parlement. Mais ce que j'ai dit, à plusieurs reprises, au cours de cette étude, touchant le caractère sceptique et utilitaire de M. Depretis explique tout. Ce qui est curieux cependant, c'est de voir que, tout en capitulant vis-à-vis de la volonté expresse de la majorité du parlement, M. Depretis tenait, cependant, à faire entendre que, s'il eût été libre, il aurait fait une politique étrangère différente.

(2) Voilà bien de l'histoire *ad usum Delphini*. Il est prouvé, en effet, que, sous Louis XVI, les Jacobins que M. Depretis veut bien appeler « les libéraux (?) les plus avancés », ne voulaient point la guerre. Mais ce n'était pas l'amour de la paix qui inspirait leur conduite, mais la crainte qu'une victoire ne profitât à la monarchie qu'ils voulaient renverser. Dès qu'ils furent les maîtres, les « libéraux les plus avancés » ne cessèrent de provoquer l'Europe, et la guerre dura tant qu'ils furent au pouvoir et même après leur chute. Car ils avaient ameuté toutes les monarchies contre la France.

France à la guerre. Mais quiconque voudra bien consulter l'histoire verra que tous les vrais libéraux doivent aimer la paix. Je profite de toutes les occasions pour manifester ce programme que j'ai adopté. La bonne politique, surtout pour l'Italie, est une politique de paix.

« L'accord avec les puissances de l'Europe centrale nous a bien donné l'occasion d'exercer une noble mission, de coopérer au maintien de la paix de l'Europe pour le bien général des peuples civilisés.

« Je crois, au surplus, que ce que l'on a affirmé, en parlant de cet accord, c'est-à-dire qu'il nous prive de tout ressort, qu'il nous rend indifférents et qu'il nous prive de notre liberté d'action, est dénué de tout fondement.

« Rien de tout cela, Messieurs, n'est vrai. Ancun lien n'entrave notre liberté d'action.

« Nous sommes sûrs de jouir des bienfaits de la paix. Nous sommes garantis contre certaines éventualités qui ne seront pas probables si vous le voulez, mais qui sont néanmoins possibles. Et c'est là un grand avantage. Je nie absolument que notre liberté d'action soit entravée par des liens.

« Mais on dit : — Vous n'avez pas suivi fidèlement cette politique ; vous êtes alliés, mais vous n'êtes pas amis. Mais pour dire cela, Messieurs, il faut en avoir au moins quelque preuve, et où pouvez-vous en avoir qui soient de nature à nous démontrer que l'alliance existe effectivement, mais que l'amitié est morte ?

« Vous affirmez sans le moindre fondement, et nous pouvons répondre : *quod gratis asseritur, gratis negatur*..... »

Cette dernière boutade provoqua l'hilarité de la Chambre. M. Depretis y comptait pour distraire les députés. C'était un de ses expédients habituels et, il faut bien le dire, qui lui réussissaient presque toujours, étant donné le niveau intellectuel médiocre d'une bonne partie des membres de l'assemblée. Et cependant le président du conseil n'avait rien dit qui pût ressembler à une réfutation sérieuse des griefs de ses adversaires.

« Si on la compare avec la vivacité des attaques dont la politique de M. Mancini touchant les rapports de l'Italie avec les puissances de l'Europe centrale avait été l'objet, dit M. Chiala, la réponse du chef du cabinet est faible, et c'est là l'impression qu'elle fit à tout le monde. Il en fut de même de la partie du discours de M. Depretis, qui se rapportait à la politique coloniale (1).

« Pour dire toute la vérité, il faut bien reconnaître que M. Depretis n'avait pas le moindre enthousiasme pour la politique de son collègue. Mais, comme celui-ci avait déclaré qu'il avait besoin d'un vote de confiance, l'honorable M. Depretis consentit à poser la question de cabinet. C'est pourquoi, un bon nombre de ceux-là parmi les députés qui eussent volontiers abandonné M. Mancini à son sort, votèrent en faveur de l'ordre du jour pur et simple, proposé par M. Taiani et accepté par le ministère avec la déclaration qu'il devait être considéré comme impliquant la pleine confiance. Le résultat du vote le voici : *oui* 189, *non* 97, 6 abstentions.

« Les adversaires de M. Mancini ne se découragèrent point en constatant le peu de succès de leurs attaques. Ils changèrent de tactique et renoncèrent aux discours et aux interpellations, préférant le combattre silencieusement. Lorsque, le 17 juin 1885, on procéda, à la Chambre, à la votation à scrutin secret du budget des affaires étrangères, sans qu'aucun des censeurs habituels de M. Mancini eût pris la parole au cours de la discussion qui précéda le vote, le budget ne fut approuvé qu'à *une seule* voix de majorité. La proclamation du résultat du scrutin, comme on peut le constater en lisant les *Actes parlementaires*, fut applaudie par la droite, tandis que la gauche protestait par ses exclamations, et provoqua une très vive agitation.

« Le lendemain, le président du conseil annonça à la Chambre que le ministère, en présence du résultat de la votation du budget des affaires étrangères, avait pris la

(1) Je n'ai pas traduit cette partie du discours de M. Depretis parce que la question qui y est traitée est étrangère à mon sujet.

résolution de remettre sa démission entre les mains du Roi » (1).

Lorsque M. Depretis songeait à se débarrasser d'un collègue gênant ou compromettant, il n'avait jamais le courage et la loyauté de se séparer franchement de lui. Il avait, au contraire, l'habitude de jouer la comédie, de menacer de quitter le pouvoir si on exigeait la démission de son collaborateur, sauf à le lâcher au moment opportun. Lorsque M. Baccelli, ministre de l'instruction publique, fut l'objet, de la part d'une partie notable de la Chambre et de nombreux députés ministériels, d'attaques non moins fières que celles qui frappèrent plus tard M. Mancini, M. Depretis déclara hautement sa solidarité avec son collègue, en disant et en répétant partout qu'il ne consentirait pas à se séparer de son ami : « Qui frappe M. Baccelli me frappe », s'écriait-il à tout propos, ce qui ne l'empêcha pas de laisser frapper M. Baccelli et de rester au pouvoir lorsque la Chambre exigea la démission du ministre de l'instruction publique. M. Depretis se conduisit de même à l'égard de M. Mancini. Seulement, comme le rejet du budget des affaires étrangères était un échec bien plus grave qu'un simple vote contraire à un ministre de l'instruction publique, M. Depretis fut bien forcé à donner sa démission en même temps que son collègue. Mais, en l'offrant au Roi, il avait la ferme intention de la retirer bientôt. La comédie se prolongea pendant une dizaine de jours. Le 29 juin 1885, M. Depretis consentit à rester au pouvoir et à prendre l'*intériem* des affaires étrangères. Rien n'était changé dans le personnel du ministère à une exception près. Car, le garde des sceaux, M. Pessina, ami personnel de M. Mancini, ne voulut pas retirer sa démission et préféra partager la retraite du ministre disgrâcié.

La solution de la crise n'était point correcte. Elle fut sévèrement jugée par l'opposition qui attribuait à M. Depretis la responsabilité de la politique de M. Mancini. Mais

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, chap. XII, pp. 393-94.

le président du conseil jouissait, à la Chambre, d'un crédit personnel qu'il devait à son habileté dans les intrigues parlementaires, et ses adversaires n'étaient pas assez puissants pour le renverser par un vote de surprise comme ils avaient fait pour M. Mancini. C'est pourquoi ils se résignèrent à attendre la nomination du nouveau ministre des affaires étrangères avant de livrer de nouvelles batailles au cabinet.

II

La nouvelle de la chute de M. Mancini ne fit aucune impression à Vienne ni à Berlin, où on savait que la politique italienne ne dépendait pas de lui, mais de M. Depretis. Si l'on veut connaître ce que M. de Bismarck, pensait à ce sujet, il suffit de lire la lettre que M. le comte de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, écrivait le 13 juillet 1885. J'y trouve cette phrase qui en dit long sur les sentiments de chancelier allemand à l'égard du ministre italien, auquel il devait pourtant l'adhésion de l'Italie à l'alliance austro-allemande : « Pas un seul mot de regret n'a été prononcé ici sur la retraite de M. Mancini ! » M. de Launay, exprimait, en même temps, le vœu que la gestion, *par intérim*, du ministère des affaires étrangères confiée à M. Depretis ne durât pas trop longtemps. Ce n'était certes pas flatteur pour le président du conseil. Car c'était dire qu'à Berlin, on ne l'estimait guère plus que M. Mancini et qu'on ne regretterait pas de le voir partir à son tour.

En Italie, on n'était pas éloigné de partager l'opinion de M. de Bismarck dont M. le comte de Launay se faisait l'écho complaisant. On avait gardé mauvais souvenir des courts passages de M. Depretis aux affaires étrangères, en 1877 et en 1879, et on désirait vivement qu'il confiât ce portefeuille à un diplomate expérimenté.

Une importante revue italienne, la *Nuova Antologia* se fit l'écho de ces sentiments, qui étaient partagés par la grande majorité du parlement et du pays, dans un important

article, signé : *un ancien Diplomate* (1), et dont je vais citer les points les plus saillants :

« L'*intérim* ne peut et ne doit pas durer longtemps, et nous avons confiance que le premier soin de M. Depretis, dès qu'il sera rentré des eaux de Contrexéville, sera de chercher l'homme à qui confier l'importante mission, se débarrassant lui-même d'une responsabilité gênante...

« Quant au programme que les ministres devront discuter et approuver auparavant, il nous semble qu'il est suffisamment indiqué par les conditions présentes de l'Europe et, en particulier, par celles de notre pays vis-à-vis des autres puissances. Nous essaierons donc de le résumer brièvement sur la base des nouvelles et des informations que nous avons pu nous procurer...

« Le but de notre politique doit être, en premier lieu, de coopérer à conserver et à garantir, autant que possible, la paix; et, en second lieu, de nous mettre en mesure, moyennant un système d'utiles alliances, de prendre part, en de bonnes conditions, à une guerre éventuelle. C'est pourquoi la vraie base de notre politique étrangère est sise dans l'accord avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, aussi longtemps que l'alliance entre ces deux puissances durera. On ne doit pas oublier pourtant, à ce sujet, que l'alliance austro-allemande, suivant le traité existant, arrivera l'année prochaine à son échéance (2). Elle sera renouvelée, nous n'en doutons point. Les entrevues des deux Empereurs et de leurs ministres suffiraient même à nous en donner la certitude. Les liens entre les deux Empires de l'Europe centrale sont plus étroits que jamais. Devons-nous renouveler à notre tour notre adhésion et nos accords ? Nous l'espérons, et notre intérêt (*sic*) exige que cet espoir se vérifie. Cependant, nous n'hésitons pas à dire, avec la même franchise, que le renouvellement pur et

(1) Voy. la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 16 août 1885.

(2) D'après le traité de Vienne du 7 octobre 1879, l'alliance austro-allemande devait durer pendant sept ans. Son échéance était donc fixée à la date du 7 octobre 1886.

simple, de notre part, des accords existants aujourd'hui, ne nous semble pas suffisant (*sic*). Un ministre des affaires étrangères qui se contenterait de ce mesquin résultat (*sic*) n'acquerrait aucun droit à notre gratitude, et, certes, ne se montrerait pas à la hauteur de son mandat.

« Nous avons eu de bons motifs de nous tenir comme satisfaits des accords actuels au moment où ils furent conclus. Ils constituaient alors comme le premier pas que nous faisions pour sortir de l'isolement, auquel notre incertitude et la méfiance que nous avions répandue autour de nous, nous avaient condamnés. Le ministre qui parvint à nous rapprocher de deux puissants Empires et à obtenir que, dans certaines questions bien déterminées, ils fissent cause commune avec nous, et surtout qu'ils nous prémunissent contre certaines éventualités de dangers qui, à cette époque, semblaient imminents ; un ministre, nous le répétons, qui a atteint ce but, a fait de la bonne besogne, et il n'était pas permis de se montrer difficiles au sujet de la forme des accords et, encore moins, touchant leur extension. Mais, depuis cet événement, plusieurs années se sont écoulées, et on peut bien se demander si nous avons cueilli les fruits que nous nous attendions le jour où nous avons adopté cette politique, et si, après le premier pas, d'autres ont suivi. Car cette adhésion, suivant notre pensée, eût dû être comme le début de choses plus grandes encore. Pour donner un jugement exact, il serait opportun d'examiner toutes les vicissitudes politiques de ces dernières années. Peut-être, on arriverait alors à une conclusion qui ne serait pas pleinement encourageante. Mais ces recherches nous éloigneraient de notre but. Et puis, à quoi bon revenir sur le passé aujourd'hui, tandis que, par la nomination d'un nouveau ministre, nous devrons nous trouver en présence d'un nouvel état de choses ? Nous savons bien que si nous resserrons encore davantage nos liens avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et en particulier avec cette dernière puissance, nous soulèverons les clameurs de ceux qui préfèrent, pour l'Italie, une grande *liberté d'action*, comme ils l'appellent par erreur.

« C'est là la politique des gouvernements faibles. Ce fut, en Angleterre, jusqu'à ces derniers temps, la politique de M. Gladstone, qui, en suivant cette voie, n'a réussi qu'à priver de tout prestige le puissant empire d'Angleterre. Et, auprès de nous, ç'a été la politique des ministères qui nous menèrent cueillir les fruits amers du Congrès de Berlin. Mais ce n'est point, par exemple, la politique de lord Salisbury qui ne dédaigne pas de prendre des engagements avec l'Allemagne, tout en s'assurant, bien entendu, une compensation convenable. Et, disons-le franchement, ce n'est point la politique de l'Autriche ni de l'Allemagne qui ont toutes les deux des gouvernements fortement constitués et qui tirent précisément de leur union une partie de leur force. Quant à nous, après avoir appris à nos dépens quelle est la valeur de ce qu'on appelle la « liberté d'ac- « tion », nous avons déjà inauguré une autre politique le jour où nous avons adhéré à l'alliance austro-allemande. Maintenant, nous devons nous demander si cette adhésion qui est bornée à certaines questions, et qui, en tous les cas, ne nous donne pas des droits égaux à ceux des deux Empires alliés est une bonne chose ou s'il ne serait pas préférable de la remplacer par une vraie et propre alliance, laquelle s'étendrait à toutes les questions qui touchent nos intérêts ? Un ministre des affaires étrangères qui voudrait poursuivre ce dessein, devrait, dès maintenant, préparer le terrain et ouvrir des négociations dans ce but. Nous nous plaignons parce qu'on nous laisse systématiquement de côté chaque fois qu'il y a des entrevues entre les deux Empereurs et leurs ministres. Mais ni l'Autriche-Hongrie ni l'Allemagne ne croient nous infliger une humiliation en agissant de la sorte. Notre présence à ces entrevues deviendrait à peu près inutile par suite de la nature absolument spéciale des engagements que nous avons pris vis-à-vis des deux Empires, et par la nature des engagements que les deux Empires ont pris, à leur tour, vis-à-vis de nous. Nous ne pourrions nous plaindre raisonnablement de cette exclusion que s'il était prouvé que les questions qui forment l'objet de notre adhésion au traité austro-allemand, ont

été principalement discutées dans ces entrevues. Or, nous avons de bons motifs pour croire que les choses ne se sont pas passées ainsi :

« Il n'en est pas moins vrai, cependant, que par le caractère même et le but des accords que nous avons conclus, et qui tendent tous presque exclusivement à garantir contre toute agression l'intégrité de notre territoire, nous nous trouvons dans des conditions de véritable infériorité dans cette Triple Alliance à laquelle nous n'avons part que dans de modestes proportions, et qui, à la rigueur, ne devrait même pas s'appeler « triple », parce que nous ne sommes pas de vrais alliés avec droits et devoirs égaux à ceux que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ont l'une vis-à-vis de l'autre. Nous avons dit tout à l'heure que nous n'étions pas en mesure d'obtenir davantage, il y a quelques années, au moment de notre adhésion à l'alliance austro-allemande. Mais aujourd'hui, en renouvelant l'alliance, nos conditions pourront notablement s'améliorer si nous avons un ministre des affaires étrangères non seulement habile, mais jouissant, auprès des gouvernements de l'Europe, et, en particulier, auprès des chancelleries de Berlin et de Vienne, d'une grande autorité personnelle, lui venant de sa naissance, ou, comme nous l'avons indiqué au commencement de cette étude, de sa situation sociale (1).

(1) L'*ancien diplomate* soutenait évidemment la candidature de M. le comte de Robilant. Il avait, dès le commencement de son article, indiqué clairement ses préférences, sans nommer l'homme qu'il désignait. On peut en juger par ce passage de son étude où il passe en revue les qualités que doit avoir un ministère des affaires étrangères :

« Les usages de la diplomatie ont leur code spécial. Seul, l'homme de génie parvient quelquefois à les violer impunément. Il est permis de crier contre les préjugés. Mais tant que les autres Etats, plus puissants que nous, les respectent et les subissent, il n'est point en notre pouvoir de les détruire. Il est utile qu'un ministère des affaires étrangères donne des preuves de son savoir en matière de droit international ; mais il est plus utile encore que, par sa naissance, par ses relations de famille, par la longue habitude de la société au milieu de laquelle ses fonctions elles-mêmes l'obligent à vivre et à exercer son activité, il se trouve dans le monde diplomatique comme chez lui, sauf à s'adresser à un illustre professeur de droit international le

« La première condition c'est que notre ministre inspire la plus complète confiance aux cabinets avec lesquels il sera appelé à négocier, et qu'on le regarde comme capable et digne de garder les secrets qui lui seront confiés. Et nous désirons ne pas être compris à rebours et qu'on ne nous attribue pas l'intention de jouer le rôle d'humbles serviteurs d'Etats plus puissants que nous. La nouvelle alliance, l'alliance renouvelée, si nous pouvons l'appeler ainsi, doit être fondée sur la protection et la satisfaction de nos légitimes intérêts, non seulement sur le continent européen, mais aussi dans la Méditerranée, où ce n'est pas tant notre politique coloniale qui est en jeu, mais surtout notre sécurité. Ce devrait même être là le point principal à régler. Car il doit nous importer bien davantage de ne pas permettre qu'une autre puissance nous enferme dans un cercle de fer, plutôt que de faire la conquête de territoires en Afrique ou ailleurs. Cette menace, on ne la conjure pas par l'isolement et par ce qu'on appelle la « liberté d'action ». Contre elle il n'y a que deux choses qui vaillent : notre armée d'abord, et ensuite de solides et loyales alliances avec les Etats qui n'ont point d'intérêts contraires aux nôtres.

« Si le nouveau ministre des affaires étrangères sait préparer un état de choses conforme aux idées que nous venons

jour où, dans quelque cas spécial, il aura besoin de ses conseils. En Italie, ces qualités sont indépendantes du savoir et de l'étude ; mais, sans elles, le savoir et l'étude sont de bien peu de secours dans les négociations internationales... »

Il y a évidemment beaucoup de vrai dans ces observations. Mais comme elles visaient spécialement l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Mancini, éminent professeur de droit international et médiocre diplomate, l'écrivain de la *Nuova Antologia* cherche à les expliquer en disant :

« Nous parlons en thèse générale, et il nous déplairait qu'on voulût appliquer nos considérations à M. Mancini, ex-ministre des affaires étrangères, plus que la thèse elle-même ne le consent. Nous les avons faites à propos du ministre des affaires étrangères, parce que, à son sujet, les inconvénients sont plus grands et plus manifestes. Mais nous pourrions faire le même raisonnement au sujet de tout autre fonctionnaire ou de toute autre fonction de l'Etat. Le principe d'autonomie doit être représenté par des signes et des formes visibles... »

d'exprimer, nous croyons qu'après qu'il aura mis en pratique cette partie principale de son programme, toutes les autres questions se résoudront facilement...

« Il est temps que l'Italie ait, parmi les Etats de l'Europe, la place qui lui appartient et par le nombre de ses habitants, et par les soins qu'elle a dédiés à son armée et à sa marine. Nous autres, quoi qu'on puisse dire, nous représentons aujourd'hui une valeur fort appréciable. Mais, par une série de fautes, nous avons diminué quelque peu notre crédit, et il nous faut travailler beaucoup à présent pour le réhausser. Pour être justes, nous reconnaissons que, sous le ministère de M. Mancini, une amélioration notable s'est produite. Il nous reste, cependant, beaucoup à faire, mais le *porro unum necessarium* c'est de ne pas tarder à faire le choix judicieux d'un nouveau ministre des affaires étrangères. L'honorable M. Depretis n'a pas besoin, nouveau Diogène, de prendre sa lanterne pour aller à la recherche de l'homme indiqué pour remplir ces fonctions. Qu'il ait le courage de pourvoir à la vacance de ce département en dehors des combinaisons ordinaires du Parlement, et il ne s'en repentira pas. Et le pays sera aussi satisfait qu'il le sera lui-même, car l'Italie ne tardera point à cueillir les fruits de la politique que nous défendons. »

M. Depretis n'était pas moins pressé que l'*ancien diplomate* de la *Nuova Antologia* de mettre un terme à la gestion provisoire du département des affaires étrangères. Vieux et goutteux comme il était, il désirait vivement se débarrasser d'un fardeau trop lourd pour un homme de son âge. Ambitieux et préoccupé par dessus tout de ne plus quitter le pouvoir, il n'aimait pas s'occuper de politique extérieure à un moment où les affaires d'Orient prenaient tout à coup de nouveau une tournure menaçante (1). Il préférait confier cette lourde responsabilité à un autre personnage, sauf à le lâcher s'il devenait gênant comme il l'avait fait quelque temps auparavant pour M. Mancini.

(1) J'aurai l'occasion de parler plus loin de la révolution de Philippoli et de ses conséquences.

« M. Depretis, dit M. Chiala, n'avait pas besoin d'être stimulé à donner un successeur à M. Mancini. Il désirait précisément que ce successeur fût ce même éminent personnage auquel, dans l'article de la *Nuova Antologia*, on faisait allusion d'une manière assez transparente : M. le comte de Robilant (1). Le président du conseil s'était adressé à lui dès le lendemain du jour où M. Mancini avait quitté le ministère. Mais l'ambassadeur d'Italie à Vienne avait opposé un « ferme refus » aux offres de Depretis (2). M. de Robilant ne consentait pas à accepter la succession de M. Mancini parce qu'il avait peu d'espoir d'être en mesure de donner à la politique italienne, dans un cabinet présidé par M. Depretis, une direction ferme et résolue et parce qu'il était préoccupé des conséquences de l'occupation de Massaouah qui s'était produite, à son avis, « sans des idées bien déterminées et sans un but précis ». Or, dans ces conditions, M. de Robilant estimait que l'occupation de Massaouah « mettait l'Italie dans une situation si « difficile que l'Europe se demandait comment elle ferait « pour s'en tirer avec honneur » (3).

« Un mois après, l'intervention personnelle du Roi lui-même fut impuissante à induire M. de Robilant à changer d'avis. Déjà M. Depretis, rentré en Italie vers le 15 août, songeait à faire les premières démarches pour préparer une nouvelle orientation (*sic*) de la politique étrangère de l'Italie, lorsque la révolution de Philippoli éclata au moment où on s'y attendait le moins, agitant les peuples de la péninsule balkanique et menaçant de troubler la paix de l'Europe.

(1) Ce qu'il y a d'étrange dans le choix de M. Depretis, c'est que M. de Robilant n'avait jamais caché son peu de goût pour la politique ondoyante du président du conseil et qu'il avait toujours été partisan de l'alliance que M. Depretis n'avait acceptée qu'à son corps défendant. Mais, à chercher et énumérer les contradictions dans la carrière ministérielle de M. Depretis, on perdrait un temps infini sans aucun profit pour l'histoire et pour les lecteurs.

(2) Dépêche de M. Robilant à M. Depretis, 27 juin 1885.

(3) Discours de M. Robilant au Sénat italien, séance du 7 juillet 1887.

« M. Depretis n'osa pas affronter la responsabilité qu'il allait nécessairement assumer dans des circonstances aussi difficiles, surtout s'il gardait l'*intérim* des affaires étrangères. Il comprit que la gravité de la situation réclamait la présence, au palais de la Consulta, d'un diplomate expérimenté, jouissant de la confiance des alliés de l'Italie et capable, s'il le fallait, de soutenir énergiquement les intérêts de la Péninsule. C'est pourquoi le président du conseil s'adressa de nouveau à M. le comte de Robilant, et, en présence du nouveau refus de celui-ci (24 septembre), il insista auprès du Roi pour que Sa Majesté lui donnât l'ordre formel d'accepter. L'ordre fut donné, et le 27 septembre 1885, M. le comte de Robilant envoya une dépêche annonçant qu'il *obéissait*. Le 6 octobre, le Roi signa le décret qui nommait M. de Robilant ministre des affaires étrangères » (1).

La nomination de M. de Robilant fut accueillie avec une grande faveur en Italie. Tout le monde, sauf les radicaux et les socialistes, le considérait comme un homme doué d'une grande expérience des affaires diplomatiques et capable de rendre de grands services au pays dans les circonstances difficiles où les affaires des Balkans avaient jeté l'Europe. On admirait chez le nouveau ministre des affaires étrangères la parfaite loyauté, la capacité, mais surtout la fermeté du caractère. M. de Robilant ne ressemblait en rien à M. Depretis. Il avait les intrigues parlementaires en horreur ; il n'admettait pas que pour rester aux affaires on reniât ses principes ; il repoussait toute transanction fondée sur l'opportunisme vulgaire qui était la base de toute la politique du président du conseil. Dans ces conditions, il était impossible que ces deux hommes d'Etat pussent s'entendre longtemps. Mais, dans les cercles politiques les plus éclairés d'Italie, on envisageait sans crainte l'hypothèse d'un conflit entre M. Depretis et M. de Robilant, et on espérait que le dernier aurait le dessus et parviendrait à arra-

(1) Voy. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, chap. xii, pp. 399-400.

cher la vie politique italienne de l'ornière où elle pataugeait depuis trop longtemps grâce aux intrigues du vieux président du conseil.

Quant aux partisans les plus résolus de la Triple Alliance qui, on s'en souvient, avaient fait une si vive et si persévérante opposition à M. Mancini, ils ne pouvaient que bien accueillir son successeur. M. de Robilant était non seulement un partisan convaincu de l'alliance avec l'Autriche et l'Allemagne, mais un diplomate qui avait toujours travaillé avec ardeur à l'accomplissement de ce dessein et qui entendait que l'Italie en tirât le plus de profits possibles.

A Vienne, on fut très content de la nomination de M. de Robilant. Il était ambassadeur d'Italie en Autriche depuis une quinzaine d'années, et il s'était fait remarquer par une conduite très correcte, même dans les moments les plus difficiles, alors que, par exemple, après le Congrès de Berlin, grâce à la politique insensée de M. Caïroli et de ses amis, la rupture des relations diplomatiques italo-autrichiennes semblait imminente. On n'ignorait pas à Vienne que ce qui se passait en Italie n'était pas l'œuvre de M. de Robilant et on lui savait gré de ses efforts pour empêcher la brouille entre l'Autriche et l'Italie. Sans doute, M. le comte Kalnoky n'était pas assez naïf pour croire que M. de Robilant serait disposé à sacrifier les intérêts de son pays à sa sympathie pour l'Autriche, et il était, au contraire, convaincu, que le nouveau ministre des affaires étrangères d'Italie serait même, le cas échéant, un partenaire moins accomodant et plus habile que M. Mancini. Mais, malgré tout, le cabinet de Vienne préférait avoir affaire à un diplomate expérimenté, doublé d'un homme de caractère qu'à un avocat improvisé diplomate et toujours un peu incliné à se laisser dominer par l'influence de M. Depretis qui n'était pas plus en odeur de sainteté, comme on dit vulgairement, à Vienne qu'à Berlin.

Pendant les trois mois où la direction de la politique italienne fut provisoirement confiée à M. Depretis, les rapports italo-allemands ne s'améliorèrent guère. M. de Bismarck se méfiait toujours de M. Depretis qu'il accusait de sym-

pathies pour la France incompatibles avec les devoirs de l'Italie envers ses alliés. M. de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, signalait, dans une lettre privée, l'attitude peu bienveillante du cabinet de Berlin à l'égard de l'Italie :

« L'Allemagne nous néglige, écrivait-il..... On ne nous prend pas assez au sérieux et, peu à peu, le cabinet impérial s'est écarté de nous, sinon dans la lettre, dans l'esprit du moins de notre traité d'alliance. Ce ne sera pas l'affaire d'un jour (*sic*) de regagner le terrain perdu ».

« La nomination de M. de Robilant, dit M. Chiala, fut très agréable à M. de Bismarck, bien que M. le comte de Launay, dans une entrevue qu'il eut avec le chancelier allemand à Friedrichsrühe, lui eût déclaré que la maxime favorite du nouveau ministre était : *Faire sans dire*. Le prince, loin de s'en montrer froissé, fit comprendre qu'il l'approuvait, en disant qu'il croyait avant tout avoir affaire à un soldat et à un gentilhomme.

« Je n'entends blâmer en aucune manière les prédécesseurs de M. le comte de Robilant, s'écria-t-il, mais, à mon avis, il y a deux catégories de ministres des affaires étrangères. L'une comprend les « ministres parlementaires », qui tendent avant tout à caresser l'opinion publique, à favoriser l'esprit de parti, et se laissent diriger par les majorités au lieu de chercher à en corriger les erreurs lorsqu'elles se sont mises sur une fausse voie. Ceux-ci ne sont pas de véritables hommes d'Etat. Je préfère de beaucoup avoir à négocier avec des hommes appartenant à une autre catégorie, à celle qui se compose d'hommes d'Etat — les seuls dignes de ce nom — n'ayant d'autre programme que celui de faire les intérêts du Roi et du pays. Et je sais que M. le comte de Robilant appartient à cette dernière catégorie... *Il m'inspire sympathie et confiance.* »

« La conversation ayant abordé le traité de 1882 et M. le comte de Launay ayant remarqué qu'il ne protégeait pas les intérêts les plus importants de l'Italie, — c'est à dire ceux qui se rapportent à l'équilibre de la Méditerranée, — le prince de Bismarck ne répondit pas, comme il l'avait toujours fait auparavant, « par des fins de non recevoir »,

mais il laissa entendre qu'au moment opportun, une telle question serait discutée entre les trois puissances alliées avec toute l'ampleur possible. Pour le moment, son attention, et celle de M. le comte Kalnoky étaient entièrement tournées à chercher la solution de la grave crise qui avait éclaté, sans qu'on pût la prévoir, dans la presqu'île des Balkans » (1).

M. de Bismarck ne ménageait pas ses expressions sympathiques alors qu'il parlait, à Friedrichsrühe, avec l'ambassadeur d'Italie de la nomination de M. de Robilant. Nous verrons bientôt que cette première impression ne dura pas longtemps chez le ministre de Guillaume Ier, et qu'il ne trouva pas chez le successeur de M. Mancini la docilité qu'il en attendait.

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di storia contemporanea*, t. III, chap. XII, pp. 400-401.
Ces importantes révélations sur l'entrevue de MM. Bismarck et de Launay à Friedrichsrühe, au mois d'octobre 1885, M. Chiala les a puisées dans les lettres de M. le comte de Launay. On ne saurait donc avoir des doutes sur leur authenticité.

(*A suivre*) Comte Joseph GRABINSKI.





COULEURS ET LIGNES

OMBRIENNES

S'il n'est rien au monde de plus intéressant que l'esthétique, il n'est peut-être rien aussi de plus difficile, ni qui se prête davantage à d'interminables discussions. Messieurs les esthéticiens nous accablent trop souvent sous le poids de doctes et longues dissertations qui se rapportent à des chefs-d'œuvre connus de quelques rares privilégiés, et qu'il nous faut admirer de confiance. Ils aiment les principes, les principes absolus, ceux-là de préférence qui déconcertent les profanes. C'est pourquoi nous nous méfions, mais ces Messieurs savent si bien exciter notre curiosité, que nous nous décidons à faire taire notre méfiance. Après tout, les conversations esthétiques sont fort agréables; peut-être, à l'heure présente, sont-elles nécessaires.

M. l'abbé Broussolle vient de publier un énorme et beau volume de 540 pages in-8° sur la seule jeunesse du Pérugin. Ce volume ne renferme pas moins de 127 figures inégalement belles, mais dont aucune, si je ne me trompe, n'est banale. Lecteurs graves qui vous occupez de théologie, de philosophie, d'exégèse, ou d'administration, lecteurs graves et soucieux, aimez-vous les collections de belles images? Oui, n'est-ce pas? Eh bien! puisque vous les aimez, jetez un coup d'œil sur celles que M. l'abbé Broussolle a eu la bonté de réunir dans son livre. Elles sont fort

curieuses, et de les étudier cela vous tiendra lieu, tant bien que mal, d'un voyage à Budapesth, et de je ne sais combien de pèlerinages en Ombrie.

Que j'aime, par exemple, le Couronnement de la Vierge de Nicolo Alunno! Sans doute, le visage du Christ a une expression un peu surprenante que je n'essaierai même pas de définir, mais la Vierge a une attitude si digne, si grave, elle paraît si humble et si aimante, elle paraît même un peu triste, comme on doit être triste, par excès de joie! Autour d'elle, les Anges décrivent un cercle gracieux indiciblement, et vivant, bien plus que gracieux. Ils ne pèchent pas comme tant d'autres, par excès de sagesse, non, ils sont même un peu tapageurs, mais ils savent se réjouir franchement de la gloire de leur Reine. Leur familiarité joyeuse vous donne la sensation d'un bruissement d'ailes. Au fond du tableau, saint Antoine et saint Bernardin de Sienne se mettent à l'unisson de cette symphonie italo-céleste; l'un, comme ébloui par la gloire de la Reine, met la main sur son front, pour protéger ses yeux contre l'éclat d'une lumière trop vive, l'autre semble applaudir et crier: *Eviva!*

Ces peintres italiens sont si gracieux qu'ils rendent aimable même une scène de crucifiement. Le Jésus en croix attribué à Fiorenzo di Lorenzo, a des formes point trop douloureuses, et son visage triste respire une infinie bienveillance, et de son côté ouvert jaillit la source, chantée au milieu des alleluias, par l'Eglise célébrant la Résurrection. Une magnifique palme se dresse triomphante à côté de la croix. Qui tient cette palme? le saint, bon et fort, sur les épaules duquel joue un mignon petit enfant Jésus. Et tout à l'entour, on n'aperçoit que verdure, eaux vives, cieux éclatants, rochers à demi sauvages. De ces rochers est sorti un beau saint Jérôme qui contemple maintenant, agenouillé, le corps du Christ. Evidemment, Fiorenzo di Lorenzo n'a jamais songé au Calvaire douloureux et terrible sur lequel expire un Dieu-Homme, appelant Dieu le Père à son secours. Il ne connaît que l'arbre de vie.

Voulez-vous maintenant admirer un saint Antoine bien intéressant? Regardez ce vieillard assis qui d'une main

s'appuie sur sa canne, oui, j'ai bien dit sur sa canne, de l'autre esquisse un geste qui peut-être montre le ciel, mais qui semble plutôt accompagner un récit de longues misères. Avec son front chauve, sa longue barbe majestueuse dans sa beauté négligée, il est tout à fait sympathique. Le Pérugin veut que nous l'appelions saint Antoine, mais visiblement, ce vieillard n'est qu'un brave homme d'Italien du xve siècle.

A plus forte raison, les idées, les sentiments, les souvenirs se présentent-ils en foule devant le Couronnement de Ghirlandaio ou devant la Vierge aux trois roses de Fra Angelico, ou devant la Madone siennoise de Stefano, qui regarde des oiseaux voleter sur les doigts divins de l'Enfant Jésus.

Mais il ne suffit pas de contempler des images, si belles soient-elles, il faut discuter les faits et les principes que nous propose M. l'abbé Broussolle.

Les faits sont très nombreux. M. l'abbé Broussolle étudie, successivement, les diverses écoles qui ont quelques rapports avec l'école ombrienne. Ces études, qui ne sont peut-être pas absolument nécessaires à son sujet, lui fournissent du moins l'occasion de décrire un très grand nombre de monuments, de tableaux ou de fresques et de raconter en même temps des vies d'artistes. Tout cela est extrêmement intéressant et instructif (1)

M. l'abbé Broussolle consacre cinq chapitres à la peinture ombrienne du xve siècle et il n'aborde la vie et les œuvres de son héros que dans la seconde partie de son ouvrage.

Les documents biographiques qu'on possède sur le Péru-

(1) Je ne citerai qu'un exemple de la façon dont M. l'abbé Broussolle analyse les œuvres des maîtres. « L'*Adoration des Mages* de Gentile de Fabriano est une des peintures les plus connues et les plus vantées de l'école ombrienne, celle dont on a parlé avec le plus d'enthousiasme. Vasari l'avait déjà fait avec une belle conviction; mais, on l'a, depuis, de beaucoup surpassé... Le souci de la vérité n'y paraît pas encore profond; mais il s'y traduit déjà par un sens délicat dans la recherche du pittoresque. Rien d'austère, en tout cas : on y découvre une naïveté délicieuse, et c'est peut-être le plus grand charme du tableau... »

gin, incomplets, vagues et quelquefois contradictoires, donnent lieu à de longues discussions qui intéressent surtout les spécialistes mais qui ne sauraient passionner le grand public. M. l'abbé Broussolle ne craint pas de se jeter dans la mêlée de ces doctes controverses et il soutient son opinion avec conviction et surtout ingéniosité.

L'authenticité de certains tableaux est encore un sujet délicat sur lequel on arrive difficilement à se mettre d'accord. Telle *Adoration des Mages*, justement célèbre, a-t-elle pour auteur Fiorenzo di Lorenzo ou le Pérugin ? M. l'abbé Broussolle se prononce pour cette dernière hypothèse : « Oui, certes, la main de Pietro se trouve dans cet ouvrage. Elle s'y voit tellement que je n'ai pas l'idée d'en chercher une autre, pas même celle de Fiorenzo. J'attendrais, en tout cas, qu'on m'ait appris à la connaître, car il s'en faut, pour l'instant, que les historiens de l'art y aient réussi. Si leurs raisonnements ont sur moi quelque influence, c'est pour m'assurer davantage dans la conviction qu'il faut chercher ailleurs, et non point dans l'*Adoration des Mages* de Pérouse, les preuves caractéristiques de sa manière. »

Naturellement, dans toutes ces dissertations, il entre une grande part d'hypothèses, et c'est, parmi les esthéticiens, à qui aura le plus de souplesse d'esprit ou de chaleur d'âme. M. l'abbé Broussolle plaide très habilement les causes qu'il a adoptées.

L'argumentation devient plus intéressante, pour nous, profanes, lorsque l'auteur aborde enfin, et franchement, les principes généraux de l'esthétique chrétienne. Il faut définir l'œuvre de son héros, et pour cela, il est indispensable de discuter un certain nombre de principes qui se rattachent à la religion et à la morale. Les critiques autorisés affirment, paraît-il, que la peinture du Pérugin est une peinture d'extase. Ce mot d'extase est fort beau, mais il se prête à plusieurs sortes d'interprétations et je doute fort qu'il convienne aux œuvres de ce bon Pietro Vanucci, dit le Pérugin. Sans doute, en un conte fort licencieux, La Fontaine a qualifié d'extase une joie très grossière et qui n'a rien de commun avec l'édification.

Mais que prouvent ces sortes de fantaisies, sinon que les meilleurs écrivains abusent de certaines expressions? La véritable extase est une élévation extraordinaire de l'esprit dans la contemplation des choses divines, qui détache une personne des objets sensibles jusqu'à rompre la communication de ses sens avec tout ce qui l'environne.

Les personnages du Pérugin paraissent-ils, à ce point, unis à Dieu et détachés des choses de la terre? Certes, ils sont beaux, et dans l'éclatante lumière qui les enveloppe, il semble bien qu'ils jouissent d'un calme et d'un bonheur surhumains. Surhumains, oui, mais religieux, mais chrétiens, mais mystiques? Je n'aurais garde de l'affirmer. Beaux, distingués, heureux, tous ces personnages semblent présager les vieillards élyséens de Fénelon, à la démarche grave et rythmique, aux gestes harmonieux. Encore les hôtes du paradis fénelonien se meuvent-ils dans le paysage où les a placés l'archevêque poète; les héros du Pérugin sont immobiles, dans une attitude presque indolente. Quand on veut scruter leurs pensées, on se sent terriblement embarrassé, même on a de la peine à se défendre de quelque agacement. Peut-être qu'ils ne pensent pas grand chose. Souvent je me suis permis d'interroger le Saint-Jean de la Pietà qui soutient sur son épaule la tête d'un Christ, ne disons pas mort, mais endormi. Voyons, éphèbe divin, êtes-vous vraiment triste de la mort de votre Maître? Oui, une larme, une seule larme coule lentement le long de votre joue trop belle, mais il est des pleurs qu'on aime et dans lesquels entre une grande douceur. Votre visage infiniment calme exprime plutôt la certitude des joies prochaines. Mais alors pourquoi ne montrez-vous pas plus d'enthousiasme et d'ardeur?

Il en va de même des Vierges pérugines. Elles joignent les mains avec une grâce exquise; et, quand elles abaissent leurs longues paupières, elles nous donnent une sensation intense de recueillement. Mais si elles regardent, les yeux grands ouverts, l'énigme, pas cruelle mais agaçante, s'impose derechef. Ces belles, pacifiques et bonnes personnes cherchent vaguement quelque chose dans le lointain, quel-

que chose qu'elles ne trouvent sans doute jamais, et alors ce regard qui, le plus souvent, ne se repose sur rien devient étrange.

De tels personnages n'ont rien d'extatique. « Dans l'état contemplatif, dit Bossuet, l'âme se trouve si épurée, ou, comme parlent les spirituels, après Cassien, *si mince*, *si déliée*, *extenuata mens*, et ses pensées si subtiles, si délicates que les sens n'y ont point de prise. Mais, toutes ces expressions, quelque effort que nous ayons fait pour les épurer, sont grossières, puisque le menu, le mince, le délié ne tombe après tout que sur des corps. Le même Cassien a trouvé une autre expression d'autant meilleure qu'elle est évangélique. Il dit donc que dans cet état de pure contemplation « l'âme s'appauvrit, qu'elle perd les riches substances de toutes les belles conceptions, de toutes les belles images, de toutes les belles paroles dont elle accompagnait ses actes intérieurs. » Que dirait donc Bossuet de toutes ces couleurs péruginiennes si éclatantes, si caressantes, si agréables au sens ?

Toutefois, puisqu'il plaît aux écrivains de donner au mot extase, toutes sortes de sens, nous pouvons bien nous mettre d'accord avec les critiques d'art, distributeurs bienveillants d'épithètes éclatantes. Vous voulez absolument que nous appelions le Pérugin, un peintre d'extase? Soit, mais il demeure entendu que par ce mot extase, nous désignons tout simplement l'absence de qualités dramatiques. Le Pérugin a peint des personnages beaux et rêveurs, mais isolés les uns des autres, ne formant pas un groupe animé et vivant; ils sont incapables d'agir et de lutter; ils n'ont pas même la force de se mouvoir. Devant une *Descente de croix* de Rembrandt on admire surtout avec quel art prodigieux le peintre a su composer une scène dramatique. Ni Sophocle, ni Shakespeare, ni Corneille, ni Racine n'ont su trouver de plus vives images de la vie. Au contraire, les héros du Pérugin immobiles et gauchement juxtaposés se laissent absorber par leur rêve. Et c'est, j'imagine, pour cette raison, que la critique frappée par un contraste en quelque sorte, violent, a parlé et parle encore d'extase

devant les tableaux du Pérugin. La critique des esthètes ignore la religion et abuse des expressions religieuses.

Son inexpérience devient plus manifeste quand il faut établir très exactement les rapports qui existent entre l'art et la foi.

M. l'abbé Broussolle pose le problème avec une grande netteté; il ne s'étonnera pas qu'on n'accepte qu'avec de sérieuses réserves, les diverses solutions qu'il propose.

« De l'art et de la religion, dit-il, voilà sans doute ce dont est fait l'art religieux. Mais si l'on me demande quel est, des deux éléments, celui qui doit l'emporter, je ne suis aucunement embarrassé pour répondre. Prenez un saint très authentique : mettez-lui dans les mains une palette et des pinceaux, qu'en fera-t-il? Sans doute, il reste le miracle, et on n'a pas manqué de faire descendre les anges du paradis pour achever, pendant qu'il dormait, les célestes peintures de Fra Angelico. Mais c'est une collaboration dont on encourage, dans les ateliers, à apprendre à se passer. Je me contente, en un mot, d'un minimum de religion. Je crois même que j'en sacrifierais encore quelque chose, si la qualité d'art devenait extrêmement puissante. »

On a grandement tort, dans les ateliers, de dédaigner la collaboration des anges : car cette collaboration est absolument indispensable aux artistes religieux. La vie d'un Fra Angelico était faite de piété, de pureté, de contemplation et d'amour divin. Ange lui-même, il baignait, en quelque sorte, dans une atmosphère céleste, il se sentait en harmonie avec les sentiments brûlants ou tendres, mais toujours désintéressés et purs, de ces êtres supérieurs qui s'appellent les chérubins, les trônes, les séraphins et les puissances. Il faut voir dans le sommeil de Fra Angelico un symbole, je n'ose pas dire grossier, mais approprié à notre faiblesse intellectuelle, d'une réalité plus belle encore qu'incontestable..... On le sait trop, que dans un grand nombre d'ateliers modernes, maîtres et élèves font un accueil peu empressé aux pensées angéliques.

Cependant, M. l'abbé Broussolle est dans le vrai, quand

il revendique les droits de l'art et les défend contre les exagérations d'une certaine école. Il est enfantin de ne pas tenir compte de la tradition artistique, des règles du travail, du métier : l'improvisation n'a rien de commun avec le développement normal d'un génie artistique. Tenons pour indubitable qu'un peintre chrétien doit être à la fois très habile peintre et très chrétien.

Comment M. Broussolle ne voit-il pas que, pour avoir méconnu ce principe, il a laissé une de ses thèses principales s'écrouler et se réduire en dissertations fragmentaires intéressantes, sans doute, mais insuffisantes ?

Il s'agit, en somme, de caractériser le Pérugin et son œuvre et, — ne rougissons pas de cette opération pédagogique —, de le classer. En de copieuses et intéressantes et, autant que je puis en juger, savantes discussions. M. l'abbé Broussolle prouve que son Pietro était à la fois un artisan compétent et un artiste consciencieux, même supérieurement intelligent. Mais il se voit obligé de confesser que ce peintre prodigieux n'est pas un homme de génie. D'autre part, il défend mollement, comme le remarque son étrange *préfacier*, les convictions religieuses du Pérugin. Mais alors pourquoi hésiter ? Pourquoi ne pas dire simplement ceci : « Le Pérugin artiste absolument hors de pair, ne mérite pas cependant de figurer parmi les hommes de génie, parce qu'il a manqué — au moins dans une certaine mesure — de convictions religieuses. » Que dirait-on d'un soldat très actif et merveilleusement doué qui emploierait son talent à des travaux juridiques ? Le Pérugin artiste religieux par profession s'est passionné pour la beauté des corps, il s'est arrêté aux couleurs et aux formes, et, si parfois, il a essayé de traduire ce qu'on appelle plus ou moins proprement, dans notre langue moderne, le rêve intérieur, c'est avec une indifférence absolue, ou peu s'en faut, pour la théologie et le vrai mysticisme.

Et, malgré tout, le Pérugin appartient à la catégorie des artistes religieux.

D'abord, il traitait des sujets religieux, ce qui l'obligeait à arrêter quelque temps sa pensée sur des données évan-

géliques. On lui demandait, par exemple, de composer une *Pietà*. Bien vite, il saisissait l'occasion qui lui était ainsi offerte de chanter un hymne en l'honneur de la beauté des corps. Mais il fallait donner, toutefois, à ces physionomies un air de recueillement, il fallait tenir compte de l'opinion plus ou moins exacte que le peuple se faisait de la Sainte Vierge, de saint Jean, de sainte Madeleine et des autres saints.

De plus, ces Ombriens et ces Ombriennes, au milieu desquels vivait maître Pietro, avaient la foi, à l'italienne peut-être, mais ils avaient la foi. Une des pages les plus agréables et les plus vivantes qu'ait écrites M. l'abbé Broussolle se rapporte précisément aux préoccupations esthétiques et religieuses de ces braves paysans ombriens. « Commander une peinture de piété n'était pas alors une affaire d'importance, réclamant beaucoup de réflexion et de l'argent en conséquence. Il suffisait de s'entendre avec les sacristains, comme on fait avec ceux de nos jours, à qui l'on demande une petite place dans l'église pour accrocher un ex-voto... Les meilleurs artistes de l'époque ne croyaient pas, d'autre part, s'humilier en acceptant les plus humbles commandes. Le tableau votif du Pérugin à Bettona, n'a pas dû lui être payé bien cher : c'est de lui, plutôt que de la fresque de Citta della Pieve, que je voudrais croire qu'il l'a fait « pour une omelette ».

Les artistes, d'ailleurs, ne répugnaient pas à se faire payer en nature, s'il faut en croire l'anecdote que nous raconte Vasari à propos de Lorentino. Il y avait un paysan de la Pieve a Quarto qui, pour accomplir un vœu, voulait faire peindre un saint Martin. Mais il ne possédait d'autre ressource, pour acquitter le prix de la peinture, qu'un petit cochon, lequel valait bien cinq francs. Allant donc trouver ce Lorentino, il lui dit qu'il voulait faire peindre un saint Martin, mais que, comme paiement, il ne pouvait offrir que son porc. L'affaire s'arrangea : Laurentino lui fit son saint et le paysan lui amena son petit cochon... La place venait assez vite à manquer dans ces églises ombriennes dont les murailles n'étaient pas assez grandes pour satisfaire aux

demandes, sans cesse renouvelées, des amateurs de peinture de dévotion.

Des détails aussi topiques nous ouvrent un jour singulier sur la piété des populations italiennes du XIVe, du XVe et du XVIe siècles. Nous les voyions toujours à travers le paganisme officiel et pompeux de la renaissance; elles nous apparaissent, ici, naïves, désintéressées, animées d'une foi ardente. Elles payaient les artistes religieux non pas de leur superflu, comme les riches Vénitiens ou les riches Florentins, mais de leur nécessaire; elles les payaient non pas par ostentation, ou par amour des collections rares, mais tout simplement par piété. Le Pérugin qui, en sa qualité de peintre, savait regarder, observer et voir, dans la plus forte expression de ces trois mots, le Pérugin ne pouvait pas ne pas mettre dans ses portraits un peu de la piété et du recueillement de ses modèles. Au fait, les personnages de Pietro, s'ils ne sont pas aussi extatiques que veulent bien le dire nos critiques officiels, ne laissent pas de s'affirmer comme de très braves gens. Ce beau moine de *la Pietà* qui regarde le Christ avec une douleur calme et vraie, n'a rien d'un apôtre, sans doute, mais il aime son divin Maître. Les Vierges du Pérugin, si totalement dépourvues de coquetterie, malgré leur beauté, savent merveilleusement baisser les yeux, joindre les mains et incliner leur admirable tête. Devant elles on murmure, involontairement, les vers de Lamartine :

Toi dont le nom terrible et doux
Fait courber le front de ma mère.

Par là s'explique le caractère religieux, d'ailleurs absolument insuffisant, qu'on découvre sans trop de peine, dans les œuvres du Pérugin.

Du reste, si nous voulons attendre l'opinion définitive de M. l'abbé Broussolle sur le maître qui lui est cher, il est impossible à notre incompétence de profanes de se prononcer encore. Ce tome premier sur la jeunesse du Pérugin nous annonce un tome second sur l'âge mûr ou la vieillesse. M. l'abbé Broussolle résoudra, pour son propre compte, ce

redoutable problème de la décadence du Pérugin qu'il a posé déjà, mais que j'avoue ne pas bien comprendre encore.

Quels sont les signes certains de décadence dans les tableaux du Pérugin ? et comment s'explique cette décadence ? Il paraît que l'étude des différents saints Sébastiens que nous devons à Pietro, fournit sans peine les éléments d'une excellente solution. M. l'abbé Broussolle, en des gravures agréables à voir, nous présente cinq, au moins, saints Sébastiens, dont un seul ne m'est pas absolument inconnu, celui du Louvre. N'être pas du métier et se prononcer, sur le vu de quelques gravures, paraîtra aux esthètes le comble de la témérité, peut-être de la folie. Cependant, on s'occupe ici de religion et de morale, infiniment plus que de peinture, et si l'art choque la religion ou la morale, il ne faut pas que Messieurs les esthéticiens s'en étonnent, nous condamnerons l'art sans hésiter.

Or, tous ces saints Sébastiens sentent terriblement leur renaissance. L'œil exercé de M. Broussolle distingue, dans le saint Sébastien de Cerqueto, de la force, de l'austérité peut-être, une expression religieuse assez intense (1). Je ne m'en serais jamais douté. Ce saint Sébastien est un très bel artiste qui joue merveilleusement son rôle, un rôle tragique, et qui le sait. Si on priait Mounet-Sully de figurer dans un tableau vivant représentant le martyre de saint Sébastien, il ne ferait sans doute pas mieux. Non, non, tous ces saints Sébastiens sont trop beaux ; ils n'ont pas l'air de souffrir le moins du monde ; ils ne sont qu'un prétexte à déploiements de chair marmoréenne. Même si je n'étais pas chrétien, je trouverais ces peintures trop gracieuses ; leur vue ne suggérera jamais des résolutions vi-

(1) Le saint est représenté debout, lié fortement par les bras à une colonne qui repose sur un piédestal élevé. Une légère draperie lui entoure les reins ; le reste du corps est sans vêtements. Il est assis sur la jambe gauche... Il y a dans tout ce corps une plénitude de santé admirable ; c'est la force et aussi la grâce du bel athlète tel que le rêvaient les Grecs, pour leurs statues de la Divinité. Mais quelque chose fait oublier bien vite la beauté de ce corps, celle de l'âme qui le transfigure et resplendit plus particulièrement dans la tête du martyr.



riles. Sans être un Solon ou un Caton, on peut penser et dire que la vue de ces sortes de peintures constitue un spectacle dangereux pour bien des jeunes gens. Mais quand on a le sens chrétien, l'hésitation n'est plus possible. Tous ces saints Sébastiens, tous, même celui de Cerqueto, me froissent et surtout m'inquiètent, pour peu que je songe à de certaines délicatesses morales... Peut-être les lecteurs de sens rassis comprennent-ils sans peine le raisonnement en soi très clair, qu'il faut sous-entendre ici.

Ainsi se trouve posée une pauvre petite question, à côté de laquelle passent Messieurs les esthéticiens, mais qui demeure tout de même et qui conserve une certaine importance aux yeux des braves gens un tantinet barbares. Parmi les cent et quelques tableaux de maîtres dont M. l'abbé Broussolle nous donne la reproduction et dont il discute la valeur, combien s'en trouve-t-il qu'on puisse mettre dans les paroissiens des jeunes filles ou suspendre aux murs des chambres occupées par des chrétiens ? M. l'abbé Broussolle me répondra sans doute qu'il ne peut pas mettre, à côté de chaque gravure, la mention : bonne pour les paroissiens de jeunes filles. Pourquoi pas cependant? Nos maîtres modernes tonnent sans cesse contre la médiocrité, la fadeur ou la niaiserie des images les plus répandues. Fort bien, mais ils devraient plutôt condescendre à notre faiblesse et nous expliquer la méthode qui les a dirigés dans leurs recherches. Pour nous en tenir au Pérugin, l'auteur contemporain, que M. l'abbé Broussolle a choisi pour parrain littéraire, semble faire peu de cas de toutes ses toiles et même de toutes ses peintures murales. Ne fut-il pas le maître de « l'odieux Raphaël », ce Pietro qui n'aurait jamais dû se hausser jusqu'au grand art ? Bien qu'il fasse de très grandes concessions aux adversaires de son héros, M. l'abbé Broussolle ne pense pas de même, puisqu'il discute longuement un grand nombre de tableaux. Alors quoi ?... faut-il brûler toutes les œuvres du Pérugin ?

Au nom des profanes et des ignorants, je me permets de demander un principe clair, et je me risque à le formuler ; que les esthéticiens le corrigent s'ils jugent à propos de s'en

occuper. Ce principe, le voici : Toute reproduction de tableau mérite d'être vulgarisée qui est belle et qui, en même temps, ne provoque aucune pensée grossière. Mais quelles images méritent vraiment d'être appelées belles? Aux critiques d'art de nous le dire. Pour savoir si elles ne favorisent pas les pensées dangereuses, nous n'avons pas besoin de leurs conseils. Au contraire, ils devront tenir compte, eux, de nos répugnances, même lorsque ces répugnances leur sembleront peu motivées. Oserons-nous demander, par exemple, qu'on condamne absolument les Christs crucifiés, ou mis au tombeau, ou ressuscités, qui sont presque nus? Non, tel Christ de primitif, quoique fort peu vêtu, ne nous inspire que de la piété ou de la pitié. Les saints Sébastiens du Pérugin et autres peintures du même genre, ne peuvent pas ne pas choquer quiconque recherche des impressions saines, je ne dis pas saintes. Ne craignons pas de passer pour des barbares, et rejetons, comme indigne de figurer parmi les peintures religieuses, tout ce qui est un tant soit peu troublant ou dangereux.

Les gravures que renferme le livre de M. l'abbé Broussolle, nous serviront d'exemples, ou plutôt de prétextes à interrogations. On nous met sous les yeux l'*Adoration des Mages* d'Ottaviano Nelli. Les hommes compétents affirment que Ottaviano Nelli est un grand artiste. Sans doute, mais il a peint un enfant Jésus qui a une grosse tête plutôt inintelligente, des épaules de lutteur et un cou de taureau. Le mage qui s'agenouille devant lui, ne manque pas d'une certaine beauté, mais il a des mains invraisemblables qui pourraient servir d'enseigne à un marchand de gants. Tout est parfaitement chaste, d'ailleurs, dans ce tableau. On aura de la peine, cependant, à le faire entrer dans cet apostolat par les belles images, que rêvent, j'imagine, les esthètes chrétiens. Le grand public ne comprendrait pas la rudesse un peu simpliste de cet excellent Ottaviano Nelli. C'est la faute du grand public, je le confesse, mais encore faut-il commencer par apprendre au grand public les éléments de l'esthétique catholique. On verra dans quelle mesure, il est capable de recevoir cet enseignement.

D'autres gravures sont franchement mauvaises, mauvaises au point de vue chrétien. Par exemple, cette belle femme damnée, qu'un démon gouailleur emporte sur ses ailes de chauve-souris, déconcerte notre ignorance française. Car elle figure à la Sixtine. Qu'on la reproduise dans des tableaux de musée, ou dans des collections artistiques, si on le juge à propos, mais elle ne saurait avoir une place dans nos livres de piété. Elle ne paraît pas, même sur le chemin de l'Enfer, se repentir bien sérieusement de ses fautes, et elle ne prêche pas, même d'une façon indirecte, l'horreur du péché.

Par contre, presque tous les personnages de Nicolo Alunno, de Mezzastris, de Taddeo di Bartolo, de Piero della Francesca et de plusieurs autres me paraissent réunir, dans une heureuse synthèse, toutes les qualités esthétiques et religieuses que nous demandons. Le Pérugin lui-même, compte à son actif, un grand nombre de vierges, de saints et de moines qui sont parfaitement beaux et irréprochables d'attitudes. On pourrait, ce me semble, les faire connaître au peuple chrétien. Des esthètes au geste tranchant condamnent toutes les œuvres du Pérugin, parce que le Pérugin est le précurseur de « l'odieux Raphaël ». Voilà bien une exagération d'étudiant qui s'est proclamé préraphaélite, au début de ses études esthétiques, et qui se proclamera préraphaélite jusqu'à la fin de sa vie, par amour de la nouveauté. Que Raphaël ait peint des vierges trop jolies et païennes, qui songe à le nier? Mais il a composé des œuvres où l'on distingue difficilement des traces de mièvrerie. Tel, cet admirable saint Paul prêchant devant l'Aréopage, du musée de Kensington, qui suppose une connaissance si approfondie du sujet traité. Les professionnels de l'esthétique devraient bien se mettre en garde, plus qu'ils ne le font d'ordinaire, contre leurs tendances à l'exagération. Grâce à leur érudition, ils voient des motifs de certitude où nous ne trouvons que doutes, obscurités, raisons d'hésiter. Nous osons leur demander de ménager à la fois et leur crédit et notre docilité intellectuelle.

Ceci nous ramène à la thèse de M. l'abbé Broussolle, ou

plutôt à M. l'abbé Broussolle lui-même, à ses travaux et à ses projets d'avenir. Il a de l'érudition, autant que des profanes peuvent en juger, il a de la verve, de l'esprit, un talent primesautier, et qui se révélerait facilement très original, s'il était moins timide. D'autre part, M. l'abbé Broussolle s'est engagé tout jeune dans une voie peu explorée par les catholiques. Il peut, en s'aidant des travaux accomplis par des prédécesseurs plus ou moins religieux, jeter les bases d'une esthétique catholique et moderne. Il lui suffit de subordonner son érudition, sa méthode de travail, ses idées générales sur l'art, à ses sentiments catholiques, à la tradition catholique, aux principes du dogme et de la morale catholiques. Je veux bien que Crowe, Calvacaselle et autres érudits méritent toute notre admiration, toute notre reconnaissance et toute notre confiance, mais Crowe Calvacaselle et leurs émules doivent se tromper quelquefois. Etant donné même qu'ils travaillent sur un terrain extrêmement mouvant, on peut supposer, sans méconnaître leur savoir, qu'ils se trompent souvent. L'Evangile, le dogme et la morale catholiques ne trompent jamais. M. l'abbé Broussolle peut s'assurer aisément leur appui, ce qui lui permettra de donner une note vraie et très personnelle, parmi ses confrères les critiques d'art.

Ces Messieurs ont une légère tendance à s'exagérer l'importance sociale de leurs fonctions : pour eux rien au monde n'est vrai, que la glorification de Roger Van der Weiden et la condamnation de Raphaël. Un prêtre leur rappellera que l'homme ne vit pas seulement d'esthétique, il le leur rappellera, avec d'autant plus de facilité, qu'il trouvera parmi eux des auxiliaires. Ruskin qui développa tant d'idées excellentes et tant d'idées saugrenues, Ruskin disait un jour à ses auditrices : « Est-ce sensé de mettre nos affections en ces pierres, de les aimer, de les tenir pour précieuses ? Oui, certainement, pourvu que ce soient elles que nous aimions et que nous tenions pour précieuses, elles et non nous-mêmes. Adorer une pierre noire parce qu'elle est tombée du ciel peut ne pas être tout à fait sage, mais c'est à mi-chemin de la sagesse, qui est d'adorer le ciel

même. Il n'est pas tout à fait fou de penser que les pierres voient, mais il l'est tout à fait de penser que les yeux ne voient pas. Il n'est pas tout à fait fou de penser que le jour où l'on réunira les joyaux, les murs du palais seront maçonnés de vie sur eux comme sur leur pierre angulaire, mais il est fou de croire que le jour de la dissolution, les âmes du globe tomberont en poussière avec l'émeraude, et qu'aucune spiritualité ne restera impavide sur les ruines. Oui, belles dames, aimez les bijoux et prenez soin d'eux, mais aimez les âmes plus encore et prenez-en soin. »

Traduisons et appliquons aux esthètes la conclusion assez claire de ce morceau effroyablement apocalyptique. « Oui, Messieurs les Esthètes, aimez les lignes et les couleurs et prenez soin des lignes et des couleurs, mais aimez les âmes plus encore et prenez-en soin. » On dirait, il est vrai, une phrase de sermon, mais puisqu'elle est de Ruskin !...

Abbé Delfour.



VOYAGES PRINCIERS

I

UNE PROMENADE AUTOUR DU MONDE.
NOS MISSIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES EN ORIENT
ET DANS L'EXTRÊME-ORIENT.

A ce congrès marial dû au saint Pontife que Notre-Dame des Victoires a donné à Notre-Dame de Fourvière, on remarquait au premier rang des fidèles Monseigneur le Comte d'Eu, fils du Duc de Nemours, et Sa Majesté Impériale Madame la Comtesse d'Eu, fille de l'Empereur Dom Pedro, la Libératrice des esclaves du Brésil. On vit les augustes pèlerins écouter l'admirable parole du Père Coubé, s'approcher ensemble de la Sainte Table, donner ici comme partout, l'exemple de cette piété familière aux descendants de saint Louis.

Au lendemain de l'inoubliable congrès, le Comte d'Eu publiait le journal du voyage qu'il fit récemment autour du monde avec son fils aîné, le Prince Pierre d'Orléans (1).

Au moment de cette publication, son second fils, le Prince Louis, revenait du Transvaal d'où il avait adressé, sous le voile de simples initiales, de très curieuses et attrayantes lettres au *Moniteur universel*. Le jeune Prince

(1) *Journal d'une promenade autour du monde en 118 jours. — Etats-Unis. — Japon. — Chine. — Ceylan. — Inde. — Egypte. — Terre-Sainte*. Paris. Fayard frères.

n'en était pas à ses débuts, ni comme voyageur, ni comme écrivain : il venait précisément de grouper en un volume ses souvenirs d'alpiniste.

Nous nous proposons de réunir dans cette étude ces diverses publications qui nous conduisent des chutes du Niagara aux pyramides de l'Egypte par le Japon, la Chine, l'Inde, les Lieux saints, et qui, des cimes sereines de nos Alpes, nous transportent dans le mouvement guerrier de l'Afrique australe, en plein camp des Boërs.

*
* *

La figure du Comte d'Eu est l'une des plus sympathiques de notre temps, — figure martiale et chevaleresque, — type de héros chrétien comme le fut le Duc de Nemours.

En 1860, jeune officier de 18 ans, au service d'Espagne, il déploie devant Tétouan une fougueuse valeur et reçoit du Maréchal O'Donnel l'insigne du courage militaire, la croix de Saint-Ferdinand.

En 1866, le Comte d'Eu qui a épousé en 1864 Dona Isabelle, Princesse héréditaire du Brésil, prélude à l'admirable mission que remplira Isabelle-la-Rédemptrice. Généralissime des armées confédérées du Brésil et de l'Uruguay, vainqueur des troupes de Lopez, il impose comme rançon au Paraguay l'abolition de l'esclavage.

Après avoir commencé l'œuvre de l'affranchissement des esclaves, cette page immortelle de sa régence, Madame la Princesse héréditaire du Brésil paie du trône paternel et de sa propre couronne l'acte rédempteur. Le Comte d'Eu la ramène en France, berceau du prince. Tous deux se consacrent uniquement désormais à l'éducation de leurs fils, à leurs goûts intellectuels, à ces œuvres de piété, de charité, qui font bénir leur nom.

Mais le Prince, le maréchal Comte d'Eu, habitué à la vie des camps, aux travaux de la guerre, a besoin de répandre au dehors cette activité qui ne trouve plus à s'exercer sur les champs de bataille. De temps à autre il va rejoindre

les jeunes princes, ses fils, qui, ne pouvant servir dans les rangs de l'armée française, sont entrés en Autriche dans la carrière militaire. Il suit avec eux les marches et manœuvres. Enfin, en 1898, il fait faire à son fils aîné, le Prince Pierre, le tour du monde.

*
* *

Le Prince Pierre qui, ainsi que ses frères, avait commencé ses études au collège de Rio de Janeiro, les continua avec eux en France, d'abord chez les Eudistes de Versailles, puis au collège Stanislas. Les jeunes Princes conquirent brillamment dans l'Université leurs grades de bacheliers.

Après avoir passé à l'Ecole militaire de Wiener Neustadt ses trois années de cours, le prince Pierre entra au régiment de lanciers polonais. C'est aujourd'hui un bel officier de 25 ans, aimable et cordial, qui, par ses traits et sa barbe blonde, rappelle son aïeul Dom Pedro à 23 ans, tel que le représente le portrait placé dans le salon de Madame la Comtesse d'Eu. Doué de remarquables facultés d'endurance, il se plaît à dépenser la fougue de son âge dans les manœuvres militaires, dans les courses à cheval, dans les étapes périlleuses et les ascensions lointaines. Le jeune Prince, né sous le chaud soleil de Rio, fit deux fois aux jours les plus rigoureux de l'hiver, à travers une neige profonde et par une vingtaine de degrés au-dessous de zéro, l'ascension du Schneeberg, sommet voisin de la chaîne du Semmering et qui n'était pas, comme il l'est devenu depuis, accessible par un chemin de fer. En 1896, nous le verrons plus loin, il comptait avec son frère puîné, le Prince Louis, parmi les vainqueurs du Mont Blanc.

Sorti de l'école, le Prince commence le rude apprentissage du métier de soldat dans les plaines glacées de la Galicie. Hardi cavalier, il remporte des prix dans les courses de steeple-chase à travers la campagne, organisées annuellement entre officiers de son régiment. Récemment il fit les exercices du passage du Dniester à la nage.

De bonne heure les fils du Comte d'Eu eurent le goût très vif de la photographie. Le prince Pierre n'oubliait pas son appareil dans son *raid* à travers le monde. Les 94 photographies qui illustrent le récit de ce voyage lui sont dues ainsi qu'à son ami, le Comte de la B... qui s'était joint aux illustres voyageurs.

Le Comte d'Eu devait laisser les jeunes gens à Ceylan pour y courir les fauves dans les jongles légendaires de l'île. Le Prince Pierre chassa avec succès le sanglier, le buffle et abattit deux grands éléphants, non pas précisément d'un seul coup, mais sans avoir à recharger sa carabine.

*
* *

Les Princes commençaient par l'Amérique leur tour du monde, mais en gardant l'incognito jusqu'au Japon. Ils s'embarquèrent sur la *Touraine*, et bien que le commandant leur eût offert les places d'honneur aux grandes tables centrales, ils occupèrent l'une des petites tables, laissant la préséance aux princes de l'art qui partaient par le même bateau : Chartron et Madrazo.

Le Comte d'Eu était attiré par une vive sympathie vers ces Etats-Unis qui furent toujours hospitaliers à sa famille et où le Comte de Paris et le le duc de Chartres, accompagnés du Prince de Joinville, défendirent la cause de la liberté contre les horreurs de l'esclavage.

Aussi salue-t-il avec émotion la rive américaine :

« L'Amérique ! les Etats-Unis ! Terre dont les merveilles ont séduit mon imagination dès mes jeunes années ; terre traversée dans les premières années de ce siècle, alors que les voyages offraient des difficultés disparues de nos jours, par mon grand-père et ses frères, lors de leur long exil ; terre pour laquelle des circonstances diverses ont à différentes époques ravivé mon intérêt, et que maintes fois j'avais rêvé de visiter. Mais les destinées m'ayant rattaché à une autre partie du même continent, me voici arrivé à un âge avancé avant d'avoir pu réaliser ce rêve, et j'ai encore le

regret de ne pouvoir consacrer que dix jours à parcourir ces vastes espaces ».

De New-York à San-Francisco, en passant par les chutes du Niagara, Chicago, les Etats d'Iowa et de Nebraska, Denver, les Montagnes Rocheuses, la cité des Mormons, le grand Désert Américain, la Californie, le Prince saura mettre à projet ces dix jours. Doué d'un remarquable esprit d'observation, il sait voir, il sait aussi faire voir. Son style, d'une précision toute militaire, nous donne le fidèle décalque de ses impressions dans sa course vertigineuse à travers le monde. Ajoutons-y la verve toute française qui anime son récit. N'en croyons pas l'auteur quand il nous parle de sa « morosité habituelle ». Elles sont là pour le démentir, ces pages spirituelles et charmantes assaisonnées de cette pointe de belle humeur traditionnelle dans la race du Béarnais.

Accessible aux beautés de la nature, le Comte d'Eu ne les indique cependant que d'un trait rapide et s'arrête plus volontiers aux spectacles de l'activité humaine, — plus volontiers encore quand ce spectacle lui est donné par cet apostolat chrétien encore abrité, — mais jusques à quand? — par le drapeau aux trois couleurs !

*
* *

Le débarquement à New-York ne répond pas à l'impression solennelle qui faisait battre le cœur du Prince à l'approche des rives américaines.

« Rien de séduisant ni de grandiose dans cette première impression d'Amérique. Comme il arrive en maint port de navigation, le quartier avoisinant le débarquement n'est qu'un amoncellement incohérent de constructions d'ordre inférieur, sans la plus lointaine idée de bon goût, de régularité; la propreté même des rues paraît entièrement négligée.

« En débouchant dans Broadway, l'impression change, non pas que cette immense artère en lignes droites ait, du moins dans la partie qui traverse l'ancien New-York,

aucune prétention à la beauté architecturale : ses constructions n'offrent pas plus de symétrie que celles du Strand de Londres. Mais elles le dépassent beaucoup en dimensions. On reçoit dès les premiers pas, l'impression de la grandeur, de l'activité et de l'esprit pratique qui sont les traits caractéristiques des Etats-Unis. »

Dans le milieu de la rue les tramways se succèdant de minute en minute; sur les trottoirs, le long des maisons aux innombrables étages (il en est de vingt-cinq !), la foule des gens affairés, des travailleurs, allant à leurs occupations, tout ici donne l'impression d'une immense fourmilière dont nul membre n'est inutile.

En Amérique comme dans tous les pays qu'il traverse, le pieux descendant de saint Louis recherche les souvenirs du catholicisme et s'enquiert des progrès de la foi. Sa première sollicitude en arrivant dans une localité a pour objet les secours religieux qu'on y peut trouver.

A New-York les Princes assistent à la messe dominicale dans la cathédrale catholique de Saint-Patrick : « grande et belle église dans le style de Sainte-Clotilde de Paris, mais sans cette obscurité mystérieuse et douce qui, sans doute, ne serait pas dans le goût américain. L'originalité transatlantique se reconnaît encore à d'autres traits : l'eau bénite coule dans les vasques par des robinets que chacun ouvre à volonté. Au-dessus de la chaire, sous la coupole peinte de rayons dorés qui la surmonte, se dresse, en forme de serpent, un conduit à gaz mobile. On prend place dans les bancs comme en Angleterre, mais aussitôt la messe commencée, le sacristain vient les fermer à clef, détenant ainsi les fidèles auxquels la liberté n'est rendue qu'au moment de la communion. Ajoutons toutefois, pour atténuer cette singularité, que la plupart des bancs étaient occupés par les enfants des écoles : n'importe, les adultes sont enfermés comme les enfants et nous aussi tout comme les autres fidèles. Peu de monde à cette messe basse coupée par une courte instruction. Malgré les progrès si rapides faits par le catholicisme dans cette immense contrée, les grandes distances obligent à multiplier les églises hors de propor-

tion avec le nombre des catholiques qui, en somme, ne constituent encore qu'une faible minorité de la population.

Aux chutes du Niagara, la pensée du devoir dominical l'emporte sur la perspective du sublime spectacle qui attire le voyageur. C'est le jour de la Toussaint! La messe est dite dans le beau couvent où le Prince la cherche tout d'abord sur la rive canadienne : le pensionnat de Notre-Dame de Lorette, *Loretto Academy*. « C'est un majestueux édifice ou s'élèvent, paraît-il, 200 à 300 jeunes filles de la plus haute société, Canadiennes ou Américaines, et dont la plus grande partie sont, d'après Lady Howard, protestantes. »

L'humble paroisse canadienne donne heureusement aux voyageurs la messe cherchée et, le devoir du chrétien étant rempli, ils peuvent enfin être rendus aux impressions du touriste. « Au sortir du village, on parvient en voiture au bas des rapides supérieurs et nous voici dans *Goa-Island :* cette île qui sépare les deux bras de la cataracte américaine a été convertie en un admirable parc boisé. Il nous faut le parcourir en hâte jusqu'à l'extrémité qui, en face de la rive canadienne, domine la chute colossale et étourdissante appelée *Horseshoe Fall,* parce que la roche, de laquelle se précipite la cataracte, affecte un tracé concave comme celui d'un fer à cheval. C'est là, à mon avis, le point de vue le plus grandiose de tous ces sites admirables : c'est ici que la masse énorme des eaux s'échappant de la nappe supérieure pour se concentrer en quelque sorte sur elle-même et se précipiter dans un espace relativement étroit, présente l'aspect le plus saisissant. La beauté du spectacle est complétée par le nuage de vapeur d'eau qui s'élève au-dessus de la cataracte et qu'embellissait une faible lueur de soleil couchant... On garde l'impression d'avoir parcouru l'un des sites les plus remarquables par son ensemble de beautés naturelles, probablement uniques au monde. »

Dans les Montagnes Rocheuses, le Prince note d'un crayon d'artiste le *Jardin des Dieux* (*Garden of the Gods*) « espace dénudé où la nature a formé, dans une pierre d'un

beau rouge, une série de rochers des formes les plus fantastiques : obélisques ou tours affectant l'aspect de ruines. Le point le plus remarquable est le portique naturel formé par deux énormes rochers qui se dressent perpendiculairement et qui porte le nom de *Gateway of the Gods.* » Le voyageur goûte la mystérieuse poésie que la nuit donne au site sauvage qui avoisine les rochers et où la profondeur d'un vallon succède à l'épaisseur d'un sous-bois. Après une intéressante visite au *Salt Lake City*, la ville des Mormons, les touristes descendent de la Sierra-Nevada dans la plaine de la Californie.

— « Beau lever de soleil sur un ciel tout doré. La plaine qu'on traverse est renommée par la richesse de sa végétation et de ses cultures, surtout d'arbres fruitiers. C'est un contraste complet avec le désert des hauts plateaux. On circule entre les majestueux eucalyptus, les thuyas, les vignes et les orangers, tandis que sur les côteaux s'étayent de grands arbres touffus qui rappellent les chênes verts et les caroubiers d'Espagne et du Portugal. Nous sommes, en effet, à la latitude de Lisbonne. C'est le climat du midi de l'Europe succédant brusquement aux frimas des grandes altitudes. »

Avant de s'embarquer à San-Francisco, le Prince se voit bon gré mal gré contraint de subir ce qu'il redoutait le plus dans son voyage : l'interview des reporters. Mal lui en a pris de ne pas les recevoir à Chicago. A défaut de ce qu'ils n'ont pu voir ni entendre, ils ont publié dans *le Daily Inter-Ocean* ce que leur imagination leur présentait de moins aimable au sujet des voyageurs dont les vrais noms n'étaient d'ailleurs pas connus. La chasse était regardée comme l'unique but de leur *raid :* « On m'attribue d'avoir tué 200 tigres » s'était écrié gaîment le comte d'Eu. « Puis on ajoute que nous avions l'air de tout autre chose que de gentlemen élevés à Paris, *Paris-bred*, et que notre tenue a fort amusé les hôtes de l'*Auditorium.* Ce spécimen de la bonne foi du journalisme américain, sans nous surprendre autrement, nous fait prendre fortement la résolution de manœuvrer à l'avenir plus habilement si une occasion semblable se présente ». Et elle se présente, en effet, à

San-Francisco où le Prince reçoit avec sa grace affable les reporters, tout en alléguant sa surdité pour laisser à M. de la B... le soin de se tirer de l'interview. « Leurs regards acérés semblaient vouloir nous pénétrer. Ils souhaitaient surtout savoir si notre excursion se rattachait de plus ou moins à la politique ou au journalisme, question facilement répondue par la négative, puis voulurent avoir notre opinion sur l'affaire Dreyfus qui occupe la presse des deux mondes. M. de la B... n'eut pas de peine à leur répondre comme il fallait sur ce point autant que sur les autres et l'entrevue clôturée par force *shake-hands*, nous laissa forts satisfaits d'en être quittes à si bon compte. »

Le Prince put se convaincre par la lecture du *Call* et du *San Francisco Chronicle* que la reconnaissance d'un reporter est aussi illimitée que sa rancune : non-seulement la haute distinction des voyageurs était appréciée, mais le valet de chambre du Prince, le bon Pyrénéen Latapie, était lui-même reconnu pour appartenir au meilleur monde de Paris.

Au moment de s'embarquer, les voyageurs se rendent à Saint-Ignace, vaste église du style italien, à laquelle est annexé un important collège. Il n'y a plus de messes, mais ceux qui vont affronter les périls de l'Océan, appellent sur leur traversée, par la récitation du chapelet, la protection de l'*Etoile des mers*.

Avant de quitter le sol de l'Amérique, le Prince ne peut, dit-il, juger le caractère des Américains d'après la courte durée de son séjour ; mais de ce qu'il a pu voir de ces pays et de ses habitants se dégage cette impression :

« La pureté et la légèreté de l'atmosphère, l'originalité de la nature même dans les régions les moins pittoresques, ces paysages à grandes lignes, où l'on ne ressent pas encore l'encombrement de la civilisation à outrance, une sorte de sentiment d'indépendance qui en résulte et qui se retrouve même dans la largeur des voies de communication des villes les plus actives, l'absence de badauds et d'inoccupés, chacun allant à sa besogne d'un pas léger ; tout cela constitue autant de traits qui concourent à me laisser de mon

voyage à travers les Etats-Unis un souvenir charmant avec le désir, suivant toutes probabilités, hélas ! irréalisable, de revenir étudier, plus à loisir, cet admirable pays. »

Une traversée maussade, périlleuse, mène cependant à bon port le médiocre paquebot le *Peru*, sur lequel se sont embarqués les Princes.

*
* *

Avec l'arrivée à Yokohama commence au point de vue de l'actualité le très grand intérêt du voyage. Ici est levé l'incognito. Le comte d'Eu reçoit les honneurs princiers qui lui permettent de pénétrer partout et de s'initier en particulier à cette organisation militaire qui nous intéresse plus que jamais aujourd'hui.

« *3 décembre.* A 1 heure un quart, deux landaus de la cour nous attendaient pour nous conduire à l'arsenal, avec un maître des cérémonies en tenue de ville, parlant français. C'est M. Matsui qui a séjourné en France en compagnie du prince Kotohito Kan-In, et notamment à Versailles, pendant que ce jeune prince de la maison impériale était à notre école militaire de Saint-Cyr.

« L'arsenal militaire japonais est un établissement superbe, parfaitement outillé de machines innombrables, qui fabriquent, avec un personnel purement japonais, des fusils à répétition de plusieurs modèles, tous inventés par un officier japonais nommé Murata. On reste stupéfait de voir que ce peuple qui, il y a quarante ans encore, n'avait aucun rapport direct avec le monde civilisé, le despotisme des Shoguns interdisant même l'étude des langues étrangères, ait pu si promptement se mettre au niveau de tous les perfectionnements inconnus.

« *4 décembre*... A 1 heure et demie, M. Matsui nous amène le colonel Mouraki, directeur de l'artillerie, qui est chargé de nous faire voir les casernes des trois armes : infanterie, cavalerie, artillerie. Cet officier très distingué a passé quatre années en France, dont trois à l'école d'artillerie à Fontainebleau et une en service au régiment d'artillerie en garni-

son à Versailles (vers 1879 ou 1880). Il parle donc très bien le français, sans avoir perdu toutefois l'accent un peu rauque indélébile chez presque tous les Japonais.

« Le général Oki, commandant la division de la Garde, nous attendait à l'entrée des casernes avec tous les officiers chamarrés de décorations et de médailles de guerre sur des uniformes très analogues à ceux de nos officiers français. Les soldats seuls ont la vilaine casquette prussienne.

« Les casernes d'infanterie sont magnifiques et proprement entretenues. Les exercices d'infanterie qu'on a fait faire en notre présence nous ont paru fort bien exécutés, et la tenue des militaires de tout rang des plus correctes. Le matériel de l'artillerie de campagne est entièrement fabriqué au Japon, et le mécanisme des pièces à chargement par la culasse nous est fort bien démontré en français par un lieutenant tout frais émoulu de Polytechnique et de Fontainebleau : c'est M. Shikimi Soga, de l'artillerie de la Garde.

« On tend cependant à remplacer le bronze japonais par des canons en acier qu'il s'agit de faire venir d'Europe et les efforts de notre zélé attaché militaire (1), ainsi que de ses collègues diplomatiques de la légation tendent à assurer que pour cette importante commande l'usine Krupp ne soit pas préférée à celles du Creusot, qui sont du reste, représentées au Japon par deux agents des plus distingués, MM. le capitaine Patard et Degui.

« Des trois armes, la cavalerie est celle qui laisserait plutôt à désirer, le Japon ne produisant que de petits chevaux trapus et poilus qui rappellent en plus fort les poneys écossais. On s'occupe d'améliorer cet état de choses par la fondation de haras dans les provinces septentrionales de l'Empire où la culture n'a pas encore absorbé tout terrain disponible; des étalons ont été achetés à l'étranger. Les cavaliers ont, du reste, sous nos yeux, fort bien exécuté la voltige et sauté les barrières. »

Le sentiment chevaleresque de l'honneur, cette grande

(1) Le comte de Pimodan.

force des institutions militaires, était poussé à l'extrême chez les Japonais. Le duel revêtait chez eux une forme bizarre, le *Harakiri*. Ici l'offensé, et il pouvait se juger tel pour n'avoir pas été salué par un collègue dans un escalier, l'offensé, au lieu de chercher à tuer son adversaire, se tuait lui-même. Le témoin était un ami qui, loin d'arrêter l'effusion du sang, la complétait en coupant la tête de celui qui n'avait pas voulu survivre à son déshonneur. C'était dans l'ancienne caste des guerriers, les *Samurai*, que cet usage était traditionnel. La civilisation moderne l'a fait disparaître.

Le Comte d'Eu signalait un récent discours prononcé dans une distribution de prix par le prince Konoye à l'Ecole des fils de pairs et dans lequel il recommandait « à la jeune noblesse japonaise de s'appliquer aussi à relever et à entretenir les sentiments d'honneur et de dignité des antiques *Samurai*, the *Samurai spirit* », dit le compte rendu anglais du *Japan Times*. — Espérons pour l'humanité qu'on n'y comprendra plus le *Harakiri* », ajoute le comte d'Eu.

Ce fier sentiment de l'honneur uni à la plus délicate courtoisie et à la douceur du caractère, fut vivement atteint chez les Japonais lorsque, sur leur territoire, le Czarewitch, le czar actuel, le grand allié si cher à notre France, fut l'objet d'un attentat commis par un sergent de police même et ne dut la vie qu'à son cousin le Prince Georges de Grèce. « Les Japonais, dit le Comte d'Eu, sont très fiers de rappeler que leur Empereur recevant dans son palais de Tokio la nouvelle de cet attentat surprenant ne perdit pas un moment pour faire chauffer un train spécial, affronter contre toutes ses habitudes le trajet de douze heures de chemin de fer et venir à Nara laver le nom de l'hospitalité japonaise en témoignant en personne sa sollicitude à l'héritier du puissant Empire voisin qui se trouvait à ce moment l'hôte du Japon. »

*
* *

Le Comte d'Eu fut reçu officiellement par le Mikado le 7 décembre, à 10 heures du matin. M. Matsui venait chercher les augustes voyageurs avec les landaus de la Maison Impériale à livrée européenne. Le cortège franchissait sur un pont de pierre les fossés qui entourent la résidence impériale et que peuplent « d'innombrables canards à peu près sauvages. Les pentes gazonnées qui descendent vers l'eau, en partie ombragées de beaux arbres, présentent des points de vue gracieux et pleins d'originalité ». Les murailles cyclopéennes qui cachent aux profanes la demeure du souverain et « que couronnent aux angles de jolis petits châteaux, dans l'ancien style japonais, de forme pyramidale », ouvraient leurs portes aux Princes. Ils étaient introduits dans le palais de bois qui déploie ses lignes élégantes et nobles en une série de rez-de-chaussées : le péril des tremblements de terre ne permet pas d'exhausser les constructions.

« ... Nous recevons les honneurs rendus par les postes militaires de service, en shakos rouges, couleur qui est le distinctif de la division de la Garde, et sommes reçus au bas de l'escalier, puis à l'entrée des somptueux salons, par les nombreux chambellans, dits maîtres des cérémonies, parfaitement courtois, même élégants dans leurs beaux fracs bleu foncé, avec revers en velours. Après quelques moments on nous introduit dans une salle de moindre dimension, ouverte sur le devant, un peu profonde et éclairée seulement en avant, où l'Empereur entre par le fond en même temps que nous et nous tend la main gantée de blanc.

« L'Empereur Mutsuhito a un type japonais bien prononcé, les lèvres très développées ; il est bel homme, grand, corpulent ; il portait un uniforme qui lui sied très bien, orné de décorations, parmi lesquelles la plaque de la Légion d'honneur, et presque entièrement semblable à celui de nos généraux français en petite tenue. Bien qu'il y eût deux grands fauteuils au milieu du salon, il ne fait pas asseoir.

Il n'entend aucune langue étrangère, de sorte qu'un chambellan sert d'interprète. Il a fait quelques questions sur notre voyage et a demandé à mon fils comment il avait trouvé la cavalerie japonaise. Il a paru sensible aux éloges que j'ai fait de ce que nous avons vu de beau et d'intéressant au Japon... »

Avec le Mikado Mutsuhito, monté sur le trône en 1867, s'ouvrit pour le Japon une ère de réformes due surtout à « deux hommes d'un esprit audacieux et d'une grande énergie », Iwakura et Sanjo. Le Shogunat, cette mairie du palais, fut aboli l'année qui suivit l'avènement de l'Empereur Mutsuhito.

Mais, le Comte d'Eu le fait remarquer en termes excellents, le Mikado subit une influence héréditaire qui ne lui permet pas de frayer directement avec ces mêmes étrangers dont il a su emprunter les coutumes : « Depuis l'an 811 de notre ère, ses pères, sauf de courtes interruptions amenées principalement par les guerres civiles du XIVe siècle, n'avaient pas quitté l'enceinte du palais de Tokio, et si c'est au règne déjà long de Mutsuhito qu'il faut rapporter tout l'honneur des immenses progrès faits par le Japon dans toutes les branches de la civilisation ; s'il a su comprendre qu'à moins de s'assimiler les conquêtes de la civilisation occidentale et surtout les moyens de défense qu'elles fournissent, le Japon était condamné comme l'Inde, l'Annam et peut-être bientôt la Chine, à tomber sous le joug d'une des grandes puissances d'outre-mer ; s'il a su, sous cette inspiration, faire violence aux traditions séculaires de sa race pour se laisser aborder plus facilement et se montrer à ses peuples dans des revues militaires ou dans des visites à divers établissements publics, il n'y a pas lieu toutefois de s'étonner qu'il lui soit resté de son atavisme et de sa jeunesse isolée quelque difficulté d'entrer en contact avec les étrangers. Ne connaissant point leurs langues, il est forcément gêné dans ses rapports avec eux. Pour ceux-ci, les audiences impériales sont donc limitées à ce qu'imposent les convenances internationales, et les colloques auxquels elles donnent lieu forcément de courte durée.

« Nous ne vîmes point l'Impératrice Haruco. Son nom veut dire *Printemps*... Sa Majesté avait souffert récemment de l'influenza, et obligée de se ménager encore, elle ne pouvait recevoir. On la dit bienfaisante pour son peuple et gracieuse envers les étrangers : elle aurait, dit-on, aimé à apprendre quelque langue qui lui permît de communiquer facilement avec eux, lorsqu'elle parcourt les rangs des invités, à la fête des Chrysanthèmes où à celle des Cerisiers, mais l'Empereur ne l'a point souhaité. Elle se montre de temps à autre dans les hôpitaux. »

Autrefois, aux fêtes dont le Prince rappelle le poétique souvenir, l'Impératrice traversait les jardins impériaux vêtue, ainsi que toutes ses dames, de longs *kimonos* traînants, en soie brochée d'or et de broderies merveilleuses représentant les plus brillantes fleurs du Japon, et la tête ornée d'un phénix en or qui fixait ses cheveux ramenés en arrière et descendant jusqu'à la taille. Mais une circulaire de la cour a substitué, en 1886, les modes européennes au costume local et traditionnel. Et le Prince regrette que « tout cet éclat, si plein, au dire des voyageurs de cette époque, de majesté et de grâce souveraines se soit évanoui pour faire place à la banalité de nos pays ! »

Européennes aussi les cartes de visite que les princes japonais rendent au comte d'Eu. Européens encore les sophas, les chaises, les tables du palais impérial. Mais ici, du moins, l'art japonais subsiste dans les laques, les bronzes, les chinoiseries, les broderies des tentures, des plafonds. « Il n'y a pas un seul objet d'art européen. Cet exclusivisme m'a paru de fort bon goût et tout à fait à sa place, dans un pays qui a un art à lui, exquis, et merveilleusement varié. »

Cet art japonais, le Comte d'Eu avait eu déjà l'occasion de l'admirer dans la majestueuse enceinte des temples bouddhiques de Nikko où sa fleur éclatante apparaît au milieu des colossales et monstrueuses figures du panthéon bouddhique. Il se refusait à décrire, après le puissant évocateur, qui a nom Pierre Loti, ces ciselures, ces incrustations, « ces merveilleux panneaux de laque dorée, ces

cabinets dont les murs représentent d'élégants branchages et des oiseaux à plumages ondoyants sculptés en bois avec une délicatesse infinie, ces autres sculptures mariées des couleurs les plus délicates, où s'entremêlent des plantes, des oiseaux, des singes ». Avec l'auteur des *Japoneries d'automne*, le Comte d'Eu s'écriait : « Qui n'a pas vu Nikko n'a pas le droit d'employer le mot splendide ! »

A Nikko, c'était le Japon sans aucun mélange occidental. Le Prince le retrouvait aussi dans l'architecture et l'ameublement d'un palais de Tokio, Shiba-Rikiu, maison de plaisance où il fut conduit le jour même de l'audience impériale. Le Prince se plaît à rappeler le charme de cette résidence, située « dans un ravissant jardin à la japonaise, donnant sur la baie où on voit passer les jonques manœuvrant lentement avec leurs voiles de couleur dorée. » Mais au milieu de ce décor tout local, c'est à l'européenne qu'un déjeûner dînatoire est offert au Prince. En l'absence de l'Empereur, retenu par un grand deuil, le comte Hijikata, ministre de la maison impériale, et la comtesse Hijikata, président à ce repas. Le Prince s'était rencontré avec eux l'avant-veille au dîner officiel qui lui était offert par le chargé d'affaire d'Autriche. Parmi les onze dames décolletées présentes figurait la comtesse Hijikata en deuil de cour, un rang de perles au cou, « mais les dents noircies comme toute japonaise mariée qui se respecte. » Le Prince l'avait conduite à table, mais la comtesse ne comprenait aucune langue étrangère, « ce qui rendit la conversation plutôt difficile », ajoute gaîment le Comte d'Eu. Plus favorisé était le prince Pierre placé auprès de la baronne Sannomiya, aimable Anglaise, mariée au grand chambellan que le Prince retrouvait le surlendemain à Shiba-Rikiu, revêtu du beau costume de sa charge, décoré d'un grand cordon, et charmant l'hôte auguste de l'Empereur par son élégance, sa cordialité, et la facilité avec laquelle il s'exprimait dans un anglais très pur.

*
* *

Le descendant de saint Louis retrouvait avec bonheur, au Japon, un missionnaire français.

De précieux renseignements lui furent donnés par le vénérable archevêque de Tokio, Mgr Osouf, né dans cette pieuse et vaillante Normandie qui a donné tant de missionnaires à la France. Comme tout son clergé il appartient à cette héroïque congrégation de la rue du Bac, si bien nommée l'Ecole polytechnique du martyre. Mgr Osouf avait eu la première visite du Prince. En la lui rendant, il lui apportant la statistique religieuse du pays à la date du 2 décembre 1897.

« La chrétienté japonaise comprend aujourd'hui : 1 archevêché et 3 évêchés; 98 missionnaires français et 24 prêtres japonais récemment ordonnés; 52.796 catholiques indigènes dont 34.749 dans le seul diocèse de Nagasaki (île de Kiushiu), 61 séminaristes, 145 catéchistes pour les infidèles, 130 pour baptiser les enfants des familles chrétiennes, 10 baptiseuses ambulantes, 115 religieuses des ordres de Saint-Maur, Chauffailles (du diocèse d'Autun) et Saint-Paul de Chartres, parmi lesquelles 27 Japonaises; 98 églises ou chapelles, 110 oratoires improvisés, 3 pensionnats de filles, 41 écoles primaires comptant 1075 garçons et 2261 filles, 1867 orphelins dans 18 orphelinats, 875 enfants dans 32 ateliers, fermes ou ouvroirs; 3 hôpitaux dont 1 de lépreux, 14 pharmacies, 33 gardes-malades et, dans le diocèse de Nagasaki, 180 membres de communautés religieuses indigènes. »

Le total de 52.796 catholiques indigènes semble faible alors qu'on le compare à celui de la chrétienté fondée par François-Xavier au XVI[e] siècle et qui était de 610.000. La persécution des Shoguns au XVII[e] siècle, détruisit presque tout le troupeau du Christ.

« Les chrétiens furent massacrés par milliers, dit le Comte d'Eu; les femmes et les enfants, liés dos à dos, précipités du haut d'un rocher de la presqu'île de Shinabasa

qui porte le nom hollandais de Pappenbourg. Le crucifix était présenté aux chrétiens pour qu'ils le foulassent aux pieds. L'accès des ports fut interdit aux étrangers.

De l'éclatant début du christianisme au Japon et de son écrasement, le Prince vit d'intéressants vestiges au musée d'Ueno. D'une part des crucifix, des chapelets, provenant des premières missions japonaises; « une copie en latin de la missive remise en 1585 entre les mains du pape Grégoire XIII par quatre jeunes nobles japonais et le portrait d'un de ces jeunes seigneurs dans le costume espagnol de l'époque qu'il endossa en Europe »; d'autre part « les emblèmes de la persécution », les plaques en cuivre figurant « en relief assez grossier » le crucifix que les renégats devaient fouler aux pieds. »

— « Quelques chrétientés, dit le Comte d'Eu, persistèrent cependant en secret, dans l'île de Kiushui, partie la plus méridionale de l'archipel japonais, et, avec une ténacité courageuse qui tient du prodige, maintinrent, sans le secours d'aucun ecclésiastique, la tradition du baptême et de nos dogmes principaux, comme le vérifièrent avec joie et surprise les missionnaires venus au Japon après la conclusion des premiers traités avec les puissances européennes et l'ouverture des ports. » Ce fut l'escadre américaine du commodore Perry qui, en 1853, par une démonstration dans la baie de Yokohama, ouvrit les ports aux étrangers. « Toutefois, ajoute le Comte d'Eu, la religion chrétienne restait interdite, et l'on vit de nos jours cette chrétienté séculaire d'environ 15.000 âmes chassée sommairement de son domicile et transportée par mesure de châtiment, dans les régions septentrionales et encore barbares de l'Empire. Les protestations de la diplomatie européenne et les progrès de la transformation de l'antique organisation japonaise finirent par obtenir la liberté de religion, qui aujourd'hui est complète..... »

Avant de quitter le Japon le Prince rendit visite à l'évêque d'Asaka, Mgr Chatron, alors de passage à Kobé. « Mgr Chatron, dit-il, est du diocèse de Belley et a été vicaire à Culoz, localité située entre Genève et Lyon, dont

le nom nous rappelle le souvenir de nombreux passages dans nos voyages ou villégiatures. Il porte la longue barbe entière, comme tous ses collègues, prêtres des missions, et est depuis trente ans au Japon, sans être jamais retourné en France, heureusement, dit-il, sur un ton légèrement mélancolique. En effet, quand on se trouve par devoir assujetti à l'expatriation, on redoute parfois de revoir le pays natal par crainte de n'avoir pas le courage de s'y arracher de nouveau : pensée naturelle chez un missionnaire qui a fait au service de la conquête des âmes le sacrifice de toute sa vie! »

Et ce sont ces hommes admirables qui immolent à leur apostolat les sentiments les plus chers à la nature humaine, le foyer paternel, les rives du pays natal, ce sont les propagateurs de l'influence française en même temps que de l'Evangile, ce sont ces pacifiques soldats du Christ et de la patrie lointaine qui bientôt ne trouveraient plus dans la France chrétienne la liberté que leur accorde le Japon bouddhique! Il leur serait interdit de porter dans les plis de notre drapeau la Croix rédemptrice! Non, non, c'est impossible! Espérons que la grande voix de Léon XIII n'aura pas rappelé en vain la France à cette magnifique mission qui faisait d'elle la mère-patrie de tous les chrétiens d'Orient. Puissent les supplications du 11 février à Fourvière, dues à une grande âme de pontife, appeler sur notre pauvre pays cette grâce du Ciel par l'intercession de Notre-Dame, Reine de France!

*
* *

En Chine, le Comte d'Eu voit avec admiration les résultats obtenus par les Pères de la Compagnie de Jésus et des Missions Etrangères de France. Il visite près de Shanghaï le grand établissement des Jésuites, Zi-Ka-Wei, ce foyer de science en même temps que d'apostolat, ce foyer de patriotisme si odieusement calomnié par des voix françaises!

Dans ses excellents articles du *Correspondant*, *Mis-*

sionnaires patriotes et savants (1), M. Fauvel énumère les immenses travaux philologiques, géographiques, scientifiques, sortis des presses de Zi-Ka-Wei et qu'ont honorés les couronnes de l'Institut. Il dit aussi les services rendus à notre marine par cet Observatoire que visita le Comte d'Eu et qui, non-seulement donne l'heure et l'annonce du temps au port de Shanghaï, mais, par sa communication avec les câbles sous-marins ou aériens, depuis Singapour jusqu'à Vladimivostok, centralise toutes les observations météorologiques de ces stations et peut informer les paquebots des périls qui les menacent sur tout ce parcours. Cet Observatoire, « le plus parfait de l'Extrême-Orient », nous dit M. Fauvel, échange ses bulletins avec ceux des Observatoires d'Europe. Le gouverneur de l'Indo-Chine française, M. Doumer, que l'on ne saurait accuser de cléricalisme, a fait venir le directeur actuel de l'Observatoire, le Père Froc, digne successeur du Père Dechevrens, et l'a chargé de fonder dans cette colonie des stations météorologiques dont les titulaires sont envoyés à Zi-Ka-Wei pour s'initier à leur tâche.

Auprès de ces savants religieux si soucieux du bon renom de la patrie française, le Comte d'Eu retrouvait le souvenir de son neveu, le Prince Henri d'Orléans, l'illustre explorateur qui n'a cessé de poursuivre un grand et patriotique dessein, celui de frayer des routes nouvelles au drapeau qu'il ne lui a pas été donné de servir par les armes. Après avoir traversé au prix des plus grands périls les hauts plateaux asiatiques, de la Sibérie au Tonkin, après avoir exploré les régions méridionales de la Chine, du golfe du Tonkin au golfe du Bengale et découvert entre ces deux points une voie de communication qui relie notre colonie tonkinoise à nos possessions de l'Inde, il était alors en Abyssinie pour y travailler à l'extension de l'influence française. En visitant le Muséum d'histoire naturelle que les Jésuites ont aussi fondé dans leur établissement de

(1) Aujourd'hui réunis en un volume in-12. Paris, Lecoffre, 1901.



Zi-Ka-Weï, le Comte d'Eu était prié d'obtenir du Prince Henri des échantillons de la faune d'Abyssinie. Ce vœu lui était exprimé par le religieux qui lui faisait les honneurs de cette collection « le savant et vénérable Père Eudes qui, depuis trente ans, se consacre à cette spécialité. »

Tandis que, dans leur séminaire, leur école de chinois, les Pères préparent des bacheliers, des licenciés même, et qu'ils tiennent aux frais de la municipalité française, une école de français à l'usage des Chinois, ils élèvent les orphelins chinois, les enfants abandonnés, si nombreux dans ce pays. Le Comte d'Eu visita avec émotion ces orphelinats, vraies écoles professionnelles, qui forment, selon les aptitudes de chaque garçon, des charpentiers, des menuisiers, des peintres en bâtiment, des maçons, des cordonniers, des tailleurs, des relieurs, des imprimeurs, des ouvriers en images religieuses. De leur côté, les Religieuses auxiliatrices du Purgatoire élèvent avec de jeunes Chinoises appartenant à des familles aisées, des orphelines que les Pères marient souvent avec leurs élèves.

Le Comte d'Eu assista avec grand intérêt à une leçon de catéchisme faite en chinois par un des Pères de la Mission aux jeunes filles qui l'écoutaient « dans l'immobilité d'un recueillement attentif ». — « Il y a aussi, ajoute le Prince, quelques petites sourdes-muettes assez avancées pour percevoir sans hésiter les ordres qui leur sont donnés ; elles nous rendent leurs hommages par des prosternements à la chinoise ».

Dans un entretien avec le Père Paris qui remplace auprès de lui le recteur malade, le Comte d'Eu recueille l'impression des religieux sur le sort réservé à la Chine. Ils croient au démembrement du Céleste Empire. « Nous serons, » dit-il non sans une certaine mélancolie, « dans la zone anglaise. » — « On espère, ajoute le Prince, que la France aura le sud de l'Empire qui, attenant à l'Indo-Chine, viendra au moins doubler nos possessions dans cette partie du continent asiatique, pourvu que nos gouvernants ne manquent pas de la vigilance et de l'opportunité d'action qui font le succès des affaires internationales comme des autres. »

Les Allemands venaient alors de préluder par l'occupation de Kiao-Tcheou à cette prise de possession européenne, et déja grondait contre les étrangers l'orage qui allait éclater par la formidable insurrection des Boxers. A Canton, devant le *Temple de longévité*, le Prince et ses compagnons firent une épreuve peu encourageante de l'hospitalité des Célestes. « La hideuse populace chinoise en guenilles qui stationnait, comme ailleurs, sur le parvis du temple, fit retentir l'air de huées bruyantes et lança même contre nous des pelures d'oranges, des trognons de légumes, voire même des pierres, dont l'une atteignit la dernière de nos chaises à porteurs. Nous eûmes là un indice saisissant de la mauvaise volonté du peuple chinois contre les étrangers. Il paraît que ces sentiments de haine sont, en ce moment, surexcités par la nouvelle de l'occupation allemande d'un point du territoire chinois. Entre les différentes nationalités de l'Europe, ce peuple ne distingue guère, et les enveloppe toutes d'un égal sentiment de mépris et de jalousie. »

Ce n'était pas la première fois de la journée que le Prince avait remarqué cette hostilité. Des pétards avaient été tirés sur le passage des augustes voyageurs.

On voit ici déjà combien est erronée la malveillante accusation suivant laquelle les missionnaires auraient provoqué par leurs agissements politiques les carnages de 1900. Il ne faut rejeter la responsabilité de ceux-ci que sur l'occupation de divers points du territoire chinois par les Européens. Dans son éloquente conférence du 14 janvier sur le rôle des Missions, Mgr Le Roy nous lisait une lettre qu'il avait reçue d'un missionnaire de la Chine et qui attribuait les massacres au sentiment national surexcité par l'invasion étrangère. Mais ici la faute est au premier occupant, — et il est évident que devant la cession de Kia-Tcheou à l'Allemagne, de Weï-Haï-Weï à l'Angleterre, la Russie et la France avaient le devoir de sauvegarder leurs intérêts dans l'Extrême-Orient en se faisant céder, la première Fort-Arthur, la seconde la baie de Kouang-Tcheou.

Au milieu des périls qui les menaçaient, les religieux

continuaient leur apostolat dans la paix du Seigneur ; les Pères des Missions étrangères achevaient la nouvelle cathédrale « majestueux édifice gothique en pierre blanche dont les deux tours s'aperçoivent de tous les points de la ville et dont la beauté grandiose repose l'œil et l'esprit fatigués de toutes les misères et horreurs de la civilisation chinoise. » A la date du 21 décembre, quarante-quatrième anniversaire de sa première communion, il fut doux au Comte d'Eu de faire sa prière dans cette église dont les vitraux faisaient apparaître à ses yeux, comme une radieuse apparition du Paradis, l'image de son grand ancêtre saint Louis.

A Singapour, Mme Sneyd, femme de l'administrateur de la colonie anglaise, dit au Prince les bienfaits de l'orphelinat tenu par les sœurs françaises de l'Enfant-Jésus ou de Saint-Charles. Protestante elle a prêté son concours à une vente de charité en faveur de leurs œuvres.

Les voyageurs abordent à Ceylan, la légendaire Lankâ dont la population nègre était assimilée par les Aryas de l'Inde primitive à des génies malfaisantes, les Râkchasas. C'est là que se passent les scènes les plus dramatiques du Râmayâna, la vieille épopée sanscrite.

Le Prince traverse les forêts de palmiers, de cocotiers, qui commencent cependant à faire place à la culture. Néanmoins, c'est ici, nous dit-il, que la végétation tropicale « se déploie dans toute sa splendeur ». Le chantre du *Râmâyana*, Vâlmiki, nous dépeignait la féerique habitation du roi nègre Râvana : fenêtres d'or, portes de lapis-lazuli, murs lambrissés d'ivoire, planchers de cristal, escaliers de pierreries, colonnes incrustées de perles, étendards flottants dans l'espace, tapis reproduisant les diverses configurations de la terre, eaux transparentes, oiseaux, fleurs, merveilleux bocage d'açokas, — enfin tout ce que l'imagination orientale peut rêver de féerique, — sans oublier un essaim de femmes si belles que le poète prête ici à l'un de ses héros cette courtoise exclamation : « Voilà sans doute les étoiles qu'on voit tomber de temps en temps, rejetées du ciel, et qui sont venues toutes se rassembler ici ! »

Aujourd'hui, le palais de rêve a fait place au confort de *Government-House*, et ce sont deux élégantes Anglaises, lady Ridgway, femme du gouverneur, et une amie, qui, « en toilettes décolletées, brillants au cou, robes de satin rose et traîne bleu tendre », font au Comte d'Eu les honneurs de la résidence dans la soirée du 4 janvier.

Mais, au milieu de cette nature enchanteresse, de ces réceptions brillantes qui transportent au sein du monde primitif tous les raffinements de la civilisation occidentale, le Prince n'oublie pas l'humble demeure du Dieu de l'Eucharistie, et le lendemain, 5 janvier, il écrit dans son journal : « Par une délicieuse matinée fraîche, la voiture nous a menés à l'église pour y faire notre communion. Une messe s'achevait : une femme indigène, nu-pieds comme toutes ses congénères, y communiait, et un militaire anglais, en uniforme de toile grise, y disait son chapelet. Puis, nous nous sommes trouvés seuls pour la seconde messe dite, comme les précédentes, par des prêtres indigènes de teint presque noir. Cette pauvre église est, nous dit-on, la cathédrale d'un des quatre diocèses de Ceylan : l'évêque, paraît-il, est Italien. »

A Ceylan se rattache pour le Comte d'Eu le souvenir le plus mélancolique de son voyage. C'est là qu'il doit laisser le Prince Pierre, qui atteint ici le but de son voyage : la forêt vierge où, avec son compagnon, le comte de la B..., il chassera les fauves.

Le Prince monte sur le paquebot, le *Dupleix*. — « Voici le moment pénible de la séparation. J'embrasse mes jeunes gens, assez émus de leur côté, et le canot officiel les ramène à terre, tandis que le paquebot prend lentement la mer... »

A Pondichéry, le Comte d'Eu est en pays français : mais il se sent doublement seul dans cette ville, où il ne peut se mettre en relations avec les gouvernants français. Ici encore, les Missions lui font retrouver la patrie. L'impression est pour lui d'autant plus douce que le Prince a vu la belle église et les établissements des Missions étrangères en quittant la pagode brahmanique. Mais laissons-le parler lui-même :

« Au sortir de toutes les superstitions de l'idolâtrie hindoue, dit-il, c'est un soulagement de causer avec le vénérable supérieur, et de le voir surveiller les catéchismes en plein air, tenus dans le jardin de son établissement en différents groupes, car il faut respecter le préjugé indien de la séparation des castes! L'instruction est accompagnée de distributions de secours, principalement de riz, aujourd'hui plus nécessaire que jamais. »

La famine était là, et la misère qu'elle entraînait! Guidé par le supérieur, le Prince visite l'imprimerie des Pères, « le petit et le grand séminaire, où les élèves, paraît-il, représentent parfois, en dépit des défauts de leur prononciation, même des pièces de Molière; l'église où il nous signale des employés publics de race indigène, tout habillés de longues redingotes blanches, avec leurs hauts bonnets blancs aussi, venant pieusement faire leur visite au saint Sacrement, à la sortie de leurs bureaux. Enfin, il monte dans mon pousse-pousse pour me conduire à l'orphelinat et à l'hospice.

« Le premier est tenu par des religieuses indigènes *pariates*, comme il me dit, c'est-à-dire issues de la classe méprisée des parias. Elles ont gardé leur costume local, sont nu-pieds, presque nu-tête, n'était la grande mante rayée de bleu et de noir qui les enveloppe des chevilles jusqu'au sommet des cheveux; c'est un trait de mœurs bien curieux que cette adaptation de la règle religieuse du catholicisme aux usages locaux. »

Le Comte d'Eu l'avait déjà signalée à Shanghaï où il avait vu le Père Paris habillé à la chinoise.

Le Prince trouvait, à l'hospice, les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, les admirables missionnaires dont nous avons récemment dit les bienfaits dans le continent noir. Un Desbassyns de Richemont, intendant de l'île Bourbon, avait provoqué la mission coloniale de cette congrégation, en appelant dans son île les premières filles de Mme Jahouvey. C'est encore un Desbassyns de Richemont, sénateur de l'Inde française, qui a donné aux sœurs de Saint-Joseph l'hospice de Pondichéry.

« La cour, à la manière d'un cloître, dit le Comte d'Eu, est entourée d'arcades formant une galerie sur laquelle donnent directement les portes des cellules occupées par les infirmes. L'ameublement en est des plus sévères : pas de lit, rien qu'une mince paillasse. » « Mais, me dit la sœur qui m'accompagne, les indigènes ne voudraient pas autre chose : le moindre confort contrarierait leurs habitudes. » — « Elle a raison, je crois, ajoute le Prince, car tous ces bons vieillards décrépits, sans autre vêtement que leur pagne, ont l'air on ne peut plus heureux de leur sort ; ils se lèvent, se prosternent au passage de la sœur avec des airs de reconnaissance attendrie. »

« Je quitte le bon Père, tout réconforté par la douce impression qui se dégage de ce dévouement apostolique et du développement de l'action religieuse parmi cette misérable population : je me sens moins isolé sur cette terre française, où je ne pouvais entrer en rapports avec le monde officiel. »

A Madras, le Comte d'Eu vénère la sépulture du premier apôtre de l'Inde, saint Thomas, et les reliques de saint François Xavier. A Calcutta, il revoit les dignes continuateurs de ces apôtres, les Pères de la Compagnie de Jésus, dans un de ces grands collèges où ils préparent aux examens universitaires non seulement les chrétiens catholiques ou protestants, mais les sectateurs de Brahma et de Bouddha. Et non seulement le gouvernement anglais les encourage, mais il accepte les grades conquis par eux, et les supérieurs de ces collèges sont de droit membre du conseil supérieur de l'instruction dans l'empire indien (1).

En 1881, lors de l'expulsion des Jésuites, un éminent Hindou, un protestant, m'écrivait son indignation, en voyant chasser de leur patrie des hommes que les services rendus par eux à la civilisation désignent au respect à la reconnaissance de l'humanité, sans distinction de croyance ou de nationalité. Les Jésuites de l'Inde n'ont-ils pas atteint le but que les Anglais avaient vainement pour-

(1) M. Fauvel, *étude citée.*

suivi : le remariage d'un certain nombre de veuves de la caste des Brahmanes? Les maîtres de l'Inde n'avaient réussi qu'à proscrire le sacrifice de la veuve sur le bûcher de son mari.

Si, à Calcutta, le supérieur du collège des Jésuites est un Belge, à Bombay un Anglais; à Trichinopoli, qui réunit 2.400 élèves, chrétiens ou païens, les professeurs sont des Pères français, et ceux-ci y répandent, avec la semence de la civilisation occidentale, l'amour de notre patrie (1).

Nous rappelions, tout à l'heure, l'émouvante conférence de Mgr Le Roy, sur le rôle social des Missions. Dans une éloquente et spirituelle allocution, M. le vicomte de Voguë citait le témoignage peu suspect de M. Paul Bert. En une circulaire officielle, où il constatait les services rendus à l'influence française en Orient par nos religieux — et souvent au prix de leur sang, — le gouverneur de l'Indo-Chine disait : « Nous ne devons pas oublier nos dettes de reconnaissance. »

Ce n'était pas nous écarter du livre du Comte d'Eu que d'ajouter des témoignages de sources bien différentes à l'hommage que sa foi de chrétien et son patriotisme de Français rendent à nos missions.

Il y a pour nous une profonde tristesse à reconnaître dans l'antique ennemie de la France, la protestante Angleterre, la sollicitude avec laquelle, de nos jours, elle respecte les droits des catholiques. Le Comte d'Eu n'a pas seulement constaté les encouragements accordés à nos missionnaires par le gouvernement de l'Inde anglaise. A Bénarès, où il y a peu de catholiques, le Prince assiste à la messe dominicale qui se célèbre dans un milieu tout militaire, le *Cantonment*, à Saint-Mary's Chapel. « Petite chapelle bien propre, dit-il, assistance composée d'une trentaine de soldats, en tunique rouge, mante, et genoux nus à l'écossaise; plusieurs officiers, catholiques aussi, et une demi-douzaine seulement de personnes d'origine indigène. Il n'y a guère de catholiques dans Bénarès : le fanatisme

(1) M. Fauvel, *Correspondant, article cité.*

brahmanique qui y est dominant ne saurait être entamé actuellement : les missionnaires y perdraient leurs peines. Aussi est-ce le gouvernement anglais qui, comme dans les autres garnisons, paie l'aumônier pour les besoins spirituels de ses soldats catholiques, et les fait conduire à la messe comme les protestants de leur côté sont conduits à leur prêche. Il n'y a rien là qui choque les sentiments des uns où des autres. La correction anglaise ne comprendrait point qu'un homme de bonne conduite, comme doivent l'être les militaires, n'eût pas sa religion. Cependant l'entretien de la chapelle reste à la charge des fidèles ou de l'aumônier. C'est du moins ce que me dit l'officier avec qui je cause un moment, pendant qu'il attend la sortie de ses hommes et que le sergent les fait ranger sur deux files pour regagner leur quartier, au pas militaire. »

Si les limites d'un article, très dépassées déjà, nous le permettaient, nous voudrions suivre l'auguste voyageur dans ses autres récits, nous arrêter avec lui aux fêtes que lui offre le vice-roi de l'Inde, lord Elgin, prévenu de son arrivée par une lettre du Prince de Galles. Nous aimerions à citer sa brillante description du *Durbar*, la réception solennelle qui avait pour objet l'investiture de deux Ordres indiens, « scintillement merveilleux formé par les toilettes des dames, les uniformes militaires ou civils brodés d'or, les costumes des seigneurs indiens en soie ou velours, à broderies d'or ou d'argent, leurs turbans, leurs bonnets, leurs aigrettes étincelantes de diamants, puis les manteaux flottants en satin, revêtus par les chevaliers des deux ordres, bleu clair pour l'ordre *Star of India* (1), bleu foncé pour celui de l' « Empire Indien ».

Nous avons grand regret aussi à ne pouvoir reproduire les pages consacrées aux monuments de cet art mauresque introduit dans l'Inde par la dynastie mongole et pour lequel le Comte d'Eu a une visible prédilection. L'influence que les dentelles de pierre de l'Alhambra ont exercée sur le jeune officier au service de l'Espagne, ne se retrouve-t-elle

(1) Etoile de l'Inde.

pas dans cette poétique description du *Taj Mahal* d'Agra, le *Palais Couronne*, « le plus parfait joyau de l'architecture indo-musulmane. » — « Il fut élevé, nous dit le Prince, par Shah Jehan pour renfermer la sépulture de son épouse bien-aimée « Muntaz Mahal (la Gloire du Palais) ». C'est un octogone tout en marbre blanc surmonté d'une coupole arrondie, du dessin le plus parfait et accompagnée à sa base par d'autres coupoles symétriques de moindres dimensions. Le palais sépulcral est complété par quatre gracieux minarets s'élevant sur la terrasse et également en marbre blanc.

« L'intérieur du monument orné sur tout son pourtour des sculptures les plus délicates ainsi que d'élégantes incrustations de pierres rares de diverses couleurs, est en parfaite harmonie avec la beauté extérieure. La douceur de la lumière, qui n'y pénètre en quelque sorte que tamisée par les dentelures de l'architecture, complète le charme incomparable et mystérieux de cette enceinte. »

La pureté des lignes, l'harmonie dans l'ensemble, la délicatesse dans les détails c'est là ce qui séduit le Prince en une œuvre d'art. Ne lui demandons pas d'admirer les colosses; les hypogées de l'Inde, les pyramides d'Egypte, ne provoquent pas en lui le moindre enthousiasme.

*
* *

Le pèlerinage aux Saints Lieux termine pour le Comte d'Eu le voyage autour du monde. Mais combien le changement des moyens de locomotion a enlevé de majestueuse poésie, de religieuse émotion à l'approche de Jérusalem! Alors que du haut des montagnes de la Judée les anciens pèlerins apercevaient la ville sainte, quels prosternements, quelles larmes! Aujourd'hui Jérusalem est une station de chemin de fer. « Il ne s'agit pour le moment que de quitter le wagon au plus vite, de trouver l'agent de la maison Cook pour lui remettre notre bulletin de bagages, tout en nous faufilant à travers la cohue des indigènes offrant leurs services et les voitures légères qui attendent les voyageurs. »

Mais au Saint Sépulcre, le digne fils de saint Louis est tout à l'émotion ineffable des plus grands souvenirs de notre foi. Il a le bonheur d'entendre la messe à l'autel du Crucifiement, dans la chapelle du Calvaire, là même où la première messe, — le sacrifice de la Croix ! — a eu sa suprême consommation. « C'est là, dans l'obscurité du jour naissant, qui semblait rendre encore plus vénérables les lieux consacrés par l'accomplissement du mystère auguste de la Rédemption, qu'il nous fut donné de recevoir le Dieu de l'Eucharistie et d'élever nos prières les plus ferventes au Dieu crucifié. »

Le 17 février, le Comte d'Eu débarquait à Marseille. Il allait à Notre-Dame de la Garde, et « le cœur plein d'une reconnaissante émotion », il rendait grâces à Dieu, à la *Bonne Mère* de l'avoir ramené sain et sauf sur les rives de la patrie.

Le 18 février, le Prince écrivait la dernière ligne de son voyage. « Nous sommes en gare de Paris, et je suis dans les bras des miens. »

C'est sur cette double note religieuse et familiale que nous fermons le beau livre où le Comte d'Eu se révèle aussi bien dans la ferveur de sa foi et la tendresse de ses affections domestiques, que dans l'élévation de sa pensée, la rectitude de son jugement et le charme de son esprit.

Et maintenant, suivons dans un autre itinéraire un digne héritier de ses dons intellectuels.

Clarisse Bader.



VICTOR HUGO PAYSAGISTE

L'étude que je me propose de faire ressemblera quelque peu à une promenade esthétique dans un musée. Je voudrais conduire le lecteur à travers une des galeries les plus riches et les plus variées de la littérature française : si variée, qu'à peine peut-on croire que toutes les toiles en soient signées du même maître ; si riche, qu'il nous faudra faire un choix dans cette surabondance, et restreindre notre curiosité à quelques tableaux significatifs. C'est ainsi que je négligerai de parti pris toutes les œuvres en prose de Victor Hugo. Non pas, certes, que les paysages y soient rares ! Ses volumes d'impressions de voyage ne contiennent guère autre chose ; et ses romans auraient fort à perdre si l'on en retranchait les descriptions, dont quelques-unes sont justement célèbres. Le peintre prosateur mériterait à lui seul les honneurs d'une étude spéciale. Résignons-nous provisoirement à l'ignorer ; et laissons aussi de côté le théâtre d'Hugo, où la nature, si souvent, enlace les décors de frondaisons luxuriantes et fantasques. L'ensemble de productions qui nous reste — c'est-à-dire tout l'œuvre lyrique et épique de notre poète — constitue un monument littéraire assez vaste encore, pour que ma seule crainte soit de ne pouvoir l'explorer que trop hâtivement.

« Ce qui fait ma supériorité, disait Théophile Gautier, c'est que je suis un homme pour qui le monde extérieur existe ». C'est aussi en quoi consistait pour une bonne

part la supériorité de Victor Hugo. Sa verve pittoresque était si exubérante, qu'après s'être étalée en d'innombrables pages écrites, elle débordait encore en croquis ou en pochades sur les feuillets blancs de ses lettres ou les marges de ses manuscrits. Certes, ils sont souvent informes, ces étranges dessins à la plume, renforcés d'épaisses coulées d'encre ou même d'empâtements à la cendre de cigare ; et quelqu'un les a comparés aux esquisses d'un « Gustave Doré qui aurait désappris son métier (1) ». Pourtant, tels quels, en leur naïve outrance, ils évoquent parfois avec une singulière vigueur certaines images fantastiques ou bouffonnes : mascarons et monstres de cauchemar, silhouettes crénelées de villes féodales au clair de lune, profils de burgs à pic sur des rocs déchiquetés. Tout au moins ces esquisses, d'un faire à la fois rudimentaire et violent, nous apprennent-elles que le don pittoresque avait chez Hugo la spontanéité et la force impérieuse d'un instinct.

Nous allons en trouver bien d'autres preuves en feuilletant son œuvre poétique. Ici, tout parle aux yeux, tout revêt une forme et une couleur. Ouvrons au hasard un de ses recueils : à chaque page, et souvent aux endroits les plus imprévus, un vers ou une strophe révèle le peintre. Hugo excelle dans l'art tout classique d'inscrire une vision complète en l'étroit contour d'un alexandrin. Il y a plaisir à exposer, dès l'entrée de notre galerie, comme introduction à des œuvres plus achevées, quelques-unes de ces fraîches esquisses. Ce sont tantôt des croquis au trait, dont La Fontaine et Chénier eussent admiré la grâce rapide :

... Le long des berges court la perdrix au pied leste...
... Les fleurs au cou de cygne ont les lacs pour miroirs...

tantôt des aquarelles, déjà riches d'oppositions vigoureuses ou de subtiles dégradations de tons :

... L'arabesque des bois sur les cuivres des soirs...
... Les larges clairs de lune au bord des flots dormants...
... Des transparences d'eau frémissaient sous les saules...

(1) Voir P. et V. Glachant, *Papiers d'autrefois*.

tantôt enfin des notations plus complexes, ou la vision s'élargit en image poétique :

... ces vallons arrondis
Nids de feuilles et d'herbe où jasent les villages...
... Le ciel s'illuminait d'un sourire divin...
... L'étang mystérieux, suaire aux blanches moires,
Frissonne...

Il serait aisé de multiplier indéfiniment ces exemples. Pour Victor Hugo, tout est occasion ou tentation de paysage — tout, jusqu'à la plainte de cette *Captive* des *Orientales*, qui, sous prétexte de chanter sa nostalgie, décrit avec charme les beautés de la terre d'exil. Nul artiste n'a laissé voir plus ingénûment cette joie de peindre qui est sans doute un des meilleurs signes de vocation pittoresque. Mais le don naturel, en cette affaire, ne suffit point. Il n'est peintre, si bien doué soit-il, qui possède la science infuse de la technique. Victor Hugo, comme les autres, s'y est acheminé par de longs et patients efforts. Ne sera-t-il pas instructif de suivre les étapes de son talent dans la conquête d'une définitive maîtrise ?

Vers 1820, au temps des débuts littéraires de Victor Hugo, nous avions eu toute une lignée de grands paysagistes en prose. Qu'il suffise de rappeler trois noms : Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand. Le dernier et le plus grand, ajoutant aux acquisitions de ses devanciers le prestige personnel de son lyrisme et de sa somptueuse imagination, venait d'évoquer, avec un art inoubliable, certains aspects de la nature sauvage ou ennoblie par l'histoire. Il avait atteint, ou peu s'en faut, la perfection du genre. Mais, du côté des poètes, quelle pénurie ! Les uns, encore éblouis par l'apothéose de Jacques Delille, continuaient à inventorier, avec une minutie de myopes, tous les objets des trois règnes; les autres, mieux avisés, se contentaient de rimer les descriptions de Chateaubriand. Le maître, un jour, se plaignait que Chênedollé lui eût volé ses forêts et ses tempêtes. « Du moins, disait-il, laissez-moi mes nuages! » — A la vérité, deux vrais poètes venaient d'être

révélés à la France : André Chénier et Lamartine — Mais, si les *Idylles* et les *Méditations* apportent les germes d'un pittoresque neuf, ce n'est pas dans les *Odes*, un peu rhétoriciennes, du Victor Hugo de la vingtième année que nous les verrons lever en moisson. A feuilleter aujourd'hui le recueil définitif des *Odes et Ballades*, on se prend à penser que le poète, fort affairé de jongler avec les rythmes, néglige trop de regarder les choses. Hormis quelques « instantanés » d'une touche assez vive, souvenirs d'enfance ou de voyage, les franches impressions de nature sont rares dans ces éclatants « juvenilia » d'un grand artiste. Le paysage des *Odes*, est, en général, impersonnel et convenu. Voici, par exemple, un vallon :

Qu'il soit un frais vallon, ton paisible royaume,
Où, parmi l'églantier, le saule ou le glaïeul,
Tu penses voir parfois, errant comme un fantôme,
Ces magiques palais qui naissent sous le chaume,
Dans les beaux contes de l'aïeul.

Qu'une tour en ruine au flanc de la montagne
Pende, et jette son ombre aux flots d'un lac d'azur.
Le soir, qu'un feu de pâtre, au fond de la campagne,
Comme un ami dont l'œil de loin nous accompagne,
Perce le crépuscule obscur.

Quand, guidant sur le lac deux rames vagabondes,
Le ciel, dans ce miroir, t'offrira ses tableaux,
Qu'une molle nuée, en déroulant ses ondes,
Montre à tes yeux, baissés sur les vagues profondes,
Des flots se jouant dans les flots.

(*Odes*, Livre cinquième, xi : *Paysage*.)

Je ne sais pourquoi ce site d'une aimable banalité me fait penser aux paysages sans lieu ni date que brossaient, au fond de leurs ateliers bien clos, les peintres de la Restauration — un Michallon ou un Victor Bertin. Ces derniers fidèles du paysage historique se croyaient tenus de disposer des architectures gréco-romaines dans une Arcadie pompeuse, qu'ils croyaient renouvelée de Poussin. Il est vrai que Victor Hugo remplace les cippes, les temples et les portiques par des ruines moyen-âgeuses, castels ou

moutiers (nous trouverons un « donjon » jusque dans le désert de *Mazeppa*). Mais le romantisme d'Hugo, pour l'instant, ne va pas plus loin ; et la différence, vraiment, n'est guère considérable.

Quand le poète des *Ballades* nous entraîne au fond des bois à la suite de sa retentissante *Chasse du Burgrave*, ne croyez pas, en effet, qu'il s'attarde à noter les rayons criblant de flèches ou de disques dorés l'ombre verte de la futaie. Il n'a que faire de la beauté des forêts, si elles ne prêtent leur mystère à quelque scène fantastique ou féodale. Mais qu'une ruine hantée se dresse parmi les chênes, que la flamme bleuâtre du feu follet scintille à travers les branches : à la bonne heure, et voilà de quoi l'attirer ! Vallée maudite ou clairière redoutée du voyageur, la nature n'est donc ici que le décor indispensable à toute ballade authentique.

C'est seulement à partir des *Orientales* que se révèle magnifiquement le génie pittoresque de Victor Hugo. Le nom seul de ce recueil nous rappelle des descriptions entre toutes éblouissantes, et qui peuvent rivaliser, pour l'intensité de la couleur, avec les plus fougueuses toiles de Delacroix. Certaines visions charment longuement le souvenir. Comment oublier cette strophe pleine de clarté lunaire ?

L'Alhambra ! l'Alhambra ! palais que les Génies
Ont doré comme un rêve et rempli d'harmonies,
Forteresse aux créneaux festonnés et croulants,
Où l'on entend la nuit de magiques syllabes,
Quand la lune, à travers les mille arceaux arabes,
Sème les murs de trèfles blancs !

(Grenade.)

Où trouver une nuit d'Orient plus transparente que celle qui enveloppe cette évocation de Stamboul ?

Le dôme obscur des nuits, semé d'astres sans nombre,
Se mirait dans la mer resplendissante et sombre ;
La riante Stamboul, le front d'ombres voilé,
Semblait, couchée au bord du golfe qui l'inonde,
Entre les feux du ciel et les reflets de l'onde,
Dormir dans un globe étoilé.

(Les Têtes du Sérail.)

Après ces tableaux, il serait facile de citer mainte fresque admirable d'éclat et d'ampleur (*Le Feu du Ciel*). Et pourtant, j'hésite encore à prononcer ici le mot de paysage. Paysage, cela signifie pour nous, aujourd'hui, vision directe des choses, étude sincère des sites, tête à tête quotidien et affectueux avec la nature. Ah ! ce n'était point ainsi que Victor Hugo avait préparé ses *Orientales*. Son érudition de voyageur n'allait pas au-delà du collège de Madrid où il avait passé quelques mois, vers l'âge de 10 ans. Les vagues souvenirs d'un enfant qui a traversé l'Espagne, c'est peu, sans doute, pour évoquer un monde. Voilà pourtant à quoi se réduit, dans les *Orientales*, la part de l'observation directe. Tout le reste — coupoles, minarets et croissants,

Cités aux dômes d'or où les mois sont des lunes,

architectures qui semblent présager parfois les fabuleuses évocations de Gustave Moreau (1) — tout cela n'est que décor, vision d'opium, fastueux mirage dont le poète, en haine du gris, voulut un jour illuminer nos brumes occidentales. Il n'y a de sincère ici que l'amour du généreux soleil qui allume la féerie des couleurs. C'est le triomphe du paysage artificiel (2).

Mais prenons-y garde : à la faveur de cette fiction d'orientalisme, Victor Hugo, affranchi de tout scrupule d'exactitude, peut pour la première fois laisser libre cours à sa fantaisie décorative. Ou plutôt, c'est alors que son instinct pittoresque, créant, avec une merveilleuse sûreté, les moyens d'expression qui lui manquaient, s'élève à la dignité d'un art. Chacun de ses poèmes est une conquête. Ici, penché sur sa toile, le peintre étudie le jeu du clair-

(1) Voyez notamment, dans *Le Feu du Ciel*, la description des villes maudites.

(2) Il conviendrait de mettre à part, pour quelques traits de notation directe, *Rêverie* et *Novembre*, qui sont proprement des « Occidentales », et surtout la fin d'*Enthousiasme*. Mais précisément, c'est en ces trois pièces que le poète avoue, pour en tirer un dernier effet, l'artifice de son inspiration.

obscur; ailleurs, il cherche l'éclat somptueux, et ce que les artistes appellent « la richesse de matière » ; ailleurs encore, on le voit risquer une hardie combinaison d'épithètes, comme un coloriste essaie un mélange de tons inattendu. Les *Orientales* sont pour Victor Hugo travail d'apprentissage en même temps qu'œuvre de maîtrise. Désormais, il a fait sa palette; il peut aborder les spectacles les plus imprévus; son talent n'en sera point déconcerté. Mais qu'il se hâte enfin de sortir de l'atelier !

Aussi bien, vers le même temps, deux ou trois jeunes artistes très obscurs, las de peindre des pâtres antiques sous des oliviers abstraits, s'avisent que les aspects inépuisablement variés de l'univers ne s'inventent point par intuition, et qu'il y a, au ciel et sur la terre, plus de choses qu'il n'en peut tenir dans le cadre d'un « paysage de style ». C'est pourquoi, bouclant sur leur dos chevalet et boîte à couleurs, ils s'en vont dans la banlieue de Paris, aux bois de Meudon ou de Ville-d'Avray, parfois jusqu'à Fontainebleau, étudier avec un grand amour le feuillé des arbres, la structure des collines et les colorations du sol. Ce que ces naïfs touristes viennent de découvrir ainsi, pour la joie de leurs yeux et pour la gloire de leur nom, c'est, tout simplement, la nature.

Or, de son côté, et sans les connaître, Victor Hugo est en train de faire la même découverte. Comme les Camille Flers, les Paul Huet, les Cabat, les Théodore Rousseau, il s'initie aux joies de l'étude en plein air; il contemple, d'un regard neuf, les forêts et les plaines; il devient promeneur enthousiaste, et grand chasseur de reflets et de rayons. A qui sait voir, il n'est pas nécessaire d'aller loin; la nature est partout chez elle; et le plus humble site peut être une révélation de sa beauté. En 1825, Victor Hugo avait visité la Suisse; il n'y paraît guère, à lire les *Orientales*. Que fallait-il donc pour achever l'éducation de ses yeux, et donner l'éveil à ses facultés de paysagiste? Quelques flâneries ferventes aux environs de Paris (1). De ces promenades,

(1) L'auteur de *V. Hugo raconté par un témoin de sa vie* nous

Victor Hugo rapportait des trésors d'impressions, qui allaient s'accumulant dans sa prodigieuse mémoire. Il en rapportait aussi ces études sur nature, toutes tièdes de soleil ou fraîches de rosée, qui sont plus tard la réserve inépuisable du peintre. La pièce célèbre intitulée *Pan*, dans les *Feuilles d'Automne*, n'est qu'une suite de croquis enlevés avec un brio éblouissant : Hugo nous convie à feuilleter son album. Et la série des *Soleils couchants*, qu'est-ce autre chose qu'une collection d'études de ciel ? Un peintre de profession mettrait-il plus de soin à noter la forme des nuages, dont les « cônes vermeils

> Pendent la pointe en bas sur nos têtes, pareils
> A des montagnes renversées » ?

Et quel pinceau rendrait avec une plus délicate sûreté la lente décoration du ciel crépusculaire ?

> Le jour s'enfuit des cieux ; sous leur transparent voile,
> De moments en moments se hasarde une étoile ;
> La nuit, pas à pas, monte au trône obscur des soirs ;
> Un coin du ciel est brun, l'autre lutte avec l'ombre,
> Le crépuscule gris meurt sur les coteaux noirs.

C'est là un moment du soir noté avec une exquise précision, et dont il semble que l'on dirait l'heure. Victor Hugo n'a pas même négligé, pour établir avec plus de sûreté le ton et les « valeurs » de son ciel, de lui donner une « base terrestre » (1).

> Et là-bas, allumant ses vitres étoilées,
> Avec sa cathédrale aux flèches dentelées,
> Les tours de son palais, les tours de sa prison,
> Avec ses hauts clochers, sa bastille obscurcie,
> Posée au bord du ciel comme une longue scie,
> La ville aux mille toits découpe l'horizon.

apprend qu'à cette date, le poète « allait chaque soir contempler le coucher du soleil dans les environs de Paris, et étudier comme un peintre les effets de lumière ».

(1) Voir les charmantes *Causeries sur le Paysage* du peintre lyonnais Hector Allemand, p. 37.

Mais il y a, dans les *Feuilles d'automne*, mieux que des études : je veux dire des paysages complets, qui décèlent le même scrupule d'observation précise et directe. Quoi de plus significatif que cette lettre au peintre Louis Boulanger (1), où Victor Hugo demande à son ami, alors en voyage, d'aller saluer de sa part la maison jadis habitée par le général Hugo, aux environs de Blois ? La description est si minutieuse qu'elle vaut un guide, et Louis Boulanger aura été bien distrait, s'il n'a trouvé du premier coup, par delà le château et sa « tour octogone », ce tertre vert, surmonté d'un noyer, d'où l'on aperçoit la maison blanche au toit d'ardoise. Mais j'aime mieux citer cette vue de la Bièvre (en 1831), aussi ressemblante et plus artistique :

Une rivière au fond, des bois sur les deux pentes.
Là, des ormeaux, brodés de cent vignes grimpantes,
Des prés, où le faucheur brunit son bras nerveux ;
Là, des saules pensifs qui pleurent sur la rive,
Et, comme une baigneuse indolente et naïve,
Laissent tremper dans l'eau le bout de leurs cheveux.

Là-bas, un gué bruyant dans des eaux poissonneuses
Qui montrent aux passants les jambes des faneuses ;
Des carrés de blé d'or ; des étangs au flot clair ;
Les ocres des ravins, déchirés par la pluie ;
Et l'aqueduc au loin qui semble un pont de l'air.

(Bièvre.)

Quel chemin parcouru déjà, depuis le décor poncif des *Odes et Ballades* et les fantasques enluminures des *Orientales !* Plus de paysage d'une vague élégance ou d'une splendeur illusoire, situé où il vous plaira — mais un vallon des environs de Paris, la campagne suburbaine, avec ses vignes et ses moissons ; plus de couleurs d'un éclat factice, gardant encore le luisant spécieux de la palette, triées et serties comme des gemmes — mais le « ton local », éclatant ou terne selon les cas, l'ocre, la craie, la suie, tels qu'on les

(1) *Feuilles d'automne*, II, A M. Louis B.

voit dans la nature; plus de « fabriques » conventionnelles, ni de ruines banalement gothiques, mais d'humbles bâtisses rurales, expressives jusqu'en leur laideur (l'aqueduc même n'est ici que pour achever de *situer* le paysage: nous sommes aux environs de Paris). Enfin, plus de « figures » affublées d'une défroque prise au vestiaire de W. Scott — chevaliers, ermites ou francs-archers — mais des paysans, de vrais paysans, des faucheurs brunis de soleil, des faneuses, tous saisis dans leur travail du jour et leur geste familier. Cette recherche probe de la vérité, cet art qui serre de si près les choses, et qui peint avec amour, sans le surfaire ni le « styliser » indiscrètement, un très simple coin de l'Ile de France, ce réalisme rustique enfin, d'une si savoureuse franchise, est selon le génie même des grands Hollandais, que découvraient alors avec enchantement les jeunes rénovateurs du paysage.

Mais Victor Hugo n'avait que faire d'aller chercher des maîtres en Hollande. Il avait un initiateur tout près de lui. Voici ce qu'il pouvait lire dans un recueil de vers publié en 1829 :

Oh ! que la plaine est triste autour du boulevard !
C'est au premier coup d'œil une morne étendue
Sans couleur; çà et là quelque maison perdue,
Murs frêles, pignons blancs en tuiles recouverts,
Une haie à l'entour en buissons jadis verts;
Point de fumée au toit ni de lueur dans l'âtre;
De grands tas au rebords des carrières de plâtre;
Des moulins qui n'ont rien à moudre, ou ne pouvant
Qu'à peine remuer leurs quatre ailes au vent,
Et, loin sur les coteaux, au-dessus des villages,
De longs bois couronnés de leurs derniers feuillages.

Cette esquisse déjà poussée, si curieuse d'exactitude expressive, est signée Joseph Delorme — elle est de Sainte-Beuve, qui était alors poète et ami intime de Victor Hugo — deux qualités qui devaient lui passer trop vite. A ee moment, il rêvait d'importer en France l'art du paysage familier, qu'il admirait chez les poètes anglais, chez ses chers lakistes,

explorateurs fervents et peintres minutieux des sites agrestes. Il aimait surtout le plus grand d'entre eux, Wordsworth, le pur et grave solitaire qui écrivit un jour : « La plus humble fleur épanouie peut me donner des pensées souvent trop profondes pour les larmes (1) » ; et il essayait d'apprendre de lui cette sympathie pour la nature commune, cette cordialité pensive qui est l'âme de sa poésie. Assurément l'essence dernière de cet art devait rester impénétrable à la sensibilité un peu sèche de Sainte-Beuve; il se contenta, à son insu, de transposer sur le mode pittoresque les effusions sentimentales du poète anglais. Victor Hugo acheva la transposition et s'empara de ce thème avec la maîtrise du génie. Ainsi, Sainte-Beuve seul subit directement l'influence de Wordsworth. Mais par lui, elle s'infiltra, comme une source cachée, dans l'œuvre de Victor Hugo, et vint mêler à notre poésie un charme de fraîcheur secrète. Comment ne pas rappeler ici que nos peintres de 1830, en quête d'une technique nouvelle, surent trouver le même genre d'enseignement dans les exemples des paysagistes anglais, chez un Constable ou un Bonington ?

Quand parurent les *Chants du Crépuscule*, cinq ans après les *Feuilles d'Automne*, la vie avait à jamais désuni les deux intimes de naguère. Ainsi finirent, hélas ! la plupart des grandes amitiés romantiques. Faut-il croire que Joseph Delorme, en se retirant, avait perfidement emporté les pinceaux de son ami ? Le fait est que les *Chants du Crépuscule*, comparés au recueil précédent, sont singulièrement pauvres en impressions de nature. Mais le talent de paysagiste de V. Hugo devait reparaître — et Sainte-Beuve ne revint jamais.

Comment expliquer, chez notre poète, cette passagère éclipse d'un sens déjà si puissant? On en doit sans doute accuser la disposition morale dont témoigne son livre :

(1) To me the meanest flower that blows can give
Thougts that do often lie too deep for tears.
(WORDSWORTH, *Intimations of immortality*).

L'esprit qu'a déserté la passion grondante
Médite à l'arbre mort, aux débris du vieux pont;
Tout objet dont le bois se compose répond
A quelque objet pareil dans la forêt de l'âme.

écrira plus tard Victor Hugo (*Voix Intérieures*, A un riche). Or, la « passion grondante » parle haut, et en plusieurs voix, dans les *Chants du Crépuscule*. Ne retenons ici que les passions politiques. Entre tous les orages de l'âme, ceux-là surtout risquent fort de troubler cette sérénité contemplative qui seule reflète purement les choses. Les disputes du forum effarouchent la fée verte, et je ne connais pas au monde d'êtres plus opposés qu'un lakiste et un tribun. Il y a du tribun dans ces longues pièces d'actualité, pleines de cris et de gestes, que l'on a comparées aux premiers-Paris d'un journaliste lyrique.

Flumina amem sylvasque inglorius

disait Virgile. Précisément, vers ce temps-là, Victor Hugo commençait à rêver d'une gloire qui n'était point celle des lettres. Comment s'étonner qu'il se soit retiré du poète, l'attrait naïf pour les arbres et les fleuves? Plus tard, le génie pittoresque, parvenu en lui à son plein développement, subira les pires tempêtes sans arrêter sa vivace floraison. Mais, pour l'instant, une suite de satires ou d'odes politiques, c'est plus qu'il n'en peut supporter impunément.

La crise, toutefois, ne fut pas de longue durée. Le sens du paysage, qui nous a paru un peu assoupi dans les *Chants du Crépuscule*, se réveille magnifiquement dans les *Voix intérieures*. A tout le recueil, je donnerais volontiers pour épigraphe ces vers de la pièce *A Virgile :*

Car il a dans le cœur cette fleur large et pure,
L'amour mystérieux de l'antique nature

En effet, ce qui forme ici la beauté supérieure et neuve de certains poèmes, c'est moins le pittoresque, si précis déjà dans les *Feuilles d'Automne*, ou la facture, si prestigieuse dans les *Orientales*, que l'intensité même et la qua-

lité du sentiment. Ce n'est plus à distance, et en observateur diligent, mais détaché, que Victor Hugo peint les aspects de la nature. Il s'est rapproché d'elle ; il la sent frémir, il l'aime. Par delà les formes et les couleurs, perçues et rendues aussi délicatement que jamais, son intuition pénètre jusqu'au mystère de la vie. Saura-t-il s'en tenir à ce sens profond de la vie des êtres, inséparable de toute grande poésie, ou se laissera-t-il aller à une confuse adoration de cette nature, dont il dresse comme une idole symbolique dans la pièce fameuse intitulée *La Vache?* Nous ne pouvons le prévoir encore. La sirène du panthéisme le guette peut-être : mais il est assurément en marche vers son vrai génie (1).

La vision de l'observateur étant plus personnelle, la touche du peintre est aussi plus originale ; et comme il mêle de son âme aux choses, il les interprète plus librement. C'est ainsi qu'il dépasse le paysage réaliste pour atteindre au grand paysage poétique. Que dire de ce vallon où il convie à le suivre, avec la Lycoris d'un autre Gallus, son maître Virgile ?

Elle aime comme nous, maître, ces douces voix,
Ce bruit de nids joyeux qui sort des sombres bois,
Et, le soir, tout au fond de la vallée étroite,
Les coteaux renversés dans le lac qui miroite,
Et, quand le couchant morne a perdu sa rougeur,
Les marais irrités des pas du voyageur,
Et l'humble chaume, et l'antre obstrué d'herbe verte,
Et qui semble une bouche avec terreur ouverte,
Les eaux, les prés, les monts, les refuges charmants,
Et les grands horizons pleins de rayonnements.

Maître ! puisque voici la saison des pervenches,
Si tu veux, chaque nuit, en écartant les branches,
Sans éveiller d'échos à nos pas hasardeux,
Nous irons tous les trois, c'est-à-dire tous deux,

(1) Parfois même le poète s'hallucine et devient visionnaire. Telle pièce (*A Albert Durer*) est déjà sur le seuil de la seconde manière, et annonce certaines pages de la *Légende des siècles* (Cf. la description de la forêt dans *Le Satyre*).

Dans ce vallon sauvage, et de la solitude,
Rêveurs, nous surprendrons la secrète attitude.
Dans la brune clairière où l'arbre au tronc noueux
Prend le soir un profil humain et monstrueux,
Nous laisserons fumer, à côté d'un cytise,
Quelque feu qui s'éteint sans pâtre qui l'attise,
Et, l'oreille tendue à leurs vagues chansons,
Dans l'ombre, au clair de lune, à travers les buissons,
Avides, nous pourrons voir à la dérobée
Les satyres dansants qu'imite Alphésibée.

(*A Virgile*).

N'est-il pas curieux d'assister ici à une sorte de renaissance du paysage mythologique ? Hugo peuple ce vallon de satyres comme Corot mène des danses de nymphes dans ses clairières argentées. Mais qu'il y a loin de cette mythologie de plein air aux divinités d'opéra des vieux paysagistes académiques ! Ici tout est vivant, tout est rafraîchi par les brises salubres des prés et des forêts. Ce n'est pas la seule surprise que nous apporte ce livre si fécond. Quoi de plus suranné, en 1837, que le paysage historique ? Le lyrisme d'Hugo a réussi pourtant à galvaniser ce cadavre. Dans l'ode « *A l'Arc de Triomphe* », la poésie triste des nations évanouies et le grand rêve de l'histoire se mêlent à la vie de la nature, qui lentement reconquiert sur le règne humain les ruines des cités mortes. Et c'est ainsi que la vertu du génie restaure une formule d'art qui semblait à jamais déchue (1).

On ne s'attend pas sans doute à rencontrer autant d'innovations créatrices dans le livre suivant, le dernier des recueils lyriques publiés avant l'exil d'Hugo : Les *Rayons et les Ombres* (1840). Je n'en vois, pour ma part, qu'une seule qui mérite d'être signalée : mais elle est d'une importance qui retient l'attention. Nous allons entendre une note inédite chez notre poète, et surprendre un nouveau genre

(1) Si l'on voulait être complet, il faudrait mentionner encore, dans ce recueil, quelques vues de jardins ou de parcs (*Passé ; A un Riche :* XXI). C'est là un thème pittoresque où Victor Hugo reviendra souvent.

d'intimité avec la nature. Au lieu, comme il a fait jusqu'ici, d'aller à elle, Hugo va l'attirer à lui. Après Lamartine, mais avec un art encore inégalé, il saura contraindre les voix innombrables et confuses de l'univers, dociles à son incantation de poète-musicien, à soutenir d'un accompagnement riche et profond le chant de la passion humaine. Et pour la première fois nous éprouverons par lui

> Tout ce que la nature à l'amour qui se cache
> Mêle de rêverie et de solennité.

Voici comment, dans la *Tristesse d'Olympio*, le poète évoque le décor de ses joies passées :

> Il chercha le jardin, la maison isolée,
> La grille d'où l'œil plonge en une oblique allée,
> Les vergers en talus.
> Pâle, il marchait. — Au bruit de son pas grave et sombre
> Il voyait à chaque arbre, hélas! se dresser l'ombre
> Des jours qui ne sont plus.
>
> Il entendait frémir dans la forêt qu'il aime
> Ce doux vent qui, faisant tout vibrer en nous-même,
> Y réveille l'amour,
> Et, remuant le chêne ou balançant la rose,
> Semble l'âme de tout qui va sur chaque chose
> Se poser tour à tour.
>
> Les feuilles qui gisaient dans le bois solitaire,
> S'efforçant sous ses pas de s'élever de terre,
> Couraient dans le jardin ;
> Ainsi, parfois, quand l'âme est triste, nos pensées
> S'envolent un moment sur leurs ailes blessées,
> Puis retombent soudain.
>
> (*Tristesse d'Olympio*).

Combien une telle poésie est éloignée d'une pure description pittoresque ! Ici tout prend une valeur sentimentale, tout est baigné d'un fluide vibrant, tout frissonne sous un grand souffle triste. C'est un paysage pathétique. Il y a peu de choses, en littérature, à la fois plus expressives et d'une exécution plus malaisée. La nature, vue à

travers un voile de larmes, nous apparaît toute proche, et s'humanise merveilleusement; mais il faut que le voile reste transparent, et que la vision soit émue sans devenir trouble. Si la passion fait trembler la main de l'artiste, le charme aussitôt s'évanouït. Une œuvre de ce genre suppose donc une combinaison presque paradoxale d'émotion et de détachement, jointe à une maîtrise technique depuis longtemps acquise. C'est ce qui fait la rare beauté de la *Tristesse d'Olympio.* Victor Hugo s'y montre paysagiste aussi lucide que jamais, avec un lyrisme élégiaque tout nouveau :

« Que peu de temps suffit pour changer toutes choses !
Nature au front serein, comme vous oubliez !
Et comme vous brisez dans vos métamorphoses
Les fils mystérieux où nos cœurs sont liés !

« Nos chambres de feuillage en halliers sont changées ;
L'arbre où fut notre chiffre est mort ou renversé ;
Nos roses dans l'enclos, ont été ravagées
Par les petits enfants qui sautent le fossé...

... « La borne du chemin, qui vit des jours sans nombre,
Où jadis pour m'entendre elle aimaît à s'asseoir,
S'est usée en heurtant, lorsque la route est sombre,
Les grands chars gémissants qui reviennent le soir.

« La forêt ici manque et là s'est agrandie...
De tout ce qui fut nous presque rien n'est vivant ;
Et, comme un tas de cendre éteinte et refroidie,
L'amas de souvenirs se disperse à tout vent !

« N'existons-nous donc plus? Avons-nous eu notre heure ?
Rien ne la rendra-t-il à nos cris superflus ?
L'air joue avec la branche au moment où je pleure ;
Ma maison me regarde et ne me connait plus.

(*Tristesse d'Olympio*).

Ici, la passion, loin d'obscurcir la faculté pittoresque et de noyer de brume les contours des choses, ne semble-t-elle pas jouer le rôle d'un révélateur puissant qui avive l'image sur la plaque sensible, et rehausse le moindre détail d'une intensité significative ? C'est pour cela surtout que la *Tristesse d'Olympio* reste, dans la poésie française, le chef-d'œuvre du paysage sentimental.

Il n'était rien qu'on ne pût espérer de V. Hugo, après cette période déjà longue de glorieuse fécondité. Et pourtant, si ses admirateurs comptaient sur de nombreux livres lyriques, ils durent être cruellement déçus. Il leur fallut attendre treize ans avant de voir reparaître le poète. Mais ce silence n'était qu'apparent. C'est pendant ces années d'épreuves, attristées de deuils privés, d'échecs littéraires et d'âpres luttes politiques, que V. Hugo écrivit une partie de ses *Contemplations*, publiées seulement en 1856. Le tome I de ce recueil est bien la suite naturelle des œuvres que nous venons d'examiner. Il nous apparaît comme le point culminant de la première manière de l'auteur. D'étape en étape, et par gradations modérées, nous avons atteint ce plateau élevé, mais non point abrupt encore, d'où nous pouvons dominer le chemin parcouru. Est-ce pour nous y inviter que le poète a rassemblé dans ces pages, et revêtu d'une perfection nouvelle, tous les genres de pittoresque, ou peu s'en faut, essayés par lui jusqu'alors? Voici une *Lettre* où V. Hugo a su mêler avec une prestigieuse dextérité deux « espèces » littéraires bien différentes :

Tu vois cela d'ici. — Des ocres et des craies,
Plaines où les sillons croisent leurs mille raies,
Chaumes à fleur de terre et que masque un buisson,
Quelques meules de foin debout sur le gazon,
De vieux toits enfumant le paysage bistre,
Un fleuve qui n'est pas le Gange ou le Caystre,
Pauvre cours d'eau normand troublé de sels marins,
A droite, vers le nord, de bizarres terrains
Pleins d'angles qu'on dirait façonnés à la pelle,
Voilà les premiers plans ; une ancienne chapelle
Y mêle son aiguille, et range à ses côtés
Quelques ormes tortus, aux profils irrités,
Qui semblent, fatigués du zéphir qui s'en joue,
Faire une remontrance au vent qui les secoue.
Une grosse charrette au coin de ma maison
Se rouille, et devant moi j'ai le vaste horizon
Dont la mer bleue emplit toutes les échancrures.
Des poules et des coqs, étalant leurs dorures,
Causent sous ma fenêtre, et les greniers des toits

Me jettent, par instants, des chansons en patois.
... J'écoute les enfants jaser, et par moment
Je vois en pleine mer passer superbement,
Au dessus des pignons du tranquille village,
Quelque navire ailé qui fait un long voyage,
Et fuit sur l'océan, par tous les vents traqué,
Qui naguère dormait au port, le long du quai,
Et que n'ont retenu, loin des vagues jalouses,
Ni les pleurs des parents, ni l'effroi des épouses,
Ni le sombre reflet des écueils dans les eaux,
Ni l'importunité des sinistres oiseaux.

Quel progrès accompli depuis la charmante vue de la Bièvre que nous citions tout à l'heure ! Tout le début de cette lettre est la perfection même du paysage réaliste, et Sainte-Beuve en dut être ravi — à moins qu'il n'en fût envieux. Ici, la vision est plus précise, le dessin plus serré que jamais. Le vers, assoupli, s'abaisse à rendre les moindres détails, sans se laisser choir dans le prosaïsme. Enfin, le peintre construit les lignes de son terrain, prend souci de la perspective, superpose les plans de sa composition. C'est en effet un paysage composé, dont les formes s'inscrivent dans un savant réseau de lignes. Les détails s'y ordonnent harmonieusement entre la plaine normande du premier plan et, là-bas, au fond de l'horizon, la mer lointaine. — Mais ce n'est point assez encore : qu'une voile frémisse au large, et voici que le rêve du poète appareille sur les flots. Ainsi, le paysage d'observation s'élargit, mieux que chez les grands Hollandais eux-mêmes, en un paysage poétique. Car, à la hauteur où nous sommes parvenus à la suite d'Hugo, idéalisme et réalisme cessent de sembler des termes contradictoires pour apparaître comme les deux aspects complémentaires d'une identique réalité.

Il serait facile de relever çà et là, dans le premier volume des *Contemplations*, un changement d'accent qui présage un prochain changement de manière. De plus en plus, V. Hugo mêle les choses à sa vie intérieure. Un dialogue perpétuel s'engage entre le poète et la création. Il écoute les fleurs, « conseils que Dieu sème sur le chemin » (Livre

Troisième, VIII); les arbres lui sont des frères augustes qu'il prend à témoin de son âme (*Aux Arbres*); ses colloques avec la nature marquent une intimité toujours plus étroite. Mais cela ne va pas sans quelque affectation :

« Oui, je suis le rêveur. Je suis le camarade
Des petites fleurs d'or du mur qui se dégrade,
Et l'interlocuteur des arbres et du vent.
Tout cela me connaît, voyez-vous... »

(Livre Premier, XXVII.)

Ce que nous voyons surtout, c'est la fausse naïveté de ce badinage. Le poète se félicite et s'extasie d'être intime à ce point avec les renoncules et les giroflées. En vérité, « il est de la maison ». Il est l'ami des papillons et le confident des roses. Il se proclame « l'habitué de l'orchestre divin ». Et, cependant qu'il s'évertue pesamment à être familier avec grâce, ses mignardises font penser à un Caliban qui se prendrait pour Ariel :

Si je n'étais songeur, j'aurais été sylvain.

Le seul inconvénient de ces gentillesses, c'est de faire sourire les lecteurs bienveillants, et d'égayer à l'excès les autres. Hugo qui n'a jamais eu le sens du ridicule, ne s'aperçoit pas que l'amour de la nature doit être tout spontané, et que la moindre « pose », en cette affaire, nous donne l'impression d'un cabotinage insupportable.

C'est ici peut-être qu'il conviendrait de parler des *Chansons des Rues et des Bois*, qui, publiées beaucoup plus tard (1865), furent en grande partie composées avant l'exil d'Hugo (1). Mais j'ai plusieurs raisons de n'en rien faire. Et l'une des meilleures sans doute est que ce livre, d'inspiration polissonne et de facture éclatante, que Veuillot appelait « le plus bel animal qui existe en la langue française », ment étrangement à son titre (2). C'est *Chansons*

(1) La pièce intitulée *A Granville en 1836*, dans le premier volume des *Contemplations*, est déjà une « chanson des rues et des bois ».

(2) Les brèves notations de nature, faites d'une image, d'un vers

des Faubourgs et Banlieues qu'il faudrait dire. Les prés où le poète en liberté s'ébat et s'ébroue sont tout proches des boulevards extérieurs; la barrière de l'octroi n'est pas loin; sous des tonnelles, des buveurs sont attablés — et le vent apporte par bouffées de criardes ritournelles de bals prétendus champêtres. Et si le rêveur se ressaisit et s'arrache un instant à ces délices frelatées, c'est — en mettant les choses au mieux — pour aller faire des concettis sur les papillons et conter fleurettes aux fleurs des champs. Nous l'avons déjà surpris en cette posture un peu ridicule; à quoi bon y insister davantage?

Aussi bien, des œuvres plus graves nous attendent, et qui font un heureux contraste avec la lourde préciosité de ce recueil, inédit pour longtemps encore. Voici venir les *Châtiments*, la seconde partie des *Contemplations* (*Aujourd'hui*), la *Légende des Siècles*. Voici, pour employer des images familières à Victor Hugo, le sonneur de clairon après le joueur de flûte.

ou d'une strophe, ne sont pas rares dans les *Chansons*, mais on y chercherait en vain un paysage complet. Je mets à part l'admirable pièce intitulée *Les Semailles*, dont la grave inspiration tranche sur le reste du recueil. Ecrite sans doute à une date postérieure, elle paraît se rattacher, ainsi que quelques autres, à la deuxième manière du poète.

(*A Suivre.*) L. AGUETTANT.





REVUE HISTORIQUE

I. Paul ALLARD, *Julien l'Apostat*, tome Ier; in-8 de IV-504 pp. Paris, Lecoffre, 1900.
II. L. SALEMBIER, *Le grand schisme d'Occident*, 2e édition; in-12 de XII-430 pp. Paris, Lecoffre, 1900.
III. Marquis DE VOGÜÉ, de l'Institut, *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier*, lettres inédites (1700-1708); in-8 de XV-432 pp. Paris, Plon, 1900.
IV. Henry GAUTHIER-VILLARS, *Le Mariage de Louis XV*, d'après des documents nouveaux; in-8 de XI-418 pp., avec deux portraits. Paris, Plon, 1900.
V. Albéric NETON, *Sieyès* (1748-1836), d'après des documents inédits; in-8 de 460 pp. Paris, Perrin, 1900.

I. Le tome Ier de *Julien l'Apostat* de M. Paul Allard, quoique distinct de l'*Histoire des persécutions*, forme néanmoins la suite naturelle et le nécessaire complément de ce grand travail. Il est écrit avec la même probité scientifique, la même dignité de pensée et de style, et peut-être avec plus de vigueur et de concision. A mesure que l'auteur avance dans l'étude du conflit qui a mis aux prises les deux mondes païen et chrétien, il se sent mieux en mesure, dirait-on, de régler sa marche et ses conclusions. La connaissance de plus en plus ample et profonde qu'il a acquise des textes, au cours de ses dernières investigations historiques, entre pour beaucoup dans cette assurance. Ses conjectures pourront être contestées ou contredites, d'aucuns allégueront encore que l'auteur néglige parfois de les appuyer sur la littérature moderne de son sujet; il ne vien-

drait à l'idée de personne de les rejeter sans un sérieux examen.

Au moment où il préparait et corrigeait ses divers livres, M. P. Allard a eu souvent, sans doute, l'occasion de rencontrer l'énigmatique figure de Julien l'Apostat. Mais ce qu'il a dû surtout apprendre à connaître, quand il étudiait l'évolution de l'esclavage et le régime de la propriété aux premiers siècles de notre ère, ç'a été le mécanisme étrangement compliqué et bizarre, sous l'impulsion duquel a continué de se mouvoir la société du IVe siècle, après l'édit de Milan. Rien de surprenant, s'il s'attache aujourd'hui à le décrire minutieusement. Comment comprendre Julien, si l'on ne se reporte aux institutions, aux mœurs, aux idées de son temps?

Pour que la tentative de réaction osée par Julien fût possible, il fallait, dans l'âme inquiète de ses contemporains, toute cette diversité de nuances religieuses qui nous surprend encore, nous qui avons pourtant donné, au courant du siècle achevé hier, de si belles preuves de notre éclectisme! Au IVe siècle, le paganisme officiel qui vivait toujours, mais d'une vie morne, précaire, effacée, se montrait fort accueillant : on voit les grands personnages continuer de se dire, dans les inscriptions, pontifes ou augures; mais voici qu'ils prennent sans scrupule, et même avec une visible fierté, les titres des sacerdoces orientaux. C'est que, au fond de leur conscience, ils ont conservé quelques besoins d'ordre supérieur, par exemple un certain goût du mystère, une soif très vive de purification extérieure. Or, dans toutes les formes nouvelles de culte auxquelles s'adapte leur idéal intime, dans la participation aux mystères de Cybèle, dans l'adhésion donnée à la confuse mythologie des néoplatoniciens, surtout dans l'initiation mithriaque (qui n'est pas sans analogie avec les rites du christianisme), il y a comme une satisfaction accordée à ces aspirations qui composent désormais toute leur religion, — la seule, du moins, qui obtienne d'eux quelque créance, la seule aussi qui subsiste et contre laquelle le christianisme aura sérieusement à lutter.

L'Eglise, il est vrai, n'a cessé de grandir, et la politique habile des empereurs chrétiens a été pour quelque chose dans ce progrès. Les lois contre l'ancien culte officiel se sont multipliées sous Constantin et sous Constance; mais elles ont été appliquées avec peu d'énergie, du consentement même des princes qui ont tenu à se montrer tolérants et à ne se laisser entraîner à aucune mesure qui semblerait la revanche des persécutions. C'est pourquoi le paganisme tient encore, sous une forme ou sous une autre, presque dans tout l'Occident, où les grandes villes seules commencent à lui échapper; dans les campagnes, en Gaule surtout, où l'esprit celtique a perpétué le culte des dieux indigènes, l'Eglise aura à soutenir un long combat de détail contre la masse païenne, « aussi dure à entamer que les chênes de ses forêts ». Le paysan italien ou gaulois demeure donc le païen par excellence, *paganus*. — Rien de pareil en Orient, où les populations rurales se convertissent plus aisément, peut-être sous l'influence du monachisme : elles n'avaient pas encore, dit M. Allard, « cette immobilité majestueuse et comme hiératique » qu'elles devront plus tard à la double action de l'esprit byzantin et du mahométisme; le génie grec, dont elles sont imprégnées, les rend « avides de lumière et de progrès ».

Les divisions causées par l'arianisme auraient pu retarder longtemps cet essor de l'Eglise, si les évêques orthodoxes n'avaient conquis, de prime abord, l'influence aux dépens des évêques ariens. Le peuple ne comprenait guère les professions de foi subtiles et intéressées de ces plats adulateurs du pouvoir. Au contraire, il s'attachait à la hiérarchie régulière, à ces hommes courageux, bienfaisants, animés d'un grand esprit de justice et de charité, qui se faisaient un devoir de partager sa vie rude et frugale. Aussi fut-ce de ces humbles qui, sans marchander, lui donnaient leur confiance, que l'Eglise s'occupa d'abord, soit en réhabilitant le travail libre, — rappelons-nous que les chrétiens forment, au IVe siècle, la majeure partie de la population ouvrière, — soit en améliorant la condition des esclaves qu'on commence d'affranchir en masse, tandis que prédica-

teurs, théologiens, poètes sacrés s'efforcent, pour la première fois, de sonder le principe même de l'esclavage, et d'en démontrer l'injustice. — Au même moment, l'Eglise ne paraît pas avoir rencontré autant d'appui, à des degrés plus élevés de l'échelle sociale. L'aristocratie païenne est demeurée en possession de tous ses titres et de la plupart de ses privilèges sociaux ; quant à l'aristocratie chrétienne, elle a si peu fait parler d'elle, durant les années de paix qui s'écoulèrent entre la défaite de Maxence et l'apostasie de Julien, qu'elle semble, assure M. P. Allard, avoir à peine existé. C'est un coin ignoré de l'histoire du IVe siècle, que cette trève religieuse des deux aristocraties en présence, et l'historien l'a exploré, non sans fruit, quand il a distingué, dans la foule grossissante des Romains illustres qui s'acheminent vers le christianisme, ceux qu'attirent, comme toujours, l'intérêt et la politique, de ceux qu'encourage la tradition d'aïeux vénérés, ou le besoin d'une vie religieuse plus intense. Il y a encore, dans le grand nombre de convertis de la haute société romaine, des gens tièdes ou timides qui attendent la fin de la vie pour adhérer publiquement au christianisme et recevoir le baptême ; mais il y a aussi une certaine quantité d'hommes et surtout de femmes très ferventes qui ne rougissent pas de leur foi et la propagent avec zèle au sein de la famille. Il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, les sentiments religieux de l'aristocratie sont très mélangés. L'Eglise ne peut pas encore compter sérieusement sur elle. — Quant à la classe moyenne, elle était devenue la chose du fisc et dépérissait lentement. C'est en vain que l'Eglise essaya de la ranimer. Du moins, elle obtint que, de ce monde où se recrutait la bourgeoisie municipale et la curie des villes, lui vinssent en aide des défenseurs, tels que les Basile, les Grégoire de Nysse, les Grégoire de Nazianze, les Césaire, les Amphiloque.

Elle ne pouvait recruter ces auxiliaires à un moment plus opportun. A Constantinople, en 331, venait de naître ce Julien qui allait prendre en mains la cause des anciens cultes et leur donner un regain de vitalité. A vrai dire, —

et si l'on en juge par les confidences contenues dans ses écrits, — rien n'aurait pu retenir dans la foi de ses jeunes années, ce triste enfant, aux rancunes vivaces, qu'il avait fallu arracher au massacre général de sa famille, accompli sous les yeux d'un empereur chrétien, Constance, qui en recueillit le profit. L'orphelin garda toujours au fond du cœur l'irritation causée par la confiscation de ses biens et l'espèce de réclusion où il fut jeté pendant les premières années de son existence. « Vouons ces ténèbres à l'oubli », dit-il, en parlant de la phase chrétienne de sa vie. Et il ne montre, en effet, de reconnaissance que pour son premier maître, le païen Mardonius qui lui donna — comme plus tard, Libanius — une culture toute grecque, et lui assigna pour bible les œuvres d'Homère, abrégé de toute religion, de toute philosophie et de toute morale. Quand il lui fut permis, à Macellum, d'approfondir le fondement de sa croyance et d'ouvrir les Ecritures, ce fut sous la direction des théologiens de l'arianisme. Il étudia froidement, sans amour, peut-être avec une haine calculée, l'Ancien et le Nouveau Testament. Jamais il ne subit le charme de la personne du Christ « qu'il avait adoré sans émotion, comme il le quitta sans regret », quand l'heure vint. Cette dernière crise a été décrite en termes excellents par l'auteur : « Privé des intimes consolations du christianisme, attiré vers les religions païennes par des instincts littéraires qui étaient devenus en lui comme une seconde nature, retenu encore sur la pente par une défiance instinctive provenant de son éducation chrétienne, trop sérieux pour demander aux distractions vulgaires ou aux plaisirs de son âge une diversion à ce tourment intérieur, Julien, manquant en quelque sorte d'équilibre moral, se trouvait à ce point d'incertitude où soit une impulsion soudaine, soit une intrigue habilement ourdie, pouvaient donner à sa pensée le branle définitif et changer tout l'équilibre de sa vie. » Pour une âme aussi hésitante, dans ce coin de l'Asie où elle venait d'être attirée, le grand péril était l'attrait du merveilleux. Là, chaque philosophe se doublait d'un médium ou d'un spirite, et les maîtres du néo-platonisme ne manquaient

pas d'accompagner leur enseignement de manifestations étranges qui piquèrent la curiosité de Julien, en même temps que la doctrine de l'âme tombée du ciel et appelée à se perdre de nouveau en Dieu, après avoir dépouillé les restes impurs de la personnalité abolie, séduisait l'esprit et l'imagination passive du jeune étudiant. Dès lors, il est païen. Il a beau dissimuler son apostasie. A Athènes, tout en demandant à Dieu d'être un mauvais prophète, Grégoire de Nazianze pénètre déjà le fond de cette conscience trouble et agitée; mais ce que devine Grégoire, les païens le pressentent aussi, et ils acclament silencieusement le jeune prince sur qui reposent leurs dernières espérances. Cet étrange évêque de Troie, qui entretient les temples et les idoles de la ville homérique, a raison de soulever un coin de son masque, en face de Julien qu'il mène aux tombeaux d'Achille et d'Hector ainsi qu'au temple de Minerve : il doit y avoir un sourire d'intelligence au fond des regards qu'ils échangent.

Tout l'intérêt de cette histoire de la jeunesse de Julien n'est pas restreint à l'analyse de son évolution religieuse. Dans ce premier volume, M. P. Allard a suivi son héros jusqu'au temps où, brusquement entré dans la vie active par un retour imprévu de la fortune, Julien, élu César, reçoit de Constance, et la main de sa sœur Hélène, et le gouvernement des Gaules. Ç'a été pour l'historien une occasion de tracer une image fort exacte de cette Gaule militaire du IVe siècle, organisée en quelque sorte suivant le système moderne, avec des garnisons éparpillées à l'intérieur, au lieu d'être exclusivement accumulées, comme auparavant, sur la frontière du Rhin. Julien commence par s'affranchir directement du rôle subordonné qu'on lui impose (1) et, se montrant du coup grand général, dirige pendant

(1) Avec raison, affirme M. Koch, dans son *Kaiser Julian*, etc. (v. pl. I.). Il y aurait quelque injustice à accuser Constance de défiance. D'après M. Koch, Constance ne voulait que du bien à son cousin, en l'envoyant en Gaule. Il aurait remplacé successivement tous les officiers subalternes avec qui Julien se brouillait. Il aurait aussi profité des premiers succès du César dans son essai de gouvernement pour lui conférer bientôt la totalité du pouvoir militaire.

cinq ans avec succès plusieurs campagnes contre les envahisseurs germains. Il n'y aurait rien à lui reprocher s'il n'avait pas érigé la terreur en système de répression, car ce philosophe se conduisit comme hélas! de tout temps « les civilisés se sont cru le droit de se conduire avec les barbares. » — M. Paul Allard ne ménage pas néanmoins son admiration pour les belles qualités militaires du César. « Il y a quelque satisfaction, confesse-t-il, à s'attarder un peu, pour louer un homme que l'on sera bientôt obligé de condamner... *Perfidus ille Deo, quamvis non perfidus Urbi*, disaient de lui, avec une remarquable impartialité, les chrétiens occidentaux à la fin du IVe siècle. »

Au moment où s'achève ce premier volume qui nous laisse, on le voit, dans l'impatience de lire le second, Julien César se laisse proclamer Auguste dans sa chère Lutèce où il a accoutumé de passer l'hiver et de substituer aux occupations brutales de la guerre les sollicitudes reposantes de l'esprit. D'étranges choses se passent dans ce palais où l'hiérophante d'Eleusis, appelé secrètement en Gaule, explique au jeune César les volontés des dieux, toujours conformes d'ailleurs aux vœux secrets de son ambition. Est-ce que le mystère qui plane sur ces entrevues ne s'est pas dévoilé le jour où les Pétulants et les Celtes, traversant Paris sous la conduite de Decentius, ont assiégé le palais de Julien et lui ont imposé le titre d'Auguste? — Cela se passe entre mars et mai de l'année 360. Voilà Julien précipité dans l'inconnu qui n'est pas fait pour lui déplaire, engagé à fond dans une guerre contre Constance : l'*amitié de loup* qui les avait rapprochés sans les unir, est rompue. C'est l'histoire de cette rupture et de ses conséquences que M. Paul Allard nous donnera maintenant.

Peut-être aura-t-il, à cette occasion, la pensée d'examiner de plus près encore la conduite de Julien à l'égard de Constance, et de défendre l'empereur contre quelques-unes des accusations portées par son cousin. Ne l'oublions pas, la plupart des traits sous lesquels il nous est habituel de considérer le fils de Constantin, sa ruse, sa duplicité, sa jalousie ont été exagérées à dessein dans les libelles que

Julien lui-même composa au cours ou à la suite des événements. Les historiens qui nous fournissent les éléments principaux d'information, Ammien Marcellin, Libanius, Zozime ont subi l'influence d'une littérature presque entièrement favorable au jeune César, puisqu'elle procède de son inspiration quand elle n'émane pas directement de lui. Au moment même où M. Paul Allard achevait ce premier volume de son *Julien*, c'est d'après ce principe et sur l'examen des sources qu'un savant étranger, M. Koch (1), a entrepris une réhabilitation de Constance (1899). Il était sans doute trop tard pour que l'historien français pût encore utiliser ce qu'elle contient de solide ou simplement de spécieux. En tout cas, il ne la cite nulle part. Comme elle se continue jusqu'à la mort de Constance (361), M. Allard pourra d'ailleurs en tirer profit au début de son second volume. — Quant à M. Koch, qui n'aborde que sommairement jusqu'ici la question de l'apostasie de Julien, il devra absolument de son côté tenir compte, s'il y revient dans la suite de son étude, de la belle analyse psychologique et des conclusions historiques de M. Allard sur le même point.

II. Le *Grand schisme d'Occident* de M. Salembier a déjà été annoncé par l'*Université catholique*. Il nous paraît indispensable de revenir brièvement sur cet excellent livre, et d'examiner quelques-unes des conclusions auxquelles il s'arrête.

Au début, M. Salembier examine la situation de l'Eglise et du monde chrétien avant la fameuse année 1378 qui fut celle des élections successives de Rome et de Fondi. Il se demande incidemment si, au prix d'une guerre ouverte et généreuse contre l'Empire, la noblesse et le peuple de Rome, la « captivité de Babylone » n'aurait pas pu être évitée. Nous croyons, à l'encontre du savant auteur, que

(1) Son ouvrage a paru dans le tome XXV du supplément aux *Jahrbücher für classische Philologie*, Leipzig, 1899, sous ce titre : *Kaiser Julian der Abtrünnige, seine Jugend und Kriegsthaten bis zum Tode des Kaisers Constantius* (331-361), eine Quellenuntersuchung.

cette guerre, engagée en un tel moment, eût suscité à la papauté trop d'ennemis à la fois et fermé derrière elle, en cas d'issue malheureuse en Italie, les portes qui devaient s'ouvrir pour son retour. La tâche, d'ailleurs, n'eût-elle pas été alors au-dessus des forces matérielles dont elle disposait? Certes, nous le reconnaissons, l'ombre « trop protectrice » jetée par les hautes tours de Villeneuve, possession française, sur le palais pontifical d'Avignon, a pu inquiéter la jalousie des princes temporels, surtout celle de l'empereur, « l'évêque du dehors ». Tutelle pour tutelle, il semble cependant que celle du roi de France valut peut-être autant et se fit aussi discrète que celle de l'empereur qui avait trop pesé dans les siècles antérieurs sur le siège apostolique, pour que le souvenir pût de longtemps s'en effacer. Et, d'autre part, qu'aurait-on gagné à gouverner contre le peuple ou contre une féodalité turbulente, avant que peuple et barons eussent éprouvé suffisamment les périls du despotisme ou de la démagogie? Après tout, il ne semble pas que le séjour d'Avignon ait fait perdre beaucoup de son influence à la papauté. Pendant que les Romains tentaient au delà des monts une expérience qui plus tard devint périodiquement nécessaire à leur tempérament politique, les papes pouvaient, à la faveur d'une paix relative, s'élever au-dessus des discordes italiennes, raffermir leur autorité, se reconstituer un patrimoine, commencer de réformer l'Eglise, s'apprêter de nouveau à défendre l'Orient contre l'infidèle. — Quant à l'ordre providentiel qui les attachait à Rome, et les y rappelait impérieusement, il a pu être troublé un instant par cette situation anormale, contraire à une tradition vénérée, mais on ne doit pas dire qu'il ait été rompu. Il aurait fallu pour cela que la papauté abandonnât tout espoir de retour et s'établît sur les bords du Rhône avec l'intention d'y rester à jamais.

Non! la plus sérieuse conséquence de la « captivité de Babylone » a été de jeter dans la controverse et, par contrecoup, d'ébranler le principe de l'unité de l'Eglise. Cette conséquence a été fortement mise en lumière par M. Salem-

bier : « Deux capitales préparaient deux têtes, deux sièges pontificaux, deux collèges de cardinaux, deux obédiences, c'est-à-dire le schisme. »

M. Salembier est le dernier qui ait étudié cette question passablement obscure du grand schisme. Comme il a tenu à profiter des plus récents travaux sur la question et que, suivant la très louable méthode de la *Bibliothèque d'hist. eccl.* dont son livre fait partie, il s'est borné à apporter des conclusions critiques sur des matières déjà explorées, il est fort intéressant de savoir avec qui, des partisans d'Urbain VI ou de ceux de Clément VII, il a pris rang.

On sait que le plus grand nombre des historiens étrangers auxquels se sont joints quelques savants français, tenaient, il y a peu d'années, pour Barthélemy Prignano, le pontife de Rome (Urbain VI) : tels Hergenroether, Pastor, Chenon, de Beaucourt, le P. Denifle. M. l'abbé Gayet soutint naguère (1889) le cause de Clément VII, le pape d'Avignon : et il n'en avait point pour principal motif, comme l'insinue M. Salembier, d'être avignonnais. La preuve en est que, plus récemment encore, M. Noël Valois (1896) étudia de nouveau le problème et crut devoir laisser le procès en suspens : il déclarait, après une minutieuse enquête qui lui valut le grand-prix Gobert, que « la solution du grand problème posé au XIVe siècle échappe au jugement de l'histoire. » Mais ce n'était probablement là qu'un scrupule d'érudit qui hésite à conclure : il inclinait si visiblement pour le parti de Clément VII que le P. Baudrillart lui reprochait alors dans le *Bulletin critique* de devenir, vers la fin de son ouvrage, plus « avignon- « nais » qu' « urbaniste. » (1)

M. Salembier qui a, d'ailleurs, utilisé fréquemment l'ouvrage de M. Valois, conclut cependant en faveur d'Urbain VI. Il estime qu'à se placer sur le terrain des faits, on

(1) Cf. là-dessus un court mais substantiel article de HEMMER dans *Revue d'hist. et de litt. relig.*, 1896, pp. 542-545. Je m'étonne que M. Salembier n'en ait pas eu connaissance et ne l'ait pas cité dans son *Index* des périodiques.

n'a pas besoin de recourir à une pression extérieure pour expliquer l'élection de Prignano, puisqu'il avait d'avance plus que la majorité des voix et atteignit presque les deux tiers des suffrages. S'il faut déplorer les cris et les menaces qui accompagnèrent ou suivirent l'élection, les frayeurs qu'éprouvèrent les électeurs ne furent pas assez fortes pour les empêcher de faire « un acte humain et moral. » — Du reste, avant qu'on en fût arrivé aux suprêmes violences, Prignano était élu, même réélu, « dans la crainte, non par la crainte. » Pendant les jours suivants, la conduite des cardinaux, même celle des Limousins, ne put que le confirmer dans sa conviction : les honneurs dont la plupart entourèrent le nouveau pape, les faveurs qu'ils en obtinrent pendant deux mois, témoignent suffisamment de leurs premières impressions. Ce sont les deux futurs papes d'Avignon, Robert de Genève, le futur Clément VII, et Pierre de Lune, le futur Benoît XIII, qui mettent le plus de zèle à défendre la légitimité des actes du conclave. Tout l'univers catholique se conduit au surplus comme le Sacré-Collège, à l'égard du pape Urbain; et même après la séparation en deux obédiences, on voit celle de Rome demeurer la plus considérable. *Altera amplior*, avoue l'Université de Paris. Il est vrai que, tout assitôt, elle ajoute : *altera sanior*. « La nôtre est plus intelligente et plus saine d'esprit. »

Tel est bien le sommaire de l'argumentation de M. Salembier qui est forte, substantielle et serrée. On devra se demander toutefois si ces conclusions qui réunissent autour d'elles tant de probabilités et s'appuient sur des autorités si sérieuses, offrent le degré de certitude nécessaire pour qu'on puisse déclarer que le débat est absolument clos. Les *intentions* des cardinaux avant le conclave ne sont pas douteuses; ce ne furent toutefois que des intentions jusqu'au moment de l'élection définitive qui fut accompagnée des circonstances que l'on connaît. Jusqu'à quel point la liberté des électeurs se trouva-t-elle alors gênée, entravée, annihilée? Il serait difficile de le déterminer; comme il serait imprudent de trop se prévaloir de la

« conduite » des cardinaux au lendemain de tels événements, dans une ville troublée où personne n'avait encore le temps de rentrer en possession de soi-même.

M. Salembier a eu raison de prendre la défense de Charles V dans l'affaire du partage des obédiences. Il faut d'autant plus lui en savoir gré que les urbanistes (1) sont en général assez sévères pour le roi de France. Les vrais coupables, pour l'auteur, seraient en l'occurrence, les cardinaux de Fondi, puis le pontife lui-même. Jusque sur son lit de mort, Charles V a déclaré, en effet, avoir embrassé l'obédience de Clément, à cause des révélations des cardinaux. Et, soit que les objurgations de Catherine de Sienne et de Pierre d'Aragon aient fini par agir sur son esprit, soit que les avances d'Urbain et les tendances avouées de Clément lui aient inspiré des doutes tardifs, il a voulu, à l'heure suprême, s'en rapporter aux futures décisions de l'Eglise. « Son action, estime sagement M. Salembier, fut celle d'un roi chrétien qui se laisse guider par des motifs de conscience, mais qui se réjouit pourtant de voir que les intérêts de sa politique sont d'accord avec ce qu'il croit être le bien de l'Eglise. » Cette note modérée a bien des chances d'être juste.

Nous ne suivrons pas M. Salembier à travers tout le reste de son petit volume dont nous avons suffisamment souligné l'incontestable valeur. Il est regrettable que, après l'avoir cité dans l'Index bibliographique, il n'ait pas profité pour son propre ouvrage du précieux travail de M. Souchon sur les élections des papes avant et pendant le grand schisme (2). La théorie de M. Souchon est des plus curieuses. Pour lui, l'affaire du grand schisme n'est qu'un épisode de la rivalité entre le Sacré-Collège et la papauté.

(1) Cf. Pastor, *Histoire des papes* (trad. franç. de F. Raynaud) t. Ier, p. 145; P. Baudrillart, art. du *Bullet. critique*, 1896, pp. 149-150.

(2) Martin Souchon, *Die Papstwahlen von Bonifaz VIII bis Urban VI und die Entstehung des Schismas* 1378, Brunswick, 1888; *Die Papstwahlen in der Zeit der grossen Schismas, Entwicklung und Verfassungs-Kæmpfe des Kardinalats* von 1378-1417, 2 vol., Brunswick, 1898-1899.

Surtout à partir de Boniface VIII, les cardinaux avaient voulu tirer de leur privilège électif un droit de contrôle sur l'administration pontificale. Si les papes n'avaient résolu de combattre la politique des cardinaux en soutenant leur autorité par le népotisme, devenu à leurs yeux un indispensable instrument de règne, l'Eglise allait peut-être devenir une sorte de monarchie constitutionnelle. La tactique n'en était pas moins mauvaise, puisqu'elle amena par contre-coup le schisme et ne fit pas cesser la rivalité du cardinalat et du pontificat. Cette rivalité s'accentua même lorsque, les papes refusant de rétablir l'unité, le Sacré-Collège voulut prendre en main le gouvernement de l'Eglise. Nul doute qu'il y eût réussi, s'il n'avait rencontré à Constance une autre influence avec laquelle il lui fallut compter : celle des évêques et des docteurs délégués par les nations catholiques.

III. Peu de temps s'écoulera avant que nous possédions tout ce qui subsiste encore et reste à connaître de la correspondance du duc de Bourgogne. Voici, en effet, que M. le marquis de Vogüé vient de publier les lettres qu'il avait depuis longtemps annoncées et dont le Comte d'Haussonville a déjà cité de notables passages dans son travail sur *La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV*. Et il est probable que bientôt le R. P. Baudrillart se décidera à éditer avec des commentaires les 200 lettres du duc de Bourgogne à Philippe V qu'il a découvertes dans les archives d'Alcala, et dont il n'a communiqué jusqu'ici la teneur qu'à de rares privilégiés.

Contentons-nous pour le moment de la collection du marquis de Vogüé. Elle provient de deux sources.

D'abord M. de Montgon, descendant direct de la marquise de Montgon, dame du palais de la duchesse de Bourgogne, lui a procuré quinze lettres adressées à son aïeule — quinze lettres absolument intimes, chargées des confidences les plus délicates sur le « ménage » du prince, et qui n'ont d'autre intérêt historique que de nous mon-

trer un duc de Bourgogne plus vif, plus enjoué qu'on ne l'eût imaginé d'après les panégyriques du P. Martineau ou du bon abbé Proyart. L' « homme de salpêtre » — c'est le nom que s'attribue le duc — s'y efforce surtout d'attendrir, par l'intermédiaire de l'obligeante Montgon, la coquette duchesse de Bourgogne qui le laisse parfois sans nouvelles et, tout en l'assurant qu'elle « verserait tout son sang pour lui », ne daigne pas répandre « la moindre goutte d'encre sur le papier » pour le consoler. Une fois cependant le prince a reçu quelques lignes écrites « avec le propre sang de la personne aimée. » Tout aussitôt il s'en tire à son tour de l'un des doigts de sa main gauche et dessine deux cœurs que Mme de Montgon sera chargée de remettre à l'épouse trop oublieuse. « Faites-lui bien valoir, ajoute le prince, que le sang qu'elle verra n'est point versé par ordonnance d'aucun médecin et envoyé par occasion, mais pour elle seule et dans le plus tendre mouvement de mon cœur qui m'a empêché de sentir le petit mal que je me suis fait. » Ce n'est là qu'un enfantillage. Parfois cependant le ton devient plus grave. A travers les feintes et le badinage, on devine l'angoisse et comme la plainte d'un cœur honnête qui souffre cruellement d'être méconnu. Au camp, devant Brisach, le 21 août 1703, la tranchée va être ouverte et le canon commencera à parler. Le prince écrit : « Faites donc souvenir cette coquette que, dans le même instant que vous lui parlerez, je suis peut-être à la tranchée... où j'ai des morts et des blessés à droite et à gauche et où j'ai peut-être déjà attrapé quelque tape... Mettez-lui devant les yeux l'arrivée d'un courrier qui porterait que j'aurais été blessé, peut-être dangereusement, l'état où, de mon côté, je serais, pensant que je ne la reverrais peut-être jamais et qu'en mourant je ne regretterais qu'elle en ce monde. Je crois qu'il sera bon que vous lui lisiez cet article, afin de me mander au juste ce que vous pouvez pénétrer des sentiments de son cœur. »

Non moins intimes sont les quatre-vingt-treize lettres qui proviennent des archives du château de Saint-Aignan. Le duc de Bourgogne les avait envoyées à son ancien gou-

verneur, le duc de Beauvillier, qui enjoignit à ses héritiers de les tenir secrètes jusqu'au temps où « la gloire de Dieu » pourrait exiger qu'elles fussent connues. Depuis lors, les divers dépositaires, qui se sont transmis, pendant près de deux siècles, la précieuse correspondance, ont dû se demander bien des fois si la condition mise par Beauvillier à sa publication n'était pas remplie. Et l'on s'étonnerait à bon droit de leurs retards, si l'on ne soupçonnait que, en présence de documents si confidentiels, ils se sont posé d'autres questions. Jusqu'à quel point avaient-ils le droit de violer le secret de cette conscience de prince ? En le violant, serviraient-ils efficacement les intérêts de l'histoire et ceux d'une mémoire vénérée ?

Ce n'est qu'après avoir résolu cette question par l'affirmative que M. le comte et Mme la comtesse de la Roche-Aymon ont confié leur dépôt à M. le marquis de Vogüé, avec la mission de révéler au public une nouvelle et plus exacte image du duc de Bourgogne.

Hâtons-nous de dire qu'ils ne se sont pas trompés dans leur espérance. En se peignant lui-même à son insu dans ses lettres à Beauvillier, en découvrant à son ancien gouverneur jusqu'aux « froideurs », aux « chutes », aux « infidélités à la grâce » de son âme, le duc de Bourgogne montre encore plus de droiture que de naïveté, plus de piété et de vertu vraie que d'étroitesse. Il était inévitable que cette ardeur de dévotion fût tournée en ridicule. La malignité publique, excitée par les insuccès de la malheureuse campagne de Flandre, où le jeune prince faillit compromettre son prestige de Dauphin, n'y manqua pas, de son vivant, et ne lui épargna même point la calomnie. La publication de M. de Vogüé deviendrait aujourd'hui l'occasion de nouvelles attaques qu'il n'y aurait aucunement à s'en étonner. Il faut s'attendre à voir traiter de niaiseries superstitieuses les alarmes de cette conscience un peu timorée, de faiblesse et de faute politique la haute inspiration de charité chrétienne qui porta le duc à refuser d'abord de porter plainte contre Vendôme. On découvrira probablement aussi dans ses confessions en public,

avant les batailles, une forme inquiétante de la piété d'Etat...

De fait, le duc de Bourgogne eut besoin de suivre le conseil donné par Fénelon et de *s'élargir*. Sachons le reconnaître : il avait eu le tort, à ces débuts, d'introduire ses inquiétudes pieuses jusque dans les choses de la guerre. Le souci qu'il manifesta, un jour, de consulter le P. Martineau sur une question de discipline militaire, nous paraît franchement exagéré et n'a rien de louable en soi. Ce sont là des matières qui échappent à la compétence du directeur le plus éclairé, même quand il partage la vie des camps. C'était au P. Martineau de se dérober à une consultation de cette espèce. Quelle belle occasion lui était fournie de donner de l'air, de la liberté, à cette intelligence qui avait tant besoin de hardiesse et de décision, et de fixer, une fois pour toutes, les limites du domaine où cesserait de s'exercer son influence, dans l'intérêt même du jeune prince ! — Il n'y a guère à approuver non plus cette préoccupation qu'eut le duc de Bourgogne de faire coïncider telle opération militaire avec telle fête liturgique : il serait bien mal aisé de déterminer qui l'emporta, ce jour-là, dans sa conscience, de l'esprit de foi ou de l'esprit de scrupule...

Ces réserves émises, qui ne déplorerait la perte que fit la France, le jour où se termina soudainement une vie qui s'annonçait sous de si beaux auspices ? Nulle âme royale ne fut aussi capable d'amendement et de progrès que celle du duc de Bourgogne. La preuve en est qu'on le vit profiter sans retard de ses fautes et même de ses revers. A l'école de Louis XIV, où le prince était venu docilement se ranger, après la chute de Lille, on s'aperçut bien vite qu'il était capable de grands desseins. Des facultés nouvelles s'éveillèrent en lui, qu'on avait peut-être eu le tort de ne pas cultiver plus tôt ; il n'était pas homme de guerre, il se révéla homme de travail, comme son aïeul ; et, comme son aïeul encore, il manifesta un jugement droit, une volonté calme et ferme de faire le bien. Plus que son aïeul, d'ailleurs, il sentit, dès lors, la responsabilité écra-

sante du pouvoir qu'il n'eût accepté que par devoir religieux, avec la fière espérance de servir mieux qu'un autre Dieu et les hommes. Car il commençait à connaître les ressources qui étaient en lui. Il se savait résolu à accueillir la vérité, à la chercher aux sources : documents officiels, rapports des intendants, plans hardis de réforme tracés par les Vauban ou les Fénelon... Toute étroitesse disparaissait peu à peu de son esprit. Et il allait porter sur le trône les vertus d'un saint Louis et le génie laborieux d'un Charles le Sage.

IV. Après avoir cultivé la chronique, le roman leste et même le calembour, M. Henry Gauthier-Villars — beaucoup plus connu, je le crains, sous ses pseudonymes de Villy et de l'*Ouvreuse* — se révèle aujourd'hui historien dans son *Histoire du mariage de Louis XV*, qui est bien l'aventure la plus plaisante à la fois et la plus douloureuse dont se puisse éprendre la fantaisie d'un humoriste. M. Gauthier-Villars a dépensé à la décrire le meilleur de sa verve. On trouvera que c'est beaucoup si l'on considère qu'elle s'épanche dans un style clair, vif et sec, qui fait naturellement songer à celui de Voltaire. Mais peut-être ne s'agissait-il point, en l'occurrence, de rappeler seulement les tours et le ton de Voltaire et des conteurs du xviiie siècle? L'histoire a des pages « cruelles », mais bouffonnes, qui ne demandent pas, évidemment, la grande éloquence, et qui peuvent s'éclairer d'un sourire, au passage des sottises et des ridicules ; elle n'en a guère, pourtant, de cette espèce à quoi puisse convenir, à doses répétées, l'ironie (voire le plus discrète), la raillerie froide du pince-sans-rire, la facile gaieté des anecdotes polissonnes, répandues avec érudition dans le texte ou au bas des pages, ou dans les pièces justificatives. M. Gauthier-Villars possède assez de talent et d'esprit pour s'efforcer, à l'avenir, de captiver autrement ses lecteurs.

Dans l'*Histoire du Mariage de Louis XV*, — histoire fort travaillée déjà, et pour laquelle, cependant, M. Gauthier-Villars produit une foule de documents nouveaux et iné-

dits (1), — il y a toute une première phase, celle des préliminaires, des négociations, des arrangements politiques, où l'auteur a eu raison de croire que la comédie domine : comédie extrêmement diverse et piquante, emportant avec elle sa moralité par la confusion finale de la plupart des personnages qui crurent la conduire à leur profit.

Comédie, en effet, que le projet formé par le duc de Bourbon et sa maîtresse, Mme de Prie, d'avoir la reine entre leurs mains et, pour cela, de marier le roi à leur guise, de découvrir une princesse insignifiante, incapable d'acquérir de l'influence, dont tout le rôle se bornât à donner, au plus tôt, un héritier à la couronne, afin de délivrer les deux complices de la rivalité inquiétante des d'Orléans.

Comédie, et comédie en plusieurs actes, que la réalisation de ce projet... Il faut, d'abord, renvoyer de la cour de France la petite Infante qu'on a amenée d'Espagne, et qui a su se rendre populaire; il faut calmer Philippe V, en présentant la rupture sous des couleurs religieuses et morales, par conséquent user et abuser auprès de lui des théologiens, des confesseurs, même du pape. Philippe V entre en fureur et menace. Le public ne veut pas être dupe. Qu'importent Philippe V et le public? La grande préoccupation est de mener, avec rapidité, l'affaire du nouveau mariage. Tandis que divers projets sont mis à l'étude, diverses listes établies, diverses négociations ébauchées, le duc de Bourgogne songe sérieusement à donner pour épouse au roi l'une de ses deux sœurs. Dans des mémoires habilement rédigés par des « artistes en flatterie », c'est le conseil qu'il

(1) Il en donne lui-même les principales sources, dans son Avant-propos. Il a, d'abord, profité des *Annales de Menin*, assemblage de pièces, journaux, correspondances, concernant les cérémonies du mariage de Louis XV. Il a, ensuite, reçu de M. Charavay un recueil de pièces relatives à l'ambassade du duc d'Antin, à Strasbourg, comme envoyé du roi. Enfin, il s'est servi de la correspondance, « infiniment précieuse », adressée par Stanislas Leczinski au chevalier de Vauchoux qui s'était lié avec Mme de Prie et devint son *homme d'affaires*. Cette correspondance a été acquise à la vente de la bibliothèque Villeneuve-Bargemont. — C'est sur elle que repose presque tout l'intérêt de la nouvelle publication.

se fait adresser. Il comptait sans le méprisant refus de Mlle de Vermandois, auquel avait préludé le refus poli de Georges Ier d'Angleterre qui ne put se résoudre, lui, roi de par l'hérésie, de voir l'hérésie désavouée par sa petite-fille, dût-il la priver du titre de reine de France. — Elisabeth de Russie est ensuite éliminée, malgré les avances de la czarine Catherine, et cette attitude dédaigneuse de la France, en rejetant la Russie vers l'Autriche, déterminera presque toute la politique moscovite au XVIIIe siècle...

A cette heure, on peut se demander quel sera le dénouement et si la comédie finira par un mariage. Il y a lieu d'en douter, tant que Mme de Prie n'a pas trouvé la reine qu'elle cherche.

Mais les circonstances lui redeviennent bientôt favorables. C'est à Wissembourg, chez un roi dépossédé de Pologne, un roi « électif », regardé de bien haut par les rois que fit la naissance, chez le bon Stanislas Leczinski, qu'elle découvre enfin, par l'intermédiaire du chevalier de Vauchoux, l'épouse idéale qu'il s'agira d'imposer à Louis XV. Mme de Prie destinait d'abord Marie Leczinska au duc de Bourbon lui-même dont elle n'espérait plus empêcher le mariage, violemment désiré par sa mère, la duchesse de Bourbon. Mais quand la maîtresse du ministre apprit la détresse qui régnait à la petite cour de Wissembourg, l'extrême passion de Stanislas pour les hautes alliances, elle se dit que la première condition souhaitée par elle pour une reine de France était remplie : cette reine qu'elle tirerait de la misère, dont elle relèverait la maison, *lui devrait tout*. Et comme on ajoutait que, douce et pieuse, mais ingénue, timide, effacée, médiocrement belle, la fille de Stanislas se contentait d'une existence vide et monotone, sans grands désirs, ni grandes ambitions, Mme de Prix ne manqua pas de penser que, dans cet effacement même, dans cette aptitude à la retraite, développée encore par l'éducation, se trouvait en germe l'autre condition mise à l'élévation de la future reine, et qui était de se laisser diriger.

Ainsi allait se conclure, à la grande joie et à la grande

surprise du pauvre Stanislas (il faut lire ses lettres à Vauchoux !), l'alliance fièvreusement attendue qui devait faire sa fortune en même temps que le malheur de sa fille. C'est ici — M. Gauthier-Villars ne l'a point assez montré — que la comédie cesse et qu'elle tourne brusquement en drame. A peine publié, le nouveau mariage est mal vu, malicieusement commenté, la cour et la ville en font des gorges chaudes. Et, sitôt l'écho des derniers *Te Deum* apaisé, il n'est que trop facile de mal augurer de l'avenir. Le drame international continue avec le sourd mécontentement de l'Espagne et de la Russie. Le drame de famille commence. Tandis que le vieux Stanislas continue de confier à son « chere Vauchoux » ses embarras financiers sans cesse renaissants, et qu'il se console de « sa situation effroyable » à la pensée que « le roy continue et augmente tous les jours son amour pour la reyne », une politique mesquine et jalouse s'efforce d'enlever à sa fille l'humble place, la place éphémère qu'elle occupait dans le cœur de Louis XV.

En effet, un retour de la fortune venait d'arracher la puissance aux auteurs de son mariage : à la veille d'en être chassée, Mme de Prie quittait Versailles et se décidait à un exil volontaire, prélude d'un exil imposé ; le duc de Bourbon recevait l'ordre de retourner à Chantilly, les frères Paris étaient dispersés dans des directions différentes. C'est aux mains de l'évêque de Fréjus que demeurait décidément le pouvoir. Que pouvait y gagner la malheureuse Marie Leczinska ? Rien de bon, hélas ! puisque Fleury, emporté par un triste esprit de rancune, allait miner peu à peu l'autorité de la reine, la mettre en tutelle, détourner d'elle son époux.

Ainsi Louis XV devait échapper à la plus douce et à la plus efficace des influences ; celle de la grâce unie à la bonté et à la plus haute vertu.

V. « Parmi ces hommes que la Rome antique eût reconnus pour ses fils, la postérité aime surtout à regarder ceux qui lui paraissent résumer dans leur situation, dans leur caractère, dans leur élévation, dans leurs chutes,

toutes les gloires, toutes les catastrophes, toutes les grandeurs et toutes les infortunes de leur temps. Sieyès fut de ceux-là. » A ce langage, qui ne pressentirait un panégyrique? C'est, en effet, le panégyrique de Sieyès que nous présente en ces termes M. Neton. J'aimerais mieux que ce fût un plaidoyer, une « défense » dans toutes les règles, car Sieyès a grand besoin d'être défendu. Mais peut-il l'être?

A qui trouve un mot heureux, les Français sont indulgents. Comment se fait-il cependant qu'ils aient retenu le mot de Sieyès sur le Tiers-Etat, sans que sa mémoire en ait bénéficié? C'est que, s'il suffit d'avoir de l'esprit pour attirer un jour leurs sympathies, pour les retenir longtemps il faut — même en politique — montrer du cœur. Sieyès n'eut pas de cœur ou n'en eut guère. Cet égoïste ne songea qu'à sa fortune; et quand la fortune à diverses reprises lui échappa, son égoïsme se tourna en désespoir sombre, en jalousie aigre qu'il s'empressa d'aller cacher dans la retraite — car il eut du moins la pudeur de ses haines et de ses rancunes.

Il manqua d'ailleurs de courage et de dignité. — Aux jours de proscription, il se tait, s'efface, étouffe la protestation de sa conscience. Sa fermeté est des plus contestables. Ce philosophe inflexible change plusieurs fois de doctrine politique au cours de sa carrière, sans qu'on puisse mettre la plupart de ces changements au compte de la seule expérience; comme ils coïncident d'assez près avec les événements qui modifient alors la direction des idées, il faut bien reconnaître qu'il garde devant l'histoire l'attitude peu enviable d'un homme qui cherche le vent. Il est le premier de ces théoriciens qui apparaissent d'en bas aux profanes comme vivant sans trouble au sein de leur nuage métaphysique, mais qui savent en redescendre à propos pour des opérations très positives où se révèle d'une façon inattendue la précision, la souplesse et la désinvolture de leur esprit pratique...

Je n'oublie pas le livre de M. Neton. Vous n'y trouverez rien de tout cela. Ce sont toutefois les conclusions que

vous dégagerez — malgré lui — des faits qu'il rapporte et interprète d'ailleurs tout autrement. C'est de très bonne foi, je le reconnais, et avec une solide érudition, qu'il s'est posé en champion de Sieyès. Mais souvent les faits parlent trop haut et l'embarras du panégyriste est visible. En voici deux exemples. S'agit-il de la chute des Girondins que Sieyès pousse clandestinement à la lutte, aux viriles entreprises, et qu'il ne sait pas empêcher de mourir? « Le courage lui manqua devant ce crime, avoue M. Neton. Quand il voulut protester, l'*émotion* le laissa sans voix. » Cette explication suffit-elle ? — Suffit-il aussi, pour excuser son héros d'avoir accepté les présents de Napoléon, les faveurs d'un régime que « dans le fond » il détestait, suffit-il de déclarer qu'il crut se donner « les allures d'un *indépendant* en *acceptant les honneurs* sans les rechercher et en gardant *dans l'intimité* une liberté de langage qui vengea son cœur aigri et satisfit sa conscience? » A parler franchement, je ne le crois pas. Quand on n'aurait demandé qu'une fois dans sa vie publique l'abolition des privilèges, on ne consent pas à s'appeler ensuite le *comte* Sieyès. — Il est vrai que, en demandant dans sa fameuse brochure, que « les seuls membres non-privilégiés fussent susceptibles d'être électeurs et députés à l'Assemblée nationale », Sieyès s'exerçait déjà à réclamer pour lui-même un privilège...

(*A suivre*) Abbé Claude Bouvier.



BIBLIOGRAPHIE

« **L'origine du christianisme** », extrait de la traduction française de l'Apologie chrétienne, par le Père Weiss.

L'*Université catholique* a déjà rendu compte du savant ouvrage du Père Weiss, et de son excellente traduction par M. l'abbé Colin, docteur en théologie et professeur de littérature au collège Saint-François de Sales à Dijon. Les critiques les plus favorables, et elles étaient bien méritées, n'ont manqué ni à l'auteur ni au traducteur. L'éloge n'est plus à faire de ces dix volumes d'apologétique moderne où le philosophe, le sociologue, l'historien et même le prédicateur et le directeur d'âmes peuvent trouver les aperçus les plus intéressants sur la doctrine chrétienne au point de vue des mœurs et de la civilisation.

M. l'abbé Colin a eu l'heureuse pensée de publier à part un extrait de son grand travail de traduction. Dans ce volume in-12 intitulé : « L'origine du Christianisme », se trouve mise en relief la réponse à la question plus importante que jamais : Le Christianisme est-il une religion divine, révélée, ou bien est-il le résultat de conjonctures purement naturelles qui font de lui un événement ordinaire dans la lignée des faits historiques. L'auteur dans un premier chapitre jette d'abord un regard sur la civilisation du monde ancien. Les faits et les citations fusionnent. Il nous montre dans un second chapitre comment l'antiquité s'est donnée elle-même le coup de la mort. Ni la politique d'un Dioclétien ou d'un Julien, ni les élucubrations d'une littérature nouvelle comme celle du néo-Platonisme, ni les efforts des stoïques comme Marc-Aurèle n'ont pu arrêter sa chute. C'en était fait de sa sagesse et de sa puissance quand le Christianisme fit son apparition. La Religion chrétienne fut-elle donc

une simple évolution naturelle, un progrès social amené par les circonstances; fruit de la philosophie ou du sentiment de charité qu'avait pu faire naître l'unité de l'Empire romain? L'auteur nous démontre dans un troisième chapitre l'impossibilité absolue d'une pareille thèse. Si le Christianisme ne fut point une évolution dans le sens restreint du mot, on peut le considérer comme une réaction en tant qu'il rétablit la religion et la morale dans toute leur pureté; mais il fut par dessus tout une révolution en tant qu'il supplantât celles-ci comme religion surnaturelle. Il diffère essentiellement de toutes les civilisations de l'antiquité. Il vint de Dieu pour le salut du monde qui périssait. Ces pensées sont développées par l'auteur, avec une grande richesse d'érudition. Le style est énergique, parfois un peu acerbe. Il ne fatigue pas. Ce n'est pas peu dire pour un ouvrage allemand. M. l'abbé Colin a su vaincre des difficultés sérieuses. Le lecteur ne peut manquer de lui en savoir gré.

Le dernier chapitre du volume contient une étude très intéressante sur la place que le Judaïsme occupe dans l'Histoire. Les caractères surnaturels de la civilisation judaïque, ses influences réelles sur le monde ancien, sa vocation, sa déchéance doctrinale sont tout autant d'aperçus très documentés qu'on lit avec plaisir.

L'ouvrage se recommande de lui-même et peut trouver à côté de la grande apologie du Père Weiss sa très utile raison d'être.

Synopse évangélique, par M. Joseph BRUNEAU, professeur au Grand Séminaire de New-York. Un volume in-16, avec encadrement rouge. Prix: 3 fr. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

« Le vrai manuel d'une classe d'Ecriture sainte, dit l'auteur dans sa préface, c'est le texte sacré lui-même; et plus l'élève le consulte, l'étudie, se l'assimile, plus grand est le profit de cette classe si importante. C'est surtout quand il s'agit des Evangiles que ce contact immédiat avec la parole de Dieu est appelé à produire d'excellents résultats. Mais il faut bien avouer aussi que l'étude comparée des quatre Evangiles — indispensable, semble-t-il — ne peut guère se faire commodément sans une Harmonie ou Synopse qui présente à l'œil, d'un même coup, les différentes relations de nos Evangélistes. » Ce n'est pas que l'auteur prétende reconstituer d'une façon absolument exacte la

trame historique de la vie de Jésus-Christ : le point de vue des Evangélistes, la façon dont ils ont réalisé leur dessein, rendent impossible une telle restitution. Il n'a cherché qu'à faciliter l'intelligence des textes sacrés par le meilleur classement possible des faits et des discours.

Cette Synopse avait d'abord été entreprise par l'auteur en anglais pour ses élèves et avait reçu l'approbation de Monseigneur l'Archevêque de New-York. Le succès, qu'elle eut de l'autre côté de l'Océan, fit penser à des amis des Saintes Lettres qu'elle serait également utile ici, même après les nombreux travaux de ce genre. A la place de la version anglaise l'auteur nous donne la version française la plus répandue, celle de Sacy, mais modifiée, corrigée pour plus d'exactitude. Une synopse n'est pas un commentaire : aussi ne doit-il y avoir que les notes strictement nécesaires, mais elles sont très suggestives.

Nous avons donc là une excellente petite synopse, de format commode, bien imprimée, très utile aux élèves des Séminaires et aux prêtres qui ont à cœur de pénétrer plus profondément le texte des saints Evangiles.

Le Cardinal Wiseman, sa vie et son temps (1802-1865), par M. Wilfrid Ward. Traduit de l'anglais par l'abbe Joseph Cardon, du diocèse d'Autun, 2 forts vol. in-12. Prix : 8 fr. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le Cardinal Wiseman est certainement un des hommes qui ont exercé le plus d'influence sur les idées de leur temps; durant le cours de sa carrière épiscopale il a sans cesse été mêlé à la vie intime de la nation anglaise, et il est arrivé à faire renaître les sentiments catholiques dans ce pays, privé depuis trois siècles des lumières de la foi. « A côté de Newman, a dit le Père Brémond, à côté de Manning, plus haut peu-être que lui, le cardinal de Westminter est, en ce siècle, une des plus chères gloires de l'Eglise. C'est une belle figure, très romaine et très anglaise à la fois, loyale et noble, simple sous des dehors un peu solennels, prompte aux hautes espérances, entreprenante par instinct et persévérante par vertu. »

La Vie du Cardinal, publiée en Angleterre par M. Wilfrid Ward, a bien fait ressortir cette grande physionomie et elle a obtenu à ce titre un légitime succès. La traduction française, qui vient d'en être donnée par M. l'abbé Cardon du diocèse d'Autun, reproduit dans son ensemble l'œuvre de M. Ward ; on en a

seulement retranché quelques documents et pièces justificatives, qui auraient été de peu d'intérêt pour le lecteur français. Ainsi mise à la portée du nouveau public auquel elle s'adresse, la *Vie du Cardinal Wiseman* peut être considérée comme un des ouvrages les plus utiles à quiconque veut connaître l'histoire de l'Eglise en Angleterre et même en Europe au XIXe siècle.

Les Morales indépendantes et la Morale évangélique (Essai de synthèse chrétienne), par l'abbé Joseph BRUGERETTE, professeur licencié d'histoire et de philosophie. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*). Prix : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Barral, B. Bloud, successeur, 4, rue Madame, Paris.

Rien n'est plus légitime que les efforts de la foi catholique pour donner à la morale, dans toutes les consciences qui lui sont ouvertes ou qu'elle peut espérer de voir s'ouvrir, l'appui de ses dogmes. Le but de cette étude est d'établir que les règles de conduite fournies par l'Evangile ne font que prêter au devoir une force nouvelle sans entraver la force naturelle qu'il possède chez tous les hommes. Grâce à une ingénieuse et très *suggestive* synthèse, M. J. Brugerette nous montre clairement comment toutes les morales philosophiques et scientifiques trouvent leur complément, leur correctif et, pour tout dire, leur explication dernière dans le livre sublime où Carlyle a su reconnaître « la plus haute voix qui fut jamais entendue sur cette terre ». Ce sujet délicat est ici examiné sous tous ses aspects et avec un esprit de sincérité absolue. Dans cette étude d'ordre apologétique, l'auteur des *Morales indépendantes* apporte les vues originales et judicieuses qui ont assuré le succès de sa récente histoire des *Relations internationales au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle* et de ses *Lettres à un jeune prédicateur*. Il est de ceux qui remuent des idées et découvrent des horizons. On lui saura gré d'avoir démontré qu'en matière de devoir la foi est encore ce qui divise le moins les hommes de notre temps et qu'elle possède toujours les plus sûrs moyens d'agir sur les âmes.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.



TABLE DES MATIÈRES

JANVIER-AVRIL 1901

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.